

-ICID-

**Centre
International
d'Innovation
et de
Développement**



Revue et Méthodes sur le Management et le Commerce International

Proceedings of Engineering & Technology

-PET-

Editeur:
Dr. Ahmed Rhif (Tunisie)

-PET-Vol. 65
ISSN : 1737-9934

Centre International d'Innovation et de Développement

–ICID–

Revue et Méthodes sur le Management et le Commerce International

Proceedings of Engineering & Technology

-PET-

Editeur en chef:

Dr. Ahmed Rhif (Tunisie)

Ahmed.rhif@gmail.com

Doyen du Centre International
d'Innovation et de
Développement (ICID)

Comité de rédaction:

Pr. Abdelati Hakmaoui

Pr. Philippe Desbrières

Pr. Abdalla Abil

Pr. Imane Zemzami

Pr. Kerkoub I. Azzedine

Dr. Anissa Louzir

Pr. Mohamed Boukherouk

Dr. Chérif Lahlou

Dr. Houyem Chekki

Pr. Elkachradi Rachid

Pr. Kherchi M. Hanya

Pr. Latifa Fahssis

Pr. Souak Fatma Zohra

Pr. Amine Dafir

Dr. Anaïs Theviot

Dr. Adil Bami

Dr. Ahmed kensi

Dr. Brahami Menaouer

Pr. Bouchaib Ferrahi

Pr. Hafid Barka

Pr. Hakima Loukili

Dr. Hind Kabaili

Dr. Laoudj Ouardia

Pr. Merdaoui Kamel

Dr. Pr. Mohammed Aarab

Pr. Redouane Barzi

Sommaire

L'impact de l'utilisation des réseaux sociaux par les marins sur la sécurité maritime Page 1

Youcef Bouchellal ,Nacer Daddi Addoun , Semir Tarik Mksen

LE BRAND CONTENT VIDEO ET SON IMPACT SUR L'ENGAGEMENT DES CONSOMMATEURS
SUR FACEBOOK..... Page 7

M.EL MOKHTARI Soufiane, M. OUIDDAD Smail, M. JEDDIOUIAboubakr

Pratiques Managériales et Bien-être des Employés en Télétravail à L'ère du Covid 19 :
Une Etude Empirique du Cas Marocain..... Page 10

Sara LEBBAR

Publicités sur Internet et influences des comportements d'achats des consommateurs :
limites du modèle de la connaissance de la persuasion Page 15

Pémon KOUADIO

La Coopétition et les Pôles de Compétitivité Page 21

Ouassim LEZGHED, Said GATTOUFI

MANAGEMENT de la QUALITÉ : QUELLE NECESSITÉ pour les ETABLISSEMENTS
d'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ?..... Page 25

Loubna Moussaif

Détection précoce de la défaillance des entreprises tunisiennes à l'aide des méthodes
non paramétriques : Réseaux de neurones et SVM..... Page 30

Mohamed Sofien NOURI, Younes BOUJELBENE

Facteurs de résilience des entreprises tunisiennes dans l'ère post COVID19..... Page 43

Mohamed Sofien NOURI, Younes BOUJELBENE

Le rôle du diplôme sur le marché du travail : identifiant de Compétences productives
ou filtre d'aptitudes ?..... Page 53

Mathlouthi Fatma

Le rôle de L'affacturage comme levier de développement du commerce dans le cadre de la zone de libre-échange continentale africaine	Page 59
Jamal EL MANSOURI	
Les règles d'origine de l'accord de la zone du libre-échange continentale africaine et le développement du commerce intra-africain	Page 65
Jamal EL MANSOURI	
Les Scenarios de Mutation des Pratiques du Yield Management à l'Ere de la Covid-19 (Secteur de l'Hôtellerie et du Transport)	Page 72
Fatma Zohra GUETTOUCHE, Imene HADDAD	
Le financement non conventionnel en Algérie :Quelles conséquences ?.....	Page 77
DERDER Nacéra, BENAMMAR Abdelkader	
Les déterminants du risque de crédit (NPLs) dans le système bancaire de la zone MENA	Page 88
MAROUA AYACHI, NEIFAR MALIKA	
La Logistique urbaine au Maroc : Cas du Grand Casablanca.....	Page 95
Ahmed Charif, Morad LEMTAOUI	
Construction d'un générateur de scénarios économiques pour le marché financier algérien à l'horizon 2035	Page 100
Adlane HAFFAR, Abdelouahab BOUBAA, El-Mehdi BARÇA	
L'appropriation de l'approche nucleus pour un développement territorial ; cas de l'artisanat en Algérie	Page 111
Acila Nabila, LaoudjOuardia	
L'effet des dépenses de gouvernement sur la qualité de l'environnement: Application de la régression ARDL.....	Page 118
Alia BEN MBARKA, Saloua BEN AMMOU	

L'Elasticité de l'emploi-croissance économique et la stabilité structurelle: Une validation empirique pour l'Afrique subsaharienne	Page 125
KILANI OULA, NEIFAR MALIKA	
Les principes du développement durable appliqués au secteur du tourisme dans le sud algérien	Page 132
Krim Yasmine, LaoudjOuardia	
L'impact de la COVID-19 sur l'évolution des taux d'inflation : Une analyse en composante principale 2018-2021.....	Page 138
RafikaZIDAT, Nassira AMIA	
La professionnalisation territoriale de l'offre de formation universitaire au Maroc : Quel apport à l'employabilité des jeunes.....	Page 144
AomarIbourk, Soukaina RAOUI	
La Construction des Compétences Collectives : Un Défi Structurant pour l'Ingénierie Territoriale.....	Page 151
Fatine BARBOUCHA, Khadija DOUAYRI	
ZAKAT PILIER D'UN NOUVEAU MODELE DE DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE AU MAROC : ETAT DE L'ART	Page 158
MENNANI MAHA, ATTAK EI HOUSSAIN	
Décentralisation, Participation Publique et Développement Local: Quelles Relations? Validation Empirique Dans le Contexte Tunisien	Page 170
Olfa Bouzaiene Fridhi	
La Gouvernance Collaborative : une Nouvelle Approche du Management Public par la Valeur Publique Modèle Conceptuel et Validation Empirique.....	Page 175
Olfa Bouzaiene Fridhi	

LES JEUX TELEVISES : REFLET D'UNE METAMORPHOSE SOCIALE.....	Page 180
Héla H'MEM DRIDI	
Influence des pratiques informationnelles numériques des étudiantssur le management de la communication des institutions universitaires	Page 191
HYPOLITE MARTIN Axelle	
L'innovation technologique pour un meilleur usage de services : Le cas de l'objet connecté	Page 197
Imen Bouziri	
Impact de la Performance Sociale des Entreprises sur le coût du capital: Cas des societie marocaines cotées en bourse.....	Page 205
FOUKAL Soumia, HARABIDA Mouncif , RADI Bouchra	

L'impact de l'utilisation des réseaux sociaux par les marins sur la sécurité maritime

Youcef Bouchellal^{#1}, Nacer Daddi Addoun^{*2}, Semir Tarik Maksen^{#3}

[#]*Sciences Maritimes, Ecole Nationale Supérieure Maritime, "ENSM"
Bou-Ismaïl, Tipaza, Algérie*

¹youbouchellal@gmail.com

³maksens@yahoo.fr

^{*}*Ecole Supérieure du Commerce "ESC"
Koléa, Tipaza, Algérie*

²dadi_nacer2003@yahoo.fr

Résumé: Le navire est un lieu de travail très particulier, où le marin vit à plein temps toute la durée du contrat et où les heures de travaux côtoient le temps de repos dans un isolement et un éloignement total. Il embarque sur des navires aux diverses technologies, auxquelles il doit s'adapter, surtout avec une activité qui se poursuit de nuit comme de jour, sans aucune interruption. La sécurité d'un navire et son équipage dépend considérablement de la vigilance et de l'efficacité de ceux qui sont chargés de la veille. Une perte d'attention ou une performance en déclin d'une partie de ce personnel peut engendrer des mauvaises appréciations des situations dangereuses qui conduisent à des accidents. Les origines les plus fréquentes de la fatigue chez les marins sont d'ordres psychiques. La séparation d'avec la famille est considérée comme la première cause de stress chez les marins (36% des causes de stress à bord). L'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, en général, et les réseaux sociaux, en particulier, ont participé à la diminution du stress des marins en permettant à ces derniers d'être en contact permanent non seulement avec leurs familles mais aussi avec leurs amis. En temps réel, ils peuvent partager le vécu de leurs proches et leur faire partager leur vie à bord du navire. Mais cette situation risque de créer un autre danger, celui d'être distrait par l'utilisation de ces moyens de communication pendant le service en mer. En effet, beaucoup de commandants se plaignent des officiers qui les utilisent au moment de leurs services et ceci peut occasionner des accidents.

Notre intervention va traiter les biens faits de l'utilisation des réseaux sociaux par les marins et les risques de leur utilisation à outrance.

Mots clés : Sécurité maritime, fatigue des marins, communication, réseaux sociaux, accidents maritimes.

Introduction

La marine marchande assure 90% du commerce international et demeure ainsi la clé de l'économie mondiale. Bien que les techniques de navigation aient beaucoup évolué et la fiabilité des navires renforcée, la navigation maritime demeure toujours l'une des activités les plus dangereuses du fait de la difficulté pour l'homme à maîtriser les conditions de cette activité d'une immense étendue. Le milieu maritime est donc reconnu, en tant que secteur professionnel, à haut risque.

Les experts de l'activité maritime le définissent comme un travail sur un flotteur, dans un milieu isolé et dans un environnement naturel difficilement maîtrisable (1). D'autres experts en ergonomie témoignent, eux-aussi, d'un environnement de travail ardu nécessitant une bonne qualification des marins (1).

Plus d'un million de marins, de toutes nationalités, bravent quotidiennement les périls des océans à bord de plus de 50 500 navires. Les statistiques montrent, que de tous les moyens de transport, le transport maritime engendre le plus d'accidents (1). Il n'y a pas que la disparition du navire lui-même ainsi que sa précieuse cargaison qui sont considérés dans ce type d'événements, mais aussi la perte de vies humaines, ainsi que le problème de pollution par des produits nocifs relâchés en si grandes quantités que l'écosystème marin ne peut les absorber, créant parfois des régions maritimes entièrement stériles (2).

Au regard des experts de l'activité maritime, la sécurité maritime est étroitement liée à la compétence et aux conditions du travail à bord du navire. Si ces difficultés au cours de l'activité ne sont pas formulées directement par les

marins, elles ressortent, souvent, des analyses des experts résultant de l'accidentologie (3). Force est de constater, que malgré le degré de haute technicité de la plupart des navires qui sillonnent les océans, et la richesse de la réglementation sur la sécurité maritime, le facteur humain est devenu et reste la cause première des accidents en mer. Paradoxalement, le marin devient le maillon faible de toute la chaîne du transport maritime à cause de la fatigue qui est un phénomène humain dont on ne peut pas se séparer.

Par ailleurs, l'isolation du navire marchand, qui en raffermir ses caractéristiques de milieu risqué, s'est vue estompée depuis quelques temps à cause de l'abordage des TIC. Ainsi, avec l'extension des réseaux sociaux, le marin peut ouvrir une fenêtre sur la terre ainsi que sur son milieu social à distance. Ce changement, que nous pouvons qualifier de très positif, par le fait qu'il soulagerait le marin, pourra sans doute ramener un apport positif pour diminuer le niveau du risque ainsi que le volume des accidents.

La question posée alors dans cet article est la suivante : quelles sont les raisons qui pourraient être derrière la fatigue du marin qui impact la sécurité maritime et quel est le rôle qui pourraient avoir les réseaux sociaux, dans la diminution des accidents?

Pour répondre à cette question, nous allons essayer dans un premier point traiter des caractéristiques du navire de commerce, les accidents maritimes et la partie qui revient au facteur humain qui est le marin, en un deuxième point on traitera des causes et des facteurs qui provoquent l'affaiblissement du marin dans le navire marchand par la fatigue de ce dernier et en fin, afin de remédier à ce problème et sur la base d'une expérience avec des praticiens marins, nous allons ouvrir une petite issue sur l'environnement du navire par le biais des TIC, dont nous allons les considérer dans leur forme la plus simple et la plus familière qui est les réseaux sociaux.

1- Caractéristiques du navire marchand, le marin et les accidents maritimes

Le milieu marin a été considéré souvent comme un environnement relativement éprouvant, voire hostile pour l'être humain. En effet, vu les spécificités du travail maritime ainsi que son environnement, ce milieu engendre une pénibilité accrue dans l'exercice des gens de mer qui évoluent

continuellement dans ce contexte professionnel contraignant, à commencer par le navire lui-même.

1.1- Le navire de commerce, société en miniature

En mer, le navire de commerce est un espace isolé du reste du monde, à l'exception des communications qui peuvent être faites par radiophonie ou par télégraphie. Le navire isole les marins de la société globale, loin de la terre ferme et de la vie sociale et culturelle.

Le navire est un lieu de travail très particulier, le marin vit à plein temps pendant toute la durée du contrat qui peut varier de quelques mois à plus d'un an, où les heures de travail côtoient le temps de repos dans un isolement et éloignement total. « Dans le système complexe, autonome, automatisé, isolé et mobile, évoluant dans un environnement hostile qu'est le navire, et qui forme un huis clos spécifique » (4), comme l'a défini l'ethnologue Maurice Duval dans son ouvrage « Ni morts, ni vivants : marins ! », pendant six à huit mois voire plus, le marin vit dans un univers clos constitué des mêmes personnes et de machines.

La vie sociale, est très réduite sur un navire de commerce. Elle peut être à la fois monotone et instable. Les marins passent de longues périodes dans le même navire donc un même environnement, avec les mêmes personnes, à faire un travail qui est souvent répétitif. Les escales sont de plus en plus courtes, et les ports sont souvent à l'extérieur des agglomérations et n'offrent même pas la possibilité de passer quelques heures à terre pour changer de milieu

Sur le pont, les conditions climatiques sont difficiles surtout en cas de mauvais temps, car le navire est en perpétuel mouvement entre tangage et roulis, qui permet difficilement d'effectuer les différents travaux d'entretien. En salle des machines (5), en plus du mouvement du navire, vient s'ajouter le bruit et la chaleur. Cependant, le travail dans ces conditions épuise physiquement et psychologiquement les marins. De plus, le sommeil se trouve affecté par ces conditions météorologiques défavorables, aussi bien d'un point de vue quantitatif que qualitatif. Par conséquent les risques d'atteinte à l'intégrité physique des marins seraient très forts, ce qui favorise les mauvaises appréciations des situations dangereuses qui conduisent à des accidents.

1.2-implication du marin dans les accidents maritimes

Le sujet de la sécurité au travail est lié directement à celui des risques. Ce dernier, souvent observé dans les

activités socioéconomiques, est traité et analysé selon plusieurs approches : industrielle, réglementaire et humaine. Ces approches convergent vers celle des nouvelles normes de management Qualité¹. En effet, les premiers à se préoccuper des risques sont les industriels, les mécaniciens, ensuite tous les acteurs économiques et notamment ceux des activités maritimes.²

Afin de déterminer le taux d'implication du facteur humain dans les accidents maritimes, nous avons effectué, dans le cadre de notre thèse de doctorat, une étude sur les rapports des accidents maritimes survenus depuis l'année 1991 jusqu'à l'année 2011.

Nous avons obtenu les résultats suivants :

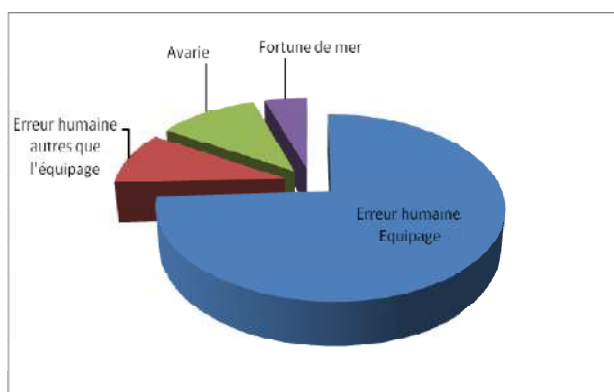


Figure n°1 : les différentes causes des accidents maritimes recensés entre les années : 1991-2011 (6).

- **74.27%** des accidents maritimes sont dus au facteur humain embarqué.
- **9.71%** des accidents maritimes sont dus au facteur humain non embarqué (pilotes des rivières, opérateurs des stations de gestion des trafics).
- **11.17%** des accidents maritimes sont dus aux avaries de la structure du navire ainsi que les avaries de la machine.
- **4.85%** des accidents maritimes sont dus à différentes causes qu'on appellera fortune de mer.

Nous constatons que le facteur humain est à l'origine d'environ 80% des accidents maritimes. De ce fait, quand

¹ - La gestion des risques est parmi les nouvelles recommandations dans toutes les normes de système management ISO : ISO 9001/2015, la norme ISO 14001/2015, la norme ISO 45001/2018 ; La considération des risques comme facteurs essentiels dans le management, ils peuvent devenir des opportunités lors de leur maîtrise.

² - La sécurité sujet en relation étroite avec le transport maritime et préoccupe beaucoup d'auteurs, notamment Boisson qui lui a donné un sens dynamique, voir (Boisson 1998).

l'élément humain est mis en cause dans les accidents maritimes, cela suppose, la mise en cause de sa compétence et de son état physique et psychique.

L'objet scientifique est de définir les différentes sources des manifestations de la fatigue des marins à bord des navires de la marine marchande, les effets de cette fatigue sur les marins ainsi que ces conséquences sur la sécurité du transport maritime.

2-La fatigue des marins à bord des navires du commerce et ses origines

Au regard des experts du milieu maritime, les enjeux de sécurité sont étroitement liés aux conditions de travail et à l'accumulation de la fatigue des marins.

2.1-La fatigue des marins source de risque à bord des navires du commerce

A travers les rapports, suite aux accidents maritimes, de BEA mer (3) la fatigue semble jouer un rôle non-négligeable et de manière récurrente dans la survenue d'incidents ou d'accidents au sein du milieu maritime. Cet examen à posteriori des situations accidentelles peut révéler des indications sur les causes de défaillances. De ce fait, la relation entre l'affaiblissement du facteur humain et le risque de causer un accident paraît établit dans l'environnement marin. Les baisses de vigilance, notamment causées par la fatigue, est un facteur de risque dans le transport maritime.

La sécurité d'un navire et son équipage dépend considérablement de la vigilance et de l'efficacité de ceux qui sont chargés de la veille à la passerelle, à savoir, les officiers et les matelots de quart. Une perte d'attention ou une performance en déclin d'une partie de ce personnel peut avoir de sérieuses conséquences, surtout, dans les endroits où la navigation est délicate (dispositif de séparation de trafic, détroits, navigation côtière, navigation au milieu d'une zone de pêche). D'après le dictionnaire Le Robert de 2010, vigilance est « un état de l'organisme qui conditionne la capacité de réaction » qui permet de prendre les bonnes décisions. La fatigue a un effet néfaste reconnu sur la vigilance. Cependant, la fatigue varie d'une personne à l'autre et ses effets dépendent souvent de l'activité particulière exécutée à bord.

Les origines les plus fréquentes de la fatigue connues chez les marins sont d'ordres psychiques et physiques, nous allons traiter seulement les origines psychiques.

2.2- Les origines psychiques « le stress » de la fatigue des marins de commerce

Le stress apparaît quand une personne est face à une menace ou une exigence que son environnement lui impose et qu'elle s'aperçoit de son incapacité ou de sa difficulté à faire face à ce problème (une sensation d'être dépassé). Ceci peut entraîner des problèmes de performance.

« La séparation d'avec la famille est considérée comme la première cause de stress chez les marins (36% des causes de stress à bord) (1). La frustration est, ici aussi, d'évidence majeure. Nous voudrions réhabiliter, dans ce contexte, la notion de nostalgie. La nostalgie du marin est décrite depuis longtemps. Elle fut le sujet d'un article paru en 1837 dans la revue : La France maritime, signé par Justin Santy, chirurgien de marine. La nostalgie, classiquement mal du pays, est vécue comme un éloignement douloureux, une séparation d'avec la famille, les amis, mobilisatrice d'angoisse ou de mal être. Elle est étroitement liée au concept espace / temps. ' Être ici et ailleurs, et en même temps ni ici, ni ailleurs', comme le décrivait le philosophe Jankélévitch (7). Le stress dans le milieu maritime est lié à plusieurs facteurs :

La première cause de stress chez le marin est liée directement à l'éloignement de sa famille. L'éloignement augmente le risque de se faire des idées sur sa famille et de créer de toute pièce une situation de stress, quelque fois très importante, à partir d'un fait généralement mal interprété. C'est ainsi par exemple, qu'une lettre attendue et non reçue à une escale, une impossibilité de joindre sa famille par téléphone, autant de sources d'idées alarmantes génératrices de scénarios catastrophiques engendrant du stress.

D'ailleurs, pendant la traversée, les seules communications possible étaient à travers la radio VHF en utilisant une station côtière, mais ce genre de communication ne permet pas une intimité avec sa famille puisque n'importe quel navire qui se trouve dans les environs des 50 milles marin et en mettant sa VHF sur le même canal, peut écouter toute la conversation, pire encore, il peut même intervenir et des fois avec des expressions déplacées, tout ça sans parler de la cherté de la communication qui est de l'ordre de sept (07) dollars US la minute. Donc le marin doit attendre la prochaine escale pour pouvoir contacter sa famille et acquérir de leur nouvelles.

Cela implique que le marin n'aura de nouvelles qu'après quelques jours ou quelques semaines, cela dépendra

de la durée de la traversée, et entre temps tout peut arriver et il ne sera au courant que quelques temps après. Cette situation augmente énormément le stress chez le marin, qui ne lui permet pas de se reposer correctement et donc la fatigue sera accentuée et les erreurs d'appréciations des situations dangereuses engendreront des accidents.

Actuellement, le stress lié à l'éloignement est accentué par le développement des zones portuaires à l'extérieur de la ville, celle-ci sont sous une haute surveillance suite à la mise en œuvre du code ISPS (International Ship and Port Security) qui préserve la sûreté des navires et des ports, rendant le déplacement des marins plus difficile, et les contraintes économiques qui consistent à écourter la durée des escales et la réduction des effectifs limitant les permissions de sortie.

3-Les réseaux sociaux, la fatigue et la sécurité maritime

Pour déterminer l'impact de l'utilisation des réseaux sociaux par les marins sur la sécurité maritime, on a établi un questionnaire qui consiste à demander aux marins algériens, à travers les groupes formés par les marins sur le réseau social Facebook, (comme par exemple les professionnels du transport maritime, l'Institut Supérieur maritime, etc), leurs avis sur l'apport des réseaux sociaux pour leur bien-être.

Nous avons cibler aussi les marins de passage à l'Ecole nationale Supérieure Maritime pour des formations continues (formations de courtes durées), puisque nous sommes enseignant dans cette école, à la fin de chaque stage, on distribué le questionnaire et on leur donner quelques minutes pour répondre, le plus simplement possible, au petit questionnaire qu'on a établi.

3.1-Présentation des réseaux sociaux

Avant de parler de l'impact des réseaux sociaux, on doit les définir. Un réseau social désigne un ensemble de personnes réunies par un lien social. Depuis quelques années sur Internet, on en observe un véritable phénomène. Les réseaux sociaux ont su se développer pour toucher à travers le monde des millions de gens. Les internautes les utilisent pour créer l'espace personnel où partager avec les amis, réels ou virtuels, leur quotidien, leurs photos, leurs centres d'intérêt, mais aussi pour discuter, jouer ou faire de nouvelles rencontres.

À la fin des années 1990, des réseaux sociaux sont apparus sur Internet, réunissant des personnes via des services d'échanges personnalisés. Un réseau social représente une structure sociale dynamique (8).

Les réseaux sociaux rassemblent les internautes en fonction de leurs centres d'intérêt. On observe une diversification énorme. Il y a des réseaux pour les jeunes, pour les cadres, pour les passionnés de jeux, des réseaux concernant la politique, l'informatique, le sport et des réseaux concernant le transport maritime, les marins, etc. Les réseaux sociaux les plus populaires sont Facebook, Twitter, YouTube (9) etc.

3.2- Aspect Pratique de l'étude

Le questionnaire mis en évidence comprenait trois (3) questions:

1-Est ce que l'utilisation des réseaux sociaux à bord des navires a participé à améliorer votre vie à bord ?

2-Est ce que vous avez vécu une expérience ou vous avez assisté à un événement en utilisant les réseaux sociaux tout en étant à bord, une naissance de votre enfant ou le décès d'un proche par exemple ? Si oui, voulez-vous le partager.

3-Est ce que vous avez constaté que les marins utilisent beaucoup les réseaux sociaux, même pendant les services à un point de mettre en péril la sécurité du navire?

Sur un échantillon de plus de 100 questionnaires, toutes les réponses étaient favorables à la généralisation de ce moyen de communication à tous les navires car il permet aux marins d'être en contact avec leurs familles en tout temps et cela pourrait apaiser le poids de l'éloignement. Le fait d'avoir de leurs nouvelles en temps réel laisse le marin tranquille bien concentré dans son travail et donc une vigilance au point pour faire son service en toute sécurité. On peut citer des exemples sur des cas réels qui se sont produits et que sans ce mode de communication cela aurait été impossible :

Quelques exemples des réponses :

-En tant qu'ancien marin de la CNAN, je pense que le développement des technologies de l'information, notamment les réseaux sociaux ne peut être que bénéfique pour les marins en mer. Cela permettra aux gens de mer d'être en contact permanent avec leur famille. Il suffit tout simplement

d'être raisonnable sinon je vois plus de choses positives pour les marins.

- Avec la révolution d'internet et les réseaux sociaux, la vie à bord a complètement changé, les marins sont en contact permanent avec leurs familles et amis et au courant de tout ce qui se passe à travers le monde.

Deux situations ont attiré mon attention:

-La première, vécue par un second capitaine algérien à bord du navire LNG Lala Fatma N'soumer, celui-ci a été le premier à voir son fils naître avant même sa famille, qui était à la salle d'attente de la clinique d'accouchement, chose qui était impossible il y a quelques années.

-Un autre exemple qui est aussi émouvant que le premier, c'est celui d'un lieutenant algérien qui a pu voir son père quelques instants avant son décès, tout en étant en mer.

C'est des exemples qui mettent en exergue l'apport de cette technologie pour augmenter la sécurité maritime par le soulagement des marins et la diminution du stress et de la fatigue chez eux.

Une autre remarque a été notée par quelques commandants sur l'abus de l'utilisation de cette technologie pendant les services en mer et son impact négatif sur la sécurité maritime. En effet, des officiers utilisaient cette technologie pendant leur service et au lieu de faire leur veille correctement, ces derniers sont en communication avec leurs familles ou amis et donc les commandants, étant les premiers responsables à bord, ont interdit l'utilisation des Smartphones des PC portables, ou même des tablettes, à la passerelle.

Conclusion

Dans cet article, et dans le but de répondre à la question sur le rôle qui pourraient avoir les réseaux sociaux pour améliorer le bien être des marins, et son impact sur la sécurité maritime, nous avons constaté que le stress, généré à cause de l'éloignement de leurs familles, augmenté la fatigue et par conséquence augmenter le risque des accidents.

Nous avons constaté, aussi, que les réseaux sociaux ont permis aux marins d'être en contact permanent avec leurs proches. Ce qui impact positivement leur bien être, et surtout de pouvoir diminuer le stress causé par l'éloignement. C'est un point positif pour la sécurité maritime, mais, dans un autre côté, l'utilisation abusive, et pendant les services en mer, représente un danger pour la sécurité maritime.

Ces points non généralisables, que nous avons pu dégager à la fin de ce premier travail, qui était basé sur notre propre expérience en tant qu'officier de la marine marchande, dans le passé et académicien et enseignant chercheur, actuellement, à l'ENSM qui est une école de formation maritime et malgré leurs limites dans ce sujet, ne pourraient que nous encourager pour continuer, dans un future proche, dans d'autres pistes afin de compléter, de vérifier pour consolider ces aspects de risques au travail, dans ce type d'activité très spécifique et délicat, et qui reste encore peu exploiter dans les travaux de management et que nous allons essayer d'approfondir dans nos futurs travaux.

Bibliographie

1. **B.Sennegon.** Etude ergonomique des processus de fatigue en milieu maritime:Analyse comparée de situation professionnelles distinctes. *Thèse de Doctorat.* Université d'Orléans : s.n., 2009.
2. **borgne, F.Le.** La légitimité de l'Etat du port de contrôler la navigabilité des navires. *Mémoire de maîtrise dans le droit des affaires.* Montréal : s.n., 2003.
3. **MER, BEA.** Bureau Enquêtes Accidents.
<http://www.beamer-france.org>. [Online]
4. **M.Duval.** *Ni morts, ni vivants:marin! Pour une ethnologie du huis clos.* Paris : Presse universitaire de France, 1998.
5. **J.Leplat.** *L'Analyse psychologique de l'activité en ergonomie.* Maurice : Miettinen Toulouse, 2000.
6. **Y.Bouchellal.** Impact économique du facteur humain dans le sécurité maritime. *Thèse de doctorat.* Université Amar Tilidji, Laghouat Algérie : s.n., 2014.
7. **D.Jégaden.** Le stress et l'ennui chez les marins. *Revue maritime.* Journée de médecine des gens de mer, 30 Septembre 2010, 489.
8. **L.Barbe.** Mutation des frontières de la connaissance à l'heure du Web 2.0 Hermes. *La revue cognition, communication, politique.* CNRS, 2012, pp. 169-174.
9. **P.Morelli.** Blogs et médias, quels rapports aujourd'hui: essai de typologie. [ed.] Médias et diffusion de l'information. *EUTIC (Enjeux et usages des Technologies de l'information et de la communication.* Novembre 2008, pp. 169-178.

LE BRAND CONTENT VIDEO ET SON IMPACT SUR L'ENGAGEMENT DES CONSOMMATEURS SUR FACEBOOK

M.EL MOKHTARI Soufiane^{#1}, M.OUIDDAD Smail^{*2}, M.JEDDIoui Aboubakr^{#3}

University HASSAN FIRST

Ecole Nationale de Commerce et de Gestion-SETTAT-

[#]Laboratoire de recherche en Management, Marketing et communication[#]
Morocco

¹soufianeelmokhtari@gmail.com

²ouiddad.smail@gmail.com

³aboubakr.jeddioui@gmail.com

Abstract— This article, which is part of the social media marketing framework, focuses on the characteristics of Brand Content that have been explored in the literature as potential factors impacting consumer engagement, we will present a systematic literature review based on 44 articles to measure explanatory variables impacting consumer engagement on social media

Keywords— Social media Marketing-Brand content-consumer engagement

I. INTRODUCTION

Le Brand Content et les réseaux sociaux vont de pair, ces derniers ne sont plus considérés comme de simples outils de communication, mais de canaux directs pour la marque. La possibilité d'engager directement les consommateurs via des contenus de marques (posts ou publications) a été reconnue comme étant bénéfique pour les pages de marque sur les réseaux sociaux (de Vries & Leeflang, 2012), et constitue une approche stratégique pour la marque sur ce type de plateformes (Schultz, CD, 2016).

Par conséquent, les caractéristiques des publications de la marque ont suscité un intérêt croissant chez les chercheurs vu les interactions des consommateurs qui en découlent ainsi que la stimulation de l'engagement (de Vries et Leeflang, 2012, Luarn et al. 2015, Cvijikj & Michahelles 2011, Cvijikj & Michahelles 2013, Sabate et al. 2014, Trefzger et al. 2016).

En effet, la recherche académique appelle de plus en plus à des études approfondies afin de déterminer pourquoi un Brand Content donné serait engageant sur les médias sociaux et pourquoi un autre ne le serait pas (Kumar, 2015 ; Marketing Science Institute, 2018). Ainsi, notre article de recherche s'intéresse spécifiquement à ce champ de recherche, nous ambitionnons déjà d'identifier les articles académiques ayant essayé d'apporter une réponse à cette question afin de mieux cerner l'état des connaissances. Dans le présent article, nous nous intéressons à explorer les variables qui ont été étudiées par les chercheurs comme variables explicatives, dépendantes de l'engagement sur les médias sociaux. Ainsi, nous nous sommes fixés comme objectifs de répondre à la question suivante : Quelles sont les variables explicatives du brand content qui dépendent de plus sur les médias sociaux.

Pour répondre à cette question nous allons mener une revue de littérature systématique sur la base de 44 articles de recherche indexés dans google scholar .

II. RÉSULTATS DE LA REVUE DE LITTÉRATURE

Sur les 44 articles de notre revue de littérature, 11 variables ont été étudiées uniquement comme des variables explicatives.

TABLEAU 1.

LES VARIABLES EXPLICATIVES ÉTUDIÉES PAR LES ARTICLES DE NOTRE REVUE

Variable explicative	Nombre d'articles
Informativité (Informativeness)	19
Émotivité (Emotionality)	19
Catégorie de contenu (Content category)	13
Interactivité (Interactivity)	12
Contenu rémunérateur et promotionnel (Remuneration & Promotions)	12
Vivacité (Vividness)	11
Divertissement (Entertainment)	8
Degré de présence de la marque (Brand Presence)	7
Cause sociale (Social responsibility content)	4
Distinctivité et nouveauté du contenu (Distinctiveness and Novelty)	2
Valence des commentaires (Comments Valence)	2

A. Informativité du contenu

Selon De Vries et al. (2012), le contenu informatif contient des informations sur des produits, des marques, des entreprises ou des activités marketing spécifiques. Le contenu informatif des publications informe les utilisateurs des alternatives de produits, leur permettant ainsi de faire de meilleurs choix (De Vries et al., 2012). Si la publication d'une marque contient des informations telles que les dates de lancement des nouvelles versions et la description des produits, les utilisateurs seront motivés pour interagir et pour consommer (De Vries et al., 2012).

B. Émotivité du contenu

Swani et al. (2013) ont défini le contenu émotionnel d'une marque comme un contenu qui tente de susciter des émotions négatives ou positives chez le public avec des messages contenant des thèmes tels que la peur, l'humour, l'amour, la sensualité, l'aventure, la culpabilité et d'autres indices émotionnels. Akpinar et Berger (2017) ont décrit le contenu émotionnel d'une marque comme un appel affectif conçu pour faire apparaître les émotions du destinataire en utilisant des stratégies telles que le drame, l'humour, la musique ou d'autres émotions. Tafesse et Wien (2018) ont défini le contenu émotionnel de marque comme un contenu évoquant les émotions des consommateurs. Ce contenu utilise généralement un langage chargé d'émotions, des histoires inspirantes, de l'humour et des blagues pour susciter des réactions affectives telles que l'amusement, l'excitation, l'émerveillement...

C. Catégorie de contenu

Plusieurs chercheurs se sont intéressés à catégoriser les contenus de marques sur les réseaux sociaux en analysant les pratiques de marques. Cette catégorisation est généralement basée sur le sujet du contenu (Topic). Certains chercheurs se sont intéressés à déduire ces catégories après une analyse des contenus produits par une ou plusieurs marques sur les réseaux sociaux puis ils ont essayé de les classer en catégories selon le sujet (Cvijikj et al., 2011, Schultz 2016). Schultz (2016) a constaté que les publications Brand Content de jeux concours avaient un impact négatif sur l'engagement des consommateurs sur Facebook. Cette constatation était surprenante pour l'auteur car les publications de jeux concours sur les sites de réseaux sociaux invitent généralement les utilisateurs à aimer, commenter et/ou partager certaines informations.

D. Interactivité du contenu

L'interactivité peut être définie comme le degré auquel deux ou plusieurs interlocuteurs influent l'un sur l'autre sur un support de communication et par des messages, et le degré auquel les actions de ces interlocuteurs sont synchronisées (Liu et Shrum, 2002). Par exemple, les utilisateurs donnent leur avis sur les produits ou répondent aux informations concernant des produits fournis par des vendeurs en ligne. L'interactivité est largement considérée comme un facteur essentiel dans la détermination d'une variété de résultats affectifs et comportementaux tels que la satisfaction, l'attitude, la prise de décision et l'implication (Coyle et Thorson, 2001 ; Fortin et Dholakia, 2005 ; Stewart et Pavlou, 2002).

E. Contenu promotionnel

Swani et al. (2013) ont défini le Brand Content promotionnel comme des appels directs à des achats faisant référence à des appels explicites encourageant les acheteurs potentiels à effectuer un achat immédiat. Selon ces auteurs, ces appels à l'action pourraient être des recommandations pour effectuer

un achat (acheter maintenant, les offres et les promotions se terminent aujourd'hui).

Dans le but d'analyser les facteurs d'influence en termes de caractéristiques du contenu communiqué par les marques par rapport au niveau d'engagement des consommateurs en ligne mesuré par le nombre de mentions 'j'aime', de commentaires et de partages sur Facebook, Cvijikj et Michahelles (2013) ont constaté que le contenu rémunérateur s'écartait du comportement attendu. Bien que l'effet positif n'ait été constaté que sur le ratio des commentaires, aucun effet n'a été constaté sur le ratio des partages.

F. Vivacité du contenu

Selon Tafesse (2015), la vivacité du contenu est un concept qui définit la richesse représentationnelle d'un environnement médiatisé (Coyle et Thorson, 2001 ; Kaplan et Haenlein, 2010). Les caractéristiques des contenus de marque, y compris la vivacité, ont jusqu'à présent été étudiées avec des résultats mitigés, en raison peut-être de différences dans les méthodes de mesure. Par exemple, certaines études rapportent un effet positif de la vivacité du contenu sur la réaction du public (par exemple, Cvijikj et Michahelles, 2013 ; Sabate et al., 2014), tandis que d'autres font état d'un effet négatif (par exemple, De Vries et al., 2012).

G. Degré du divertissement du contenu

Luarn et al. (2015) ont défini le Brand Content divertissant comme un type de message qui ne fait pas référence à la marque ou à un produit particulier. Les messages de divertissement sont plutôt des vidéos humoristiques, des anecdotes, des slogans ou des jeux de mots (Cvijikj et Michahelles, 2013). Ils offrent aux consommateurs une occasion de se distraire et de se divertir, ainsi que du plaisir esthétique et une libération émotionnelle (Bronstein, 2013 ; Haghirian et al., 2005). Selon ces auteurs, des études antérieures ont montré que le divertissement est le facteur le plus déterminant dans le comportement des utilisateurs sur les réseaux sociaux (Lin et Lu, 2011 ; Sledgianowski et Kulviwat, 2009). Menon et al. (2019) ont décrit le Brand Content divertissant comme des publications qui suscitent l'intérêt des utilisateurs, telles que des images, des photos et des vidéos intéressantes, des anecdotes ou du contenu visant à renseigner les utilisateurs sur des sujets de manière divertissante. Cependant, si le Brand Content divertissant procure du plaisir, il n'est pas nécessaire qu'il soit associé au produit ou à la marque.

H. Degré de présence de la marque

Alboqami et al. (2015) ont utilisé le terme ‘centralité de la marque’ pour désigner le degré de présence de la marque dans son contenu publié sur Twitter et indiquer si la marque est au centre du contenu ou non. Selon ces auteurs, il est difficile d’introduire plus d’un sujet dans un même tweet en raison de la limite de 140 caractères. Par conséquent, la centralité de la marque peut changer en fonction du contenu. Les résultats de l’étude ont révélé un impact significatif de la centralité de la marque sur le comportement de partage.

Selon Akpınar et Berger (2017), avec le marketing des médias sociaux, l’attention s’est déplacée vers les partages. En outre, des recherches ont suggéré que la présence de la marque pourrait réduire les partages (Stephen, Sciandra et Inman 2015 ; Teixeira 2012). Les annonceurs peuvent donc éviter de faire de la marque une partie intégrante de la publicité car le Brand Content peut ressembler davantage à de la publicité sur les réseaux sociaux, ce qui pourrait réduire le nombre de partages (Stephen, Sciandra et Inman 2015).

I. Cause sociale

Khan et al. (2016) ont utilisé l’expression ‘communication de la responsabilité sociétale des entreprises’ et l’ont définie sur la base de la définition précédente de Morsing comme suit : c’est une communication conçue et distribuée par l’entreprise elle-même concernant ses efforts en matière de responsabilité sociétale (RSE). Selon ces auteurs, les entreprises communiquent des messages liés à la RSE pour améliorer l’indice de performance et développer une image responsable (Nielsen et Thomsen, 2012)

J. Distinctivité et nouveauté du contenu

Dans leur étude visant à évaluer les caractéristiques du *Brand Content* qui conduisent à la visualisation virale en ligne de la publicité diffusée à la télé, Southgate et al. (2010) ont analysé plus de 100 vidéos postées par des marques au Royaume-Uni et aux États-Unis sur Youtube entre 2007 et 2009 et s’attendaient à ce que seul un nombre limité de vidéos publicitaires télévisées soit suffisamment intéressant pour que les consommateurs puissent

les rechercher et les visionner en ligne. Selon ces auteurs, dans cet environnement de visionnage libre, les publicités doivent se démarquer et la nouveauté du contenu joue un rôle important dans l’engagement des consommateurs envers ce contenu en ligne

K. Valence des commentaires

Plusieurs travaux de recherche ont montré que les discussions en ligne des consommateurs sur des expériences positives de produits ou de marques peuvent générer de l’empathie et des sentiments positifs chez les lecteurs (par exemple, Bickart et Schindler 2001) . Cet échange d’informations et d’expériences entre consommateurs a un effet positif sur la perception de la valeur d’un produit, la probabilité de recommander le produit (Gruen, Osmonbekov et Czaplewski 2006) et ainsi sur les ventes (par exemple, Chevalier et Mayzlin 2006 ; Chintagunta, Gopinath et Venkataraman 2010) . Sur la base de cette littérature, De Vries et al. (2012) ont étudié la valence des commentaires en tant que caractéristique du Brand Content pouvant avoir un impact sur l’engagement des consommateurs sur les médias sociaux.

III. CONCLUSIONS

Le présent article nous a permis de définir les caractéristiques du Brand Content qui ont fait référence à tous les facteurs d’exécution ainsi que l’ensemble des stratégies du message qui sont utilisés par les marketeurs pour délivrer leurs contenus aux audiences ciblées. Ces caractéristiques concernent la conception du contenu, l’exécution opérationnelle du message, et incluent la notion de conception des communications de manière à augmenter les chances qu’elles puissent produire les effets souhaités auprès du public cible (Laskey, Day et Crask, 1989).

REFERENCES

- [1] Barasch, A, Berger, J. (2014). Broadcasting and narrowcasting : How audience size affects what people share. *Journal of Marketing Research*. 51 : 286-299.
- [2] Berger, J. (2014). Word of mouth and interpersonal communication : A review and directions for future research. *Journal of Consumer Psychology*. 24 : 586-607.
- [3] Berger, J, Iyengar, R. (2013). Communication channels and word of mouth : How the medium shapes the message. *Journal of Consumer Research*. 40 : 567-579.
- [4] Chen, Z, Berger, J. (2016). How content acquisition method affects word of mouth. *Journal of Consumer Research*. 43 : 86-102.
- [5] Hemetsberger, A. (2002). Fostering cooperation on the Internet : social exchange processes in innovative virtual consumer communities. *Advances in Consumer Research*. 29.
- [6] Luarn, P., Lin, Y.-F., Chiu, Y.-P. (2015). Influence of Facebook brand-page posts on online engagement. *Online Inf. Rev.* 39, 505–519M.
- [7] Webster, J., & Watson, R. T. (2002). Analyzing the past to prepare for the future: Writing a literature review. *MIS Quarterly*, 26(2), xiii–xxiii.

Pratiques Managériales et Bien-être des Employés en Télétravail à L'ère du Covid 19 : Une Etude Empirique du Cas Marocain

Sara LEBBAR

*Laboratoire de Recherche en Management des Organisations, Droit des Affaires et Développement Durable, Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales Souissi, Université Mohammed V.
Avenue des Nations Unies, Agdal Rabat Maroc B.P:8007
saralebbar90@gmail.com*

Résumé— La crise sanitaire liée à la pandémie du Covid-19 a bouleversé les organisations et continue à avoir des impacts dévastateurs sur l'économie mondiale. Cette situation impose aux entreprises une réflexion sur de nouvelles formes organisationnelles et managériales fondées sur la confiance et le bien-être des individus. Un bon nombre d'études dévoilent les effets favorables du télétravail comme la réduction des coûts de structure, la réponse à la quête d'autonomie de certains salariés, la flexibilité pour les organisations et les salariés [1]. A l'opposé, les risques liés à ce dispositif de travail à distance comme l'isolement, la question de la motivation au travail, le manque d'interactions sociales sont mis en avant dans la littérature [2]. Cet article a pour objectif d'analyser l'influence du management des équipes sur le bien-être des individus en télétravail dans un contexte de crise sanitaire mondiale. L'étude se base sur les fondements conceptuels de la théorie du bien-être de Seligman [3], [4], [5] et celle du management humaniste de Peretti [6]. Les résultats montrent, entre autres, que les répondants jugent que le télétravail leur a donné une certaine flexibilité dont ils ne pouvaient jouir dans un système basé sur le présentiel et qu'il leur a procuré un sentiment de bien-être général vu le mode de management pratiqué. L'enjeu serait de développer un management plus humaniste qui ouvre la voie vers de nouvelles formes organisationnelles et managériales plus soucieuses des conditions de vie des salariés.

Mots clés— Crise sanitaire, Imprévu, Télétravail, Bien-être, Management humaniste.

I. INTRODUCTION

« Nous devons vivre avec l'incertitude » disait Edgar Morin [7]. La crise sanitaire liée à la pandémie du Covid-19 a bouleversé les organisations et continue à avoir des impacts dévastateurs sur l'économie mondiale. Le FMI a prévu une contraction du PIB mondial de plus de 3% en 2020 et un recul de l'ordre de 11 % du commerce mondial la même année [8]. Le Maroc a également été affecté par l'effondrement économique global, qui touche notamment l'Europe, son principal partenaire commercial. Selon les prévisions annuelles du HCP, le PIB connaîtrait, en 2020, une contraction de 5,8% qui serait accompagnée par un creusement du déficit budgétaire à 7,4% du PIB. Sur l'ensemble de l'année 2020, l'économie marocaine devrait connaître une récession, la première depuis plus de deux décennies [9]. Alors que la propagation du virus et sa portée dominent toujours l'actualité mondiale, nous avons tous été témoins de la mise en place de mesures d'urgence par les gouvernements et les entreprises, principalement le télétravail.

Même si les employés sont jusqu'à 30% plus productifs en télétravail [10], le travail à distance est encore rejeté par bon nombre d'entreprises hormis ce contexte de crise. Dans la

majorité des cas, la présence au bureau reste encore la norme pour juger de la productivité d'un employé.

Entre télétravail forcé, dispersion des équipes, fatigue des collaborateurs et incertitude des marchés, le rôle des managers n'a jamais été aussi stratégique pour assurer la performance des équipes tout en préservant leur bien-être.

Dès lors, la problématique qui se pose est la suivante : En quoi le management des équipes influence –t-il le bien-être des employés en télétravail ?

La situation pandémique liée au Covid-19 impose aux entreprises une réflexion sur de nouvelles formes organisationnelles et managériales fondées sur l'imprévu. Le management basé sur la collaboration et la confiance mutuelle est plus pertinent en matière de gestion du changement et de prise de décisions [11]. L'ambition des managers consiste à savoir comment instaurer un changement productif et dépasser cette crise sanitaire tout en restant viable.

Deux théories phares ont été mobilisées afin de traiter cette étude. Nous avons analysé d'une part, le management humaniste préconisé par Peretti [6] et basé sur la « flexibilité » et le bien-être des salariés. D'autre part, la psychologie positive de Seligman [3] ou science de l'épanouissement humain permet d'approcher la notion de bien-être individuel dans un contexte professionnel.

L'intérêt de cette étude consiste donc à analyser l'influence du management des équipes sur le bien-être des individus en télétravail en passant par trois objectifs principaux:

- Analyser les composantes du management des équipes en télétravail dans un contexte de crise.
- Identifier les dimensions du bien-être des employés en télétravail.
- Analyser l'influence du management des équipes sur le bien-être des individus en télétravail dans le contexte de la pandémie.

II. TELETRAVAIL ET IMPACT SUR LES SALAIRES, CE QU'EN DIT LA LITTÉRATURE

Le télétravail se présente, entre autres, comme une mesure incontournable en période de crise sanitaire. Il désigne toute forme d'organisation du travail par le biais de laquelle le salarié réalise de façon régulière et volontaire des tâches, qui auraient pu être exécutées au sein de l'entreprise, en dehors des locaux de la société, en utilisant les technologies de l'information et de la communication, en particulier internet [12]. Qu'il soit subi ou choisi, le télétravail fait couler beaucoup d'encre et interroge à tous les niveaux de l'entreprise, tant individuels que collectifs.

Dans une étude réalisée en 2020, Il a été recensé que 50% des salariés ont envie de changer d'employeur suite à la crise de la Covid-19 [13]. Plusieurs raisons ont été évoquées par les collaborateurs : tensions relationnelles, manque de transparence, de reconnaissance, de rendez-vous réguliers avec le manager de proximité, de sens dans les missions, stress, charge mentale...

Les travaux de Brunelle [14] révèlent par exemple, que l'efficacité des pratiques de management s'appuie sur la capacité du manager à réduire l'effet de distance physique et psychologique généré par le télétravail. Pour Ruiler [15] c'est la capacité du manager à créer un sentiment de proximité entre les collaborateurs à distance. L'étude des effets des pratiques managériales sur le bien-être des salariés en télétravail demeure ainsi un sujet d'actualité pour combler les lacunes de la littérature, d'autant plus que la probabilité que le smart working soit adopté, au moins en partie par les entreprises au-delà de la crise sanitaire, est élevée.

III. LE ROLE DU MANAGER DANS UN CONTEXTE D'INCERTITUDE ORGANISATIONNELLE

La question qui se pose dans ce contexte pandémique est celle de redonner du sens aux relations managériales par la pratique d'un management responsable [16].

La relation entre le management par la confiance et le comportement éthique est de mise dans ce contexte mondial incertain. Avec un virus non encore maîtrisé et une situation économique inquiétante, les salariés sont perturbés. L'expérience de l'année 2020 a remonté en surface les nombreuses inégalités de situations personnelles et de besoins face au télétravail. Trois grands facteurs de risques psychosociaux se sont accentués depuis mars selon une enquête publiée en octobre 2021 ; l'intensité au travail, les tensions au travail et l'insécurité de la situation de travail [17].

Ainsi, le manager devrait anticiper et maîtriser les risques, accroître la confiance, coordonner les actions des individus, entretenir un discours rassurant et cohérent relayé par des outils pertinents et performer ses soft skills [18] renvoyant aux compétences de créativité, d'esprit critique, de coopération et de communication. Le manager doit ainsi mettre en place une politique de communication crédible et transparente et adopter un état d'esprit positif.

IV. FONDEMENTS THÉORIQUES ET CONCEPTUELS

A. La Théorie du Bien-Être ou PERMA Model ([3], [4], [5])

Deux principales théories sont à l'origine de l'analyse psychologique des individus : la théorie de la pyramide des besoins fondamentaux d'Abraham Maslow [19] et la théorie du développement psychologique et de la réalisation de soi de Carl Rogers [20]. Ces deux conceptions, longtemps en désaccord, ont poussé les psychologues à développer une théorie plus moderne, la psychologie positive de son auteur Martin Seligman ([3], [4]).

Cette science qui date de la fin des années 90 étudie ce qui rend la vie plus satisfaisante, se concentre sur le positif et nous apprend que la notion de bien-être s'articule autour de cinq piliers que sont les émotions positives, l'engagement, les relations humaines, le sens et le but de la vie et les accomplissements. Seligman ([3], [4]) estime que ces cinq éléments peuvent aider les individus à atteindre une vie de plénitude, de bonheur et de sens (PERMA signifie, en anglais :

Positive emotion, Engagement, positive Relationships, Meaning, Accomplishment).

1) *Les émotions positives* Elles renvoient à la joie, l'amusement, la gratitude, l'intérêt, la fierté, la sérénité, etc...Elles sont l'une des connexions les plus évidentes au bonheur. Se concentrer sur les émotions positives reflète la capacité de l'individu à être optimiste et à se représenter le passé, le présent et le futur dans une perspective positive. Il sera donc plus créatif et plus épanoui en se concentrant sur les aspects positifs de son quotidien. Les personnes les plus heureuses sont celles qui cultivent le plus d'émotions positives [21].

2) *L'engagement* Un nombre croissant de travaux en psychologie démontre que la capacité de s'engager est positivement associée au bien-être personnel [21]. L'engagement est caractérisé par le « flow » ou « flux » en français. Selon la théorie du bien-être [22], les individus sont plus heureux lorsqu'ils vivent un état dit de « flux » (flow) ou d'expérience optimale, dans lequel ils sont entièrement immergés dans une activité. Trois aspects conditionnent cet état de flow:

- L'activité doit contenir des objectifs clairs et une progression qui structure la tâche ;
- La tâche doit être couronnée par un feedback clair et immédiat, ce qui aide à s'adapter aux exigences changeantes et à ajuster sa performance afin de maintenir l'état de flux ;
- La tâche doit traduire un bon équilibre entre les défis visés et les compétences perçues.

3) *Les relations humaines positives* Les relations sociales sont l'un des aspects les plus importants de la vie. Bâtir des relations positives avec ses parents, frères et sœurs, ses amis et collègues sont importants pour répandre l'amour et la joie.

4) *Le sens et le but de la vie* Le bien-être de chacun passe par l'atteinte d'un sens à notre présence sur terre. Ce sens donne aux individus une raison de vivre et permet de mener une vie de bonheur et d'épanouissement.

5) *Les accomplissements* Ces interventions visant à améliorer le bonheur et le bien-être vont pouvoir s'appliquer dans différents domaines de la vie quotidienne : les ressources humaines, l'éducation, l'organisation, la santé et les orientations professionnelles. Le mode de management adopté et/ou subi peut influencer chacune des dimensions susmentionnées et agir ainsi sur le bien-être des équipes [23].

B. Le Management Humaniste, un Outil de Gestion de Crise [6]

La crise sanitaire, avec les difficultés éprouvées dans la prise de décision et les répercussions qu'elles entraînent, a mise en exergue l'importance du management de crise pour gérer le pendant et l'après Covid 19.

Dans la situation actuelle, il est difficile de s'assurer du travail continu des équipes, d'identifier des difficultés individuelles ou collectives, ou encore d'apprécier en temps réel les avancées d'un projet. Les managers doivent reconsidérer les situations individuelles des membres de leurs équipes et adapter leurs méthodes de management en

conséquence. Ils doivent donc jouer la carte de la confiance et contrôler le résultat du travail plutôt que le présentisme. De plus, l'augmentation de la positivité au sein d'une équipe augmente également sa productivité [24].

La crise pousse ainsi vers un management plus humaniste [6] qui mise sur la force de l'individu et la puissance du collectif et un développement économique et financier plus éthique et plus soucieux de l'équité sociale. L'humain redevient central ; les managers prônent davantage le « bien-être », la sécurité, la solidarité, l'empathie et le maintien de l'activité de l'entreprise plutôt qu'un gain en productivité. Ainsi, confiance, autonomie et responsabilité constituent un triptyque capital pour la motivation et l'engagement des équipes [25].

V. MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

L'étude exploratoire menée a permis la collecte de données primaires au moyen d'un questionnaire auprès d'un échantillon de 50 employés du secteur privé au Maroc. Ces derniers occupent les fonctions de cadre d'entreprise ou de manager au sein d'entreprises nationales ou multinationales. Il s'agit d'un échantillonnage de convenance et seuls 41 réponses étaient exploitables.

Le questionnaire comprend 30 questions et est subdivisé en 6 parties traitant successivement les points suivants :

- Les conditions de travail en situation de crise
- L'appréciation du télétravail
- L'appréciation du management en télétravail
- L'approche systémique de la relation organisationnelle en temps de crise
- Les dimensions du bien-être en télétravail
- Fiche signalétique

Les questions posées sont des questions fermées, à choix unique, à choix multiple à classement, à échelle de graduation et de notation. Nous avons utilisé Excel pour l'analyse statistique des résultats en mobilisant les techniques de tris à plat et de tris croisés.

VI. RÉSULTATS EMPIRIQUES

A. Télétravail et Management des Equipes

1) Les conditions de travail en situation de crise

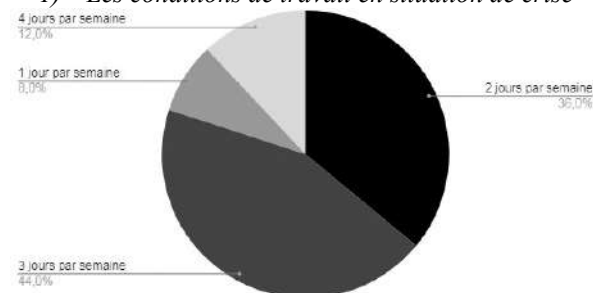


Fig. 1 Fréquence du télétravail en situation de pandémie

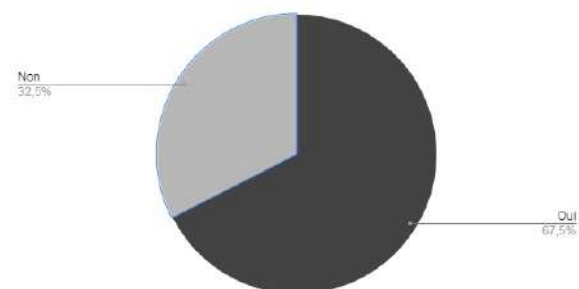


Fig. 2 Appréciation du travail à distance

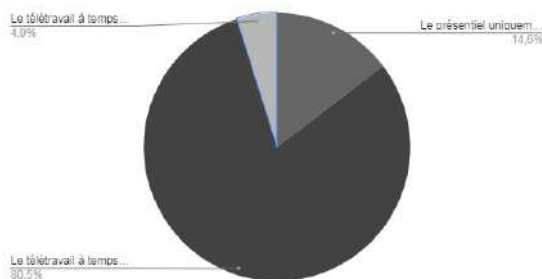


Fig. 3 Mode de travail souhaité en post-crise

2) Avantages et inconvénients du télétravail

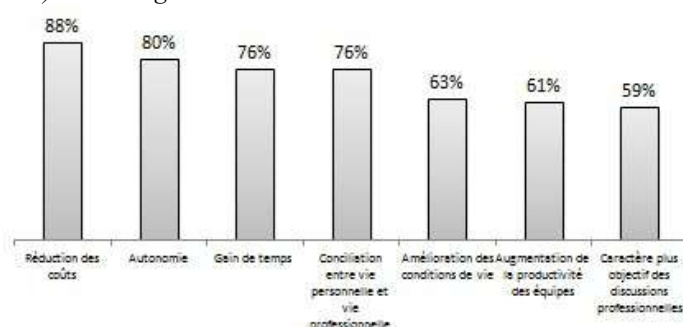


Fig. 4 Avantages du télétravail

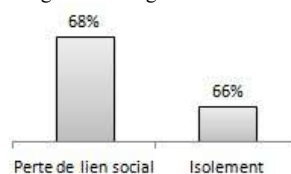


Fig. 5 Inconvénients du télétravail

3) Appréciation du Management en Télétravail



Fig. 6 Les raisons d'appréciation du management en télétravail par les employés en situation de crise

B. Les Dimensions du Bien-Être en Télétravail

1) Les émotions positives

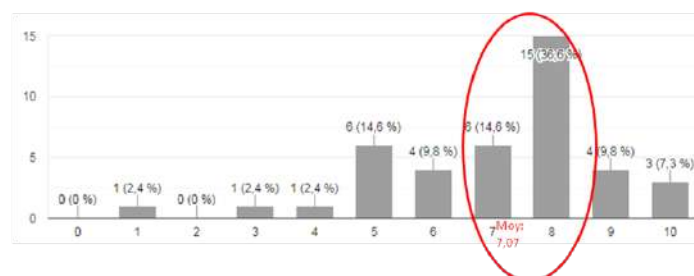


Fig. 7 Le bonheur au travail

Echelle de classement : 1 désigne l'émotion qui apporte le plus de bonheur et 7 désigne l'émotion qui vous en apporte le moins

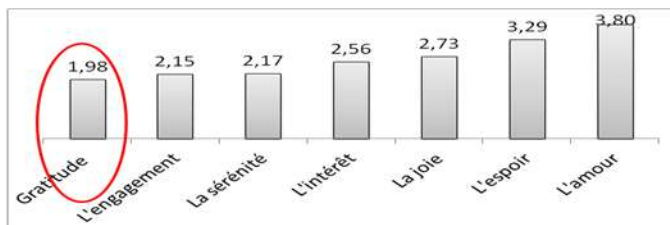


Fig. 8 Les facteurs de bien-être au travail

2) *L'Engagement*

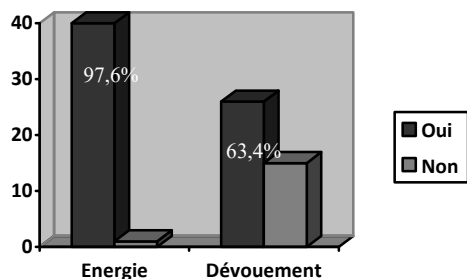


Fig. 9 Les dimensions de l'engagement au travail- Energie et Dévouement

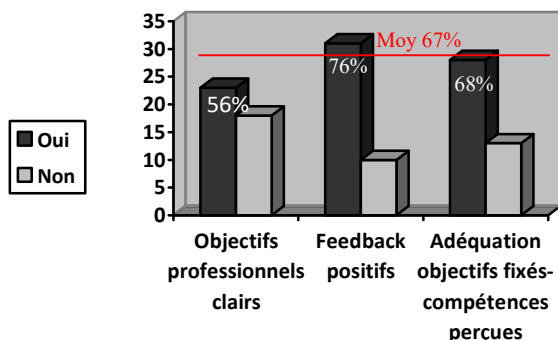


Fig. 10 Les dimensions de l'engagement au travail- Absorption

3) *Le sens et le but de la vie*

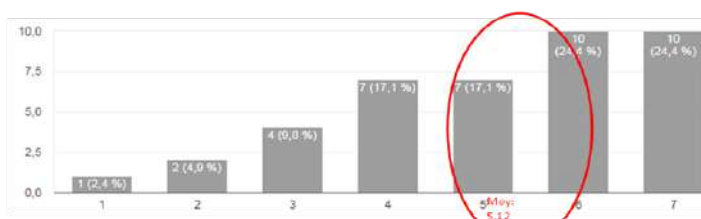


Fig. 11 Epanouissement au travail

4) *Les relations humaines*

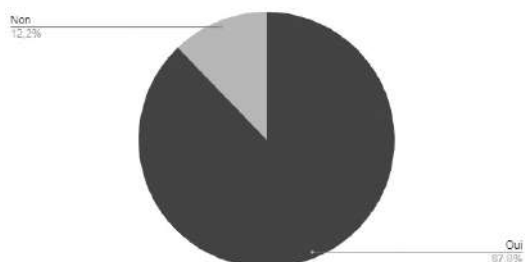


Fig. 12 Relation positive avec les collègues

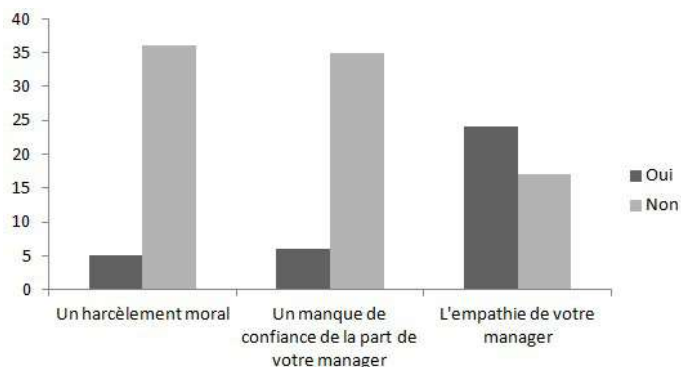


Fig. 13 Relation avec le manager

5) *L'accomplissement*

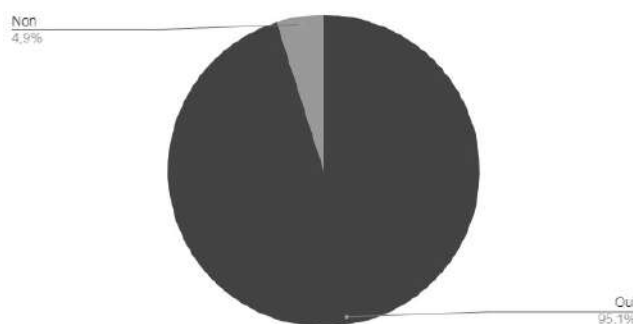


Fig. 14 Gain en autonomie

VII. DISCUSSION

L'analyse des pratiques managériales en situation de télétravail montrent que les managers accordent de plus en plus d'autonomie à leurs subordonnés et qu'ils font confiance à leurs équipes. Les dispositifs d'évaluation à distance ont bouleversé les pratiques traditionnelles de contrôle. Ainsi, le suivi au jour le jour a été abandonné au profit de pratiques privilégiant le management responsable et par la confiance. Les résultats montrent que nous allons vers un management plus humaniste en cohérence avec les pratiques préconisées par Peretti [6] et faisant valoir les principes de responsabilité, de confiance et d'autonomie recommandés.

Le télétravail renvoie à un sentiment de bonheur et d'épanouissement. Théoriquement, la joie vient de la stimulation et de la créativité intellectuelle, ainsi plus l'individu éprouvera des émotions positives dans sa vie professionnelle, plus il aura envie de persévérer et de relever des défis [4]. Le bien-être en situation de télétravail est fonction des cinq piliers avancés par Seligman ([4],[5]):

Les émotions positives: la verbalisation des gratitudes par les managers provoque des émotions positives qui renforcent leur bien-être au travail;

L'engagement: on retrouve cet aspect sous ses trois dimensions à savoir :

- l'énergie caractérisée par la volonté d'apprendre de nouvelles choses au travail ;
- le dévouement caractérisé par un investissement personnel important ;
- l'absorption mettant en avant la notion de « flow » ou d'immersion bienheureuse et caractérisée par des objectifs clairs du fait de discussions plus objectives en situation de télétravail, un feedback positif donné par le manager aux employés et enfin des tâches témoignant

d'un bon équilibre entre les défis visés et les compétences perçues.

Théoriquement, L'engagement favorise la résilience et augmente le seuil de résistance à la fatigue ([4], [5]).

Les relations humaines: l'expérience du télétravail a démontré l'empathie des managers ainsi que l'existence de collègues sur lesquels ils peuvent compter ce qui témoigne de relations humaines positives;

Le sens et le but de la vie: sur une échelle de 1 à 7, les répondants ont jugé que leur travail est plutôt épanouissant. Ces conclusions confirment que le travail procure aux répondants un sens et un but dans la vie.

Les accomplissements: ils se traduisent par un gain en autonomie ressenti par les employés.

On retrouve ainsi les 5 piliers énoncés par Seligman ([3], [4]) dans sa théorie du bien-être.

Les cadres et managers ressentent donc globalement un sentiment de bien-être général en situation de télétravail et 80,5% déclarent vouloir adopter un mode de travail hybride en post crise. Le refus d'un télétravail à temps plein est dû aux risques engendrés par le télétravail tels un sentiment d'isolement, une perte de liens sociaux; un manque de collaboration entre les équipes et un manque d'accompagnement de la part du manager en vue du développement de nouvelles compétences.

VIII. CONCLUSIONS

Malgré les effets négatifs de la crise sanitaire du Covid 19 tant sur le plan humain -décès, maladies- que sur le plan économique-perte d'emplois, fragilité sociale-, il semble, d'après les résultats de notre enquête, que cette crise sanitaire a permis une remise en question des modes de management au niveau des organisations au vu du nouveau mode de travail à distance.

L'étude a révélé que l'appréciation du télétravail et le sentiment de bien-être qui en découle sont fonction, entre autres, du mode de management pratiqué par la hiérarchie. Les organisations semblent avoir compris que le management humaniste est la clé de réussite dans ce contexte d'incertitude. La prédictibilité étant moins efficiente, les entreprises seront désormais obligées d'être plus flexibles et d'adopter un management basé sur la confiance, l'autonomie et la responsabilité.

Malgré les risques avérés du télétravail, l'enquête a affirmé que le mode de travail souhaité en post-crise est le travail hybride alternant la présence au bureau et le travail à distance. Cela est dû à l'état de bien-être général engendré par ce mode de travail.

Cette étude constitue donc une base de réflexion sur les actions managériales à entreprendre pour faire face à l'imprévu et répondre aux impératifs de l'entreprise tout en préservant le bien-être des équipes. L'objectif étant de mettre en place un cadre de travail suffisamment souple pour renforcer la productivité des employés et s'adapter aux besoins de tous.

RECONNAISSANCE

Nous souhaitons remercier tous les répondants au questionnaire qui ont fait part de leurs expériences et de leurs états d'âmes et qui ont grandement enrichi les résultats de cette recherche.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] M. Coenen et R.A.W. Kok, *Workplace flexibility and new product development performance: The role of telework and flexible work schedules*, European Management Journal, Elsevier, 2014, vol. 32, n°4, p.564-576.
- [2] T.R. Dahlstrom, *Telecommuting and Leadership Style*, Public Personnel Management, 2013, vol.42, n°3, p.438-451.
- [3] M. E. P. Seligman, *Learned Optimism: "How to Change Your Mind & Your Life"*, Pocket Books; Abridged edition, 1998, 319p.
- [4] M.E. P. Seligman, "Authentic happiness. Using the New Positive Psychology to Realize Your Potential for Lasting Fulfillment". New York : Free Press, 2002, 321p.
- [5] Seligman, M. E. P. *Positive psychology, positive prevention, and positive therapy*. In C. R. Snyder & S. J. Lopez (Eds.), 2002, *Handbook of positive psychology*, Oxford University Press, p. 3-9.
- [6] J.M. Peretti, « Gestion des ressources humaines », Ed. Vuibert, 2018, 304p.
- [7] E. Morin, *Nous devons vivre avec l'incertitude*, Le Journal, CNRS, 2020.
- [8] FMI, « Perspectives de l'économie mondiale », 2020, 214p.
- [9] HCP, « Note stratégique. Impact social & économique de la crise du covid-19 au Maroc », 2019.
- [10] DGE, « Le télétravail dans les grandes entreprises françaises. Comment la distance transforme nos modes de travail », synthèse du Ministre chargé de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie Numérique, 2012, 17p.
- [11] C.A. O'Reilly et M.L. Tushman, *Organizational Ambidexterity in Action: How Managers Explore and Exploit*, California Management Review, 2011, vol. 53, n°4, p.5-22
- [12] D. Olliver, « Manager le travail à distance et le télétravail, les bonnes pratiques des nouveaux modes de travail. Gereso, 2ème Edition, 2019, 266p
- [13] L. Cirardo, « Marque employeur : comment sortir gagnant de la crise du Covid-19 ? », Ebook Welcome to the Jungle, 2020
- [14] E. Brunelle, *Télétravail et leadership : déterminants des pratiques efficaces de direction*, Management international, 2010, vol. 14, n° 4, 2010, p. 23-35.
- [15] C. Ruiller, M. Dumas et F. Chédotel, *Comment maintenir le sentiment de proximité à distance ? Le cas des équipes dispersées par le télétravail*, Revue Interdisciplinaire Management, Homme & Entreprise, 2017, vol. 3, n°27, p.3-8.
- [16] J. Igalens et C. Pourquier, *Etude exploratoire sur le leadership responsable. Mise en perspective des modèles de Danone et d'Essilor*, Questions de management ?, vol. 23, p. 11-23.
- [17] Columbus Consulting (2020), *Pérenniser l'entreprise dans le contexte Covid-19* [En ligne]. Valable: <https://columbus-consulting.com/nos-publications/perenniser-lentreprise-dans-le-contexte-covid-19/>
- [18] World Economic Forum, « The future of jobs report », 2018, 147p
- [19] A. Maslow, *A Theory of Human Motivation*, Psychological Review, 1943, n° 50, p. 370-396
- [20] C ROGERS, « Le développement de la personne », Paris : Dunod, 1998, p.140
- [21] B.L. Fredrickson, *The role of positive emotions in positive psychology: The broaden-and-build theory of positive emotions*. American Psychologist, 2001, vol.56, n°3, p. 218-226.
- [22] Seligman, M. E. P. et Csikszentmihalyi, M. (2000). Positive psychology : An introduction. American Psychologist, 55, 1-14.
- [23] V. Dagenais-Desmarais et C. Privé, *Comment améliorer le bien-être psychologique au travail?*, Gestion, 2010, vol.35, n°3, p.69-77.
- [24] B.L. Fredrickson et M.F. Losada, *Positive Affect and the Complex Dynamics of Human Flourishing*, American Psychologist, 2005, vol. 60, n°7, p.678-686.
- [25] S. Frimousse et J.M. Peretti, *Les répercussions durables de la crise sur le management*, Question(s) de management 2020, vol.2, n°28, p.159-243

Publicités sur Internet et influences des comportements d'achats des consommateurs : limites du modèle de la connaissance de la persuasion

Pémon KOUADIO

*Institut Méditerranéen des Sciences de l'Information et de la Communication
18 rue de la Verveine 13310 Saint-Martin-de-Crau*

kouadiopemon@yahoo.fr

Résumé— Nous avons interrogé au cours d'entretiens semi-directifs 16 jeunes internautes pour connaître ce qu'ils pensent de la publicité sur Internet et ses influences. Nous avons atteint le seuil de saturation et analysé les données recueillies selon la méthode de l'analyse thématique. Les résultats montrent que les individus interrogés reconnaissent l'omniprésence des publicités sur Internet. En général, ils manifestent des attitudes négatives envers les publicités à l'exception de celles qui sont en rapport avec leurs centres d'intérêt et qui ne sont pas beaucoup répétées. Ils savent que les publicités ont la capacité d'influencer de manière non consciente. Cependant, ils ignorent que leurs attitudes et comportements à l'égard des objets publicisés peuvent être formés à partir des traces mnésiques provenant du traitement des publicités rapidement perçues et aussitôt oubliées. Ils pensent pouvoir résister à cette forme de persuasion clandestine.

Keywords— Réception ; Publicité sur Internet ; Influence non consciente ; Comportement d'achat ; Internaute ; e-commerce.

I. INTRODUCTION

Les organisations (gouvernements, entreprises, associations, etc.) qui accordent d'importants budgets à leurs communications publicitaires sur Internet, jettent-elles de l'argent par la fenêtre ? Pour plusieurs raisons, nous répondons par la négative car : le discours publicitaire domine sur le média Internet ; le budget alloué aux publicités sur Internet est en constante augmentation ; si ces organisations investissent énormément d'argent dans la publicité sur Internet, c'est certainement parce qu'elles ont compris l'importance de cette forme de communication de masse à visée persuasive dans leur management général (notoriété, vente, changement de comportement, adhésion, don, etc.) ; et enfin, un grand nombre d'études en sciences de gestion [1], en sciences de l'information et de la communication [2], [3] et en psychologie sociale [4] montrent que malgré la faible attention accordée aux publicités en général et, aux publicités sur Internet en particulier, celles-ci peuvent influencer de manière non consciente les attitudes et les comportements des consommateurs.

Relativement peu de travaux se sont focalisés sur les opinions des jeunes consommateurs sur les influences de la publicité sur Internet. Étant donné que les individus comprennent, interprètent et donnent sens aux publicités sur Internet auxquelles ils sont régulièrement exposés, nous voulons à travers cette étude qualitative aller plus loin dans la connaissance de la face cachée de la réception. L'objectif de

cette recherche est de mieux comprendre les connaissances que les internautes possèdent sur leurs propres connaissances de la réception des publicités sur Internet. L'enjeu, c'est de contribuer au développement des théories de la réception des publicités sur Internet dans un contexte de faible allocation d'attention et d'oubli rapide des publicités.

Pour ce faire, au cours d'entretiens semi-directifs, nous avons interrogé des jeunes consommateurs. Cette recherche exploratoire met en évidence l'influence non consciente des publicités sur Internet vues rapidement et aussitôt oubliées sur le comportement d'achat des internautes et montre les limites du modèle de la connaissance de la persuasion. Les résultats montrent que les individus interrogés ont connaissance que les publicités sur Internet ont la capacité d'influencer de manière non consciente. Cependant, ils ignorent que leurs attitudes et leurs comportements à l'égard des objets publicisés peuvent être formés à partir des traces mnésiques provenant du traitement de ces publicités rapidement perçues et aussitôt oubliées.

À travers cette recherche, nous élargissons ainsi la voie à l'approfondissement des travaux sur la réception des publicités. Après avoir indiqué les implications managériales et sociétales, ainsi que les limites de recherche, nous ouvrons de nouvelles perspectives de recherche sur les médias et la communication persuasive.

II. CADRE THÉORIQUE

A. Le contexte socio-économique de la publicité sur Internet

Parallèlement à l'augmentation rapide du nombre d'utilisateurs d'Internet en France et dans le monde, il semble impossible aux annonceurs d'élaborer un plan de communication publicitaire sans donner la priorité à la publicité sur Internet. En effet, le média Internet séduit efficacement les annonceurs. Ces derniers représentent la publicité sur Internet comme « un moyen pour obtenir un lien plus direct avec les consommateurs, pour toucher des individus dans le but d'obtenir un retour immédiat et mesurable » [5]. Ainsi, cherchent-ils à y occuper le plus d'espace sur Internet en investissant massivement sur des sites à forte attractivité d'internaute. Par conséquent, pendant que les ressources des médias traditionnels (télévision, radio, presse, cinéma, affichage) rencontrent une baisse sensible en termes d'investissements, dans de nombreux pays tels que la Chine, les États-Unis, l'Angleterre et la France, on observe une

croissance (pas forcément continue) du budget alloué à la publicité en général et à la publicité sur Internet en particulier. Malgré une atmosphère d'incertitude sur l'efficacité de la publicité sur Internet, généralement provoquée par les annonceurs qui préfèrent un effet immédiat de la publicité au détriment d'un effet reporté, ces données attestent que c'est un secteur qui est au beau fixe et qui accroît son avance sur les médias traditionnels.

B. Les types d'exposition publicitaire et d'effet étudiés en communication médiatique persuasive

Selon Courbet et Fourquet-Courbet [6], dans un contexte d'influences publicitaires, il est possible de distinguer trois types d'exposition publicitaire : l'exposition consciente sans oubli, l'exposition non consciente (ou subliminale) et l'exposition consciente avec oubli.

Dans le cas de l'exposition consciente sans oubli, l'individu a conscience de l'épisode d'exposition. Au moment de juger ou d'évaluer l'objet publicisé, il utilise des processus et mécanismes qui sont sous son contrôle afin de tenter de manière intentionnelle, de récupérer l'information traitée lors de la phase d'exposition aux publicités. Dans un tel contexte, cet individu parvient à rappeler ou reconnaître le stimulus qui a fait l'objet de publicité. L'étude de ce type d'exposition publicitaire nécessite que l'accent soit mis sur le souvenir conscient qui constitue la condition indispensable à l'efficacité publicitaire.

L'exposition publicitaire non consciente (ou subliminale) fait référence à des informations présentées sous le seuil de perception de la conscience. En règle générale, l'individu qui est confronté à ce type d'exposition ne voit pas ou ne perçoit pas le message. Comme le dit Channouf [7], cet individu est triplement non conscient : il est non conscient d'avoir perçu le message, non conscient du traitement du message et non conscient que le message perçu et traité sans conscience peut avoir une influence sur son jugement ou son comportement.

L'exposition consciente avec oubli part du principe que les rencontres du consommateur avec la publicité sur Internet sont de plus en plus rapides, zappées, esquivées. Le consommateur ne porte généralement qu'une faible attention aux publicités sur Internet, considérées comme de l'information non pertinente pour sa tâche principale. Cette succession de contacts rapides et désintéressés ne laisse pas de souvenir mémoriel conscient car, quelques instants après l'exposition, le consommateur oublie rapidement les informations contenues dans le message publicitaire (nom de marque et produit commercialisé, par exemple). Il peut être conscient de percevoir globalement ou partiellement le message publicitaire. En revanche, il peut ne pas être conscient des mécanismes automatiques de mémorisation de ce message. Même s'il évite délibérément les publicités, plusieurs études ont montré que le consommateur traite de manière automatique le contenu informationnel de ces publicités. Même oubliées, ces publicités peuvent avoir une influence sur son attitude ou son comportement plusieurs jours après l'exposition publicitaire [8; 9; 4]. Les effets des publicités se manifesteraient donc en dehors de tout souvenir conscient.

C. Le rôle de la mémoire implicite dans le traitement des publicités sur Internet

Dans la vie quotidienne, il est possible de constater que nombreuses sont les situations où les consommateurs accordent peu d'attention aux publicités auxquelles ils sont exposés sur Internet. Et comme l'attention apparaît comme un régulateur de l'activité cognitive, le cerveau de l'individu n'est plus vraiment disponible pour traiter de manière consciente et approfondie ces stimuli publicitaires. Ainsi, bien que perçues, ces publicités sont rapidement oubliées. Cependant, selon le degré d'attention, elles sont plus ou moins encodées et stockées de manière automatique en mémoire implicite [10] grâce à des processus de traitement automatique qui ne demandent pas beaucoup d'efforts et qui ne consomment pas beaucoup d'attention.

Des mesures implicites (reposant par exemple sur le temps de réponse des participants), plus sensibles que les mesures habituellement utilisées dans les études sur les effets de la publicité, ont montré que les publicités sur Internet laissent des traces non conscientes en mémoire implicite, globalement favorables à la marque, trois mois après l'exposition, alors que les personnes interrogées étaient certaines, à tort bien entendu, qu'elles n'avaient jamais vu la marque auparavant [9].

La mémoire implicite est plus proche des prédispositions comportementales de l'individu qui reçoit en permanence des informations médiatiques persuasives.

D. Le modèle de la connaissance de persuasion

Selon le modèle de la connaissance de la persuasion proposé par Friestad et Wright [11], l'habitude de voir les publicités favorise la création de « raccourcis » mentaux pour y faire face. Ainsi, à chaque fois que le consommateur rencontre des publicités, il y a une activation automatique de trois structures de connaissances : ce qu'il sait de l'émetteur du message ; ce qu'il sait du sujet à proprement parler ; et ce qu'il sait des techniques de persuasion. Lorsque la connaissance de la persuasion est activée, le consommateur peut adopter un type de traitement plus critique et évaluer le message persuasif avec scepticisme. Ce qui entraînerait une diminution de la persuasion caractérisée par une baisse d'attention et d'appréciation des messages publicitaires et une baisse des intentions d'achat [12]. Lorsqu'il n'est pas conscient de l'intention de persuasion, sa pensée et son comportement sont susceptibles de différer de la réaction qu'il aurait donnée s'il avait reconnu l'intention de persuasion [13].

Des recherches ont affirmé que les personnes sont plus susceptibles d'activer et d'utiliser leurs connaissances en matière de persuasion lorsqu'elles traitent un message de manière élaborée. Or la récupération et l'application des connaissances de persuasion nécessitent un traitement complexe qui sollicite une grande attention au message.

Par conséquent, les consommateurs doivent être conscients d'une tentative de persuasion avant de pouvoir activer leur connaissance de la persuasion. Cette résistance consciente prônée par le modèle de la connaissance de persuasion aurait-

elle un impact sur les influences non conscientes des publicités sur Internet?

III. CADRE MÉTHODOLOGIQUE

La méthode qualitative est particulièrement appropriée pour appréhender et rendre compte des opinions des consommateurs sur les publicités sur Internet et ses influences.

A. Profil des interviewés

Pour saisir le point de vue des consommateurs, nous avons mené les entretiens semi-directifs à l'aide d'un guide d'entretien. Nous avons interrogé 16 étudiants de premier cycle universitaire (9 femmes et 7 hommes âgés de 18 à 25 ans), tous inscrits à l'Université d'Aix-Marseille. Cette population est particulièrement intéressante à étudier par rapport à notre thématique car, cette génération est celle qui est plus exposée à la publicité sur Internet. Ils passent en moyenne quatre heures de navigation sur Internet. Ils consultent la plupart du temps sur des sites Internet qui diffusent énormément de publicité (réseaux sociaux numériques, les chaînes de divertissement musical ou des sites Internet de chaîne de télévision). Par ailleurs, ces jeunes étudiants ont reçu très peu d'enseignement sur les techniques de communication publicitaire et de ce fait, sont peut-être plus à même de développer des « opinions naïves ».

Les données recueillies ont été enregistrées et retranscrites intégralement puis évaluées lors d'une première lecture afin d'obtenir une compréhension préliminaire du contenu. Cette retranscription a été l'occasion de se replonger dans les propos des personnes interviewées. Déjà, à partir du quatorzième entretien, nous avons remarqué que le seuil de saturation théorique était atteint, c'est-à-dire que la suite des entretiens ne fournissait aucune information nouvelle. La durée moyenne des entretiens est 43'27''.

B. Procédure de la collecte des données

L'entretien proprement dit commence par une mise en situation de navigation car, s'il est possible de considérer le récepteur en contact avec le discours médiatique comme un sujet social pensant et sensible (affectif), la réception doit être étudiée en direct, au moment même du contact avec le média. Ainsi, nous faisons savoir aux participants qu'ils vont vérifier l'attractivité et la pertinence d'un site Internet portant sur le « coaching étudiant » avant sa mise en ligne effective. La lecture dure en moyenne cinq minutes. Pendant la lecture, ils sont exposés à des bannières publicitaires présentant des produits de marques inédites. Lorsque la lecture est terminée, nous leur demandons d'évaluer la qualité du site Internet à travers un questionnaire papier qui ne sert qu'à attirer leur attention sur la qualité du site Internet et non les publicités. Après avoir terminé le remplissage du questionnaire, nous les remercions et nous passons à la deuxième phase de l'étude. Celle-ci consiste à poser les questions du guide d'entretien. Nous leur avons demandé de s'exprimer librement et sans se censurer dans un discours sur la persuasion publicitaire.

Au cours de la troisième phase, les sujets avaient eu la possibilité d'effectuer des achats sur un site d'e-commerce. Ils

pouvaient acheter des produits (du petit matériel de bureautique) vendus soit par les marques publicisées, soit par d'autres marques non publicisées.

C. L'analyse thématique comme méthode de traitement des données

Pour explorer notre corpus collecté sur le terrain, nous avons délibérément opté pour l'utilisation de l'analyse thématique qui constitue une technique parmi l'ensemble disparate des techniques que comporte la méthode d'analyse de contenu.

Nous sommes conscients que la tâche de thématization bénéficie de l'apport d'un ensemble de logiciels d'aide à l'analyse qualitative de données, entre autres Alceste, Tropes, Iramuteq, Nvivo, Sonal, etc. Bien que l'usage de ces logiciels soit très utile surtout lorsque les données sont volumineuses, dans une optique d'efficacité, d'aisance, nous optons pour le support papier, considéré comme le moyen traditionnel par excellence pour l'analyse thématique d'un corpus discursif. Sur nos supports papiers, sont identifiés et notés au fur et à mesure de la lecture de notre corpus. Ensuite, nous les regroupons et si le cas le nécessite, certains thèmes sont fusionnés. Enfin, intervient l'arbre thématique, qui va permettre de hiérarchiser les divers thèmes sous forme de thèmes centraux. Après cette opération centrale de thématization, nous allons porter notre attention sur les thèmes généraux identifiés, à partir desquels il conviendrait désormais d'extraire le sens des opinions sur la publicité sur Internet et ses influences. Ce mode d'inscription est intéressant car, les opérations de sélection de passages, de recherche ou de regroupement par exemple, sont facilitées.

IV. RÉSULTATS ET DISCUSSIONS

A. Une faible allocation d'attention aux publicités sur Internet

L'attention est la principale contrainte qui rend difficile l'accès au chemin qui conduit à la persuasion publicitaire. La plupart des individus interrogés affirment allouer peu d'attention aux publicités qui s'affichent pendant leurs activités de navigation « *le temps de pouvoir cliquer pour qu'elle disparaisse* » (Participant 10).

L'attention envers les publicités en ligne est de plus en plus limitée lorsque les individus sont conscients de la stratégie de persuasion. Avec l'expérience de navigation acquise « *avec le temps, à force d'être sur Internet* » (Participant 1), les programmes scolaires et universitaires (« *on a eu aussi des cours là-dessus* », participant 10), les programmes médiatiques (« *j'ai vu des documentaires, qui parlaient un peu des techniques de marketing* », participant 6), les lectures personnelles (« *les livres ça aide pas mal pour se faire une opinion, une critique là-dessus* », participant 7), ils ont appris à développer des connaissances plus ou moins intuitives afin de déceler ces techniques à visée persuasive.

Étant donné que les individus accordent une faible attention aux messages publicitaires, ces messages souffrent d'un déclin

rapide dans leurs mémoires. Par exemple, en début d'entretien, ils ont été exposés à trois bannières publicitaires de marques différentes. Aucun n'a été capable de rappeler ces marques. L'oubli serait donc une contrainte importante de la persuasion publicitaire. Un peu plus de la moitié des individus en ont fait mention au cours des entretiens. Pour eux, ce manque d'attention est principalement dû au fait qu'ils ne manifestent aucun intérêt envers les messages publicisés car, une bonne partie de ces publicités digitales ne répondent pas forcément à leurs besoins immédiats ou ne correspondent plus à leurs besoins, ou encore ne correspondent pas à leur valeur : « *si je ne m'en rappelle pas, c'est pas quelque chose qui était pertinent pour moi* » (Participant 1).

L'attention portée aux messages est souvent plus importante lorsque les individus perçoivent que le message est pertinent. Dans la majorité, ils sont favorables aux publicités qui répondent à leurs besoins. Si plus de la moitié des individus font référence au manque de pertinence, c'est bien un élément qui confirme que même ignorées les publicités sont quand même vues. Cependant, la quantité d'efforts cognitifs qu'ils sont disposés ou capables de déployer pour traiter les messages persuasifs varie considérablement selon l'intérêt accordé à ces messages.

B. Des attitudes majoritairement négatives envers les publicités

Lorsque les internautes naviguent sur Internet, ils ne s'attendent pas forcément à rencontrer des publicités. La majorité des individus interrogés trouvent que la publicité sur Internet est très intrusive. Les raisons évoquées sont l'exposition « forcée » aux publicités à travers l'apparition soudaine des bannières, l'ouverture automatique de certaines pages publicitaires et des bannières publicitaires qu'ils ne peuvent pas immédiatement ignorer. Pour eux, les publicités interrompent la tâche de navigation. En dehors du fait qu'elles les déconcentrent, ces interruptions intempestives leur font aussi perdre du temps car, elles ralentissent l'accès à l'information recherchée : « *ça se met au milieu de quelque chose, d'une recherche ou dans un épisode d'une série, et ça nous fait perdre, je sais pas 30 ou 40 secondes de notre vie, je sais pas* » (Participant 5). Il faut souligner que selon les individus et les circonstances dans lesquelles cette répétition se produit, cela fait émerger en eux des excitations endogènes, c'est-à-dire des affects, plus ou moins violents : « *les pubs, c'est un truc ça rend fou ça.* » (Participant 7).

Au cours de leurs activités de navigation sur Internet, les jeunes internautes pensent rencontrer entre 10 et plus de 10.000 stimuli publicitaires par jour. Pour eux, ce sont surtout les répétitions qui font grimper ces chiffres. Sur certains sites Internet, leur expérience a montré que ce sont parfois les publicités pour les mêmes marques qui reviennent. Cette surabondance des publicités ainsi que la répétition accrue de certaines d'entre elles provoque des attitudes négatives envers les publicités caractérisées par l'ennui (« *on voit ça tout le temps, sur chaque page. C'est lassant* », participant 3) ; la gêne (« *ça nous gêne pour naviguer* », Participant 5) ; l'agacement (« *moi ça m'agace* », participant 16) ; le

sentiment de privation de liberté (« *ça m'embête que ça se présente à moi sans que je décide ou voilà* », participant 11) ; la sensation d'être agressé (« *si c'est trop poussé, je me sens un peu trop attaqué* », participant 13) ; et la colère (« *ça m'énerve* », participant 2).

Les internautes considèrent qu'ils s'ennuient avec les publicités sur Internet qui sont généralement les mêmes, donc répétitives et redondantes. Ils déclarent ne rien apprendre de nouveau, par conséquent ils finissent par s'en lasser. En effet, l'information publicitaire reçue est considérée comme déjà connue, totalement prévisible. Elle suscite par la répétition, un effet de monotonie insatisfaisante, apporte peu d'informations et finit très rapidement par désintéresser les internautes. L'attention à l'égard de la publicité devient faible, par conséquent pourrait conduire à une baisse de l'efficacité de la publicité. Ces réactions affectives négatives sont encore plus prononcées lorsqu'ils sont concentrés à faire une tâche qui est très importante à leurs yeux. Elles peuvent porter atteinte à l'image des marques car, les internautes peuvent l'associer à ces émotions négatives.

Le son produit par les publicités sur Internet constitue un élément déclencheur d'attitude négative envers les publicités digitales. Les publicités sonores provoquent parfois des surprises désagréables surtout lorsqu'elles s'activent automatiquement. Ainsi, pour ne pas être dérangé par ces publicités non sollicitées, la plupart des internautes désactivent le son sur leurs ordinateurs. De façon permanente, certains mettent leurs ordinateurs sur le mode silencieux : « *on va mute l'ordinateur pour ne pas être dérangé dans notre lecture* » (Participant 8).

Lorsque l'internaute est excédé par les publicités, il essaie de trouver les solutions alternatives pour prévenir l'affichage des publicités. L'opération consiste généralement à installer un module qui bloque l'apparition des bannières publicitaires. Les avantages sont notamment l'amélioration des performances et de la vitesse, l'utilisation de moins de bande passante (en ne téléchargeant pas de publicité) et la prévention des risques d'infection par des logiciels malveillants. Certains ont tenté de le faire (« *j'ai été tenté d'ajouter un module pour bloquer les publicités et vraiment je suis réfractaire à ce mode de communication.* », participant 14), d'autres ont échoué en essayant de l'installer (« *j'ai essayé d'en mettre mais ça marche pas* », participant 10). Cependant, un plus grand nombre a pu le faire. Parmi les 16 personnes que nous avons interrogées, il y en a 10 qui en ont installé (5 hommes et 5 femmes). Cet outil fonctionne plus ou moins correctement selon les sites Web visités et les attentes des utilisateurs. Certains sont complètement satisfaits de son utilisation.

Ils trouvent la navigation plus agréable (« *c'est plus sympa pour naviguer* » participant 5) car quel que soit le site visité, ils ne sont pas exposés à des publicités (« *je n'ai pas de pub sur mon ordinateur parce que j'ai installé un bloqueur de pub* », participant 9). Il semblerait que ça fonctionne sur des sites qui foisonnent de publicité (« *je vais sur des sites qui des fois proposent beaucoup de publicité, [...] de téléchargement illégal. Et du coup, c'est vraiment utile* », participant 6). Cependant, d'autres en sont partiellement satisfaits car, le

bloqueur de publicité n'arrive pas à toutes les filtrer. Certains éditeurs de site Web ont trouvé des solutions pour contrecarrer cet outil qui les empêcherait de réduire le nombre d'expositions publicitaires des individus qui fréquentent leurs plates-formes. Ainsi, malgré l'installation du bloqueur de publicité, « *il y a toujours des pubs qui se glissent toujours* » (participant 8), « *il y a des publicités qui apparaissent* » (participant 15). L'un des participants en semble déçu (« *j'ai Adblock qui filtre un maximum, mais qui n'est pas non plus efficace* », participant 14). De plus, l'accès à certains sites Web nécessite la désinstallation obligatoire de ce module.

En dehors de ces comportements d'évitement induits par les réactions affectives négatives, certains individus sont tout de même indulgents envers les publicités sur Internet lorsque celles-ci sont en concordance avec le centre d'intérêt (13/16), agissent positivement sur l'émotion (9/16) et utilisent un contenu textuel, imagé et graphique simple et compréhensible (8/16) avec des couleurs (8/16) et un son agréable (6/16). Une minorité est plutôt en faveur des publicités digitales qui s'affichent dans un contexte de divertissement (3/16) et qui proposent des offres commerciales promotionnelles (3/16). Ces attitudes positives ne représentent que 6,66 % de l'ensemble des énoncés du corpus.

C. Des influences non conscientes des publicités sur Internet sous-estimés

C'est la thématique qui a remporté le plus grand nombre d'énoncés (33,11 %) par rapport aux autres thèmes.

Moins de la moitié des individus interrogés pensent que pour parler d'influence publicitaire, il faudrait une mémorisation explicite des stimuli publicitaires car, les faibles traces laissées par les perceptions rapides des publicités ne sont pas assez fortes pour avoir une influence sur le comportement. Par conséquent, l'influence des publicités est surtout consciente.

Ils pensent mémoriser plus facilement les publicités associées à la musique plaisante, les publicités avec des contenus inappropriés, mais surtout celles qui sont répétées plusieurs fois. En revanche, ils sont plus de la moitié à penser que malgré la perception rapide des publicités, sans effort délibéré, le cerveau arrive à stocker certaines informations centrales ou périphériques du contenu publicitaire. Ainsi, sans même cliquer sur la bannière publicitaire pour en savoir plus sur le contenu, le fait de voir apparaître la même publicité laisserait des traces dans la mémoire à leur insu et pourrait y rester pendant un long moment. Ils affirment que ces traces mémorielles ont la capacité d'influencer leurs comportements.

Pour ce qui est de l'influence des contenus principaux de la publicité (mot, image et son), nos interviewés sont majoritaires à penser que l'image (13/16) a une meilleure influence que le mot (3/16) et le son (1/16). Selon eux, plusieurs raisons justifient cette supériorité de l'image. La première est la facilité de perception. Ils stipulent que l'image attire facilement l'attention car de manière spontanée, le stimulus attire le regard et ses éléments périphériques tels que la couleur, le design y contribuent fortement. De plus, ils avancent que l'image est plus facile à retenir et à rappeler (« *je*

retiens plus ce que je vois », participant 15 ; « *ça saute aux yeux et ce qu'on voit ça s'inscrit dans le cerveau* », participant 2 ; « *c'est visuel et quand on balaie quelque chose du regard, on ne fait pas attention à ce qu'on voit mais le cerveau, il enregistre.* », participant 1). Par ailleurs, l'image leur permet de mieux juger l'objet publicisé car outre le fait de se « projeter plus facilement » (participant 5), elle leur « permet justement d'avoir plus confiance, à force de la voir » (participant 11). Tandis que le mot arrive en deuxième position, ils le considèrent comme un stimulus qui nécessite un effort cognitif plus élevé que l'image. Bien que certains reconnaissent que la lecture peut se faire de manière automatique, d'autres individus pensent qu'il faut prendre le temps de le lire (« *le mot, je ne suis pas sûre que ce soit le plus impactant. Il faut prendre le temps de le lire.* », participant 2). Bien que le son puisse facilement attirer positivement l'attention des internautes lorsqu'il s'agit par exemple d'une musique « *douce, calme* » (participant 13) ou « *entraînante* » (participant 3), il est moins apprécié que l'image et le mot.

À l'unanimité, les individus pensent que la publicité influence le comportement des individus. Ils invoquent plusieurs raisons à cela. La première est relative à la croissance continue des investissements publicitaires. Pour certains internautes, les annonceurs n'investiraient pas autant d'argent dans la publicité si celle-ci ne leur permettait pas d'avoir des avantages en retour. Une autre raison est le fait que l'influence peut se produire à long terme et, ce, de manière non consciente que la perception soit subliminale (sous le seuil de conscience) ou infraliminale (au-dessus du seuil de conscience). Et comme ils ne sont pas toujours en situation d'« analyse », ils avouent tomber toujours dans le piège de la publicité malgré leur connaissance de la persuasion. Cela est d'autant plus facile pour les produits de faible implication. Cependant, une minorité ayant plus confiance en leur résistance affirme ne pas être victime de la persuasion publicitaire. Ils pensent que la publicité ne fonctionne pas avec eux, mais exerce plutôt une influence sur les « autres ».

À l'issue de nos entretiens, nous avons demandé aux participants d'effectuer un acte d'achat « réel » sur un site d'e-commerce. Dans l'ensemble, il y a eu une tendance pour les marques très connues comme *Eastpak*, *Uhu* et *Bic*. Ils ont justifié leur choix par le fait que ce sont des marques connues. Cependant, pour les marques non connues, auxquelles ils ont été exposés en début d'entretien et dont ils ont été incapables de rappeler, ils justifient leur choix par des éléments périphériques comme l'esthétisme. Cette justification confirme l'idée de fausse attribution. Celle-ci va conduire les individus à évoquer des causes acceptables et valorisées. Ils croient en ces causes dans la mesure où ils ignorent totalement ce qui les pousse à agir et à persister inégalement dans certaines conduites.

V. CONCLUSION

Les consommateurs sont nombreux à affirmer que leurs décisions de consommation, par exemple, sont prises en fonction des marques connues et familières. Pourtant, une simple expérience menée pendant l'entretien a démontré qu'il

existe un écart entre ce qu'ils pensent et ce qu'ils font réellement. Il est donc méthodologiquement erroné d'utiliser les affirmations des individus, aussi bien en ce qui concerne leurs attitudes qu'en ce qui concerne leurs critères comportementaux, comme variables pour faire des prédictions. C'est pourquoi cette recherche ouvre la voie à l'approfondissement des travaux menés sur l'influence non consciente des stimuli publicitaires. Ces travaux expliquent qu'une grande partie des messages publicitaires rencontrés et traités avec une faible allocation d'attention influencent de manière implicite le comportement des individus.

Comme implications managériales, dans la mesure de l'efficacité publicitaire, il est intéressant de souligner que le nombre de clics ne justifie pas forcément l'efficacité publicitaire. En effet, les producteurs devraient plutôt se concentrer sur le nombre de vues car, les recherches utilisant des techniques de suivi oculaire ont montré que même perçues rapidement, les publicités laissent des traces de manière implicite et peuvent influencer l'attitude et le comportement de l'individu plusieurs jours voire plusieurs mois après la phase d'exposition alors même que ce dernier n'en a aucun souvenir [14].

Comme implications sociétales, bien que ces processus de traitement automatique des messages publicitaires permettent d'économiser de précieuses ressources cognitives conscientes dans un monde où les individus sont bombardés d'informations, un individu averti des mécanismes de persuasion des publicités pourrait mieux élaborer ses prises de décision. Cette recherche pourrait contribuer à l'ouverture d'un débat citoyen sur la liberté des individus à accepter ou refuser de recevoir la publicité. Nous partons du principe que dans une démocratie, les citoyens ont le droit de savoir comment ils peuvent se faire influencer de manière non consciente par les publicités, qu'elles soient commerciales, politiques ou d'utilité sociale.

Au niveau des limites, nous pensons que la méthode qualitative ne donne accès qu'aux processus cognitifs et cognitions que les individus peuvent verbaliser. Construire des connaissances à partir de la méthode de l'introspection ne conduit pas à établir des connaissances valides car, les raisons que donnent les personnes pour expliquer leurs propres conduites ne sont pas forcément les bonnes. Le protocole particulier que nous avons introduit dans cette étude montre qu'ils ne peuvent pas verbaliser un certain nombre de processus cognitifs, ni accéder par introspection à ces processus cognitifs. Les résultats sont donc dépendants de la capacité des individus à utiliser et maîtriser le langage pour exprimer leurs actes, leurs pensées et leurs métacognitions de manière fidèle. De plus, bien qu'on ait atteint le seuil de saturation, cette étude qualitative ne vise pas la représentativité de la population car, les personnes interrogées sont exclusivement des étudiants de l'Université d'Aix-Marseille. Ce qui empêche la généralisation des résultats.

Comme perspective de recherche, nous encourageons les chercheurs à aller plus loin, en utilisant une méthodologie

mixte (par exemple, la méthode expérimentale et la méthode qualitative) pour étudier l'influence des publicités sur Internet vues rapidement et aussitôt oubliées sur les choix et décisions des individus.

REFERENCES

- [1] C.L. Ackermann et J.-P. Mathieu, "De l'attitude implicite et de sa mesure : fondements et pratiques en comportement du consommateur", *Recherche et Application en Marketing*, vol.30(2), pp.58-81, 2015
- [2] P. Kouadio, D. Courbet, "Implicit influences of digital advertising on behaviour, 7 days later", In *Digital society as cultural and historical context of human development*, pp.444-449, 2020. Disponible sur <https://www.elibrary.ru/item.asp?id=42876493>
- [3] F. Arendt, T. Northup, T. and L. Camaj, "Selective exposure and news media brands: Implicit and explicit attitudes as predictors of news choice", *Media Psychology*, pp.1-18, 2017.
- [4] S. Topolinski, S. Lindner and A. Freudenberg, "Popcorn in the cinema: oral interference sabotages advertising effects", *Journal of Consumer Psychology*, vol. 24 (2), pp.169-176, 2014
- [5] S. De Iulo, *Étudier la publicité*, PUG, Grenoble, 2016
- [6] D. Courbet and M.-P., Fourquet-Courbet, "Non-conscious effects of marketing communication and implicit attitude change : state of research and new perspectives" *International Journal of Journalism & Mass Communication*, vol.1, pp.103, 2014.
- [7] A. Channouf, *Les influences inconscientes : De l'effet des émotions et des croyances sur le jugement*, Armand Colin, Paris, 2004.
- [8] P. Kouadio et D. Courbet, "Influences « non conscientes » de la publicité digitale sur le comportement d'achat : quels effets de l'image et des mots ?" In *4ème Colloque International de Psychologie Sociale de la Communication : "De la communication interpersonnelle aux interactions virtuelles"*, Metz, France, 2019
- [9] D. Courbet, M.-P., Fourquet-Courbet, R. Kazan and J. Intartaglia, "The Long-term Effects of E-advertising. The Influence of Internet Pop-ups Viewed at a Low Level of Attention in Implicit Memory" *Journal of Computer-Mediated Communication*, vol.19(2), pp.274-293, 2014.
- [10] D. Schacter, "Implicit Memory : History and Current Status" *Journal of Experimental Psychology: Learning, Memory and Cognition*, vol.13 (3), pp.501-518, 1987.
- [11] M. Friestad and P. Wright, "The Persuasion Knowledge Model: how people cope with persuasion attempts", *Journal of Consumer Research*, vol.21(1), pp.1-31, 1994.
- [12] N.J. Evans, J. Phua, J. Lim and H. Jun, "Disclosing Instagram Influencer Advertising: The Effects of Disclosure Language on Advertising Recognition, Attitudes, and Behavioral Intent," *Journal of Interactive Advertising*, vol.17:2, pp.138-149, 2017,
- [13] M. Mayrhofer, J. Matthes, S. Einwiller and B. Naderer, "User generated content presenting brands on social media increases young adults' purchase intention", *International Journal of Advertising*, vol.39:1, pp.166-186, 2020.
- [14] D. Courbet, M. Vanhuele et F. Lavigne, "Les effets persuasifs de l'épublicité perçue « sans conscience » en vision périphérique : Implications pour des recherches sur la réception des médias" *Questions de Communication*, vol.14, pp.197-209, 2008

La Coopétition et les Pôles de Compétitivité

Ouassim LEZGHED^{#1}

^{#1}Institut Supérieur de Gestion
(ISG)

Tunis, Tunis

^{#1}Lez.ouassim@gmail.com

Said GATTOUFI^{#2}

^{#2}Institut Supérieur de Gestion
(ISG)

Tunis, Tunis

^{#2}algattoufi@yahoo.com

Abstract— Ce travail vise une contribution en matière des travaux de recherche en stratégie des entreprises sous deux notions clés. D'une part, la coopétition comme stratégie hybride qui regroupe paradoxalement compétition et coopération, de l'autre, le pôle de compétitivité comme modèle de développement territorial. Notre lecture fait ressortir que le modèle de pôle de compétitivité, représente un terrain d'étude prometteur pour la coopétition vu son potentiel de répondre à la spécificité de cette stratégie.

Keywords—Coopétition, Pôle de Compétitivité

I. INTRODUCTION

Dans la course à la compétitivité et le développement, les organisations peuvent s'orienter vers divers modèles ou politiques instaurés par les états ou les zones géographiques de leur implantation. Parmi les modèles de développement territorial nous distinguons les pôles de compétitivité qui visent le développement ou la promotion d'un secteur ou d'une région. Dans cette optique, il n'est plus question de considérer le pôle de compétitivité comme simple structure dotée de moyens mais d'élargir notre vision vers d'autres perspectives qui peuvent intéresser les recherches sur les stratégies des organisations.

Les sciences de gestion s'intéressent à plusieurs sujets où la stratégie des firmes occupe une place importante dans les recherches effectuées. La stratégie des firmes qui était depuis longtemps positionnée au sein d'une polarité, a fait l'objet d'une mutation vers une considération des rapprochements hybrides entre organisations. Ce rapprochement qui est appelé "Coopétition" représente un sujet de recherche de choix vu le paradoxe qui l'entoure. Dès lors, les recherches effectuées sur la coopétition et qui portent sur les firmes précisément, nécessitent un terrain d'étude de qualité afin de pouvoir apprécier les interactions hybrides en toute leur complexité.

A travers cette réflexion et tout au long notre travail, nous allons essayer d'apporter une réponse à la problématique suivante: **Pourquoi le pôle de compétitivité comme terrain d'étude de la coopétition ?**

Afin de répondre à notre questionnement, il est essentiel de situer notre lecture par rapport aux deux notions de coopétition et celle de pôle de compétitivité. Premièrement, nous allons présenter la coopétition à travers le passage de la vision classique vers une reconsidération des orientations hybrides. Dans un second temps, nous allons présenter le modèle des pôles de compétitivité en le positionnant par rapport au concept général de cluster. Troisièmement, nous allons aborder le potentiel des pôles de compétitivité comme terrain d'étude de la coopétition. Au final, nous allons conclure et proposerons des voies de recherches pour de futures études sur le sujet.

II. LA STRATEGIE DE COOPETITION

Il est à noter que l'idée qui dominait les sciences de gestion en générale, et les études sur les stratégies des firmes spécifiquement, c'est de considérer la concurrence et la coopération comme opposées où l'une est le contraire de l'autre. De ce fait, les firmes dans leur orientation stratégique, devaient faire un choix entre une orientation compétitive ou bien une orientation coopérative. La polarité classique des stratégies des entreprises distingue l'orientation compétitive sous une vision individualiste. Cette dernière peut être illustrée à travers plusieurs études et travaux qui abordent la concurrence comme unique voie de développement.

Selon l'approche structurelle, les interactions entre concurrents s'effectuent inconsciemment sans le vouloir principalement [1] car les organisations ne se connaissent pas et qui considèrent comme connu à l'avance les comportements d'autrui [2]. En effet, cette approche néglige les interactions entre concurrents et ne reconnaît pas la nature relationnelle de l'orientation compétitive [3]. L'approche comportementale au contraire avance bien que les

organisations sous une concurrence directe peuvent ressentir les effets des manœuvres d'autrui et peuvent réagir [1].

Les travaux sur l'interaction concurrentielle traduisent aussi cette vision individualiste de la concurrence qui peut être appréciée à travers une considération de la compétition entre acteurs, notamment sous une multitude de marchés, entre firmes leader et challengers [4], mais aussi à travers les postulats défendus par l'hyper-compétition [5] qui favorise les actions agressives afin de conserver son avantage concurrentiel.

La coopération, contrairement à la compétition, est présentée par la polarité classique sous une vision collective. En effet, la coopération est abordée à travers divers travaux qui traitent les orientations stratégiques des firmes, comme une voie de développement alternative à la vision individualiste de la concurrence. Comme justification à l'orientation collective des firmes, la coopération peut s'appuyer sur une multitude de théories et approches en sciences de gestion.

La théorie de jeux [6], [7] à travers l'illustration du dilemme du prisonnier mais aussi les effets de la réciprocité, explique l'orientation des organisations vers la coopération, vu qu'elle peut représenter la solution optimale pour résoudre un problème ou faire face à une situation donnée. L'économie des coûts de transactions [8], [9] qui avance un mode de gouvernance alternatif à soit même et au marché, souligne les transactions qui peuvent être établies entre agents et avance l'existence de certains coûts, ce qui explique l'orientation des firmes vers la coopération dans le but de réduire les coûts de transactions. La Resource Based-View [10], [11] considère la performance et la compétitivité des firmes à travers les ressources. Dès lors, les firmes peuvent s'orienter vers la coopération afin de satisfaire leur besoin en dotation de ressources. La théorie des réseaux [12], [13] considère les firmes comme parties prenantes d'un réseau qu'elles le composent. Ainsi, s'orienter vers la coopération peut être synonyme de mobilisation du réseau dans le but de satisfaire différents besoins.

Le rapprochement entre les deux stratégies de compétition et de coopération reste très intéressant surtout qu'une telle orientation pouvait faire face à certaines idées défendues par l'*antitrust act*. Néanmoins, certains travaux réalisés démontraient déjà la possibilité et l'intérêt des rapprochements entre concurrents dans certains cas telle que l'initiative d'Arndt [14]. Ce rapprochement entre des concepts antagonistes est appelé "Coopétition", un concept utilisé dans le milieu professionnel par la Ray Noorda fondateur et CEO de Novel, pour décrire des processus de collaboration avec ses concurrents dans le secteur informatique.

La coopétition comme stratégie trouve ses origines dans un nombre de travaux qui ont conduit sa conceptualisation et ont permis de bâtir ces premières fondations. Les travaux de Brandenburger & Nalebuff [15] sur le réseau de valeur, constituent l'une des majeures contributions directes dans la stratégie de coopétition. En effet, ces auteurs qui ont mobilisé le modèle de réseau de valeur pour étudier certaines formes de rapprochement, expliquent la coopétition comme rapprochement d'intérêt entre acteurs complémentaires. Selon une autre perception, les travaux de Lado et al [16] se sont focalisés sur le degré de compétition et de coopération entre acteurs afin de distinguer une catégorisation des stratégies des firmes. Selon leur lecture qui se base sur le modèle synchronique, la coopétition peut être synonyme d'une orientation hybride de coopération et compétition avec une performance supérieure. Pour Bengtsson & Kock [17], le positionnement au sein du secteur et le besoin en ressources externes influent sur la stratégie des firmes. En effet, ces auteurs ont pu distinguer quatre orientations stratégiques où la coopétition est synonyme de fort besoin en ressources extérieures et un fort positionnement dans le secteur.

III. LES POLES DE COMPETITIVITE

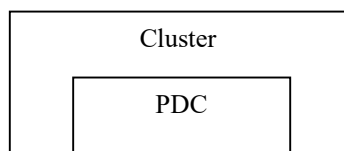
Parmi les politiques de développement territorial, nous pouvons distinguer le terme "Cluster" comme concept popularisé par les travaux de Michael Porter dans les années 1990. Pour Porter [18], un cluster représente une concentration géographique de firmes et d'institutions interconnectées sur un domaine particulier.

L'un des premiers modèles qui se sont basés sur le principe de cluster, reste les Districts Industriels Italiens. Initiés en 1970, ce modèle traduit des zones territoriales avec une forte concentration de petites entreprises, avec une forte spécialisation productive et qui partagent de fortes relations avec la population résidente [19]. En se basant sur le succès des districts industriels italiens, la France a voulu adopter son propre modèle qui s'est concrétisé par les Systèmes Productifs Locaux. Ce modèle, traduit un regroupement de PME autour de certains métiers pouvant être en liaison ou non avec des grandes entreprises [20]. Selon une perspective beaucoup plus poussée, le Danemark qui avait une problématique de concurrence par rapport aux grands groupes européens, s'est orienté vers le développement de sa locomotive industrielle. Pour cela, le modèle danois inspirait à favoriser la création de réseaux entre petites firmes qui unissent leur savoir-faire dans l'objectif de concurrencer des grandes entreprises [19].

Notre recherche sur le pôle de compétitivité, fait ressortir que ce concept a été utilisé en France, en 2004, suite à une orientation nationale vers le développement des régions sur un nombre de domaines. Comme définition, nous pouvons avancer que les pôles de compétitivité, représentent une

combinaison d'entreprises sur une zone géographique, centres de formations et d'unités de recherche qui ouvrent sur un même marché ou domaine technologique, autour de projets communs au caractère innovant [21]. Cette considération du concept des Pôles de compétitivité qui revient essentiellement sur le regroupement d'acteurs sur un territoire donné, traduit une certaine similarité avec les autres dispositifs tels que les districts industriels, les SPL ou les réseaux Danois. Dès lors, le modèle des pôles de compétitivité, par sa finalité générale qui inclut divers acteurs sur divers secteurs, se rapproche beaucoup du terme de cluster. Néanmoins, cette ressemblance peut être mise à l'épreuve à travers l'orientation qui reste générale pour le concept de cluster et spécifique (innovation) pour les pôles de compétitivité. Ainsi, le pôle de compétitivité comme modèle de développement territorial peut être considéré comme un type de cluster orienté principalement vers l'innovation.

Fig. 1. Positionnement des PDC



(Source : élaboré par les auteurs)

IV. DISCUSSION ET ANALYSE

La spécificité principale de la stratégie de coopération, est qu'elle n'est pas issue de la compétition ou de la coopération mais une mutualisation entre compétition et coopération. En effet, selon le réseau de valeur, la coopération se manifeste entre acteurs complémentaires, lorsque la compétition et la coopération interagissent simultanément [15]. Selon la même perspective, le modèle syncretique, démontre cette spécificité qui qualifie la coopération comme synonyme à la somme entre une forte orientation compétitive avec une forte orientation coopérative [16]. De même, Bengtsson & Kock [17], via leur modèle expliquent cette logique d'union entre coopération et compétition à travers le besoin en ressources extérieures comme orientation coopérative et le positionnement dans le secteur comme orientation compétitive.

Les études sur la stratégie de coopération surtout celles qui veulent s'écarter de l'exception des résultats obtenus du cas unique, nécessitent la prise en considération de plusieurs cas en même temps comme celle réalisée à travers les cas multiples. En plus, la coopération comme stratégie, peut s'établir entre une variété de firmes. Dès lors, pour mieux aborder le sujet de coopération, il est essentiel de s'intéresser à une variété de

types de firme qu'elle soit petite, moyenne ou grande entreprise. Ces postulats, se rejoignent aussi dans la difficulté de détecter et d'observer les interactions et les relations hybrides par rapport à une simple compétition ou une coopération.

Les pôles de compétitivité comme modèle de cluster orienté beaucoup plus vers l'innovation, rassemble les caractéristiques de plusieurs autres modèles de développement territorial. Cette particularité, représente une clé essentielle pour discuter du potentiel des pôles de compétitivité comme terrain d'étude de la coopération. Les pôles de compétitivité comme modèle, visent à regrouper plusieurs firmes sur un territoire donné. Ce modèle suppose une multiplicité d'organisations qui opèrent sur un territoire autour d'un secteur ou un domaine particulier. En plus, vu les orientations et les objectifs pour lesquels les pôles de compétitivité sont établis, une certaine diversité de profil de firmes est plus au moins assurée. De même, le positionnement des pôles de compétitivité sous les projets innovants, peut traduire la variété des interactions qui peuvent se développer entre firmes, notamment de type hybride.

V. CONCLUSION

Le concept de coopération a permis une relecture de la relation entre compétition et coopération qui peut se concrétiser par une union entre ces deux stratégies. Cette considération de la coopération, met en lumière la spécificité principale de cette stratégie qui vise à tirer bénéfice des deux orientations compétitive et coopérative en même temps. Alors que les recherches sur la coopération, peuvent se confronter à un certain nombre de défis, tels que la nécessité de multiples études sur diverses firmes et la difficulté d'observer les interactions hybrides, certains modèles de développement territorial peuvent être mobilisés.

Outre le concept de cluster qui reste très général, pouvant définir multiples modèles de développement territorial, les pôles de compétitivité comme variante de cluster orientée vers l'innovation, attirent tout particulièrement notre attention. En effet, le regroupement d'une variété d'organisations sur un même site géographique, afin de développer des projets communs au caractère innovant, permet le rapprochement d'un grand nombre de firmes, de diverses tailles, notamment celles concurrentes et de manière délibérée.

De ce qui a été présenté et à travers notre analyse, nous pouvons dire que les pôles de compétitivité représentent l'un des meilleurs terrains d'étude de la stratégie hybride 'coopétition'. Cette considération est d'autant plus motivée, vu son potentiel de répondre à la spécificité de la coopération ainsi qu'aux contraintes de son étude. Pour les travaux futurs,

ce travail peut être enrichi via des recherches de terrain sur la coopération au sein des pôles de compétitivité pouvant traiter multiples thématiques tel que le management de la coopération.

REFERENCES

- [1] O. Lezghed and L. Grine-Dahmane, "Les stratégies concurrentielles entre approche structurelle et approche comportementale," *Econ. Reseach Rev. CHEEC*, vol. 7, no. 1, pp. 213–229, 2019.
- [2] A. Jacquemin, "Capitalisme, Compétition et Coopération," *Rev. Econ. Polit.*, vol. 104, no. 4, pp. 505–515, 1994.
- [3] J. A. C. Baum and H. J. Korn, "Competitive Dynamics Of Interfirm Rivalry," *Acad. Manag. J.*, vol. 39, no. 2, pp. 255–291, 1996.
- [4] F. Bensebaa, "La dynamique concurrentielle:défis analytiques et méthodologiques," *Rev. Financ. Contrôle Strat.*, vol. 6, no. 1, pp. 5–37, 2003.
- [5] R. A. D'Aveni, *Hypercompétition*. paris: Vuibert, 1995.
- [6] R. Axelrod, *Donnant donnant: Théorie du comportement coopératif*. Paris: Odile Jacob, 1992.
- [7] D. Puthod, "La confiance, condition de la coopération et de la pérennité des alliances," in *Connivences d'acteurs, contrats, coopérations inter-entreprises et métamorphose des organisations*, T. Froehlicher and S. Vendemini, Eds. Nancy: Presses Universitaires de Nancy, 1999, pp. 261–282.
- [8] R. H. Coase, "The Nature of the Firm," *Economica*, vol. 4, no. 16, pp. 386–405, 1937.
- [9] O. E. Williamson, "The Economics of Organization: The Transaction Cost Approach," *Am. J. Sociol.*, vol. 87, no. 3, pp. 548–577, 1981.
- [10] J. Barney, "Firm Resources and Sustained Competitive Advantage," *J. Manage.*, vol. 17, no. 1, pp. 99–120, 1991.
- [11] I. Dierickx and K. Cool, "Asset Stock Accumulation and Sustainability of Competitive Advantage," *Manage. Sci.*, vol. 35, no. 12, pp. 1504–1511, 1989.
- [12] M. Granovetter, "Economic Action and Social Structure: The Problem of Embeddedness," *Am. J. Sociol.*, vol. 91, no. 3, pp. 481–510, 1985.
- [13] R. . Burt, *Structural Holes: The Social Structure of Competition*. Massachusetts: Harvard University Press, 1992.
- [14] J. Arndt, "Toward a Concept of Domesticated Markets," *J. Mark.*, vol. 43, no. 4, pp. 69–75, 1979.
- [15] A. Brandenburger and B. Nalebuff, *La Co-opétition une Revolution dans la Manière de Jouer Concurrence et Cooperation*. Paris: Village Mondial, 1996.
- [16] A. A. Lado, N. G. Boyd, and S. C. Hanlon, "Competition, cooperation, and the search for economic rents: A syncretic model," *Acad. Manag. Rev.*, vol. 22, no. 1, pp. 110–141, 1997.
- [17] M. Bengtsson and S. Kock, "Cooperation and competition in relationships between competitors in business networks," *J. Bus. Ind. Mark.*, vol. 14, no. 3, pp. 178–194, 1999.
- [18] M. E. Porter, "Clusters and the New Economics of Competition," *Harv. Bus. Rev.*, vol. 76, no. 6, pp. 77–90, 1998.
- [19] N. Jacquet and D. Darmon, *Les pôles de compétitivité: le modèle français*. Documentation Francaise, 2005.
- [20] B. Lévesque, J. L. Klein, and J. M. Fontan, "Les systèmes industriels localisés : état de la recherche.UQAM," 1998.
- [21] P. Dambon, *Les clusters en France: pourquoi les pôles de compétitivité ?*Paris: L'Harmattan, 2008.

MANAGEMENT de la QUALITÉ : QUELLE NECESSITÉ pour les ETABLISSEMENTS d'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ?

Loubna Moussaïf

*Faculté des sciences juridiques économiques et sociales –Agdal
Laboratoires d'études et de recherches en Sciences de Gestion
Université Mohammed V-Rabat
Rabat, Maroc
loubna_moussaïf@yahoo.fr*

Résumé—

L'adoption d'un système de management qualité dans un système d'enseignement est le meilleur gage d'une formation solide et adaptée au contexte du marché de l'emploi spécialement pour les établissements universitaires qui sont amenées à se remettre perpétuellement en cause pour assurer des formations de qualité. En effet, instaurer une démarche qualité c'est, effectivement, adopter une approche organisationnelle qui permet un progrès permanent dans la résolution des non-qualités spécialement dans le monde universitaire où le taux de déperdition est le plus élevé.

L'objet de cet article est de porter un éclairage sur l'urgence, pour ces établissements universitaires, d'adopter une démarche qualité pour rehausser le niveau de leurs prestations en matière d'offres de formation.

En effet, L'importance de notre travail réside dans la description de la démarche de mise en place d'un système de management de la qualité selon la norme ISO 9001 dans les établissements d'enseignement supérieur (EES).

Nous nous baserons, pour cela, sur une Enquête exploratoire qui nous a été d'une grande utilité. Nous avons décidé d'étudier les cas de deux EES marocains non encore certifiés. Notre finalité était de réaliser l'expression documentée de la Politique Qualité des établissements qui constitue un préalable à sa certification.

L'objectif final a été de mettre à la disposition des opérateurs de la formation universitaire un référentiel en matière des préalables au processus de certification, gage de la qualité de leurs offres de formation.

Les établissements de l'enseignement supérieur sont désormais appelés à rendre compte de leur efficacité et leur efficience dans l'utilisation des deniers publics et la réalisation des missions qui leurs sont assignées.

Mots clés — Qualité, Système de management de la qualité, les établissements d'enseignement supérieur, l'expression documentée de la politique qualité, Normalisation, certification, norme ISO.

I. INTRODUCTION

Le développement durable chez les entreprises ou les Etats est fondé sur l'économie de la connaissance et de l'innovation.

Celle-ci implique, entre autres, un enseignement supérieur permettant de transférer des connaissances et des compétences aux acteurs économiques et sociaux. Dans ce cadre, l'enseignement supérieur est considéré comme l'un des piliers principaux du développement de tous les pays.

Dans le cadre de cette dynamique de la qualité dans les services, et face à une concurrence internationale, la mise en place d'une démarche qualité dans les établissements d'enseignement supérieur (EES) est devenue une nécessité pour leur développement et leur pérennité. En effet, assurer des formations de qualité, sera la meilleure façon de mettre à la disposition de l'entreprise des collaborateurs qualifiés et performants.

L'adoption d'un tel système de management qualité dans un système d'enseignement est le meilleur gage d'une formation solide et adaptée au contexte du marché de l'emploi spécialement pour les établissements universitaires qui sont amenées à se remettre perpétuellement en cause pour assurer des formations de qualité.

Au Maroc, notre terrain de recherche, le secteur de l'enseignement supérieur a connu plusieurs évolutions depuis le début des années 2000. Il s'agit notamment de l'adoption d'un plan d'urgence pour l'enseignement supérieur public, de l'apparition des universités privées, adoption du système LMD et de la mise en place d'un système d'accréditation des EES privés (Argos, 2013).

L'objet de cet article est de porter un éclairage sur l'urgence, pour ces établissements universitaires d'adopter une démarche qualité pour rehausser le niveau de leurs prestations en matière d'offres de formation.

L'importance de notre travail réside dans la description de la démarche de mise en place d'un système de management de la qualité selon la norme ISO 9001 dans les EES.

Nous nous baserons, pour cela, sur une Enquête exploratoire.

Nous avons commencé à élaborer un questionnaire destiné aux dirigeants d'EES à Rabat avec une série d'entretiens avec une dizaine de responsables. Nous avons décidé d'étudier les cas de deux EES marocains non encore certifiés. Notre recherche a porté sur un établissement public et un autre privé. Notre finalité était de réaliser l'expression documentée de la politique qualité des établissements qui constitue un préalable à sa certification.

II. COMMUNICATION de la DÉMARCHE de MISE en PLACE d'un SYSTÈME de MANAGEMENT de la QUALITE au sein des EES

A. *Présentation des Etablissements d'Enseignement Supérieur*

On a étudié les cas de deux EES marocains non encore certifiés. Par rapport aux types d'établissements d'enseignement supérieur, notre recherche a porté sur un établissement public et un autre un privé.

Ces établissements d'enseignement supérieur sont habilités à délivrer un diplôme universitaire de Technologie (DUT) qui se prépare en 2 ans au sein de 5 départements qui couvrent les secteurs secondaires (Maintenance Industrielle, Génie urbain et environnement) et tertiaires (Informatique, techniques de Management, Techniques de communication et de commercialisation). Ils assurent des formations continues et initiales et contribuent à la promotion de la recherche scientifique dans les domaines précités en plus de la formation à distance.

B. *Choix Méthodologiques et le Positionnement Epistémologique*

Par rapport à notre problématique de recherche, notre posture se rattache davantage au paradigme interprétativiste. En effet, dans le cadre de notre travail de recherche, nous étions amenés à comprendre les étapes de mise en place d'un système de management de la qualité au sein des EES. Cela suppose une présence importante sur le terrain. En effet, l'empathie, qui représente une caractéristique essentielle de l'approche interprétativiste, suppose une adaptation continue au terrain, car le chercheur est censé se mettre à la place des acteurs afin de mieux comprendre les significations qu'ils attachent à la réalité (Thiéart et coll., 2007). Giordano et coll. (2003) soulignent que, contrairement au paradigme positiviste, l'interprétativisme est caractérisé par une double subjectivité : celle du chercheur et celle des acteurs. Cette subjectivité peut toutefois être atténuée par la comparaison des différentes significations données par les acteurs.

Le raisonnement abductif correspond parfaitement à notre recherche dans la mesure où nous ne cherchons ni à tester des hypothèses théoriques ni à élaborer des lois universelles sur ce sujet (raisonnement inductif). Notre démarche de recherche vise en effet à comprendre et expliquer étapes de

mise en place d'un système de management de la qualité dans le contexte des EES étudiés. Ensuite, nous avons synthétisé nos choix méthodologiques qui consistent à adopter une démarche qualitative par étude de cas, tout en précisant les critères qui ont guidé la sélection des cas.

En effet, et par rapport aux autres stratégies de recherche, l'étude de cas mobilise deux sources d'information importantes, à savoir l'observation du phénomène étudié et les entretiens avec les personnes concernées (Yin, 2003). Durant la collecte d'informations, le chercheur est présent sur le terrain et profite de l'échange avec des praticiens, ce qui lui permet de mieux comprendre le phénomène étudié et de s'assurer de la pertinence de son questionnement (Giordano et coll., 2003).

Nous nous baserons, pour cela, sur une Enquête exploratoire qui nous a été d'une grande utilité. Nous avons commencé à élaborer un questionnaire destiné aux dirigeants d'EES à Rabat. Ensuite, nous avons réalisé une série d'entretiens avec une dizaine de responsables sélectionnés en fonction des réponses aux questionnaires. L'exploration du terrain a également été enrichie par quelques entretiens avec des consultants et des auditeurs qui interviennent dans le domaine de la certification ISO 9001.

Cette enquête exploratoire nous a permis de mieux connaître notre terrain de recherche, de mieux cibler les cas à étudier et de trancher au niveau des choix méthodologiques. En effet, le manque de réponse à la question concernant la nécessité de mettre en place une démarche qualité nous a convaincu de la nécessité de réaliser des entretiens et de collecter des données sur le terrain au lieu de se contenter de l'envoi de questionnaire.

Nous avons décidé d'étudier les cas de deux EES marocains non encore certifiés. Notre finalité était de réaliser l'expression documentée de la Politique Qualité des établissements qui constitue un préalable à sa certification. Par rapport aux types d'établissements d'enseignement supérieurs existants, notre recherche a porté sur un établissement public et un autre privé.

La collecte des données s'est effectuée au Maroc, auprès de deux EES: un établissement de formation professionnel publique, et une école privée. Nous avons essayé de collecter un volume important d'informations tout en étant attentif à la pertinence des données collectées par rapport à notre problématique. Pour ce faire, nous avons combiné des outils différents de collecte d'information afin de permettre une triangulation des données (Yin, 2003). Ainsi, les données de nos études de cas ont été recueillies essentiellement à travers des entretiens semi-directifs, auprès des enseignants, des étudiants et du personnel administratif puis complétées par des observations non participantes et une analyse de documents internes auprès des deux établissements. Pour ce qui est du traitement des données, nous nous sommes appuyés d'abord sur une analyse de contenu thématique avant d'entamer une analyse transversale.

L'analyse des résultats constitue la dernière étape de notre démarche de recherche. À ce stade, il s'agit d'étudier les données collectées au niveau de chaque EES afin d'en tirer

des réponses à nos questions de recherche. En se basant essentiellement sur l'analyse transversale de l'ensemble des cas. L'objectif étant de synthétiser les résultats obtenus.

L'objectif final a été de mettre à la disposition des opérateurs de la formation universitaire un référentiel en matière des préalables au processus de certification, gage de la qualité de leurs offres de formation.

C. Démarche de la Mise en Place d'un Système de Management de la Qualité au Sein des EES

1) Sensibilisation et Etude d'Opinion Interne sur la Certification :

Une démarche qualité ne peut réussir qu'avec l'adhésion et l'implication de tout le personnel de l'organisation. Ainsi, et afin de tester le degré de motivation du personnel, nous avons administré auprès des enseignants et administratifs un questionnaire muni d'une fiche de sensibilisation. Après l'analyse du questionnaire d'étude d'opinion interne, nous pouvons affirmer que la majorité des collaborateurs des Ecoles a exprimé un avis favorable concernant l'urgence de l'amélioration de la qualité au sein de ces deux établissements (93.2%).

2) Etude de Satisfaction auprès des Etudiants des EES selon la Norme ISO 9001 :

Pour cela, un questionnaire a été administré à un échantillon représentant près de la moitié des étudiants des deux EES (207 étudiants) représentant tous les départements et options. Ce questionnaire a porté essentiellement sur six axes qui ont ciblé tous les aspects des services fournis par l'Ecole et susceptibles de faire l'objet d'une évaluation.

L'analyse de ce questionnaire a montré que les étudiants sont globalement satisfaits de la qualité de la formation qui leur est dispensée, ainsi que du contenu des matières. Cependant, la motivation, l'emploi du temps et le programme des études font l'objet d'une large insatisfaction, ce dernier est estimé trop chargé.

Par ailleurs, les étudiants qualifient la pédagogie des enseignants comme étant assez bonne et estiment que l'utilisation des outils didactiques est plus maîtrisée que les actions d'apprentissage créatives ou le climat favorable dans les salles de cours (un pourcentage de 60,4% a exprimé son insatisfaction à ce propos).

La plupart des étudiants ont, par ailleurs, déploré l'insuffisance de la communication entre étudiants et enseignant, et le manque des aspects pratiques dans la formation ce qui rend la l'intégration des notions théoriques très difficile.

Le problème de communication et de diffusion de l'information est plus ressenti dans la relation des étudiants avec la direction en matière des procédures administratives, l'orientation et l'intégration.

En ce qui concerne la satisfaction par rapport aux structures d'accueil, nous avons pu relever une large insatisfaction des étudiants des départements d'économie concernant les centres informatiques. Par ailleurs, les étudiants des départements de mécaniques et électricité constatent une insuffisance du

matériel qui leur est nécessaire pour la réalisation de leurs Projets de Fin d'études, il y a de même une insatisfaction en ce qui concerne les laboratoires.

3) Identification des Méga Processus et des Processus :

Il s'agit d'identifier toute activité utilisant des ressources et gérée de manière à permettre la transformation d'éléments d'entrée en éléments de sortie. Un Méga processus est, par conséquent, un « grand processus » qui regroupe d'autres processus ayant la même finalité. Dans le présent paragraphe les différents méga processus et processus qui existent seront identifiés, en se focalisant essentiellement sur le processus réalisation de la formation.

▪ Méga processus management : (M)

Il a trait direct à la direction. Son but est l'assurance du bon fonctionnement de l'organisme. les processus suivants ont été identifiés :

- Processus direction générale (Dg)
- Processus direction des études (De)
- Processus dynamique qualité (Dq)

▪ Méga processus support : (S)

Ce sont les processus qui ne sont pas toujours visibles dans la réalisation des produits ou services mais qui peuvent contribuer fortement aux résultats. Dans ce cadre, nous avons identifié les processus suivants :

- Processus ressources humaines (Rh)
- Processus financement (F)
- Processus approvisionnement (A)
- Processus information et études statistiques (Is)
- Processus relations extérieures (Re)
- Processus maintenance (M)

▪ Méga processus réalisation du produit : (RP)

Ce sont les processus ayant un impact direct sur la satisfaction des clients. Ils regroupent essentiellement les activités liées aux flux d'obtention des produits. On distingue chez ces EES les processus suivants :

- Processus formation initiale (Fi)
- Processus formation continue (Fc)
- Processus recherche et coopération (Rc)

Vu l'intérêt que présente le méga processus « réalisation du produit » on a focalisé l'attention sur le processus formation et plus particulièrement celle initiale étant donné que celle-ci constitue l'essentiel de l'activité de ces EES.

D. Etude du Processus Formation Initiale

Le Processus formation initiale constitue l'activité principale, il peut être subdivisé en trois procédures :

1) Procédure Inscription (Fi-1) :

Elle regroupe toutes les activités qui précèdent le début de la formation et qui permettent aux candidats l'accès à l'établissement.

2) Procédure Réalisation de la Formation (Fi-2) :

Elle est constituée de la formation pratique et théorique conférant le Diplôme Universitaire de Technologie (DUT), Diplôme

des Etudes Fondamentales (DEF) (concernant l'établissement privé) et qui s'effectue en 2 années.

3) *La procédure diplomation (Fi-3)* : Elle comporte toutes les opérations conduisant directement à l'obtention du Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) pour les deux établissements, Diplôme des Etudes Fondamentales (DEF) (concernant l'établissement privé): délibérations, validation de la moyenne nécessaire pour la réussite (généralement 10/20).

E. Fiche d'Identité du Processus Formation

1) *Nom* : processus formation

2) *Finalité* : l'objectif de ce processus varie selon les spécialités enseignées aux établissements :

- Techniques de Management : assurer une formation pluridisciplinaire adaptée aux situations professionnelles d'organisation, d'administration et de gestion.
- Maintenance Industrielle : former de futurs techniciens supérieurs aptes à maintenir en état de fonctionnement optimal les équipements industriels et à assurer les fonctions de maintenance au niveau de la conception, de la fabrication et de l'après-vente.
- Techniques de Communication et de Commercialisation : former de futurs techniciens supérieurs opérationnels capables d'assurer les fonctions d'encadrement et de responsabilité dans le domaine de la communication et du marketing.
- Génie Urbain et Environnement : former de futurs techniciens supérieurs opérationnels dans le domaine du Génie Civil et de l'environnement.
- Informatique : former de futurs techniciens supérieurs capables d'exercer des fonctions dans le domaine de production, études et développement, commercial.

3) *Pilote* : à désigner par les établissements

4) *Principales Ressources Utilisées Directement dans la Conception de ce Processus* : -Les

- ressources humaines : 66 enseignants (en moyenne) ;
- 4 centres informatiques ;
 - 2 centres d'enseignement des techniques d'expression et de communication ;
 - 2 amphithéâtres équipés, d'une capacité de 250 places chacun ;
 - 13 salles de cours de 100, 40 et 20 places ;
 - une salle d'audiovisuel ;
 - 12 laboratoires spécialisés en : Résistance des Matériaux, Thermique-Climatisation, Topographie, Matériaux de Construction, Electricité, Acoustique, Hydraulique, Sciences de l'Environnement, Domotique, Géotechnique, Electronique, Optique ;
 - des ateliers techniques pour la maintenance et l'entretien ;
 - Un espace de formation et d'orientation pour la recherche de

l'emploi ;

- Des terrains de sport et vestiaires ;
- Une salle de dessin ;
- Une bibliothèque et une salle de lecture ;
- deux cafétérias et une infirmerie.

5) *Indicateurs Permettant de Mesurer ce Processus* :

- *le taux de réussite ;
- *le taux d'insertion dans le domaine professionnel.

6) *Données d'Entrée* : Ces données d'entrée diffèrent selon les spécialités enseignées :

- *TM : Bac Sciences expérimentales, Sciences économiques, TGC, TOA;
- *MI : Bac Sciences, génie mécanique, génie électrique ;
- *NFO: Bac Sciences expérimentales, Sciences mathématiques ;
- *GUE : BAC Sciences expérimentales, Sciences mathématiques ;
- *TCC : Bac Sciences expérimentales, Sciences économiques, TGC, TOA .

7) *Données de Sortie* : ils diffèrent eux aussi selon les spécialités enseignées, on distingue les données de sortie suivants :

- *TM : des assistants à la direction, des aides aux décideurs, des techniciens spécialisés en informatique de gestion.....
- *MI : des techniciens supérieurs aptes à intervenir dans les domaines du matériel médical, de l'électronique ou de l'informatique industrielle.
- *GUE : des techniciens capables d'intervenir dans les domaines suivants :
 - Le calcul des structures, le métré et les routes ;
 - L'assainissement et l'alimentation en eau potable ;
 - L'épuration et le traitement des eaux ; Les lots techniques du bâtiment (Chauffage, climatisation, électricité, plomberie, sanitaire, acoustique) ;
 - L'organisation, la qualité et la sécurité dans l'entreprise.
- *TTC : des adjoints au cadres commerciaux, des techniciens au sein des directions commerciales et Marketing, des techniciens au sein des agences de publicité et des animateurs de la force de vente.
- *INFO : des techniciens supérieurs en génie logiciel maîtrisant la réalisation des logiciels performants, la création et la gestion de Bases de données, la réalisation de schémas directs orientés système d'information la Programmation, l'administration de Réseaux informatiques de grande taille.

F. Expression Documentée de la Politique Qualité et de l'Engagement de la Direction

Le Directeur de l'Ecole doit définir sa politique qualité qui doit être cohérente avec sa politique générale, sa vision et sa stratégie. L'expression de cette politique doit passer par un texte court (1 page), aussi précis que possible et doit :

- Permettre la compréhension, par l'ensemble de l'établissement, des objectifs qualité ;
- Démontrer l'engagement du Directeur de l'Etablissement pour la qualité ;
- Encourager l'engagement pour la qualité à tous les niveaux de l'Etablissement avec un leadership clair de la direction ;
- Répondre à la satisfaction du client et à l'amélioration continue.

G. Limites

Néanmoins, La mise en place d'une démarche qualité selon la norme ISO 9001 nécessite l'élaboration de plusieurs documents, notamment des procédures et des enregistrements, d'où le risque d'accroître la bureaucratie en se concentrant sur les documents au lieu de l'efficacité des processus de l'EES. L'un des principales difficultés posées par l'EES privée réside dans le manque de coordination entre les différentes composantes ce qui impacte négativement la mise en place d'un système de management qualité. On a observé une résistance au changement dans la mesure où l'ensemble du personnel n'est pas sensibilisé : le personnel ne connaît pas bien le SMQ ou bien le connaît mal, ce qui va retarder la mise en place du SMQ ce qui entraîne une faible adhésion du système.

On a souligné d'autres limites liées à une faible maîtrise des outils bureautiques (Excel...) qui sont nécessaires pour le calcul des indicateurs de pilotage relatif à chaque processus.

La mise en conformité de l'organisation de l'EES par rapport aux exigences de la norme ISO 9001 demande un temps de travail supplémentaire à l'ensemble du personnel, ce qui peut être au détriment des autres tâches nécessaires au bon fonctionnement de l'EES. D'un autre côté, les enseignants trouvent injuste le fait d'assumer de nouvelles responsabilités sans aucune adaptation au niveau de leur rémunération

III. CONCLUSIONS

Cette étude a servi à l'élaboration de l'expression documentée de la politique qualité des établissements, et l'engagement de la direction à mener cette politique pour la promotion et la pérennisation de la qualité au sein de l'établissement. Le papier s'est basé, pour cela, sur une enquête qui a été menée et qui a privilégié les quatre étapes clés suivantes :

- Une écoute client (les étudiants) ;
- Une étude d'opinion interne sur le concept de la qualité et la démarche certification ;
- Une identification des processus des établissements selon les exigences de la norme ISO 9001 version 2000 ;
- L'expression documentée de la Politique Qualité et de l'Engagement de la Direction.

Ce travail met en exergue l'intérêt de la démarche qualité comme outil de management orienté vers le changement et l'amélioration.

Nous estimons que la démarche qualité est avant d'être un moyen d'amélioration du produit des établissements d'enseignement supérieur, elle doit être un levier permettant aux principaux acteurs de donner du sens à leurs pratiques professionnelles, les aider à entrer plus efficacement dans une dynamique d'accomplissement et d'amélioration continue.

De ce fait, parmi les actions proposées et recommandées :

- Forte sensibilisation de l'ensemble du personnel (administratif et corps professoral) pour une bonne efficacité et efficacie du système ;
- Recenser les besoins en formation nécessaire pour la mise en place du SMQ (word, excel, calcul et interprétation des indicateurs de pilotage.);
- Identification très claire des grands objectifs stratégiques :
 - L'insertion des lauréats dans le marché de travail;
 - Taux d'insertion élevé des étudiants ;
 - Intégration de nouveaux modules qui répondent aux exigences des besoins de marché ;
 - Satisfaction du personnel administratif et les enseignants.

Nous envisageons de poursuivre nos recherches sur la qualité dans l'enseignement supérieur en général et les incidences de la certification ISO 9001 en particulier.

Notre première voie de recherche future consisterait à étudier les incidences de la certification ISO 9001 sur les EES mais sur un échantillon plus large. Des recherches futures pourraient aussi explorer, dans une logique comparative, les incidences de la certification ISO 9001 sur la qualité dans l'enseignement supérieur au sein d'autres pays. Elles peuvent aussi comparer les incidences de la certification ISO 9001 par rapport aux autres référentiels qualité utilisés dans l'enseignement supérieur.

REFERENCES

- [1] Caby F., et Jambart C., *La qualité dans les services: fondements, témoignages, outils*. Edition Economica.2000.
- [2] Campinos D.M., et Jougoux M., « *L'assurance qualité: quelles contributions à la qualité des services* ». Revue française de gestion. Vol.5, N°146, p.81-98, 2003.
- [3] Carman J., « *Consumer Perception of Service Quality: An Assessment of the SERVQUAL Dimensions* ». Journal of Retailing. Vol.66, N°1. p.33-55, 2005.
- [4] CEDEFOP49., *La qualité dans l'enseignement et la formation, Publications Office of the European Union, Luxembourg*. 240 p.,2011.
- [5] Charreire S., et Durieux F., « *Explorer et tester* ». In: Thietart R. A., et coll. Méthodes de recherche en management. 2ème édition. Paris: Dunod, 586 p.,2003.
- [6] Becket N., et Brookes M., «*Evaluating quality management in university departments* ». Quality Assurance in Education. Vol.14, N°2, p.123-142, 2016.
- [7] Gogue J.M., *Management de la qualité*, Edition ECONOMICA,2007.
- [8] Gogue J.M., *Traité de la qualité*. Edition ECONOMICA, 450 p, 2015.
- [9] CEDEFOP49., *La qualité dans l'enseignement et la formation, Publications Office of the European Union, Luxembourg*. 240 p.,2011.
- [10] Charreire S., et Durieux F., « *Explorer et tester* ». In: Thietart R. A., et coll. Méthodes de recherche en management. 2ème édition. Paris: Dunod, 586 p.,2003.

Détection précoce de la défaillance des entreprises tunisiennes à l'aide des méthodes non paramétriques : Réseaux de neurones et SVM

Mohamed Sofien NOURI^{1*}

Younes BOUJELBENE^{2**}

URECA, Faculté des sciences économiques et de gestion de Sfax, Tunisie

¹ *Docteur en sciences économiques,*

² *Professeur et Doyen de la FSEG Sfax*

*medsofiennouri@gmail.com

**younes.boujelbene@gmail.com

Résumé — Cette recherche s'intéresse à explorer le domaine de l'intelligence artificielle et de proposer un modèle de détection précoce de la défaillance des entreprises en déployant des techniques neuronales et SVM. Le modèle sera un outil efficace pour tous les acteurs de l'entreprise pour déceler toute difficulté potentielle. Cet outil d'aide à la décision sera construit sur la base d'un ensemble de variables qui reflètent la complexité du phénomène de la défaillance.

Enfin, cette recherche a pour but d'apporter une contribution à tous les meneurs de décision au sein ou en dehors de l'entreprise. Il s'agit, en fait de proposer une vision claire des techniques de prévision et montrer l'apport des techniques non paramétriques en termes de détection précoce de la défaillance des entreprises.

Abstract— This research is interested in exploring the field of artificial intelligence and proposing a model for early detection of business failure by deploying neural and SVM techniques. The model will be an effective tool for all company stakeholders to identify any potential trouble. This decision support tool will be built on the basis of a set of variables that reflect the complexity of the phenomenon of the failure.

Finally, this research aims to contribute to all the leaders making within or outside the company. This is in fact to offer a clear vision of forecasting techniques and show the contribution of non-parametric techniques in terms of early detection of business

Mots clés: Prévision, défaillance des entreprises, réseau de neurones, SVM, méthode non paramétrique.

I. INTRODUCTION

L'entreprise vit de plus en plus dans un environnement turbulent, volatil et imprévisible. De ce fait on constate des changements importants qui ont bouleversé l'économie

international et ont contraint les entreprises à déployer de gros efforts pour puisse s'adapter et survivre. Cet environnement se démarque au cours de ces dernières années par une complexité due au développement accéléré de l'innovation technologique (informatique, électronique ...) et par des incertitudes liées à la mondialisation des activités économiques.

Devant cette complexité, ces incertitudes et ces mutations accrues au niveau de l'environnement, les entreprises risquent d'être affectées par des difficultés dès leur naissance jusqu'à leur mort. Celle qui s'y préviennent tôt s'en sortent généralement sans grand dégâts, en revanche celle qui ne s'en rendent pas compte suffisamment tôt ou ne prennent pas les mesures nécessaires en temps opportun en restent là. En effet, la détection précoce de la défaillance revêt une importance cruciale du fait qu'elle permette de mener en temps opportun des actions préventives de restructuration ou de réorganisation à fin d'éliminer ou moins réduire le risque de faillite des entreprises.

La prévision de la défaillance des entreprises a fait l'objet d'un nombre considérable de travaux de recherche à partir des années 30, tentant de mettre en évidence les différents déterminants pouvant affecter l'existence des entreprises et proposant ainsi une panoplie de méthodes et de démarches aux service des chefs d'entreprises et des analystes financiers afin de se prémunir contre le risque de faillite. A partir des années 90, les réseaux de neurones et les SVM utilisés initialement en sciences physique font leur entrée dans les sciences économiques et de gestions comme des nouvelles techniques de prévision. De ce fait les modèles de prévision de la défaillance intègrent les progrès enregistrés en matière d'intelligence artificielle. L'objet de notre travail s'inscrit alors dans cette perspective. Il vise à montrer en quoi l'utilisation des méthodes non paramétrique adaptées aux réseaux de neurones et aux SVM offrent une alternative utile à celles traditionnelles

employées par les études expérimentales antérieures et ce en comparant les résultats en matière de détection issue des méthodes classiques comme l'analyse discriminante avec les résultats accueillis par les réseaux de neurones et par les SVM.

II. REVUE DE LA LITTÉRATURE

La complexité du phénomène de défaillance ainsi que ses conséquences dramatiques sur l'entreprise et sur son environnement a suscité l'attention des économistes, des praticiens et des chercheurs depuis plusieurs années et a justifié le recours aux méthodes économétriques et techniques dans le but de créer un modèle permettant la détection précoce de la défaillance des entreprises afin de limiter ses conséquences et prendre les mesures nécessaires au temps opportun. La détection précoce de la défaillance est un champ d'investigation qui remonte aux années 30 avec l'étude de [1], depuis lors on a assisté à plusieurs générations de modèles permettant la détection précoce de la défaillance. Même s'il n'y a pas un grand changement au niveau de la méthodologie employée ou des variables choisies, c'est l'évolution des outils statistiques qui a fait que ce domaine d'étude est toujours un thème d'actualité. La prédiction de la faillite d'une entreprise peut être abordée comme un problème de classification, qui se compose, en général, de deux catégories: saine et en faillite. Deux méthodes ont marqué l'histoire de ce type de modèle de prévision, les méthodes paramétriques et celles non paramétriques.

Les méthodes paramétriques de classifications statistiques établissent une relation fonctionnelle entre les variables explicatives et la variable expliquée. A partir des années 1960, une grande variété de méthodes est apparue dans la littérature ayant pour but la modélisation du risque de défaillance, l'une des plus célèbres étant l'analyse discriminante. En effet l'approche unidimensionnelle de [2] a été parmi les premiers travaux visant à séparer entre les entreprises saines et les entreprises défaillantes par l'étude des ratios financiers ; l'objectif de Beaver était de classer les entreprises sur la base du ratio le plus discriminant. Un seuil critique a été déterminé de manière à séparer au mieux le groupe des entreprises saines à celui des défaillantes. La méthode de Beaver fournit donc un indicateur à la fois simple et efficace. En revanche le manque de robustesse lié à l'unicité du ratio utilisé explique la rareté de l'exploitation de cette méthode par la suite. De nombreuses études ont eu par la suite comme l'analyse discriminante multidimensionnelle qui permet une explication plus riche de la situation de l'entreprise, cette technique aboutit à la construction d'une fonction score, cette fonction est la combinaison linéaire d'un certain nombre de ratios. La famille des scores Z développée par [3] aux Etats Unis a connu un grand succès. Le premier de ces scores est établi à partir d'un échantillon de 66 entreprises étudiées de 1946 à 1965. Cette fonction score introduit 5 ratios jugés les plus significatifs et inter corrélés. Peu après, une autre fonction Z' a été développée,

cette fonction introduit 4 ratios jugés les plus discriminants et introduit deux seuils critiques. Ce score a été suivi d'un score Zeta qui introduit des critères de stabilité des résultats, de service de la dette et de liquidité du bilan. En France, de nombreuses études ont été développées à partir des années 70, par ([4], [5], [6]). Des travaux successifs ont également été élaborés au sein de la banque de France. A côté de l'analyse discriminante d'autres techniques faisant partie des méthodes paramétriques de classification sont apparues pendant les années 80, ces techniques sont les modèles recourant aux régressions sur variables qualitatives : Logit et Probit. Plusieurs recherches ont été menées pour comparer ces techniques par rapport à l'analyse discriminante: l'étude réalisée par [7], au niveau de laquelle, elle a essayé de comparer la discrimination linéaire aux modèles Probit à partir des mêmes données, elle a montré la supériorité de la première grâce à sa plus grande robustesse, des études successives aboutissent à la conclusion inverse. Dans ce cadre, d'autres études ([8],[9]) ont obtenu de meilleurs taux de classification respectivement par un modèle Logit et Probit que par un modèle d'analyse discriminante linéaire.

A partir des années 90, le développement de l'intelligence artificielle a attiré l'attention des économistes et des chercheurs dans le domaine de prévision de la défaillance des entreprises. La popularité et l'importance de ce sujet se reflète dans un grand nombre d'articles résumés dans plusieurs revues récentes ([10],[11],[12],[13]). Malgré la variété toujours croissante des méthodes intelligentes, il existe trois techniques prépondérantes qui sont abordées dans les travaux de recherche déjà mentionnées: les réseaux de neurones, les arbres de décision, et les machines à vecteurs de support (SVM).

La méthode la plus populaire, utilisée depuis les années 1990, est celle des réseaux de neurones. L'étude de synthèse réalisée par [13] a répertorié 38 articles dans lesquels les auteurs ont utilisé cette technique. Plusieurs architectures de réseaux ont été appliquées dans le domaine de la prédiction de la faillite (par exemple, les perceptrons multicouches [14], réseaux de neurones à rétro propagation [15] et les réseaux de neurones probabilistes [16]). La méthode des réseaux de neurones à convolution fait partie des premières méthodes d'apprentissage automatique utilisées pour prédire la faillite, elle sert donc de référence pour d'autres méthodes employées à la suite. Dans le contexte Tunisien, plusieurs études comme ([17],[18], [19],[20]) ont essayé de tester la performance des réseaux de neurones en matière de prévision.

Bien que les modèles des réseaux de neurones soient très précis, ils sont souvent décrits comme "boîte noire." Cette question a été abordée dans une étude [21], dans laquelle les auteurs soutiennent qu'il est possible de découvrir le processus sous-jacents cachés dans un tel modèle.

La méthode SVM a réalisé un grand succès dans le domaine de la prédiction de faillite à partir de la fin des années 2000 [22]. Cette méthode a été caractérisée comme

la technique la moins sensible aux données déséquilibrées. [23]. De même cette méthode a été qualifiée par sa robustesse et sa qualité de précision en termes de prévision de la faillite²⁴. Plusieurs travaux de recherche ont essayé de tester le degré de précision des méthodes SVM en terme de prévision ([25],[26],[27],[28],[29],[30]).

III. LE CHOIX MÉTHODOLOGIQUE

A. Présentation de la base de données

Grâce à la collaboration de L'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation et de quelques experts comptables nous avons pu obtenir une base de données qui comprend 340 entreprises saines et défaillantes pour les années 2018 et 2019. Pour construire l'échantillon final, nous avons procédé à un appariement en faisant correspondre à chaque entreprise défaillante une entreprise saine de même taille. Après l'élimination de certains états financiers contenant des données aberrantes, la structure finale de l'échantillon se compose de 300 entreprises, qui se répartissent en part égale entre saines et défaillantes, dont les données comptables sont disponibles en 2018 et 2019. Les ratios financiers issus de ces données comptables constituent notre base de données (Voir Tab. I).

Dans le cas présent, nous justifions le choix de nos ratios par :

- Leur récurrence dans la littérature ([31],[32],[33],[34]).
- Leur pertinence par rapport à l'analyse financière, en incorporant les ratios de base existants dans la plupart des modèles de détection de faillite : ratios de liquidité, de rentabilité de gestion, de productivité et de structure financière.

La sélection des variables financière qui sont capable d'analyser la situation des entreprises est une étape importante dans l'élaboration d'un modèle de prévision de la défaillance. Conformément à l'enseignement de l'analyse financière, la rentabilité économique ou financière de l'entreprise, la structure de son bilan et sa capacité de remboursement sont les éléments les plus corrélés à la défaillance.

TABLEAU I : LES RATIOS FINANCIERS CHOISIS

RATIOS	Code
Rentabilité financière	R01
Rentabilité économique	R02
Rentabilité d'exploitation	R03
Rendement du capital investi	R04
Marge de profit brut	R05
Rotation de l'actif	R06
Rotation des immobilisations	R07
Rotation des capitaux propres	R08
Rotation des stocks	R09
Délai de recouvrement des créances	R10
Délai de règlement des fournisseurs	R11
Taux de rentabilité	R12

Taux de croissance du chiffre d'affaires	R13
Liquidité générale	R14
Liquidité réduite	R15
Liquidité immédiate	R16
Liquidité de l'actif	R17
Taux d'endettement	R18
Endettement à MLT	R19
Endettement à court terme	R20
Autonomie Financière	R21
Equilibre financier	R22
Indépendance financière	R23
Couverture des charges financières	R24
Capacité de remboursement des dettes	R25
Solvabilité générale	R26
Ratio des capitaux propres	R27
Ratio des immobilisations	R28
Indicateur de taille	R29

B. Retraitement des données

Notre base de données est divisée en deux sous échantillons pour pouvoir tester la performance des techniques utilisées : échantillon d'apprentissage et échantillon test. Nous disposons au départ d'un échantillon dit d'apprentissage dont le classement est connu. Cet échantillon est utilisé pour paramétrer les divers modèles et servir à l'apprentissage des règles de classement d'une entreprise selon ses caractéristiques. Le deuxième échantillon test est nécessaire à l'étude de la fiabilité des techniques utilisées. Pour cette raison, nous allons effectuer un échantillonnage aléatoire sur la variable défaillance. Nous choisissons environ 70% de données pour l'apprentissage et 30% de données pour tester nos modèles de prévision.

C. Présentation des logiciels employés

Pour le traitement des données et la modélisation de la défaillance, nous avons eu recours au logiciel SPSS pour une partie des traitements, à Matlab pour la programmation des réseaux de neurones et à R pour le paramétrage des SVM. Le logiciel SPSS a servi pour les traitements statistiques de base (certains recodages de variables, statistiques descriptives, tests d'hypothèses...), L'analyse discriminante, la sélection des variables à l'aide du critère Lambda de Wilks et du critère de vraisemblance et l'estimation des paramètres des fonctions discriminantes. Tous les autres traitements ont été développés par nos soins. Ainsi, les procédures de bootstrap, celles propres au réseau de neurones employé ici pour effectuer les classifications (Perceptron multicouches), celles relatives aux sélections des variables adaptées au réseau et celles permettant de paramétrer R pour l'application des SVM.

IV. PROCESSUS DE MODELISATION DE LA DEFAILLANCE A L'AIDE DE L'ANALYSE DISCRIMINANTE

A. Analyse de l'ensemble des ratios financiers

Dans une première étape, une batterie de vingt-neuf ratios financiers, codés de R01 à R29, a été constituée. Le choix de ces ratios est basé sur la sélection de ceux qui sont couramment utilisés dans le thème de prévision de la défaillance ou ceux qui présentent un contenu informationnel significatif dans l'analyse de la situation des entreprises. Les thèmes adoptés pour le choix de ces ratios sont: la rentabilité, la productivité, la gestion, la liquidité et le financement et enfin la structure financière.

La performance du processus de modélisation est dans l'identification et la sélection des ratios financiers qui affectent de manière significative la probabilité de défaillance [35].

En tenant compte du nombre élevé des ratios initialement sélectionnés, notre choix s'est focalisé sur ceux qui contribuent au mieux à la discrimination entre les entreprises saines et celles défaillantes. Nous allons appliquer la méthode de l'analyse discriminante pour identifier les ratios financiers les plus révélateurs des différences entre les deux groupes d'entreprises.

L'examen des résultats obtenus à l'aide du test de Fisher dans le tableau ci-dessus, au seuil de 5%, montre la présence d'un certain nombre de ratios significatifs et d'autres qui ne le sont pas. Les ratios significatifs qui discriminent au mieux entre les deux groupes d'entreprises appartiennent aux quatre types de ratios utilisés dans cette analyse. On retrouve quelques ratios de rentabilité (R01, R02), le deuxième groupe d'indicateurs se rapporte à des ratios de gestion (R10, R12).

Les ratios traduisant la liquidité de l'entreprise sont significatifs. Il s'agit des ratios R14, R15, et R16.

Le quatrième groupe d'indicateurs reflète des ratios de financement et de structure. Les ratios significatifs sont R18, R19, R20, R21, R23, R26.

Enfin le ratio R29 qui reflète la taille de l'entreprise montre que les grandes entreprises sont moins vulnérables à la défaillance.

D'après l'analyse du ratio R18, on constate que les entreprises saines se caractérisent par un taux d'endettement moyennement plus faible que celui des entreprises défaillantes. Plus ce taux est élevé, plus l'entreprise est endettée et dépendante, ce qui peut l'amener à une situation de cessation des paiements. Le ratio R20 montre que les entreprises tunisiennes défaillantes, sont plus endettées à court terme en comparaison avec celles qui sont saines. Les entreprises défaillantes souffrent d'un taux d'endettement à court terme relativement important par rapport aux autres entreprises. L'importance des charges financières associées à ces niveaux d'endettement rend ces entreprises moins solvables (R26). De ce fait, les contraintes avec les tiers augmentent entraînant de plus en plus des difficultés pour assurer leurs activités, ce qui les amène à la situation de défaillance.

L'analyse concernant l'autonomie financière des entreprises, confirme l'idée précédente puisque d'après le ratio R21, les entreprises saines disposent d'une autonomie financière plus élevée que les entreprises défaillantes. Ce résultat a été aussi confirmé par le ratio R23 qui a pour but essentiel de mesurer l'indépendance de l'entreprise vis-à-vis de ses créanciers. En effet un niveau élevé de ce ratio observé au sein des entreprises défaillantes montre que ces dernières sont plus dépendantes vis à vis de leurs prêteurs. Ce ratio est calculé suivant le rapport des capitaux propres sur endettement total. Il représente l'état d'endettement de l'entreprise par rapport à ses fonds propres.

En mettant l'accent sur le niveau de liquidité, on constate d'après les ratios de liquidité générale et réduite R14, R15 et R16 que les entreprises saines sont caractérisées par un niveau de liquidité plus élevé que celui des entreprises défaillantes. Cela peut paraître évident, dans la mesure où les entreprises en difficulté, souffrent d'un état de cessation de paiement et ne sont plus capables d'honorer leurs engagements vu leur contrainte de liquidité. De ce fait, lorsque la solvabilité de l'entreprise devient douteuse, le rôle des établissements financiers s'accroît ; ils sont amenés à prendre des mesures de resserrement des conditions de crédit.

Ratios	Lambda de	F	Signification
R01	.894	35,280	.000
R02	.973	8,256	.004
R03	1,000	,146	,703
R04	1,000	,128	,721
R05	1,000	,052	,820
R06	,995	1,626	,203
R07	,988	3,467	,064
R08	1,000	,147	,702
R09	,997	,886	,347
R10	.961	11,958	.001
R11	,989	3,256	,072
R12	.766	90,847	.000
R13	,999	,312	,577
R14	,969	9,585	,002
R15	.976	7,443	.007
R16	.985	4,588	.033
R17	,996	1,060	,304
R18	.805	72,257	.000
R19	.898	33,794	.000
R20	.899	33,389	.000
R21	.958	13,161	.000
R22	1,000	,045	,831
R23	.956	13,810	.000
R24	,990	3,017	,083
R25	,992	2,392	,123
R26	.953	14,742	.000
R27	,995	1,555	,213
R28	,994	1,772	,184
R29	.975	7,699	.006

La solvabilité de l'entreprise se mesure à travers sa capacité à faire face à ses dettes exigibles à partir de ses actifs les plus liquides (R14). En revanche l'entreprise, n'est pas toujours capable de liquider ses actifs pour répondre à ses engagements, d'où le rôle du fonds de roulement. La couverture des engagements exigibles est appréciée à travers le fonds de roulement, qui permet à l'entreprise de faire face à toutes ses dépenses exigibles en attendant les encaissements R26. En effet, nous constatons que le ratio de solvabilité R26 est plus élevé au sein des entreprises saines que chez les entreprises défaillantes. Les entreprises saines sont capables de rembourser leurs dettes au moment de l'échéance ainsi que de payer les intérêts au moment où ils deviennent exigibles.

La rentabilité d'une entreprise peut être appréciée par sa capacité à tirer des profits. En effet, ce constat peut être visualisé sous une optique d'exploitation, économique ou financière, ce qui permet d'avoir une idée sur la rentabilité générale et de la performance de l'entreprise. Nous avons remarqué que les entreprises saines sont les plus rentables puisque les ratios R01 et R02 sont significatifs. Les entreprises rentables dégagent des profits et disposent d'une liquidité qui leur permet d'honorer leurs engagements.

A l'issue de cette analyse, nous constatons que le manque de liquidité affecte la solvabilité de l'entreprise qui se trouve dans l'incapacité d'honorer ses engagements, cette situation la conduit à une baisse notable de sa rentabilité.

Pour conclure, l'analyse des deux groupes d'entreprises confirme que les entreprises défaillantes se caractérisent par des performances économiques et financière médiocres. Le test de Fisher, qui permet de tester la pertinence d'une variable à différencier entre les deux groupes d'entreprises, montre que les entreprises défaillantes sont très endettées à court terme par rapport à leur activité.

B. Validation de la méthode

Ce qu'on peut noter à partir du test de Fisher c'est la présence de plusieurs variables explicatives non pertinentes ayant des taux de significativité supérieurs à 5%. Pour ceci, on a procédé à une purification de la fonction discriminante (combinaison linéaire des variables différenciant au mieux les deux groupes d'entreprises) en gardant que les variables significatives.

Pour vérifier la validité de l'analyse discriminante menée, on a fait recours à certains indicateurs.

Le Test de BOX

TABLEAU II: RESULTAT DU TEST MULTI VARIE DE BOX

M de Box	630,538
Approximativement	5,712
F	
ddl1	105
ddl2	276659,610
Signification	,000

La statistique M de Box basée sur le logarithme népérien du déterminant de chaque matrice de variance-

covariance locale permet de construire un test multi varié pour la comparaison des matrices de variances-covariance : le seuil de risque de première espèce à la valeur d'un ratio F associé à la statistique M de Box pour une distribution de Fisher-Snedecor moins d'une chance sur mille conduits au rejet de l'hypothèse nulle d'égalité des matrices de variances-covariance des deux groupes.

Cependant, comme son homologue uni-varié, le test multi-varié de Box est très sensible à l'hypothèse de normalité de distributions. Cette normalité n'étant pas acquise, en raison du caractère asymétrique des distributions des différents ratios, il convient de considérer le résultat du test comme une preuve de l'hétéroscédasticité de la distribution des ratios relativement à ces deux groupes.

La valeur obtenue de M de Box par ce test a une valeur égale à 630,538. La valeur obtenue est élevée et la significativité du test de F tend vers 0. Ces résultats obtenus montrent la pertinence de ce test.

La corrélation globale

TABLEAU III: VALEUR PROPRE ET COEFFICIENT DE CORRELATION CANONIQUE ASSOCIE

Fonction	Valeur propre	% de la variance	% cumulé	Corrélation canonique
1	,925	100	100	,693

Une autre mesure d'évaluation de l'analyse discriminante est le coefficient de corrélation canonique entre le sous espace engendré par les variables indicatrices des deux groupes et le sous espace des combinaisons linéaire des ratios financiers. Plus ce coefficient est proche de 1, plus la fonction discriminante est meilleure.

C. Formulation de la fonction score

La fonction score ayant le pouvoir discriminant le plus élevé est une combinaison linéaire de tous les ratios utilisés. Elle est donnée par le vecteur donné dans le tableau ci-dessous.

A la suite de la vérification de la validité de l'analyse discriminante par les indicateurs analysés ci-dessus, on procède à l'élaboration de la fonction discriminante linéaire, fonction score.

TABLEAU IV: COEFFICIENTS STANDARDISES DE LA FONCTION DISCRIMINANTE

Fonction	
R01	-,321
R02	-,179
R10	,177
R12	,545
R14	-,174
R15	-,190
R16	-,126
R18	,513

R19	,356
R20	,308
R21	-,210
R23	-,213
R26	,244
R29	,191

La fonction score établie s'écrit :

$$Z = -0,321R01 - 0,179R02 + 0,177R10 + 0,545R12 - 0,174R14 - 0,190R15 - 0,126R16 + 0,513R18 + 0,356R19 + 0,308R20 - 0,21R21 - 0,213R23 + 0,244R26 + 0,191R29$$

➤. Evaluation de la qualité de classification

L'objectif de la fonction discriminante établie concerne son utilisation pour classer de nouvelles entreprises aux groupes prédéfinis à partir des données fournies dans leurs états financiers. Pour s'assurer de la qualité de prédiction de la méthode, le pouvoir discriminant du score est contrôlé. Une des mesures de ce pouvoir discriminant est le taux de bon classement. Si le score d'une entreprise est positif, celle-ci est dite bien classée par la fonction score si elle est affectée dans le groupe des entreprises saines. De même si le score d'une entreprise est négatif, celle-ci est dite bien classée par la fonction score si elle est affectée au groupe des entreprises défaillantes.

TABLEAU V: VALIDATION DU MODELE

		Classe d'affectation prévue par le modèle		Total	
		Groupe d'entreprise	entreprise		entreprise
		défaillante	défaillante	saine	
Original	Effectif	entreprise défaillante	133	17	150
		entreprise saine	30	120	150
	%	entreprise défaillante	88,7	11,3	100,0
		entreprise saine	20,0	80,0	100,0

Nous constatons que le modèle a pu classer 133 entreprises défaillantes parmi les 150 introduites initialement, ce qui donne un taux de bon classement des entreprises défaillantes de 88,7%. De même ce modèle a pu identifier 120 entreprises saines parmi les 150 introduites initialement, ce qui donne un taux de bon classement des entreprises saines de 80 %. En contrepartie, le taux d'erreur de première catégorie est de l'ordre de 11,3%, alors que celui de la seconde est de 20%. Nous concluons donc, que l'application de ce modèle à notre échantillon, un an avant la défaillance, nous a permis de classer correctement 253 entreprises parmi les 300, soit un taux de bon classement de 84,3%.

La même fonction score appliquée à l'échantillon test (celui des données relatives à l'année 2018) a permis de donner des résultats qui sont présentées dans le tableau suivant :

TABLEAU VI: QUALITE DE REPRESENTATION DE LA FONCTION SCORE

		Classe d'affectation prévue par le modèle		Total	
		Groupe d'entreprise	entreprise		entreprise
		défaillante	défaillante	saine	
Original	Effectif	entreprise défaillante	108	44	150
		entreprise saine	30	120	150
	%	entreprise défaillante	72	28	100,0
		entreprise saine	20	80	100,0

Cette fonction score a permis de classer 108 entreprises défaillantes parmi les 150 présentes dans l'échantillon test ce qui donne un taux de bon classement des entreprises défaillantes de 72 %. De même cette fonction a permis de classer 120 entreprises saines parmi les 150 présentes dans l'échantillon test, soit un taux de 80% de bon classement. Pour conclure, ce modèle appliqué 2 ans avant la défaillance permet d'aboutir à un taux de bon classement des entreprises saines de 76%. Le modèle établi permet un reclassement des entreprises avec des taux satisfaisants, en effet il convient de souligner que plus l'événement de défaillance se rapproche, plus l'exactitude de prévision s'améliore.

Il faut noter que ce modèle a été appliqué sur des échantillons multisectoriels, en effet l'appartenance d'une entreprise donnée à un tel secteur exerce une certaine influence sur le degré de discrimination des ratios au sein du modèle. Pour cela, il s'avère utile d'investiguer les secteurs les plus touchés par la défaillance et de proposer un modèle spécifique à chacun d'eux.

V. PROCESSUS DE MODELISATION DE LA DEFAILLANCE A L'AIDE DE LA METHODE NEURONALE

Le recours à la technique des réseaux de neurones artificiels a débuté avec le travail pionnier de [36] lors de l'application de l'algorithme de rétropropagation des erreurs, qui a fait naître la possibilité de pouvoir utiliser ou tirer conclusion des phénomènes présents pour la prévision des phénomènes ultérieurs. Cet algorithme a été développé par la suite par [37] et a abouti à deux phases: une phase de forward propagation et une phase de backward propagation.

La procédure de paramétrage du réseau de neurones correspond à une méthode de calcul des poids optimaux. L'algorithme couramment appliqué à cette optique est l'algorithme de rétro-propagation (Back propagation), qui peut être utilisé pour l'apprentissage surveillé.

Au niveau de la propagation forward, chaque neurone de la couche d'entrée reçoit un signal externe, le traite et l'émet aux neurones de la couche cachée. L'entrée globale, que reçoit chaque neurone caché, est donnée alors par la somme pondérée de toutes les entrées.

La fonction de sortie mesure la valeur de sortie d'un neurone sur la base de son état d'activation. La détermination de la fonction d'activation dépend du type de l'application. Dans certaines applications, on utilise la

fonction sigmoïdale comme fonction d'activation. Dans d'autres types d'applications on utilise la fonction logit ou la tangente hyperbolique. Un réseau de neurones artificiels composé de couches successives et avec des fonctions d'activation sigmoïdales s'appelle perceptron multi-couche (Multilayer-Perceptron - MLP).

A. Procédure d'apprentissage : L'algorithme de rétro propagation

Le réseau de neurone artificiel est organisé en plusieurs couches. Chacune de ces couches est composée de plusieurs neurones. La couche d'entrée est composée de K neurones au nombre des variables présélectionnées qui sont censées d'expliquer le phénomène à analyser. La couche de sortie est composée d'un seul neurone qui présente la variable dichotomique défaillante ou saine. La couche cachée est composée de plusieurs neurones cachés qui traitent l'information entre les neurones de la couche d'entrée et celle de la couche de sortie. Ces neurones sont reliés entre eux par l'intermédiaire de poids synaptiques notés wij.

La deuxième phase « Backward » détermine le degré d'ajustement aux pondérations de connexions individuelles. En effet, le réseau est appliqué à toutes les entreprises de l'échantillon d'apprentissage, puis l'erreur de classement est calculée et les poids synaptiques sont modifiés de manière à réduire cette erreur, c'est en fait avec la variation progressive de ces pondérations jusqu'à la classification optimale (c.à.d. la minimisation de l'erreur de classification) que le réseau se paramètre pendant la phase d'apprentissage. C'est grâce à l'algorithme de rétro-propagation du gradient de l'erreur que l'utilisation des réseaux de neurones a connu un essor considérable à partir de cette date ; en effet la règle de minimisation d'erreur qui doit être adoptée s'écrit selon ces auteurs :

$$E(w) = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^n (y_{i,j} - y_{i,j}^*)^2$$

Où N représente le nombre de couples (xi, yi) utilisés pour l'apprentissage, n est le nombre de neurones dans la couche de sortie et y_{i,j} * est la réponse du réseau pour l'entrée xi.

L'algorithme de rétro-propagation peut être appliqué pour n'importe quel type de fonction d'erreur. La fonction d'erreur dépend de tous les poids du réseau et doit être minimisée. A cause de la non-linéarité du réseau, on ne peut pas trouver un minimum global par une méthode analytique. C'est pour cette raison qu'on cherche un minimum local par une méthode itérative par une descente de gradient récurrente. L'algorithme d'optimisation le plus utilisé est celui de rétro-propagation.

Les ajustements des poids sont déterminés dans le chemin de propagation à chaque niveau et ce en évaluant les dérivées partielles de la fonction E par rapport aux poids synaptiques. Après l'interaction de large nombre de cycles, l'erreur est réduite au niveau acceptable, et le processus s'arrête.

On applique dans cette étude les réseaux à couches multiples (Multi Layer Perceptron : MLP) en association avec la méthode d'apprentissage de rétro-propagation du gradient de l'erreur appelée « Back-Propagation ». Cette technique exige de l'utilisateur d'effectuer plusieurs optimisations afin d'identifier l'architecture neuronale optimale qui améliore le pouvoir prédictif du modèle dans l'identification de la situation des entreprises [38].

Le principe de l'optimisation individuelle implique que nous devons continuellement rechercher des classificateurs parfaits tout en optimisant les paramètres du modèle ou la structure du modèle [39].

Les données d'apprentissages du réseau de neurones comprennent ainsi les 14 ratios jugés initialement les plus significatifs, ces ratios forment les neurones de la couche d'entrée. L'output désiré est formé de valeurs binaires : 1 pour les entreprises saines et 0 pour les entreprises défaillantes (couche de sortie), cet output forme le neurone de la couche de sortie.

La fonction de transfert retenue est celle sigmoïde logistique (exponentielle) puisque la variable à expliquer est binaire. Et enfin, nous avons retenu la moyenne des erreurs quadratiques (MSE) comme fonction de performance pour juger la qualité prédictive du modèle.

B. L'identification de la meilleure architecture

Pour construire le réseau de neurones, nous avons utilisé le logiciel Matlab (2011) qui permet la modélisation des neurones artificiels à l'aide de l'application « neural network toolbox ». Nous avons utilisé une seule couche cachée, et nous avons varié à chaque fois le nombre des neurones y affèrent afin d'aboutir à l'architecture optimale qui permet d'avoir l'erreur moyenne la plus faible avec le taux de bon classement le plus performant relatif à l'échantillon test. Le choix d'une seule couche cachée a été motivé par le travail de [40] qui a montré qu'un réseau établi à partir d'une seule couche cachée et par un nombre optimal de neurones peut aboutir à des résultats performants.

TABLEAU VII: ERREUR DE PREVISION EN FONCTION DE LA VARIATION DU NOMBRE DE NEURONES

Nombre de	Performance	Nombre
3	0,024	39
4	0,035	146
5	0,022	42
6	0,038	82
7	0,029	53
8	0,026	65
9	0,015	113
10	0,0144	96
15	0,052	48

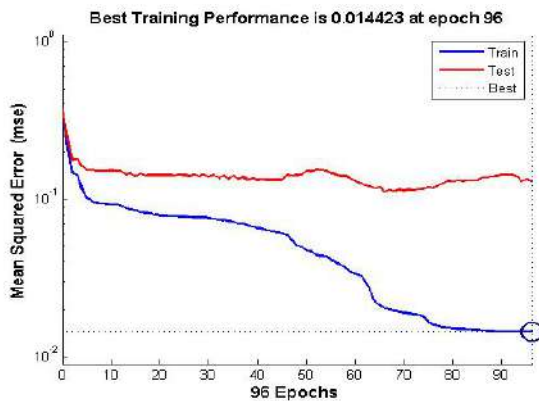


FIGURE 1: COURBE D'APPRENTISSAGE ET DE TEST DU RESEAU

L'architecture optimale du réseau est celle obtenue avec 10 neurones. Ce réseau nous a permis d'avoir une erreur moyenne quadratique la plus faible qui s'élève à 0,0144 avec 96 itérations.

C. Evaluation de la performance du modèle

La performance du réseau est mesurée par la matrice de confusion et par l'aire sous la courbe ROC (AUC).

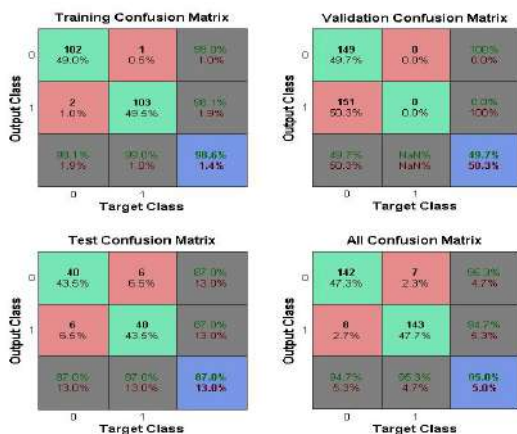


FIGURE 2: MATRICE DE CONFUSION DES RNA

TABLEAU VIII: RESULTAT DE CLASSIFICATION DES RNA POUR L'ECHANTILLON TEST

		Classe d'affectation prévue par le modèle pour l'échantillon Test			Total
		Groupe d'entreprise	entreprise défaillante	entreprise saine	
Original	Effectif	entreprise défaillante	40	6	46
		entreprise saine	6	40	46
%		entreprise défaillante	87	13	100
		entreprise saine	13	87	100

TABLEAU IX: RESULTAT DE CLASSIFICATION DES RNA POUR L'ECHANTILLON D'APPRENTISSAGE

		Classe d'affectation prévue par le modèle pour l'échantillon d'apprentissage			Total
		Groupe d'entreprise	entreprise défaillante	entreprise saine	
Original	Effectif	entreprise défaillante	102	2	104
		entreprise saine	1	103	104
%		entreprise défaillante	98.1	1.9	100
		entreprise saine	1	99	100

Ces tableaux montrent les résultats de classification des RNA. Le taux de bon classement global pour le sous-ensemble d'apprentissage est de 98,60% et pour le sous-ensemble de test est de 87,00%.

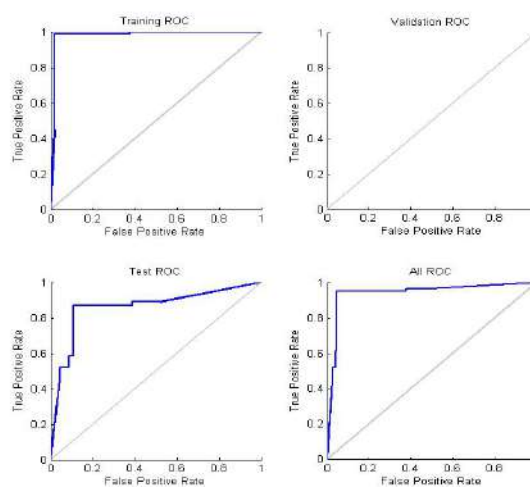


FIGURE 3: COURBE ROC OBTENU PAR RNA

Il est possible de caractériser numériquement la courbe ROC en calculant la surface située sous la courbe. C'est le critère d'aire sous la courbe (AUC, pour Area Under Curve). Elle mesure la probabilité de placer une entreprise saine devant une défaillante. Ainsi, dans le cas d'une discrimination parfaite AUC = 1, les entreprises saines sont sûrs d'être placés devant les entreprises défaillantes. Au contraire, si AUC = 0.5 le classificateur affecte des scores au hasard, de ce fait il y a autant de chances d'affecter une entreprise saine devant une défaillante que l'inverse. La situation de référence correspond à la situation au niveau du quelle la courbe ROC se confond avec la première bissectrice, notre classificateur doit faire.

L'aire sous la courbe ROC mesure la qualité de discrimination du modèle et traduit la probabilité qu'une entreprise saine ait un score supérieur au score d'une entreprise défaillante, ceux-ci étant tirés au hasard. L'aire

sous la courbe ROC de réseaux de neurones est égale à 0,73682 ; cette valeur est proche de un.

La valeur de l'AUC est égale à 0,97119 pour l'échantillon d'apprentissage et 0,73682 pour l'échantillon test. Notre modèle dispose d'un bon pouvoir discriminant performant c'est-à-dire qu'il probable à 73,682% qu'un état soit classé correctement par le test sur l'étendue des valeurs seuil possibles.

VI. PROCESUS DE MODELISATION DE LA DEFAILLANCE A L'AIDE DE LA METHODE SVM

A. Présentation de la technique

Récemment avec l'apparition des arbres de décision et du réseau neurologique, les techniques intelligentes artificielles sont employées couramment pour le marquage de crédit. Elles ont surpassé les statistiques traditionnelles en termes de résultats prometteurs obtenus bien que ces modèles souffrent de quelques complexités [41].

Vapnik[42] a développé la machine de vecteur de support comme nouvelle méthode d'étude de machine basée sur la théorie statistique qui fournit de meilleures solutions à la frontière de décision que celle par le réseau neurologique traditionnel.

La SVM construit un hyperplan de séparation optimal pour classer les données.

Plusieurs études ont conclu que les SMV sont des modèles très prometteurs au sujet de la prévision, et surtout en termes d'exactitude prédictive et capacité de généralisation.

Dans cette étude, nous appliquons SVM pour classer les sociétés dans notre ensemble de données dans deux classes saines et défaillantes.

B. Procédure de fonctionnement

La méthode SVM est utilisée pour la résolution des problèmes de classifications. Il s'agit donc d'une technique d'apprentissage artificielle basée à la fois sur l'hypothèse de linéarité dans un espace multidimensionnel et sur la théorie de l'optimisation. Le principe de base de la technique des SVM consiste à ramener le problème de discrimination à celui de la recherche d'un hyperplan optimal (hyperplan séparateur). Cette technique construit deux hyperplans parallèles de chaque côté à l'hyperplan de séparation, pour calculer la marge. L'hyperplan avec la plus grande distance aux points de repères des deux classes des données, indique une bonne séparation, puisqu'en général la marge la plus grande réalise l'erreur inférieure de généralisation du classificateur.

La détermination des surfaces séparatrices est réalisée à l'aide de l'insertion d'une fonction noyau (kernel) dans le produit scalaire induisant implicitement une transformation non linéaire des données vers un espace intermédiaire (feature space) de plus grande dimension. La performance de la technique SVM en matière de classification peut se définir en termes d'une recherche d'un ensemble de paramètres optimaux. Dans ce cadre, nous essayons à déterminer dans ce qui suit une fonction noyau efficace, un

paramètre de régularisation C qui permet de minimiser l'erreur de mauvaise classification et une combinaison appropriée des paramètres de la fonction noyau.

La technique SVM nous permet d'aboutir à quatre modèles basés respectivement sur un noyau : linéaire, polynomial, à base radiale et sigmoïde. La bonne optimisation des paramètres des différents noyaux permet d'améliorer les performances des SVM en termes de classification. Le paramétrage de ces noyaux est réalisé à l'aide de la fonction *tune.svm* sous R. Cette fonction permet de tester plusieurs valeurs du paramètre C en estimant la performance de prédiction pour un noyau donné.

C. Modèle SVM

➤ Modèle SVM à base radiale

L'application de la méthode SVM à base radiale sur l'échantillon de variables choisi nous a permis d'avoir une bonne performance. Le taux d'erreur est inférieur à 0,2.

TABLEAU X: RESULTAT DE CLASSIFICATION DE L'ECHANTILLON TEST A L'AIDE DES SVM A BASE RADIALE

		Classe d'affectation prévue par le modèle pour l'échantillon Test		Total	
		entreprise défaillante	entreprise saine		
Original	Effectif	entreprise défaillante	44	2	46
		entreprise saine	10	36	46
%		entreprise défaillante	95,65	4,35	100
		entreprise saine	21,74	78,26	100

Ce tableau indique que le taux de bon classement global, obtenu par le modèle s'élève à 86,96%. Le taux de bon classement des entreprises saines s'élève à 78,26%, alors que celui des défaillantes s'élève à 95,66%. L'erreur de type I (classé une entreprise défaillante comme saine), s'élève à 4,35% alors que celui de type II est de 21,74%.

TABLEAU XI: RESULTAT DE CLASSIFICATION DE L'ECHANTILLON APPRENTISSAGE A L'AIDE DES SVM A BASE RADIALE

		Classe d'affectation prévue par le modèle pour l'échantillon apprentissage		Total	
		entreprise défaillante	entreprise saine		
Original	Effectif	entreprise défaillante	99	5	104
		entreprise saine	6	98	104
%		entreprise défaillante	95,20	4,80	100
		entreprise saine	5,77	94,23	100

L'application du modèle avec l'échantillon d'apprentissage, nous a permis d'avoir un taux de bon classement de l'ordre de 94,71%.

➤ Modèle SVM à base polynômiale

Une bonne optimisation des paramètres de ce noyau permet de donner des résultats satisfaisants.

TABLEAU XII: Résultat de classification de l'échantillon test à l'aide des SVM à base polynômiale

		Classe d'affectation prévue par le modèle pour l'échantillon test			Total
		Groupe d'entreprise	entreprise défaillante	entreprise saine	
Original	Effectif	Entreprise défaillante	33	13	46
		entreprise saine	5	41	46
	%	entreprise défaillante	71,74	28,26	100
		entreprise saine	10,87	89,13	100

TABLEAU XIII: RESULTAT DE CLASSIFICATION DE L'ECHANTILLON APPRENTISSAGE A L'AIDE DES SVM A BASE POLYNOMIALE

		Classe d'affectation prévue par le modèle pour l'échantillon apprentissage			Total
		Groupe d'entreprise	entreprise défaillante	entreprise saine	
Original	Effectif	entreprise défaillante	86	18	104
		entreprise saine	12	92	104
	%	entreprise défaillante	82,7	17,3	100
		entreprise saine	11,54	88,46	100

Le taux de bon classement, obtenu par le modèle SVM à base polynomiale, s'élève à 80,43% pour l'échantillon test et 85,58% pour l'échantillon d'apprentissage. Le taux de bon classement des entreprises défaillantes s'élève à 71,74 % pour le test et 82,7% pour l'apprentissage, alors que celui des saines s'élève à 89,13% pour le test et 88,46 % pour l'apprentissage.

➤ Modèle SVM à base du noyau sigmoïde

L'application de la méthode SVM à l'aide du noyau sigmoïde nous a permis d'avoir une bonne performance.

TABLEAU XIV: RESULTAT DE CLASSIFICATION DE L'ECHANTILLON TEST A L'AIDE DES SVM A BASE SIGMOÏDE

		Classe d'affectation prévue par le modèle pour l'échantillon Test			Total
		Groupe d'entreprise	entreprise défaillante	entreprise saine	
Original	Effectif	entreprise défaillante	36	10	46
		entreprise saine	10	36	46
	%	entreprise défaillante	78,26	21,74	100
		entreprise saine	21,74	78,26	100

TABLEAU XV: RESULTAT DE CLASSIFICATION DE L'ECHANTILLON APPRENTISSAGE A L'AIDE DES SVM A BASE SIGMOÏDE

		Classe d'affectation prévue par le modèle pour l'échantillon apprentissage			Total
		Groupe d'entreprise	entreprise défaillante	entreprise saine	
Original	Effectif	entreprise défaillante	91	13	104
		entreprise saine	23	81	104
	%	entreprise défaillante	87,5	12,5	100
		entreprise saine	22,12	77,88	100

L'application de la technique SVM en utilisant le noyau sigmoïde nous a permis d'avoir un taux de bon classement satisfaisant qui s'élève à 78,26% pour le test et 82,69% pour l'apprentissage.

➤ Modèle SVM à base linéaire

Une bonne optimisation des paramètres de ce noyau permet de donner des résultats satisfaisants.

TABLEAU XVI: RESULTAT DE CLASSIFICATION DE L'ECHANTILLON TEST A L'AIDE DES SVM A BASE LINEAIRE

		Classe d'affectation prévue par le modèle pour l'échantillon Test			Total
		Groupe d'entreprise	entreprise défaillante	entreprise saine	
Original	Effectif	entreprise défaillante	32	14	46
		entreprise saine	5	41	46
	%	entreprise défaillante	69,56	30,43	100
		entreprise saine	10,87	89,13	100

TABLEAU XVII: RESULTAT DE CLASSIFICATION DE L'ÉCHANTILLON APPRENTISSAGE A L'AIDE DES SVM A BASE LINEAIRE

		Classe d'affectation prévue par le modèle pour l'échantillon apprentissage			Total
		Groupe d'entreprise	entreprise défaillante	entreprise saine	
Original	Effectif	entreprise défaillante	84	20	104
		entreprise saine	12	92	104
%		entreprise défaillante	80,77	19,23	100
		entreprise saine	11,54	88,46	100

Le taux de bon classement, obtenu par le modèle SVM à base linéaire, s'élève à 79,34% pour l'échantillon test et 84,61% pour l'échantillon d'apprentissage. Le taux de bon classement des entreprises défaillantes s'élève à 69,56% pour le test et 80,77% pour l'apprentissage alors que celui des saines s'élève à 89,13% pour le test et 88,46% pour l'apprentissage.

➤ Le choix du modèle SVM optimal

TABLEAU XVIII : CHOIX DU NOYAU OPTIMAL

	N. radial		N. polynomial		N. sigmoïde		N. linéaire	
	T	%	T	%	T	%	T	%
T. Bon Classement	T	86,96	T	80,43	T	78,26	T	79,43
	AP	94,71	AP	85,58	AP	82,69	AP	84,61

Les tests des taux de bon classement réalisés à l'aide de toutes les fonctions des noyaux montrent que le modèle SVM à noyau radial a le taux de bon classement le plus performant, d'où le choix de ce modèle comme technique de prévision de la défaillance.

VII. CONCLUSION

Notre recherche a d'abord porté sur l'identification des facteurs financiers annonciateurs de la défaillance des entreprises. Il ressort de l'analyse effectuée par l'analyse discriminante que les PME tunisiennes défaillantes se caractérisaient par une faible liquidité et un fort niveau d'endettement témoignant de leur dépendance financière. Au terme de cet article, il ressort des résultats obtenus dans cette recherche que l'application des techniques non-paramétriques (réseaux de neurones et SVM) à la prévision de la défaillance offre des résultats très prometteuse et même plus performante que celle des techniques paramétriques (Analyse discriminante). En utilisant l'analyse discriminante la capacité prédictive du modèle s'élève à 84,3% qui est inférieur aux taux acquis par la méthode neuronale et SVM s'élevant à 87% et 86,96%. Le présent travail peut être étendu par la prise en compte d'autres variables de types qualitatives qui influencent profondément la situation des entreprises. D'autre extension peuvent être envisagée qui sont de nature à améliorer la qualité de prévision et qui correspondent à l'utilisation des algorithmes génétique

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] Fitzpatrick P.I. «A comparison of the successful industrial enterprise with those of failed companies», The Accountants Publishing Company(1932)
- [2] Beaver W., “Financial ratios as predictors of failure, Empirical Research in Accounting: Selected studies”, Journal of Accounting Research, 6, 165-182
- [3] Altman E., “Financial Ratio, Discriminant Analysis and Prediction of Corporate Bankruptcy”, The Journal Of Finance, September 1968, pp. 589-609.
- [4] Altman E.I., Hadelman R.G., Narayanan P. (1977), Zeta analysis, a new model to identify bankruptcy risk of corporations, Journal of Banking and Finance, 1,29-51.
- [5] Collongues Y., « Ratios financiers et prévision des faillites des petites et moyennes entreprises », Revue Banque, n° 365, septembre (1977), p. 963-970
- [6] Conan, J., & Holder, N. “Variables explicatives de performances et contrôle de gestion dans les PMI ». Paris: Université de Paris IX(1979).
- [7] Bardos M. « Trois méthodes d’analyse discriminante, Cahiers Economiques et Monétaires, Banque de France », 2Ème trimestre, n°33. (1989).
- [8] Kira D.S., D. Doreen et D. Nguyen “An application of artificial neural networks and statistical methods in qualitative evaluation of small business loans”, Colloque de l’ASMDA, Capri 1997
- [9] Lennox, C. “Identifying Failing Companies: A Re-evaluation of the Logit, Probit and DA Approaches.” Journal of Economics and Business.(1999). 51: 347–364.
- [10] Kumar, PR, Ravi, V., “Bankruptcy prediction in banks and firms via statistical and intelligent techniques”. European Journal of Operational Research, 2007, vol. 180, issue 1, 1-28.
- [11] Lin, Y. W. Hu and Tsai C. , "Machine Learning in Financial Crisis Prediction: A Survey" Applications and Reviews, vol. 42, no. 4, pp. 421-436, July 2012,
- [12] Sun, J., Li, H., Huang, Q.-H., He, K.-Y., “Predicting financial distress and corporate failure: A review from the state-of-the-art definitions, modeling, sampling, and featuring approaches”. Knowledge-Based Systems Volume 57, February 2014, Pages 41-56
- [13] Alaka, H.A., Oyedele, L.O., Owolabi, H.A., Kumar, V., Ajayi, S.O., Akinade, O.O., Bilal, M., 2018. « Systematic review of bankruptcy prediction models: towards a framework for tool selection”. Expert Syst. Appl. 94, 164–184
- [14] Iturriaga, F.L., et Sanz, I.P., “Bankruptcy visualization and prediction using neural networks: A study of U.S. commercial banks”. Expert Systems with Applications.2015. 42(6)
- [15] Lee, S., Choi, W.S., 2013. A multi-industry bankruptcy prediction model using back-propagation neural network and multivariate discriminant analysis. Expert Syst. Appl. 40, 2941–2946.
- [16]YAJNIK M., MOON S., KUROSE J. & TOWSLEY D. “Measurement and modeling of the temporal dependence in packet loss”. In Proceedings of IEEE INFOCOM 1999, p. 345–352
- [17] Khoufi W. et Feki R. « Détermination et analyse des caractéristiques des entreprises défaillantes à l'aide des cartes auto organisatrices de Kohonen (Cas des PMI Tunisiennes) ». La Revue Comptable et Financière, RECHERCHES EN COMPTABILITE ET FINANCE N° 1(2008), pp. 97-110
- [18] Ben Jabeur .S et Fahmi . Y, « Prévision de la défaillance des entreprises : une approche de classification par les méthodes de Data-Mining ». Gestion 2000.(2013)/4 (Volume 30), pages 31 à 45
- [19] Khemakhem S.et Boujelbene Y., “ Credit Risk Prediction: A Comparative Study between Discriminant Analysis and the Neural Network” Approach. Journal of Accounting and Management Information Systems, 2015, vol. 14, issue 1, 60-78
- [20] ZAMMEL M. & KHOUFI W «The use of Bayesian Networks in the prediction of bankruptcy», Revue Française d’Economie et de Gestion 2020 «Volume 1: Numéro 1» pp: 60-88
- [21] Olden, J.D., Jackson, D.A., “Illuminating the black box a randomization approach for understanding variable contributions in artificial neural networks”. Ecol. Model. 154, (2002). 135–150.
- [22] Lin, Y. W. Hu and Tsai C. , "Machine Learning in Financial Crisis Prediction: A Survey," in IEEE Transactions on Systems, Man, and Cybernetics, Part C (Applications and Reviews), vol. 42, no. 4, pp. 421-436, July 2012,
- [23] Veganzones, D., et Severin, e., 2018. An investigation of bankruptcy prediction in imbalanced datasets. Decision Support Systems 112
- [24] Young Kim S.Y , Upneja A (2021). “Majority voting ensemble with a decision trees for business failure prediction during economic downturns”. Journal of Innovation & Knowledge, Volume 6, Issue 2, April–June 2021, Pages 112-123.
- [25] Chaudhuri, A., De, K., « Fuzzy support vector machine for bankruptcy prediction ». Appl. Soft Comput. (2011) , 2472–2486.
- [26] Wang, G., Ma, J., « A hybrid ensemble approach for enterprise credit risk assessment based on Support Vector Machine”. Expert Syst. Appl. (2012), 39, 5325–5331.
- [27] Karaa, A., Krichène, A., Credit–Risk Assessment Using Support Vectors Machine and Multilayer Neural Network Models: A Comparative Study Case of a Tunisian Bank, Journal of Accounting and Management Information Systems, (2012) Vol. 11, No. 4, pp. 587-620
- 28 Li, X., Wang, F., Chen, X., “Support vector machine ensemble based on Choquet integral for financial distress prediction”. International Journal of Pattern Recognition and Artificial Intelligence.(2015), Vol. 29, No. 04
- [29] Khemakhem S.et Boujelbene Y.,“Support vector machines for credit risk assessment with imbalanced datasets”. Int. J. Data Min. Model. Manag. .(2018) , 10(2): 171-187

-
- [30] Martín-Torres, S., Carvelo, A., Casado, A., Rodríguez, L.,. “Authentication of the geographical origin and the botanical variety of avocados using liquid chromatography fingerprinting and deep learning methods”.*Chemometrics and Intelligent Laboratory Systems*. Volume 199, 15 April 2020, 103960
- [31] Bardos M. (1998a). Detecting the risk of company failure at the Banque de France, *Journal of Banking and Finance*, vol. 22, pp. 1405-1419.
- [32] Ooghe H. et Waeyaert N., « Oorzaken van faling en falingspaden: Literatuur Overzicht en conceptueel verklarings model Economisch en Sociaal Tijdschrift », 57 (4) (2004), pp. 367-393
- [33] Refait C. « La prévision de la faillite fondée sur l’analyse financière de l’entreprise: un état des lieux », *Économie et Prévision*, 2004, 162,129-147.
- [34] Bardos M., « Scoring sur données d’entreprises : instrument de diagnostic individuel et outil d’analyse de portefeuille d’une clientèle », *Revue MODULA*, (2008),38, 159 – 177.
- [35] Petersen, C., & Plenborg, T. (2012). « Financial statement analysis: valuation, credit analysis and executive compensation”. England: Pearson Education Limited
- [36] McCulloch & Walter Pitts. « A logical calculus of the ideas immanent in nervous activity ». *The bulletin of mathematical biophysics* volume 5, pages115–133(1943)
- [37] Rumelhart D., Hinton G. & Williams R. ,“Learning representations by back-propagating errors”, *Nature* volume 323, pages533–536 (1986)
- [38] Tam Y. , Lei Y. , Zheng J. and Wang W. , "ASR error detection using recurrent neural network language model and complementary ASR," 2014 IEEE International Conference on Acoustics, Speech and Signal Processing (ICASSP), Florence, Italy, 2014, pp. 2312-2316.
- [39]Young Kim S.Y , Upneja A., “Majority voting ensemble with a decision trees for business failure prediction during economic downturns”. *Journal of Innovation & Knowledge*, Volume 6, Issue 2, April–June 2021, Pages 112-123.
- [40] Hornik, K. [1993]. “Some new results on neural network approximation”. *Neural Networks*, 6(8), 1069–1072.
- [41] Huang A, Pu H., Li W. and Ye G., "Forecast of importance weights of customer requirements based on artificial immune system and least square support vector machine" 2012 International Conference on Management Science & Engineering 19th Annual Conference Proceed
- [42] Vapnik, V.N., 1995. *The Nature of Statistical Learning Theory* . Springer, Berlin.

Facteurs de résilience des entreprises tunisiennes dans l'ère post COVID19

Mohamed Sofien NOURI^{1*}

Younes BOUJELBENE^{2**}

URECA, Faculté des sciences économiques et de gestion de Sfax, Tunisie

¹ Docteur en sciences économiques,

² Professeur et Doyen de la FSEG Sfax

*medsofiennouri@gmail.com

**younes.boujelbene@gmail.com

Résumé:

La pandémie Covid-19 a frappé de plein fouet l'économie mondiale et a provoqué un ralentissement marqué de la croissance économique mondiale. Les entreprises ont été contraintes d'adopter de nouvelles orientations managériales pour s'adapter aux conditions difficiles et survivre dans ce " nouveau contexte ». La littérature récente et encore rare dans ce domaine cherche à fournir des solutions adaptées pour éviter des perturbations irréparables et contribuer au renforcement des entreprises, mais n'applique pas de méthodes statistiques avancées à cette fin.

Le principal objectif des auteurs de cet article est de développer une vision claire des conséquences de la pandémie COVID 19 sur l'économie en général et sur les entreprises en particulier et de présenter les facteurs qui sont susceptibles d'avoir des entreprises plus résilientes dans l'ère post COVID.

Le recensement des variables utilisées dans cette recherche s'est fait sur la base de l'examen de la revue de la littérature existante, les 33 variables collectées ont été classifiées autour de 7 thèmes. La technique MICMAC utilisée dans cet article nous a permis d'identifier trois facteurs qui conditionnent la résilience des entreprises en Tunisie, il s'agit des facteurs d'ordre gouvernemental lié au soutien de l'état, la capacité de transformation numérique et la gouvernance d'entreprise.

Les résultats de cette recherche ont été utilisés pour élaborer des recommandations à l'intention des chefs d'entreprise, des praticiens et des décideurs.

Les auteurs espèrent, à travers les résultats obtenus, donner des conseils pourront aider les entreprises à être plus résilientes.

Mots clés: Résilience d'entreprise, crise COVID-19, relance économique, analyse structurelle, méthode MICMAC.

I. INTRODUCTION

La pandémie COVID-19 a provoqué un ralentissement du développement économique mondial. Des conséquences dramatiques ont affecté les entreprises des divers pays. Les entreprises ont été contraintes d'adopter de nouvelles orientations stratégiques pour s'adapter aux conditions difficiles et survivre dans ce « nouveau contexte ». A cause de la propagation rapide de cette pandémie, le monde entier avait du mal à enrayer non seulement la maladie, mais aussi les défis économiques provoqué par cette dernière. Les

autorités gouvernementales des divers pays ont été obligées de limiter la libre circulation de la population aux niveaux national et international, ce qui a entraîné une paralysie totale de l'économie [1].

Cette situation a mis en évidence la fragilité des fondements de l'économie du XXIe siècle, qui se caractérise par des avancées technologiques majeures et une mondialisation remarquable, centrée sur des chaînes de production mondialement interconnectées et recherchant une rentabilité maximale. Les mesures de confinement ont conduit à un effondrement économique généralisé avec des répercussions importantes sur la production et l'emploi, et des impacts néfastes sur toutes les branches d'activité en raison de la forte baisse de la consommation. Les entreprises sont confrontées à un défi sans précédent, leur survie dépend de l'adoption de nouvelles stratégies de gestion qui leur permettront de surmonter la forte baisse de la demande et la pression des coûts provenant non seulement des loyers, des salaires et des impôts, mais aussi ceux liés à la hausse des prix des matières premières compte tenu de la baisse significative du nombre des fournisseurs[2]. De plus, il y a eu d'importants changements dans les habitudes de consommation, les personnes essayant d'éviter les contacts physiques afin d'éviter une éventuelle contagion, ont conduit à un besoin pressant d'une transformation globale pour prendre ce nouvel environnement [3]. Des mesures en urgence sont nécessaires pour faciliter l'adaptation rapide des chaînes d'approvisionnement aux nouveaux besoins, qui sont dues par le changement des habitudes des consommateurs ([4], [5]).

La pandémie COVID-19 plane sur les nouvelles sociétés, comme un spectre. Cette pandémie a paralysé l'activité économique et a entraîné une baisse spectaculaire du commerce mondial et de la croissance [6]. L'organisation internationale du travail (OIT) a décrit la pandémie comme le défi le plus grave depuis la Seconde Guerre mondiale; elle a prédit que la pandémie infectera 2,7 milliards de travailleurs, soit 81% de l'effectif du monde⁷. Par conséquent, l'accent devrait être mis sur l'intégration des mesures qui pouvaient restaurer l'environnement de travail et améliorer la santé des individus, qui sont vitales pour le développement durable de la société [8]. Les impacts de la

pandémie COVID-19 sont de nature sociale, psychologique et économique [9]. Selon l'estimation de l'OIT, plus de 90% des travailleurs qui travaillent dans le secteur informel risquent de sombrer profondément dans la pauvreté en raison de la pandémie, ce qui aura des effets négatifs sur le développement global de l'économie [10].

Sur le plan économique, le succès de l'entreprise ne doit pas se limiter à la rentabilité, mais doit soutenir aussi sa capacité de développement et de croissance future [11].

Les difficultés rencontrées poussent à instaurer des mesures d'améliorations globales. Ainsi, les entreprises sont censées de modifier leurs modèles commerciaux, politiques, procédures et pratiques à court et à long terme afin qu'elles deviennent plus performantes et résilientes [12]. Il est donc urgent de reconnaître les facteurs qui peuvent aider les entreprises à sortir de la crise, à réduire leurs pertes, et à intégrer des pratiques managériales permettant d'accroître leur résilience.

Le principal objectif des auteurs dans cet article est de développer une vision claire des conséquences de la pandémie COVID 19 sur l'économie en général et sur les entreprises en particulier et de présenter les facteurs qui sont susceptibles d'avoir des entreprises plus résilientes dans l'ère post COVID. Parce que, cette pandémie nous a fait prendre conscience, qu'un plan de protection bien structuré et résilient, suivi d'une croissance sont nécessaires en toute urgence, afin de sauver les entreprises qui passent par des difficultés et éviter leurs faillite.

La faillite des entreprises entraîneraient des répercussions négatives de nature économique et sociale pour le pays. La survie des entreprises dans l'ère post-pandémie dépendrait de leur engagement envers les divers aspects de la continuité. Dans la phase de reprise, cinq impératifs doivent guider l'entreprise pour passer de la réaction à la prospérité: Comprendre le changement de mentalité qui doit s'opérer; Cerner et gérer les incertitudes et les répercussions; Intégrer la confiance en tant que catalyseur de la reprise; Déterminer la destination et lancer le plan de reprise; et Apprendre des succès des autres [13].

L'article est présenté comme suit: La partie I contient l'introduction; La partie II contient la revue de la littérature qui tient à montrer les répercussions de la crise COVID-19 sur les économies et l'identification des facteurs les plus importants qui peuvent aider à reconstruire les entreprises pendant et après la pandémie du COVID-19; La partie III présente la méthodologie de la recherche utilisée dans ce papier; La partie IV présente les résultats de l'analyse effectuée par la technique MICMAC; La Partie V traite la discussion des résultats; La partie VI met en évidence les implications des résultats de cet article, pour les chefs d'entreprise et les chercheurs; et La section VII résume les conclusions et met en évidence des axes de recherches futures.

II. REVUE DE LA LITTÉRATURE

A. Effet du COVID-19 sur les économies

La mondialisation et l'interdépendance des pays étaient le principal déclencheur de la propagation mondiale du COVID-19. La fermeture des frontières nationales et la mobilité restreinte de la population, même à l'intérieur de leur propre territoire, ont entraîné des perturbations économiques comparables à la Grande Récession. La crise mondiale qui en a résulté était sans précédent; la paralysie de l'ensemble du secteur productif a conduit à un choc d'offre et de demande, avec pour conséquence l'effondrement des marchés financiers internationaux. Tous les secteurs économiques ont été touchés, l'impact étant particulièrement intense dans les pays fortement dépendants du tourisme comme la Tunisie. A l'échelle mondiale, environ 80% des entreprises de tourisme sont des petites et moyennes entreprises (PME) ayant des sources limitées pour survivre en cas de choc économique comme celui qui se produit actuellement en raison de l'épidémie de COVID-19 [14].

Le coronavirus a ralenti le rythme de croissance de l'économie à l'échelle mondiale et a changé le rythme et la vision stratégique des sociétés, la Tunisie a glissé de - 6,1 % en terme de croissance économique au prix de l'année précédente pour le quatrième trimestre de l'année 2020. Dévastant le fonctionnement des entreprises, le COVID-19 a affecté presque tous les secteurs; que ce soit la fabrication, les services, les soins de santé, et l'agriculture. Il faudra beaucoup de temps aux entreprises pour récupérer les pertes subies par les perturbations de la chaîne d'approvisionnement [15]. Cette crise a provoqué deux effets majeurs sur les économies : le premier est lié à l'offre de biens et de services en raison des perturbations de l'ensemble des chaînes de valeurs aux niveaux national et international, et le deuxième est lié à la demande de biens et de services en raison de la dégradation du revenu et des incertitudes croissantes. Ces effets ont engendré des pertes de revenus chez les entreprises, des réductions du niveau des investissements et des incapacités de production, des licenciements des travailleurs et, finalement, la faillite de plusieurs entreprises. Les ménages et les entreprises ont tendance à dépenser moins et à épargner davantage en réponse aux incertitudes croissantes, engendrant une baisse de la demande globale. En outre, la demande de liquidités et l'aversion croissante au risque provoquent des tensions majeures sur les marchés financiers, avec des effets importants sur le prix des actifs et le financement de la dette [16].

La principale priorité des divers pays à court terme était de sauver la vie des individus. Ceci peut être accompli, en partie en les sensibilisant à suivre les mesures de distanciation sociale et à maintenir une bonne hygiène. Mais, la pandémie doit être utilisée comme une opportunité pour améliorer le système de santé du pays. On ne sait toujours pas si cette maladie sera complètement éliminée ou si elle réapparaîtra sur une base saisonnière, et si c'est le cas, cela conduira-t-elle au même type de destruction qu'elle a causé à l'heure actuelle. Par conséquent, les

mesures prises par le gouvernement pour empêcher la propagation de la maladie devrait entrer dans la coutume des individus. Cependant, le besoin de l'heure actuelle est de contribuer à rendre les entreprises plus résilientes afin qu'elles soient en mesure de faire face à ce type de pandémie.

Face à cette nouvelle situation, il n'y a que deux vraies alternatives: tenter de revenir à la normalité que l'on connaissait avant la pandémie, afin d'éviter l'impact social engendré par la cessation d'activité des entreprises; ou de considérer ce nouveau scénario comme un tournant, marquant le début de nouvelles façons de travailler. Par conséquent, il devient plus important de travailler à la reconstruction d'entreprises résilientes capables de résister à de tels chocs. La réorientation des modèles de développement et des modes de vie axés sur le consumérisme est nécessaire à la suite de la pandémie de COVID-19 afin que le développement économique soit maintenu après la pandémie de COVID-19[17].

B. Impact du COVID-19 sur l'économie tunisienne

La crise épidémiologique COVID-19 a conduit à une augmentation des coûts d'exploitation dans chaque secteur (y compris la perturbation des réseaux de production), une réduction de la consommation due à des changements de préférences des consommateurs et une hausse des primes de risque sur les actions des entreprises [18].

Pour la Tunisie, la quasi-totalité des secteurs d'activités ont été touchés par la crise sanitaire, ce qui a entraîné une croissance économique négative en 2020 de -8,8%.

Les effets de la crise sanitaires ont été provoqués sur l'ensemble de l'économie. Cette crise a provoqué un changement imprévu dans les conditions et les modes de travail des entreprises dans plusieurs secteurs affectant ainsi la production. Ce changement brutal ou ce choc s'est transmis à d'autres secteurs provoquant des effets indirects à travers la réduction de la consommation intermédiaire, accompagnée d'une baisse de la consommation des ménages (du fait du confinement et de la baisse des revenus pour un grand nombre d'entre eux) et une baisse de l'exportation.

Le nombre d'entreprises tunisiennes déclarant avoir définitivement cessé leur activité et le nombre de celles disant avoir procédé à des ajustements d'emplois ont augmenté, tandis que les ventes et la demande ont continué à baisser. Les fermetures définitives d'entreprises ont fortement augmenté – 10,4% des entreprises étaient définitivement fermées : 2,6% à cause de la pandémie (1,5% lors du T3) et 7,8% pour d'autres raisons (3,9% au T3) [19].

Cette pandémie COVID-19 a affecté l'ensemble de l'économie à des degrés différents et a touché l'ensemble des entreprises, et plus particulièrement les TPME. Ces dernières ont subi une chute brutale de leurs ventes, un allongement des délais de règlement de la part des clients, et même un défaut de paiements. Ce qui a engendré un manque de liquidité chez ces entreprises et une grande fragilité financière. Par conséquent, le risque de faillite a

augmenté et le risque de perte d'emplois s'est intensifié. Il est important de leur apporter des aides financières à court terme, afin d'absorber le choc provoqué par le COVID-19, de minimiser le nombre de faillites et de conserver le maximum de postes d'emplois, l'objectif étant d'orienter les décideurs dans la mise en place d'une aide financière en adéquation avec l'impact subi par chaque catégorie d'entreprises.

Les répercussions de la crise ont été plus prononcées chez les TPME que les PME et les grandes entreprises opérant dans les mêmes secteurs d'activités du fait de leur faible pouvoir de marché, ainsi que par l'inertie plus forte du choc, notamment en matière de reprise de la demande et d'approvisionnement auprès des fournisseurs[20].

Le commerce extérieur a été également impacté du fait que la Tunisie est un pays ouvert et dépendant de ses échanges avec le reste du monde. Cette pandémie avait impacté le monde entier, et en particulier les principaux partenaires de la Tunisie tels que la France et l'Italie, et du fait des difficultés de maintien du transport international, l'impact global sur les exportations et les importations était négatif. Les priorités du gouvernement tunisien sont : a. Empêcher la maladie de se propager, b. Assurer les commodités de la vie et c. Redémarrer le moteur de l'économie.

C. Identification des facteurs potentiels que l'économie pourrait soutenir après la pandémie COVID-19

La survie des entreprises dépendra de leur transformation numérique [21]. L'adoption de technologies durables deviendra une nécessité inévitable, pour soutenir la reprise des entreprises, à l'état actuel et lorsqu'elles seront confrontées à de futures pandémies. Les chefs d'entreprise doivent également faire partie des plans analytiques pour assurer la santé humaine [13].

Il est important que les gouvernements fournissent des informations et une assistance sur la manière de développer de nouvelles stratégies commerciales et de mettre en place de nouvelles alliances pour les entreprises afin de maintenir la croissance économique et la productivité dans le pays. Le rééchelonnement de la dette est l'un des outils efficaces qui pourrait être utilisé par les gouvernements. Cette mesure a été appliquée par plusieurs pays comme l'Égypte, la Malaisie, l'Arabie Saoudite et la Turquie. Par exemple, la Banque centrale d'Égypte a accordé aux petites et moyennes entreprises une prolongation de six mois pour le remboursement des crédits. Les prêts directs aux PME, ainsi que la simplification et l'accélération des procédures pour l'octroi des prêts, ont été appliqués par ces pays pour soutenir les PME. En outre, le report des impôts sur le revenu et sur les sociétés (Indonésie, Turquie), les garanties de prêts (Arabie Saoudite, Turquie), les subventions (Indonésie, Turquie) et les subventions salariales (Turquie) font partie des mesures mises en œuvre par certains pays de l'OCI pour protéger les petites et moyennes entreprises [22].

Pour réduire les effets de la pandémie, de nombreux pays, tentent d'accélérer les procédures d'approbation des projets

d'investissement, promouvoir l'utilisation étendue d'outils et de plates formes en ligne, et de proposer des systèmes d'incitation à la recherche et développement afin de soutenir la relance des entreprises [23]. Un stimulus fiscal est nécessaire. Aussi, un fond spécial dédié aux entreprises devrait être constitué pour promouvoir la recherche et l'innovation afin de construire des entreprises plus forte et plus résilientes [24]. La résilience peut être appréciée comme la capacité intrinsèque d'un système à modifier son fonctionnement avant, pendant et après une perturbation, pour continuer à fonctionner dans des conditions prévues et inattendues. Elle comprend quatre aspects [25]:

- Anticipation: la capacité de prévenir les dangers et de modifier le fonctionnement pour s'adapter aux changements;
- Surveillance: la capacité de contrôler et de superviser les performances du système et son état de fonctionnement en recherchant des signaux faibles potentiels;
- Réaction: la capacité de réagir immédiatement aux changements, de réglementer les opérations et d'éviter des dommages majeurs;
- Apprentissage: la capacité d'apprendre des événements passés afin d'augmenter le niveau de sécurité.

Le renforcement de la résilience d'une entreprise pour soutenir la continuité des activités devrait être développé par l'association d'un ensemble de mesures de la part de l'industrie et du gouvernement. [26].

III. METHODOLOGIE DE RECHERCHE

A. Collecte de données

Le recensement des variables s'est fait à partir d'une question ouverte: « Quels sont les facteurs qui nous permettent d'avoir des entreprises plus résilientes post COVID ? ».

Le recensement des variables utilisées dans cette recherche s'est fait en plusieurs étapes. Tout d'abord sur la base de : l'examen de la revue de la littérature existante souvent parcellaire et non exhaustive, des avis des experts et des dirigeants, et enfin des rapports d'organisations réputées et des informations fournies par les décideurs gouvernementaux. Puis, cette liste de données a été organisée en des thèmes différents. Ensuite, nous avons examiné thème par thème les données et nous les avons regroupées : dans cette étape, plusieurs variables ont été regroupées au sein d'un seul facteur. Cette phase a été suivie d'une séance de brainstorming entre les experts (dirigeants d'entreprises et professeurs d'enseignements supérieurs) et les auteurs par visio-conférence. Les experts ont été sélectionnés sur la base de leurs capacités professionnelles et techniques dans ce domaine d'étude. Ces experts, nous ont aidé par la suite à répondre au questionnaire. La qualification des experts et leurs expériences sont présentés dans le tableau ci-dessous

Tableau I: Liste des experts impliqués

Experts	Description	Domaine	Expérience
Expert 1	Professeur	Académique	Plus de 12 ans
Expert 2	Professeur	Académique	Plus de 15 ans
Expert 3	PDG	Industriel	Plus de 20 ans
Expert 4	PDG	Industriel	Plus de 20 ans
Expert 5	DGA	Industriel	Plus de 10 ans
Expert 6	DGA	Industriel	Plus de 8 ans
Expert 7	Directeur	Commercial	Plus de 12 ans
Expert 8	Directeur	Commercial	Plus de 10 ans
Expert 9	Directeur	Commercial	Plus de 6ans
Expert 10	Directeur	Commercial	Plus de 9 ans
Expert 11	Directeur	Service	Plus de 7 ans
Expert 12	Directeur	Service	Plus de 8 ans
Ex.13-20	Directeur	divers	Moins de 5ans

Les recherches précédentes sur des questions connexes nous ont aidés à identifier les variables appropriées et leurs regroupements respectifs. Cela était suivi d'une autre séance de brainstorming entre les experts et les auteurs pour sélectionner et regrouper les variables. De meilleures recommandations viennent généralement plus tard avec les séances de brainstorming [27]. La session de brainstorming a aidé les auteurs à finaliser le cadre analytique. La liste des variables est structurée en sept thèmes différents. Au total nous avons soumis 33 variables à des experts qui les ont examinés, corrigés et enfin validés. (Voir Tab. II). Dans la deuxième étape, nous avons élaboré la matrice d'analyse structurelle à partir de l'état d'influence dépendance formulé par les experts et évalué sur une échelle de LIKERT allant de 0 à 3.

Tableau II: Facteurs de résilience

Facteur	Variables
1-Role de l'état	-Soutenir la réduction du taux d'intérêt en période de crise (SF1) - Echelonner les charges dues à l'état par les entreprises touchées (SF2) - Créer un Fond de soutien visant à aider les entreprises touchées par la crise (SF3) -Soutenir la Création de chaînes d'approvisionnement intégrées à l'intérieur du pays (SF4) -Garantir les prêts octroyés aux entreprises touchées par la crise afin de relancer de leur activité. (SF5)
2-Infrastructure et Technologie	-Renforcer les capacités pour la mise à jour des technologies industrielles (SF6) -Améliorer la formation de la main-d'œuvre en termes d'utilisation des technologies (SF7) - La mise en œuvre du commerce en ligne (SF8) -La mise en œuvre du télétravail (SF9) -Digitaliser les outils et les processus internes de l'entreprise (SF10) - Instaurer des technologies modernes et des outils de cyber sécurité (SF11)
3-Industrie et Protocole sanitaires coronavirus	-Maintenir un niveau d'hygiène d'excellence dans l'entreprise (SF12) -Le retour en toute sécurité des travailleurs sur le lieu de travail (SF13) -Organiser des procédures opérationnelles standard sur les modes de déplacement qui permettront une distanciation sociale (SF14) -Gestion des équipes en cas de crise (SF15) -Opter pour une production flexible (SF16)

4-Capacité d'apprentissage-tissage	-Renforcement des capacités numériques (SF17) -Renforcer les compétences et requalifier la main d'œuvre. (SF18) -Utiliser le digital learning pour la formation professionnelle des employés. (SF19)
5- Changer le mode de gestion	-Remonter le moral des travailleurs en leur donnant l'assurance que leur santé est la priorité de l'entreprise (SF20) -Sensibiliser les individus sur l'importance du maintien de l'hygiène (SF21)
6- Changement organisationnel	- Assurer l'alignement des objectifs de l'entreprise (SF22) - La gestion du changement (SF23) - Constituer une équipe de leaders clés (SF24) - Définir les facteurs clés de succès (SF25) - Développer les capacités de réaction (SF26)
7-La gouvernance d'entreprise	-Instaurer une cellule de gestion de la crise au sein de l'entreprise (SF27) -Donner une vraie place à la responsabilité sociale des entreprises (SF28) - Apporter des réponses proactives, anticipant les opportunités de développement (SF29) -Miser sur l'innovation et la recherche (SF30) -Diversifier les produits et les chaînes d'approvisionnement (SF31) -Donner une place centrale pour l'e-commerce (SF32) -Positionner le numérique comme un allié dans la transformation de l'entreprise (SF33)

B. Choix de la technique

Pour réaliser cette recherche, nous avons utilisé le logiciel MIC MAC (Matrice d'Impacts Croisés-Multiplications Appliquée à un Classement), créé par le Laboratoire d'Innovation, de Prospective Stratégique et d'Organisation (Lipsor). Ce logiciel a pour but de traiter le sujet à l'aide d'une analyse structurelle. Il s'agit d'une méthode systémique, sous forme matricielle, qui analyse les relations entre les variables constitutives du système étudié et celles de son environnement explicatif. Elle comprend trois étapes: Le recensement des variables, Le repérage des relations dans la matrice d'analyse structurelle et l'identification des variables clés [28].

Cette méthode permet de repérer facilement les variables clés du problème à l'aide de tableaux et de graphiques ergonomiques permettant une modélisation du problème à traiter. Il s'agit d'un outil de structuration des idées qui permet de décrire tous les éléments constitutifs du système étudié et de les mettre en relation au sein d'une matrice. L'étude de ces relations avec la méthode MICMAC permet d'apparaître les variables clés à l'évolution du sujet étudié. Le choix de cette technique a été motivé par la sensibilité du sujet, en effet la détermination des facteurs capables d'aboutir à des entreprises plus résilientes dans l'ère post COVID-19 est une problématique qui nécessite l'adjonction de plusieurs facteurs à la fois, qui sont interdépendants et présentant une corrélation croisée entre eux.

IV. ANALYSE DES DONNEES ET RESULTAT

L'identification des variables qui peuvent influencer la résilience des entreprises n'est pas suffisante, en effet, un

système n'a de sens que lorsque nous arrivons à comprendre toutes les relations qui relient les variables entre elles. Ces relations représentent l'environnement explicatif du système.

A. Définir les relations

L'analyse structurelle consiste à mettre en relation les variables dans un tableau à double entrée (matrice d'analyse structurelle). Il s'agit d'une étape qui nécessite une connaissance profonde du sujet. L'objectif est d'apprécier les relations d'influence directe entre les variables. C'est à ce niveau-là que se situe toute la perspicacité de l'analyse: la distinction entre les relations d'influences directes et les relations d'influence indirectes. Un questionnaire a été envoyé à 20 experts déjà impliqués au sein de cette recherche. Ce questionnaire est sous la forme d'un tableau à double entrées présentant les variables initialement sélectionnées en lignes et en colonnes. La réponse sera traduite par une note d'évaluation sur l'échelle de Likert qui varie de 0 à 3, traduisant la relation de dépendance de ces variables au sujet de la résilience des entreprises post COVID.

Lorsqu'il n'y a pas de relation d'influence directe entre deux variables, on attribue la note 0. Lorsqu'au contraire, il y a bien une relation d'influence directe entre deux variables, il convient d'évaluer la relation, ou autrement dit, d'estimer son importance. Lorsqu'il s'agit d'une relation d'influence forte, la valeur 3 a été attribuée. La valeur 2 a été attribuée lorsqu'il s'agissait d'une relation d'influence moyenne et la valeur 1 lorsqu'il s'agissait d'une relation d'influence faible.

Les évaluations collectées auprès des experts ont abouti à former la matrice de l'analyse structurelle. (Voir Fig. 1).

B. Les caractéristiques de la matrice d'analyse structurelle

La taille de la matrice fait référence au nombre des variables que nous avons retenues lors de la première étape de l'analyse structurelle. Étant donné que 33 variables ont été retenues, la matrice d'analyse structurelle est composée de 1089 cas de figure.

Figure 1 : La matrice de l'analyse structurelle

Sur ces 1089 cas de figure, nous avons : 210 fois un « zéro » ou autrement dit, dans 19.3 % des cas de figure, nous avons identifié qu'il n'y avait pas de relation d'influence directe entre deux variables, 396 fois un « un » ou autrement dit, dans 36.3% des cas de figure, nous avons identifié une relation d'influence faible, 312 fois un « deux » ou autrement dit, dans 28.7% des cas de figure, nous avons identifié une relation d'influence moyenne, 171 fois un « trois » ou autrement dit, dans 15.7 % des cas de figure, nous avons identifié une relation d'influence forte. (Voir tableau III)

Tableau III: Les caractéristiques de la matrice de l'analyse structurelle

Indicateurs	Valeur
Taille de la matrice	33
Nombre de zéros	210
Nombre de un	396
Nombre de deux	312
Nombre de trois	171
Total	879
Taux de remplissage	80.71%

La deuxième figure montre le classement des facteurs à partir de l'influence directe et indirecte de chaque variable sur les autres.

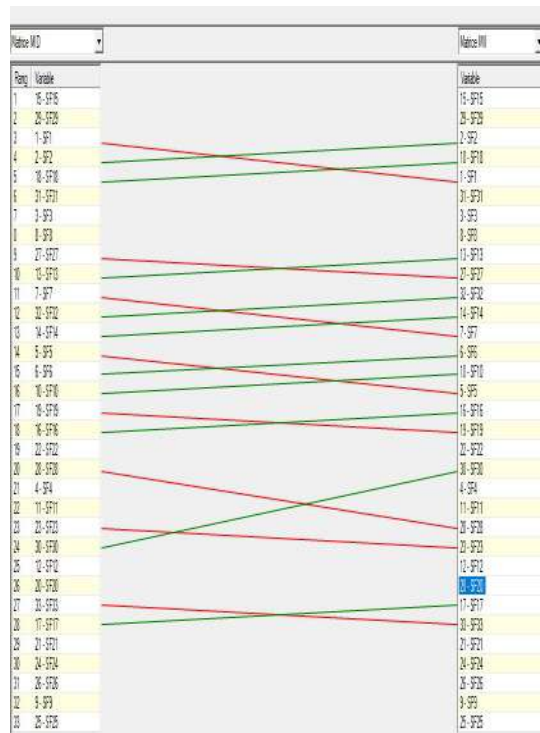


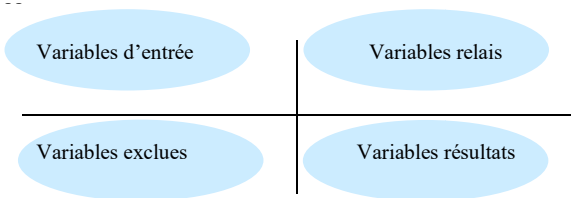
Figure 2 : Hiérarchie des variables selon leurs influences

Les résultats obtenus à partir de la figure n°2, relatifs au degré d'influence des variables au sujet étudié montrent que la résilience des entreprises post COVID est fortement axée sur le rôle de l'état en réponse à la crise (la variable SF1 présentant un pouvoir et un degré d'influence assez important). Comme on peut constater aussi, plusieurs autres variables influencent la résilience d'entreprises avec des degrés différents (en rouge : pouvoir d'influence fort, et en vert : pouvoir d'influence moyen).

C. Les enjeux liés à la résilience d'entreprises POST COVID

La troisième et la dernière étape de l'analyse structurelle consiste à l'identification des variables clés, qui est réalisée par le logiciel MICMAC. Ce logiciel calcule, à partir de la matrice de l'analyse structurelle, l'impact des relations précédemment identifiées et a ainsi la capacité d'hierarchiser les variables. Cette méthode implique le développement d'un graphique qui classe les facteurs basés sur la puissance motrice et la puissance de dépendance. L'analyse structurelle réduit la complexité du système des relations indirectes entre les facteurs, elle génère ce que l'on appelle des plans d'influence-dépendance. Chaque variable est associée à un indicateur d'influence et de dépendance, et ainsi positionnée sur le plan d'influence-dépendance.

L'espace d'influence-dépendance est réparti en quatre quadrants regroupant les variables étudiées



Grâce à ce positionnement, il est possible de distinguer 4 types de variables.

- Les variables d'entrée : Ce sont les variables très influentes et peu dépendantes des autres variables de l'étude. Il s'agit des variables explicatives du sujet étudié.
- Les variables relais : Ce sont des variables très influentes et très dépendantes. Les actions qu'elles subissent seront répercutées sur l'ensemble de l'étude. Elles constituent les enjeux du sujet étudié.
- Les variables résultats : Ce sont des variables peu influentes et très dépendantes. L'évolution de ces variables s'explique par l'évolution des variables d'entrée et des variables relais.
- Les variables exclues : Ce sont des variables peu influentes et peu dépendantes. Elles n'ont pas beaucoup d'impact sur l'évolution du sujet étudié.

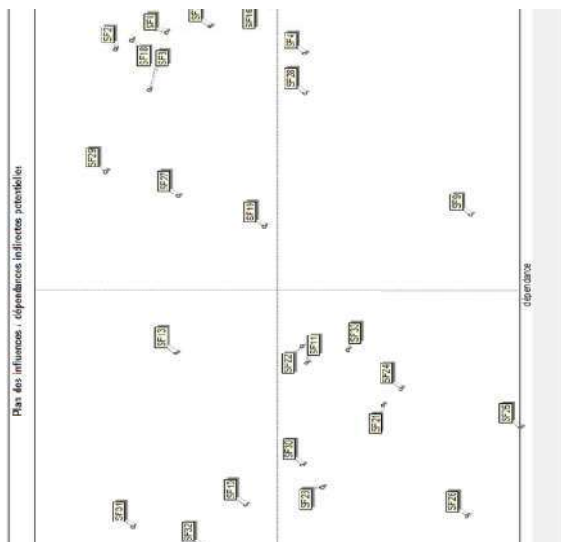


Figure 3 : Le plan d'influence-dépendance relatif aux facteurs de résilience des entreprises

Ce classement nous a permis d'identifier les variables relais, ou autrement dit les variables qui constituent les enjeux du sujet étudié :

➤Rôle de l'état :

- Soutenir la réduction du taux d'intérêt en période de crise (SF1)
- Echelonner les charges dues à l'état par les entreprises touchées par la crise (SF2)
- Créer un Fond de soutien visant à aider les entreprises touchées par la crise (SF3)
- Garantir les prêts octroyés aux entreprises touchées par la crise pour la relance de leur activité. (SF5)

➤Infrastructure et technologie :

- Renforcer les capacités pour la mise à jour des technologies industrielles (SF6)
- Améliorer la formation de la main d'œuvre en termes d'utilisation des technologies (SF7)
- La mise en œuvre du commerce en ligne (SF8)

➤Protocole sanitaire :

- Maintenir un niveau d'hygiène d'excellence dans toute l'entreprise (14)
- Organiser des procédures opérationnelles standard sur les modes de déplacement qui permettront une distanciation sociale (SF15)

➤Capacité d'apprentissage :

- Renforcer les compétences et requalifier la main d'œuvre. (SF18)

➤ Gouvernance d'entreprise:

- Instaurer une cellule de gestion de la crise au sein de l'entreprise (SF27)
- Apporter des réponses proactives anticipant les opportunités de développement (SF29).

V. DISCUSSION DES RESULTATS DE CETTE RECHERCHE

La recherche actuelle a été conçue pour identifier et classer les facteurs essentiels qui aideraient les entreprises à se reconstruire et être plus résiliente dans l'ère postCOVID-19 en Tunisie.

A partir de l'examen des variables relais, on peut constater l'importance de certains facteurs qui conditionnent la résilience des entreprises en Tunisie, le premier facteur dégagé est celui relatif au Rôle du gouvernement.Ce facteur est important car les politiques formulées par le gouvernement sont déterminantes dans la relance de l'économie et dans l'instauration d'un climat des affaires capable de motiver les parties prenantes impliquées dans l'entreprise. En effet, en période de crise l'état doit soutenir la croissance, une baisse des taux permet de relancer le crédit, l'investissement et la consommation.Aussi, le rééchelonnement des dettes, l'allègement des charges sociales et fiscales sont des mesures efficaces pour surmonter les difficultés financières qui combrent les entreprises.Encore, fournir un appui considérable aux PME qui sont touché par la crise et qui passent par des difficultés en leurs facilitant les procédures d'obtention de crédit afin de leurs permettre d'avoir un environnement favorable au développement de leur activité. Nos résultats confirment les travaux de[29].

Les résultats empiriques présentés dans la figure 5 indiquent que le facteur Infrastructure et technologie a un rôle déterminant dans la performance et la résilience des entreprises. Ce facteur montre l'importance de la capacité du transfert numérique basée sur l'adoption de méthodes de travail novatrices comme un allié dans la transformation de l'entreprise. La mise en œuvre du télétravail et du commerce en ligne s'avère des mesures pertinentes surtout en période de crise. En effet, la survie des entreprises après l'ère du COVID-19 dépendra de leur transformation

numérique. Les stratégies technologiques peuvent fournir un soutien essentiel pour faire face à la situation pandémique. Plusieurs technologies utiles peuvent fournir l'aide indispensable pour contrôler et gérer correctement les entreprises pendant et après la pandémie de COVID-19. Les TI peuvent jouer un rôle crucial dans tous les secteurs du pays. Les services informatiques doivent être utilisés pendant et après cette crise.

De même, le facteur "**Renforcement des capacités**" s'avère être un facteur déterminant dans la résilience des entreprises post COVID. Compte tenu des répercussions de la crise, il est devenu nécessaire de mettre à niveau les compétences des travailleurs. L'amélioration de la formation de la main d'œuvre en termes d'utilisation des technologies semble nécessaire. Des formations sur les technologies de l'information et de la communication (tic) et sur les technologies industrielles devraient être proposées.

Les entreprises doivent être soutenues pour reprendre leurs activités. Cependant, elles devront maintenir un niveau d'hygiène d'excellence dans toute l'entreprise et organiser des procédures opérationnelles standard sur les modes de déplacement qui permettront une distanciation sociale. Les employés devraient être assurés que leur sécurité et leur santé sont considérées comme extrêmement importantes par l'entreprise.

Le facteur '**Gouvernance d'entreprise**' a un rôle prépondérant dans la reconstruction des entreprises dans l'ère post COVID-19. Ce dernier repose sur l'instauration d'un nouveau mode de gestion basé sur la création d'un comité de gestion de crises et l'adoption d'une gestion proactive qui permet la prise des mesures nécessaires en temps opportun. Les dirigeants d'entreprises devraient évaluer la flexibilité de leur organisation dans la prise de décisions pour faire face aux changements du marché. Les leçons tirées de la pandémie COVID-19 et du confinement devraient servir d'avertissement aux entreprises et aux gouvernements afin qu'ils essayent d'anticiper, de se préparer et de répondre efficacement aux chocs futurs. L'accent doit être mis sur l'adoption des technologies nouvelles et le positionnement du numérique comme un allié dans la transformation de l'entreprise.

Les entreprises et leurs concurrents seront différenciés dans le post COVID par leur engagement à mettre en œuvre les questions de durabilité et par leur volonté et leur engagement à actualiser ces pratiques holistiques et proactives. Cette constatation est similaire aux résultats de [30]

VI. IMPLICATIONS DE LA RECHERCHE

A. Implications théoriques

Compte tenu de la possibilité de futures pandémies, comme indiqué par le chef de l'OMS, et de la probabilité plus élevée d'événements environnementaux défavorables en raison des changements climatiques continus, il est devenu nécessaire d'identifier les facteurs qui permettent d'aboutir

à la résilience des entreprises afin qu'elles soient capables de faire face à de nouvelles crises dans le futur.

B. Les implications pratiques

La recherche actuelle peut aider le gouvernement à revoir ses politiques formulées envers les PME et la société dans son ensemble afin qu'elles puissent être bénéfiques pour reconstruire des entreprises plus performantes et plus résilientes. Cela peut arriver si les capacités nationales sont renforcées pour soutenir les entreprises en période de crise. La grande leçon que la pandémie nous a appris est l'importance de l'instauration d'une cellule de gestion de crise au sein des entreprises. 'Plus on anticipe une crise, mieux on réagit quand elle survient'.

Il est également très important d'adopter de nouvelles connaissances et technologies au sein des chaînes d'approvisionnement à travers des séances de formation aux personnels. Les effets du COVID-19 soulignent l'importance d'utilisation des politiques, des procédures et des technologies durables et holistiques qui deviendront vitales pour que les entreprises traversent les pandémies présentes et futures.

La pandémie a mis en évidence la nécessité d'avoir des mesures exceptionnelles, qui pourraient soutenir la survie des entreprises à court terme. Mais la survie des entreprises à long terme dépendra de leur engagement à adopter des stratégies durables basées sur l'innovation, le renforcement des capacités numériques, ainsi que de revoir leurs mode de fonctionnement avec toutes les parties prenantes.

Au final, pour amortir l'effet du COVID-19, les entreprises devraient élaborer des moyens innovants pour assurer leur viabilité économique tout en protégeant simultanément la santé des travailleurs.

C. Apports de la recherche

La présente recherche est une contribution des auteurs à la société dans son ensemble face à la pandémie en identifiant les facteurs essentiels qui peuvent être utilisés pour aider à reconstruire les entreprises dans l'ère post COVID. Les experts de l'industrie et les universitaires ont témoigné pour identifier, évaluer et hiérarchiser les groupes de facteurs qui sont les plus susceptibles d'être efficaces pour reconstruire des entreprises plus performantes et plus résilientes.

Le présent document a été conçu et préparé pour aider à rétablir les entreprises tunisiennes dans la transition vers l'avenir.

VII. CONCLUSION

La recherche effectuée a été conçue pour identifier les facteurs essentiels qui mènent à la reconstruction d'entreprises performantes et résilientes dans l'ère post COVID-19. Des catégories de sept facteurs principaux avec 33 variables ont été sélectionnées, sur la base des avis des experts. Cette étape a été suivie par l'utilisation de la technique Micmac, qui a été utilisée pour définir les relations entre les variables. L'analyse structurelle nous a permis, à travers le recensement des variables, de délimiter

et de structurer de manière très précise les facteurs menant à la résilience d'entreprises post Covid en Tunisie. Le remplissage de la matrice de l'analyse structurelle donne la possibilité à l'analyste d'aller au-delà du simple descriptif des facteurs et de repérer toutes les relations entre celles-ci. Elles forment l'environnement explicatif de la résilience des entreprises permettant ainsi la hiérarchisation du système et l'identification des variables relais, ou autrement, les enjeux liés à la résilience des entreprises. Nous avons présenté les trois facteurs qui ont une influence considérable dans la reconstitution d'entreprises résilientes post COVID19: Le Rôle de l'état, L'Infrastructure et Technologie, et La gouvernance d'entreprise.

Bien que les auteurs de l'article ont identifié certains facteurs qui peuvent aider à bâtir des entreprises résilientes, l'article présente néanmoins des limites qui offrent des opportunités de recherche plus approfondies.

Des recherches supplémentaires devraient être effectuées sur les entreprises par secteur d'activité étant que l'impact du COVID-19 peut varier d'un secteur à l'autre.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] Nicola, M., Alsaifi, Z., Sohrabi, C., Kerwan, D., Al-Jabir, A., Losifidis, C., Agha, M., Agha, R. "The Socio-Economic implications of the corona virus pandemic (COVID-19)". A review. *International Journal of Surgery* Volume 78, June 2020, Pages 185-193
- [2] Wen, H., Wei, Y., & Wang, S. 2020 "Survey on Impact of COVID-19" No. 2. Report on the impact of COVID-19 crisis on the business management. https://www.sohu.com/a/385568115_476872
- [3] Sheth, J. (2020). "Impact of Covid-19 on consumer behavior: Will the old habits return or die?" *Journal of Business Research*, 117, 280-283.
- [4] Sjodin, D., Parida, V., Kohtamaki, M., & Wincent, J. "An agile co-creation process for digital servitization: A micro-service innovation approach". (2020). *Journal of Business Research*, 112, 478-491.
- [5] Gordon, A. V., Ramic, M., Rohrbeck, R., & Spaniol, M. J. "50 Years of corporate and organizational foresight: Looking back and going forward". (2020). *Technological Forecasting and Social Change*, 154, Article 119966.
- [6] Haleema, A., Javaid, M., Vaishya R. & Deshmukh, S.G. "Areas of academic research with the impact of COVID-19". *The American Journal of Emergency Medicine* Volume 38, Issue 7, July 2020, Pages 1524-1526.
- [7] Observatoire de l'OIT « le COVID-19 et le monde du travail. » (2020). Cinquième édition. Estimations actualisées et analyses
- [8] Songa, M., Cen, L., Zheng, Z., Fisher, R., Liang, X., Wang, Y., Huisingsh, D. "Improving natural resource management and human health to ensure sustainable societal development based upon insights gained from working within 'Big Data Environments' " (2015). *Journal of Cleaner Production* Volume 94, Pages 1-4
- [9] Laing, T., (2020). "The economic impact of the Coronavirus 2019 (Covid-2019): implications for the mining industry". *The Extractive Industries and Society* Volume 7, Issue 2, April 2020, Pages 580-582.
- [10] Observatoire de l'OIT: le COVID-19 et le monde du travail. Deuxième édition Estimations actualisées et analyses avril 2020.
- [11] Bubicz, M., Barbosa-Póvoa A.P.F.D., Carvalho, A., (2019). "Incorporating social aspects in sustainable supply chains: Trends and future directions". *Journal of Cleaner Production* Volume 237, 10 November 2019, 117500
- [12] Ivanov, D., & Dolgui, A., (2020). "Viability of intertwined supply networks: extending the supply chain resilience angles towards". *International Journal of Production Research* Volume 58, 2020 - Issue 10
- [13] Deloitte. The heart of resilient leadership: Responding to COVID-19. <https://www2.deloitte.com/global/en/insights/economy/covid-19/heart-of-resilient-leadership-responding-to-covid-19.html>
- [14] Observatoire de l'OIT: le COVID-19 et le monde du travail. 6e édition.
- [15] Govindana, K., Mina, H., Alavid, B., (2020). "A decision support system for demand management in healthcare supply chains considering the epidemic outbreaks: A case study of coronavirus disease 2019 (COVID-19)". *Transportation Research Part E: Logistics and Transportation Review*. Volume 138, June 2020. 101967
- [16] Sesric ; Centre de recherches statistiques, économique et sociale et de formation pour les pays islamique. Volume :1 n°1 juin 2020. <https://www.sesric.org/files/e-newsletter-fr.pdf>
- [17] P.I.B, 2020a. Government working on a separate scheme to address delayed payments issues of MSMEs: Shri Nitin Gadkari.
- [18] Baldwin, R., & Weder di Mauro, B. (2020). "Mitigating the COVID economic crisis: Act fast and do whatever it takes". Washington, DC: CEPR Press. (VoxEU.org eBook).
- [19] IFC/INS, COVID-19 en Tunisie : Publication des résultats de l'étude d'impact socio-économique sur le secteur privé- Etude réalisé par L'INS en partenariat avec l'IFC. http://www.ins.tn/sites/default/files/publication/pdf/IFC-INS_Tunisie_v3_reviewed
- [20] Etude sur l'impact économique du COVID-19 en Tunisie, (2020). Publication conjointe entre le Programme des Nations unies pour le développement et la Ministère tunisien du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale.
- [21] Javaid, A., Haleema, A., Vaishya, R., Vaishya, R., Bahl, S., Suman, R., Vaish, A., "Industry 4.0 technologies and their applications in fighting COVID-19 pandemic, Diabetes & Metabolic Syndrome: Clin". *Res & Re*, Volume 14, Issue 4, July-August 2020, Pages 419-422
- [22] Perspectives économiques de l'OCDE, « Rapport intermédiaire : Agir plus vite pour consolider la reprise » MARS 2021. Source : <https://www.oecdilibary.org/docserver/01954fa3fr.pdf?expires=1616368072&id=id&accname=guest&checksum=5F4A815ED8DD5E0CF952AE9263432CE6>
- [23] CNUCED, 2020b : Le règlement des problèmes systémiques : Renforcer la cohérence et la concordance des politiques multilatérales en matière de financement, d'investissement, de commerce et de développement.
- [24] Khurana, S., Haleem, A., Luthra, S., Huisingsh, D., Mannan, B., "Now is the time to press the reset button: Helping India's companies to become more resilient and effective in overcoming the impacts of COVID-19, climate changes and other crises". *Journal of Cleaner Production* 280 (2021) 124466.
- [25] Hollnagel, E., Woods, D., 2006. "Resilience Engineering: Concepts and Precepts"
- [26] Bragatto, B., Vairo, T., Milazzo, M.F., Fabiano, B., 2021. "The impact of the COVID-19 pandemic on the safety management in Italian Seveso industries". *Journal of Loss Prevention in the Process Industries* Volume 70, May 2021, 104393.
- [27] Danes, J., Lindsey-Mullikin, J., Lertwachara, K., "The sequential order and quality of ideas in electronic brainstorming". *International Journal of Information Management* .Volume 53, August 2020, 102126
- [28] Godet, M., Duarance, P. (2008). « La prospective stratégique pour les entreprises et les territoires ». Ed. Dunod, 141 p
- [29] Siddik, M.N.A., "Economic stimulus for COVID-19 pandemic and its determinants: evidence from cross-country analysis" *Heliyon* Volume 6, Issue 12, December 2020, e05634
- [30] Bernauer, W., Slowey, G., "COVID-19, extractive industries, and indigenous communities in Canada: Notes towards a political economy research agenda". *The Extractive Industries and Society* Volume 7, Issue 3, July 2020, Pages 844-846

Le rôle du diplôme sur le marché du travail : identifiant de Compétences productives ou filtre d'aptitudes ?

Mathlouthi Fatma, Docteur en sciences économiques, FSEG Tunis

Introduction

Les difficultés que rencontrent les jeunes diplômés tunisiens à s'insérer sur le marché du travail questionnent de la capacité du système éducatif à les préparer à la vie active. En effet, ces difficultés d'insertion marquent la distance qui s'est opérée entre le fonctionnement de l'université et le marché du travail, lequel semble plus exigeant en matière d'opérationnalité des connaissances acquises en formation initiale. Cette situation suscite des interrogations quant au rôle du diplôme sur le marché de travail.

Dans le présent travail, on fera une revue des approches théoriques du marché du travail et de la littérature empirique dans le sujet suivie d'une vue globale et rapide sur les statistiques offertes par des enquêtes et rapports réalisés en Tunisie par plusieurs organismes (Banque Mondiale, INS(ENPE), ONEQ (ETVA), IACE, ITCEQ) pour expliquer les difficultés d'insertion des jeunes et la structure du chômage qui touche davantage les diplômés

Contexte et cadre de la problématique

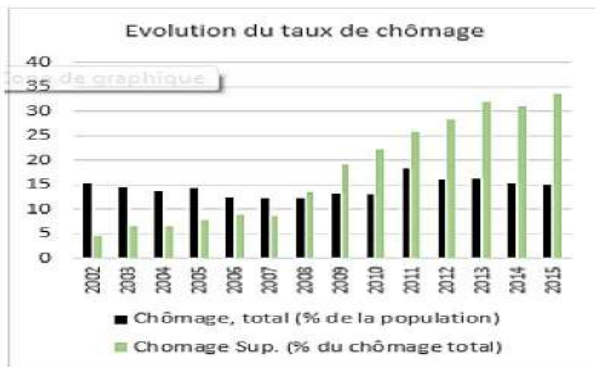
A la différence de la plupart des économies développées où le chômage est en général moins répandu parmi les jeunes diplômés du supérieur, l'ensemble des économies Maghrébines et en particulier la Tunisie semble pas vérifier cette relation qui

s'avère contredite par le paradoxe d'un chômage des jeunes diplômés qui est devenu très préoccupant depuis environ 15 ans: en 2006, le taux a dépassé le taux de chômage moyen à 17% contre 12,5% global (les chiffres de l'IACE sur la figure 1 sont légèrement différents de ceux de l'INS). En 2017, il lui a été deux fois supérieur presque, Et il a atteint 30% contre 11% de celui des non diplômés (INS). Il est bien établi donc qu'en Tunisie, le chômage s'aggrave avec le niveau d'éducation.

Ces chiffres ne sont pas exclus de la conclusion de la Banque Mondiale (2015)¹ qui dégage que le taux de chômage des jeunes de la région MENA est le plus élevé au monde, 45% contre 23% dans l'Union Européenne. Et comme le montre la figure 2, le taux de chômage en Tunisie est parmi les taux les plus élevés dans cette zone, comparé par exemple au Maroc ou au Turquie surtout depuis la révolution de 2011. La différence est plus marquée si on parle des diplômés du supérieur.

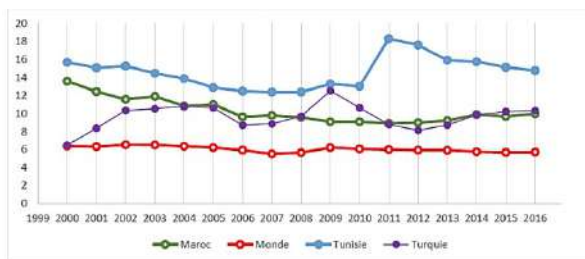
¹ Cité dans OIT 2017

Figure1 : Taux de chômage par niveau d'éducation



Source : Rapport sur l'emploi IACE, 2016

Figure2 : Evolution du taux de chômage : comparaison entre pays de la zone MENA



Source : Rapport sur la compétitivité de la Tunisie IACE, 2016

Malgré ça, le système d'enseignement supérieur tunisien continue à faire sortir chaque année des grands nombres de diplômés. En effet, il a connu pendant la première décennie des années 2000 des pressions quantitatives très fortes et rapides ce qui conduit à un déséquilibre entre le quantitatif et le qualitatif (Allouch et Akkari, 2020), à la prépondérance de l'emploi informel et le sous-emploi (surqualification) des diplômés : l'étude de ITCEQ 2019 a montré que le taux de sous-emploi est égal à 19.8%.

A l'égard de cette situation, On est amené à relativiser la valeur et le rôle du diplôme sur le marché du travail. On parle

d'avantage d'inadéquation entre formation et emploi, de sous-emploi, de mésappariement et on s'interroge sur le rôle des politiques de l'emploi.

Autrement, on s'interroge sur la place du diplôme dans l'ensemble des critères mis en avant par les employeurs dans le processus de recrutement ?

Ces questions sont au cœur d'une controverse théorique entre les défenseurs de la théorie du capital humain et des autres théories concurrentes et font l'objet de différentes études empiriques.

Remise en cause ou élargissement de la théorie du capital humain ?

On s'intéressera à la dégradation du rôle du diplôme sur le marché de travail, On essaiera de trouver l'explication dans la théorie économique. Dans ce sens le diplôme ne serait pas tant le signe d'une compétence productive en soi comme le défend la théorie du capital humain (Becker, 1964) qu'un instrument servant à positionner le potentiel de compétences d'un individu par rapport à d'autres (théories de signal et filtre : Spence, 1973 ; Arrow, 1973 ; Thurow, 1974).

1) Théorie du capital humain (Becker 1964)

L'élément central de la théorie du capital humain est la relation éducation - productivité - revenu: plus on passe de temps en formation, plus on sera productif et meilleure sera sa rémunération comme le justifie la modélisation des équations de gains de Mincer (1974). Cette théorie se place dans le cadre d'information parfaite. Elle postule que les individus avaient à l'origine des aptitudes semblables (ils sont homogènes) et par la suite l'hétérogénéité

résulte du degré d'accumulation du capital par les individus.

2) Théorie du signal et ses variantes (filtre et Job competition)

Pour Spence (1973), seul le candidat lui-même connaît ses aptitudes et ses qualités et non pas l'employeur et de ce fait on est devant une information imparfaite à l'inverse de ce que suppose la théorie du capital humain et que les individus peuvent se différencier selon deux critères, les indices observables par l'employeur (âge, sexe, race...) et qui sont fixes et les indices que l'individu peut modifier, tel que le niveau d'études que Spence appelle « signal ».

Spence affirme que le diplôme est habituellement associé à un signal positivement corrélé aux qualités non observables des individus (productivité, intelligence, motivation, autonomie, etc.), donc, l'employeur qui ne connaît pas les aptitudes des candidats et en fonction de son expérience passée, il va associer telle combinaison d'indices et de signaux à tel niveau de productivité et lui accorde donc un certain niveau de rémunération.

Pour les tenants de l'école du filtre (Arrow, 1973), l'approche du capital humain, ne prend pas en considération les aptitudes initiales des individus dans la capacité des individus à réussir dans telle ou telle formation et donc ces aptitudes sont un filtre à l'entrée en formation. La population est hétérogène avant même d'entrer en formation et de ce fait les coûts de formation diffèrent suivant les individus et seraient plus bas chez les plus doués.

La théorie de « job competition » (Thurow, 1974) considère que les compétences nécessaires pour occuper un emploi sont acquises sur le poste de travail et non pas par le système éducatif et donc le diplôme

représente un indicateur de l'aptitude à être formé.

3) Autres critiques adressées à l'approche du capital humain

Plusieurs études empiriques ont relevé le paradoxe qui caractérise plusieurs économies où le diplôme ne semble plus un passeport pour l'emploi en remettant en question les hypothèses apportées par la théorie économique sur le rôle du capital humain sur le marché de travail. Parmi les critiques, on cite :

- La théorie du capital humain a un pouvoir explicatif dans un régime où les salaires sont flexibles et le chômage global est faible (Vincens, 1998), ce qui n'est pas le cas dans la majorité des pays en développement (Flayols, 2015)

- L'investissement dans le capital humain est une fonction décroissante de l'âge car plus on est âgé et moins on dispose de temps pour faire fructifier ce capital (Dupray, 2000)

- Pour Delès, 2013, la mesure classique de la rentabilité des études ne retient dans son calcul que le niveau de formation atteint par les individus. Traditionnellement, on classe les diplômes par niveaux (bac, bac + 2, bac + 3, bac + 5...) et on leur fait correspondre un indicateur d'insertion. Cette variable peut être critiquée du fait que l'on n'a pas prouvé, au préalable, que pour un même niveau de diplôme les spécialités sont homogènes (par exemple un master littéraire et un ingénieur tous les deux (bac + 5) mais sont-ils homogènes ?)

À l'encontre de ces travaux empiriques qui critiquent la relation positive éducation – productivité – revenu, on trouve d'autres qui la confirment telles que

Taubman et Wales(1973)² qui prouvent bien que le diplôme est la "carte de visite" nécessaire pour accéder aux salaires élevés. De même Beaud et Truong (2015)³ considèrent que le Bac(d'après une étude en France) constitue un point à partir duquel l'investissement en capital humain aurait un impact positif sur l'insertion professionnelle des jeunes.

El Bardiy et Louhadi (2014) à leur tour ont justifié que l'accès à l'emploi et les caractéristiques de l'emploi sont significativement associées au capital humain au Maroc mais attestent que l'éducation et le diplôme ne sont cependant qu'une simple composante de la compétence nécessaire pour accéder à un emploi.

Pour Brown, Lauder, et Cheung(2019), investir dans l'apprentissage n'est pas la voie vers des revenus plus élevés. D'après ces auteurs, il faut redéfinir le capital humain à l'ère des machines intelligentes plutôt que d'abandonner la théorie du capital humain.

L'interprétation des résultats des travaux empiriques en ce qui concerne la théorie du capital humain était nuancée, ce qui nous laisse conclure que ces approches en termes de filtre ou de signal ne remettent pas vraiment en cause la théorie standard du capital humain mais la relativisent. Elles sont beaucoup plus complémentaires que concurrentes de cette théorie.

D'autres études empiriques menées sur insertion et rôle du diplôme ont conclu à un gap entre formation et exigences du marché du travail qui conduit à :

- Les trois critères classiques qui tiennent une place particulière dans les

² In Flayols, 2015

³ Idem

mécanismes d'embauche sont ordonnés comme suit : l'expérience professionnelle, les qualités personnelles et enfin le diplôme (Vultur, 2010 ; Notes et analyses ITCEQ, 2019 ; Lainé, 2018; Hugh et Mayhew, 2020)

- Le niveau d'études n'est plus une garantie d'embauche mais plutôt il y a d'autres facteurs qui font preuve : spécialité du diplôme, expérience et stages, les soft skills, capital social, durée de la première période de chômage, compétences techniques (Banque mondiale, 2009 ; IACE, 2016; Jaziri et Shili et Mezrioui, 2018 ; ONEQ 2014 ; Baccouche, 2018; Maalej, 2014 ; Verhaest, Sellami et Velden, 2017 ; Pacurariu, 2019).

Conclusion et recommandations

- L'analyse de l'articulation entre diplôme et marché du travail ne doit pas servir à décourager l'investissement dans l'éducation mais à offrir des pistes de réflexion et des solutions pour faire mieux fructifier cet investissement. L'éducation doit toujours être le pilier de croissance de tous les pays
- Le chômage n'est pas dû seulement à un ralentissement de l'activité économique, mais aussi à l'inadéquation du produit du système éducatif aux besoins des entreprises. Il me semble important de s'intéresser de près au nombre et à la nature des diplômes et à la « qualité » qu'ils reflètent en termes de compétences.

Dans ce cadre toutes les autorités impliquées dans ce sujet sont amenées à procéder à une réforme de l'enseignement et un partenariat solide entre université-entreprises et entre public-privé pour tenir compte des besoins du marché du travail. Et doivent diversifier davantage les

politiques de l'emploi et promouvoir la création d'entreprises surtout dans ce contexte caractérisé par un ralentissement de l'activité économique

En fin, ce travail n'est pas certes exhaustif ou complet. Il est une étape préliminaire pour un travail plus approfondi en attendant la disponibilité des données. Une étude économétrique sera menée pour estimer l'effet de la nature du diplôme et la spécialité des études sur l'insertion professionnelle des diplômés du supérieur.

Références bibliographiques

Allouch Béchir & Akkari Abdeljalil, 2020 « *L'enseignement supérieur en Tunisie : A-t-on sacrifié la qualité face aux pressions quantitatives ?* » La Revue Marocaine de la Pensée Contemporaine – N° 5- Janvier 2020

Arrow, K.J. (1973) « *Higher education as a filter* » Journal of Public Economics, 2, 193-216.

Baccoucheimen, 2018 « *L'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur en Tunisie : Cas de deux écoles supérieures de Sfax* » international journal of management & marketing research, Vol 2 pp 165-173

Banque mondiale, 2009 « *L'insertion des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur - promotion 2004. Analyse comparative des résultats de deux enquêtes (2005 ET 2007)* » Document conjoint du Ministère de l'Emploi et de l'Insertion Professionnelle des Jeunes et de la Banque mondiale, juillet 2009

Becker Gary, 1964 « *Human Capital. A Theoretical and Empirical Analysis with Special Reference to Education* » The University of Chicago Press.

Brown, P., Lauder, H., & Cheung, S. Y. 2019 « *The death of human capital?* » Oxford University Press.

Delès Romain, 2013 « *Le niveau des diplômes, est-il toujours une garantie ? L'insertion professionnelle des étudiants par niveaux et spécialités de diplômés* » Presses de Sciences Po, 'Agora débats/jeunesses' 2013/3 N°65, pp. 37 -50

Dupray Arnaud, 2000 « *Le rôle du diplôme sur le marché du travail : filtre d'aptitudes ou certification de compétences productives ?* » openeditionjournals

EL Bardiy Latifa et Louhadi Abdeljalil, 2014 « *L'influence du capital humain sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur : essai de modélisation* » http://www.cidegef.org/prochaines/kenitra/communications/ElBaradiy%20&%20LO UHMADI_FSJEST_Maroc.pdf

Flayols Alexandra, 2015 « *Accumulation du capital humain et employabilité: une mise en perspective empirique* » these de doctorat en Economie, Université de Toulon, 2015.

Hugh Lauder & Ken Mayhew, 2020 « *Higher education and the labour market: an introduction* » Oxford review of education 2020, vol. 46, N°1, pp.1–9

ITCEQ, 2019 « *Inadéquation des qualifications en Tunisie : quels sont les déterminants de sous-emploi ?* » Institut Tunisien de la Compétitivité et des Études Quantitatives, Notes et analyses n°1 – 2019

Jaziri Raouf , Shili Imen et Mezrioui Wafa, 2018 « *facteurs d'insertion professionnelle des diplômés universitaires : cas de la Tunisie de l'après-révolution* » Revue tunisienne d'administration publique, n°5, sept 2018

Lainé Frédéric, 2018 « *Diplômes, compétences techniques ou comportementales : quelles sont les principales attentes des entreprises ?* », Eclairages et synthèses, n°41, Pôle emploi.

Maalej Ali, 2014 « *L'insertion Professionnelle des Jeunes Diplômés Tunisiens* » Revue de Management et de Stratégie, Vol 1, N°12, pp.1-10

Mincer Jacob, 1974 « *Schooling, Experience and Earnings* » New-York : Columbia University

Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications (ONEQ), 2014 « *Transition vers le marché du travail des jeunes femmes et hommes en Tunisie* » Work4Youth Série de publication N° 15, BIT, dans le cadre de l'enquête ETVA 2013

Organisation internationale de l'emploi (OIT), 2017 « *Les jeunes et l'emploi en Afrique du nord: rapport de synthèse* » Genève, septembre 2017

Pacurariu Gabriela, 2019 « *The Integration of Higher Education Graduates on the Labor Market* » European Review Of Applied Sociology 12(19):23-32

Rapport National Sur l'Emploi, Institut Arabe des Chefs d'entreprises (IACE), 2016

Rapport sur la compétitivité de la Tunisie, IACE, 2016

Spence, M. (1974) « *Market Signalling: informational transfer in hiring and related screening* » processes, Cambridge : Harvard University Press.

Thurow, L., 1975 « *Generating Inequality* » New-York : Basic Books.

Vincens, J., 1998 « *l'insertion professionnelle des jeunes : quelques réflexions théoriques* » formation emploi, Vol.1, n° 60

Vultur Mircea, 2010 « *La valeur des diplômes universitaires sur le marché du travail* » revue vie économique, Vol. 4, n° 1

Le rôle de L'affacturage comme levier de développement du commerce dans le cadre de la zone de libre-échange continentale africaine

Pr. Jamal EL MANSOURI

Enseignant chercheur à l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion

Université Hassan Ier -Settat – Maroc

Membre de laboratoire de recherche en stratégie et management des organisations

ENCG - Settat

Email : mansojamal@yahoo.fr

Abstract: *Internal trade is increasingly open to international trade flows. This situation covers the reality of a market economy which triumphs in a liberal context and which results in a movement of capital, goods and people across national and legal borders. At the regional or even international level, trade is conditioned by the existence of trade between national markets.*

In a free trade Area, as in the case of the African Continental Free Trade Area, the support of small and medium-sized enterprises (SMEs) by the Member States is necessary. Indeed, the growth and even survival of SMEs is hampered by a number of difficulties, in particular by the problems of financing.

Moreover, unlike trade operations at the national level, international trade deals have risks that the former ignore. Indeed, the domestic company wishing to export may face different types of risks: the risk of issuer default or insolvency, a risk called political which can be witnessed in all the difficulties that a state can go through and that disturbs the activity of its nationals preventing the transfer of their payment, currency risk.

Therefore, in order to encourage enterprises, especially SMEs, to export or import, it is necessary to address their concerns, which are essentially limited to the financing of their business operations. These concerns can only be met through the use of financial instruments developed and adapted to their needs, such as factoring

Les mots clés : la ZLECA, l'affacturage, le factor, factor import /export, l'adhérent, débiteur cédé.

Introduction

Le commerce interne est de plus en plus ouvert aux flux commerciaux internationaux. Cette situation recouvre la réalité de l'économie de marché qui triomphe dans un contexte libéral et qui se traduit, par un mouvement des capitaux, des marchandises et des hommes par-delà les frontières naturelles et juridiques. Au niveau régional, voire international, le commerce est conditionné par l'existence des échanges entre les marchés nationaux.

Dans une zone de libre-échange, comme le cas de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA), l'accompagnement des petites et moyennes entreprises (PME) par les Etats membres s'avère nécessaire. En effet, la croissance, voire la survie des PME est entravée par un certain nombre de difficultés, notamment, les problèmes de financement.

De plus, à la différence des opérations de commerce au niveau national, les opérations de commerce international connaissent des risques que les premières ignorent. En effet, l'entreprise nationale qui souhaite exporter peut se trouver confrontée à différents types de risques (risque de change, risque d'insolvabilité....)

Dès lors, afin d'encourager les entreprises surtout les PME, il est nécessaire de répondre à leurs préoccupations, qui se résument essentiellement au financement de leurs opérations commerciales. Ces préoccupations ne peuvent être satisfaites qu'à

travers l'usage d'instruments financiers élaborés et adaptés à leurs besoins, tel que l'affacturage

Dans cet article, nous allons faire un zoom sur l'affacturage. Nous allons, nous interroger sur son apport, en tant que levier pour le développement du commerce dans le cadre de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) ?

I/ Le concept général de l'affacturage :

La pratique de l'affacturage international a été freinée par le fait, qu'en l'absence de règles uniformes, elle se fonde sur la diversité des législations internes et notamment des mécanismes de transfert.

Dès lors, seule une unification internationale des règles relatives en la matière, capable d'éliminer les barrières juridiques nationales qui freinent le recours à l'affacturage dans un contexte international, serait susceptible de relancer cet instrument indispensable pour le commerce international.

L'adoption de la convention d'Ottawa du 28 mai 1988 comme résultats des travaux de l'UNIDROIT et sa signature par des Etats africains va sans doute établir un cadre juridique facilitant l'affacturage et par conséquent le développement des échanges commerciaux entre les membres dans la ZLECA.

A/ la convention d'Ottawa

Les dispositions de la convention d'Ottawa déterminent d'une part, son champ d'application (a)

et d'autre part, posent certaines règles matérielles relatives aux parties du contrat d'affacturage et à la relation entre le factor et le débiteur cédé (b).

1) *Champ d'application*

L'article 1^{er} de la convention d'Ottawa donne une définition du contrat d'affacturage qui s'entend comme celui par lequel : *«le fournisseur, peut ou doit céder au cessionnaire des créances nées de contrat de vente de marchandises conclus entre le fournisseur et son client, à l'exclusion de ceux qui portent sur des marchandises achetées à titre principal pour leur usage personnel, familial ou domestique. Le cessionnaire doit prendre en charge au moins deux des fonctions suivantes : le financement du fournisseur ; La tenue des comptes relatifs aux créances ; L'encaissement des créances ; La protection contre la défaillance du débiteur»*.

En outre, il convient de constater que la convention d'Ottawa ne concerne que les créances professionnelles, elle exclut de son champ les opérations portant sur des créances résultant d'une acquisition à titre de biens ou de services pour un usage personnel, familial ou domestique.

Enfin, il faut indiquer que le terme de cession englobe, l'ensemble des opérations juridiques par lesquelles une personne recouvre une somme d'argent à la place d'une autre : le mandat, la subrogation, l'escompte, l'assurance-crédit ou la cession de créances.

Au surplus, cette définition recouvre les caractéristiques de l'affacturage tel qu'il est connu dans la majorité des Etats parties dans la ZLECA, constituant une technique financière comme de gestion commerciale, dont l'originalité est mise en évidence par la coexistence d'une opération de crédit et de services annexes de gestion.

S'agissant du champ d'application géographique aux termes de son article 2, la convention s'applique lorsque :

«Les créances cédées en vertu d'un contrat d'affacturage naissent d'un contrat de vente de marchandises entre un fournisseur et un débiteur qui ont leurs établissements dans des Etats différents, et que ces Etats ainsi que l'Etat où le cessionnaire a son établissement sont des Etats contractants, ou Que le contrat de vente de marchandises et le contrat d'affacturage sont régis par la loi d'un Etat contractant».

L'établissement auquel il est fait référence dans la présente convention désigne, si l'une des parties a plus d'un établissement, l'établissement qui a la relation la plus étroite avec le contrat en question et son exécution eu égard aux circonstances connues des parties ou envisagées par elles à un moment quelconque avant la conclusion ou lors de la conclusion de ce contrat.

En vertu de cette disposition, l'applicabilité de la convention est soumise à la réunion de deux conditions cumulatives. En premier lieu, la convention exige le caractère international du contrat dit fondamental duquel est issue la créance cédée, en deuxième lieu, elle nécessite des facteurs de rattachement des Etats à la convention.

2) *Règles matérielles relatives aux parties :*

Hormis le fait de déterminer son champ d'application, la convention régit les droits et obligations des parties, qui constituent le cœur de cette convention, fixe les règles relatives à la cessibilité des créances et imposent certaines dispositions générales.

Les articles 5 à 7 de la convention régissent la relation entre les parties au contrat d'affacturage, et plus précisément, leurs droits et obligations. Ainsi, elle détermine le caractère des créances cessibles par l'adhérent au factor, et elle consacre en outre, un principe de protection des parties au contrat d'affacturage en admettant l'inopposabilité des clauses d'incessibilité conventionnelle au factor, elle régleme enfin, le transfert des accessoires de la créance au factor.

La relation du factor avec le débiteur cédé est issue du transfert de créances opéré par le contrat d'affacturage et, eu égard à ce transfert, le débiteur cédé devra en principe se libérer entre les mains du cédant.

Cependant, le paiement libératoire du débiteur entre les mains du factor est dépendant de la notification, le débiteur cédé n'est pas tenu de payer systématiquement, la convention lui accorde par ailleurs, le droit d'opposabilité des exceptions, enfin une action en répétition de l'indu lui est même ouverte.

B/ La réalisation de l'opération d'affacturage

Qu'il soit de droit interne ou de droit international, le contrat d'affacturage a pour objet de permettre le transfert des créances détenues par l'adhérent sur ses clients au factor, et au surplus, de rendre des services annexes à l'adhérent. Il convient de préciser, que ce contrat est un contrat commercial, et rentre dans la catégorie de cession de créances professionnelles conclu entre des commerçants pour les besoins de leurs activités. De ce fait, Le contrat d'affacturage présente d'autres caractères. Ils'agit d'un contrat d'adhésion, doté d'un intuitu personae, en suite d'un contrat cadre et enfin d'un contrat à caractère international.

1) *Les caractéristiques du contrat d'affacturage :*

- Le contrat d'affacturage : un contrat d'adhésion

Le contrat d'adhésion est caractérisé par l'adoption par l'une des parties, sans qu'aucune discussion ne soit possible, il s'entend comme celui pour lequel *«le contenu contractuel a été fixé de façon abstraite*

et générale avant la période contractuelle ». Il se distingue de la théorie générale des obligations classiques, où la conclusion du contrat suppose une négociation préalable des parties sur les obligations réciproques.

Le contrat d'affacturage purement interne, est un contrat d'adhésion, dans la mesure où le factor impose à son client un contrat au contenu standardisé, tout au moins pour ce qui concerne les conditions générales du contrat. En effet, les clauses du contrat ne sont généralement pas négociées mais imposées par la société d'affacturage (l'affactureur ou le factor ou encore le cessionnaire).

- *Le contrat d'affacturage : un contrat conclu intuitu personae*

L'intuitu personae est une notion qui se rattache à la personnalité du cocontractant. Un contrat est empreint d'intuitu personae lorsque la personnalité du cocontractant a joué un rôle déterminant dans la conclusion de ce contrat, ou bien lorsque la considération de la personne est la cause de l'engagement des contractants. Dès lors, une certaine confiance doit s'établir entre les cocontractants.

Les conséquences de l'intuitu personae sont révélées par les effets des atteintes qui y sont portées. Ainsi, l'atteinte à un élément de la personnalité du partenaire, essentielle à son cocontractant, est susceptible de différentes conséquences tant au moment de la formation du contrat, que durant son exécution.

Le contrat d'affacturage est empreint d'intuitu personae, dans la mesure où le factor sélectionne ses adhérents en fonction de critères qui lui sont propres.

- *Le contrat d'affacturage est un contrat-cadre :*

Le contrat d'affacturage peut être qualifié de contrat cadre, car il organise à travers ses conditions générales, l'exécution des cessions de créances à venir et prévoit le plus souvent, une clause d'exclusivité interdisant à l'entreprise cliente de céder ses créances à une autre société d'affacturage. Il détermine en effet, les conditions d'exécution du transfert des créances pour lequel le contrat a été conclu. Il est en quelque sorte, le support des multiples opérations que les parties effectuent entre elles.

- *Le contrat d'affacturage à un caractère international*

La notion d'affacturage international s'entend de l'affacturage export, opération par laquelle un fournisseur national cède à un factor national, les créances qu'il détient sur un client étranger. Il ressort de cette description que le contrat d'affacturage dit international n'est rien d'autre

qu'un contrat de droit interne. C'est donc par le biais du contrat fondamental (conclu entre de commerçants nationaux) qu'il va acquérir non seulement les créances objet du transfert, mais au surplus ce contrat va lui conférer son caractère international.

En effet, l'affacturage a su séduire les acteurs du commerce interne par les services qu'il leur propose. Dès son adoption par les Etats africain notamment les communautés économiques régionales (CER), ce sont les applications internationales de l'affacturage qui avaient suscité le plus d'intérêt, du fait que cette technique semblait en mesure de protéger les exportateurs contre les risques inhérents du commerce intra africain.

Eu égard à l'intérêt qui lui a été porté, l'internationalisation de l'affacturage, est aperçue comme le seul affacturage export, qui permet à l'adhérent de céder des créances internationales et par conséquent de faire croître les échanges commerciaux à l'intérieur de la ZLECA et à l'international.

Après avoir présenté les caractéristiques du contrat d'affacturage, nous allons analyser dans le prochain paragraphe, les caractères d'une opération d'affacturage.

2) *Les caractères d'une opération d'affacturage :*

La diversité des fonctions assurées par une opération d'affacturage, donne une singularité à l'affacturage au sein des instruments de financement internes et internationaux. Dans la mesure où il constitue la garantie de paiement et la fourniture de services annexes. C'est une opération complexe alliant un instrument de crédit et un outil de gestion. Cette opération diffère selon qu'il s'agit d'une opération à caractère national ou international.

- *Les caractères relatifs aux opérations d'affacturage national :*

L'opération de l'affacturage national tient pour l'essentiel à une prévention des risques clients, un allègement de la gestion du poste clients et un financement rapide des créances. Pour une sécurisation du poste clients, les sociétés d'affacturage ont développé une connaissance des marchés et des opérateurs au niveau national et à l'étranger, ce qui leur permet d'obtenir des informations commerciales et financières sur les clients et les prospects d'une entreprise. Ils disposent ainsi d'une bonne visibilité sur la solvabilité des clients et peuvent aider l'entreprise à sélectionner sa clientèle actuelle et potentielle. Pour ce qui est de l'allègement de la gestion du compte clients, les sociétés d'affacturage peuvent se charger de tous les aspects : tenue des comptes, recouvrement amiable, précontentieux et

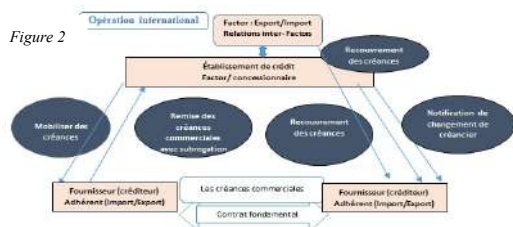
contentieux. L'entreprise, ainsi déchargée de cette gestion, peut se consacrer entièrement à son métier (voir figure 1).

Concernant le financement rapide des créances, Les sociétés d'affacturage peuvent accorder à l'entreprise des financements équivalents à tout ou partie du montant des factures qui lui sont remises. L'entreprise peut ainsi disposer de la trésorerie sans avoir à attendre l'échéance convenue avec son client pour le paiement.



- Les caractères relatifs aux opérations d'affacturage international :

Généralement, l'opération d'affacturage international se caractérise par une relation quadrangulaire, il s'agit de deux factors, un factor export et un factor import, l'adhérent et le débiteur : Il vient s'ajouter un quatrième intervenant qui est un «factor import », mandaté par le «factor export» pour procéder au recouvrement de sa créance auprès de l'acheteur et dans laquelle il a été subrogé par le vendeur. Alors il vient de s'ajouter une autre relation « le contrat inter-factors » entre le factor export et le factor import (voir figure 2).



Cette technique est plus coûteuse pour l'adhérent par rapport à la première. Mais, elle permet une meilleure appréciation des risques puisqu'elle est confiée à un factor local (le factor import) choisi par le factor lui-même. Ce représentant se chargera du recouvrement des factures auprès de l'importateur et ne règle le factor export qu'au moment de leur paiement par le débiteur. Entre les deux factors, il y aura soit un mandat de recouvrement, donc pas de transfert de propriété de la créance, soit une cession de créances avec transfert de propriété, si le factor import accepte de garantir ladite créance.

En outre, le factor export peut rencontrer un obstacle linguistique. Le factor import, représentant local du factor export aura, pour sa part, plus facilement accès aux informations tant économiques que financières. De plus, sa

connaissance des usages et coutumes locales, lui permettra, de supporter les risques politiques et monétaires. Mais, le factor reste libre de ne pas prendre en charge toutes les créances notamment celles qu'il considère comme douteuses ou difficiles à recouvrer.

De ce fait, les sociétés d'affacturage ont cherché à créer des structures de collaboration pouvant faciliter les échanges inter-factors dans le but d'améliorer le mouvement d'affaires, ils ont créé les chaînes inter-factors regroupant le maximum de pays. Le principal objectif de ces chaînes de factors a été de réguler les relations entre les différentes compagnies d'affacturage, en essayant de s'assurer que le business de l'affacturage se déroule correctement.

II/ La contribution de l'affacturage au développement des échanges dans le cadre de la ZLECA

Les petites et moyennes entreprises (PME) représentent plus de 90 % des entreprises dans le monde et environ 70 % en Afrique. Elles contribuent de manière significative à l'emploi et constituent une source de revenus pour la majorité des personnes dans les économies en développement. Dans la plupart des économies, les PME apporte une contribution substantielle à la valeur ajoutée globale. Le recours à l'affacturage comme moyen de financement ainsi que des services de gestion et d'assurance-crédit au profit des PME dans la ZLECA constitue un levier de développement et de croissance des PME en particulier et de l'économie du continent Africain en général.

A/ Le recours à l'affacturage comme levier de développement des PME :

Le recours à l'affacturage dans une zone de libre-échange comme la ZLECA peut permettre aux PME africaines de résoudre de réels problèmes jugés parfois insurmontables, surtout avec des partenaires hors la ZLECA. En fait, les sociétés d'affacturage (factors) apparaissent comme le partenaire sans lequel certaines PME africaines n'oseraient pas s'aventurer sur les marchés extérieurs par des opérations d'export ou d'import. Avec l'appui d'une société d'affacturage, une entreprise peut envisager de développer ses ventes, sans risque, avec des pays dans lesquels elle n'osait pas intervenir auparavant.

Ainsi, l'affacturage à l'export peut permettre aux PME africaines d'être couvertes contre le risque d'impayé dans presque tous les pays, de se couvrir contre le risque de change et de couvrir l'intégralité du chiffre d'affaires à l'export. L'affacturage accélère le roulement des fonds des PME, protège du risque de crédit, simplifie la gestion des comptes

débiteurs et les services de recouvrement des factures. Il est utile pour les PME d'obtenir des avances pour les intrants ou les ventes de produits transformés et de matières premières à des acheteurs fiables.

L'expérience de certains sociétés d'affacturage au Kenya a réussi à développer un modèle de financement qui atténue efficacement les principaux risques. Cette expérience s'étend à tous les secteurs et activités commerciales (le thé, le coton, le poisson, l'horticulture, le café et les produits laitiers) dans la logique de développer les chaînes de valeur du commerce intra africain.

En Afrique, certains pays, dont l'Afrique du Sud, le Maroc, Maurice, la Tunisie, l'Égypte, Sénégal, Cameroun, Kenya, et le Gabon, ont de plus en plus recours à l'affacturage pour financer les opérations des PME nationales et des chaînes d'approvisionnement régionales.

Figure 3

Centres d'affaires de l'affacturage dans certains pays africains (2015-2018)

Pays	2015	2016	2017	2018
Égypte	587	550	418	517
Kenya	215	215	215	0
Maurice	235	256	208	227
Maroc	2 708	2 708	3 374	2 532
Afrique du Sud	14 672	16 291	17 127	18 562
Tunisie	354	373	339	316
Total Afrique (en millions d'euros)	18 721	20 393	21 671	22 174

Source : Chaîne internationale des factors

Ce tableau présente les tendances de l'affacturage dans certains pays africains ainsi que sur le continent entre 2015 et 2018. Bien que l'activité d'affacturage ait été en grande partie tirée par l'affacturage national. Il existe de belles opportunités pour l'affacturage international, compte tenu notamment de la croissance du commerce intra-africain et de l'insuffisance des instruments de financement destinés à soutenir la chaîne d'approvisionnement des PME.

De plus, l'intervention des établissements de crédit et de certains gouvernements africains montrent que des opportunités sont créées pour permettre aux PME de tirer pleinement parti de l'affacturage.

Il faut noter que les établissements de crédit ont lancé des initiatives de soutien à la création d'un environnement juridique et réglementaire favorable à l'essor de l'affacturage, l'offre de financements et de garanties, la prestation de services de conseil, le partage d'informations et les campagnes de sensibilisation pour promouvoir le développement de l'affacturage sur le continent.

B/ La contribution de l'affacturage dans le développement du commerce intra-africain dans le cadre de la ZLECA :

L'Accord portant création de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) a été adopté et lancé par la Conférence de l'Union

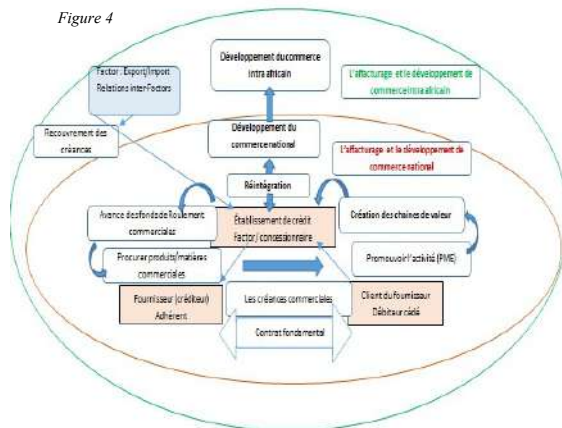
Africain(UA) en mars 2018. L'objectif est d'intensifier le commerce intra-africain de manière significative, en éliminant progressivement les tarifs douaniers sur le commerce intra-africain, afin de faciliter le commerce au sein du continent pour les entreprises africaines et de leur permettre de servir et d'exploiter le marché africain en pleine croissance.

Selon la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, la ZLECA pourrait augmenter le commerce intra-africain de 52,3 %, en éliminant les droits à l'importation, et multiplier ce commerce par deux si les barrières portant sur les exportations étaient également réduites.

Pour se faire, Le financement du commerce dans la ZLECA peut donc être un facteur important de contribution des PME africains à la croissance économique et au développement.

Dans la pratique, Seule une partie des échanges régionaux et internationaux est payée à l'avance, car les importateurs souhaitent généralement payer au plus tôt à la réception de la marchandise, afin de vérifier son intégrité physique à l'arrivée. Quant aux exportateurs, ils souhaitent être payés au moment de l'expédition. Pour combler le décalage entre le moment où les exportateurs souhaitent être payés et celui où les importateurs effectuent leur paiement, il faut un crédit ou une garantie de paiement. L'affacturage fournit le crédit, les garanties de paiement et l'assurance nécessaires pour faciliter le paiement des marchandises ou des services à des conditions qui satisfont à la fois l'exportateur et l'importateur. L'accord de la ZLECA met à la disposition des Etats membres plusieurs dispositions afin de faciliter et promouvoir l'accès au financement.

La banque africaine de développement (BAD) dans ces stratégies, appuie des initiatives de renforcement des capacités pour permettre aux établissements financiers africains de mieux satisfaire les besoins des PME en matière d'affacturage. Il s'agit de lignes de crédit à court terme, offertes aux institutions financières africaines pour promouvoir leurs activités de financement du commerce. La BAD vise à appuyer les institutions financières axées sur le développement du financement du commerce et possédant une gouvernance et des procédures de gestion des risques satisfaisantes. Le financement du commerce permet aux institutions financières d'étendre les crédits aux PME importatrices et exportatrices (voir figure 4). C'est pourquoi, l'affacturage est souvent décrit comme un aspect essentiel du financement du commerce puisqu'il contribue au financement, à la gestion et à l'atténuation de risque des transactions commerciales et la création des chaînes de valeur.



En fait, le rôle des Etats membres dans la promotion et développement de l'affacturage reste tributaire à la réglementation propre à chaque Etat malgré les efforts déployés par des intuitions régionales et internationales.

Dans ce cadre, L'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) en collaboration avec certains professionnels de l'affacturage a élaboré une loi type sur l'affacturage et la remettre à la disposition des Etats africains.

Conclusion :

Il ressort de ce qui précède que les établissements de crédit (banques et sociétés de financement) jouent un rôle essentiel dans la promotion et le développement de l'affacturage en Afrique. En conséquence, l'affacturage continuera à occuper une place centrale parmi les domaines prioritaires et des agendas des dirigeants africains, qui le considère comme un outil de financement important pour libérer le potentiel des PME, en particulier dans le contexte de la promotion du commerce intra-africain.

L'accord de la ZLECA va certainement changer d'avantage la situation actuelle vers un développement durable du continent africain. L'affacturage, en tant qu'outil d'intermédiation de financement pourrait, de part et d'autre, rendre facile le financement des PME et l'ensemble de l'économie du continent et par conséquence, la croissant des échanges intra-africains.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

[1] B. COUTENIER, *Les techniques de mobilisation des créances internationales, Aspects de droit international et de droit compare, R.D.A.I, 1999*
 [2] M. TORSELLO, *Les relations entre les parties au contrat d'affacturage régi par la convention UNIDROIT de 1988 sur le factoring international, R.D.A.I, 2000*

[3] J. TOUFFLET, *Cessions de créances dans le commerce international, Projet de la convention CNUDCI, Rev. Dt bancaire et financier, 2001*
 [4] D. DARNE, *Affacturage, vers une offre sur mesure et transfrontière, Banque Mag., 2001*
 [5] L. Klapper, *The Role of Reverse Factoring in Supplier Financing of Small and Medium Sized Enterprises, Journal of Banking and Finance, 2006*
 [6] I. SPASIC, *About different functions of factoring and their specifics, Factoring and forfeiting contracts, Legal Life, no. 11/2010*
 [7] APSF-MAROC, *Rapport de l'association professionnelle des sociétés de financement, 2017*
 [8] BAD, *Promouvoir le développement par le financement du commerce, rapport, 2017*
 [9] M. GONNET, *Des enjeux majeurs pour l'intégration de la grande région, IPEMED, 2018*
 [10] M. NAPIER, *Including Africa : Beyond microfinance, Rapport, Centre d'étude sur l'innovation financière, Londres, 2011*

Les règles d'origine de l'accord de la zone du libre-échange continentale africaine et le développement du commerce intra-africain

Pr. Jamal EL MANSOURI

Enseignant chercheur à l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion

Université Hassan Ier -Settat – Maroc

Membre de laboratoire de recherche en stratégie et management des organisations

ENCG - Settat

Email : mansojamal@yahoo.fr

Abstract :

In Africa, barriers to trade have resulted in a fragmented regional economy that has positioned Africa in the global trade market as a supplier of raw materials in exchange for manufactured goods, making the continent's share of world trade insignificant.

This reality has prompted African leaders to take the initiative in creating an African Continental Free Trade Zone. On 21 March 2018, in Kigali (RWANDA), 44 African Union member states signed the agreement establishing the African Continental Free Trade Zone.

Moreover, the implementation of this agreement is primarily aimed at increasing intra- African trade, which must involve the establishment of policies to strengthen the link between trade and industrialization on the African continent.

However, the success of this agreement depends on the deployment of rules of origin. They are essential in determining whether there is discrimination between similar products according to their origins, or in determining the scope of application for the trade defense instruments.

In fact, the design of rules of origin determines the perception of the economic benefits arising from the African continental free trade area and intra-African value chains. They define the criteria that must be met in order for a product to be considered as originating from an exporting country which is member of the African Continental Free Trade Zone to be eligible for preferential treatment (import duties) within that area.

Les mots clés : La ZLECA, règles d'origines, règles préférentielles, règles non préférentielles, l'origine d'un produit, le critère entièrement obtenu, le critère de la transformation substantielle.

Introduction

En Afrique, les obstacles au commerce se sont traduits par une économie régionale fragmentée qui a positionné l'Afrique sur le marché mondial en tant que fournisseur de matières premières en échange de produits manufacturés, ce qui rend insignifiante la part du continent dans le commerce mondial. Cette réalité a incité les dirigeants africains à prendre l'initiative de la création d'une zone de libre-échange continentale

africaine (ZLECA), le 21 mars 2018, à Kigali (RWANDA). Cette initiative vise à ajouter de la valeur aux produits de base africains, à réduire et à éliminer les obstacles au commerce intra-africain et à créer un marché plus vaste pour les biens et services africains.

Toutefois, le succès de l'accord de la ZLECA reste tributaire du déploiement de règles d'origine. L'idée étant de permettre aux biens de circuler en franchise de droits à l'intérieur de la zone du libre-échange à condition que ces biens soient considérés comme originaires de ladite zone.

En fait, la conception des règles d'origine conditionne la perception des avantages économiques qui découlent de la zone de libre-échange continentale africaine et les chaînes de valeur intra africain. Elles définissent les critères qui doivent être remplis pour qu'un produit soit considéré comme étant originaire d'un pays exportateur de la ZLECA et puisse bénéficier d'un traitement préférentiel au sein de ladite zone, en tenant compte des capacités productives et des asymétries structurelles de l'ensemble des pays, d'une part et d'autre part des expériences d'échanges établies entre les différentes communautés économiques régionales.

Dans cet article nous allons répondre à la problématique suivante :

Dans quelle mesure l'élaboration des règles d'origine de la ZLECA peuvent contribuer à améliorer la création de valeur et le développement du commerce intra africain ?

I- *Les dispositions et la perception des règles d'origine dans une zone de libre-échange :*

Les règles d'origine sont des instruments juridiques importants pour l'application des accords commerciaux préférentiels. Du fait de la prolifération de ces accords, les opérateurs économiques et les administrations douanières sont confrontés à une pléthore de règles d'origine divergentes, et qui parfois se chevauchent. Ces accords constituent, aussi, des défis, tant pour la communauté commerciale que pour les autorités. Elles représentent également une

préoccupation importante en termes de recettes douanières pour tous les pays. En outre, les règles d'origine sont également nécessaires pour l'application d'autres mesures de politique commerciale de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Il s'agit des règles d'origine non préférentielles. C'est pourquoi l'Accord de l'OMC sur les règles d'origine a dû établir une distinction entre les règles d'origine non préférentielles et les règles d'origine préférentielles.

A/ les règles d'origine non préférentielles :

Les règles d'origine non préférentielles, d'après l'Accord de l'OMC sur les règles d'origine, sont utilisées en vue de mettre en œuvre un ensemble de mesures de politique commerciale qui sont énumérés au *paragraphe 2 de l'article premier de l'Accord de l'OMC* sur les règles d'origine, il s'agit de :

- l'application du traitement de la nation la plus favorisée (NPF)
- l'application de droits antidumping et de droits compensateurs
- l'application de mesures de sauvegarde
- l'application de la réglementation relative au marquage de l'origine
- les marchés publics
- les statistiques commerciales

Les règles d'origine non préférentielles sont utilisées pour déterminer le pays d'origine des marchandises lorsqu'il s'agit d'appliquer les instruments de politique commerciale mentionnés. La valeur probante de l'origine non préférentielle n'est pas garantie puisque chaque pays applique sa propre législation en matière de règles d'origine non préférentielles, lesquelles peuvent sensiblement différer de celles d'un autre pays.

Qu'en est-il des règles d'origines préférentielles ?

B/ les règles d'origine préférentielles :

Les règles d'origine préférentielles servent à déterminer si des marchandises sont admises à bénéficier d'un traitement préférentiel dans le cadre d'un accord de libre-échange déterminé. Elles répondent à des intérêts commerciaux particuliers qui sont propres à un accord commercial préférentiel et elles traduisent clairement ces intérêts commerciaux spécifiques. Elles sont conçues en fonction des intérêts commerciaux des diverses parties, ce qui donne lieu à des règles d'origine préférentielles qui diffèrent selon les accords. Dans une zone de libre-échange, la détermination de l'origine est nécessaire en vue de s'assurer qu'un produit commercialisé est admissible à un traitement préférentiel dans le pays d'importation. Des règles d'origine sont donc nécessaires pour éviter que des marchandises provenant de pays n'appartenant pas à la

zone de libre-échange obtiennent un accès préférentiel en passant par un pays membre de la zone de libre-échange dont le tarif douanier est le plus bas. Dans les accords de libre-échange, les règles d'origine préférentielles définissent certains critères de transformation minimaux qui doivent être remplis dans les pays signataires d'un accord de libre-échange en vue de déterminer quelles sont les marchandises pouvant bénéficier d'un accès préférentiel aux marchés.

De ce fait, les Etats appliquent différents ensembles de critères, de règles et de méthodes pour déterminer l'origine économique ou la nationalité d'un produit. Une distinction est établie entre règles spécifiques par produit (critères d'origine principaux) et règles applicables à l'ensemble du régime.

1) Les règles spécifiques par produit :

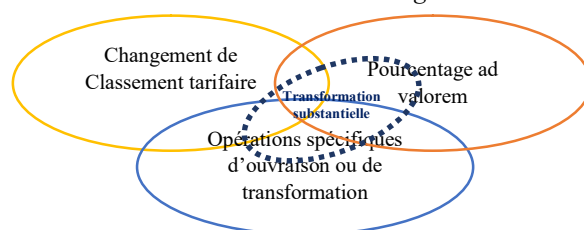
Des critères d'origine principaux sont définis pour chaque produit. Le caractère originaire est ainsi conféré produit par produit ou, dans certains cas, à un secteur spécifique. Il existe deux critères de base pour déterminer l'origine d'un produit : le critère **entièrement obtenu** et le critère **de la transformation substantielle**. Le critère entièrement obtenu s'applique aux produits qui ont été entièrement cultivés, récoltés ou extraits du sol sur le territoire d'un pays membre ou qui ont été fabriqués exclusivement à partir de tels produits. Ce critère s'applique habituellement aux produits de base et aux produits connexes. Le critère de la transformation substantielle ou le critère de l'ouvraison ou de la transformation suffisante est en général déterminé au regard de trois critères secondaires qui peuvent s'appliquer séparément ou conjointement. Il s'agit du changement de classement tarifaire, du pourcentage ad valorem et des opérations spécifiques d'ouvraison ou de transformation (voir figure 1) :

- *Changement de classement tarifaire* : Le produit final doit ainsi relever d'une classe tarifaire différente de celle des produits importés utilisés pour sa production.

- *Pourcentage ad valorem* : Ce critère renvoie au pourcentage de valeur ajoutée à apporter dans un pays exportateur ou une région déterminée.

- *Opérations spécifiques d'ouvraison ou de transformation* : Ce critère concerne les opérations spécifiques d'ouvraison ou de transformation indispensables pour conférer le caractère originaire. Une fois défini, le critère est plutôt clair et dépourvu d'ambiguïté.

Figure 1 : Critères pour déterminer la transformation substantielle dans une zone de libre échange



2) *Les critères des règles d'origine applicables à l'ensemble du régime :*

Les règles d'origine applicables à l'ensemble du régime concernent tous les produits et/ ou secteurs. Certaines de ces règles laissent une marge de manœuvre pour ce qui est des critères principaux/règles spécifiques par produit (règles de cumul et de tolérance), tandis que d'autres fixent des exigences documentaires et des critères supplémentaires (tels que les règles prévoyant des opérations minimales et les règles interdisant la ristourne de droits) :

- *cumul* : Le cumul permet de considérer comme originaires des intrants non originaires s'ils sont importés d'autres pays-parties à un accord de libre-échange ou à un accord de commerce préférentiel ou de pays tiers mentionnés expressément dans cet accord. Une distinction doit être faite entre cumul bilatéral, diagonal et total.

- *les règles de tolérance/de minimis* : Ces règles permettent d'atténuer dans certains cas les critères d'origine, en offrant la possibilité d'utiliser des intrants/matières « *prohibés* » dans une certaine mesure (un pourcentage donné de la valeur ou du poids du produit, par exemple).

- *Absorption/roll-up* : Le principe de l'absorption ou du roll-up permet de conserver le caractère originaire des produits intermédiaires lorsque ces derniers sont utilisés lors d'opérations de fabrication ultérieures.

- *Exigences documentaires : Certification et transport direct* : Ce sont les différents modes de certification permettant de prouver le caractère originaire, à savoir l'auto certification par l'exportateur, la certification par un groupe de coordination industrielle, la certification par les autorités des pays exportateurs ou une combinaison des trois.

- *Opérations minimales/liste des ouvraisons ou transformations insuffisantes* : Cette règle énonce les opérations insuffisantes pour conférer le caractère originaire, telles que le nettoyage, la conservation pendant le transport et le stockage ou l'emballage.

- *Interdiction de la ristourne des droits* : En droit commercial, le terme « ristourne » désigne la pratique qui consiste à rembourser des droits et taxes (droits de douane, d'accises, taxes sur les ventes) applicables à des marchandises réexportées (ces marchandises pouvant être réexportées inchangées, transformées ou intégrées à d'autres produits) qui ont déjà été imposées lors de leur importation.

- *Principe de territorialité* : Tous les accords de libre-échange imposent des restrictions géographiques puisqu'ils exigent que les marchandises considérées comme étant originaires au sens de l'accord soient entièrement obtenues dans la zone de libre-échange ou subissent une transformation substantielle dans la zone de libre-échange. Le processus de production doit se dérouler sans interruption dans le territoire d'un pays ou dans les territoires des pays appartenant à la zone de libre-échange.

II/ La conception et la perception des règles d'origine préférentielles dans la ZLECA :

La raison d'être des accords commerciaux régionaux est d'offrir à chaque Etat partie un accès avantageux, par rapport aux Etats non-signataires, aux marchés de tous les autres Etats membres, et de favoriser ainsi le commerce régional. Pour bénéficier des tarifs douaniers préférentiels prévus par un accord commercial, chaque Etat partie à cet accord doit remplir un ensemble de conditions, et respecter notamment une clause de caractère originaire, selon laquelle les biens échangés ou un certain pourcentage de la composition de ces biens doivent provenir de la zone sur laquelle porte l'accord. Cette condition est essentielle pour garantir que les avantages profitent uniquement aux Etats parties et ne sont pas détournés vers des Etats non parties.

Selon les dispositions de l'article 4 de l'annexe 2 du protocole sur le commerce des marchandises de l'accord la ZLECA « un produit est considéré comme originaire d'un Etat partie si : il a été entièrement obtenu dans ledit Etat partie au sens de l'article 5 de l'annexe 2 ; Ou b) il a subi une transformation substantielle dans ledit Etat partie au sens de l'article 6 du même annexe ».

L'article 4 de l'annexe 2 du protocole sur le commerce des marchandises de l'accord de la ZLECA, a dressé une liste des produits entièrement obtenu.

Deuxième considération c'est la transformation substantielle qu'a subi un produit dans un Etat partie, au sens de l'article 6 de la même annexe « Lorsque deux ou plusieurs pays interviennent dans la production d'une marchandise, l'origine de cette dernière devrait être déterminée d'après le critère de la transformation substantielle ». Le critère de la transformation substantielle est en général déterminé par l'un des critères suivants (voir figure 2) :

A / les règles spécifiques par produit :

Il s'agit de :

- *La valeur ajoutée* : Ce critère renvoie au pourcentage de valeur ajoutée à apporter dans un pays exportateur ou une région déterminée. Il peut fixer : soit la part minimale de valeur ajoutée à apporter ou de la teneur en

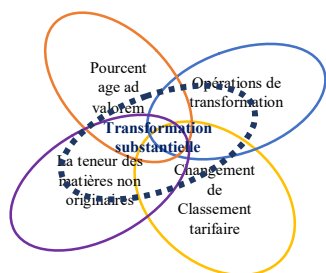
matières originaires du pays exportateur ou d'une région ; soit la part maximale de valeur ajoutée non originaire. Cette dernière correspond au rapport entre la valeur des intrants importés et la valeur du produit final.

- *La teneur des matières non originaires* : Un produit est originaire s'il est entièrement produit sur le territoire d'une ou de plusieurs Etats parties par un ou plusieurs producteurs utilisant des matières non originaires. C'est ainsi que, lorsqu'un assortiment est composé de produits originaires et non originaires, l'assortiment est considéré comme originaire dans son ensemble, à condition que la valeur des produits non originaires n'excède pas 15 % de son prix départ usine.

- *Le changement de position tarifaire* : peut conférer le caractère originaire, ce qui signifie que dans la nomenclature des marchandises du système harmonisé(SH), selon laquelle un produit composé d'un groupe ou d'un assemblage d'articles ou de composants est classé conformément aux dispositions du système Harmonisé sous une seule position ou sous-position, l'ensemble constituant une unité de qualification.

- *Des processus spécifiques* : Les matières premières ou les produits semi-finis originaires de l'un des Etats parties et qui subissent une ouvraison ou une transformation dans un autre Etat partie sont réputés être originaires de l'Etat partie où l'ouvraison finale ou la transformation a lieu. Les ouvraisons ou transformations effectuées dans l'un des Etats parties sont considérées comme ayant été effectuées dans les Etats parties lorsque les matières subissent d'autres ouvraisons ou transformations dans un Etat partie.

Figure2 : Critères pour déterminer la transformation substantielle selon l'accord de la ZLECA



Après avoir présenté les principaux critères et règles spécifiques par produit, qu'en est-il des règles d'origine applicables à l'ensemble du régime ?

B/ *Les règles d'origine applicables à l'ensemble du régime* :

Les règles d'origine applicables à l'ensemble du régime concernent tous les produits et/ ou secteurs. Certaines de ces règles laissent une marge de manœuvre pour ce qui est des critères principaux/règles spécifiques par produit (règles de cumul et de tolérance, entre

autres), tandis que d'autres fixent des exigences documentaires et des critères supplémentaires (tels que les règles prévoyant des opérations minimales et les règles interdisant la ristourne de droits).

En effet, selon l'article 8 de l'annexe2, tous les Etats parties sont considérés comme un seul territoire. Les matières premières ou les produits semi-finis originaires de l'un des Etats parties et qui subissent une ouvraison ou une transformation dans un autre Etat partie sont réputés être originaires de l'Etat partie où l'ouvraison finale ou la transformation a lieu.

L'article 8 a intégré d'une manière implicite la quasi-totalité des règles d'origine applicables à l'ensemble du régime, la chose qui peut se justifier par la simplicité et la souplesse des règles d'origines pour réussir et atteindre les objectifs stratégiques de la ZLECA.

III/ *L'apport de la ZLECA dans le développement du commerce intra-africain* :

Sur le plan pratique les pays africains doivent tenir compte du fait que leurs capacités de production et leurs compétitivités respectives se situent à des niveaux inégaux. Alors, la mise en application de l'accord de la ZLECA exige des actions pour renforcer les capacités institutionnelles, en particulier des autorités douanières afin de garantir une application impartiale, transparente et prévisible des règles d'origine convenues.

La ZLECA peut stimuler les économies africaines en harmonisant la libéralisation des échanges à l'échelon du continent, favoriser la diversification économique et le commerce intra-africain et promouvoir l'émergence d'un secteur manufacturier plus compétitif.

A- *Les enjeux de la ZLECA et des communautés économiques régionales africaines* :

L'expérience des communautés économiques régionales africaines(CER) apporte un éclairage sur les facteurs susceptibles d'influencer les échanges intrarégionaux sur le continent. Néanmoins, les divers résultats obtenus dans les CER africaines semblent indiquer que l'intégration régionale est un processus complexe mettant en jeu plusieurs facteurs.

Figure3 : Intégration au sein des communautés économiques régionales

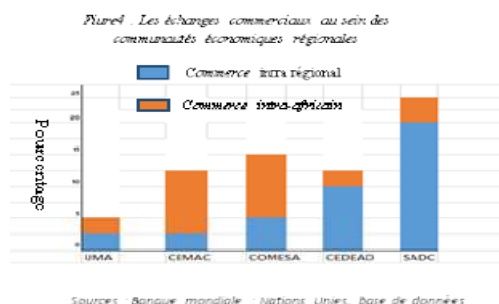
CER	Date création	Accord de libre échange	Union douanière	Marché unique	Union monétaire
UMA	1989				
CEN-SAD	1998				
COMESA	1994				
CAE	2000				
CEEAC	1983				
CEDEAO	1975				
IGAD	1996				
SADC	1992				

Source: United Nations Economic Commission for Africa, 2017

Le degré d'intégration économique de chacune des communautés économiques régionales reste en général faible sauf le cas de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE). Ces communautés ne progressent pas toutes au même rythme selon les volets du traité d'Abuja. En effet, la CAE est celle qui est parvenue au stade le plus avancé (voir figure 3).

La Zone de libre-échange continentale africaine doit faire preuve qu'elle peut compléter les communautés économiques régionales, sans être pour elles une menace et sans perdre toute substance et cela facilitera sa mise en œuvre. Elle devra s'imposer comme l'option à privilégier, surtout dans les pays membres d'une même communauté économique régionale.

La ZLECA peut aussi stimuler les échanges commerciaux en Afrique, à condition d'actionner à la fois les leviers tarifaires et non tarifaires. De ce fait, l'élimination des droits sur 90 % des flux, l'objectif le plus ambitieux visé par l'accord de création de la ZLECA, va entraîner une augmentation du commerce régional.



Toutefois, la baisse des droits de douane sur les échanges commerciaux au sein des CER africaines a eu des effets inégaux sur les flux commerciaux dans les sous-régions concernées, laissant entrevoir la présence d'obstacles non tarifaires importants (comme le montre la figure 4).

Dans La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), par exemple, les flux ont atteint des sommets après la réduction des droits de douane, et la part du commerce intracommunautaire a notablement augmenté.

Dans d'autres CER, en revanche, et malgré des règles d'origine souples et adaptées cette zone ne s'est pas traduite par un gonflement des flux commerciaux sous régionaux (par exemple dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, CEMAC).

Il semble donc que des facteurs non tarifaires freinent le commerce, y compris le niveau élevé des

coûts du commerce non liés aux droits de douane et la faible diversification des exportations. De ce fait, dans les pays membres des CER en question, les coûts non tarifaires qui pèsent sur le commerce sont parmi les plus élevés de la région.

Les réductions doivent être complétées par des politiques ciblant les obstacles non tarifaires. D'abord, l'amélioration la logistique du commerce, surtout en matière d'infrastructure et des services douaniers. En outre, la réduction des obstacles non tarifaires accentuent l'effet stimulant des baisses de droits de douane sur le commerce, surtout dans les pays enclavés et à faible revenu.

Donc, les dispositions de l'accord de la ZLECA vont contribuer, sans doute, à maintenir et à promouvoir les capacités des échanges et de la production dans la région, ce qui peut stimuler les chaînes de valeur régionales et favoriser le développement économique.

B/ les perspectives de la ZLECA dans le développement du commerce intra africain :

Dans le contexte de l'Agenda 2063 (définie par la ZLECA), l'Union Africain a élaboré des cadres continentaux visant à ajouter de la valeur aux produits de base africains, à réduire et à éliminer les obstacles au commerce intra-africain et à créer un marché plus vaste pour les biens et services africains.

L'agenda vise à identifier, formuler et mettre en œuvre des politiques et programmes qui permettront aux pays africains de créer une valeur ajoutée et de tirer des revenus plus élevés de leurs produits de base et de s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales.

1) Les actions entretenues pour les petites et moyennes entreprises (PME) :

Le secteur privé peut solliciter davantage des Etats qu'ils améliorent le climat d'investissement et qu'ils renforcent leur appui aux systèmes entrepreneuriaux nationaux. Conjuguée au renforcement du soutien de l'Etat aux PME, l'amélioration du climat économique et des conditions d'investissement est susceptible de stimuler l'investissement étranger direct et de donner aux entreprises locales des possibilités de bénéficier des investissements. L'application de l'article 4 de l'annexe 4 de l'accord de la ZLECA, oblige les parties à publier rapidement sur Internet certains renseignements intéressant la facilitation du commerce, de sorte qu'elles soient accessibles facilement et d'une manière non discriminatoire. De même, la divulgation d'informations et la transparence dans le cadre des transactions commerciales, peut réduire les sources d'incertitude et de préoccupation pour les investisseurs

qu'ils soient nationaux ou étrangers. Cela peut encourager l'investissement intérieur et étranger.

L'intégration régionale peut servir de tremplin au renforcement des capacités industrielles en Afrique et au développement du commerce africain d'articles manufacturés. L'avènement de la numérisation et du commerce électronique et la possibilité de recourir dans l'avenir à des technologies pourraient transformer le paysage manufacturier et entrepreneurial en Afrique, en permettant aux PME africaines de produire en série divers biens de consommation et biens intermédiaires spécifiques. Si les communautés économiques régionales mettent en œuvre des politiques industrielles régionales et que les différents pays appliquent des politiques industrielles nationales, appuyées par la mise en œuvre de l'initiative de développement industriel accéléré en faveur des PME, la Zone de libre-échange continentale africaine peut jouer un rôle de catalyseur dans le développement industriel et manufacturier du continent et favoriser une transformation structurelle inclusive.

Dans ces perspectives, si la zone de libre-échange continentale africaine favorise l'industrialisation du continent et la création de chaînes de valeur régionales dans le secteur manufacturier et l'agro-industrie, les PME pourront en tirer profit en exploitant les possibilités d'investissement et les débouchés commerciaux qui seront créés. Le développement des chaînes de valeur régionales peut également stimuler l'entrepreneuriat local. Les PME africaines pourront en bénéficier, à condition que leur intégration dans les chaînes de valeur régionales soit facilitée par des politiques publiques ciblées, dans le cadre des stratégies favorisant le développement des PME.

De plus, la mise en application de l'Accord de la ZLECA peut contribuer au développement du secteur agricole, principalement, par la création des marchés plus vastes pour les petits agriculteurs grâce à la suppression des obstacles tarifaires et non tarifaires et en donnant aux agriculteurs la possibilité d'accéder aux marchés grâce à la facilitation du commerce et à l'amélioration de la connectivité commerciale.

2) *L'apport et défis de la ZLECA :*

En vue de promouvoir l'engagement du secteur privé, l'Union Africaine (UA) a mis en œuvre des programmes qui visent à créer des partenariats stratégiques avec le secteur privé à travers des engagements de partenariat public-privé, notamment en développant des partenariats stratégiques avec des organisations africaines pour soutenir la mise en œuvre d'initiatives clés de développement aux niveaux régional et continental. Le Forum économique africain (la Plateforme économique africaine) a été lancé sous la

forme d'une réunion multipartite réunissant les dirigeants politiques africains, le secteur privé, le monde universitaire et la société civile pour réfléchir aux moyens d'accélérer la transformation économique de l'Afrique, en mobilisant ses vastes ressources pour améliorer le développement des populations africaines. Le Forum examine les principales opportunités en matière de développement économique, ainsi que les contraintes qui entravent ce développement et propose des mesures à prendre pour réaliser les objectifs de l'Agenda 2063.

De ce fait, la création des Institutions financières continentales africaines vise à accélérer l'intégration et le développement socioéconomique du continent par la création d'organisations qui joueront un rôle central dans la mobilisation des ressources et la gestion du secteur financier africain. Les institutions financières envisagées pour promouvoir l'intégration économique sont la Banque africaine d'investissement et la Bourse des valeurs panafricaine ; le Fonds monétaire africain et la Banque centrale africaine.

L'UA encourage également l'utilisation de données africaines provenant de sources nationales fiables pour améliorer l'utilisation de statistiques et de données vérifiées au service du développement. La Charte africaine de la statistique a pour but l'utilisation de la statistique pour le développement en Afrique et énonce les principes méthodologiques et éthiques qui doivent garantir la production en temps réel de statistiques harmonisées et de qualité sur l'Afrique, afin de répondre aux besoins et normes qui en font les statistiques africaines de référence.

C'est ainsi que la création de certains organes et instances par les dispositions des annexes de l'accord de la ZLECA ont pour but de constituer un paysage pour la croissance et le développement du commerce dans la ZLECA. Le comité national de facilitation des échanges, les comités nationaux de suivi, le guichet unique, les procédures relatives au règlement des différends sont des outils et moyens parmi d'autres mises en place pour atteindre les objectifs de la ZLECA.

Conclusion

Pour pouvoir être appliquées, les règles d'origine doivent être simples, transparentes et prévisibles et faciliter le commerce. Il est essentiel qu'elles soient bien mises en œuvre pour que les entreprises puissent bénéficier de l'intégration des marchés grâce aux concessions tarifaires. Moins la distance sera grande entre les systèmes existants et les règles d'origine de la Zone de libre-échange continentale africaine, plus il sera facile d'appliquer ces règles et de les expliquer aux entreprises. Pour que les préférences soient largement utilisées et que les objectifs

de la Zone de libre-échange continentale africaine soient atteints, il faudra mener des activités de renforcement des capacités, adopter de nouvelles technologies et mettre en place un mécanisme permettant de suivre et d'évaluer efficacement les progrès accomplis dans l'application des règles d'origine. Il est également essentiel de comprendre le rôle de toutes les parties prenantes pour prendre des mesures appropriées au niveau continental. Cela suppose des dispositifs institutionnels et des mécanismes de mise en œuvre qui permettent d'élaborer ces mesures de façon collaborative, en associant toutes les parties prenantes.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIES

- [1] *L'accord de la de libre-échange continentale africaine (ZLECA), 2018*
- [2] *Protocole de l'amendement à la convention internationale pour la simplification et l'harmonisation des régimes douaniers, Bruxelles, 1999*
- [3] *Organisation mondiale des douanes(OMD), recueil de l'OMD sur l'origine, 2017*
- [4] *Rapport CNUCED, le développement économique, règles d'origine, 2019*
- [5] *Banque africaine de développement, Regional Integration Policy and Strategy (2014–2023) "Integrating Africa : Creating the Next Global Market." Abidjan, 2016*
- [6] *African Union, Agenda 2063 : The Africa We Want, Addis Ababa, 2015*
- [7] *World Economic Forum (WEF), "The Africa Competitiveness Report 2017." World Economic Forum, Geneva, 2017*
- [8] *The EU's and the US's Preferential Arrangements– a Comparison The Impact of Rules of Origin on Trade, 2012*

Les Scenarios de Mutation des Pratiques du Yield Management à l'Ere de la Covid-19 (Secteur de l'Hôtellerie et du Transport)

Fatma Zohra GUETTOUCHE, Imene HADDAD

EHEC-Alger, EHEC-Alger
Pôle Universitaire de Kolea Algérie, Pôle Universitaire de Kolea Algérie

Guettouche.fz@gmail.com
89.imene.haddad@gmail.com

Résumé— Les bases de données constituent l'un des facteurs clés de succès de tout système de Yield Management. Toutefois la crise sanitaire de la Covid-19 a complètement bouleversé les pratiques du Revenu Management de par une baisse de la demande sans précédent, et ce particulièrement dans certains secteurs du tourisme, en l'occurrence l'hôtellerie et le transport aérien. A travers cet article nous allons étudier les différents scénarios et les pratiques nouvelles du Yield management en période de crise marquée par une demande quasi-imprévisible d'autant plus que les historiques ne sont plus représentatifs.

Keywords— Yield Management, Covid-19, Hôtellerie, Transport aérien, stratégie prix.

I. INTRODUCTION

De par sa définition, le Revenu Management fonctionne selon le principe d'une tarification et d'une gestion en temps réel de la demande [1]. Ces pratiques utilisées depuis la naissance du concept dans les années 1980 impliquent que les décisions sont prises sur la base d'une fine étude de la demande tirée d'un historique et d'une base de données fiables. Ainsi, les Yield-Mangers à l'aide des logiciels et systèmes informatiques puissent disposer de prévisions quant à (la courbe de demande pour chaque segment, les non-présentations, les annulations, les go-shows...).

Toutefois, la crise sanitaire que traverse le monde actuellement a eu un impact sismique sur l'industrie du tourisme et en particulier l'hôtellerie et le transport. Caractérisée d'abord par une baisse significative de la demande, une baisse de près de 450 millions en mobilité touristique [2]. Certains pays ont connu un taux d'occupation réduit de 96% (l'Italie) ou encore de 59% (Etats Unis, dont l'impact avait été moindre au départ grâce au non blocage des vols intérieurs [3]. Les effets de la crise demeurent inégaux aux précédentes (Les attentats du 11 septembre, la crise financière de 2008 ni même celle du SARS en 2003).

Cette diminution de la demande n'est bien évidemment pas la résultante d'une stratégie prix foireuse mais plutôt aux restrictions étatiques sur les quotas de vente, le principe de la distanciation sociale affectant également l'offre, la panique sanitaire et le mouvement du stay-home, la suppression des

meeting, des événements et même des voyages d'affaires [5]. Ceci a complètement modifié le comportement des consommateurs impliquant inéluctablement des changements des pratiques du Yield Management. D'ailleurs, la prévision de la demande reste toujours difficile à établir tant que les habitudes de consommation affectées par la Covid-19 sont jusqu'à lors imprévisibles [4], et ce particulièrement dans un contexte où les bases de données d'avant la crise sont quasiment inexploitable et ne reflètent pas la réalité actuelle.

En dépit des faits susmentionnés les spécialistes du domaine affirment que le Yield Management reste cependant un outil indispensable dans la gestion des revenus. Toutefois, le modèle d'affaires et les pratiques du Yield Management devraient être revus et réajustés. Selon *Deloitte*, les compagnies aériennes et les hôtels devraient revoir complètement leurs offres et stratégies afin de pouvoir faire face à la crise en adoptant une approche de contrôle continu et une gestion en temps réel nettement plus agile [6].

Le but de notre article est de trouver une réponse à la question subséquente à travers une revue de la littérature des travaux réalisés dans le domaine :

Quelles sont les mutations que les pratiques du Yield Management devraient adopter pour une reprise d'activité sur le moyen et long terme ?

II. CADRE CONCEPTUEL DU YIELD MANAGEMENT

Une maîtrise des techniques du Yield Management permet de mieux cerner le concept et ainsi déterminer les éléments clés affectés par la Covid-19 et les réajustements à y apporter pour faire face.

A. *La naissance du concept en temps de crise*

En effet, suite à la déréglementation du secteur du transport aérien aux Etats-Unis proposant la généralisation d'accès au marché et la libéralisation de la fixation des tarifs pratiqués dans le secteur. Cela a donné naissance un nouveau type de compagnie aérienne à bas tarifs appelées dès lors les

compagnies *Low-Cost*. Le principe de ces dernières est de proposer des tarifs satisfaisant une clientèle sensible au prix au détriment d'un certain confort et une qualité de service moindre.

Cette situation a engendré une féroce rivalité par les prix entre les compagnies *Low-Cost* et les compagnies traditionnelles qui initialement ne s'étaient pas aperçues du danger des compagnies à bas tarifs en se fiant à leur qualité de service nettement supérieure.

Toutefois, la lourdeur de la structure des coûts fixes du secteur n'a pas permis aux compagnies traditionnelles de mener cette guerre de prix. Elles constataient ainsi une diminution considérable de leurs parts de marché aux profits de la concurrence dotée d'un nouvel modèle d'affaires.

C'est dans ce cadre que se situe la naissance du Yield Management aux Etats-Unis d'abord dans le secteur du transport aérien puis son succès a fait que le concept se propage à d'autres secteurs d'activités dont les conditions d'application sont réunis. Les pratiques du Yield Management ont progressivement été adoptées en dehors du pays [7].

B. Les pratiques du Yield Management :

Le Yield Management est une forme sophistiquée de gestion de l'offre et de la demande par l'action simultanée sur les tarifs et sur la capacité disponible [8]. C'est un processus d'allocation du meilleur service au meilleur client, au meilleur prix et au meilleur moment [9]. Cette approche de la gestion dynamique des prix permet une meilleure gestion de la capacité pour maximiser la recette globale.

De cette définition du Yield Management nous pouvons d'ores et déjà apprécier la primordialité de la variable demande sur la stratégie suivie, mais également l'importance d'une base de données consistante dans un système Yield management [8].

Le Yield Management porte essentiellement sur les trois (03) pratiques subséquentes :

1) L'*overbooking* ou la *surréservation*

La surréservation ou encore en anglais (*overbooking*) ou dite en milieu professionnel (*surbooking*, *suroffre*) est une pratique commerciale qui consiste à vendre en réservation un nombre de place supérieur à la quantité réellement disponible. Elle est fondée sur un pourcentage de défection évaluée à partir de données statistiques. La surréservation permet aux entreprises de services de se protéger contre les annulations tardives et la non-présentation du client (*no-show*). En théorie l'annulation doit être distinguée de la non-présentation car l'unité annulée est aussitôt affrétée à la surréservation [10].

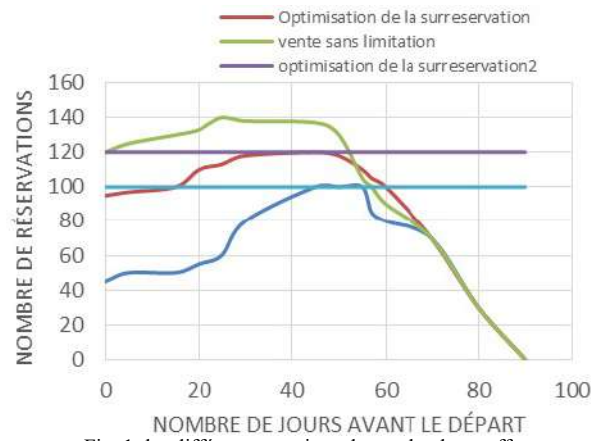


Fig. 1 les différentes gestions de courbe de suroffre

2) La gestion des classes tarifaires en temps réel

Le recours au Yield Management a permis aux professionnels du secteur d'avoir une meilleure maîtrise de la rivalité par le biais d'une offre personnalisée selon des prévisions des différents segments de marché. Celles qui l'ont appliqué ont répondu non pas à un bloc de demandes d'un service standardisé mais à une grande variété de segments ayant des caractéristiques différentes [11]. Une échelle de services tarifés ajustée aux contraintes de chaque segment de clients a même été proposée [12] avec fixation des barrières entre les différentes classes tarifaires comme règle d'étanchéité permettant d'empêcher tout glissement vers une classe tarifaire inférieure, à travers la mise en place de restrictions de certains services et distinction de catégories tarifaire.

Cette gestion dynamique permet également aux Yield Manager on s'aidant des logiciels de prévisions et de prise de décisions d'ouvrir et de fermer la ou les classes tarifaires tout en l'adaptant à l'évolution de la courbe de demande en temps réel.

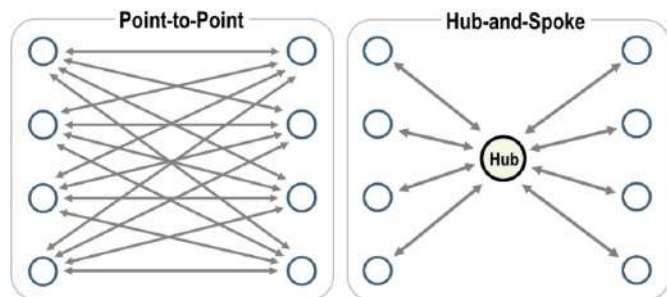
3) Le *Hub and Spokes*

L'organisation classique des réseaux du transport aérien, consiste en des liaisons directes entre les aéroports dit "point à point"; les provinces du réseau son chacune directement reliées à un certain nombre d'autre ville de manière à avoir un ensemble de lignes directes.

Tandis que le réseau moderne se manifeste à travers le modèle "hub and Spokes" moyeu et rayons, en référence à la roue d'une bicyclette. Il est dit aussi le réseau étoilé; il est organisé autour d'un aéroport pivot dit "hub" et les autres provinces du réseau sont toutes reliées à celui-ci; imposant une correspondance aux passagers qui veulent voyager d'une ville à une autre

La fermeture de plusieurs aéroports nationaux et internationaux suite à la conjoncture sanitaire du Virus Corona a rendu l'application de cette pratique quasi-impossible. Ainsi les aéroports pivots ne peuvent atteindre leur niveau d'optimisation de par la perturbation de la structure du réseau.

Fig. 2 différence entre le système hub and Spokes et le système point



à point [13]

III. LES MECANISMES DU YIELD MANAGEMENT EN TEMPS DE CRISE (COVID-19)

Tel que nous l'avons évoqué préalablement, la crise sanitaire a engendré une baisse significative de la demande du secteur de tourisme et ainsi les taux d'occupation dans le transport aérien et l'hôtellerie, et ce de par la suppression des voyages de loisir et une diminution importante des voyages d'affaires.

Cette demande est également imprévisible et les indicateurs de performance ne reflètent plus la réalité. Ceci, nous amène à dire que la planification traditionnelle du Yield Management ne fonctionne plus à cause d'un historique limité, une perte en capacité dû à la distanciation sociale amenant à revoir l'offre à la baisse, et une probable rivalité exercée par des compagnies Low-Cost pour la période post Covid-19.

Les Yield Managers se trouvent dans l'obligation d'adapter leurs stratégies au contexte actuel tout en trouvant une alternative viable à la gestion traditionnelle. En effet, il ne s'agit pas d'une solution spécifique mais d'une combinaison agile de plusieurs techniques.

En d'autres termes, il faut passer d'une gestion de revenu stratégique à une gestion de revenu tactique. Passant ainsi d'une méthode basée sur un historique et une base de données fiables à une méthode plus réactive et adaptative visant à être inscrit dans un management plutôt proactif basé sur des modèles d'improvisation plutôt qu'un management passif et des modèles complètement prévisionnels [14].

En d'autres termes, dans l'absence d'une base de données fiable, les Yield Managers qu'ils soient analystes ou pricers

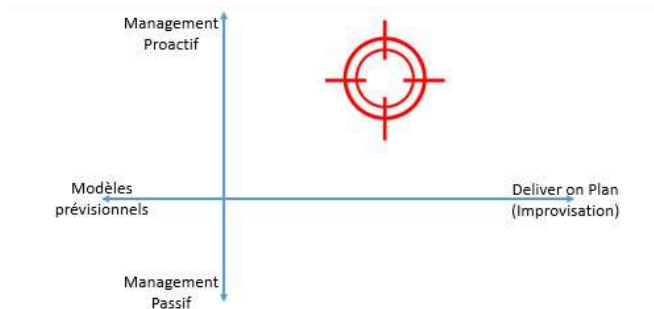


Fig. 3 La vision proactive du Yield Management (Covid-19) [14]

sont confronté à une situation nécessitant plus d'intervention humaine sur les logiciels et les systèmes de gestion, et ce en se fiant davantage à leur intuition forgée par une expérience dans le domaine.

Leur rôle serait de détecter et réagir promptement aux alertes précoces tout en prenant des mesures correctives proactives quant aux vols futurs. Les solutions apportées aux différents scénarios seront ainsi stockées pour des usages analogiques futurs. Ces données porteront essentiellement (le taux d'occupation et la courbe de réservation, les taux d'annulation, la saturation d'une classe tarifaire prématurément...).

Cette nouvelle stratégie de gestion permettrait de rééduquer les systèmes Yield Management à fonctionner selon une démarche machine learning non pas seulement basée sur les historiques précédents mais également sur la comparaison par analogie.

Par ailleurs, plusieurs auteurs proposent un cadrage aux systèmes Yield Management pour s'allier avec son processus de mise en œuvre [15], [16] -[17]. Nous ne retiendrons que les variables subséquentes :

1) Tarification et Pricing

Selon une étude menée par des chercheurs des universités chinoise en 2020 [18] des spécialistes et des responsables du Yield Management dans le secteur de l'hôtellerie affirment que la stratégie prix visée par leur établissement n'est plus portée par la manipulation des grilles tarifaires afin de réguler la demande tout en tentant de tirer profit des segments les moins sensibles au prix dans le but d'optimiser les profits. Mais plutôt revoir les stratégies en passant d'une optique de maximisation de profit à une optique de minimisation de perte.

Par ailleurs, ils affichent également une vision dichotomique quant à la baisse des prix. D'aucuns considèrent qu'il n'est pas très recommandé d'ouvrir des classes tarifaires faibles dans l'optique d'attirer de la clientèle. En effet, cela pourrait non seulement impacter négativement l'image de marque des compagnies et des établissements dont la stratégie

prix susmentionnée risque de compromettre leur positionnement et leur proposition de valeurs. D'autres, expliquent qu'une remise à niveau des tarifs post-discount serait difficilement tolérée par les clients habitués. Aussi, surfer sur la vague de la rivalité, cela pourrait mener à une guerre de prix menée par les acteurs des deux (02) secteurs, qui pourrait nous mener aux incidents à la naissance même du concept du Yield Management.

Toutefois, il est primordial de mentionner que ladite étude a été réalisée à une étape précoce de la pandémie où des solutions à la crise n'existaient pas dès lors, en l'occurrence la vaccination qui pourrait rétablir considérablement la mobilité touristique et ainsi augmenter la demande. D'autre part, nous rappelons que l'évolution des habitudes de consommation et du comportement du consommateur post-Covid-19 demeurent imprévisibles [4]. Ainsi, l'augmentation du taux de chômage pendant la pandémie, la baisse des salaires impactant inéluctablement et négativement le pouvoir d'achat pourrait entraîner une baisse de demande. D'une autre part, l'impact psychologique des longues périodes de confinement [19]-[20].

2) Prévisions de la Demande

À la lumière de ce qui a été expliqué préalablement, les systèmes Yield Management ne sont plus capables de délivrer des prévisions fiables, et ce dû à la pauvreté des bases de données. Mais également à la quasi-impossibilité de prévoir une demande qui est relativement inexistante et imprévisible de par qu'elle soit conditionnée par des facteurs externes (les mesures sanitaires de la pandémie).

La gestion manuelle des incidents était ponctuelle pour la période hors crise. Aujourd'hui, l'intervention humaine sur les logiciels est essentielle. Il faut entre 8 à 15 semaines [18] pour qu'un système Yield Management puisse développer de nouvelles tendances. Mais il est à signaler que cela n'est possible que dans un environnement plutôt stable, alors que la demande est presque nulle pour une ribambelle de destinations empêchant le stockage de données et rendant la segmentation sans intérêt.

La non possibilité d'une vision prévisionnelle et des KPI (Key Performance Indicators) non représentatifs amènent à adopter une stratégie basée sur des scénarios du "What if" basée essentiellement sur l'expérience intuitive des gestionnaires et un management décisionnel par analogie et proactivité.

3) Canaux de Distribution et Marketing

Dans un contexte d'absence de demande suite à une crise, l'approche marketing classique ne peut être effective. Il est plutôt recommandé d'axer les actions marketing visant le regain de la confiance de la clientèle quant à l'usage des moyens de transport aérien ou des infrastructures hôtelières.

En mettant en avant l'engagement du personnel dans la lutte contre la pandémie et la communication sur les mesures d'hygiène mises en place. Ces actions permettent de rassurer le client et démontrer l'engagement social des acteurs du secteur et améliorer davantage leur image de marque pour la période post-Covid-19.

Quant aux canaux de distribution, et de par la modification des habitudes de consommation durant la période du Covid-19, une tendance pour les achats en ligne a été fortement constatée [18]. Ainsi, les institutions du secteur de transport aérien ainsi que ceux de l'hôtellerie devraient plutôt miser sur les OTA (Online Tourism Agencies) et les GDS (Global Distribution System) dans la mise en vente de leurs produits et offres promotionnelles.

Additionnellement aux préconisations susmentionnées, il conviendrait également d'aborder l'importance d'intégrer la structure Yield Management au cœur des métiers de l'entreprise.

En effet, une étroite collaboration devrait se créer entre les équipes du Revenue Management et celles du Marketing, de la Finance et les autres structures de l'établissement, et ce afin de favoriser une communication transversales entre les différentes entités ce qui permettrait une prise de décision plus agile.

IV. CONCLUSIONS

De nos jours, nous ne pouvons que s'accorder sur le fait que la conjoncture sanitaire due à la pandémie de la COVID-19 a bouleversé grandement et à des degrés apparents les économies des pays du monde entier.

Le secteur du tourisme hisse plus ou moins la liste des secteurs les plus marqués par cette crise. Par le même fait, le transport et l'hôtellerie en ont accusé fortement les retombés d'un confinement drastique de leur clientèle.

De ce fait, il est évident que cette situation qui perdure depuis plusieurs longs mois inquiète terriblement les décideurs des secteurs et singulièrement les revenus managers.

En effet, le Yield Management lui-même un concept né dans un contexte de crise, il n'en fait malheureusement pas l'exception, et ses pratiques se trouvent partiellement dépassés par la férocité de la crise, ses conditions et sa ténacité dans le temps.

En d'autres termes, les paramétrages et algorithmes initiaux et habituels des Systèmes de Revenus Management ne sont pas adaptés aux données et conditions de la situation actuelle. Les modules desdits systèmes de gestion sont plutôt pilotés par des scénarios et des démarches de machine learning. Ils ne prennent pas en considération les crises et incidents qui

souvent étaient plutôt ponctuels et nécessitaient une simple intervention humaine sur les cerveaux artificiels.

D'une autre part, les KPIs (Key Performance Indicators) habituels tel que le taux de rotation, le revenu moyen par chambre/ siège vendu restent aussi indispensables mais pas si pertinents dans la conjoncture actuelle ni dans d'éventuelles stratégies d'après Covid-19.

A travers cette article nous avons tenté d'effectuer une recherche documentaire et une revue de la littérature afin d'apporter des éléments de réponses et d'éventuelles préconisations.

En effet, de par la crise que nous vivons, les systèmes du Yield Management doivent obligatoirement prendre en considération des dimensions humaines et sociales qui demeurent prioritaires afin d'assurer la survie économique et financière des acteurs du secteur

Nous avons également abordé l'importance primordiale d'adopter une visions stratégies plutôt global et collaborative impliquant tous les acteurs concernés afin de mieux convaincre les clients qui seront probablement sceptiques et de mieux communiquer avec eux.

Aussi, la stratégie marketing devrait être axée sur les actions rassurant les clients à reprendre l'usage des services du transport aérien et de l'hôtellerie mettant en avant l'engagement de l'entité à mettre en place et respecter les mesures d'hygiène.

Nous devrions également noter que ça demeure toujours difficile d'avoir une vision très claire dans un avenir très proche quant aux stratégies devant être adoptées d'où la nécessité de prévoir différents scénarios et y adapter plusieurs solutions potentielles.

Pour finir, nous tenons à préciser que notre travail pourrait être complété par une étude empirique abordant les axes d'adaptation d'une manière plus approfondie et mesurer l'impact des actions prises par les décideurs dès lors.

ACKNOWLEDGMENT

Nous tenons à remercier particulièrement Dr. Ahmed Rhif pour ces précieux conseils à l'égard de notre travail, ce qui nous a considérablement aidé à mieux le structurer afin d'exposer clairement notre but visé par le biais de ce travail. Mais également pour l'animation du débat autour du sujet et son apport intellectuel quant à l'enrichissement de la 8^{ème} Conférence Internationale en Economie-Gestion & Commerce International (EGCI-2021).

References

- [1] Kimes, S.E. and Chase, R.B. (1998), "The strategic levers of yield management", *Journal of Service Research*, Vol. 1 No. 2, pp. 156-166.
- [2] (2021) website de l'OMT. [En ligne]. Disponible: <https://urlz.fr/dWNr>
- [3] Mitra Sorrells (2020) Phocuswire web page. [En ligne]. Available: <https://urlz.fr/fd93>
- [4] Cross, R. (2020), Revenue management in a crisis rise of the humans. Available at: www.revenueanalytics.com/hospitality/blog/revenue-management-in-a-crisis-rise-of-the-humans
- [5] J. Jiang, Y. and Wen, J. (2020), "Effects of COVID-19 on hotel marketing and management: a perspective article", *International Journal of Contemporary Hospitality Management*, Vol. 32 No. 8, pp. 2563-2573.
- [6] Deloitte (2020), "Impact of the COVID-19 crisis on short- and medium-term consumer behavior: will the COVID-19 crisis have a lasting effect on consumption?", available at: www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/de/Documents/consumer-business/Impact%20of%20the%20COVID19%20crisis%20on%20consumer%20behavior.pdf
- [7] S. Daudel et G. Vialle, *Le Yield Management, La face encore cachée du marketing des services*, InterEditions, Paris, France, 1989.
- [8] P. Legohérel, E Poutier, *Revenue Management, anticiper l'offre et la demande, optimiser les prix*, Dunod Ed, Paris, France, 2011.
- [9] B. Smith et Alii, *Yield Management at American Airlines*, *Interfaces*, 1, 1992, pp. 8-31.
- [10] A. Chakor, et S. Jabour: *l'application du Yield management dans l'industrie ferroviaire*, thèse de magister en management commercial, Université Mohammed -V-Souissi, Rabat, 2009,P.6.
- [11] I. Zrelli, Les déterminants de l'orientation Yield Management, Une approche exploratoire, *Revue française de gestion* 2010/8 (n° 207), pages 63 à 82
- [12] A. Capiez, *Yield Management, Optimisation des Revenus dans les Services*, Lavoisier Ed, Paris, France, 2003.
- [13] J-P Rodrigue, *The Geography of Transport Systems*, Fifth Ed, New York: Routledge, 2020, p 456.
- [14] Vinod, B. An approach to adaptive robust revenue management with continuous demand management in a COVID-19 era. *J Revenue Pricing Manag* 20, 10–14 (2021). Available: <https://doi.org/10.1057/s41272-020-00269-9>
- [15] B. Noone, K. McGuire, & K. Rohlf, Social media meets hotel revenue management: Opportunities, issues and unanswered questions. *J Revenue Pricing Manag* 10, 293–305 (2011)
- [16] Ivanov, S. and Zhechev, V. (2012), "Hotel revenue management – a critical literature review", *Turizam: Znanstveno-Strucni Casopis*, Vol. 60 No. 2, pp. 175-197, available at: https://hrcak.srce.hr/index.php?show=clanak&id_clanak_jezik=125946&lang=en%0Ahttp://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=1977467%5Chttp://hrcak.srce.hr/index.php?show=clanak&id_clanak_jezik=125946
- [17] Denizci Guillet, B. and Mohammed, I. (2015), "Revenue management research in hospitality and tourism: a critical review of current literature and suggestions for future research", *International Journal of Contemporary Hospitality Management*, Vol. 27 No. 4, pp. 526-560.
- [18] Basak Denizci Guillet and Angela Mai Chi Chu, *Managing Hotel Revenue Amid the COVID-19 crisis*, "International Journal of Contemporary Hospitality Management", vol. 33, issue 2, 2021.
- [19] Kock, F., Nørfelt, A., Josiassen, A., Assaf, A. G., & Tsionas, M. G. (2020). Understanding the COVID-19 tourist psyche: The Evolutionary Tourism Paradigm. *Annals of tourism research*, 85, 103053. Available at: <https://doi.org/10.1016/j.annals.2020.103053>
- [20] Zenker, S., & Kock, F. (2020). The coronavirus pandemic - A critical discussion of a tourism research agenda. *Tourism management*, 81, 104164. Available at: <https://doi.org/10.1016/j.tourman.2020.104164>

Le financement non conventionnel en Algérie : Quelles conséquences ?

DERDER Nacéra
Maitre de conférences
Universté de Boumerdes
Faresabdou16@ yahoo.fr

BENAMMAR Abdelkader
Maitre de conférences
Ecole Supérieure de Commerce d'Alger
a_benammar @esc-alger.dz

Résumé

Suite à la chute du prix du pétrole, depuis juin 2014, l'économie algérienne, totalement dépendante des recettes des hydrocarbures, est marquée par une crise financière d'une grande ampleur.

Pour tenter de rétablir les équilibres macroéconomiques et relancer la croissance, les autorités du pays ont décidé de recourir au financement non conventionnel en novembre 2017.

A travers cette étude, il sera question tout d'abord de cerner les causes qui sont à l'origine du recours des autorités algériennes à la planche à billets, d'analyser ensuite les conséquences du financement non conventionnel sur l'économie nationale, et de proposer enfin, du fait de ses effets négatifs, quelques actions visant à corriger le déficit budgétaire et renforcer la productivité de l'économie.

Mots clés : financement non conventionnel, déficit budgétaire, croissance économique.

Introduction

L'économie algérienne est une économie rentière qui dépend des revenus pétroliers pour financer son budget.

Depuis juin 2014 et suite à la chute des prix du pétrole sur les marchés internationaux, l'économie algérienne est marquée par une crise financière d'une grande ampleur.

Afin de limiter les effets de cette crise sur l'économie nationale, le gouvernement algérien a décidé de recourir au financement non conventionnel comme solution urgente en novembre 2017.

Cette solution urgente, dite également financement par la planche à billets, a été adoptée dans le but de permettre à la Banque d'Algérie de financer le déficit du trésor public et de relancer la croissance économique sur la base de nouvelles émissions et cela pendant la période allant de 2017 à 2022.

Pour que ce financement soit légal, le gouvernement avait amendé la loi de 2003 par la loi n° 17-10 du 11 octobre 2017 complétant l'ordonnance n° 03-11, avec le rajout de l'article 45 bis qui stipule : « la Banque d'Algérie procède dès l'entrée en vigueur de la présente disposition, à titre exceptionnel et durant une période de cinq (5) années, à l'achat directement auprès du Trésor, de titres émis par celui-ci ».

L'objectif de ce travail consiste tout d'abord, à cerner les causes qui sont à l'origine de l'adoption du financement non conventionnel par les autorités algériennes. Il vise ensuite, à mettre le point sur la réalité de l'économie algérienne près de quatre ans après la mise en place du financement non conventionnel, et cela en analysant son impact sur l'équilibre budgétaire ainsi que sur un certain nombre d'indicateurs économiques notamment le PIB, l'inflation et l'emploi. Enfin nous

tenterons de proposer des actions en vue de rétablir les équilibres macro-économiques et développer l'investissement créateur de valeur ajoutée.

La Problématique de ce travail se résume dans la question suivante :

Quelles sont les conséquences du financement non conventionnel sur l'économie algérienne ?

Pour répondre à cette problématique, nous allons aborder successivement les points suivants :

- 1- Revue de littérature ;
- 2- Les causes du recours au financement non conventionnel en Algérie ;
- 3- Les conséquences du financement non conventionnel sur l'économie algérienne ;
- 4- Quelles actions pour corriger les déficits budgétaires en Algérie ?

1- Revue de littérature

Le financement non conventionnel, ou le financement par la planche à billets, permet à la banque centrale de créer de la monnaie en contrepartie des obligations émises par le trésor public. Cette création monétaire est perçue différemment selon les courants économiques.

D'après la théorie libérale, le marché est l'institution qui régule le mieux l'économie. Elle suppose que toute intervention de l'Etat perturbe les lois du marché et a plus d'effets négatifs que positifs pour l'économie. L'Etat n'a donc qu'un seul rôle qui permet de préserver la stabilité de l'environnement économique et garantir le respect des droits de propriété, afin d'assurer les conditions nécessaires au fonctionnement du marché. De ce fait, les libéraux insistent sur les effets néfastes de l'accroissement de la dette publique qui exerce une action sur les prix

mais pas sur les transactions et la production.¹

En revanche, pour Keynes, la monnaie n'est pas neutre. Il existe une interaction entre la demande de monnaie et l'activité économique puisque, le taux d'intérêt joue un rôle central dans la décision d'investissement et, par ce canal, sur le niveau physique de la production nationale, à conditions que les facteurs de production soient disponibles et aisément mobilisables.

Selon la théorie keynésienne, comme le marché n'est pas toujours capable d'atteindre le plein emploi, il appartient à l'État d'intervenir pour pallier les défaillances du marché, réduire les fluctuations économiques et promouvoir une croissance équilibrée. En effet, une politique publique expansive aurait un effet multiplicateur sur la production.² Pour cela, il est question de stimuler la consommation par le biais de transferts sociaux et d'une fiscalité avantageuse visant à soutenir le pouvoir d'achat des ménages et également, mettre en place un cadre favorable à l'investissement afin de renforcer la productivité de l'économie et l'attractivité du territoire. La relance économique implique moins de transferts sociaux et plus de recettes fiscales induites par l'accroissement de l'investissement et du potentiel de croissance du pays. Certes, le volume des dépenses implique impérativement un déficit budgétaire, mais l'importance de la valeur ajoutée créée peut combler ce déficit et rétablir l'équilibre.

Le courant monétariste démontre quant à lui l'importance économique de la monnaie et l'inefficacité de la politique budgétaire qui doit être aussi neutre que possible. Pour Friedman, l'inflation s'explique par une quantité de monnaie trop importante par

¹ Ammour B « monnaie et régulation monétaire » Dahlab, Alger 1997 p34.

² Mishkin, F. et all, « Monnaie, banque et marchés financiers », 9^{ème} édition, nouveaux horizons, paris, 2010, p807.

rapport au taux de croissance réel, pour cela il faut « lisser » la quantité de monnaie selon une progression régulière.³ De ce fait, toute politique gouvernementale de dépenses publiques est inefficace car ces dépenses supplémentaires ne font que compenser la baisse des dépenses privées sans impact sur l'activité réelle et sans pour autant résoudre le problème de chômage.

Malgré ces diverses positions théoriques, certains pays en situation de sévères difficultés financières ont utilisé dans des moments de crises ou de situations inquiétantes le financement non conventionnel. Parmi les pays ayant opté pour cette démarche on peut citer : le Japon, les USA, la zone Euro dans les pays développés, le Venezuela comme pays en voie de développement.

Selon Couppey-Soubeyran J et Tripier F, les mesures non conventionnelles, qualifiées d'exceptionnelles, n'ont pas été appliquées au même rythme ni selon les mêmes modalités mais en fonction des spécificités financières et économiques de chaque pays.⁴

Pour ce qui est des pays à économie de marché structurée, caractérisées par une bonne gouvernance et un appareil productif performant, le financement non conventionnel a rempli sa fonction puisqu'il a permis à l'ensemble des pays développés de dépasser les périodes de crises notamment la crise financière de 2008.⁵

Concernant le Venezuela, la chute du prix des hydrocarbures en 2014 a poussé le gouvernement vénézuélien à créer de la

monnaie en faisant tourner la planche à billets afin de réduire sa dette dans un contexte économique difficile, cette option a eu des conséquences désastreuses sur le pays qui se retrouve au bord de la faillite en 2017 avec comme conséquences la chute de la valeur du bolivar, une inflation galopante et dégradation du pouvoir d'achat.⁶

A travers ces expériences, il ressort clairement que le financement non conventionnel peut constituer un moteur de développement économique s'il est destiné à booster les investissements à forte valeur ajoutée.

Dans ce qui suit, nous tenterons d'étudier à quel point le financement non conventionnel en Algérie peut être considéré comme un moteur de croissance économique.

2- Les causes du recours au financement non conventionnel en Algérie

L'économie algérienne dépend principalement des revenus pétroliers qui représentent 98 % des exportations du pays. En conséquence, les ressources financières de l'Algérie dépendent de l'évolution des prix du pétrole sur les marchés internationaux.

Avant 2014 et durant quinze années consécutives, le compte courant de la balance des paiements a enregistré, du fait des niveaux appréciables des prix des hydrocarbures sur les marchés internationaux, des excédents considérables.

Ces derniers ont permis, d'un côté, une accumulation soutenue des réserves de change dont le stock a atteint un niveau record de 194,0 milliards de dollars à fin 2013, et d'un autre côté la création, en 2000, du fonds de régulation des recettes pour gérer

³ Patat JP « monnaie, institutions financières et politique monétaire » Economica, Paris 1984, P276.

⁴ Couppey-Soubeyran J, Tripier F « Après une décennie de mesures non conventionnelles, quel bilan et quelles perspectives pour la politique monétaire ? », Ressources en sciences économiques et sociales, France, 2019.

⁵ Fond Monétaire International « L'algèbre mondiale des politiques monétaires non conventionnelles », département de la communication, 2013.

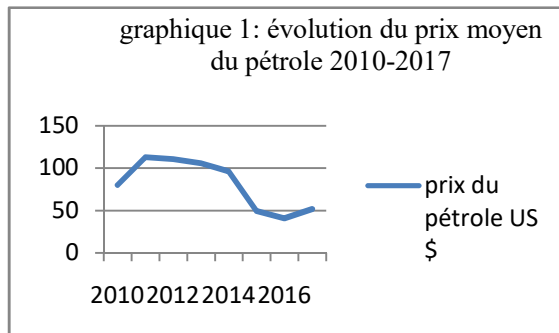
⁶ Mebtoul, A., « Le financement non conventionnel : Abderrahmane Mebtoul tire la sonnette d'alarme » le matin d'Algérie 2017.

les excédents budgétaires liés aux exportations d'hydrocarbures et dont les avoirs ont culminé plus de 5000 milliards de dinars en 2013.

Malgré l'importance d'épargne financières (Fonds de régulation des recettes, FRR) et des réserves de change, plusieurs facteurs ont contraint les autorités algériennes à recourir au financement non conventionnel de l'économie nationale à savoir :

2-1- La chute brutale des prix du pétrole

D'après le graphique n°1 qui retrace l'évolution du prix moyen du pétrole sur le marché international, il est clair que la chute des prix du pétrole, à compter du second semestre de l'année 2014, s'est poursuivie tout au long de la période allant de 2014 à 2017. En effet, le prix moyen annuel du baril de pétrole brut est passé de 96.29 dollars/baril en 2014 à seulement 51.85 dollars/baril en 2017, soit une baisse de 46,1 %.



Source : Banque d'Algérie.

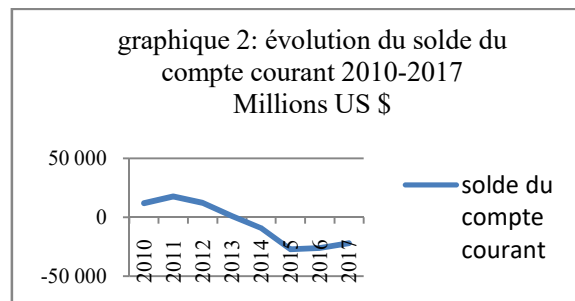
La chute des cours mondiaux des produits énergétiques, notamment, le pétrole et le gaz, a conduit à une contraction importante et soutenue des revenus du pays mettant ainsi les équilibres internes et externes sous tension.

2-2- La persistance des déficits budgétaires

L'évolution annuelle du solde du compte courant fait ressortir une tendance baissière et prolongée des revenus du pays (graphique 2). En effet à partir de 2014, le compte courant de la balance des paiements a affiché des déficits qui passent de 9 277 Millions dollars en 2014 à 22 096 Millions de dollars en 2017, soit une hausse de 140 %.

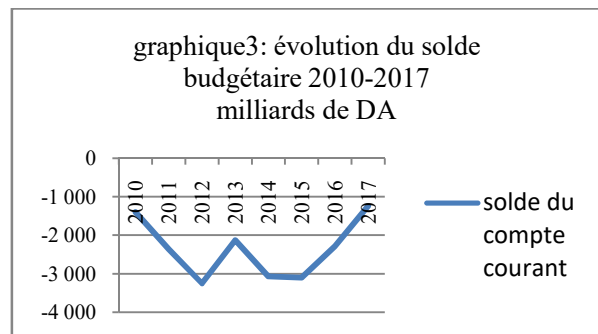
Cependant, la faible diversification des exportations de biens hors hydrocarbures et le trend haussier des importations de biens et services ont constitué les deux principales explications de cet important déficit du compte courant de la balance des paiements de l'Algérie.

Dans cette situation de dépendance de l'économie nationale aux ressources issues de l'activité dans le secteur des hydrocarbures, la chute des prix du pétrole, à partir de juin 2014 et tout au long de la période 2014-2017, a constitué un choc d'une ampleur considérable sur les finances publiques.



Source : ministère des finances.

Trois années après le début de la crise pétrolière et tel qu'illustré au graphique 3, le déficit budgétaire persiste avec une augmentation record pour les deux années 2014 et 2015. Ce déficit, qui résulte essentiellement de la diminution des recettes fiscales des hydrocarbures, s'est élevé à 3 186 milliards de dinars, soit 18,5 % du PIB, contre un déficit de 3 172.30 milliards de dinars (19 % du PIB) pour les deux années respectives.



Source : ministère des finances.

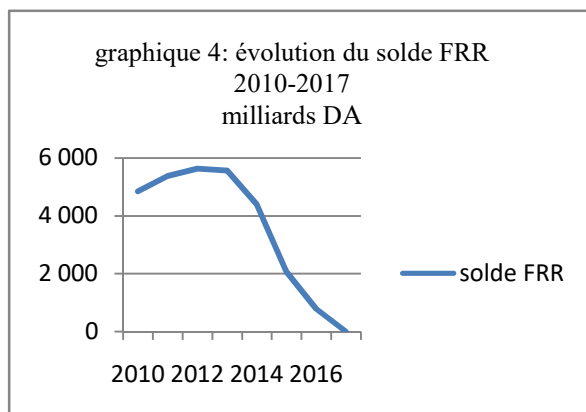
A partir de 2016, le déficit du solde budgétaire s'est très fortement réduit pour atteindre 1590.28 milliards de dinars (8,4 %

du PIB) contre un déficit de 2 343.70 milliards de dinars en 2016 (13,4 % du PIB), soit moins que le déficit de 2014 (7,3 %).

Cette réduction appréciable du déficit budgétaire est liée, principalement, à la mobilisation de fonds, au titre de l’Emprunt National pour la Croissance Economique (ENCE) pour un montant de 569,1 milliards de dinars, ainsi qu’à la baisse des dépenses d’équipement qui passent de 2 711,9 milliards de dinars en 2016, pour s’établir à 2 631,5 milliards de dinars en 2017.

2-3- Epuisement de l’épargne budgétaire

L’accumulation antérieure d’épargnes financières et de réserves de change importantes a permis d’amortir l’impact de la forte chute des prix du pétrole sur l’économie pendant trois années consécutives.



Source : ministère des finances.

Ainsi, l’importance des déficits des deux exercices 2014 et 2015, a contraint l’Etat de les financer par des prélèvements conséquents sur ces épargnes financières auprès de la Banque d’Algérie. En conséquence, la capacité de financement du trésor, a diminué de 2 336 milliards de dinars, pour s’établir à 2 072,2 milliards de dinars, contre 4 408,5 milliards de dinars à fin 2014. Cette capacité de financement ne représente plus que 12,4 % du produit intérieur brut, 40,6 % des recettes totales et 27,1 % des dépenses publiques totales. En 2014, ces ratios étaient respectivement de 25,6 %, 76,8 % et 63 %.

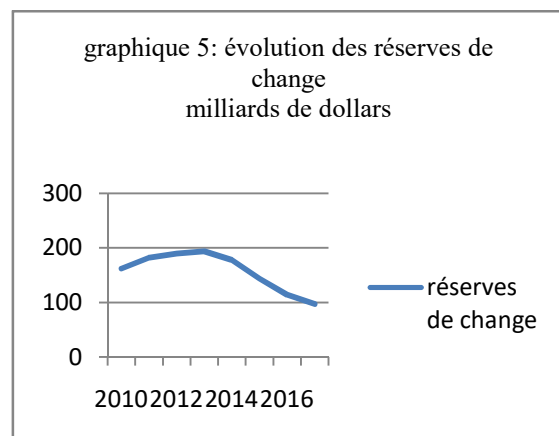
L’échec de l’Emprunt National qui n’a pas pu récolter suffisamment de ressources pour financer les besoins de l’économie a contraint l’Etat d’épuiser l’épargne financières du pays.

En conséquence, et au titre du solde global du Trésor, le besoin de financement de l’exercice 2017 a été de 1 662,3 milliards de dollars, financé en partie par le dernier prélèvement (784 milliards de dinars) sur le fonds de régulation des recettes (FRR), désormais épuisé (graphique 4).

2-4- La détérioration des réserves de change

En lien avec la baisse du déficit du solde global de la balance des paiements, les réserves de change, dont l’encours avait déjà baissé de 194 milliards de dollars à fin 2013 à 178,9 milliards de dollars à fin 2014, ont encore baissé pour atteindre 144,1 milliards de dollars à fin 2015.

Le niveau des réserves de change a enregistré, en 2017, une contraction de 16,8 milliards de dollars, passant à 97,3 milliards de dollars à fin décembre 2017, contre 114,1 milliards de dollars à fin décembre 2016 (graphique 5).



Source : Banque d’Algérie.

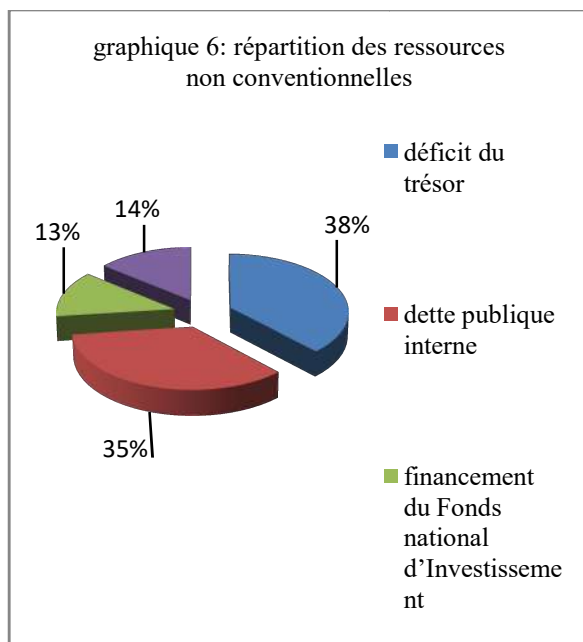
En raison de l’échec de l’emprunt obligataire lancé en 2016 et de son expérience négative d’emprunt auprès du FMI dans les années 1990, l’Etat a décidé de recourir au financement non conventionnel et cela pour faire face aux pressions croissantes sur les finances publiques.

3- Les conséquences du financement non conventionnel sur l'économie algérienne

Selon le gouverneur de la Banque d'Algérie, le montant des ressources non conventionnelles mobilisé par le trésor public auprès de la Banque d'Algérie s'élève à 6.556,2 milliards de dinars, et a servi pour financer :

- le déficit du trésor 2.470 milliards de dinars
- la dette publique interne à 2.313 mds de dinars
- le fonds national d'investissement 1.773,2 milliards de dinars (investissements publics 825.2 milliards de dinars et financement des programmes de logements AADL 948 milliards de dinars).

De la répartition des ressources non conventionnelles, il ressort que l'objectif des autorités algériennes n'est pas de soutenir l'investissement mais de financer les déficits budgétaires interne et externe pour rétablir les équilibres économiques.



Source : Banque d'Algérie.

En effet et à partir de novembre 2017, la décision prise par les autorités publiques de recourir au financement non conventionnel, par l'achat direct par la Banque d'Algérie de titres du Trésor pour la couverture de ses besoins de financement dans le cadre des dispositions de l'article 45 bis de la loi n° 17-

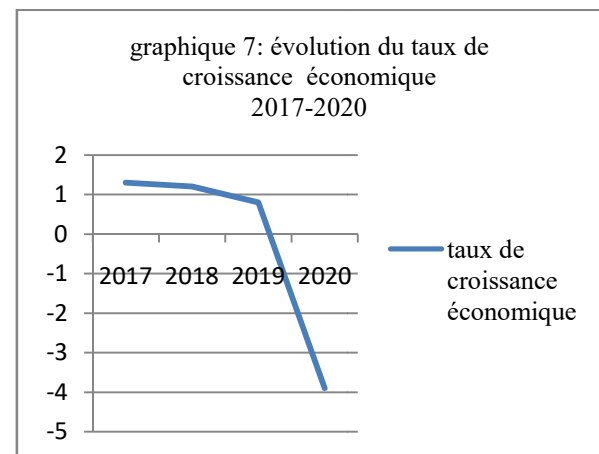
10 du 11 octobre 2017 complétant l'ordonnance n° 03-11 relative à la monnaie et au crédit du 26 août 2003, s'est traduite par :

3-1- La baisse du taux de croissance économique

Au cours de la période allant de 2017 à 2020, l'activité économique nationale, mesurée par la croissance du PIB réel, s'est nettement ralentie. En effet et selon le graphique 7, la croissance économique s'est caractérisée par une évolution de + 1,4 % en 2018 contre 1,3 % en 2017. Elle est revenue à 1,95 % en 2019 pour rebaisser à -3.9 % en 2020 (graphique 7).

La baisse du taux de croissance économique s'explique essentiellement par la contre performance continue du secteur des hydrocarbures (-6,4 % en 2018 contre -2,4 % en 2017), soit une baisse de l'activité de 4 points de pourcentage en une année.

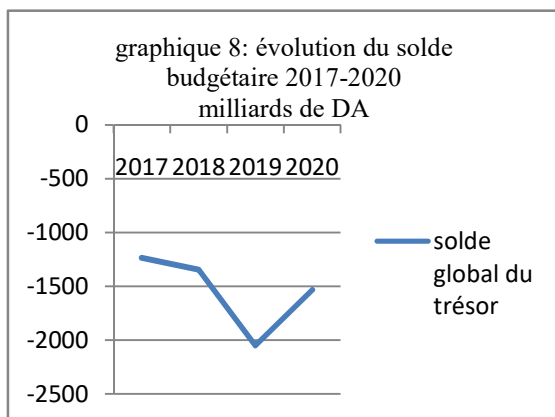
Cette contraction du PIB réel, correspond à un recul de la consommation et au repli de la dépense d'investissement privé ainsi qu'à la chute des investissements publics.



Source : Banque d'Algérie.

Confrontés à une baisse constante des recettes pétrolières ainsi qu'à une hausse des importations, les pouvoirs publics ont adopté un ensemble de mesures pour réduire les déficits budgétaires et ceux de la balance des paiements.

Pour réduire le déficit budgétaire (graphique 8), l'Etat a procédé à la diminution des dépenses d'investissement effectives de près de 180 milliards de dinars en 2018. En revanche, la hausse des dépenses budgétaires est liée, en totalité, à la hausse des dépenses au titre des opérations en capital (dotations comptes d'affectation spéciale, bonifications de taux d'intérêt, règlement des créances sur l'Etat et contribution du budget de l'Etat au profit de la CNAS)



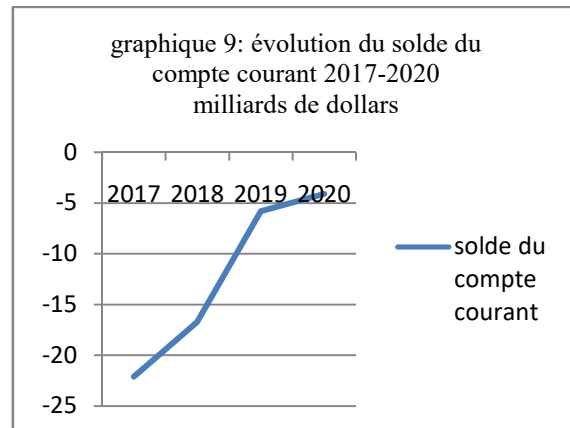
Source : ministère des finances.

L'aggravation du déficit du trésor à partir de 2019, comparativement au déficit budgétaire est liée à l'ampleur de l'intervention du trésor pour couvrir, notamment, les déficits structurels de la Caisse Nationale des Retraites (CNR) dont les niveaux avoisinent 700 milliards de dinars par an.

Pour réduire le déficit du compte courant, l'Etat n'a pas pu encourager les exportations hors hydrocarbures, car celles-ci sont structurellement faibles et peu diversifiées, mais il a agit sur les importations. Les importations de biens d'équipements industriels, les plus importantes avec une part de 27,4 % dans les importations totales, ont baissé de 1,37 milliard de dollars passant de 14,71 milliards de dollars en 2016 à 13,34 milliards de dollars en 2017. En 2018, elles ont encore baissé à 12,8 milliards de dollars, soit des diminutions de 7,07 % par rapport à 2017.

Parallèlement à cette action, les importations de produits alimentaires ont repris leur

hausse en 2017 pour atteindre 8,07 milliards de dollars. En 2018, ces importations se sont encore, accrues pour atteindre 8,20 milliards de dollars.



Source ; ministère des finances.

Au total, la tendance à la baisse des importations de biens d'équipement industriels et la hausse de celles des biens de consommation non alimentaires et, dans une moindre mesure, alimentaires en 2017 et 2018 indiquent clairement que cette évolution des importations est loin d'encourager l'investissement.

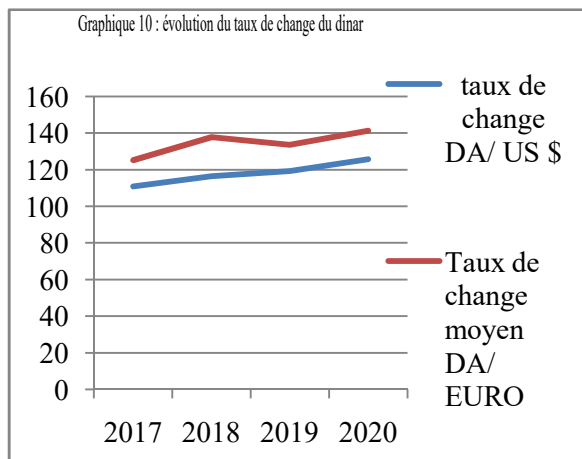
Au vu de l'analyse précédente, le financement du déficit budgétaire et du compte courant de la balance des paiements constitue un défi important au cours des prochaines années.

3-2- La dépréciation du dinar

Parallèlement au ralentissement de l'activité économique, et comme la valeur d'une monnaie dépend avant tout du niveau de la production, le cours de change annuel moyen du dinar contre l'euro s'est déprécié de 3,3 % en 2017 par rapport à 2016. Face au dollar américain, le cours de change du dinar est passé de 109,4654 dinars pour un dollar en 2016 à 110,9610 dinars en 2017, soit une dépréciation de 1,4 %, contre une dépréciation de 8,2 % une année auparavant.

L'essentiel des dépréciations du dinar ont eu lieu en 2020, en conséquence du taux de croissance négatif. Le cours de change du dinar est passé de 133.7 dinars pour un dollar

en 2019 à 141.4 dinars en 2020, soit une dépréciation de 5.75 %. Face à l'euro, le cours de change du dinar s'est déprécié de 5.44 % en 2020 contre une dépréciation de 2.31 % en 2019, et cela en passant de 119.3 euro en 2019 à 125.8 euro en 2020. (Graphique 10)



Source : ministère des finances.

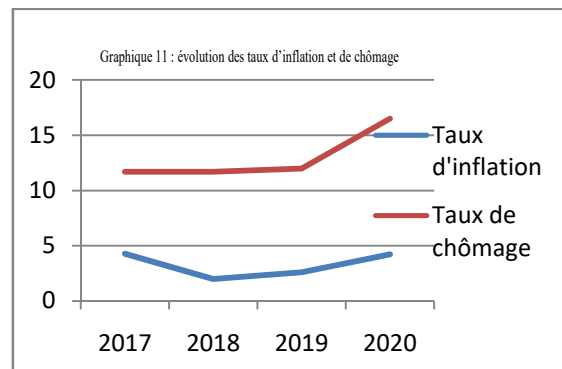
L'augmentation des revenus, induite par le financement non conventionnel destiné à financer la consommation au détriment de l'investissement, s'est traduite par un pouvoir d'achat supplémentaire et ce n'est que par l'importation qu'il est satisfait car la croissance économique en Algérie est négative ou modeste. En important, sans augmentation des exportations, la valeur du dinar s'est dépréciée, et par conséquent on enregistre un renchérissement des biens importés qui sont essentiellement des biens de consommation.

3-3- Les pressions inflationnistes sur l'économie algérienne

Avec la mise en œuvre du financement non conventionnel dès novembre 2017, l'économie algérienne a enregistré durant trois années consécutives l'accélération de l'inflation annuelle moyenne qui passe de 2% en 2018 à 2.6% en 2019 pour atteindre à 4.2 % en 2020, soit une hausse respective de 0.6 et 2.2 point de pourcentage par rapport à 2018 (graphique 11).

L'effet inflationniste qui a entamé un trend haussier depuis 2018, trouve son explication dans le fait que le financement du déficit budgétaire a pris l'essentiel du financement non conventionnel. La deuxième cause importante de l'inflation est liée aux importations. Puisque l'Algérie importe la majorité des produits, la dépréciation de dinar, engendre une augmentation des prix sur le marché local.

En résumé, le déficit budgétaire trop élevé qui provoque la croissance de la masse monétaire, la dépréciation du dinar et la hausse de certains prix sur le marché constituent autant de facteurs explicatifs de l'inflation en Algérie.



Source : Banque d'Algérie.

La situation monétaire à fin décembre 2018 a été caractérisée par une masse monétaire M2 en hausse de + 11,1 % par rapport à 2017 (16 636,7 milliards de dinars en 2018 contre 14 974,6 milliards de dinars en 2017), tirée principalement par la hausse des dépôts à vue au niveau des banques de (+20,5 %), en corrélation, notamment, avec le remboursement, par le trésor, d'une partie de sa dette vis à-vis de l'entreprise nationale des hydrocarbures, suite à la mise en œuvre du financement non conventionnel.

Bien que, le niveau de la masse monétaire en circulation est très élevé, le taux de chômage avoisine les 11.7 % en 2017. Après une quasi-stabilité en 2018 et 2019, le taux de chômage en Algérie s'est accentué pour atteindre les 16.5% en 2020 et cela suite à la chute des investissements publics et à la baisse de l'investissement privé.

4- Quelles actions pour corriger les déficits et relancer la croissance économique en Algérie ?

Afin de limiter l'impact de la baisse des cours pétroliers sur l'économie, préserver la stabilité macroéconomique et soutenir la croissance, des solutions urgentes doivent être adoptées. Il s'agit essentiellement de remédier au double déficit par le biais de trois principales actions. Alors que la première concerne la rationalisation des dépenses publiques, la deuxième quand à elle porte sur des réformes structurelles qui visent à favoriser une croissance tirée par le secteur privé, la troisième est liée à la diversification des sources de financement du déficit et de la croissance.

4-1- La rationalisation des dépenses publiques

Rationaliser la dépense publique passe tout d'abord par les dépenses de fonctionnement, telles que les traitements et les charges de sécurité sociale et celles relatives au bon fonctionnement des services publics et à la couverture des besoins sociaux des populations vulnérables. A ce niveau des efforts doivent être fournis pour rationaliser d'un côté la masse salariale, dans le contexte d'une administration plus performante, et d'un autre côté les dépenses en subventions afin de les alléger et mieux les cibler.

Notons que depuis le choc pétrolier, le poids des subventions et transferts se fait sentir d'année en année et pose la nécessité d'une réforme en profondeur. La réforme des subventions doit renforcer la protection des populations et promouvoir la croissance inclusive. En lieu et place, il serait souhaitable d'explorer la possibilité de mettre en place un système bien ciblé de transferts de cash.

Quant aux dépenses d'équipement ou d'investissement, ces dernières ne sont pas concernées par des mesures d'économie, vu que ce sont des dépenses d'avenir et que l'Etat doit néanmoins, s'assurer, depuis l'idée du projet jusqu'à la réalisation, de l'efficacité et de la rentabilité socio-économique de ces

investissements. Une bonne coordination des intervenants permettra de réduire les retards et les surcoûts.

4-2- Entreprendre des réformes structurelles

Entamer des réformes structurelles globales pour soutenir la croissance économique, est la seule solution en mesure de stabiliser l'économie, créer les conditions d'une relance soutenue de l'activité et moderniser l'économie.

Il s'agit de refondre le modèle de croissance du pays à travers la diversification de l'économie. En effet, la forte baisse des cours du pétrole ont mis en lumière des décennies d'échec à diversifier une économie dépendante des ressources naturelles.

Selon Mebtoul A, le secteur industriel représente moins de 5 % du produit intérieur brut (PIB) du pays, sur ces 5 % plus de 95 % de PMI/PME peu concurrentielles en termes de coûts/qualité et le taux d'intégration secteur public et privé est moins de 15 %.

À l'avenir, la capacité de l'Algérie à assurer une transition vers un modèle économique diversifié et tiré par le secteur privé sera déterminante.

Encourager le développement du secteur privé, qui se cantonne principalement au segment informel de l'économie, devra permettre à l'Etat d'atteindre trois principaux objectifs :

Le premier objectif est son impact sur la réduction du déficit budgétaire. Selon l'expérience de ces dernières décennies, plusieurs dizaines de milliards de dollars ont été consacrés à l'assainissement des entreprises publiques entre 1991/2020, montant de quoi créer tout un nouveau tissu productif et des millions d'emplois productifs.

Le deuxième objectif est que l'investissement privé peut être un facteur de

la dynamisation des exportations hors hydrocarbures. Dans ce cadre, la révision par l'Algérie de certaines clauses de l'Accord d'association avec l'Europe s'impose pour mettre en place un partenariat gagnant.

Le troisième objectif est de contribuer à l'instauration d'une économie de marché concurrentielle, loin de tout monopole qu'il soit public ou privé.

4-3- Repenser le Financement du Déficit et de l'investissement

Suite aux conséquences négatives du financement non conventionnel, et pour atténuer la fragilité des équilibres macro-économiques en raison de leur forte dépendance des exportations d'hydrocarbures, la question de la diversification des sources de financement du déficit et de l'investissement devient une priorité pour garantir le processus de croissance économique en Algérie.

Pour ce faire, il y a nécessité de substituer les ressources budgétaires par les ressources du marché. En effet pour garantir la levée de fonds conséquents, l'Algérie a besoin d'un marché de capitaux dynamique capable d'assurer une plus grande mobilisation des ressources financières, particulièrement à moyen et long terme.

Concernant le financement bancaire, on note la nécessité d'augmenter le volume des crédits de qualité, destinés à financer l'investissement productif notamment privé, et à soutenir la compétitivité externe du pays.

Avec une importante masse monétaire circulant dans l'informel estimée par la Banque d'Algérie entre 1500 et 2000 milliards de dinars,⁷ le recours à la finance non conventionnelle, peut contribuer à la mobilisation des ressources hors banques.

⁷ Banque d'Algérie, « Synthèse des développements monétaires et financiers en 2017 et des tendances de l'exercice 2018 », décembre 2018, p12.

En plus des ressources internes, le recours aux ressources extérieures, notamment les IDE et le partenariat, est indispensable.

Conclusion :

En conclusion de cette étude, nous affirmons que le financement non conventionnel en Algérie n'a pas pu atteindre ces objectifs, et le recours de la banque centrale à la planche à billets a eu des conséquences négatives sur l'ensemble de l'économie du pays.

Les effets négatifs résultant du financement non conventionnel ne sont pas dus à l'échec de la technique elle-même, mais aux conditions économiques dans lesquelles ce financement a été adopté. En effet dans une économie non diversifiée qui dépend entièrement des recettes des hydrocarbures, le financement non conventionnel a permis uniquement le maintien des niveaux des salaires et des pensions de retraites ainsi que le financement des subventions des produits de base à la consommation.

En plus de ses effets négatifs, le financement non conventionnel a également porté atteinte à l'autonomie de la Banque d'Algérie consacrée par la loi sur la monnaie et le crédit de 1990, car le recours de la banque centrale à la planche à billets est une décision gouvernementale liée principalement à la baisse des recettes pétrolières. Autrement dit, la politique monétaire en Algérie qu'elle soit conventionnelle ou non conventionnelle est dépendante de la politique budgétaire qui dépend elle-même de l'évolution des recettes pétrolières.

Avec un déficit budgétaire qui persiste à des niveaux très inquiétants, près de quatre années après le lancement du financement non conventionnel, il semble évident que pour corriger le déficit budgétaire persistant et relancer la croissance, il est urgent de restructurer l'économie nationale en mettant fin à sa dépendance vis-à-vis des hydrocarbures, de rationaliser les dépenses publiques notamment par la mise en place d'une politique de subvention ciblée et

l'encouragement des dépenses d'investissement. Ces réformes doivent être accompagnées par des financements conséquents et diversifiés.

Bibliographie :

1-Ammour B., « *monnaie et régulation monétaire* » éditions Dahlab, Alger 1997.

2-Banque d'Algérie, « *Synthèse des développements monétaires et financiers en 2017 et des tendances de l'exercice 2018* », décembre 2018.

3--Banque d'Algérie, « *tendances monétaires et financières au second semestre de 2018* », note de conjoncture 2018.

4-Banque d'Algérie, « *évolution économique et monétaire en Algérie* », rapport annuel, exercice 2017.

5-Banque d'Algérie, « *évolution économique et monétaire en Algérie* », rapport annuel, exercice 2016.

6-Banque d'Algérie, « *évolution économique et monétaire en Algérie* », rapport annuel, exercice 2015.

7-Banque d'Algérie, « *évolution économique et monétaire en Algérie* » rapport annuel, exercice 2014.

8-Banque d'Algérie, « *évolution économique et monétaire en Algérie* » rapport annuel, exercice 2013.

9-Coupey-Soubeyran J., Tripier F., « *Après une décennie de mesures non conventionnelles, quel bilan et quelles perspectives pour la politique monétaire ?* », Ressources en sciences économiques et sociales, France, 2019.

10-Fond Monétaire International « *L'algèbre mondiale des politiques monétaires non conventionnelles* », département de la communication, 2013.

11-Loi n° 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit.

12-Loi n° 17-10 du 11 octobre 2017 complétant l'ordonnance n° 03-11 du 26 août.

2003 relative à la monnaie et au crédit.

13-Mebtoul, A., « *Le financement non conventionnel : Abderrahmane Mebtoul tire la sonnette d'alarme* » le matin d'Algérie 2017.

14-Ministère des finances, « *rapport de présentation du projet de la loi de finances pour 2020 et prévisions 2021-2022* ».

15-Ministère des finances, « *La Situation Résumée des Opérations du Trésor 2020* ».

16-Ministère des finances, « *Principaux indicateurs de l'économie Algérienne 2000-2019* ».

17-Ministère des finances, « *Situation Résumée des Opérations du Trésor "SROT" 2000 – 2019* ».

18-Ministère des finances « *principaux indicateurs économiques et financiers 2018* ».

19-Ministère des finances « *principaux indicateurs économiques et financiers 2017* ».

20-Ministère des finances « *principaux indicateurs économiques et financiers 2016* ».

21-Ministère des finances « *principaux indicateurs économiques et financiers 2015* ».

22-Ministère des finances « *principaux indicateurs économiques et financiers 2014* ».

23-Ministère des finances « *principaux indicateurs économiques et financiers 2013* »

24-Mishkin, F., et all, « *Monnaie, banque et marchés financiers* » 9^{ème} édition, Nouveaux Horizons, paris, 2010.

25-Patat J.P., « *monnaie, institutions financières et politique monétaire* » Economica, paris 1984.

Les déterminants du risque de crédit (NPLs) dans le système bancaire de la zone MENA

MAROUA AYACHI

Département Economique, FSEG –Sousse, UniversitéSousse-Tunisie

Email: ayachimaroua88@gmail.com

NEIFAR MALIKA

Email: mneifarf68@gmail.com

Professeur, Département Economique, IHEC-Sfax, UniversitéSfax-Tunisie

Résumé— Les principaux résultats de l'analyse économétrique de la dynamique du ratio des NPLs des différentes spécifications montrent que l'impact du le taux de croissance du PIB, un indicateur de la croissance économique, sur le niveau des NPLs n'est pas significatif ce qui n'est pas conforme à la plupart des études précédentes. Un résultat similaire a été prouvé pour la variable taux de chômage. Nous avons également constaté que la formation brute du capital fixe, le taux d'intérêt réel, taux d'inflation, le capital bancaire et deux indicateurs de performance bancaire (roa et roe) tous ont un impact négatif et significatif sur le ratio des NPLs. Cependant, le taux de change officiel exerce un effet positif sur le niveau des NPLs.

Mots clé— Risque de crédit, la qualité des actifs, les prêts non performants, déterminants macroéconomiques, les déterminants spécifiques.

I. INTRODUCTION

La crise financière mondiale de 2008/2009 a renouvelé l'intérêt des chercheurs pour les causes des crises bancaires compte tenu des effets destructeurs qu'elles ont sur l'ensemble de l'économie. Etant donné que le risque de crédit est le risque majeur auquel les banques sont confrontées, plusieurs études se sont penchées sur les causes du risque de crédit dans le secteur bancaire.

Selon, Reinhart et Bogoff (2010), les NPLs peuvent marquer le début d'une crise. Et en partant de l'hypothèse que les facteurs macroéconomiques et le cycle économique constituent les déterminants les plus importants des NPLs, notre objectif est de mesurer l'impact des facteurs macroéconomiques (sources du risque systémique) sur le risque de crédit approximée par le ratio des prêts non-performants. Essentiellement nous analysons le niveau des NPLs à l'aide des principales variables macroéconomiques, ainsi que les facteurs spécifiques aux banques.

Cet article comporte trois sections. La première section présente un Aperçu de la littérature sur les déterminants des NPLs pour les pays MENA. La deuxième section analyse empiriquement la relation entre les NPLs et les variables macroéconomique clés, pour ce faire on a utilisé deux méthodes la méthode de panel statique où on a déterminé si les effets sont fixes ou aléatoires et afin d'améliorer nos

résultats et étudier la dynamique du ratio NPLs on a pris recours au panel dynamique spécialement la méthode du GMM en système Enfin, la troisième section conclue avec l'interprétation des résultats.

II. REVUE DE LITERATURE

De manière générale, la littérature propose quatre mesures de la qualité des actifs des banques utilisées pour évaluer le risque de crédit: l'évolution des fréquences de défaut attendues (EDF), les provisions pour pertes sur prêts (LLP), la perte en cas de défaut (LGD) et les prêts non performants. (NPLs) comme indiqué par Beck et al. (2015). Cependant, les mesures du risque de crédit les plus couramment utilisées dans la littérature pertinente sont les LLP et les NPL. S'agissant des facteurs qui déterminent le risque de crédit, la littérature les regroupe en deux catégories, à savoir les facteurs systématiques et non systématiques (voir par exemple ; Louzis et al (2012)).

Toutefois, Nkusu (2011) a décomposé en trois catégories les travaux qui portent sur les NPLs. La première catégorie de la littérature a été consacrée à l'explication des NPL dans les établissements de crédit pour les pays qui prennent en considération le rôle de la performance macroéconomique, la qualité de gestion, et les choix politiques (voir par exemple dash et kabra (2010), Espinoza et Prasad (2010) et Louzis et al (2010)). La deuxième classe examine la relation entre les NPL et les conditions macroéconomiques en confirmant l'effet positive des NPL sur la probabilité des crises et par conséquent l'importance du rôle joué par ces NPL dans la prévision des crises bancaires (voir par exemple Caprio et Klingebiel (1996) et Kaminsky et Reinhart (1999)). La dernière branche de la littérature a pour but l'analyse ou la prévision des NPL au niveau macroéconomique. Les agrégats considérés peuvent porter soit sur les encours totaux des prêts dans une économie soit sur certains types de crédits (voir Rinaldi et SanchisArellano (2006), Jappelli, Pagano et Marco (2008), Nkusu (2011)).

A. Les facteurs macroéconomiques

Le lien entre l'environnement macroéconomique et la qualité des prêts a été largement abordé dans la littérature qui

analyse particulièrement la relation existante entre les différentes phases du cycle économique et la stabilité du système bancaire. En effet, les changements au niveau de l'environnement macroéconomique seront traduits par des changements de la qualité du portefeuille des crédits bancaires. Cette dernière peut être approximée par le ratio des NPLs.

Des conditions macroéconomiques favorables coïncident donc avec une meilleure capacité de remboursement des prêts, une faible probabilité de défaut et un niveau plus faible des prêts non performants sur le total des prêts. L'impact de l'environnement macroéconomique est mesuré par le taux de croissance du PIB réel.

D'après fofack (2005), la croissance économique, le taux de change réel, et le taux d'intérêt réel sont les plus importants déterminants des NPLs dans les pays africains sub-sahariens.

Dans une étude portant sur les déterminants des NPLs par type de prêts dans le secteur bancaire grecque, de 2003 à 2009, Louzis et al (2010) appliquent la méthode de données de panel dynamique impliquant un ensemble importants d'indicateurs macroéconomiques à savoir : le taux de croissance réel du PIB, le taux de chômage et le taux d'intérêt réel. Les résultats de cette étude confirment que les principales variables macroéconomiques explicatives du ratio des NPLs sont le PIB, le taux de chômage et le taux d'intérêt et également la qualité de gestion. Il a été également montré que les NPLs sur les prêts hypothécaires sont les moins affectés par les conditions macroéconomiques.

Par ailleurs, Zeman et Jurka (2008) affirment que le PIB réel, le taux de change nominal et le taux d'intérêt nominal apparaissent parmi les variables les plus importantes influençant le niveau des NPLs. Ces auteurs montrent que le ralentissement de la croissance du PIB est susceptible de menacer considérablement le système. En revanche, l'analyse des facteurs macroéconomiques et spécifiques aux banques faite par Dash et Kabra (2010) dans le cas de l'Inde (sur une période de dix ans en utilisant un ensemble de données de panel) a montré qu'il existe une relation positive et statistiquement significative entre les NPLs et le taux de change effectif réel. Cela signifie qu'une appréciation du taux de change effectif réel, qui conduit à une détérioration de la compétitivité internationale de l'économie, engendre une augmentation du niveau des NPLs. Même résultat prouvé par Khemraj et Pacha (2009) dans leur recherche sur les déterminants des NPLs pour le système bancaire Guyanais. En outre, Baboucek et Jancar (2005) montre que l'appréciation du taux de change réel effectif ne détériore pas le taux des NPLs.

B. Les facteurs spécifiques aux banques

S'agissant des variables du secteur bancaire, elles constituent les déterminants traditionnels des NPLs. En effet, elles peuvent signaler ou provoquer des prêts risqués. Ces

variables sont présentées nécessairement dans le bilan des banques. Nous pouvons citer celles qui sont les plus utilisées par les économistes à savoir: le rendement de l'actif (roa), le rendement des fonds propres (roe), les marges d'intérêt nettes, le revenu net, ratio de dette sur revenu, ratio de prêts sur total actifs, ratio de prêts sur dépôts, ratio de dépôts sur prêts, la taille de la banque, le pouvoir de marché, ratio de capital...

Ainsi, Fofack (2005) dans son étude sur les NPLs dans le cas des pays de l'Afrique sub-saharienne dans les années 1990 a utilisé, outre les variables macroéconomiques, des variables bancaires telles que les variables roa, roe, les marges d'intérêt nettes, le revenu net et les prêts interbancaires. Il a trouvé une relation négative entre ces variables et le ratio des NPLs pour tous les pays sélectionnés.

Par ailleurs, Salas et Saurina (2002) montre dans le cas des banques espagnoles sur la période de 1985 à 1997, qu'en plus des variables macroéconomiques telles que la croissance du PIB réel et la croissance de crédit, il y a d'autres variables spécifiques à la banque qui expliquent les variations des NPLs, il s'agit essentiellement de la taille des banques, le ratio de capital et le pouvoir de marché.

Mannasoo et Mayes (2009), De Nikolov et al (2003) et Fofack (2005), utilisent le ratio des prêts sur total actifs et le ratio de prêts sur dépôts dans leurs travaux sur les déterminants des NPLs. Ils ont trouvé que le ratio des prêts bancaires au secteur privé sur le total des actifs bancaires est positivement corrélé avec les problèmes bancaires qui sont traduits par l'augmentation du ratio des NPLs et de l'insolvabilité et qui sont dues généralement à la mauvaise gestion bancaire à long terme. D'où, ce ratio est utilisé comme un indicateur du risque pris par les banques. D'après Festic et al (2010), ce ratio entraîne une augmentation de la dynamique du ratio des NPLs.

III. DONNÉES ET METHODOLOGIE

A. Spécification du modèle

Sur la base des études précédentes sur les déterminants du ratio NPL, nous construisons un ensemble des variables explicatives qui sont souvent utilisées par les modèles précédents. Nous pouvons classer ces variables en trois catégories à savoir les variables spécifiques aux banques, les variables macroéconomiques et les indicateurs de la rentabilité bancaire. Le ratio des NPLs est donc lié à différents facteurs comme suit :

$$NPL = f(\text{variables macroéconomiques, variables spécifiques})$$

Ou bien encore

$$NPL = f(\text{GDPG, INTER, INF, Unemploy, Trade, DCDP, OER, CAP, ROE, ROA, NIM}), \text{ où } f \text{ est une fonction}$$

éventuellement linéaire, log-linéaire, semi-log, ...

TABLEAU I
 DESCRIPTION DES VARIABLES RETENUES

VARIABLES	DESCRIPTION	SOURCE
NPL	Pourcentage des prêts non-performants sur total des prêts bruts. Les prêts non-performants sont les prêts en défaut de plus de 90 jours.	Banquemondiale
Variables macroéconomiques		
inf	Taux d'inflation déflaté par le PIB (annuelle %)	Banquemondiale
inter	Taux d'intérêt réel	Fond Monétaire International
gdpg	Taux de croissance annuel du PIB	Banquemondiale
gfcf	Formation brute du capital fixe déflaté par le PIB (annuelle %)	Banquemondiale
unemploy	Taux de chômage (% de la population active totale)	Banquemondiale
Trade (%pib)	Le commerce est la somme des exportations et des importations de biens et services mesurée en pourcentage du produit intérieur brut.	Banquemondiale
oer	Taux de change officiel	Banquemondiale
dcpd	Crédit intérieur des banques au secteur privé (% du PIB)	Banquemondiale
Variables spécifiques		
cap	Ratio du capital bancaire sur total actifs	Banquemondiale
roa	Rendement des actifs : résultat net /total actif	Banquemondiale
roe	Rendement des fonds propres(%) : résultat net / capitaux propres	Banquemondiale
nim	Marge nette d'intérêt (%) =revenus d'intérêt-couts de paiement d'intérêt / actifs générant des intérêts	Banquemondiale
D2008	Variable "dummy" qui prend la valeur 1 en l'année de crise 2008 et zéro si non	Auteur

B. Présentation de l'échantillon et modèle économétrique

1) *Le modèle économétrique*: L'objectif de notre étude empirique est d'identifier les déterminants du risque de crédit à savoir le ratio NPL dans le système bancaire de la zone MENA. Il s'agit particulièrement d'examiner empiriquement l'impact des facteurs macro-économique sur la dynamique du ratio NPLs. Pour ce faire, nous suivons en une seconde étape la littérature (voir, par exemple, Nkusu, 2011; Castro, 2013; Klein, 2013, entre autres) en adoptant une approche dynamique pour tenir compte de l'effet de variables explicatives omises et la persistance dans le temps du risque de crédit.

Notre modèle sous la version statique s'écrit sous l'équation suivante :

$$NPL_{i,t} = \alpha_i + \beta^T x_{i,t} + \delta^T z_{i,t} + \delta^T w_{i,t} + \varepsilon_{i,t}$$

Nous retenons les cinq modèles (bien spécifiés) suivants comme équations à estimer :

$$NPL_{i,t} = \alpha_i + \beta_1 gdpg_{i,t} + \beta_2 trade_{i,t} + \beta_3 unemploy_{i,t} + \delta_1 cap_{i,t} + \delta_1 roe_{i,t} + d_{2008} + \varepsilon_{i,t}$$

$$NPL_{i,t} = \alpha_i + \beta_1 trade_{i,t} + \beta_2 unemploy_{i,t} + \delta_1 cap_{i,t} + \delta_1 roa_{i,t} + d_{2008} + \varepsilon_{i,t}$$

$$NPL_{i,t} = \alpha_i + \beta_1 trade_{i,t} + \beta_2 gfcf_{i,t} + \beta_3 inf_{i,t} + \beta_4 inter_{i,t} + \delta_1 cap_{i,t} + d_{2008} + \varepsilon_{i,t}$$

$$NPL_{i,t} = \alpha_i + \beta_1 trade_{i,t} + \beta_2 unemploy_{i,t} + \beta_3 oer_{i,t} + \delta_2 nim_{i,t} + \delta_1 roa_{i,t} + d_{2008} + \varepsilon_{i,t}$$

où : i représente le pays ; t : représente le temps ; α_i : l'effet spécifique individuel ; $\beta_1, \beta_2, \beta_3, \beta_4, \delta_1, \delta_2$ et δ_1 sont les paramètres à estimer et $\varepsilon_{i,t}$ est le terme d'erreur.

2) *Echantillon et source des données*: Notre échantillon est composé de 7 pays de la zone MENA (Moyen Orient et Afrique du Nord : Tunisie, Maroc, Egypte, Liban, Jordanie, Koweït et Oman) et s'étend sur la période allant de 2000 à 2014 ; on a utilisé des données agrégées pour l'ensemble du secteur bancaire de chaque pays. Les données relatives aux pays sélectionnés sont issues des deux bases « Global Financial Development » et « World Development Indicators » de la Banque Mondiale. Nous avons utilisé aussi une base de données du Fond Monétaire International pour les taux d'intérêt des différents pays.

IV. RESULTATS EMPIRIQUES ET INTERPRETATIONS

Cette partie s'articule autour de deux étapes, dans un premier lieu nous présentons les principaux résultats des différentes estimations faites sur les cinq modèles (panel statique et un panel dynamique) spécifiés sont mentionnés et dans un deuxième lieu nous interprétons les résultats obtenus.

A. Panel statique:

Après avoir considéré différents Spécifications du modèle (nous avons aussi respecté le critère VIF<5 dans le choix des spécifications) nous avons retenu les cinq meilleures spécifications dont les résultats d'estimations sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

Puisque notre échantillon est de type 'données de panel', il est nécessaire de vérifier, au préalable, la spécification homogène ou hétérogène du modèle étudié. Autrement dit, il s'agit de préciser si le modèle considéré est parfaitement identique pour tous les pays ou bien s'il existe des spécificités individuelles propres à chaque pays. Pour cela, il convient de tester l'hypothèse d'homogénéité des données. Les résultats donnés par les statistiques de Fisher (p-value < 10%) pour

les cinq modèles indiquent le rejet de l'hypothèse d'homogénéité et donc la présence des effets individuels dans notre modèle. Dans un second lieu, il convient de préciser la nature déterministe ou aléatoire de ces effets individuels, c'est-à-dire s'il s'agit d'un modèle à effets fixes ou aléatoires. Pour ce faire, nous avons effectué un test de spécification (test d'Hausman ; voir Tableau III). Notre analyse sera faite sur les résultats inhérents aux modèles choisis d'après ce dernier.

TABLEAU II
 RESULTATS DES ESTIMATIONS DES MODELES STATIQUES

var	Fe1	Fe2	Fe3	Fe4	Fe5
gdp	-.133	-.0334			
cap	-.642*	-.466	-.151	-.429	
roe	-.432**	-.389**			
dcpd	-.114				
d2008	-6.063***	-5.631***	-5.849***	-4.877**	-5.856***
unem		18853377	18853377		-.077
trade		-.0681	-.065	-.032	-.067
roa			-3.141**		-3.323**
inf				.040	
inter				.107	
gfcf				-.356*	
nim					-.308
oer					1.233***
cons	31.573***	25.905**	22.530**	28.142***	21.441***

Note : ***significativité à 1%, ** significativité à 5%, * significativité à 10% .

SUITE TABLEAU II

var	Re1	Re2	Re3	Re4	Re5
gdp	-.133	-.017		-.966***	
cap	-.882***	-.593**	-.207		
roe	-.447***	-.419***			
dcpd	-.105*				
d2008	-5.919***	-5.518***	-5.784***	-5.270***	-4.626***
unem		.325	.289		.623***
trade		-.064**	-.061	-.043***	-.096***
roa			-3.139**		-3.685***
inf				-.302***	
inter				-.230***	
gfcf				-.240***	
nim					-1.184***
oer					-.527**
cons	33.302***	26.153***	21.760***	33.530***	23.862***

Note : ***significativité à 1%, ** significativité à 5%, * significativité à 10%

TABLEAU III
 RESULTATS DU TEST D'HAUSMAN

Modèles	H stat	P value	Modèleretenu
Modèle 1	3.15	0.6762	Effet aléatoire
Modèle2	66.719	0.000***	Effet fixe
Modèle3	0.38	0.9960	Effet aléatoire
Modèle4	12	0.0620***	Effet aléatoire
Modèle5	35.74	0.000***	Effet fixe

Nous pouvons alors constater d'après les résultats des estimations (Tableau II) que le taux d'inflation (inf) a un impact significatif (au seuil de 5%) et négatif sur le niveau des NPLs (voir colonne 4 pour Modèle à re) ce qui n'est pas conforme au résultat trouvé par fofack (2005).

Concernant le taux d'intérêt réel (inter), les résultats obtenus montrent une relation négative et significative (au seuil de 5%) entre cette variable et le ratio des NPLs. Ces résultats ne sont pas conformes aux résultats trouvés par plusieurs études empiriques telles que Gerlach et al, (2005), Fofack (2005), Messai et Jouini(2013), Mporu. R et Nikolaidou.E (2018), Dash et Kabra (2010) et Khemraj et Pacha (2009); qui ont trouvé que le niveau des NPLs est positivement corrélé avec le taux d'intérêt nominal. Ce résultat peut être expliqué par l'augmentation des dettes engendrées par l'augmentation des charges d'intérêt et par conséquent, une croissance plus élevée des prêts non-performants.

Le taux de croissance du PIB, l'indicateur de la croissance économique, apparaît avec un signe négatif mais non significatif dans les deux premiers modèles. Ce résultat est conforme aux explications théoriques avancées dans les études antérieures (L'étude de fofack (2005) révèle également que le taux de croissance du PIB réel est non significatif).

La variable formation brute du capital fixe (gfcf) présente un signe négatif et semble influencer significativement la variation des NPLs. L'augmentation de cette variable conduit à une croissance de l'activité économique et entraîne la diminution du niveau des NPLs (voir modèle 4 à effet aléatoire).

Dans le cinquième modèle (à effet fixe) l'impact du taux de change officiel (oer) s'est avéré positif et statistiquement significatif au seuil de 5% (Klein (2013)) trouve qu'une dépréciation du taux de change engendre une augmentation du niveau des NPLs). Ce résultat semble corroborer à ceux révélés par dash et kabra (2010).

La capitalisation bancaire (cap) présente dans les 4 premières spécifications, comme le montre le résultat de nos estimations, exerce un impact statistiquement significatif sur la dynamique des NPLs seulement pour le premier et le quatrième modèle. Son impact est négatif ce qui confirme les prédictions théoriques. En effet, selon babihuga (2007), en examinant le lien entre les variables macroéconomiques et les indicateurs de stabilité financière, un niveau faible de la capitalisation bancaire entraîne l'augmentation du niveau des NPLs à cause de l'adoption des stratégies imprudentes de prêt (La variable cap est enlevée de la spécification 5 puisqu'elle est statistiquement corrélée avec la variable nim et la variable oer).

Quant à l'impact des indicateurs de la rentabilité bancaire, les résultats de nos estimations confirment les explications théoriques pour les trois indicateurs roa, roe et nim qui présentent un effet négatif sur le ratio des NPLs (roe et roa

sont significatifs tandis que la variable marge nette d'intérêt (nim) pour le cinquième modèle n'a pas un impact significatif sur le niveau des NPLs.

Concernant la variable Crédit intérieur des banques au secteur privé (dcpd) dans le premier modèle n'a pas un effet statistiquement significatif sur les NPLs (fofack (2005)). Son impact est négatif ce qui infirme les prédictions théoriques de Mpofo. R et Nikolaidou.E (2018).

Pour tous les modèles la variable unemp entraîne un impact non significatif sur le niveau des NPLs. Elle est positivement corrélée avec les NPLs (sauf pour le modèle 5 elle présente un signe négatif) ce qui est conforme aux résultats trouvés par Klein (2013), Nkusu(2011).

Pour les quatre modèles l'ouverture commerciale (trade), n'est significative que dans le quatrième modèle. Elle présente un signe négatif ce qui n'est pas conforme au résultat trouvé par Mpofo. R et Nikolaidou.E (2018). Enfin, la variable "dummy" d2008 est pour tous les modèles négativement et significativement corrélées avec le niveau des NPLs. Ceci veut dire que les NPL sont en moyenne plus faibles après la crise de 2008.

B. Panel dynamique

Selon Jovovic (2014), on pense qu'il pourrait y avoir une forte présence des effets des prêts improductifs retardés sur le ratio des prêts improductifs lui-même. Cela signifie que l'estimation des données de panel statiques est peu fiable, de sorte qu'une estimation dynamique des données de panel est nécessaire, telle que la méthode de la différence selon la méthode généralisée (GMM) ou la méthode des moindres carrés à deux degrés (2SLS).

Empiriquement, la présence de la dynamique et le choix de l'ordre du retard est basé sur la corrélation de la variable considérée avec son retard à différents ordres. Dans notre cas la variable NPL est corrélée significativement avec ses trois premiers retards (des corrélations inférieures à un en valeur absolue). Pour cette raison, notre modèle dynamique tiens compte des 3 premiers retards (voir tableau).

Dans notre cas on a appliqué la méthode GMM en système Notre modèle dynamique s'écrit comme suit :

$$\Delta NPL_{i,t} = \alpha_i + \beta_{11}\Delta NPL_{i,t-1} + \beta_{12}\Delta NPL_{i,t-2} + \beta_{13}\Delta NPL_{i,t-3} + \beta_2\Delta cap_{i,t} + \beta_3\Delta ROA_{i,t} + \beta_4\Delta unemp_{i,t} + \beta_5\Delta trade_{i,t} + \Delta \varepsilon_{i,t}$$

Où Δ est le premier opérateur de différence. Dans l'équation 8, la variable dépendante retardée ΔNPL_{t-1} devrait être corrélée à $\Delta \varepsilon_{i,t}$, ce qui impose un biais dans l'estimation par les techniques utilisées dans le cas de modèle statique (dans ce cas les estimateurs: à EF, à RE, et des MCO sont tous non convergents).

Arellano et Bond (1991) affirment que le problème de l'auto-corrélation entre la variable dépendante retardée et le terme d'erreur pourrait être résolu en estimant par la méthode des variables instrumentales. En ajoutant des instruments supplémentaires, l'estimateur des variables instrumentales (dit donc GMM) gagne de l'efficacité. Cela consiste à estimer le modèle 8 ci-dessus en utilisant les instruments valides non corrélés au terme d'erreur (Radivojevic .N et Jovovic (2017)) proposés par Arellano et Bond (voir colonne 2 du tableau V).

Comme on peut le voir dans le tableau V, les résultats montrent qu'il existe:

Une relation négative et significative (au seuil de 1%) entre l'ouverture commerciale (trade) et le niveau des NPLs cela signifie qu'une augmentation du taux d'ouverture commerciale conduit à une réduction de niveau des NPLs. Ce résultat peut être expliqué par le fait que l'ouverture commerciale permet de promouvoir la croissance et la productivité à long terme et par conséquent cette amélioration engendre probablement une réduction instantanée des portefeuilles de prêts non performants des banques.

L'impact de la variable cap est significatif pour le modèle à effet aléatoire et la première étape du GMM en système au seuil de 10% sauf que le signe est différent.

TABLEAU IV
 MATRICE DE CORRELATION NPL ET NPL RETARDEE A L'ORDRE 1, 2, 3, ET 4.

	NPL	L. NPL	L2. NPL	L3. NPL	L4. NPL
NP L	1				
L1.	0.934	1			
L2.	0.853	0.872	1		
L3.	0.708	0.764	0.867	1	
L4.	0.553	0.592	0.736	0.850	1

TABLEAU V
 RESULTATS D'ESTIMATION DU MODELE DYNAMIQUE

Variables	Effet aléatoire dynamique	One step GMM sys
unemploy	-0.005 (.072875)	.105 (.0897285)
D1 .trade	-.082*** (.0279699)	-.059*** (.0153901)
Cap	-.115* (.0617573)	.179* (.0935085)
Roa	-1.335*** (.3800945)	-1.137** (.4507789)
NPL		
L1	.840*** (.0981619)	.889*** (.1466491)
L2	.132 (.0995803)	.124 (.1189006)
L3	-.215*** (.0763058)	-.187** (.0752584)
Constante	4.831*** (1.274465)	
AB_AR(1)		(0.023)
AB_AR(2)		(0.849)
Sargan test		(0.428)
Nombred'observations		84

Note : ***significativité à 1%, ** significativité à 5%, * significativité à 10%

Le nombre d'instrument est égal à 76, AR(1) : test de Arellano-bond pour analyser l'existence d'auto-corrélation de premier ordre (p-value), AR(2) : test de Arellano-bond pour analyser l'existence d'auto-corrélation de deuxième ordre (p-value) et Test de Sargan : teste de validation des instruments dans l'estimation GMM (p-value).

On constate une corrélation négative et significative entre roa et NPLs. Ce résultat indique qu'une détérioration de ce ratio a entraîné une augmentation des prêts improductifs confirmant le comportement de prise de risque des banques. Cette relation négative implique qu'une mauvaise gestion entraîne des activités plus risquées et une performance médiocre.

Une corrélation positive et significative entre les taux NPL t-1 et NPLt dans toutes les spécifications (sauf le coefficient du NPL t-2 n'est pas significatif). Ce résultat est corroboré par la littérature, soulignant la persistance dynamique des NPL pendant la période observée. Une corrélation négative et significative entre NPL t-3 et NPLt.1.

A l'encontre du modèle statique, nous considérons dans la spécification dynamique la variation du trade comme variable explicative (notée par d.trade). Cette variation dans le commerce à un effet significatif et négatif sur les NPLs.

Notre modèle est bien spécifié. En effet, les tests AR pour la corrélation en série confirment qu'il y a auto-corrélation à l'ordre un des résidus (le p-valeur=0.023<0.05). mais qu'il n'y a pas de corrélation à l'ordre 2 (le p-valeur=0.849>0.05). Et, comme indiqué aussi dans le Tableau 7, la validité des instruments est également confirmée (le p-valeur=0.428>0.05).

V. CONCLUSIONS

L'objectif de cette étude était de déterminer l'impact des facteurs macroéconomique sur le risque de crédit et plus précisément sur la qualité du portefeuille des crédits bancaire mesurée par le niveau des crédits non-performants. La

détérioration de la qualité du portefeuille de crédits bancaires est considérée comme une source fondamentale de la fragilité du système bancaire. Elle a été la principale cause des difficultés bancaires et des crises économiques et financières particulièrement pour les pays développés.

Notre travail est une contribution à l'analyse économique des déterminants du niveau des NPLs, en utilisant une combinaison des variables clés macroéconomiques et spécifiques aux banques, sur un échantillon de 7 pays de la zone MENA pendant la période 2000-2014. Au niveau de la partie empirique, les principaux résultats de l'analyse économétrique de la dynamique du ratio des NPLs des différentes spécifications montrent que l'impact du le taux de croissance du PIB, un indicateur de la croissance économique, sur le niveau des NPLs n'est pas significatif ce qui n'est pas conforme à la plupart des études précédentes. Un résultat similaire a été prouvé pour la variable taux de chômage. Nous avons également constaté que la formation brute du capital fixe, le taux d'intérêt réel, taux d'inflation, le capital bancaire et deux indicateurs de performance bancaire (roa et roe) tous ont un impact négatif et significatif sur le ratio des NPLs. Cependant, le taux de change officiel exerce un effet positif sur le niveau des NPLs.

Nos résultats empiriques nous permettent de proposer quelques recommandations afin de réduire le niveau des NPLs. Ces recommandations consistent d'un côté au rôle de l'Etat en incitant les banques à suivre des politiques de crédit saines. D'un autre côté, la surveillance bancaire doit être plus importante pendant les phases de récession économique où les banques sont plus fragiles aux chocs macroéconomiques.

REFERENCES

- [1] A. Boudriga et al., "Problem loans in the MENA countries: bank specific determinants and the role of the business and the institutional environment", Forthcoming, Bankers, Markets and Investors, 2010.
- [2] Borio. C , Lowe.P " Asset prices, financial and monetary stability: exploring the nexus", Bis Working papers. Monetary and Economic Department, 2002.
- [3] C. Borio, "Procyclicality of the financial system and financial stability: issues and policy options" *BIS paper*, 2001, No 1.
- [4] C. Reinhart, K. Rogoff , " From financial crash to debt crisis", *NBER working paper* 15795, 2010.
- [5] D. P. Louzis, A. T. Vouldis A. T, ET V.L. Metaxas, "Macroeconomic and bank specific determinants of nonperforming loans in Greece: a comparative study of mortgage, business and consumer loan portfolios", *Journal of Banking & Finance*, 36, 1012–1027, 2011.
- [6] G .De Nicolo, S. Geadah, D. Rozhkov, "Bridging the great divide: Poorly Developed financial systems in the CIS-7 countries may jeopardize their Sustained growth", *Finance and Development*, 40, 42–45, 2003.
- [7] G. Kaminsky, C. Reinhart, " The Twin Crises: the Causes of Banking and Balance of Payments Problems", *The American Economic Review* 89, 473–500, 1999.
- [8] G.Caprio, D. Klingebiel, "Bank Insolvencies: Cross Country Experience", *World Bank Policy and Research Working Paper*. Washington, 1996, No 1574.

- [9] H. Fofack, "Non-performing loans in Sub-Saharan Africa: Causal analysis and Macroeconomic Implications", World Bank Policy Research Working Paper, 2005, No. 3769.
- [10] I. Babouček, M. Jancár, "A VAR analysis of the effects to macroeconomic Shocks to the quality of the aggregate loan portfolio of the Czech banking sector", Working Paper Series. The Czech National Bank. Prague, 2005, No 1.
- [11] J. Zeman, P. Jurčá, "Macro stress testing of the Slovak banking sector", Working Paper, Slovak National Bank, Bratislava, 2008, No 1.
- [12] L. Rinaldi, A. Sanchis-Arellano, "Household Debt Sustainability: What Explains Household Nonperforming Loans? An Empirical Analysis", ECB Working Paper, 2006.
- [13] M. Cihak, "Central Bank Independence and Financial Stability", *IMF*. Mimeo, 2007.
- [14] M. Dash, G. Kabra, "the determinants of non-performing assets in Indian commercial bank: An econometric study", *Middle Eastern Finance and Economics* 7, 94-106, 2010.
- [15] M. Nkusu, "Non performing Loans and Macrofinancial Vulnerabilities in Advanced Economies", *International Monetary Fund*, 2011, 11(161), 1-27.
- [16] R. Espinoza, A. Prasad, "Nonperforming Loans in the GCC Banking Systems and their Macroeconomic Effects", *IMF Working Paper*. Washington, 2010, No. 224.
- [17] R. Babihuga, "Macroeconomic and financial soundness indicators: An Empirical investigation", *IMF Working Paper*. Washington, 2007, No 115.
- [18] R. Beck, P. Jakubik and A. Piloju, "Non-performing loans What matters in addition to the economic cycle?", Working paper, 2013, no 1515.
- [19] R. Podpiera, "Does compliance with Basel Core Principles bring any Measurable benefits?", *IMF Staff Papers*, International Monetary Fund, Washington, 2006, 53, 306–325.
- [20] T. Jappelli, M. Pagano, and M. Marco, "Households' Indebtedness and Financial Fragility", Center for Studies of Economics and Finance. CSEF Working Paper, 2008, No.208, 1-41.
- [21] T. Khemraj, S. Pasha, "the determinants of non-performing loans: An econometric case study of Guyana", Caribbean Centre for Banking and Finance Bi-annual Conference on Banking and Finance, St. Augustine, Trinidad, 2009.
- [22] V. Salas, J. Saurina, "Credit risk in two institutional regimes: Spanish commercial and savings banks", *Journal of Financial Services Research*, 2002, 22, 203-224.

La Logistique urbaine au Maroc : Cas du Grand Casablanca

Ahmed Charif¹, Morad LEMTAOU²

Doctorant en Sciences de gestion, Ecole Nationale de Commerce et de Gestion, (ENCG) Settat, Maroc¹
Professeur d'enseignement Supérieur, Ecole Nationale de Commerce et de Gestion, (ENCG) Settat Maroc²

¹ahmed.charif5@gmail.com

²lemtaouimorad@yahoo.fr

Abstract— The globalization of trade, mass consumption and the growth of the population in cities, have made urban logistics a major issue in the management of the logistics chain, and a real concern of the moment for actors and professionals in the Supply Chain. Managing the flow of goods in cities and the issue of the last mile today is at the center of the interests of professionals: Producers, distributors, carriers and logisticians, not to mention local communities and residents.

The challenge today is to bring together around a single issue of different actors with disparate interests: The customer wants to receive the product in good conditions and at a good price, the seller wants to deliver his customer in record time and local authorities responsible for the development of urban space.

The objective of this article is to address the issue of urban logistics in Morocco and more specifically in the largest city of Casablanca through issues of economic development, quality of life and urban construction. In an environment where demand is as strong as the constraints, logisticians and other players are sparing their efforts to find new solutions.

Keywords : Logistique urbaine, Flux urbain, Dernier kilomètre, Espace urbain, Transport de marchandises en ville, Casablanca.

INTRODUCTION

La logistique urbaine représente aujourd'hui un enjeu majeur dans la gestion de la chaîne logistique. Elle constitue pourtant une notion essentielle au bon fonctionnement et au dynamisme économique des villes. La croissance de la population au sein des villes instaure une augmentation des échanges de marchandises dans le périmètre urbain. Elle englobe en effet l'ensemble des flux liés au transport de marchandises en ville et soulève une diversité de problématiques qui en font de lui aujourd'hui un sujet incontournable pour la puissance publique.

La logistique urbaine ou transport de marchandises en ville (TMV) a été défini par le Laboratoire d'économie des

transports (LET, France) comme « l'ensemble des déplacements dont l'usage est motivé par un déplacement de biens ou de matériaux en ville » (LET, 2001). En plus la logistique urbaine inclut également les déplacements des individus pour leurs achats et les flux de gestion urbaine (ex. déchets, travaux publics...). Elle est devenue indispensable à toute activité en milieu urbain.

Aujourd'hui avec le développement de l'espace urbain, l'extension des villes, le mouvement d'urbanisme, l'évolution des modes de gestion et les profonds changements de nos modes de consommation, le transport de marchandises dans le milieu urbain a connu une forte croissance, provoquant en même temps de nouvelles problématiques. Il est temps alors d'organiser, d'optimiser et de réglementer les flux de marchandises en ville pour permettre d'en limiter les problèmes de nuisances, de déplacement, de parking... dans la ville pour une meilleure cohabitation avec le transport de personnes.

Souvent délaissée par les autorités et laissée aux mains des acteurs privés, la logistique urbaine bénéficie aujourd'hui d'intérêt particulier de la part des autorités publiques. Son importance est au centre des préoccupations de nombreuses agglomérations et métropoles.

L'orientation de toutes les activités économiques vers une activité écologique et durable a provoqué un changement dans l'évolution de la législation relative à la gestion de l'espace urbain et la prise en compte de la problématique de la logistique urbaine dans toutes politiques d'urbanisation futur des collectivités locales.

Dernièrement, la Métropole Casablancais, volontairement et pour accompagner le développement et les changements au niveau des métropoles internationales agit sur certains axes pour un rôle précurseur au niveau national, en adoptant un programme pour une logistique urbaine durable, qui a été signé devant Sa majesté le Roi Mohammed VI.

Un programme de 2016-2021 d'un budget de 700 millions de DH couvre six villes marocaines. Il concerne un ensemble de projets liés notamment à l'organisation de la circulation et du stationnement des véhicules de transport de marchandises en ville, à la structuration des acteurs de la logistique urbaine et à l'optimisation de l'offre en infrastructures de logistique urbaine. Et, en toute logique, c'est à Casablanca que l'AMDL (Agence Marocaine de Développement de la Logistique) a

choisi d'actionner ce plan en collaboration avec les autorités urbaines de la métropole.

Aujourd'hui la Métropole est fortement concernée par l'enjeu d'amélioration de la qualité de vie et la circulation des personnes et des marchandises. Il est donc urgent d'agir et de trouver des solutions pour réduire les problèmes de transport, de déplacement, de stationnement et de la pollution tant sur le plan sanitaire qu'environnemental.

Pour cela, nous allons nous demander dans cette communication : en quoi la logistique urbaine constitue-t-elle pour la collectivité un levier d'action important pour agir sur la qualité de vie, pour éviter les problèmes de transport de marchandises et des personnes dans la ville ? Et ce à travers une étude réalisée dans la ville de Casablanca.

La première partie de cette communication permettra de définir la logistique urbaine de manière globale en abordant ses composantes, ses acteurs, ses enjeux et son cadre réglementaire. La deuxième partie aura pour objectif de présenter les résultats de l'étude réalisée au sein de la métropole Casablanca.

Voulant participer aux recherches sur la problématique de la logistique urbaine dans le Maroc et plus précisément dans la plus grande ville au Maroc : Casablanca, nous avons effectué une étude sur le sujet auprès des professionnels et des autres intervenants concernés par la problématique de la logistique urbaine (Distributeurs, transporteurs, commerçants, les usagés, et les institutionnels), pour pouvoir bien cerner la problématique.

Pour répondre à notre problématique, nous ferons notre recherche dans une posture épistémologique constructiviste de manière à obtenir une réalité subjective en fonction des acteurs que nous allons interroger par notre questionnaire.

Notre objectif était dès le début d'obtenir une réalité co-construite avec les acteurs du secteur et dans un stade plus avancé les responsables de la chaîne logistique. Pour mener à bien notre recherche, nous utiliserons la méthode abductive. Pour bien mener la suite de notre travail, un état de l'art sur la reverse la logistique est nécessaire

I-Etat de l'Art: La logistique urbaine: Definition, L'évolution, et les acteurs

Ces dernières années nous assistons à une prise de conscience des Etats, des médias, des entreprises, des chercheurs et des consommateurs de la problématique de la logistique urbaine, de TMV et de l'importance du secteur de la logistique dans une économie.

Le problème de TMV et la congestion des routes dans les villes a poussé les acteurs de la logistique privée et publics à

penser plus que jamais à trouver ensemble des solutions pour le bien-être de tous.

1- Définition de la logistique urbaine

Le terme de logistique urbaine peut se définir comme « l'art d'acheminer dans les meilleures conditions les flux de marchandises qui entrent, sortent et circulent dans la ville » (Patier, 2002). Il. En effet l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques, 2003) a défini le transport de marchandises en ville comme : « la livraison de biens de consommation (non seulement au détail mais également par d'autres secteurs comme le secteur manufacturier) en ville et en banlieue, y compris le flux inverse de biens usagés sous forme de déchets propres » ou (DABLANC L., 1997), « L'organisation, par ou pour des professionnels, du déplacement des produits dans un territoire urbain ».

Autrement dit la logistique urbaine c'est l'usage des pratiques de la logistique traditionnelle pour une gestion efficace des flux de marchandises et de personnes dans la ville, les agglomérations et même la périphérie. La différence entre la logistique urbaine et la logistique traditionnelle réside dans le fait que la logistique urbaine s'intéresse à la qualité du territoire, infrastructure de logistique et réseau de transport. Cette transition de la logistique traditionnelle à la logistique urbaine a passée par des étapes d'évolution.

2- La récente transition du TMV : de la construction des infrastructures à la gestion durable de la ville

Si la question de l'aménagement des territoires se focalisait sur l'équilibre entre les régions, ce n'est que dans les années 90, que l'aménagement local est apparu comme stratégique en ce qui concerne les marchandises. (Jean-Louis Routhier, 2017).

a- L'ère de la construction : (1945-1975)

Les grands travaux de construction ont été observés dans la période de (1945-1975) « Trente Glorieuse » période de croissance de parc automobile en France.

b- L'ère de la gestion du trafic (1975-1990).

La pression foncière s'accroît dans les zones proches des centres occupés par des activités industrielles, commerciales ou artisanales, on assiste à un mouvement d'installation et d'achèvement (boulevards périphériques, grandes voies pénétrantes rapides) pour accompagner le développement du centre de la ville et la croissance du parc automobile.

c- Vers la maîtrise du développement urbain (1990-2001)

Cette période est caractérisée par la congestion en heure de pointe générée par la forte utilisation de la voiture particulière et la confirmation de certains phénomènes socio-économiques.

3- Les Acteurs de la logistique urbaine

La difficulté du transport de marchandises en ville réside dans le nombre des parties prenantes et leurs comportements différents selon l'objectif.

On distingue les acteurs de la sphère économique de ceux de la sphère urbaine. (CERTU-ADÈME, 1998).

a- La sphère économique : regroupe un ensemble des acteurs cherchant à maximiser le bien-être individuel (Objectif de rentabilité).

b- La sphère urbaine : regroupe un ensemble des acteurs cherchant à maximiser le bien-être collectif (Logique collective / publique).

II- La Logistique urbaine au Maroc

1- La stratégie nationale de la logistique,

a- Les objectifs de la stratégie

La Stratégie nationale pour le développement de la compétitivité logistique au Maroc vise à donner un nouveau souffle au secteur de la logistique dans le pays et apporter des solutions adéquates au problème de gestion des flux de marchandises et à répondre aux besoins logistiques des différentes stratégies sectorielles lancées ou en cours de mise en œuvre au niveau national (Ministère de l'équipement et de transport, contrat programme, 2010-2015). Le tableau ci-dessous résume les principaux objectifs de cette stratégie.

O B J C T I F S	Réduction des coûts logistique	La baisse du poids du coût de la logistique / PIB de 20% à 15%
	Accélération de la croissance du PIB	L'augmentation de la valeur ajoutée par la baisse des coûts logistiques
	Contribution du secteur logistique au développement durable du pays	La réduction des nuisances (Réduction des émissions des CO2, congestion des routes dans la ville...)

b- Les axes de la stratégie

Pour atteindre les objectifs de la stratégie nationale pour le développement de la logistique au Maroc, le ministère en charge a fixé les axes suivants (BENHAYOUN, 2014).

- Développement et mise en œuvre d'un réseau national intégré de Zones Logistiques Multi-Flux (ZLMF),
- Optimisation et massification des flux de marchandises,
- Mise à niveau et incitation à l'émergence d'acteurs logistiques intégrés et performants,
- Développement des compétences à travers un plan national de formation dans les métiers de la logistique.
- Mise en place d'un cadre de gouvernance du secteur et de mesures de régulation adaptées.

2-Présentation de la ville de Casablanca

Chiffres clés relatifs à Casablanca

	Casablanca	% National
Superficie	1157 KM ²	0,3%
Population (2014)	4,3 millions	13%
Population active	1,6 millions	13%
PIB : milliard DH	159	20%
Nombre de points de vente (2011)	231 000	29%
Zones industrielles	3 zones	-
Gares Ferroviaires	4 gares	-
Ligne Tramway	2 lignes (70 stations)	-
Ligne de bus	70 lignes	-
Ports	1 port (256 hectares)	35% du trafic
Consommation	-	25%

III- Méthodologie de recherche et Epistémologie

Cette communication est la première de notre recherche sur la logistique urbaine, elle vise à présenter les premiers résultats issus des traitements des données recueillies, l'objectif est de caractériser qualitativement et quantitativement (le circuit, les acteurs, les flux, les pratiques et les contraintes logistiques), L'étude est réalisée sur la ville de Casablanca auprès des

acteurs de secteur (Questionnaires, Entretiens et observations sur place).

Le tableau ci-dessous résume la démarche méthodologique adoptée.

Méthode	Echantillon
Etude qualitative	28 opérateurs et institutionnels du secteur de la logistique urbaine
	40 commerçants
Etude quantitative	48 commerçants
	16 Transporteurs / Distributeurs
	20 feuilles d'observations sur terrain

IV- Résultats et discussions

1- Les filières touchées par l'étude.

- Vendeurs de Fruits et légumes
- Petits commerçants de Viande
- Petits commerçants de Poisson
- Petits commerçants Produits laitiers
- Petits commerçant Autres produits alimentaires
- Boulangerie pâtisserie
- Restauration
- Distributeur de gazeux
- Matériaux de construction
- Pharmacie

2- L'étude à touchée plusieurs quartiers de la ville.

- Ain chock
- Maarif
- Derb Ghelef
- Derb Omar
- Benjdia
- Centre-ville
- Bourgoune

3- L'étude a permis de faire sortir les caractéristiques suivantes

- Casablanca est un très grand centre commercial au Maroc.
- Casablanca est un centre de congestion.
- Les espaces logistiques à Casablanca sont très limités.
- Casablanca héberge des centres générateurs de flux.
- Une volonté publique de structurer le TMV

4- Le temps entre deux points à Casablanca est très long.

	Ain Chock	Maarif	Derb Omar	Sebata	Oulfa
Hay Mohammadi	60 min			45 min	90 min
Ain Sebaa		75 min			
Centre-ville	45 min		40 min		
Bourgoune					
Sidi Maarouf			60 min		

5- Les habitudes de consommations, de livraison, et de déplacement chez les casablançais.

- Les Casablançais s'approvisionnent au commerce traditionnel.
- Les Casablançais préfèrent les produits frais.
- Les Casablançais dépensent plus de 50% du revenu pour la consommation.
- Les achats se font souvent le Week end.
- Les casablançais préfèrent les commerces de proximité.
- Les Casablançais aiment se déplacer par voiture.
- Le secteur de Fast Food est en forte croissance à Casablanca.
- La livraison à domicile est la tendance chez les Casablanca dans les heures de pointes.
- Les Casablançais s'approvisionnent au moins deux fois par semaine pour tout ce qu'est produit de première nécessité.
- La durée de livraison dure presque 25 minutes dans la ville.
- Le déplacement à l'intérieur de Casablanca souffre d'un très grand problème de stationnement.
- Le stationnement au centre-ville est sanctionné par une tarification.

6- Perspectives pour le développement de la logistique urbaine à Casablanca.

- Un cadre réglementaire
- Le développement de l'infrastructure
- La bonne gestion de l'existant.
- La rationalisation de l'activité logistique urbaine.
- Préserver le foncier.
- Adopter des pratiques pour optimiser la gestion des flux à l'intérieur de la ville.
- Une démarche participative pour trouver de solutions.

7- Les espaces de stationnement:

- Une mauvaise répartition du nombre d'espaces de stationnement
- Une durée moyenne de stationnement longue (plus de deux heures), lié notamment à un système de tarification constante
- Aucun espace de stationnement pour les deux-roues
- Aucun espace de stationnement ménagé pour les livraisons, à exception des banques et hôtels le stationnement est insuffisant

CONCLUSION

Le plan d'action de 2006-2021 traduisant la vision du royaume pour la structuration de la logistique urbaine couvre six villes marocaines pour un budget d'investissement de 700 millions de DH, il concerne l'ensemble d'activité liées notamment à la structuration et l'organisation de la circulation et du stationnement des véhicules de transport de marchandises en ville, à la structuration des acteurs de la logistique urbaine et à l'optimisation de l'offre en infrastructures de logistique urbaine. Casablanca comme la capitale économique du royaume et la plus grande ville au Maroc à été choisi par l'AMDAL (L'agence Marocaine de Développement de la logistique) pour être le modèle pour actionner ce programme avec les acteurs du secteur et les autorités de la ville.

Notre étude s'inscrit dans ce sens, comprendre la problématique à l'intérieur de la ville dans un premier temps et puis contribuer modestement par des idées qui peuvent être bénéfiques pour les acteurs et pour le citoyen consommateur pour réussir tous ce chantier d'une importance particulière pour la ville et pour le Maroc.

REFERENCES

- [1] CERTU-ADÈME, (1998), « Plan de déplacements Urbains- Prise en compte des marchandises », p. 28-30.
- [2] DABLANC, (1997), « La logistique urbaine, ses prestataires et ses lieux », p. 17
- [3] Jean-Louis Routhier, Du transport de marchandises en ville à la logistique urbaine : Synthèse et recherche, 2017.
- [4] - LET, (2001), « Mesurer l'impact du transport de marchandise en ville », DRAST ADEME, p104.
- [5] -M. BEN HAYOUN, Une stratégie 2030 pour la logistique urbaine, Publié dans LE MATIN, 13 février 2014.
- [6] - Ministère de l'équipement et des transports, Stratégie nationale de développement de la compétitivité logistique, Synthèse de la stratégie et du Contrat-Programme 2010 – 2015,
- [7] OCDE, (2003), « Transports urbains de marchandises, les défis du XXI^{ème} siècle », Les éditions de l'OCDE. p. 20.
- [8] - Patier D., 2002, La logistique dans la ville, Paris, Edition Celse.

Construction d'un générateur de scénarios économiques pour le marché financier algérien à l'horizon 2035

Adlane HAFFAR
Faculté de Mathématiques (U.S.T.H.B)
Boite postale n°32 Bab Ezzouar, 16111
Alger Algérie
adlene.haffar@usthb.edu.dz

Abdelouahab BOUBAA
Faculté des Sciences Economiques,
Commerciales et Sciences de Gestion
(C.U.T)
Ouade Merzouk, 42000 Tipaza Algérie
boubaaa03@gmail.com

El-Mehdi BARÇA
Faculté des Sciences Economiques,
Commerciales et Sciences de
Gestion (C.U.T)
Ouade Merzouk, 42000 Tipaza
Algérie
madido@live.fr

Résumé

Le présent projet d'article traite de la problématique de la modélisation des actifs financiers constituant un portefeuille d'investissement, en prenant notamment en compte la dépendance entre ces actifs. À partir de valeurs historiques d'un certain nombre de variables économique-financières propres à l'économie Algérienne, nous allons dans une première étape, effectuer une modélisation individuelle de ces variables, puis nous allons élaborer à partir des paramètres estimés, une matrice de dépendances, afin d'effectuer des projections sur un horizon de long terme via un modèle à correction d'erreurs, puis, dans une seconde étape, nous utiliserons un modèle vectoriel autorégressif afin de mesurer les réponses de ces variables aux différents chocs pouvant survenir ; l'objectif étant de construire un tableau de bord décisionnel, qui pourrait éclairer les institutions financières dans le choix d'allocation de leurs actifs financiers ou bien dans leur évaluation des risques, mais également les investisseurs désirant de diversifier leurs portefeuilles.

Mots clés : Modèle à correction d'erreur, gestion actif-passif, projection, simulation, gestion d'actif, risque de taux.

Abstract

This article deals with the problem of modeling financial assets constituting an investment portfolio, taking into account in particular the dependence between these assets. From historical values of a certain number of economic and financial variables specific to the Algerian economy, we go to a first step, by making an individual modeling of these variables, then we will develop from the estimated parameters, a dependency matrix, in order to make long-term projections via an error correction model, then, in a second step, we will use a vector autoregressive model to measure the responses of these variables to the various shocks that may occur; the objective being to build a decision-making dashboard, which could enlighten financial institutions in the choice of allocation of their financial assets or in their risk assessment, but also investors wishing to diversify their portfolios.

Keywords: Error correction model, asset-liability management, projection, simulation, asset management, interest rate risk.

I. INTRODUCTION

Le développement du secteur financier est essentiel à une économie car il contribue à une manière efficace d'allocation des ressources entre emprunteurs et acheteurs (Levin, 2003). Eventuellement, il est fortement suggéré dans la vaste littérature empirique que le développement financier peut expliquer les différences ou l'importance de la croissance économique entre les pays (Fase et Abma, 2003, Levin, 2003, Levine, 2005, Ang, 2008, Hsueh et al., 2013). Étant donné qu'un marché financier bien développé est une exigence fondamentale à la croissance économique, (Law et Singh., 2014) et (Naceur et al., 2014), il est à nouveau suggéré dans leurs conclusions qu'un marché financier qui fonctionne bien, aide à faire correspondre les emprunteurs et les prêteurs, en canalisant les ressources vers les plus grandes voies d'investissement. Enfin, le dernier épisode de la récente crise des surprimes aux États-Unis et des récessions économiques mondiales a rationnellement motivé la compréhension empirique de l'impact du développement financier sur la croissance économique dans les économies développées (Sun et al., 2011, Naceur et al., 2014, Law et al., 2015).

Plusieurs recherches privilégiant le rôle du développement financier dans le moteur de la croissance économique (Schumpeter, 1911, Gurley et Shaw, 1967, Goldsmith, 1969, Mackinnon, 1973) ; il est suggéré dans leur analyse que la croissance économique conduit à un développement plus poussé du système financier et fournit également des incitations pour approfondir et élargir le système solide d'intermédiation financière (Rajan et Zingales, 1998).

En parallèle, l'intérêt croissant pour la gestion des risques a été initialement induit par deux phénomènes conjoints et liés :

- L'exposition croissante des banques et des intermédiaires financiers à une augmentation généralisée de la volatilité des marchés et des pertes de portefeuille, avec pour conséquence la nécessité

d'une surveillance continue des positions financières au niveau mondial

- Le nouveau cadre réglementaire imposé par les autorités nationales et supranationales (BIS, 1995) au secteur financier visait à adopter une mesure du risque de crédit basée sur un modèle pour la fixation des fonds propres réglementaires.

L'une des mesures de risque les plus utilisées reste incontestablement la Value at Risk ou VaR, introduite par la BRI comme mesure de référence pour évaluer l'exposition au risque de marché et les exigences de fonds propres des banques (BIS, 1999).

On assiste donc depuis toujours à une évolution parallèle des deux plans, réglementaire et économique, cependant force est de constater que ce sont les exigences réglementaires et les sanctions potentielles en cas de non-respect des règles qui ont incité et incitent encore les établissements à améliorer et à renforcer leurs dispositifs internes de risk management (Chardoillet, Salvat, Tournyol du Clos, 2010).

Au cours des dernières décennies, la littérature encore florissante sur les modèles basés sur des agents (certains des jalons incluent : Lux, 1995, Lux, 1998, Lux et Marchesi, 2000, Arthur et al., 1997, Levy et al., 1994, Föllmer et al., 2005). S'est avérée inestimable pour étudier et reproduire les propriétés statistiques des marchés financiers qui sont difficilement conciliables avec le paradigme de l'agent représentatif.

Cependant, la grande majorité des modèles proposés ne se concentrent généralement que sur un sous-ensemble de l'ensemble des faits stylisés reconnus, et en particulier sur les propriétés qui sont invariantes dans le temps. Celles-ci incluent généralement des faits liés aux taux de rendement, tels que la leptokurtose, l'absence d'auto-corrélation linéaire et le regroupement de la volatilité. Ceci est en partie dû à la difficulté reconnue à définir une correspondance raisonnable entre les itérations d'une simulation informatique et le temps calendaire approprié (Cioffi-Revilla, 2002). Une exception notable est le travail de (Kluger et McBride 2011), qui proposent un modèle qui reproduit la saisonnalité intra-journalière en U de l'activité du marché.

Les compagnies d'assurances sont culturellement peu habituées à raisonner en termes de risques opérationnels internes, bien que leur métier consiste à financer les risques purs de leurs clients.

Elles ont à se protéger face à deux types de risques :

- Les risques liés au métier financier ;
- Les risques opérationnels génériques qu'elles rencontrent dans la réalisation de leurs différents métiers (Kerebel, 2009).

Un générateur de scénarios économiques peut avoir plusieurs utilisations, à savoir la prévision, la valorisation de produits financiers ou encore l'analyse des risques. Dans le cas de projections à court terme, il permet l'évaluation des prix d'équilibre de produits financiers. Lorsqu'il s'agit de projections à un horizon plus long terme, le générateur de

scénarios économiques s'apparente à un outil d'aide à la décision dans le cadre de la gestion des risques. Avec la mise en place de Solvabilité II, les assureurs se tournent davantage vers les générateurs de scénarios économiques afin de mesurer les risques inhérents à leurs activités. De plus, un générateur de scénarios économiques permet de tenir compte d'horizon long termes de certains placements des assureurs (Planchet, Thérond, Kamega, 2009).

L'allocation stratégique d'actifs ne consiste plus seulement en la valorisation des engagements réglementés. De nos jours, cette dernière doit tenir compte d'objectifs de rentabilités sous contraintes des risques qu'elle engendre. C'est dans ce cadre que peuvent s'inscrire les générateurs stochastiques de scénarios économiques (Giroux, 2013).

Le risque en assurance n'est pas à court terme mais plutôt à un horizon de quelques années. En effet, en assurance vie, le cycle de production est long. La durée avant rachat d'un contrat est en général au minimum égale à 8 ans puisque c'est seulement au-delà de ce délai que l'assuré peut reprendre ses intérêts sans être soumis à la fiscalité. Dans plus, en assurance vie, les obligations mises en représentation des contrats du passif ont en général une échéance lointaine. Si les taux baissent, les assureurs peuvent continuer à servir des taux qui ne sont plus accessibles sur le marché obligataire, parce qu'ils possèdent dans leur portefeuille des obligations anciennes de taux supérieurs aux taux du marché. Cependant, ils doivent renouveler leur portefeuille car les obligations arrivent à maturité, et pour cela ils ont accès à des taux moins élevés. Par conséquent, lorsqu'ils n'auront plus d'obligations anciennes dans leurs portefeuilles, ils proposeront des produits d'épargne moins attractifs. Il y a donc une inertie des taux servis par les assureurs qui fait que si le marché varie trop vite, ils ne pourront pas s'y adapter et les clients rachèteront leurs contrats. Mais le risque n'est pas à court terme, au contraire de la banque, où un portefeuille d'actifs est immédiatement sensible aux variations des cours (Planchet, Thérond, Jacquemin, 2005).

Le schéma ci-dessous résume les étapes de mise en place de scénarios économiques :

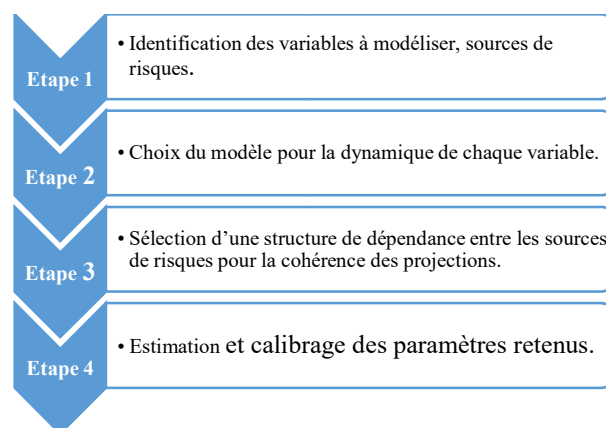


Fig. 1 Étapes de mise en place d'un générateur de scénarios économiques.

De ce qui précède, on constate que la principale problématique de la mise en place d'un générateur de scénarios économiques est le choix des éléments composant le modèle : l'économie est représentée par un certain nombre de variables fondamentales. L'objectif d'un générateur de scénarios économiques est alors de modéliser ces différentes variables, tout en tenant compte de leur dépendance, afin de décrire les états du monde plus ou moins probables sur lesquels l'économie pourra aboutir au terme d'un horizon de temps donné. Dans le cas de compagnies d'assurance et de fonds de placement, il s'agit notamment des variables affectants différents postes du bilan : taux d'intérêt, performance des actions ou encore inflation.

II. ÉTUDE EMPIRIQUE

Cette partie est principalement consacrée à la mise en œuvre opérationnelle du modèle d'Ahlgrim sur les générateurs de scénarios économiques. Nous allons ainsi présenter les données retenues pour l'estimation des paramètres et les projections effectuées à partir de ces ajustements.

A. Présentation des données

Pour les besoins de notre étude empirique, nous avons utilisé des séries macroéconomiques, des séries financières et des séries immobilières, dont les observations sont annuelles, et dont l'évolution débute à partir de l'an 2007 jusqu'à l'an 2020 (15 ans). Les détails sur ces séries temporelles sont représentés dans le tableau suivant :

TABLE 1
 DONNEES UTILISEES POUR LA PROJECTION DES VARIABLES
 ECONOMIQUES ET FINANCIERES.

Série brute	Série traité	Source
Indice des prix à la consommation	Taux d'inflation	Bases de données de la Banque Mondiale
Indice d'actualisation des prix des matériaux de construction	Rendement de l'immobilier	Centre National d'Assistance Technique
Valeur d'une action	Rendement de l'action Excès du rendement de l'action	Société de Gestion de la Bourse des Valeurs Mobilière
Taux d'intérêt du marché monétaire	Taux d'intérêt à court terme	Base de données du Fond Monétaire International
Taux d'intérêt des OAT 10 ans (Obligation Assimilables du Trésor à échéance de 10 ans)	Taux d'intérêt à long terme	Banque d'Algérie

À titre d'illustration, le graphique ci-après présente les données retenues pour le calibrage.

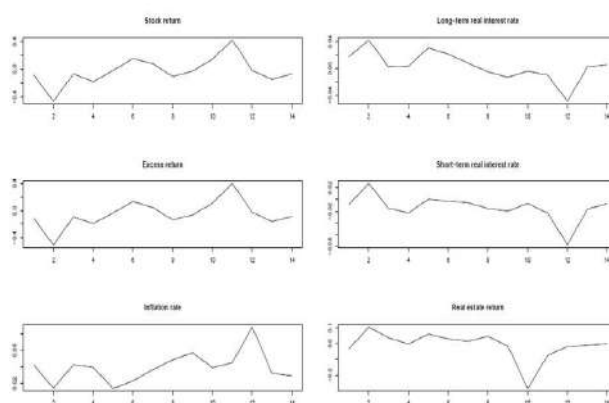


Fig. 2 Illustration des données historiques.

Nous constatons que le rendement de l'action et l'excès du rendement de l'action sont les séries les plus volatiles, il vient en second le rendement de l'immobilier, puis les taux d'intérêt réels court et long terme.

B. Les résultats du calibrage du modèle d'Ahlgrim

Nous allons présenter les résultats et les tests de validation du calibrage du modèle d'Ahlgrim effectué avec nos données. L'ensemble des codes R associés à ces estimations sont en annexes.

Modèle sur l'inflation

La mesure de l'inflation à la date t est :

$$q_t = \ln \frac{IPC_t}{IPC_{t-1}}$$

Où IPC_t représente l'indice des prix à la consommation à la date t .

Le tableau suivant recense les différents paramètres nécessaires à l'alimentation de l'algorithme du modèle d'inflation.

TABLE 2
 ESTIMATION DES PARAMETRES DU MODELE SUR L'INFLATION.

Paramètre	Intitulé	Valeur
κ_q	Vitesse de retour à la moyenne	2,30355
μ_q	Taux d'inflation moyen	0,03918815
σ_q	Ecart type de l'erreur	0,04396906

Le tableau suivant reprend les principaux résultats sur les tests d'adéquation réalisés.

TABLE 3
 TESTS D'ADEQUATION DU MODELE SUR L'INFLATION.

Test	Résultat	Interprétation
R ² ajusté	0,009751	Le pouvoir explicatif du modèle est de 0,9%
Fisher	P = 0,7482	Le modèle global n'est pas significatif
Student (constante)	P = 0,024	La constante est significative
Student (variable)	P = 0,748	Le coefficient de la variable n'est pas significatif
Moyenne résidus	1,50E-20	La moyenne des résidus est considérée nulle
Breusch-Godfrey	P = 0,271	Présence d'autocorrélation d'ordre p = 1
ARCH(1)	P = 0,5554	Présence d'hétéroscédasticité d'ordre q = 1
Jarque-Bera	P = 0,2147	Hypothèse de normalité des résidus non vérifiée

Modèle sur l'immobilier

La mesure du rendement de l'immobilier à la date t est égale à

$$(re)_t = \ln \frac{IAP_t}{IAP_{t-1}}$$

Où IAP_t représente l'indice d'actualisation des prix des matériaux de construction à la date t.

Le tableau suivant recense les différents paramètres nécessaires à l'alimentation de l'algorithme du modèle sur l'immobilier.

TABLE 4
 ESTIMATION DES PARAMETRES DU MODELE SUR L'IMMOBILIER.

Paramètre	Intitulé	Valeur
κ_q	Vitesse de retour à la moyenne	1,305808
μ_q	Taux de rendement réel moyen	-0,008780407
σ_q	Ecart type de l'erreur	0,157272

Le tableau suivant reprend les principaux résultats sur les tests d'adéquation réalisés

TABLE 5
 TESTS D'ADEQUATION DU MODELE SUR L'IMMOBILIER.

Test	Résultat	Interprétation
R ² ajusté	0,07378	Le pouvoir explicatif du modèle est de 7,378%
Fisher	P = 0,3693	Le modèle global n'est pas significatif
Student (constante)	P = 0,812	La constante n'est pas significative
Student (variable)	P = 0,369	Le coefficient de la variable n'est pas significatif
Moyenne résidus	1,74E-18	La moyenne des résidus est considérée nulle
Breusch-Godfrey	P = 0,3825	Présence d'autocorrélation d'ordre p = 1
ARCH(1)	P = 0,6683	Présence d'hétéroscédasticité d'ordre q = 1
Jarque-Bera	P = 7,357e-06	Hypothèse de normalité des résidus vérifiée

Modèle sur les taux d'intérêt réels

En pratique, on déduit les taux d'intérêt réels à long terme et à court terme des taux d'inflation et des taux d'intérêt nominaux par la relation suivante :

$$r = \frac{(1 + i_r)}{(1 + q)} - 1$$

$$l = \frac{(1 + i_l)}{(1 + q)} - 1$$

Où i_l et i_r représentent respectivement les taux d'intérêt nominaux à long terme les taux d'intérêt nominaux, et q représente le taux d'inflation.

Le tableau suivant recense les différents paramètres nécessaires à l'alimentation de l'algorithme du modèle sur les taux d'intérêt réels à long terme.

TABLE 6
 ESTIMATION DES PARAMETRES DU MODELE SUR LES TAUX D'INTERETS REELS A LONG TERME.

Paramètre	Intitulé	Valeur
κ_q	Vitesse de retour à la moyenne	1.05767
μ_q	Taux d'intérêt réel moyen	0.00226795
σ_q	Ecart type de l'erreur	0.03390632

TABLE 7
 TESTS D'ADÉQUATION DU MODÈLE SUR LES TAUX D'INTÉRÊTS
 RÉELS À LONG TERME

Test	Résultat	Interprétation
R ² ajusté	0.1246	Le pouvoir explicatif du modèle est de 12,46%
Fisher	P = 0.2369	Le modèle global n'est pas significatif
Student (constante)	P = 0.814	La constante n'est pas significative
Student (variable)	P = 0.237	Le coefficient de la variable n'est pas significatif
Moyennerésidus	6.505213e-19	La moyenne des résidus est considérée nulle
Breusch-Godfrey	P = 0.4692	Présenced'autocorrélationd'ordrep = 1
ARCH(1)	P = 0.7434	Présenced'hétéroscédasticitéd'ordreq = 1
Jarque-Bera	P = 0.7831	Hypothèse de normalité des résidus non vérifiée

Le tableau suivant recense les différents paramètres nécessaires à l'alimentation de l'algorithme du modèle sur les taux d'intérêt réels à court terme.

TABLE 8
 ESTIMATION DES PARAMÈTRES DU MODÈLE SUR LES TAUX
 D'INTÉRÊTS RÉELS À COURT TERME.

Paramètre	Intitulé	Valeur
κ_q	Vitesse de retour à la moyenne	0.6440663
σ_q	Ecart type de l'erreur	0.03301297

Le tableau suivant reprend les principaux résultats sur les tests d'adéquation réalisés.

TABLE 9
 TESTS D'ADÉQUATION DU MODÈLE SUR LES TAUX D'INTÉRÊTS
 RÉELS À COURT TERME.

Test	Résultat	Interprétation
R ² ajusté	0.2172	Le pouvoir explicatif du modèle est de 21,72%
Fisher	P = 0.1084	Le modèle global n'est pas significatif
Student (variable)	P = 0.108	Le coefficient de la variable n'est pas significatif
Moyennerésidus	-0,01105956	La moyenne des résidus est considérée presque nulle
Breusch-Godfrey	P = 0.5804	Présenced'autocorrélationd'ordrep = 1
ARCH(1)	P = 0.936	Présenced'hétéroscédasticitéd'ordreq = 1
Jarque-Bera	P = 0.5369	Hypothèse de normalité des résidus non vérifiée

Modèle sur les actions

Pour déterminer la moyenne et la volatilité de l'excès de rendement des actions, on définit la mesure de l'excès de rendement des actions à la date t par

$$x_t = \ln \frac{S_t}{S_{t-1}} - i_{r,t}$$

Où S_t représente le cours de l'action à la date t et $i_{r,t}$ représente les taux d'intérêt nominaux à court terme.

Le tableau suivant recense les différents paramètres nécessaires à l'alimentation de l'algorithme du modèle sur les actions.

TABLE 10
 ESTIMATION DES PARAMÈTRES DU MODÈLE SUR LES
 ACTIONS.

Paramètre	Intitulé	Valeur
μ_s	Excès de rendementmoyen	-0,0513899
σ_s	Ecart type de l'excès des actions	0.2018853

C. Projections issues des calibrages

Sur la base des résultats statistiques du calibrage, nous allons faire une projection qui va porter sur trois classes d'actifs : le rendement des actions, les prix des zéro-coupon (en réel et nominal) et le rendement de l'immobilier.

Toutes les projections présentées sont une moyenne des valeurs obtenues à partir de $N = 10\ 000$ simulations et sont réalisées jusqu'à la date $T = 20$ ans. En termes d'illustration, au-delà des valeurs moyennes, les quantiles à 10 % et à 90 % sont également présentés. Par ailleurs, pour l'ensemble des projections, on suppose qu'à l'origine (en $t = 0$) :

- Le taux d'inflation est égal à 2,92 % ;
- Le taux d'intérêt réel à court terme est égale à -0,66 % ;
- Le taux d'intérêt réel à long terme est égale à 0,56 % ;
- Le taux de rendement dans l'immobilier est égal à -0,27 %.

En outre, pour le prix des zéro-coupons, on considère que l'on souhaite évaluer aujourd'hui (en $t = 0$) le prix de deux obligations zéro-coupon, l'une qui paie 1 en réel à la date $t = M = 1$ an, et l'autre qui paie 1 en nominal à la date $t = M = 1$ an.

Lors des projections, il convient de tenir compte de la corrélation observée entre les résidus des modèles calibrés et à ce effet, les erreurs de spécification des modèles projetés sont simulés *ex ante* (pour toutes les simulations et sur l'ensemble de la durée de projection).

En pratique, pour chaque modèle projeté, les erreurs de spécifications doivent s'écrire comme une combinaison

linéaire (qui dépend directement de la structure de la matrice de corrélation des résidus) des erreurs des autres modèles. Les coefficients de cette combinaison linéaire sont déterminés en utilisant la méthode de factorisation de *Cholesky*, et les valeurs des variables aléatoires représentent les erreurs utilisées dans ces combinaisons linéaires sont générées selon une loi normale centrée réduite.

Au terme de ces opérations, on dispose d'une matrice contenant les erreurs des modèles projetés, pour chaque simulation et sur l'ensemble de la durée de projection.

La matrice de corrélation entre les résidus des modèles utilisés est présentée dans le tableau suivant :

TABLE 11
 CORRÉLATION DE L'HISTORIQUE DES RÉSIDUS.

		Résidus				
		Tx_Inflation	Rdt_Immobilier	Tx_reel_long	Tx_reel_court	Rdt_exces_actions
Résidus	Tx_Inflation	1	-0,04040	-0,9730	-0,86949	-0,001686
	Rdt_Immobilier	-0,040408	1	0,06658	0,13934437	-0,213950
	Tx_reel_long	-0,973054	0,06658	1	0,90207659	-0,089708
	Tx_reel_court	-0,869490	-0,13934	0,90207	1	-0,048176
	Rdt_exces_actions	-0,001686	-0,21395	-0,08970	-0,04817	1

La matrice de corrélation entre les erreurs projetées permet de s'assurer de la cohérence entre la corrélation des résidus historiques et la corrélation des erreurs projetées, comme illustrer dans le tableau suivant :

TABLE 12
 CORRÉLATION DES ERREURS PROJETÉES.

		Résidus				
		Tx_Inflation	Rdt_Immobilier	Tx_reel_long	Tx_reel_court	Rdt_exces_actions
Résidus	Tx_Inflation	1	-0,04772	-0,96182	-0,83213	-0,00438
	Rdt_Immobilier	-0,0477	1	0,06959	-0,1163	-0,18557
	Tx_reel_long	-0,9618	0,06959	1	0,87127	-0,07651
	Tx_reel_court	-0,8321	-0,1163	0,87127	1	-0,04132
	Rdt_exces_actions	-0,0043	-0,18557	-0,0765	-0,04132	1

Projection du rendement des actions

Pour le modèle d'*Ahlgren et al.*, nous considérons que le taux de rendement des actions est :

$$s_t = i_{r,t} + x_t$$

Où

- $i_{r,t}$ représente les taux d'intérêt nominaux à court terme ;
- x_t représente l'excès de rendement des actions.

La projection des taux d'intérêt nominaux à court terme est une combinaison de la projection des taux d'inflation et des taux d'intérêt réels à court terme, avec :

- Une projection de l'inflation réalisée à partir de la formule discrète, avec pour valeur initiale $q_0 = 2,92\%$.
- Une projection des taux d'intérêt réels à court terme réalisée à partir des formules discrètes des taux à court terme et des taux à long terme, avec pour valeur initiale $r_0 = -0,66\%$ pour les taux réels à court terme et $l_0 = 0,56\%$ pour les taux réels à long terme.
- Concernant la projection de l'excès de rendement des actions, elle est réalisée à partir de la discrétisation du modèle de *Black & Scholes*.

Sur ces bases, on obtient les projections suivantes pour les taux d'intérêt nominaux à court terme et les excès de rendement des actions.

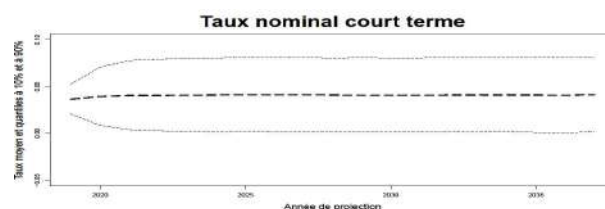


Fig. 3 Projection du taux d'intérêt nominalde court terme.

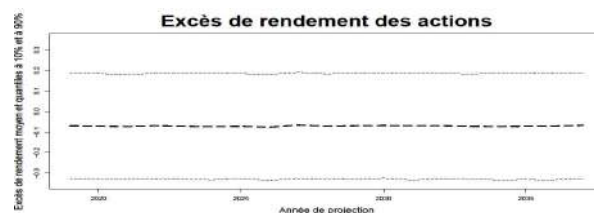


Fig. 4 Projection de l'excès de rendementdes actions.

La projection des rendements totaux des actions correspondante est présentée ci-dessous.

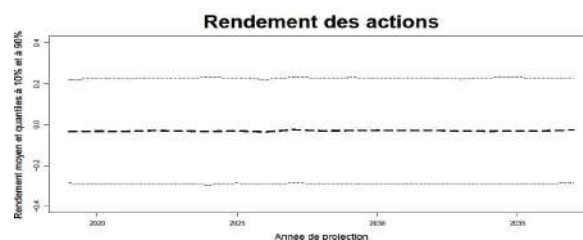


Fig. 5 Projections du rendement des cours de l'action.

Projection du prix des zéro-coupon (en réel)

Le prix des zéro-coupon en réel se déduit des paramètres des modèles de taux à deux facteurs (vitesses de retour à la moyenne, moyennes de long terme, écarts types).

En pratique, les projections des taux seront directement reprises des travaux sur la projection du rendement des actions, travaux au sein desquels nous avons projeté les taux à

court terme et les taux à long terme. Les graphiques suivants

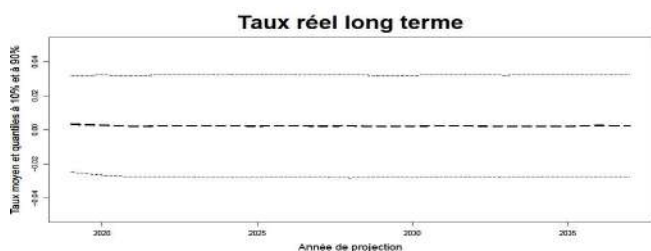


Fig. 6 Projection des taux d'intérêt réels à long terme.

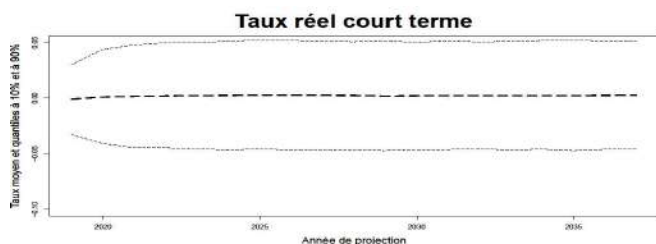


Fig. 7 Projection des taux d'intérêt réels à court terme.

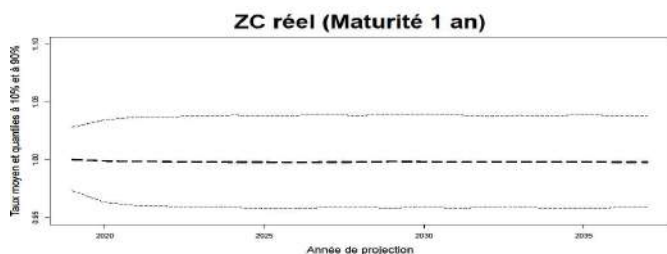


Fig. 8 Projection du prix des zéro-coupon en réel.

Projection du prix des zéro-coupon (en nominal)

Dans le cadre de l'évaluation des prix des zéro-coupon en nominal, il convient de tenir compte de l'inflation.

Les simulations réalisées dans le cadre de la projection du rendement des actions ont utilisé la projection de l'inflation suivante.

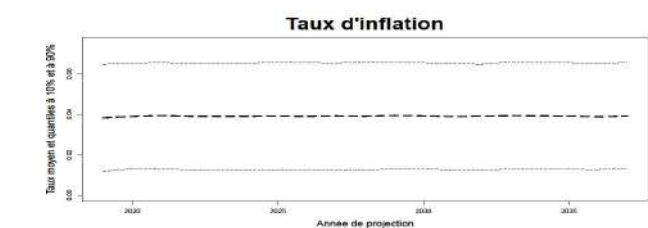


Fig. 9 Projection de l'inflation.

Cette projection de l'inflation est utilisée pour déterminer les prix des zéro-coupon en nominal. En pratique, pour établir le

prix des zéro-coupon en nominal, nous reprenons la relation suivante :

$$P_{nom}(t, T) = P_{real}(t, T)P_{inf}(t, T)$$

Le prix des zéro-coupon en retenant le taux d'inflation est calculé à partir de la formule explicite du calcul du prix des

présentent ces deux projections. zéro-coupon dans le cadre d'une dynamique de taux de type Vasicek à un facteur.

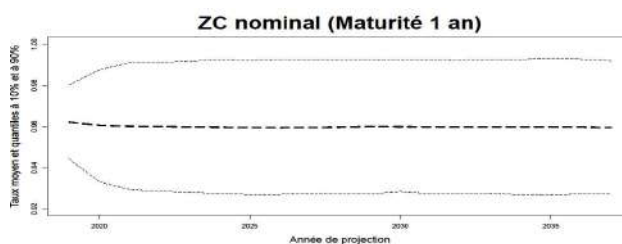


Fig. 10 Projection du prix des zéro-coupon en nominal.

Projection du rendement de l'immobilier

La dynamique proposée par Ahlgrim pour le rendement de l'immobilier est identique à celle de l'inflation : il s'agit d'un modèle de type Vasicek à un facteur. La projection est réalisée à partir de la formule discrète, avec pour valeur initiale $(r_e)_0 = -0,27\%$.

Les résultats des projections obtenues sont présentés ci-après.

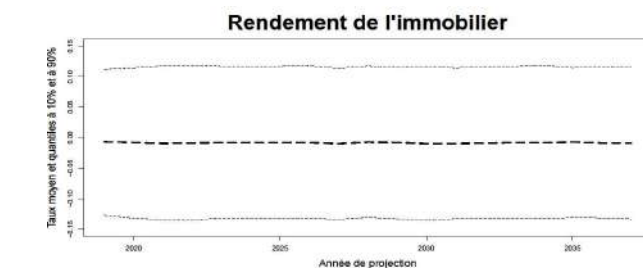


Fig. 11 Projection du rendement de l'immobilier.

La structure à terme des taux d'intérêt, illustré par la projection du taux zéro coupon nominal (Frachot A., Lesne J.P 1995), permet aux institutions financières et aux investisseurs, d'avoir une visibilité plus précise sur l'évolution futur des taux d'intérêt, afin de réduire considérablement leurs risques de taux d'intérêt, et ainsi proposer des produits financiers mieux structurés, et plus compétitifs. Cette structure a une importance capitale pour n'importe quelle institution financière utilisant un facteur d'actualisation de ses cash-flows futurs, à l'instar des banques, assurances et marchés financiers.

La projection du rendement de l'immobilier permettrait de mieux diversifier le portefeuille d'investissement, au-delà des actifs financiers présent sur les marchés financiers, ce secteur reste très prisé par les investisseurs en Algérie, notamment par les rendements offerts à court et moyen terme, qui peuvent atteindre jusqu'à l'ordre de 10 % par an, avec toutefois la présence d'instabilités conjoncturelles des prix de l'immobilier qui augmenteraient le risque de placement.

Les résultats de la projection du taux d'inflation prévisionnel montrent que ce dernier reste relativement stable, avec un taux minimal proche de 1 % et un taux maximal proche de 6 %, ceci est dû principalement à la période d'observation des données historiques, qui précède la crise sanitaire et économique que connaît actuellement l'Algérie. Cette instabilité possible du taux d'inflation peut conduire les investisseurs à se détourner de la liquidité monétaire, au profit des valeurs refuges comme les devises et les métaux précieux.

La projection des rendements des actions et les excès de rendement des actions nous donne des pourcentages relativement élevés, avec des rendements compris entre -30% et 20%; ce qui indique que ces actifs financiers pourraient constitués des valeurs à fort potentiel de placement, à condition que le marché soit attractif et liquide.

Enfin, concernant les projections des taux d'intérêt de court et long terme, on constate que les taux d'intérêt de court terme sont supérieurs aux taux d'intérêt de long terme, ce qui dénote d'une visibilité courttermiste en matière de placements financiers, puisque les investisseurs préfèrent placer leurs fonds sur de courtes périodes, sachant que les placements de long terme doivent normalement être mieux rémunérés.

D. Étude des chocs via un modèle VAR

Cette partie du papier va nous permettre d'analyser le comportement des variables économique-financières, dans un contexte de crise matérialisé principalement par la situation sanitaire mondiale, qui est vue par bon nombre d'observateurs, comme le prélude d'une prochaine crise économique mondiale.

Le choix du modèle VAR est justifié par la prise en compte des dépendances pouvant existées entre les différentes séries chronologiques, ainsi qu'à la possibilité de mesurer les réponses de ces dernières à différents chocs pouvant survenir (Pfaff, B, 2008).

Les tests usuels sur le nombre de retards (AIC, HQ, SC, FRE) indiquent l'existence d'un seul retard ; on va donc opter pour un modèle VAR(1). Concernant le test de cointégration (Johansen, S. & Juselius, K. 1990), ce dernier indique clairement l'absence de dépendances de long terme, ce qui justifie le recours au modèle vectoriel autorégressif.

La matrice de corrélation des erreurs du modèle VAR(1) est reprise dans le tableau ci-dessous :

TABLE 14
 CORRÉLATION DES ERREURS ESTIMÉES À PARTIR DU MODÈLE VAR(1).

		Résidus			
		Tx_Inflation	Rdt_Immobilier	Tx_reel_long	Rdt_exces_actions
Résidus	Tx_Inflation	1	-0,2178	-0,9871	0,1021
	Rdt_Immobilier	-0,2178	1	0,3271	-0,6541
	Tx_reel_long	-0,9871	0,3271	1	-0,1901
	Rdt_exces_actions	0,1021	-0,6541	-0,1901	1

Les réponses aux chocs constatées sur les variables économique-financières sont indiquées ci-dessous

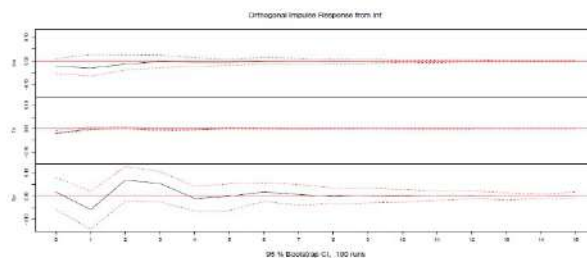


Fig. 12 Réponse du taux d'inflation aux chocs impulsés sur les variables restantes.

On remarque que le taux d'inflation est le plus impacté par l'excès de rendement des actions, que ça soit en termes d'intensité (entre 10% et -10%) ou de durée (persistance du choc sur une durée de 7 ans), sachant qu'il est plus corrélé négativement avec le taux d'intérêt réel de long terme, suivi par le taux de rendement de l'immobilier ; ceci s'explique principalement par le recours des investisseurs aux valeurs refuges à la suite d'une crise majeure, ce qui a comme conséquence des perturbations dans les valeurs de la devise locale.

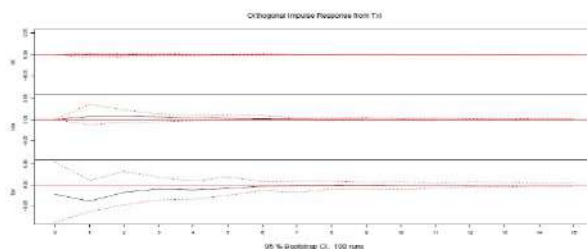


Fig. 13 Réponse du taux d'intérêt réel de long terme aux chocs impulsés sur les variables restantes.

On remarque que le taux réel de long terme est fortement impacté par l'excès de rendement des actions, que ça soit en

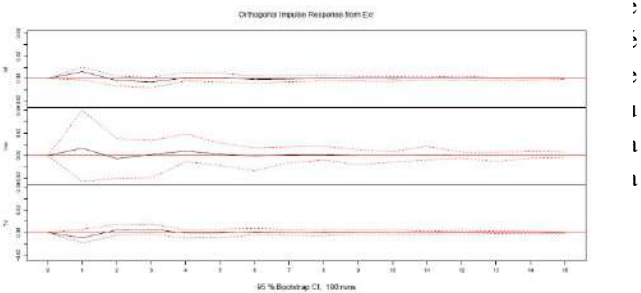


Fig. 14 Réponse du taux de rendement de l'immobilier aux chocs impulsés sur les variables restantes.

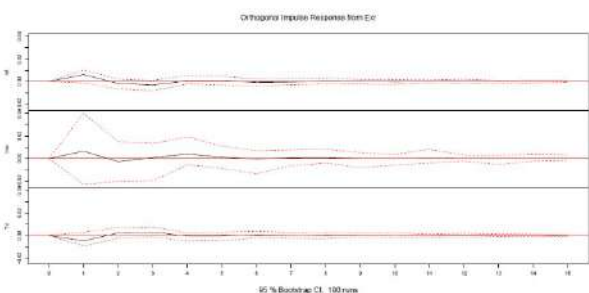


Fig. 15 Réponse de l'excès de rendement des actions aux chocs impulsés sur les variables restantes.

On remarque que le taux de rendement de l'immobilier est fortement impacté par l'excès de rendement des actions, que ça soit en termes d'intensité (entre 5% et -15%) ou de durée (persistance du choc sur une durée de 10 ans), sachant qu'il est plus corrélé négativement avec l'excès de rendement des actions, suivi par le taux réel de long terme ; ce qui indique clairement que le marché de l'immobilier est un marché de placement de substitution aux marchés financiers, mais qui reste plus impacté par un choc négatif que par un choc positif survenu sur le rendement des actions.

Enfin, on constate que l'excès de rendement des actions est à son tour fortement impacté par un choc survenant sur le marché de l'immobilier, que ça soit en termes d'intensité (entre 4% et -4%) ou de durée (persistance du choc sur une durée de 6 ans), sachant qu'il est plus corrélé négativement avec le taux de rendement de l'immobilier, suivi par le taux réel de long terme ; ce qui s'explique de façon symétrique par la relation qui lie le marché de l'immobilier aux marchés financiers, cependant, la réponse de l'excès de rendement des

actions au taux de rendement de l'immobilier reste de même intensité quelque soit le type de choc survenu sur ce dernier (positif ou négatif).

III. CONCLUSION

À partir des principaux résultats dégagés, on remarque que le placement dans l'immobilier reste le plus attractif, notamment pour les institutions financières, puisqu'il permet non seulement d'obtenir des rendements élevés malgré une forte volatilité des prix observés dans ce type d'investissement, mais également une revalorisation importante de ces actifs suite aux augmentations répétitives des taux d'inflation.

Concernant le placement en actions, ces derniers sont pour le moment peu ou pas du tout attractifs, étant donné les rendements qu'ils offrent, notamment à cause du manque de culture des entreprises vis-à-vis de ce mode de financement, également, l'absence de liquidité est un autre frein au développement de ce marché.

Enfin, nous avons constaté que les taux d'intérêt réel de court terme étaient supérieurs aux taux d'intérêt de long terme, ce qui indique un manque de confiance des investisseurs concernant la stabilité et la pérennité des marchés financiers, ce qui les pousse à privilégier les placements dont la rentabilité est rapidement dégagée.

IV. RECOMMANDATIONS

À la lumière des résultats dégagés de notre étude empirique, nous pouvons apporter les quelques recommandations suivantes :

Renforcement de la Bourse des Valeurs Mobilières d'Alger par des analystes permettant de mettre à disposition des investisseurs des indicateurs prévisionnel de prise de décision, tout en encourageant les entreprises de toute taille à recourir par cette structure afin de se financer.

Mise en place de modèle de ciblage de l'inflation au niveau de la Banque d'Algérie, et révision de la formule de calcul du taux d'inflation, afin d'obtenir des observations plus précises sur cette dernière, permettant d'avoir par la suite une idée plus claire sur le niveau de stabilité des prix.

Mise en place des politiques incitatives permettant notamment d'améliorer le climat des affaires, et ainsi augmenter la confiance non seulement des investisseurs Algériens et étrangers, mais également celle des

consommateurs, ce qui aura un impact non négligeable l'économie.

Encourage les institutions financières à diversifier d'avantage leur portefeuille de placement, notamment par l'augmentation de la part consacrée aux actions du secteur privé, et ainsi devenir un levier important en termes de financement de ce dernier.

Inciter les compagnies d'assurance de personnes à mettre en place un modèle de gestion actif-passif, lui permettant notamment une meilleure confrontation de leurs actifs avec leurs passifs, ce qui aura pour conséquence une allocation optimale des actifs, et ainsi avoir une estimation plus précise de leurs provisions mathématiques, car disposant d'une lecture dynamique de l'évolution de leur placement financier.

RÉFÉRENCES

- [1] Ang, J.B. (2008). «A survey of recent development in the literature of finance and growth». *Journal of Economic Surveys*, 22 (3), 536-576.
- [2] Arthur, W.B., Hilland, J.H., LeBaron, B., Palmer, R., Tayler, P., 1997. «Asset pricing under endogenous expectations in an artificial stock market». In: Arthur, W.B., Durlauf, S.N., Lane, D.A. (Eds.), *The Economy as an Evolving Complex System II*. Addison-Wesley.
- [3] BIS - Banque des règlements internationaux (Dec. 1995). «Communiqué announcing an amendment to the Basle Committee on Banking Supervision». *BIS Review*, No. 209.
- [4] BIS - Banque des règlements internationaux (Jun. 1999). «Basle Committee on Banking Supervision. A new capital adequacy framework».
- [5] Black, F., & Scholes, M. (1973). «The pricing of options and corporate liabilities». *Journal of political economy*, 81(3), 637-654.
- [6] Chardoillet E, Salvat M, Tournyol du Clos H (2010). «L'essentiel des marchés financiers». Edition Eyrolles. France.
- [7] Cioffi-Revilla, C., 2002. «Invariance and universality in social agent-based simulations». *Proc. Natl. Acad. Sci. USA* 99 (10), 7314–7316.
- [8] Directive 2009/138/CE du parlement européen et du conseil du 25 novembre 2009 sur l'accès aux activités de l'assurance et de la réassurance et leur exercice (Solvabilité II).
- [9] Dreyfuss M-L (2013). «Les grands principes de Solvabilité II». Editions l'Argus de l'assurance. France.
- [10] Engle R.F (1982). «Autoregressive Conditional Heteroscedasticity with estimates of the variance of U.K inflation». *Econometrica* 50, 987-1008.
- [11] Fase, M. M. G. and Abma, R. C. N. (2003). «Financial development and economic growth in Selected Asian economies». *Journal of Asian Economies*, 14(1), 11-21.
- [12] Föllmer, H. , Horst, U. , Kirman, A. , 2005. «Equilibria in financial markets with heterogeneous agents: a probabilistic perspective». *J. Math. Econ.* 41 (1–2), 123–155.
- [13] Frachot A., Lesne J.P (1995). «Modèles factoriels de la structure par terme des taux d'intérêt : théorie et application économétrique », *Annales d'Economie et de Statistique* 40, 11-36.
- [14] Giroux M-P (2013). «Modélisation d'un générateur de scénarios économiques ». Mémoire présenté devant l'ENSAE pour l'obtention du diplôme de la filière Actuariat et l'admission à l'Institut des Actuaire. Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique. France.
- [15] Goldsmith, R. (1969). «Financial Structure and Development». New Haven: Yale University Press.
- [16] Gurley, J., and Shaw, E. (1967). «Financial Structure and Economic Development. Economic Development and Cultural Change», Vol. 15 (3), 257-268.
- [17] Hashem Pesaran M., Yongcheol S., J. Smith R. (2000). «Structural analysis of vector error correction models with exogenous I(1) variables». *Journal of Econometrics*. Vol. 97, Issue. 2, P. 293-343.
- [18] Hsueh, S.J., Hu, Y.H., and Tu, C.H. (2013). «Economic growth and financial development in Asian countries: A Bootstrap panel Granger causality analysis». *Economic Modelling*, 32, 294-301.
- [19] Johansen, S. & Juselius, K. (1990). “Maximum likelihood estimation and inference on cointegration”. *Oxford Bulletin of Economics and Statistics* 52(2), 196 – 210.
- [20] Kerebel P (2009). « Management des risques inclus secteurs banque et assurance ». Edition Eyrolles. France.
- [21] Kluger, B.D., McBride, M.E., 2011. «Intraday trading patterns in an intelligent autonomous agent-based stock market». *J. Econ. Behav. Org.* 79 (3), 226–245.
- [22] Law, S.H and Singh, N., (2014). «Does too much finance harm economic growth?» *Journal of Banking and Finance*, 41, 36-44.
- [23] Law, S.H., Tan, H.B., and Azman-Saini, W.N.W. (2015). «Globalization, Institutional Reforms and Financial Development in East Asian Economies». *The World Economy*, 38, 379-398.
- [24] Levin, R. (2003). «More on finance and growth: more finance, more growth?» *Federal Reserve Bank of St. Louis Review*, 85, 31-46.

- [25] Levine, R. (2005). «Finance and growth: Theory and evidence». In P. Aghion, and S. N. Durlauf (Eds.), *Handbook of Economic Growth*. Amsterdam, The Netherlands: Elsevier.
- [26] Levy, M., Levy, H., Solomon, S., 1994. «A microscopic model of the stock market: cycles, booms, and crashes». *Econ. Lett.* 45 (1), 103–111.
- [27] Lux, T., 1995. «Herd behaviour, bubbles and crashes». *Econ. J.* 105 (431), 881–896.
- [28] Lux, T., 1998. «The socio-economic dynamics of speculative markets: interacting agents, chaos, and the fat tails of return distributions». *J. Econ. Behav. Org.* 33 (2), 143–165.
- [29] Lux, T., Marchesi, M., 2000. «Volatility clustering in financial markets: a microsimulation of interacting agents». *Int. J. Theor. Appl. Financ.* 3 (4), 675–702.
- [30] McKinnon, R. (1973). «Money and Capital in Economic Development». Washington, D.C., Brookings Institution.
- [31] Naceur, S. B., Cherif, M. and Kandil, M. (2014). «What drives the development of the MENA financial sector? » *Borsa Istanbul Review*, 14(4), 212-223.
- [32] Pfaff, B. (2008). VAR, SVAR and SVEC models: Implementation within R package vars. *Journal of Statistical Software*, 27(4), 1-32.
- [33] Planchet F, Thérond P, Jacquemin J (2005). « Modèles financiers en assurance, analyse de risque dynamique ». Edition Economica. France.
- [34] Planchet F, Thérond P, Kamega A (2009). « Scénarios économiques en assurance, modélisation et simulation ». Edition Economica. France.
- [35] Rajan, R. and Zingales, L. (1998). «Financial dependence and growth». *American Economic Review*, 88, 559-586.
- [36] Schumpeter, J. A. (1911). «The Theory of Economic Development». Harvard University Press, Cambridge, MA.
- [37] Sun, P., Sen, S. and Tong, J. (2011). «Size effects on the transmission mechanism from finance to development: a study of large emerging economies». *The World Economy* 34, 778-791.
- [38] Vasicek, O (1977). «An equilibrium characterisation of the term structure », *Journal of financial economics*, vol. 5, 177-88.

L'appropriation de l'approche nucleus pour un développement territorial ; cas de l'artisanat en Algérie

Acila Nabila, Laoudj Ouardia
École des Hautes Etudes Commerciale
Kolea, Tipaza, Algeria
acilabila@yahoo.fr
ourdialaoudj701@gmail.com

Résumé— Cet article s'inscrit dans le cadre d'un travail de recherche qui a été confronté à l'épreuve de l'étude sur le terrain, dans l'objectif de caractériser à la fois le développement durable et l'attractivité territoriale, ainsi que l'appropriation de l'approche nucleus par le secteur de l'artisanat. Par ailleurs, notre étude consiste à identifier les articulations existantes entre l'approche nucleus et l'attractivité territoriale.

En effet, nous avons décelé à l'aide de nos investigations de recherche, les dysfonctionnements de l'application de la méthodologie nucleus en matière de développement des capacités des artisans à améliorer l'attractivité de leur territoire.

Mot clé—Approche Nucleus, développement économique socioéconomique, artisans, attractivité territoriale.

Abstract— This article is part of a research work that was confronted with the test of the field study, with the objective of characterizing both sustainable development and territorial attractiveness, as well as the appropriation of the nucleus approach by the craft sector. In addition, our study consists of identifying the existing links between the nucleus approach and territorial attractiveness.

In fact, we have detected, using our research investigations, the dysfunctions of the application of the nucleus methodology in terms of developing the capacities of artisans to improve the attractiveness of their territory.

Keyword— Nucleus approach, socioeconomic economic development, crafts, territorial attractiveness.

I. Introduction

Le secteur de l'industrie artisanale tend à ancrer l'identité nationale et à sauvegarder le patrimoine culturel dont les racines s'étendent à travers l'histoire de l'Algérie. On s'intéresse beaucoup plus à ce secteur où personne n'ignore l'intérêt non négligeable que peut apporter dans le processus de développement du pays. L'industrie artisanale dont l'essentiel de ses produits reflètent l'identité nationale a pu réaliser ces acquis en un temps relativement court grâce aux efforts entrepris dans le cadre des réformes initiées en matière d'organisation, d'encadrement et de formation au profit aussi bien des artisans que les personnes en charge de ce secteur.

Afin de développer une culture de coopération entre les artisans, il faut mettre l'accent sur la complémentarité entre le secteur de l'artisanat et les autres secteurs économiques à l'instar de la formation professionnelle et le commerce dans un but d'accompagner les artisans à développer leurs capacités et commercialiser leurs produits. Pour se faire,

l'Algérie comme toutes les autres nations a saisie l'opportunité accordée aux nouvelles approches économiques qui suscitent l'attractivité et la relation sociale qui dynamise les acteurs d'un même territoire. Ces approches supposent des structures socio-organisationnelles locales pour leur développement, à l'image des systèmes de production locale (SPL), les clusters et les Nucléus.

En-effet, notre travail de recherche s'est basé sur une étude du terrain (malgré les difficultés rencontrées) fondée sur revue de la littérature portant à l'aide des entretiens et des questionnaires auprès des artisans membres des nuclei,

La problématique que soulève notre étude est axée autour de la question suivante : Dans quelle mesure l'approche nucleus pourrait-elle développer la capacité des artisans à améliorer l'attractivité territoriale ?

Notre papier est structuré selon les axes suivants : en premier lieu nous avons mis l'accent sur la revue de la littérature pour cerner la définition de l'Approche nucleus ainsi que l'attractivité d'un territoire. En second lieu, nous allons chercher l'articulation entre l'attractivité et le développement territorial, et enfin nous allons présenter notre cas d'étude qui expose l'analyse et la mise en place des nuclei d'artisans sur la base de données primaires collectées auprès des artisans de la wilaya d'Alger et de Tipaza.

II. Revue de la littérature

Notre revue de la littérature est cernée par rapport aux lectures qui traitent le sujet faisant objet de notre travail de recherche. Il s'agit particulièrement, de celles qui touchent directement ou indirectement à la thématique d'étude, et qui argumentent considérablement l'application de la théorie à notre cas pratique.

Plusieurs auteurs, qui nous ont précédé ont traité l'approche Nucleus, du point de vue social et humaniste. Parmi ces auteurs, Cecile Perret, et Amina Chibani, qui, à travers une série de travaux théoriques et pratiques, ont soulevé la problématique des relations sociales dans le réseau Nucléus, pouvant influencer son bon fonctionnement, ainsi que la question du développement local, notamment en Algérie.

L'approche Nucleus développée dans le monde depuis 1991, vise d'une part à mobiliser les entreprises individuelles (particulièrement les TPE/PME), d'autre part à initier des processus de développement structurel au sein des chambres et associations de commerce. Les concepteurs de l'approche Nucleus sont partis des

constats suivants : le petit entrepreneur agit souvent isolément, il possède généralement un niveau éducatif ou une formation professionnelle limités, il perçoit les autres entrepreneurs uniquement comme des concurrents, il est méfiant envers les institutions (État, etc.), il rejette les raisons de son insatisfaction sur autrui ou la situation économique, et enfin il "tend à développer une attitude exigeant un support extérieur au lieu de se baser sur son propre potentiel et à recourir à sa propre initiative ". Nous pourrions également rajouter qu'il est souvent immergé dans le secteur informel. De ces constats est venue l'idée d'institutionnaliser la coopération entre TPMEs afin de contrer leur fragilité (taux de mortalité précoce...).

Le Nucleus permet une coopération dans des réseaux d'interaction entre acteurs locaux (TPE/PME de la même Wilaya) via la médiation d'un tiers (le conseiller de Nucleus) (Perret, 2009). La philosophie Nucleus incite finalement à la création de liens sociaux dans le but de développer un capital social sur un territoire (Perret, 2010).

L'approche Nucleus présente l'ensemble des artisans qui se réunissent périodiquement autour d'un conseiller/animateur de Nucleus pour identifier leurs problèmes communs et pour trouver ensemble des solutions (achats groupés, marketing commun, échanges d'informations sur les clients, sur les techniques...). De-ce-fait, le nucleus est un système productif local désigne un groupement d'entreprises et d'institutions géographiquement proches et qui collaborent dans un même secteur d'activité pour la création de l'attractivité. Le principe est que les individus concernés puissent s'apporter quelque chose, il est considéré que toutes les fois que des entrepreneurs où cadres d'entreprise ont quelque chose en commun il est possible de créer un Nucleus. L'essentiel est que les individus concernés puissent s'entraider par exemple par des échanges techniques ou de passation de commandes groupées, etc.

L'approche Nucleus est aujourd'hui tentée dans de nombre pays : au Brésil en 1991, en Argentine et en Uruguay en 1999, au Sri Lanka en 2002, en Algérie et au Mozambique en 2006, en Colombie, au Salvador, au Guatemala, au Honduras, au Pakistan et en Afrique du Sud en 2008.

Le Brésil, pays dont l'expérience en la matière est la plus ancienne, a mis près de 35 000 PME concernées par cette approche. En Algérie, bien que la mise en place soit récente, plus de 1500 entreprises sont déjà impliquées depuis 2006.

On peut définir par défaut l'attractivité comme « la capacité pour un territoire d'offrir aux acteurs des conditions qui les convainquent de localiser leurs projets sur leur territoire plutôt que sur un autre » (Hatem 2004), ou encore comme « la capacité d'attirer de la main d'œuvre qualifiée et des compétences comme des moyens pour favoriser le développement économique la régénération urbaine » (OCDE, 2005).

III. Les réformes structurelles du secteur de l'artisanat en Algérie

L'Etat algérien a tenté depuis de nombreuses années de mettre en place un ensemble de mesures visant à le soutenir. Toutefois, depuis l'indépendance, il a très souvent changé d'autorité de tutelle, une telle situation d'instabilité a contribué à le fragiliser. Ce constat nous amène à nous interroger sur l'efficacité des politiques en faveur de l'artisanat. Les résultats de notre travail de recherche démontrent que les mécanismes d'encouragement initiés par l'Etat de 2010 à 2014 ne peuvent être un précurseur pour le développement du secteur avec notre culture sociétale, pour cela, l'Etat essaye toujours avec de nouveaux mécanismes de développement et d'encouragement pour les (Petites et Moyennes entreprises) PME. De-ce-fait, il faut comprendre la construction de notre culture sociétale.

A travers cette étude, nous éprouverons le rôle de l'approche Nucleus pour un développement territorial.

L'animateur se situe au cœur du dispositif. De-ce-fait, le rôle de l'AAPOP¹, est de représenter et de définir les intérêts des chefs d'entreprises artisanales. Elles ont un rôle primordial de veille législative et de promotion des intérêts de la profession ou de la branche professionnelle auprès des pouvoirs publics, nationaux et territoriaux. Il s'agit d'appliquer l'approche Nucleus qui vise à mettre en réseau les entrepreneurs artisans sous la tutelle des chambres de l'artisanat et les chambres du commerce avec l'assistance de la GIZ².

En Algérie, le démarrage du Nucleus est soutenu par deux pôles, la CAM³ où la CCI⁴ qui assure la gestion des cartes d'artisans, forme, organise des foires, assure des services de commercialisation et de conseils individuels, effectue des achats groupés de matières premières, dispose d'un fonds de promotion rural et de conventions avec des organismes d'assurances et, enfin, organise les élections des représentants des artisans.

L'approche Nucleus fait partie de la composante quatre (04) du programme qui vise le renforcement du rôle des Chambres (CAM et CCI) auprès des entrepreneurs privés à travers leur mise en réseau. GTZ intervient comme modérateur entre l'Etat, le secteur privé et la société civile pour un changement durable.

Le gouvernement allemand apporte aussi une importante aide financière au programme SPL (système de production local), qui est également gérée par l'Agence de la coopération technique, GIZ. Ce programme comprend quatre phases d'une durée totale de huit ans à compter de 2007. Il vise à aider le ministère des PME et de l'artisanat à élaborer une

¹Appui aux associations professionnelles, chambres et organisations patronales

² La Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ) est l'agence de coopération technique allemande pour le développement

³Le Congrès Algérien de Mécanique

⁴Chambre de Commerce et d'Industrie

politique et une stratégie pour le développement de ce secteur important de l'économie nationale, par l'instauration du SPL (contribuer au renforcement de la compétitivité des entreprises algériennes de moins de 20 salariés) au niveau des chambres de l'artisanat et des métiers dans plusieurs wilayas. Cette expérience est jugée non concluante et n'a pas donné de résultats apparents.

A la lumière de notre revue de la littérature, nous soulignons que la relation existante entre l'artisanat, attractivité et développement territorial est très étroite.

L'attractivité d'un territoire renvoie à la capacité d'un territoire « à attirer durablement différentes formes de ressources (humaines, économiques et financières) » cette combinaison attractivité/développement territorial, des éléments fondamentaux à la naissance d'un Nucleus.

L'Algérie essaye avec acharnement de réduire l'écart du retard encaissé depuis plusieurs années, et de pouvoir enfin s'adapter à la dynamique du reste du monde, en passant de l'économie administrée à l'économie de marché.

IV. Cas empirique : La contribution de l'approche nucleus au développement de l'attractivité territoriale

1) Méthodologie de l'enquête :

En prenant comme objet d'étude empirique des TPMEs artisanales des deux wilayas d'Alger et de Tipaza, il s'agit d'étudier l'effet de l'introduction de l'approche nucleus sur la trajectoire de ces territoires. Après avoir analysé dans un premier temps les objectifs fixés par les programmes d'État introduisant ces mécanismes organisationnels extraterritoriaux, un questionnaire sur le terrain appuyé avec des entretiens ont été réalisés auprès de 172 artisans déterminés par convenance, composé de 61% femmes et 39% hommes, appartenant à divers domaines artisanaux

Notre étude empirique se présente comme une étude d'application de l'approche nucleus sur des PME de la wilaya (Alger et Tipaza). Il s'agit d'observer si les caractéristiques d'un même métier artisanal peuvent coordonner et collaborer entre eux pour un but de créer un nucleus.

Notre expérience sur le terrain des TPMEs artisanal, oblige l'instauration d'une orientation vers des études de faisabilité de l'introduction des nuclei pour un développement territorial. De-ce-fait, il faut désigner une étude dont l'objectif principale est de conclure sur les possibilités de fonctionnement technique d'un système Nucleus. Il s'agit essentiellement de la faisabilité de principe de fonctionnement.

En Algérie, l'un des défis majeurs est aujourd'hui de mobiliser les populations et les instances locales pour les faire travailler ensemble. Les autorités algériennes, qui souhaitent relancer l'artisanat, s'orientent actuellement vers la création de Nuclei d'entreprises.

Nous avons situé les problèmes liés à la conception de système de fabrication. Ces problèmes dépendent des produits fabriqués, de l'environnement industriel, des hommes et des méthodes de travail actuelles.

Les PME/TPE étant au coeur du développement territorial, les impliquer dans une démarche visant à établir une attractivité durable semble autant nécessaire que source de gains réciproques. Reste à savoir comment s'y prendre pour que la dynamique opère et que le cercle vertueux s'enclenche.

2) Les résultats de notre enquête :

Nous allons présenter quelques importants résultats de notre étude sur le terrain.

- Les métiers qui se présentent dans les wilayas d'Alger et de Tipaza

Les résultats statistiques concernant la conception des métiers de l'artisanat, démontre que le pourcentage le plus élevé concerne les métiers ordinaires comme (Bijouterie, couture, Fleuriste, céramique, broderie) avec un pourcentage similaire entre 18% et 11%. Les métiers comme la Poterie, Cuire, Tapisserie, Cordonnerie présentent des petits pourcentages où la tendance vers l'artisanat moderne est vraiment modeste. Nous pouvons dire que les artisans préfèrent utiliser leur savoir avec des métiers ordinaires où il n'y a pas trop de risque.

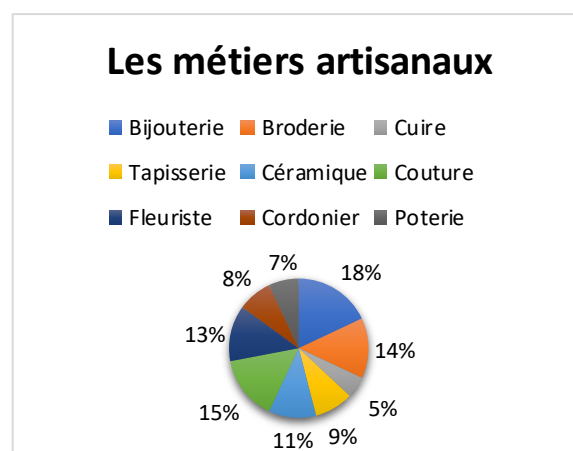


Figure n°1 : Les métiers artisanaux

- Les niveaux d'instruction des artisans des wilayas d'Alger et de Tipaza

Vu que l'exercice de l'artisanat repose principalement sur le savoir et le savoir-faire hérité, transmis, de pères en fils, par l'apprentissage, le niveau de la majorité des artisans répondants se limite, d'après les résultats, au niveau secondaire avec un taux de 37%. On constate aussi qu'un taux considérable de 14% représente les artisans qui possèdent un niveau universitaire et que le plus faible taux 10% représente les répondants qui n'ont aucun niveau alors que 22% pour une scolarisation moyenne et 17% pour une scolarisation primaire. Cela explique l'émergence

d'une nouvelle tendance d'appropriation des métiers par une population d'un haut niveau de savoir. Ceci constitue un indicateur positif de développement du Talent.

Malgré cela, nous constatons un manque flagrant de compétences observé au sein de toutes les TPMEs et dans de nombreux domaines, notamment scientifiques et technologiques. Néanmoins, ce sont les structures les plus petites qui en souffrent le plus et cette vulnérabilité trouve ses origines dans le manque d'attractivité et de capital, aussi bien humain que financier, pourtant nécessaire à la mise en place de pratique de gestion des ressources humaines efficaces. Et cela est dû principalement au manque d'institutions qui forment la main-d'œuvre hautement qualifiée dans le domaine artisanale.

Nous avons constaté que la GRH dans les petites structures se limite aux pratiques administratives à savoir la rémunération et les cotisations. Peu de PME mettent au point des outils de gestion formalisés pour gérer le personnel tels que les pratiques de recrutement, les évaluations des compétences et la formation du personnel.

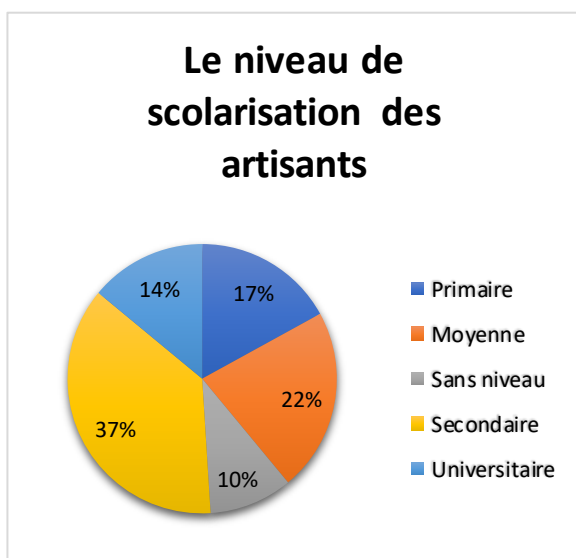


Figure n°2 : Le niveau de scolarisation des artisans

Ce point est vraiment apparent dans la majorité des TPMEs artisanale de notre cas pratique, pour cela, il faut faire entrer des candidats potentiels dans le processus de recrutement. Ainsi, nous pouvons définir et mesurer l'attractivité d'un employeur aux avantages qu'un employé potentiel voit dans le fait de travailler pour une organisation en particulier, plus un employeur sera perçu comme attractif. Aussi un facteur essentiel qui influe sur ce secteur c'est le désintéressement des candidats du fait d'un manque de la clientèle par conséquent un plan de charge non attractif en dehors des périodes estivales. En ce sens il va falloir que ces petites entreprises se développent en la matière.

Nous recommandons ici le rôle des Nuclei de mettre l'accent sur le capital social en renforçant leurs relations avec les diverses parties prenantes et en créant une culture de responsabilité partagée. Ce capital est primordial pour permettre aux TPMEs de s'intégrer

dans leurs chaînes de valeurs afin de développer des comportements responsables qui pourraient éventuellement mener à un avantage concurrentiel, du point de vue de l'attractivité de l'employeur et de développer une culture d'entreprise et de la promouvoir. Il va falloir développer le système de communication, surtout la publicité afin d'attirer d'avantage les touristes.

- La capacité d'attractivité :



Figure n°3 : La capacité d'attractivité

Les pouvoirs publics doivent jouer le rôle principal afin d'assurer le rapprochement entre attractivité et développement territorial. Par conséquent cela doit entraîner l'impulsion des relations de coopération et de confiance. Aussi l'analyse des représentations et des processus d'actions collectives, s'avèrent nécessaire. Dans la construction de l'attractivité durable régionale, les nuclei pilotent, animent, coopèrent les PME. Dans cette optique, les entreprises de l'échantillon attendent clairement des collectivités qu'elles jouent un rôle d'organisation du territoire pour faciliter l'émergence d'économies d'échelles. De-ce-fait, les PME peuvent être orientées vers une compétitivité et une attractivité durable.

L'analyse de l'attractivité fait appel à un ensemble de facteurs comme l'intégration économique, la qualification de la main-d'oeuvre, la présence d'entreprises complémentaires, la qualité des biens et des services publics, le poids de l'Etat..... Ces notions génèrent des réflexions sur les liens entre attractivité et démocratie, sur l'éthique, sur les principes politiques de la concurrence entre les PME, mais aussi sur les différentes conséquences pour le développement de l'apport de ressources extérieures.

L'attractivité est considérée comme un état et non comme une construction longue et patiente. Du point de vue théorique, ses dimensions éthique et institutionnelle sont ignorées. Le concept de capacité est réduit à la vision d'un réservoir susceptible de déverser des services positifs à l'économie.

Notre expérience sur le terrain des TPMEs artisanales, nous démontre que l'attractivité au sein d'une TPME

fait appel à un ensemble de facteurs comme l'intégration économique, la qualification de la main-d'œuvre, la présence d'entreprises complémentaires, la qualité des biens et des services publics, des institutions, des réglementations... Elle suscite des études consacrées aux flux.

- L'accessibilité à la matière première

La matière première est un élément important pour les TPEM et sur tous pour les artisans, malheureusement la majorité des artisans trouvent des difficultés pour accéder à la matière première, un vrai problème où le Nucleus pourrait être un facteur régulateur, où la couture et la broderie présente les pourcentages les plus élevés de 18% et 20%. Autrement les autres métiers artisanaux n'arrivent pratiquement pas à accéder à la matière première.

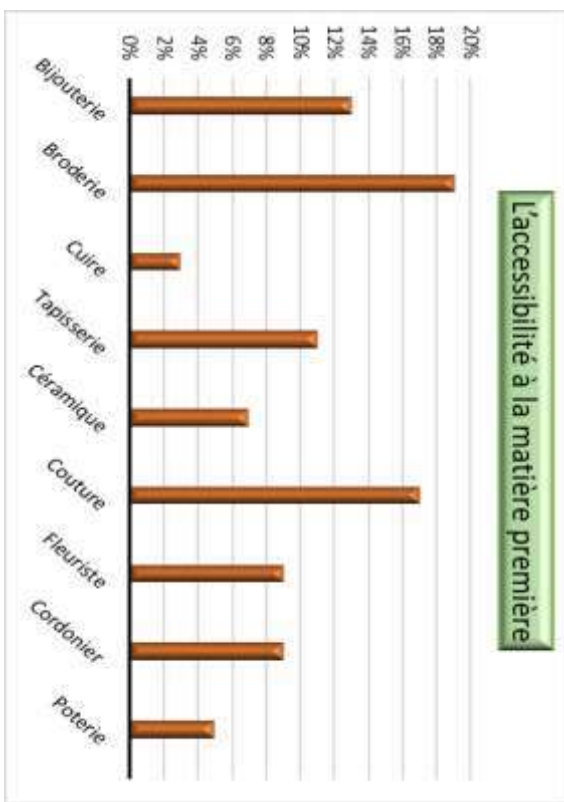


Figure n°4 : L'accessibilité à la matière première

- Manque d'infrastructure :

Les infrastructures jouent un rôle important pour la réalisation des Objectifs de développement territorial à travers les nuclei. La plupart des Objectifs de développement territorial vont nécessiter des améliorations dans le domaine des infrastructures. A travers notre étude nous pouvons affirmer que les infrastructures jouent un rôle fondamental et crucial dans chacune des trois dimensions du développement durable : l'économie, l'environnement et la société. Le manque et l'insuffisance des infrastructures indiquées sur notre graphe, conduit à une croissance de coûts de production et des services, une baisse de la compétitivité des affaires et un impact négatif sur le flux des investissements directs.

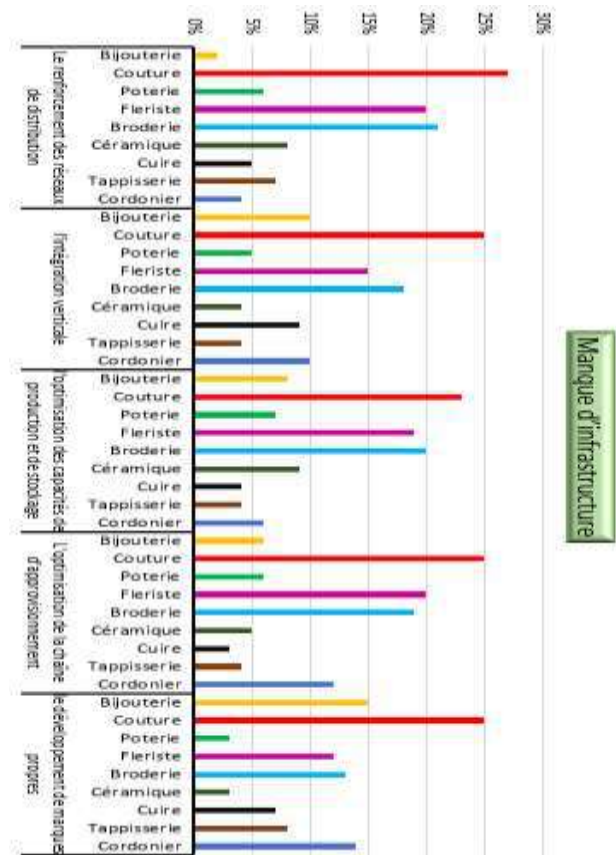


Figure n°5 : Manque d'infrastructure

L'insuffisance des infrastructures en Algérie est un frein majeur à la compétitivité des métiers de l'artisanat. Nous essayons à travers cette étude de comprendre la problématique des nuclei afin d'élaborer une stratégie de création de valeur active. Notre objectif en tant que chercheurs est de faire émerger des leaders de marché ou du moins des leaders sur un positionnement de niche. Cela peut passer par la transformation organisationnelle (pour préparer le passage à l'échelle); le renforcement des réseaux de distribution; l'optimisation des chaînes d'approvisionnement ; l'intégration verticale ; l'optimisation des capacités de production et de stockage ; le développement de marques propres ; etc. De-ce-fait, il appartient aux collectivités territoriales d'initier le cercle vertueux de l'attractivité durable, en misant, notamment, sur la valorisation des ressources naturelles et humaines et sur l'innovation.

- Les mouvements de mains d'œuvres :

Les résultats statistiques concernant les mouvements de mains d'œuvres, démontre que cette dernière est basée un peu plus sur la wilaya de Tipaza, où les jeunes souffrent crucialement du chômage. Nous savons bien que la main d'œuvre est une clé nécessaire pour le développement des métiers de l'artisanat qui ont besoin de main d'œuvre qualifier, une chose qui est difficile dans notre environnement. Le problème est là, nous ne pouvons jamais créer des nuclei avec un manque de main d'œuvre qualifiée. Donc il faut créer et instauré des mécanismes de formation localisé par rapport aux particularités de la région.

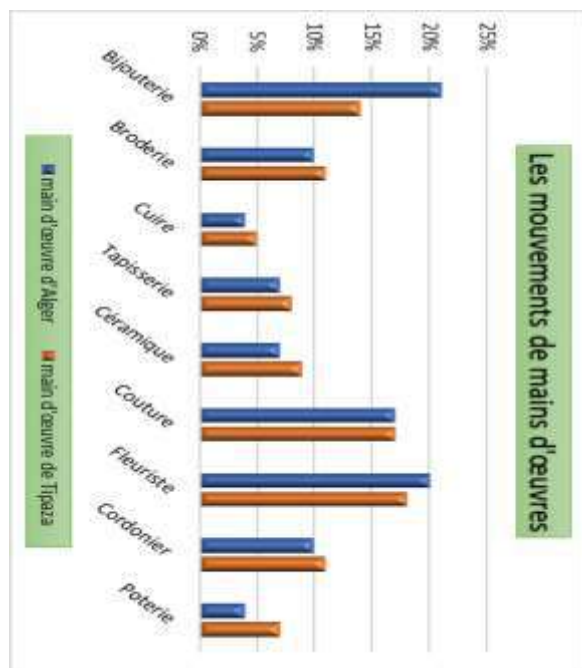


Figure n°6 : Les mouvements de mains d'œuvres

- La recherche des clients :

A travers nos entretiens sur terrain avec les artisans nous pouvons dire que l'Approche Nucleus aide dans la recherche de nouveaux clients, c'est ce qu'a déclaré la majorité des artisans, ainsi elle aide à diagnostiquer les besoins du client. Les artisans ont objectivement des besoins réels pour s'affirmer et s'améliorer. La coordination et la collaboration des artisans est nécessaire pour la sélection des clients.

V. CONCLUSION :

A travers ce travail de recherche nous recommandons de mettre l'accent sur le capital social, en renforçant leurs échanges avec les diverses parties prenantes et en créant une culture de responsabilité partagée. Ce capital est primordial pour permettre aux TPMEs de s'intégrer dans leurs chaînes de valeurs afin de développer des comportements responsables qui pourraient éventuellement mener à un avantage concurrentiel, du point de vue de l'attractivité de l'employeur et de développer une culture d'entreprise et de la promouvoir.

Les programmes d'accompagnement à la création d'entreprise prennent une forme particulière puisque le moyen envisagé pour réduire le chômage est l'augmentation du taux d'auto-emploi. Ces programmes doivent donc offrir à leurs bénéficiaires une meilleure compréhension du processus d'auto-emploi, incluant les démarches nécessaires au démarrage d'une entreprise mais aussi les conditions de sa pérennité dans le temps et sa croissance. Ce processus inclut entre autres le développement d'un plan d'affaires cohérent et l'accès à l'information sur des aides – financières ou de conseil – existantes. Nous pouvons dire malheureusement, que l'efficacité des dispositifs d'aide à la création d'entreprises, existants

n'ont jamais été évalués de façon rigoureuse et il est difficile de mesurer leur capacité.

Les stratégies de développement d'un territoire sont plus complexes à mettre pour le secteur privé qui vise principalement des objectifs de rentabilité économique. De-ce-fait, les TPMEs doivent prendre en compte des aspects multiples tels que l'histoire et la culture, les caractéristiques morphologiques d'un territoire, tout ce qui constitue l'originalité et la spécificité d'un lieu ainsi que son pouvoir d'attraction sur les personnes et sur les activités.

Si les caractéristiques sociologiques (culture en général) ont un impact sur le capital structurel gouvernemental (dynamisme des élus locaux, par exemple) et s'il existe une analogie possible des comportements institutionnels avec celui des habitants (Angeon et al. (2006).

Cette nouvelle approche nucleus est difficile à atteindre dans une culture comme la nôtre. L'Algérie comme toutes les autres nations a compris l'importance accordée aux nouvelles approches économiques qui suscitent la créativité, le capital social, et d'autant valorise le capital créatif et la relation sociale qui dynamise les acteurs d'un même territoire. Ces approches supposent des structures socio organisationnelles locales pour leur développement à savoir : les systèmes de production locale (SPL), les Nucléus et les clusters, etc...

REFERENCES

- Angeon, Valérie ; Callois, Jean-Marc, Capital social et dynamiques de développement territorial : l'exemple de deux territoires ruraux Français, Espace et Société, n° 124-125 2006.
- ANHOLT S., 2007. Competitive identity the new brand management for nations, cities and regions, Palgrave Macmillan, 2007.
- ASSELINEAU A ET A. CROMARIAS, « Entreprise et territoire, architectes conjoints d'un développement local durable ? », Management & Avenir, 6(36), 2010.
- Banque Mondiale, « Combattre la pauvreté. Rapport sur le développement dans le monde », Washington, 2000.
- Bourdieu, Pierre, « Le capital social. Notes provisoires », Actes de la recherche en sciences sociales, vol. 31, 1980.
- Boutillier, Sophie, Uzunidis, Dimitri, Travailler au XXI^{ème} siècle. Nouveaux modes d'organisation du travail, Economie, Société, Région, Collection de l'institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS), 2006.
- Chambre Nationale de l'Artisanat et des Métiers, "Le secteur de l'artisanat en Algérie", Rapport final de l'enquête, Algérie, avril 2010.
- Coleman, James S, Social Capital in the Creation of Human Capital, American Journal of Sociology, vol. 94, supplement, 1988.
- DEJARDIN M, « L'entrepreneuriat, le territoire et les conditions de leurs dynamiques cumulatives », Revue d'Economie Régionale et Urbaine, n° 2, 2006.

- Houard, Jean ; Jacquemain, Marc, « Capital social et dynamique régionale », Économie Société Régions, Collection de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS), Éditions De Boeck Universités, Bruxelles, 2006.
- PERRET C. et CHIBANI A, « L'expérience de l'approche Nucleus et l'évolution du rôle de la Chambre de l'Artisanat et des Métiers algérienne (CAM) », colloque « Vulnérabilité, Équité et Créativité en Méditerranée » organisé par le Pôle développement durable et territoires méditerranéens les 2 et 3 décembre 2010.
- PERRET C. et KARNOT Y, « La poterie kabyle. Identité et artisanat comme supports d'un tourisme culturel et durable », Notes de Recherches, n°10-25, IREGÉ, Université de Savoie, 2010.
- Sirven, Nicolas, Capital social et développement : quelques éléments d'analyse, Centre d'Économie du Développement, Document de travail n°57, Bordeaux, 2000.
- Tounès A., Séminaire « Entrepreneuriat », Ecole Supérieure de commerce, Alger, Avril 2007.
- Woolcok, Michael ; Narayan, Deepa. (2000). « Social capitals: implication for development theory, research and policy », The World Bank Research Observer, vol. 15, n°2, 2000.

L'effet des dépenses de gouvernement sur la qualité de l'environnement: Application de la régression ARDL

Alia BEN MBARKA

Unité de recherche: Modélisation, Financement et Développement économique

Faculté des sciences économiques et de gestion de Sousse, Tunisie

benmbarka.alia@gmail.com

Saloua BEN AMMOU

Unité de recherche: Modélisation, Financement et Développement économique

Faculté des sciences économiques et de gestion de Sousse, Tunisie

saloua.benammou@yahoo.fr

Résumé — Les résultats d'estimation indiquent qu'à long terme, la part des dépenses de gouvernement et de consommation des ménages ont des effets positifs sur les émissions totales de carbone (CO₂). À l'inverse, les dépenses d'investissement ont un effet négatif. Concernant les relations entre les émissions de carbones sectoriels et les catégories des dépenses, les résultats à long terme montrent que les dépenses publiques affectent les émissions de (CO₂) que dans le secteur de production de l'électricité. En fait, les dépenses publiques exercent un effet négatif, mais très faible. Par contre, à court terme, il convient de noter que les dépenses publiques exercent un impact négatif faible sur les émissions de (CO₂) des industries manufacturières. Pour les dépenses de consommation à long terme et à court terme, ils exercent toujours un effet direct négatif faible sur les émissions issues du secteur de transport et de l'industrie. Une autre conclusion importante tirée de ce travail est que l'hypothèse de la courbe de l'environnement de Kuznets (CEK) n'est pas vérifiée en Tunisie ni à court terme ni à long terme. En Tunisie, il existe une accélération très rapide de plusieurs secteurs, mais malheureusement la Tunisie se caractérise par l'absence de politiques claires dans le secteur de l'environnement et l'absence de nouvelles technologies dans la protection de l'environnement.

Mots clés — Catégories des dépenses, Émissions de carbone, ARDL, CEK

I. INTRODUCTION

Durant la dernière décennie, l'un des principaux objectifs du millénaire pour le développement d'un pays est la préservation de l'environnement qui se fait à travers l'implantation d'une politique économique reposée dans une grande partie sur la priorité privée, en particulier, la production nationale en utilisant les ressources disponibles. Cependant, la Tunisie a commencé d'une manière systématique de considérer les problèmes liés à l'environnement et leurs effets sur le développement. En effet, les principaux problèmes perçus par les Tunisiens sont les déchets et la pollution atmosphérique. Ce dernier a été considéré parmi les facteurs les plus risqués sur la santé respiratoire. En outre, la source la

plus importante de la dégradation de l'environnement en Tunisie est la pollution de l'air mesuré par le dioxyde de carbone (CO₂). Les trois secteurs (l'industrie énergétique, l'industrie manufacturière et le transport) participent à plus de 80 % de ces émissions. En particulier, le secteur de l'industrie énergétique est la source principale d'émissions de (CO₂), soit 35% de la totalité des émissions. Ainsi, toute politique contre la dégradation de l'environnement nécessite des dépenses publiques énormes de la part de l'Etat en premier lieu et de la part des intervenants (comme les industries) dans la pollution de l'environnement en deuxième lieu.

L'un des apports de ce travail se manifeste au niveau de l'ajout d'autres indicateurs économiques que nous jugeons important dans l'étude de l'évolution des émissions du (CO₂) à savoir : la part des dépenses publiques, la part des dépenses d'investissements et la part des dépenses de consommations des ménages. À ce niveau, d'une part, il est très intéressant d'identifier et évaluer empiriquement les relations entre les catégories des dépenses et les émissions globales ainsi que sectorielles. D'autre part, tester la validité de la courbe environnementale de Kuznets (CEK) pour le cas de la Tunisie. Pour cela, une méthode économétrique récente qui s'appelle ARDL (Auto Regressive Distributed Lag), est utilisée pour identifier et analyser les liaisons qui existent à court terme et à long terme entre les variables sur une étude couvre une période allant de 1980 à 2017.

Le reste du ce travail est subdivisé en quatre parties. La section suivante décrit la méthodologie de cette étude. La troisième section sera une description des variables. Les résultats empiriques et les discussions seront présentés dans la section VI, tandis que les conclusions et les implications politiques de l'étude seront présentées à la fin de ce papier.

II. MÉTHODE

A. Revue de la littérature

Le point de départ de l'exploration de la relation entre les activités économiques et la qualité de l'environnement est la courbe de l'environnement de Kuznets (CEK) ou hypothèse développée par Kuznets et étendue par Grossman et Krueger (1995) [6]. Cependant, le cadre théorique et empirique de cet article s'inspire dans une grande partie des travaux de recherches des groupes de chercheurs suivants : Koubi et al. (2006), (2013), Lopez et al. (2008), (2011) et Halkos et al. (2013), (2016) ([14],[15],[11],[12],[4],[5]). Ces études suggèrent les dépenses publiques sont un facteur important de la qualité de l'environnement. Les dépenses de consommation des ménages en énergie, en produits consommés d'énergie et produits liés à l'énergie, ainsi qu'en produits fortement polluants, génèrent directement une pollution de l'environnement. De plus, les investisseurs et les industries sont considérés aussi parmi les facteurs clés de la dégradation de l'environnement dans le monde par le biais de l'utilisation abusive des ressources naturelles et les déchets issus du processus de production. Théoriquement, des études interagissent les concepts de base et les principaux mécanismes reliant les dépenses publiques et l'environnement sont présentés dans les travaux de recherches suivants: Sim (2006), Heyes (2000) et Lawn (2003) ([9],[1],[10]). En outre, Frederik et al. (2001) [3] considèrent que si l'environnement est un bien public de luxe, il est probable que ce type de bien ne sera exigé lorsque la demande pour d'autres biens publics a été satisfaite, soit à des niveaux importants de la taille du gouvernement. Halkos et al. (2016) [4], indiquent que si les efforts de stimulation de l'économie réelle par une baisse d'impôt financée par le déficit, ils devraient s'accompagner de réglementations environnementales plus strictes afin de contrebalancer l'augmentation des émissions de (CO₂).

Lopez et al (2011) [12], développent un modèle théorique qui fournit des prédictions testables pour la relation entre la répartition de dépenses publiques et l'environnement dans un contexte d'équilibre général. En fait, ils identifient quatre mécanismes par lesquels le niveau et la composition des dépenses budgétaires peuvent influencer sur les niveaux de pollution, à savoir : l'effet d'échelle, l'effet de la composition, l'effet technique et finalement l'effet de revenu.

Une vaste littérature empirique a cherché à établir des relations robustes entre le développement économique et la qualité de l'environnement. Dans ce cadre, nous pouvons citer quelques travaux de recherches sur ce sujet.

Frederik et al. (2001) [3], montré l'existence d'une relation positive entre la taille du gouvernement et les émissions de (CO₂). En fait, plus la taille du gouvernement est faible, plus les émissions de (CO₂) sont faibles et inversement. Dans le même ordre d'idée, l'existence d'une relation positif entre la taille du gouvernement et celle de la qualité de l'environnement notamment la qualité de l'air mesuré par les concentrations de (SO₂) (Bernauer et al. (2006) [14]. Lopez et al (2011) [5], ont fait valoir que les dépenses publiques consacrées aux biens publics ont un impact positif sur la croissance économique qui engendre un effet d'intensification sur l'environnement. En outre, Halkos et al. (2016) [4]

examinent les effets de la politique fiscale sur les émissions de (CO₂). En effet, ils suggèrent qu'il existe une relation négative des dépenses publiques générées par la production et la consommation sur les émissions de (CO₂).

B. Spécification du modèle et méthodologie

Afin d'analyser l'impact des dépenses des agents économiques sur la qualité de l'environnement, notamment les émissions de carbone totales et sectorielles, nous allons estimer empiriquement un modèle autorégressif à retards distribués (ARDL) qui appartient à la famille des modèles dynamiques. L'apport principal de ce modèle est la détermination des effets à court terme et à long terme des variables retenus dans ce travail. En fait, l'estimateur ARDL est cohérent et efficace à cause de ça flexibilité puisqu'il peut être appliqué même si les variables étudiées ne sont pas intégrées de même ordre. En outre, l'un des points forts de l'utilisation du modèle ARDL est que l'estimation est possible même lorsque les variables explicatives sont considérées comme endogènes (Pesaran (2001), Pesaran et al. (2007) ([7],[8]).

Pour ce faire, notre objectif en premier lieu, est d'analyser les relations entre les dépenses des agents économiques (ménage, entreprise, gouvernement) et les émissions de carbone globales et sectorielles (transport, industrie manufacturière et production d'électricité). En deuxième lieu, nous cherchons si l'hypothèse de la courbe d'environnement de Kuznets est vérifiée ou non. Par conséquent, le modèle empirique estimé dans cette étude contient une seule équation décrite ci-dessous.

$$CO_{2t} = \alpha_1 + \beta_1 \log(\text{pib})_t + \beta_2 (\log(\text{pib}))_t^2 + \beta_3 \log(\text{govr})_t + \beta_4 \log(\text{invtr})_t + \beta_5 \log(\text{cons})_t + \beta_6 \log(\text{enrg})_t + \varepsilon_t$$

Notons que toutes les variables sont exprimées en logarithme népérien. L'équation finale du modèle ARDL est la suivante:

$$\Delta CO_{2t} = \alpha_0 + \sum_{i=1}^p \alpha_{1i} \Delta CO_{2t-i} + \sum_{i=1}^q \alpha_{2i} \Delta \text{pib}_{t-i} + \sum_{i=1}^q \alpha_{3i} \Delta \text{pib}_{2t-i} + \sum_{i=1}^q \alpha_{4i} \Delta \text{govr}_{t-i} + \sum_{i=1}^q \alpha_{5i} \Delta \text{invtr}_{t-i} + \sum_{i=1}^q \alpha_{6i} \Delta \text{cons}_{t-i} + \sum_{i=1}^q \alpha_{7i} \Delta \text{enrg}_{t-i} + b_1 CO_{2t-1} + b_2 \text{pib}_{t-1} + b_3 \text{pib}_{2t-1} + b_4 \text{govr}_{t-1} + b_5 \text{invtr}_{t-1} + b_6 \text{cons}_{t-1} + b_7 \text{enrg}_{t-1} + \varepsilon_t$$

Ou Δ est un opérateur de différence première, α_0 est la constante, $(\alpha_1 \dots \alpha_7)$, $(b_1 \dots b_7)$ représentent respectivement les coefficients des paramètres de court terme et de long terme, (1) représente le logarithme d'une variable ainsi que ε est le terme d'erreurs avec : $\varepsilon_i \sim N(0, \sigma)$. Ensuite, nous procédons à l'estimation du modèle ARDL dont le but est de confirmer l'existence ou non de la cointégration entre les variables. La forme fonctionnelle de ce modèle est la suivante:

$$\Delta CO_{2t} = \alpha_0 + \sum_{i=1}^p \alpha_{1i} \Delta CO_{2t-i} + \sum_{i=1}^q \alpha_{2i} \Delta \text{pib}_{t-i} + \sum_{i=1}^q \alpha_{3i} \Delta \text{pib}_{2t-i} + \sum_{i=1}^q \alpha_{4i} \Delta \text{govr}_{t-i} + \sum_{i=1}^q \alpha_{5i} \Delta \text{invtr}_{t-i} + \sum_{i=1}^q \alpha_{6i} \Delta \text{cons}_{t-i} + \sum_{i=1}^q \alpha_{7i} \Delta \text{enrg}_{t-i} + \gamma ECM_{t-1} + \varepsilon_t$$

Avec $\alpha_1 \dots \alpha_7$ les coefficients de la relation de court terme, γ est le coefficient associé au terme ECM (Error correction model).

III. DONNÉES ET STATISTIQUE DESCRIPTIVE

Notre échantillon est composé des données annuelles de l'économie Tunisie pour la période d'étude 1980 jusqu'à 2017. Nous utilisons les mêmes ensembles de variables de Halkos et al. (2013) [5], seulement en augmentant le modèle par l'ajout

des variables d'émissions de (CO₂) sectoriels. En particulier, les variables dépendantes sont les émissions de carbones globaux et sectoriels (transport, manufacturier, l'électricité) et les variables explicatives sont les différentes dépenses des agents économiques (ménage, entreprise et gouvernement) ainsi que d'autres variables de contrôle comme le produit intérieur brut et la consommation d'énergie. Les sources de toutes les variables requises ont été générées à partir de la base de données de la banque mondiale, des indicateurs du développement dans le monde (version en ligne de l'WDI) et les Tableaux Penn World (diverses versions.).

Cependant, l'un des principaux problèmes qui caractérisent la littérature sur le sujet de notre étude est le choix de variable endogène. Pour ce dernier, diverses mesures de la qualité de l'environnement ont été utilisées (pollution de l'air, pollution de l'eau et pollution de sols). Nous choisissons la pollution de l'air qui est la plus adéquate pour mesurer la qualité de l'environnement (Thomas et al. (2006) [14]), en particulier les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) (Halkos et al. (2013), (2016) ([3],[4])).

Une étude descriptive classique est primordiale afin d'identifier les caractéristiques de chaque variable pour l'économie tunisienne (TABLEAU I). L'analyse de la tendance des émissions de carbone par habitant montre que la moyenne est de 1.99 (tonnes métriques). En outre, les statistiques indiquent que le secteur de la production d'électricité est la source principale d'émissions de (CO₂), soit 35% de la totalité des émissions. En ce qui concerne les variables des dépenses des agents économiques, nous constatons que la valeur moyenne de la part des dépenses de la consommation est supérieure à celle de la part de dépense publique ainsi que la part de dépenses d'investissement.

TABLEAU I
 DESCRIPTION DES VARIABLES

	Var	Moy
Émissions de carbone (métrique tonne)	CO ₂	1.99
Émissions de CO ₂ dans le secteur manufacturier (%)	CO ₂ Im	22.61
Émissions de CO ₂ dans le secteur du transport (%)	CO ₂ Tr	23.37
Émissions de CO ₂ dans le secteur de l'électricité (%)	CO ₂ El	35.06
Consommation d'énergie par habitant (kg)	Enrg	721.59
Part des dépenses d'investissement dans le PIB (%)	Inv	18.16
Part des dépenses de consommation dans le PIB (%)	Cons	62.50
Part des dépenses publiques dans le PIB (%)	Govr	20.89
PIB par habitant (US\$)	Pib	4446.3

Une étude préliminaire des liens entre les émissions de carbone globales et les diverses composantes des dépenses a été entreprise à l'aide de diagrammes dispersés. Ainsi, les trois figures ci-dessous présentent les diagrammes dispersés avec des lignes de régression montrant la relation entre chaque composante des dépenses et les émissions de carbone. Il semble y avoir une relation positive entre chacune des composantes de la dépense et les émissions de carbone globales. À titre d'exemple, les émissions de carbone augmentent même en présence d'amélioration des dépenses publiques. Une analyse empirique est nécessaire pour confirmer et établir davantage la relation observée ci-dessus.

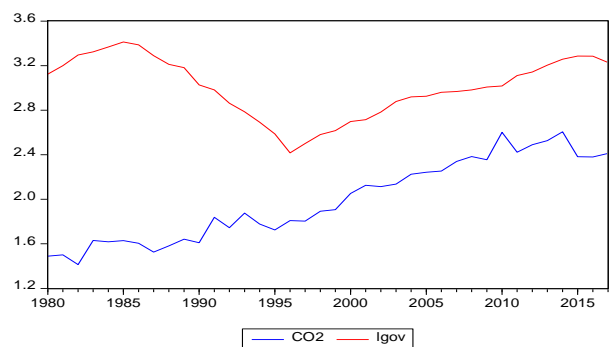


Fig. 1 Relation entre les dépenses publiques et les émissions de CO₂

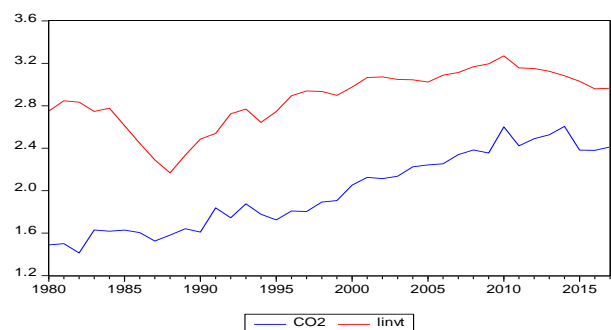


Fig. 2 Relation entre les dépenses d'investissement et les émissions de CO₂

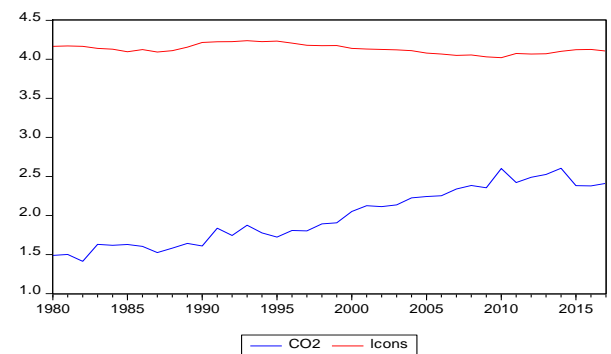


Fig. 3 Relation entre les dépenses de consommation et les émissions de CO₂

IV. RÉSULTATS EMPIRIQUES ET DISCUSSIONS

A. Analyse préliminaire

En se basant sur le critère d'information Schwarz, nous cherchons le meilleur modèle pour les émissions de carbone globales et sectorielles. Une fois, nous avons déterminé le nombre de retards de chaque variable, il convient de passer à la stationnarité de chaque série en utilisant le test de racine unitaire (Dickey-Fuller). Cependant, après avoir testé la stationnarité des différentes variables incluses dans le modèle, nous remarquons qu'elles sont toutes stationnaires après la première différenciation sauf pour les trois variables des émissions de carbone sectorielles (industrie manufacturière, transport et la production d'électricité) qui sont stationnaires en niveau. Ce résultat confirme l'application du modèle ARDL

pour l'estimation d'une relation de cointégration entre les émissions de carbone globales ainsi que sectorielles et les différentes variables explicatives.

B. Résultats d'estimation du modèle ARDL

Afin de retracer les effets des dépenses des agents économiques sur les émissions de carbones globaux et sectoriels, une analyse a été effectuée. Cependant, la variabilité totale des émissions de (CO₂) globale ainsi que sectorielles (transport, l'industrie manufacturière, la production d'électricité) est expliquée respectivement à 99%, 96%, 98%, 96% par nos variables sélectionnées. Cela signifie que toutes les modèles est globalement significatif. En outre, la statistique de Durbin Watson pour les émissions de carbone globale et pour les différents secteurs est largement supérieure au coefficient de détermination. Ces résultats montrent que la qualité de l'ajustement est bonne et nous confirme aussi que les variables utilisées sont bien stationnaires. D'après le test de Bounds, nous rejettons l'hypothèse H₀ d'absence de relation de long terme et nous concluons à l'existence d'une relation de cointégration entre les différentes variables pour les quatre modèles.

1) *Estimation de la dynamique de long terme et de court terme : Émissions de carbone globales:* Sur la base de nos estimations des relations à long terme, nous constatons que tous les variables sont statistiquement significatifs (Tableau II). En effet, le coefficient de la part des dépenses publiques (govr) est positif. Cela signifie qu'une amélioration de 1% de la part de dépenses publiques entraîne une augmentation des émissions de CO₂ d'environ 0.212%. Ce résultat suggère que l'augmentation de la dépense du gouvernement conduit à une détérioration de la qualité de l'environnement, car cette augmentation reste insuffisante pour lutter contre la pollution. Cependant, quelques travaux de la littérature montrent que cette relation est négative. À titre d'exemple, George E. Halkos en 2016 [4] a étudié la relation entre ces deux variables pour le cas des États-Unis et conclue que la relation est négative. Ce dernier résultat est logique du fait que l'U.S.A est un pays très développé et industrialisé dans le monde et se caractérisent par l'utilisation des énergies renouvelables et les nouvelles technologies. Concernons les dépenses de consommations (Cons), l'effet est positif sur les émissions de CO₂. En fait, une augmentation de 1% de ces dépenses conduit à une augmentation de 0.843%. Ce signe est attendu et semblable à la plupart des travaux de la littérature puisque l'évolution des dépenses de consommations affecte directement ou indirectement les émissions du CO₂. En outre, les dépenses d'investissement est significatives, mais elle affecte négativement les émissions globales. Concernons les résultats à court terme, les dépenses d'investissement ont un effet positif et significatif sur les émissions, alors que les dépenses de consommation de ménage affectent négativement les émissions de CO₂ globales. Une autre conclusion tire de ce tableau est que l'hypothèse de la CEK est non vérifiée, puisque le revenu par habitant (Lpib) et son carré (Lpib²) ont des signes oppose. Ce résultat est semblable à d'autres travaux de la littérature tels que Shao et al. (2011) et Hao et al. (2016)

[13,16] qui montrent l'existence des preuves d'un CEK en forme inversée pour les émissions de CO₂ de la Chine et de la ville de Shanghai.

TABLEAU II
 RESULTATS D'ESTIMATION DE MODELE DES EMISSIONS CO₂ GLOBALES

Variable	Coefficient	Prob
Lpib	-13.903	0.008
Lpib2	0.821	0.007
Lgovr	0.212	0.000
Linvt	-0.188	0.007
Lcons	0.843	0.000
Lenrg	2.249	0.000
Constant	2.421	0.036
D(Lpib2)	1.238	0.000
D(Lpib2 (-1))	-0.068	0.005
D(Lpib2 (-2))	0.035	0.026
D(Linvt)	0.185	0.013
D(Linvt(-1))	0.535	0.000
D(Linvt(-2))	0.150	0.058
D(Lcons)	-0.891	0.004
D(Lcons (-1))	-1.416	0.000
D(Lenrg)	1.879	0.000
CointEq(-1)*	-1.600	0.000
R-Squared	0.99	
Log Likelihood	201.364	
F-Bounds Test	19.991	
Durbin-Waston	2.404	

2) *Estimation de la dynamique de long terme et de court terme : Émissions de carbone attribuable au secteur de production d'électricité et de chaleur:* Les résultats à long terme (tableau III) révèlent que les dépenses de consommation des ménages et les dépenses d'investissement sont négligeables puisque leurs coefficients sont non significatifs, alors que les dépenses publiques ont un effet très faible et négatif sur les émissions de carbone de ce secteur. En particulier, une augmentation de 1% des dépenses publiques entraîne une diminution faible de 0,006% sur les émissions du CO₂ attribuables à la production d'électricité. Ce résultat nous permet de conclure qu'ils existent des nouvelles technologies appliquées dans ce secteur qui permet de réduire la pollution et ceci grâce aux dépenses de gouvernement, mais avec un rythme très faible. A court terme, les dépenses de consommations ont des effets significatifs et négatifs, mais faibles sur les émissions de CO₂ issues du secteur de l'électricité, tandis que les dépenses publiques et les dépenses d'investissement n'exercent aucun effet. La consommation d'énergie a un effet négatif sur les émissions de CO₂ mais assez faible. En outre, l'hypothèse de la CEK n'est pas vérifiée ni à long terme ni à court terme, puisque le revenu par habitant et son carré ont des signes inverses.

TABLEAU III
 RESULTATS D'ESTIMATION DE MODELE DES EMISSIONS CO₂ DANS LE
 SECTEUR D'ELECTRICITE ET DE CHALEUR

Variable	Coefficient	Prob
Lpib	-1.315	0.000
Lpib2	0.076	0.000
Lgovr	-0.006	0.095
Lcons	0.002	0.769
Linv	-0.005	0.151
Lenrg	0.016	0.118
C	5.581	0.000
D(CO2El(-1))	0.593	0.000
D(Lpib)	-0.728	0.007
D(Lpib2)	0.040	0.011
D(Lgovr)	0.005	0.212
D(Lgovr(-1))	0.017	0.000
D(Lgovr(-2))	0.014	0.001
D(Linv)	-0.003	0.181
D(Linv(-1))	0.010	0.000
D(Lcons)	-0.028	0.005
CointEq(-1)	-1.021	0.000
R-Squared	0.968	
Log Likelihood	195.377	
F-Bounds Test	4.319	
Durbin-Waston	2.581	

3) *Estimation de la dynamique de long terme et de court terme : Émissions de carbone attribuable au secteur du transport*: Les résultats à long terme montrent, les dépenses de consommation des ménages exercent un effet statistiquement significatif et négatif, alors que les dépenses d'investissement ont un impact positif sur les émissions de carbone. En particulier, une augmentation de 1% des dépenses de consommation a réduit les émissions de 0.022%, tandis qu'une amélioration similaire des dépenses d'investissement entraîne une augmentation des émissions d'environ 0,013%. Ces deux derniers résultats confirment les travaux d'Adeolu O. (2016) [2]. Notons que les dépenses publiques ont un effet négatif, mais statistiquement négligeable. Cela signifie que les dépenses de gouvernement n'affectent pas les émissions de carbone, malgré que le secteur de transport évolue d'une manière très rapide dans le temps. À court terme, le revenu par habitant a un effet positif et significatif alors que son carré a un impact négatif sur les émissions de carbone issues du secteur. Ce résultat prouve que l'hypothèse de la CEK est vérifiée seulement à court terme. De même, les dépenses d'investissements et les dépenses de consommation ont respectivement des effets significatifs positifs et négatifs, mais très faibles sur les émissions de carbone. Toutefois, la consommation d'énergie n'a pas d'effet, ni à long terme ni à court terme sur les émissions de carbone.

TABLEAU IV
 RESULTATS D'ESTIMATION DE MODELE DES EMISSIONS CO₂ DANS LE SECTEUR
 DU TRANSPORT

Variable	Coefficient	Prob
Lpib	-0.647	0.000
Lpib2	0.036	0.000
Lgovr	-0.004	0.656
Lcons	-0.022	0.000
Linv	0.013	0.000
Lenrg	0.013	0.163
C	2.834	0.000
D(CO2Tr(-1))	0.610	0.000
D(Lpib)	0.291	0.058
D(Lpib(-1))	0.966	0.000
D(Lpib2)	-0.019	0.041
D(Lpib2(-1))	-0.057	0.000
D(Lpib2(-2))	0.001	0.003
D(Linv)	0.005	0.000
D(Linv(-1))	-0.009	0.000
D(Linv(-2))	-0.006	0.000
D(Lcons)	-0.024	0.000
D(Lcons(-1))	0.028	0.000
D(Lenrg)	0.005	0.130
D(Lenrg(-1))	-0.012	0.002
D(Lenrg(-2))	-0.018	0.000
CointEq(-1)	-1.400	0.000
R-Squared	0.917	
Log Likelihood	226.591	
F-Bounds Test	10.886	
Durbin-Waston	2.556	

4) *Estimation de la dynamique de long terme et de court terme : Émissions de carbone attribuable au secteur de l'industrie manufacturière*: Les résultats à long terme montrent également que les dépenses de consommation ont des effets négatifs, tandis que les dépenses d'investissement ont des effets positifs sur les émissions de carbone dans ce secteur. À titre illustratif, une augmentation de 1% des dépenses de consommation et des dépenses d'investissement engendre respectivement une augmentation de 0,026% et 0.015% des émissions de carbone. Pour les dépenses publiques, les résultats de ce secteur sont les mêmes que celles trouvées dans le secteur de transport (effet négatif, mais statistiquement non significatif). En substance, si l'effet à long terme des dépenses publiques sur les émissions de carbone est positif négligeable, l'effet à court terme est négatif, mais faible. Dans le même ordre d'idée, les dépenses de la consommation d'énergie ont des effets négligeables sur les émissions, tandis que les dépenses d'investissement ont un impact positif, mais très faible. Comme dans les autres secteurs, l'hypothèse de la CEK n'est pas vérifiée ni à long terme ni à court terme.

TABLEAU V
 RESULTATS D'ESTIMATION DE MODELE DES EMISSIONS CO₂ DANS LE SECTEUR
 DU DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE

Variable	Coefficient	Prob
Lpib	-0.368	0.008
Lpib2	0.021	0.007
Lgovr	-0.001	0.190
Lcons	-0.026	0.000
Linv	0.015	0.000
Lenrg	-0.017	0.060
C	1.792	0.002
D(CO2Im(-1))	0.729	0.000
D(Lpib)	0.003	0.982
D(Lpib2)	-0.002	0.804
D(Lgovr)	-0.006	0.004
D(Lgovr(-1))	-0.016	0.0157
D(Lenrg)	-0.004	0.311
D(Lenrg(-1))	0.010	0.018
D(Lenrg(-2))	0.011	0.006
D(Lcons)	0.002	0.692
D(Lcons(-1))	0.018	0.021
D(Lcons(-2))	0.021	0.004
D(Linv)	0.008	0.000
D(Linv(-1))	-0.010	0.000
D(Linv(-2))	-0.002	0.107
CointEq(-1)	-1.524	0.000
R-Squared	0.99	
Log Likelihood	201.364	
F-Bounds Test	19.991	
Durbin-Waston	2.404	

V. CONCLUSIONS

La question que nous abordons dans ce travail est celle d'étudier empiriquement l'effet des dépenses des agents économiques (entreprise, gouvernement, ménage) sur la qualité de l'environnement, notamment la pollution de l'air mesuré par les émissions de carbone globales et sectorielles dans l'économie tunisienne entre 1980 et 2017. Pour répondre à cette question, nous utilisons le modèle dynamique ARDL (autorégressif à retard échelonné) pour estimer les équations d'émission de carbone à partir desquels les relations des catégories de dépenses ont été estimées, ainsi que des analyses à long et à court terme.

Les résultats d'estimation indiquent qu'à long terme, la part des dépenses de gouvernement a un effet positif sur les émissions de (CO₂). Ce résultat est attendu puisqu'en Tunisie, il existe une accélération très rapide de plusieurs secteurs (l'industrie, transport et l'électricité), mais malheureusement la Tunisie se caractérise par l'absence des politiques claires dans le secteur de l'environnement. À ce stade, les nouvelles technologies utilisées pour la protection de l'environnement tel que les énergies renouvelables ne sont pas pris en considération et l'Etat ne joue pas son rôle d'une manière efficace dans ce secteur. En outre, la part de consommation des ménages possède une relation positive sur les émissions de carbone. Ce résultat est logique puisque la part la plus importante des émissions du CO₂ est issues des dépenses de consommation des ménages que ce soit à travers la circulation des voitures carbonées (évolution rapide du nombre d'utilisation des voitures, bus et trains), la consommation du

Tabac (nombre de fumeurs augmentent), la combustion des déchets (les biens emballés en plastique...), la combustion d'énergie pour des fins de consommation. À l'inverse, les résultats d'estimations montrent qu'à long terme, les dépenses d'investissement ont un effet négatif sur les émissions de carbone.

Concernant les relations entre les émissions de carbones sectoriels et les catégories des dépenses, les résultats à long terme montrent que les dépenses publiques affectent les émissions de carbone que dans le secteur de production de l'électricité. En fait, les dépenses publiques exercent un effet direct négatif, mais très faible sur les émissions de carbone issues de ce secteur. Ce résultat signifie qu'il existe une amélioration au niveau de la technologie utilisée dans ce secteur même si cette amélioration est faible. En fait, la Tunisie place sa politique d'intégration progressive des énergies renouvelables dans le mix énergétique comme un axe prioritaire de développement (le secteur des énergies renouvelables ne représente que 3% du mix énergétique en 2017). A court terme, il convient de noter que les dépenses publiques exercent un effet significatif (négatif faible) sur les émissions de carbone que dans le secteur des industries manufacturières. Pour les dépenses de consommation à long terme et à court terme, ils exercent toujours un effet négatif faible sur les émissions de carbone issues du secteur de transport et de l'industrie. Ce résultat montre que la consommation des produits polluants en Tunisie diminue de plus en plus. Dans le même ordre d'idée, nous avons montré que les dépenses d'investissement ont un effet positif sur les émissions de carbone pour les deux secteurs (industrie et le transport) que ce soit à court terme ou à long terme. Une autre conclusion importante tirée de ce travail concerne la validation de l'hypothèse de la courbe de l'environnement de Kuznets (CEK). En effet, nous avons montré que l'hypothèse de la CEK n'est pas vérifiée en Tunisie.

Les implications politiques ressort de ce travail sont l'accélération très rapide des émissions de CO₂ en Tunisie, l'inefficacité des politiques environnementales ainsi que l'absence des nouvelles technologies dans la protection de l'environnement comme les énergies renouvelables. De plus, la Tunisie a une faible économie nationale dans le monde, avec un PIB par habitant faible et un revenu moyen des ménages et des employés faibles par rapport à d'autres pays.

REFERENCES

- [1] A. Heyes, "A proposal for the greening of textbook macro: IS-LM-EE," *Ecological Economics*, vol. 32, pp. 1–7, Jan. 2000.
- [2] A.O. Adewuyi, "Effects of public and private expenditures on environmental pollution: A dynamic heterogeneous panel data analysis," *Department of Economics, Trade Policy Research and Training Programme*, vol.65, pp. 489-506, Nov. 201
- [3] C. Frederik and S. Lundström, "Political and economic freedom and the environment: the case of CO₂ emissions," *Working Paper in Economics*, vol. 29, University of Gothenburg, Gothenburg, Jan. 2001.
- [4] G.E. Halkos, and E.A. Paizanos, "The effects of fiscal policy on CO₂ emissions: evidence from the U.S.A.," *Energy Policy*, vol. 88, pp. 317–28, Jan. 2016

- [5] G.E. Halkos, and E.A. Paizanos, “The effect of government expenditure on the environment: An empirical investigation,” *Ecol Econ.*, vol. 91, pp. 48–56, Jul. 2013.
- [6] M. Grossman, B. Krueger, “Economic growth and the environment” *The Quarterly Journal of Economics.*, vol. 110, pp.353-377, May, 1995.
- [7] M.H. Pesaran, Y. Shin and R.J. Smith, “Bounds Testing Approaches to the Analysis of Level Relationships, ” *Journal of Applied Econometrics.*, vol.16, pp. 289- 326, Jun.2001.
- [8] M.H. Pesaran MH, “A simple panel unit root test in the presence of cross section dependence, ” *Journal of Applied Econometrics.*, vol. 22, pp. 265–312, Apr. 2007.
- [9] N.C.S. Sim, “Environmental Keynesian macroeconomics: some further discussion,” *Ecological Economics.*, vol. 59, pp. 401–405, Oct. 2006.
- [10] P.A. Lawn, “Environmental macroeconomics: extending the IS-LM Model to include an ‘Environmental Equilibrium’ curve,” *Australian Economic Papers.*, vol. 42, pp. 118–134, Fbr. 2003.
- [11] R. E. Lopez, and A.M. Islam, “When Government Spending Serves the Elites: Consequences for Economic Growth in a Context of Market Imperfections,” *Working Papers 45875, University of Maryland, Department of Agricultural and Resource Economics.* 2008.
- [12] R. Lopez, G.I. Galinato, and F. Islam, “Fiscal spending and the environment: theory and empirics,” *Environ Econ Manag.*, vol. 62, pp. 180–98, Sep. 2011.
- [13] S.Shao, L.Yang and M.Yu, “Estimation, characteristics, and determinants of energy-related industrial CO2 emissions in Shanghai (China), ” *Energy Policy.*, vol 39, pp.6476-6494, Oct. 2011.
- [14] T. Bernauer, V. Koubi. (2006) *States as Providers of Public Goods: How Does Government Size Affect Environmental Quality?*. [Online]. Available: <http://ssrn.com/abstract=900487>
- [15] T. Bernauer, and V. Koubi, “Are bigger governments better providers of public goods? Evidence from air pollution,” *Public Choice.*, vol. 156, pp. 593–609, Sep. 2013.
- [16] Y.Hao, and Y.Lio, “Does the Environmental Kuznets Curve for coal consumption in China exist? New evidence from spatial econometric analysis,” *Energy* 114, Nov. 2016.

L'Elasticité de l'emploi-croissance économique et la stabilité structurelle: Une validation empirique pour l'Afrique subsaharienne

KILANI OULA

Email: kilani.oula1988@gmail.com

Département Economique, FSEG –Sousse, Université Sousse- Tunisie

NEIFAR MALIKA

Email: mneifar68@gmail.com

Professeur, Département Economique, IHEC-Sfax, Université Sfax- Tunisie

Résumé — Le but de cet article est de fournir des nouvelles estimations des élasticités emploi-croissance et d'évaluer l'effet des variables politiques, macroéconomiques et des indicateurs démographiques sur cette élasticité de l'emploi-croissance. Nous nous appuyons aussi sur une base de données originale couvrant une zone en développement. En particulier, de nouvelles données sont utilisées concernant les Pays d'Afrique Subsaharienne (AS) (on cherche la stabilité structurelle dans l'espace) sur la période 2000-2017, notre échantillon est composé essentiellement de pays en développement en raison de l'impact de l'élasticité de l'emploi de la croissance qui diffère des pays développés comparés aux pays en développement. Nous proposons des spécifications linéaires pour évaluer le rôle des variables considérées. Les modèles linéaires sont majoritaires ne confirment pas les résultats empiriques antérieurs.

Mots clé — Elasticité de l'emploi-croissance, Stabilité structurelle, modèle linéaire

I. INTRODUCTION

Le changement du taux croissance du produit intérieur brute (PIB) dans les pays en développements s'explique par l'instabilité économique. Cet indicateur envoi un bon signal sur le comportement de l'économie. Cependant, parmi les phénomènes qui peut être influencé par ce changement est celui de l'emploi qui été assez hétérogène d'un pays à l'autre. Alors que de nombreux pays développés ont généralement bien résisté on ce problème, parmi la principale explication de cette hétérogénéité est celle la réaction entre l'emploi, la croissance économique (PIB) et la productivité du travail.

Une large littérature a examiné la relation entre la croissance et l'emploi, en analysant en profondeur l'élasticité d'emploi-croissance à partir des chocs réels sur les déterminants de chômage et en se basant sur le document fondateur d'Okun (1962),[3]. En effet, les études empiriques se sont disposées des séries annuelles de long terme, et se sont concentrées sur un seul pays et ont privilégié un

estimateur pour données temporelles. Seules quelques études ont assemblé sur cette relation ordonnant une base transnationale pour des régions spécifiques tel que, (Kaufman (1988), Erber (1994), Moosa (1997), Padalino et Vivarelli (1997), Baker et Schmitt (1999), Lee (2000), Freeman (2001), Izumov et Vahaly (2002), Kapsos (2005), Gabrisch et Buscher (2006), Crivelli et al. (2012) et Cevik et al. (2013) ([24], [22],[5],[7]).

Par conséquent, nous allons essayer d'interpréter si la croissance du produit intérieur brut (PIB) emmène nécessairement l'augmentation des effectifs employés pour cette production. Donc, pour estimer les changements du niveau de l'emploi par rapport à l'évolution du PIB, nous utilisons un indicateur élaboré dans la théorie économique qui est l'élasticité d'emploi-croissance. L'élasticité de l'emploi est un indicateur qui permet d'analyser la variation du niveau de l'emploi quand le PIB vari. Enfin, on se base sur les résultats des élasticités emploi-croissance, nous allons étudier sa stabilité dans l'espace (En particulier, de nouvelles données sont utilisées concernant les Pays d'Afrique Subsaharienne (AS) (on cherche la stabilité structurelle dans l'espace).

Cet article a pour objectif d'apporter certaines améliorations à ces problèmes en se concentrant sur le cas d'Afrique subsaharienne, qui a reçu jusqu'à présent peu d'attention. Après l'introduction, nous présentons en premier une méthodologie empirique pour estimer l'élasticité emploi-croissance et sa stabilité structurelle à partir des facteurs macroéconomiques pour le cas d'Afrique subsaharienne. En second lieu, nous exposons les principaux résultats d'élasticité d'emploi-croissance et sa stabilité structurelle.

II. CRÉATION DES VARIABLES DÉPENDANTES ET TRANSFORMATION DES DONNÉES

A. Analyse graphique de la composante cyclique

La Figure (Fig 1) présente l'évolution de la moyenne de l'emploi cyclique (notée LEMP_cycl) et du produit intérieur brute (PIB) cyclique (notée LPIB_cycl). La méthode de transformation des données utilisée est celle (le filtre de Hodrick-Prescott (1997); HP). Afin d'éliminer les tendances de long terme non linéaires et divergentes visuelles dans les présentations graphiques des séries (en valeur brute). Ceci engage que, pour étudier les relations (non spurious) entre ces variables tout au long de la période, il est nécessaire de spécifier le cycle (composante stationnaire liée à l'activité économique réelle) de la tendance.

L'emploi y semble donc bien comme une variable procyclique retardée, c'est-à-dire qu'il change avec un décalage par rapport au PIB. Par construction, elles évoluent d'une façon stationnaire. Les deux variables ont des évolutions opposés. Soit à la hausse soit à la baisse. De plus, on constate que les mouvements d'emploi tout au long du cycle sont d'une amplitude plus faible que celle du PIB.

La moyenne de la variable (LPIB_cycl) est croissante alors que la moyenne des (LEMP_cycl) est impondérable et admet les plus faibles valeurs vers la fin de la période de l'étude tout en marquant une croissance relativement importante.

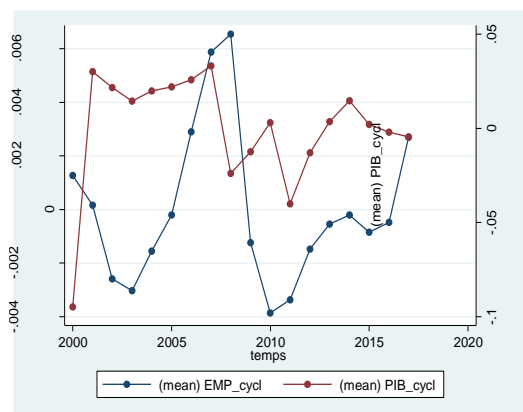


Fig 1: Evolution de la moyenne de l'emploi cyclique et le PIB cyclique en log (AS)

B. Modèle d'estimation

En nous basant sur les travaux empiriques du (Berger et Harasty (2002), Demeke et al (2003), Kabanankye et al (2004), Islam (2004), Kapsos (2005) et Majid (2005)) ([18],[22]), pour produire une série d'élasticité globale plus stable, nous nous appuyons sur l'estimation par Moindre carré ordinaire (MCO) d'un modèle de régression en logarithme linéaire multi varié qui est donné par l'équation (1) :

$$\ln(EMP_{i,t}) = \alpha + \beta_1 \ln(Y_{i,t}) + v_{i,t} \quad (1)$$

Où $EMP_{i,t}$: est le niveau d'emploi au temps t , $Y_{i,t}$: est le niveau de PIB au temps t ,

$i=1, \dots, N$ et $t=1, \dots, T$.

Où \ln est le logarithme de la variable et β_1 présente le coefficient de régression de l'élasticité de l'emploi par rapport au PIB (l'élasticité commune de court terme pour l'ensemble des individus (pays considérés)).

L'approche consiste à estimer les élasticités à l'aide d'une régression chronologique. L'avantage principal de cette approche est de fournir une estimation directement spécifique à chaque pays. Le modèle d'estimation de l'élasticité pour chaque pays est:

$$\ln(EMP_t) = \alpha + \beta_1 \ln(Y_t) + \theta_t \quad (2)$$

$t=1, \dots, T$.

C. Analyse des élasticités positives et négatives

De manière spécifique, nous montrerons tout d'abord que la relation entre l'emploi et croissance (estimé par l'élasticité emploi-croissance globale) en Afrique subsaharienne (AS) est une relation globalement négative. Ensuite, nous fournirons l'évidence d'hétérogénéité dans le comportement des ε_i de deux groupes (stabilité de comportement). Les élasticités négatives (soit N1) et les élasticités positives (soit N2). (Notre échantillon d'élasticité sera divisé autrement, en 2 groupes: les élasticités (> 0) et les élasticités (< 0), (tableau II)).

Etant une élasticité négative mais très proches de zéro. Cette élasticité peut être interprétée qu'une augmentation de la croissance (PIB) de 1 point de pourcentage entraîne une baisse de l'emploi de 0.00079 point de pourcentage.

TABLEAU I

ESTIMATION D'ÉLASTICITÉ GLOBALE DE L'EMPLOI-CROISSANCE

ELASTICITÉ GLOBALE	COEFFICIENTS
	β_1
	-0.00079

Dans une économie caractérisée par une certaine mesure du marché du travail équilibre, on s'attend à ce que ces élasticités soient positives, de sorte que l'emploi serait augmenté avec l'augmentation du PIB, soient négatives quand l'emploi diminue avec la hausse du PIB. La magnitude de l'élasticité serait une mesure approximative de la flexibilité du marché du travail en ce qui concerne les chocs du PIB. Pour notre échantillon (AS), les élasticités estimées sont répartie entre deux quadrants (1) et (2), (respectivement en haut et en bas de l'élasticité commune (-0.00079)).

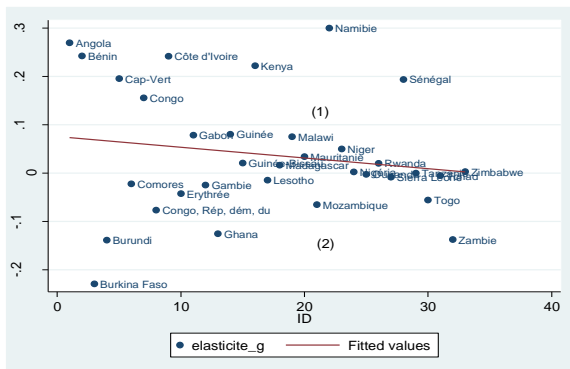


Fig2: L'élasticité de l'emploi-croissance en Afrique subsaharienne

TABLEAU II
 LES ÉLASTICITÉS DE L'EMPLOI-CROISSANCE POSITIVES ET NÉGATIVES

ÉLASTICITÉ (-)		ÉLASTICITÉ (+)	
Burkina Faso	-0,228	Nigéria	0,0029
Burundi	-0,1386	Zimbabwe	0,0033
Zambie	-0,1369	Madagascar	0,0167
Ghana	-0,1251	Rwanda	0,0203
Congo, Rép, dém,	-0,0763	Guinée-Bissau	0,0209
Mozambique	-0,0651	Mauritanie	0,0346
Togo	-0,0557	Niger	0,0504
Erythrée	-0,0423	Malawi	0,0755
Gambie	-0,0247	Gabon	0,0786
Comores	0,0218	Guinée	0,0803
Lesotho	-0,0146	Congo	0,1558
Sierra Leone	-0,0079	Sénégal	1,94E-01
Tchad	-0,0046	Cap-Vert	0,1955
Ouganda	-0,002	Kenya	0,2223
Tanzanie	-9,38E-0	Côte d'Ivoire	0,2420
		Bénin	0,2427
		Angola	0,2699
		Namibie	0,30001

En revanche lorsque l'élasticité est positive ($0 < \epsilon < 1$), cela veut être que l'emploi a augmenté puisque le taux moyen de croissance du PIB est positif. Et, ainsi ce groupe des pays admet une croissance moyenne de la productivité positive. Mais d'une autre coté des nombreux pays de notre échantillon présentent des élasticités négatives ($\epsilon < 0$), ce qui signifie que l'emploi a diminué lorsque le PIB a augmenté

La ligne en rouge (fig 2) présente des élasticités de l'emploi beaucoup plus faibles (en valeur absolue), ce qui signifie des variations négatives ou positives du PIB et une perte de main-d'œuvre (emploi).

La coordination entre les données des (fig 2) et (fig 3), qui montre les élasticités de l'emploi ainsi que le taux de croissance de PIB annuel moyen sur la période 2000-2017, on peut remarquer les résultats qui fournir une preuve supplémentaire de la besoin à la fois de croissance de la productivité et la croissance de l'emploi. Les plus performants pays en termes de forte élasticité emploi-croissance est celui Namibie (0.3 point de pourcent) le pays a connu une croissance économique annuelle moyenne de (4,3 point de pourcent). Cette croissance rapide et équilibrée devrait ont

joué un rôle important dans le développement du pays et favorise la réduction du chômage (une créativité d'emploi).

Autres pays présentant des équilibres croissance et une créativité significative d'emploi est celui l'Angola, avec un taux de croissance du PIB annuel moyen annuel (6,2 point de pourcent) et une élasticité (de 0,26 point de pourcent). Ainsi le Côte d'Ivoire, qui avait un taux de croissance annuel moyen de (3,19 point de pourcent) et une élasticité de l'emploi de (0,24 point de pourcent) et le Congo, avec une croissance annuelle moyenne de (4,7 point de pourcent) et une élasticité de l'emploi de (0,15 point de pourcent).

Dans le cas du Burkina Faso une très faible élasticité d'emploi-croissance de (-0,22 point de pourcent) avec un taux de croissance du PIB annuel moyen de (5,5 point de pourcent), ce résultat implique que le pays n'a pas généré d'emplois à une forte productivité. Il semble de noter que même si le pays admet un taux de croissance important n'a pas engendré la création d'emplois.

Les résultats semblent à indiquer que le taux de croissance économique joue un rôle clé dans la détermination des conclusions en termes de la réduction du chômage (création d'emploi), c'est-à-dire la mesure d'équilibre entre la croissance d'emploi, la croissance du PIB et la croissance de la productivité.

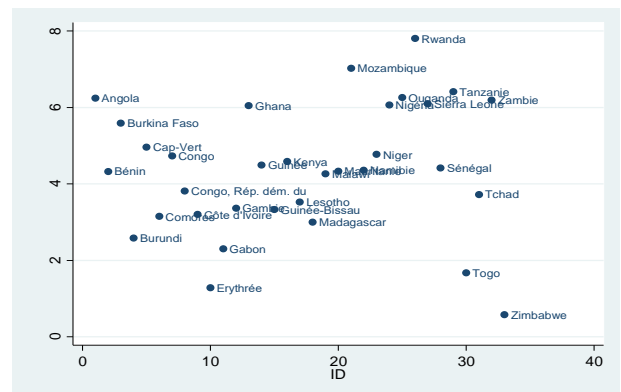


Fig 3: Le taux de croissance du PIB annuel moyen en Afrique subsaharienne

III. MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

Une fois les élasticités sont estimées (ϵ_i), nous essayons d'expliquer leurs différences entre pays, en faisant régresser ces estimations sur un large ensemble de variables explicatives. Donc l'équation suivante s'écrit sous la forme :

$$\epsilon_i = \alpha + \delta' \bar{S}_i + \theta' \bar{M}_i + \mu' \bar{D}_i + u_i \quad (3)$$

Où ϵ_i présente l'élasticité emploi-croissance pour chaque pays i ; \bar{S}_i , \bar{M}_i , \bar{D}_i sont respectivement les moyenne des variables structurelles, macroéconomiques et démographiques (notées respectivement par S, M et D) et ; δ , θ et μ sont les coefficients d'intérêt.

_Les Variables structurelles et politiques(S): telles que les politiques du marché du travail, les politiques de marché des produits et la taille du gouvernement. (Voir (Nickell S., 1998), (Elmeskov & Pichelmann, 1993), (Bassanini & Duval, 2009), (Blanchard & Wolfers, 2000) et (Nunziata, 2002).

_Les Variables macroéconomiques (M): telles que le PIB par habitant, l'ouverture commerciale (représentée par la Part des exportations et des importations dans PIB total), le taux d'inflation basé sur l'IPC, la volatilité du PIB, l'entrée d'IDE en pourcentage du PIB et la part de la valeur ajoutée dans le secteur service (%PIB). (Voir (Ramey & Ramey, 1995), (Padalino & Vivarelli, 1997), (Judson & Orphanides, 1999), (Furceri, 2010), (Bruno et al. 2001), (Mourre, 2004) et (Imbs, 2007)).

_Les Variables démographiques (D): telles que la population urbaine, la densité de population, la population active totale et le Taux de participation à la population active de 15-24 ans (Voir (La Porta, Silane, A., & Vishny, 1998)).

IV. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

A. Evolution de l'élasticité de l'emploi-croissance globale

Le tableau III présente les résultats économétriques de l'estimation de l'équation (3) (On va présenter les résultats, à travers la méthode (moindre carré ordinaire (MCO), lorsque les variables démographiques, politiques et structurelles et macroéconomiques sont incluses dans la spécification. Les résultats suggèrent que la population urbaine (lpop_urbain) affecte avec un effet positif et significatif (au seuil de 10%) sur l'élasticité croissante de l'emploi. C'est-à-dire que les pays d'Afrique subsaharienne avec une plus grande part de la population urbaine sont généralement caractérisés par des élasticités d'emploi-croissance les plus importantes. Au contraire le taux de participation à la population active (des 15-24 ans) (Txdpartici1524) est en corrélation négative et significative (au seuil de 5%) avec les élasticités de la production d'emploi.

La variable politique du marché du travail (pmp) joue un rôle incitatif pour l'élasticité, pour un effet négatif et significatif (au seuil de 5%). On peut noter que cet indicateur est capable d'expliquer la variation des élasticités emploi-croissance entre les pays d'Afrique subsaharienne. Des preuves suggérant que les pays avec des politiques du marché du travail plus important ont tendance à avoir un taux d'emploi supérieur.

Comme pour les politiques du marché du travail, l'indicateur des politiques des marchés des produits a impact significatif (au seuil de 5%) et positif sur les élasticités de l'emploi-croissance. Cet indicateur est en mesure d'expliquer

¹ La variable du taux d'inflation est choisie comme variable de contrôle pour déterminer si l'incertitude concernant les prix affecte le marché du travail dans une plus ou moins grande mesure que la production globale. À la suite de (Bruno et al, 2001), la variable l'ouverture Commercial est choisie pour identifier si les mesures du solde extérieur semblent avoir un impact sur l'élasticité de l'emploi.

une part importante des échanges transnationaux variant les élasticités de l'emploi.

Le coefficient associé au PIB par habitant montre un effet important en tant qu'un facteur répulsif ainsi qu'un facteur attractif. L'effet du PIB par habitant est positif et significatif (au seuil de 1%). Et par conséquent, ce facteur est un déterminant intensif à l'élasticité. Ce qui signifie qu'une augmentation de 1 point de pourcent de PIB par habitant traduit par une augmentation de l'élasticité de 0.14 point de pourcent.

TABLEAU III

LES RÉSULTATS DES ESTIMATIONS DE L'ÉQUATION D'ÉLASTICITÉ EMPLOI-CROISSANCE ET CES DÉTERMINANTS

VARIABLES	COEFFICIENTS	P-VALUE
lpop_urbain	0.0333	(0.0876)*
lpop_densite	-0.0019	(0.8462)
IT_popactive	0.0344	(0.0089)**
Txdpartici1524	-0.0019	(0.0363)**
Pmp	-0.0170	(0.0440)**
lmp	0.0233	(0.0075)**
Size	-0.0015	(0.9311)
LPIBH	0.1463	(0.000)***
LCommerce	-0.0461	(0.4961)
Inflation	-0.0009	(0.3793)
Volatilite_CPIB	0.0033	(0.2441)
IDE	-0.0061	(0.1601)+
VA_S	0.0055	(0.4888)

Note :***significativité à 1%, ** significativité à 5%, * significativité à 10% et + Significativité à >10%.

B. Evolution de l'élasticité positive et de l'élasticité négative

Les résultats d'estimation sont résumés au tableau IV. Les deux premières colonnes (1) et (2) concernent les résultats d'explication de l'évolution des élasticités positives alors que les deux derniers (3) et (4) concernent les élasticités négatives.

Notre méthodologie consiste à subdiviser notre échantillon en deux sous-groupes à savoir des pays à intensité emploi-croissance positive ($\epsilon > 0$) et des pays à l'intensité emploi-croissance négative ($\epsilon < 0$). Notre échantillon est réparti sur la base du signe d'élasticité. Ce choix se réfère à ce que comparés aux pays développés, les facteurs qui déterminent l'évolution d'élasticité emploi-croissance quel que son signe. Notre échantillon est composé donc de quinze pays à élasticités emploi-croissance négatives et dix-huit pays à élasticités emploi-croissance positives.

1) Cas des élasticités positives

La colonne (1) présente l'effet de deux groupes de variables représentant les caractéristiques démographiques et politique structurelles.

La population urbaine affecte un effet négatif et significatif (au seuil de 5%) sur l'élasticité croissante de l'emploi. C'est-à-dire que les pays d'Afrique subsaharienne (qui correspond à une élasticité emploi-croissance positive) avec une plus grande part de la population urbaine sont généralement caractérisés par des élasticités d'emploi-croissance les moins importantes.

Ainsi que la population active totale affecte aussi négativement et significativement (au seuil de 5%) l'élasticité d'emploi-croissance. Les effets négative du coût du travail (population active totale) sur l'élasticité s'expliquent respectivement par le fait qu'une augmentation des revenus du travail encourage moins les jeunes actifs à participer au marché du travail. Au contraire le taux de participation à la population active en âge (15-24) affecte positivement et significativement (au seuil de 5%) sur l'élasticité emploi-croissance positive.

Comme pour les politiques du marché du travail, l'indicateur des politiques des marchés des produits a impact significatif (au seuil de 5%) et positif sur les élasticités de l'emploi-croissance. Cet indicateur est en mesure d'expliquer une part importante des échanges transnationaux variant les élasticités de l'emploi. Les résultats sont conformes aux données empiriques précédentes.

La variable les politiques du marché du travail joue un rôle incitatif pour l'élasticité, pour un effet négatif et significatif (au seuil de 5%) dans toutes les régressions, on peut noter que cet indicateur est capable d'expliquer la variation des élasticités emploi-croissance positives entre les pays d'Afrique subsaharienne. Des preuves suggérant que les pays avec des politiques du marché du travail plus important ont tendance à avoir un taux d'emploi supérieur.

Dans la deuxième colonne du tableau IV lorsque les variables politiques et structurelles et macroéconomiques sont introduites dans la spécification du modèle, la variable les politiques du marché du travail contribue positivement et significativement (au seuil de 10%) à la détermination de l'élasticité d'emploi-croissance positive. La taille du gouvernement joue également un rôle important dans l'explication des variations de l'élasticité de l'emploi-croissance positive (au seuil de 10%).

Finalement, on instruisant les variables macroéconomiques les investissements directs étrangers, sont de nature à doper l'emploi, exerce un effet positif et significatif (au seuil de 5%). Les résultats présentés peuvent s'expliquer par le fait que cette ouverture permet aux entreprises d'avoir accès à plus de des biens de production et une technologie supérieure, ce qui entraîne une réduction de la réactivité de la main-d'œuvre.

2) Cas des élasticités négatives

Le deuxième échantillon de notre estimation concerne l'ensemble des pays qui ont une élasticité emploi-croissance négative. Les variables démographiques et politiques structurelles sont introduites dans la spécification du modèle (colonne (3)).

Bien que le taux de participation à la population active (15-24) exerce un effet négatif et significatif (au seuil de 5%) sur l'intensité d'emploi-croissance négative. Ainsi que la variable politique du marché de travail entraîne aussi un effet négatif (au seuil de 5%).

Enfin, lorsque les variables politiques structurelles et macroéconomiques sont introduites dans la spécification du modèle (colonne (4)), les résultats suggèrent que le niveau de la volatilité du PIB influence négativement et significativement (au seuil de 5%) sur l'élasticité de l'emploi négatif. Cela implique que l'effet de la stabilité du PIB doit être complété par des politiques macroéconomiques visant à la stabilité d'élasticité.

TABLEAU IV

LES RÉSULTATS DES ESTIMATIONS DE L'ÉQUATION D'ÉLASTICITÉ EMPLOI-CROISSANCE POSITIVES ET NÉGATIVES

VARIABLES	GROUPE D'ÉLASTICITÉ (+)		GROUPE D'ÉLASTICITÉ (-)	
	(1)	(2)	(3)	(4)
	COEFFICIENTS		COEFFICIENTS	
lpop_urbain	-0.0389 (0.048)**		0.055 (0.461)	
lpop_densite	0.0033 (0.8462)		0.029 (0.161)	
IT_popactive	-0.0190 (0.008)**		0.005 (0.884)	
Txdpartici1524	0.00073 (0.036)**		-0.004 (0.007)***	
Pmp	0.0064 (0.044)**	0.0537 (0.073)*	-0.0323 (0.048)**	-0.011 (0.486)
lmp	-0.0193 (0.007)**	-0.0301 (0.130)+	-0.008 (0.615)	0.021 (0.472)
Size	0.05202 (0.9311)	0.035 (0.073)*	0.004 (0.931)	0.0796 (0.085)**
LPIBH		-0.061 (0.522)		-0.002 (0.964)
LCommerce		0.1948 (0.117)+		0.337 (0.103)+
Inflation		-0.0008 (0.436)		0.0005 (0.699)
Volatilite_CPIB		-0.003 (0.760)		-0.009 (0.041)**
IDE		0.0115 (0.051)**		-0.0126 (0.420)
VA_S		-0.006 (0.244)		-0.0027 (0.863)
N	15	15	18	18
R ²	0.5818	0.6666	0.4424	0.6537

Note :***significativité à 1%, ** significativité à 5%, * significativité à 10% et + Significativité à >10%.

TABLEAU V: RÉSULTAT DU TEST CHOW

F-STATISTIQUE	1.510241	p-value	(0.3420)
LOG RATIO DE VRAISEMBLANCE	54.58721	p-value	(0.0000)***

Note :***significativité à 1%, ** significativité à 5%, * significativité à 10% et + Significativité à >10%.

Pour tenir compte de la possibilité que la relation obtenue dans ce qui précède ne soit pas stable dans le temps, nous appliquons la démarche de test habituelle sur les équations. Les statistiques CUSUM et CUSUM-carré permettent de vérifier l'hypothèse nulle d'absence d'une rupture structurelle. En règle générale, l'hypothèse nulle d'absence de rupture structurelle ne peut être rejetée.

Pour le test CUSUM (Fig 4), la statistique de test ne se trouve pas en dehors du corridor durant la première période d'étude mais à partir des dix dernières le test statistique est en dehors du corridor. Au contraire, le test statistique de CUSUM-carré (Fig 5) est à l'intérieur du corridor tout au long de la période d'étude. Nous concluons alors l'existence d'un point de ruptures (instabilité structurelle).

L'élasticité emploi-croissance est instable dans la plupart des pays. On pourrait interpréter cela comme le lien entre l'emploi et croissance pourrait changer au fil du temps pour plusieurs raisons. Le rythme du progrès technique peut être accéléré ou ralenti, les paramètres institutionnels du marché du travail peuvent être modifiés ou les politiques salariales peuvent être plus ou moins agressives. Il est donc nécessaire d'analyser si le lien entre l'emploi et la croissance a été stable ou non.

La représentation ci-dessous montre que l'enrichissement de la croissance en emploi connaît deux grandes phases. L'élasticité croissance-emploi connaît une stabilité relativement continue entre 2000 et 2009. Ensuite elle observe une instabilité tout au long de la fin de la période d'étude 2010 et 2017. Ainsi, la dynamique de la relation entre la croissance et l'emploi en Afrique subsaharienne est véritablement instable.

Fig 4. Le test CUSUM

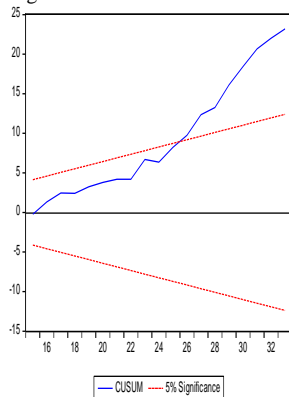
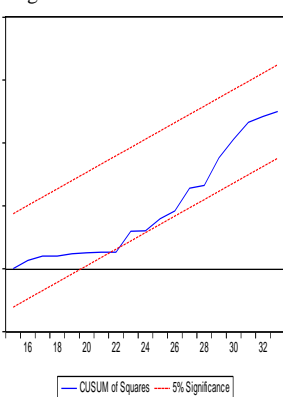


Fig 5. Le test CUSUM-carré



CONCLUSIONS

Cet article prend une nouvelle dimension dans la littérature du fait qu'il examine la stabilité structurelle de l'élasticité de l'emploi-croissance dans un échantillon en développement (l'Afrique subsaharienne). En effet, malgré les grandes réalisations dans la littérature, nous savons peu sur cette instabilité, notre cadre théorique est basé sur le modèle d'estimation d'élasticité de l'emploi-croissance. Nous avons inclus des variables reflétant des déterminants économiques et non économiques traditionnels et récents tels que les déterminants démographiques, politiques, structurelles qui sont pertinents, à la fois, dans l'explication et dans la prévision des schémas de la stabilité structurelle dans l'espace (pour les N pays).

Tout évidemment la période d'étude correspond à des chocs exercés sur l'élasticité emploi-croissance et ses facteurs macroéconomiques. Il est nécessaire de préciser les sous périodes de l'instabilité structurelle, mais aussi à demander aux agents économiques, aux pouvoirs publics et les autorités monétaires à prendre des décisions immédiates pour réduire, les chocs sur l'économie voire éliminer ces effets.

Cette instabilité est une caractéristique forte commune aux pays concernés, elle est naturellement à interroger et constitue une préoccupation de première importance dans la compréhension des économies subsahariennes. En effet, il faut principalement chercher les conséquences d'instabilité observée qui est peut-être dû à une instabilité politique (troubles politiques) ou à l'instabilité macroéconomique (inflation).

REFERENCES

- [1] A. Bassanini and R. Duval, "Unemployment, Institutions, and Reform Complementarities: Re-assessing the Aggregate Evidence for OECD Countries," *Oxford Review of Economic Policy*, Vol. 25(1), pp.40–59, 2009.
- [2] A. Iziumov, J. Vahaly, "The unemployment-output trade off in transition economies: does Okun's Law apply?" *Economics of Planning*, 35, 317-31, 2002.
- [3] A. Okun, "Potential Output: Its Measurement and Significance", *Proceedings of the Business and Economic Statistics Section of the American Statistical Society*, 1962.
- [4] A. Sahin, A. Tansel, and M. Berument, "Output-Employment relationship across Sectors: A long-versus short-run perspective," *IZA discussion paper No.7599*, 2013.
- [5] D. Crivelli, Furcer et J. Toujas-Bernaté, "Can Policies Affect Employment Intensity of Growth? A Cross-Country Analysis," *IMF Working Paper No. 12/2018*. Fonds monétaire international, Washington, D.C, 2012.
- [6] D.G. Freeman, "Panel tests of Okun's law for Ten Industrial Countries," *Economic Inquiry*, 39(4):511-523, 2000.
- [7] E. I.Cevik, S. Diboglu and S. Barisik, "Asymmetry in the Unemployment-Output relationship Over Business Cycle: Evidence from Transition Economies," *Comparative Economic Studies* 1-25, 2013.
- [8] Elmeskov, Jørgen, P. John, S. Scarpetta, "Key Lessons for Labour Market Reforms: Evidence from OECD Countries' Experiences," *Swedish Economic Policy Review*, Vol. 5 (2), 205–52, 1998.
- [9] G. Mourre, "Did the Pattern of Aggregate Employment Growth Change in the Euro Area in the Late (1990)," *European Central Bank Working Paper Series*, 2004, No. 358 (Brussels: European Central Bank), 2004.

- [10] G. Ramey, and V. A. Ramey, “Cross-Country Evidence on the Link-Between Volatility and Growth” *American Economic Review*, Vol. 85, 1138–51, 1995.
- [11] H. Feldmann, “Government Size and Unemployment: Evidence from Industrial Countries,” *Public Choice*, Vol. 127 (3–4), pp. 451–67, 2006.
- [12] H. Gabrisch, H. Buscher, “The relationship between unemployment and output in post-communist countries,” *Post-Communist Economies*, 18, 261–276, 2006.
- [13] I. Islam, and S. Nazara, “Estimating Employment Elasticity for the Indonesian Economy,” *Technical Note on the Indonesian Labour Market*, ILO, Jakarta, 2000.
- [14] J. Döpke, “The Employment Intensity of Growth in Europe,” *Kiel Institute of World Economics*. Kiel Working paper n°. 1021, 2001.
- [15] J. Imbs, “Growth and Volatility,” *Journal of Monetary Economics*, Vol. 54, 1848–62, 2007.
- [16] K.S. Im, et M.H. Pesaran, “On the Panel Unit Root Tests Using Nonlinear Instrumental Variables”, Manuscript,” *University of Southern California*, 2003.
- [17] N. Madariagan, “Croissance et emploi dans les pays du Sud et de l’Est de la Méditerranée: les gains de productivité du travail jouent-ils un rôle dans la création d’emplois?” *AFD, Macroéconomie & développement* 8, Septembre 2013.
- [18] R. Islam, “The nexus of economic growth, employment and poverty reduction: An empirical analysis,” *Département du redressement et de la reconstruction (Genève, BIT)*, 2004.
- [19] R. Judson, and A. Orphanides, “Inflation, Volatility and Growth,” *International Finance*, Vol. 2, pp. 117–38, 1999.
- [20] R. la Porta, F. Lopez de Silanes, A. Shleifer, and R. Vishny “The Quality of Government,” *Journal of Law, Economics and Organization*, Vol. 15(1), 222–79, 1998.
- [21] S. B. Slimane, “The Relationship between Growth and Employment Intensity: Evidence for Developing Countries” *Asian Economic and Financial Review*, 5(4), 680-692, 2015.
- [22] S. Kapsos, “The employment intensity of Growth: Trends and macroeconomic determinants,” *Employment strategy papers International Labour Office*, décembre 2005.
- [23] S. Nickell, “Unemployment: Questions and Some Answers,” *The Economic Journal*, Vol. 108 (448), 1998.
- [24] S. Padalinoand, I. M. Vivarell, “The Employment Intensity of growth in the G-7 Countries”, *International Labour Review*, 136:199-213, 1997.
- [25] T. Yogo., “growth and Employment in Sub Saharan Africa: Theoretical Evidence and Empirical Facts,” *MPRA Paper No.10474*, 2008.

Les principes du développement durable appliqués au secteur du tourisme dans le sud algérien.

Krim Yasmine^{#1}, Laoudj Ouardia^{#2}

^{#1} *Laboratoire permanant, Ecole des hautes études commerciales (HEC Alger).
Kolea, Algérie*

¹ *Krim.yasmine@gmail.com*

^{#2} *Laboratoire permanant, Ecole des hautes études commerciales (HEC Alger).
Kolea, Algérie*

² *ourdiaalaoudj701@gmail.com*

Résumé:

L'industrie touristique mondiale connaît depuis ces dernières années une évolution croissante.

En 2019 cette industrie représentait à travers le monde : 9 % du PIB, un emploi sur dix, 7% des exportations globales, 29% des exportations de services générant plus de 1700 milliards d'US dollars de revenus net pour 1,5 milliard d'arrivées touristiques.

Au regard des chiffres sus cités, l'Algérie ne peut rester en marge d'une telle dynamique dans laquelle elle doit logiquement s'inscrire pour bénéficier des retombées positives induite par l'industrie touristique.

A cet effet, la politique nationale de développement touristique mise en place par l'Algérie gagnerait à accorder une attention toute particulière au tourisme durable.

Cette forme de tourisme qui est aujourd'hui au cœur des préoccupations mondiales, vise à la fois à répondre aux besoins de loisirs des touristes tout en veillant à protéger l'environnement des territoires et localités d'accueil.

De plus le tourisme durable contribue à la préservation des intérêts économiques et socio-culturels de l'ensemble des acteurs intervenant dans ce domaine.

Dans ce cadre, notre travail de recherche a pour objectif de mieux comprendre l'importance de développer le tourisme durable en Algérie.

Le choix de cette option est conforté par le fait que le tourisme de masse cause de sérieux préjudices et autres nuisances dans les régions du monde à forte attractivité touristique.

A cet effet, le développement d'un tourisme durable soucieux de préserver sur le long terme l'ensemble des ressources naturelles, culturelles et sociales notamment dans le sud du pays s'avère être une opportunité à saisir pour l'Algérie.

Mots clés — *Tourisme, Algérie, sud, développement, durable.*

I- INTRODUCTION

Le tourisme est une activité ancienne qui a pris dès la deuxième partie du 20^{ème} siècle une dimension planétaire.

En effet, jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle, le tourisme était réservé à une élite disposant à la fois de temps et de pouvoir d'achat. Les loisirs étaient alors le signe et le symbole d'un statut social élevé, faisant du tourisme un produit de luxe réservé à une élite.

C'est avec l'avènement de la révolution industrielle que le tourisme commence à se développer et à vivre des événements

importants tels que la mise en place des congés payés en 1936 et la création de l'OMT en 1970.

Ainsi, la progression, la diversification et le professionnalisme qu'a connus le tourisme, lui ont permis de devenir une véritable industrie dont les perspectives d'évolution à long terme ont été jugées très prometteuses.

Cependant, le tourisme comme toute industrie dans le monde, exerce des impacts (positifs et négatifs) simultanés sur les aspects économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

Aujourd'hui, dans le but de réduire les impacts négatifs de ce secteur, plusieurs gouvernements ont mis en place des stratégies axées sur le développement durable.

Ces dernières rentrent dans le cadre d'un tourisme plus responsable et plus respectueux de l'environnement

En effet, le constat le plus frappant est que le tourisme génère des recettes considérables mais il se trouve être la cause de multiples problèmes, nuisances et dégradations au point de constituer une source de tension permanente dans les régions du monde où il est bien implanté.

Il est clair que les impacts négatifs engendrés au sein des destinations visitées sont la conséquence directe des importants flux touristiques en circulation.

De ce fait, il convient donc de mieux piloter le développement et l'expansion de l'activité touristique à travers le monde en ayant à l'esprit les concepts du développement durable, lequel peut être défini comme étant : « la capacité que peut avoir la société à satisfaire les besoins actuels des populations sans pour autant pénaliser ceux des générations futures »

Depuis la parution du rapport Brundtland en 1987 et l'organisation des différents Sommets de la Terre organisés respectivement à Rio de Janeiro en 1992, à Johannesburg en 2002 et à Copenhague en 2009, nous assistons à une véritable mobilisation des acteurs internationaux du tourisme pour la reconnaissance de l'importance économique de leur activité et son inscription dans la durabilité

S'agissant du cas particulier de l'Algérie, objet de notre travail de recherche, ce pays a toujours considéré dans ses politiques successives de développement, le tourisme comme un secteur marginal.

Par ailleurs, l'aisance financière procurée par les énormes recettes générées par les hydrocarbures ces deux dernières décennies à quelque peu occulté la situation difficile que vivait le secteur touristique.

Pour pallier cette lacune, la loi n° 01-20 du 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire a été promulguée. Elle fixe les orientations et les instruments d'aménagement du territoire de nature à garantir un développement harmonieux de l'espace national. C'est dans ce cadre que le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) et son instrument de mise en œuvre, le Schéma Directeur de l'Aménagement Touristique (SDAT) ont été définis.

Néanmoins, malgré la volonté politique affichée par l'État, l'Algérie n'a accueilli que seulement 2,6 millions de touristes en 2019.

Dans ce cadre, notre travail de recherche tentera d'apporter une modeste contribution à l'effort national de relance du secteur du tourisme en Algérie en mettant l'accent sur la nécessité de développer un tourisme durable et respectueux de l'environnement sur le long terme.

II- CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE

Le développement durable est au cœur des discours officiels et chaque jour des experts issus de toutes les disciplines se réunissent pour en débattre.

De ce fait, nous pouvons légitimement nous interroger sur la place et le rôle que joue le développement durable dans le secteur du tourisme.

Pour le besoin de ce travail de recherche, nous sommes partis du constat suivant :

Le tourisme génère des recettes considérables mais il se trouve être la cause de retombées négatives tant sur le plan économique et social qu'environnemental en raison des arrivées massives de touristes (tourisme de masse).

Par conséquent, il est nécessaire de mieux piloter le développement et l'expansion de l'activité touristique à travers le monde en ayant à l'esprit les concepts du développement durable pour protéger les populations et les territoires d'accueil.

En France par exemple, la célèbre grotte préhistorique de Lascaux (Lascaux I), classée au patrimoine mondial de l'Unesco, a été fermée au public en 1963, en raison des dégradations occasionnées sur les peintures préhistoriques par le flux continu des visiteurs ainsi que par le gaz carbonique dégagé par ces derniers. De ce fait, une surveillance étroite a été mise en place et seuls certains scientifiques ont été autorisés à y accéder. Cependant, pour continuer à assurer l'attractivité touristique du site et permettre au public de profiter de cette richesse préhistorique, la grotte a été reconstruite à l'identique sous le nom de Lascaux II.

Nous noterons que le cas du sud algérien comporte des similitudes avec l'exemple français suscitée. De ce fait, cette région semble réunir les conditions idéales pour le développement du tourisme durable.

A cet effet, notre travail de recherche est véhiculé par la question principale suivante :

Dans quelle mesure le développement d'un tourisme durable au sud algérien pourrait-il contribuer à la promotion de cette destination ?

Afin de mieux cerner les éléments de réponse à notre problématique, nous avons jugé opportun de scinder notre papier en trois axes, à savoir :

Le premier axe de notre réflexion est porté sur un cadre conceptuel autour des principes fondamentaux du tourisme durable,

Le deuxième axe de recherche vise à analyser la situation du tourisme durable en Algérie et plus particulièrement dans la région du sud.

Le troisième axe vise à énoncer les résultats de notre étude qualitative menée sur le terrain. Nous tenterons ainsi de mettre en relief les conditions qui pourraient favoriser le développement du tourisme durable dans le sud algérien.

III- MÉTHODOLOGIE

Ce travail tentera d'apporter une illustration concrète de la situation du tourisme en Algérie et plus précisément du tourisme durable dans la région sud du pays.

A cet effet, l'élaboration d'un benchmark complet des expériences touristiques mondiales ainsi que les données chiffrées de plusieurs, études et rapports établis sur le moyen et long terme nous ont servi à mieux cerner l'état des lieux du tourisme durable en Algérie.

Par ailleurs, nous avons mené une étude qualitative sur le terrain à l'aide de workshops et de focus groupes auprès de l'ensemble des responsables, experts et opérateurs activant dans le domaine touristiques en Algérie autour des trois axes suivants : l'état des lieux du tourisme durable au sud du pays, les avantages pour développer cette forme de tourisme et enfin les actions mises en place par l'état pour développer le tourisme durable en Algérie.

Cette étude revêt un caractère exploratoire et le traitement des données est réalisé à l'aide de la technique d'analyse et synthèse.

Dans ce présent article, nous nous sommes limités à l'étude du cas du sud algérien étant donné que cette région constitue une opportunité (pilote) pour développer le tourisme durable en Algérie.

IV-LA REVUE DE LA LITERATURE

Depuis la parution du rapport Brundtland en 1987 et l'organisation des différents Sommets de la Terre organisés respectivement à Rio de Janeiro en 1992, à Johannesburg en 2002 et à Copenhague en 2009, nous assistons à une véritable mobilisation des acteurs internationaux du tourisme pour la reconnaissance de l'importance économique de leur activité et son inscription dans la durabilité.

Aujourd'hui, aucun acteur ou responsable tant au niveau individuel que collectif, ne peut envisager une quelconque stratégie sans faire référence à sa durabilité.

En effet, après l'agriculture et l'artisanat qui furent les premiers terrains d'application de la démarche de développement durable, le tourisme constitue aujourd'hui un axe emblématique de cette démarche.

Ce secteur, par ses spécificités, favorise le développement des espaces protégés, permet la mise en place de stratégies d'intégration des populations et aide à la conservation du patrimoine culturel.

Ainsi, nous allons aborder ci-dessous la définition du tourisme durable.

1- La définition du tourisme durable :

Le tourisme durable peut être défini comme étant « un tourisme soucieux de respecter l'environnement, répondant aux besoins des loisirs humains, tout en protégeant et en conservant les milieux d'accueil, sans négliger pour autant les nécessités économiques et socio-culturelles de tous les acteurs concernés par les activités touristiques »

De son côté, l'organisation mondiale du tourisme (OMT) définit le tourisme durable comme étant « un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil »

Une autre définition affirme que : « le tourisme durable consiste en toute forme de développement de l'activité touristique qui respecte, préserve et met en valeur à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociales d'un territoire ».

Par ailleurs, un autre auteur stipule que : « les organisateurs touristiques doivent tenir compte de la capacité de l'environnement d'un endroit à supporter tous les résidents de la région et pas seulement les touristes. Sans une telle organisation, une destination peut être endommagée au point que les voyageurs ne pourront y avoir accès ».

D'un point de vue marketing, le tourisme durable peut, à court terme, se traduire par une diminution des recettes provenant du tourisme, en le limitant temporairement afin de protéger la destination et s'assurer une demande touristique future.

Pour résumer nous pouvons dire que c'est un tourisme soucieux de respecter l'environnement, répondant aux besoins de loisirs, tout en protégeant les milieux d'accueil et sans négliger les nécessités économiques et socio-culturelles de tous les acteurs concernés par ces activités touristiques.

2- Les piliers du développement durable :

Le tourisme durable repose sur trois piliers principaux, à savoir : la justice sociale, le développement économique et l'intégrité environnementale. Il s'engage de ce fait dans le renforcement de la prospérité locale en maximisant la contribution du tourisme à la prospérité économique du pays de destination

Ainsi le schéma ci-après illustre les principaux piliers composant le tourisme durable:

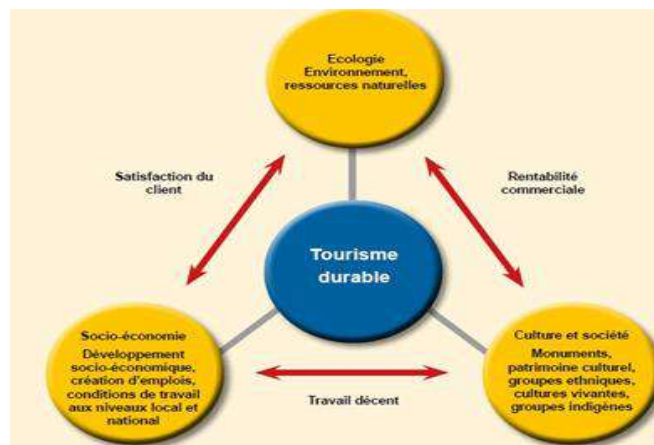


Figure 1: Les piliers du tourisme durable

Ce schéma vient pour appuyer la définition de l'organisation mondiale du tourisme (OMT) du tourisme durable qui stipule que ce dernier doit : « faire un usage optimal des ressources environnementales qui sont un élément clé du développement du tourisme, en préservant les processus écologiques essentiels et en contribuant à la conservation des ressources naturelles et de la biodiversité. De plus, le tourisme durable doit respecter l'authenticité socioculturelle des communautés d'accueil, conserver leur patrimoine culturel bâti et vivant, ainsi que leurs valeurs traditionnelles, et contribuer à la tolérance et à la compréhension interculturelles. Enfin, il doit aussi garantir des activités économiques viables à long terme en apportant à tous les acteurs des retombées socio-économiques équitablement réparties, notamment des possibilités d'emploi et de revenus stables, des services sociaux aux communautés d'accueil en vue de contribuer à la lutte contre la pauvreté »

Ainsi, le développement du tourisme durable s'inscrit dans une dynamique qui engendre des modes de production et de consommation responsables, tout en offrant aux populations qui vivent, travaillent ou séjournent sur cet espace des avantages socio-économiques équitablement répartis.

D'après les définitions citées ci-dessus, nous constatons qu'il existe une étroite relation entre le tourisme et le développement durable qui se traduit notamment par une interaction entre les touristes, les entreprises touristiques et le pays d'accueil.

Cependant, lorsque les nations et les entreprises décident d'intégrer le développement durable dans leurs politiques respectives, elles s'engagent souvent dans des processus et des démarches manquant de maturation ou de moyens appropriés pour une mise en œuvre efficiente. Néanmoins, il convient de signaler qu'un cadre législatif et réglementaire commence à prendre forme de façon progressive dans de nombreux pays.

De ce fait, l'application des principes du développement durable à l'échelon national et du tourisme durable au niveau sectoriel impliquent un changement fondamental dans la manière de planifier les opérations si l'on souhaite assurer une protection réelle de l'environnement. Cette démarche implique une approche plus globale et mieux structurée, à la fois dans sa conception et dans son exécution.

3- Les principes du développement durable

Comme souligné plus haut, c'est depuis le sommet de la terre de Rio de Janeiro (Brésil) en 1992, que le tourisme durable a commencé à se développer et à intégrer les activités liées au tourisme.

Par l'importance sociale, économique, culturelle et environnementale que représente le tourisme, l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur de ce secteur doivent adhérer aux principes fondamentaux d'un développement touristique durable.

En effet, le développement durable est devenu l'une des préoccupations majeures de notre ère. Le tourisme dont le caractère transversal met en jeu les territoires, le patrimoine naturel et humain, ne peut plus faire l'impasse sur les principes régissant son propre développement.

Le principe le plus important du développement durable repose sur l'idée que les réponses apportées aux besoins actuels ne doivent pas compromettre ou compliquer l'avenir des générations futures.

L'agenda 21 ou action 21 adopté en juin 1992 par la Conférence internationale sur l'environnement et le développement, se compose d'une déclaration énonçant 27 principes et d'un programme d'action en 40 chapitres et environ 2500 recommandations.

Cet Agenda constitue un cadre non contraignant mais qui se traduit progressivement dans les politiques publiques et les initiatives des acteurs économiques, sociaux, associatifs. Son objectif principal est la mobilisation des acteurs, producteurs et consommateurs, en vue d'une meilleure maîtrise des processus de production et d'organisation de la consommation.

Il s'agit également de favoriser une stratégie d'intégration du management économique, social et environnemental de l'entreprise, le développement durable devenant même un facteur favorable à la compétitivité tout en répondant à une éthique post-industrielle.

Aujourd'hui, la plupart des responsables et des acteurs opérant dans le secteur du tourisme ressentent le besoin d'un véritable consensus sur le concept de durabilité.

Ainsi le tableau, ci-après, illustre les principes fondamentaux du tourisme durable.

Principes environnementaux	Principes socioculturels	Principes économiques
Respect des paysages	Protection des cultures locales	Maîtrise des investissements
Protection de la flore et de la faune	Intégration des locaux	Expertise des impacts
Gestion qualitative de l'eau	Gestion paritaire du territoire	Planification budgétaire
Gestion de la pollution.	Maîtrise de l'emploi.	Vérifications périodiques.

Tableau n°1 : Les principes fondamentaux du tourisme durable

En règle générale, les grands principes reposent sur une méthode d'application, plus ou moins définie selon un étroit partenariat entre secteur privé et secteur public. Pour les

entreprises de tourisme, la prise en compte de tous ces principes est loin d'être évidente tandis que se pose pour les collectivités territoriales le problème de la formation et de la compétence des hommes chargés de définir et de mettre en œuvre les choix stratégiques retenus.

V- ANALYSE ET DISCUSSION DES RESULTATS :

Nous présentons dans cette partie de notre travail les principaux résultats obtenus via cette méthode.

Rappelons que notre guide d'entretien est composé de trois axes principaux, à savoir : l'état des lieux du tourisme au sud algérien, les avantages de développer le tourisme durable au sud du pays et enfin les actions mises en place par l'état pour encourager cette forme de tourisme.

Cependant, avant d'entamer la discussion des résultats de notre étude de terrain, nous allons présenter une évolution quantitative du tourisme au sud algérien afin d'avoir une idée plus précise sur l'état du tourisme dans cette région.

I- L'évolution du tourisme saharien en Algérie

L'ensemble des réponses collectées lors des entretiens effectués avec les différents opérateurs, experts et responsables du secteur ont affirmé que le tourisme dans le sud algérien est une activité très prometteuse qui pourrait facilement jouer le rôle d'une véritable locomotive de développement économique et social.

Cependant, il demeure encore peu exploité dans cette région comme le montrent les deux tableaux ci-après :

2019	2018	2017	2016	2015	Année
240927	300 143	112 837	132 597	218 373	Résidents
23501	25 871	17 502	7 506	16 504	Étrangers
264 428	326 014	130 339	140 103	234 877	Total

Tableau n°2 : L'évolution des arrivées touristiques au sud algérien (2015-2019) :

D'après le tableau nous notons une augmentation remarquable de 12,6% entre 2015 et 2019 du nombre de touristes ayant visité le sud algérien.

Cette augmentation a touché en grande partie les touristes étrangers, dont le nombre a enregistré une hausse de plus de 42% entre 2015 et 2019

Cependant entre 2019 et 2018, nous avons enregistré une baisse de près de 19% du nombre de touristes ayant visité cette région du notamment à la situation politico-économique qu'a vécu l'Algérie en 2019.

vocation	Nombre des établissements hôteliers	Capacités en lits
Urbaine	1045	80 470
Balnéaire	252	32 926
Saharienne	76	5 895
Thermale	25	4 502
Climatique	19	1 883
Total	1417	125 676

Tableau n°3 : Répartition du parc hôtelier algérien par vocation (2019)

Nous remarquons d'après ce tableau que les établissements se situant au sud du pays ne représentent que 5,3% de l'ensemble des établissements hôteliers et seulement 4% des capacités litières totales du parc hôtelier national ce qui insuffisant pour développer le tourisme saharien et notamment le tourisme durable au sud algérien.

2- Les avantages de développer le tourisme durable au sud algérien

D'après les entretiens effectués avec les différents opérateurs, experts et responsables du secteur, nous pouvons affirmer que le tourisme durable au sud algérien pourra à long

Ainsi, les résultats de notre étude qualitative sur le terrain nous ont permis de déceler les principaux avantages de développement du tourisme durable au niveau du sud algérien.

A cet effet, nous pouvons en citer les plus pertinents :

- La valorisation des modes de vie des populations locales (nomades)
- La mise en avant de la biodiversité du sud algérien à travers des actions informatives (films, reportages...)
- La sauvegarde de l'architecture locale et l'ensemble du patrimoine bâti
- L'encouragement d'une consommation raisonnée des énergies et des ressources naturelles
- La création d'emplois entrant dans le cadre du développement durable (guides, restauration, chambres d'hôte)
- La création d'une valeur ajoutée autour du savoir-faire local qui est en voie de disparition.
- La lutte contre les méfaits du tourisme de masse surtout dans des régions fragiles (détérioration des sites archéologiques par exemple).
- Le développement d'une démarche novatrice des produits labellisés (dattes, maison d'hôtes...).
- La mise en valeur des produits du terroir local (artisanat, produits culinaires...).
- La sensibilisation des populations locales et notamment les jeunes à travers des projets éducatifs pour les enfants et les adolescents sur une thématique de développement durable.

3- Les actions mises en place par l'Etat algérien

Le troisième axe de notre guide d'entretien consiste à mettre en exergue les différentes actions mises en place par l'État algérien dans l'objectif de développer le tourisme durable au sud du pays. A cet effet, nous allons les présenter ci-après :

En 2008, le gouvernement algérien a mis en place le plan qualité tourisme qui s'insère parmi les cinq dynamiques énoncées dans le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDAT- 2030).

En effet, ce plan sert notamment à :

- Fédérer l'ensemble des professionnels du tourisme autour d'une démarche de qualité volontaire, attentive aux besoins visant la satisfaction des touristes nationaux et internationaux, consistant ainsi un gage de confiance pour l'ensemble de l'offre touristique algérienne.

- Valoriser les territoires touristiques à travers une démarche de développement durable.

Dix ans plus tard, soit en 2018, l'Etat algérien a fait appel au Programme des nations unies pour le développement (PNUD) pour financer un projet d'assistance technique qui consiste à mettre en place une Stratégie Marketing visant à promouvoir l'image de la destination Algérie à travers la création de la marque « Algérie ». Ce projet qui est actuellement en cours de réalisation a pour objectif de :

- Faire connaître la destination sur la scène internationale et par la même occasion
- Faire découvrir les différentes formes de tourisme existant dans ce pays et notamment le tourisme durable au sud algérien, région très convoitée par les touristes étrangers.

VI- CONCLUSION

Pour conclure, nous pouvons affirmer que le tourisme ne pourra évoluer harmonieusement que dans le cadre d'une vision de développement durable.

D'autant plus qu'aujourd'hui, les touristes internationaux sont de plus en plus sensibles au tourisme durable

De ce fait, le développement de cette forme de tourisme de niche au sud algérien s'avère être une opportunité qui pourra constituer un avantage concurrentiel ainsi qu'une opportunité à saisir pour se différencier des autres destinations et faire ainsi valoir l'importance d'un tourisme plus respectueux de l'environnement.

Cela nécessite alors de cibler une clientèle bien précise et d'adopter un positionnement marketing spécifique (stratégie d'écroulement du marché) afin d'éviter les méfaits du tourisme de masse.

Pour mémoire, le sud algérien comprend des déserts sablonneux (ergs), des déserts rocaillieux (regs), des sites archéologiques, des oasis verdoyantes, des stations d'art rupestre ainsi que des zones humides de renommée mondiale, à l'instar de la zone d'Ihrir (classé en 2001 sur la liste de la convention de Ramsar) avec ses étangs et lacs renfermant diverses espèces animales et végétales. Cette région est aussi connue pour sa diversité culturelle et ses productions artisanales spécifiques

A ce titre, nous pouvons donc répondre à notre problématique principale par le fait que :

Le développement d'un tourisme durable et plus respectueux de l'environnement dans le sud algérien pourra promouvoir le tourisme dans cette région.

Enfin, nous terminerons par proposer quelques recommandations qui pourront certainement contribuer au développement du tourisme durable au niveau du sud algérien :

- Mener des campagnes de sensibilisation en direction des populations locales et des investisseurs intervenant dans le cadre du tourisme durable.
- Réunir les conditions adéquates pour développer cette forme de tourisme (transport, guides, restauration, structures d'hébergement)
- Bénéficier de l'appui des professionnels du secteur ainsi que des collectivités territoriales

- Accorder des aides aux investisseurs et porteurs de projets entrant dans ce cadre
- S'inspirer des expériences internationales en la matière (benchmark)
- Créer des incubateurs au niveau des villes du sud (encadrement de projets entrant dans le développement du tourisme durable)
- Créer des labels reconnus garantissant que l'offre touristique répond aux principes de développement durable.
- Garantir les conditions de sécurité des personnes dans les régions touristiques et notamment dans le grand sud.
- Créer des organismes nationaux spécialisés pour encadrer les voyages qui rentrent dans le cadre du tourisme équitable
- Mettre en place un fonds de solidarité qui serait d'environ 3% du prix du voyage pour financer des projets à caractère social et économique selon les besoins des régions.
- Mettre en place une stratégie claire pour identifier les territoires éligibles à ce type de tourisme
- Coordonner les actions entre l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur touristique (associations, populations locales, collectivités territoriales...)
- Mettre à niveau en termes de formation des acteurs agissant dans ce cadre

Bibliographie :

- Rouzet Emmanuelle et Seguin Gérard, le marketing du tourisme durable, édition Dunod, France, 2010.
- Rapport Brundland, intitulé « Notre avenir à tous » élaboré à l'occasion de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement pour le compte des Nations Unies, Oslo, le 20 mars 1987.
- Bernard Schéou, Du tourisme durable au tourisme équitable, Quelle éthique pour le tourisme de demain ?, édition DeBoeck supérieur, France, 2009
- Babou, Isabel et Callot, Philippe, Les dilemmes du tourisme, édition Vuibert, France, 2007
- Rapport intitulé baromètre du tourisme mondial édition 2020, élaboré par l'Organisation mondiale du tourisme OMT, Espagne, 2020.
- Rapport du bureau international du travail (BIT), intitulé « Réduction de la pauvreté par le tourisme, Genève, 2011.
- Communiqué conjoint du Conseil mondial du voyage et du tourisme WTTC, de l'organisation mondiale du tourisme (OMT), du Centre du commerce international (ITC) et de l'organisation mondiale du tourisme (OMC), intitulé : le tourisme, le commerce et l'OMC, Genève (Suisse), Octobre 2018.
- Rapport Brundland, intitulé « Notre avenir à tous » élaboré à l'occasion de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement pour le compte des Nations Unies, Oslo, le 20 mars 1987.
- Jean Pierre Lozato-Giotart, Erick Leroux et Michel Balfet, Management du tourisme, édition Dunod, Paris, 2014.
- Erick Leroux, Vers un Tourisme Durable ou un écotourisme, in Management & Avenir, (n° 4/34), France, 2010.
- Manning Edward et Dougherty David, "Sustainable Tourism", in Cornell Hotel and Restaurant Administration Quarterly revue, vol. 36, n° 2, avril 1995, p. 29.
- Rapport du bureau international du travail (BIT) intitulé : Développements et défis dans le secteur de l'hôtellerie-restauration et du tourisme, document soumis aux fins de discussion lors du Forum de dialogue mondial sur le secteur de l'hôtellerie-restauration et du tourisme, Genève, 23-24 novembre 2010, p. 52.
- Rapport des nations unies pour l'environnement PNUE en collaboration avec l'organisation mondiale du tourisme OMT, intitulé « Vers un tourisme durable : Guide à l'usage des décideurs », Madrid, 2006, P 12.

L'impact de la COVID-19 sur l'évolution des taux d'inflation : Une analyse en composante principale 2018-2021

Dr Rafika ZIDAT^{#1}, Dr Nassira AMIA^{*2}

#Laboratoire d'Economie et Développement, Faculté Sciences économiques, commerciales, et des sciences de gestion, Université de Bejaia, Algérie.

¹ E-mail : zidat.rafika@gmail.com.

**Laboratoire d'Economie et Développement, Faculté des Sciences économiques, commerciales, et des sciences de Gestion, Université de Bejaia, Algérie.*

² E-mail: nacira_h@live.fr.

Résumé—La crise sanitaire actuelle a inféré un ralentissement de l'activité économique mondiale. Cette situation a provoqué des distorsions sans précédents dans les différents secteurs, notamment celui des marchés financiers des économies les plus avancées. Ceci dit, le manque de liquidité a sévi les banques centrales des différents pays en termes d'achèvement des objectifs de politiques monétaires. De cet état de fait, notre contribution s'articule autour des effets de la pandémie sur l'un des objectifs ultimes de toute politique monétaire, à savoir : le taux d'inflation. Moyennant une analyse en composante principale, nous allons établir une analyse factorielle sur 19 individus statistiques : Algérie, Tunisie, Maroc, Arabie Saoudite, Qatar, Inde, Russie, Chine, Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Royaume-Uni, Suède, Turquie, Brésil, États-Unis et Mexique. Quant aux variables, nous avons choisi d'agencer des taux d'inflation en moyenne de 12 mois de l'année sur la population choisie, durant la période suivante : de janvier 2018 jusqu'à février 2021.

Notre investigation nous permettra d'établir une lecture synthétique de l'impact du COVID-19 sur la trajectoire des taux d'inflation de la population choisie. Nous avons, donc, pu déceler une diminution des taux d'inflation à partir de 2019 au sein de la majorité des pays en question. Ceci n'est qu'un effet de la pandémie. En revanche, la levée des restrictions sanitaires à partir de la fin de l'année 2020 a engendré un rebondissement de l'activité économique en général. Cet état de fait est le fruit d'une augmentation de la demande des biens et services.

Mots clés—COVID-19, taux d'inflation et analyse en composante principale (ACP).

Classification Jel—E31, E52, E58, C19.

I. INTRODUCTION

La propagation de la covid-19 a engendré des effets néfastes et persistants dans le monde entier en générale et au sein des économies les plus touchés en particulier. Subséquemment, les politiques de restrictions sanitaires, singulièrement, le confinement, ont discoursu un bouleversement, entre autres des marchés financiers, des entreprises et des ménages. Et comme tout choc sur l'économie, les effets de la COVID-19 sont apparus instantanément sur les marchés financiers.

Contrairement aux différentes crises financières, telle que la crise des subprimes en 2008, le secteur bancaire n'a pas été

touchés d'une manière disproportionnée par les suites de la crise sanitaire. Les crédits octroyés n'ont pas enregistré une baisse drastique. Par contre, l'augmentation des écarts d'obligation des entreprises et la baisse de garanties se reproduisent, toutefois, sur une baisse, éventuelle, de l'offre de crédit.¹

La consommation et le travail, dans certain secteur, ont été touchés, sur une échelle massive, en raison des mesures de confinement pratiquées par la plupart des économies touchées par le virus. Par conséquent, l'offre et la demande de ces secteurs seront manifestement affectées par les politiques de santé publique. Certains auteurs débâte, donc, sur les effets du confinement sur la baisse de l'offre et/ou de la demande. A vrai dire, dans les secteurs les plus touchés, l'offre et la demande seront marquées par une diminution considérable. En effet, la fermeture de certaines entreprises entraîne une baisse de production et donc une diminution d'offre. Également, dans certain commerces à hautes fréquentation, la demande a baissé, tels que les commerces de détails, les restaurants..., etc. Par la, nous constatons que la pandémie a causé la chute de l'offre et de la demande dans pratiquement tous les pays touchés par le virus.

Cet état de fait se répercute instantanément sur d'autre aspect de l'économie, à savoir : le chômage, la croissance économique, le solde de la balance extérieur et les taux d'inflation. Notre travail de recherche s'intéresse particulièrement à cette dernière variable clés de l'économie : **le taux d'inflation**.

L'objectif de toute politique monétaire est la garantie d'une certaine stabilité des taux d'inflation qui cautionne une économie prospère. En revanche, l'impact de la crise sanitaire sur l'offre et la demande a entraîné des effets indiscutables sur l'évolution des taux d'inflation. En ce sens A.H. Shapiro (2020) précise que la baisse des taux d'inflation aux États-Unis, quelque mois après la pandémie est dû principalement à la baisse de la demande des consommateurs sur certains biens et services. La pandémie, selon le même auteur, a compensé la hausse de l'inflation entraînée par la baisse d'offre dans

¹ S.Tenreiro, "Monetary policy during pandemics - inflation before, during and after Covid-19". *Bank of England, Online webinaire*, 2020.

certaines secteurs. De même E.Aperis and N.Aperis (2020) ont essayé d'apprécier l'effet de la pandémie (COVID-19) sur l'évolution des anticipations d'inflation et leur volatilité. D'après les auteurs la pandémie a affecté positivement les anticipations et la volatilité des taux d'inflation. En revanche O.Armentier and al(2020), dans leur rapport d'analyse de l'évolution des attentes des consommateurs en matière d'inflation depuis le début de la pandémie COVID-19 et ce à travers une enquête réalisée par la FED de New York, ont aboutit au résultat selon lequel les anticipations d'inflation des ménages sont lentes et sont principalement à court terme. Les auteurs ont également détecté une catégorisation entre différents groupes démographiques en terme d'anticipation d'inflation.

Dans une autre optique d'appréciation des taux d'inflation à l'ère de la crise sanitaire, certains auteurs spécifient la particularité de la consommation en ces temps de pandémie et l'impact exercé sur l'indice des prix à la consommation. Conséquemment aux bouleversements dans le mode de consommation, A. Cavallo (2020) a procédé à la détermination de nouveau taux d'inflation qu'il a nommé taux covid-19. Ces derniers ont été collecté de données de transactions crédit-débit aux États-Unis. L'auteur a donc mis à jour les pondérations officielles du panier des prix à la consommation et il a estimé ainsi son impact sur l'indice des prix à la consommation aux États-Unis. Il a conclut, en conséquence, que les taux d'inflation COVID sont beaucoup plus élevés que l'indice des prix à la consommation aux États-Unis. L'auteur a également constaté, qu'avec les mesures de restriction sanitaire, l'inflation est d'autant plus élevés dans les produits alimentaires que dans les catégories de services qui connaissent une déflation importante; tels que: les transports.

P.Seiler (2020) avance que les changements brusques dans les dépenses de consommation peuvent biaiser les taux d'inflation pendant la pandémie Covid-19. de même l'auteur a mis à jour les pondérations de l'indice des prix à la consommation en construisant un indice des prix alternatif afin de mesurer l'effet de la COVID-19 sur l'indice des prix à la consommation suisse. A travers son estimation, l'auteur parvient à déceler l'importance des taux d'inflation COVID-19 qui sont plus importants, pendant la période de confinement, que ce que évoquerait l'indice des prix à la consommation officiel. M.Reinsdorf (2020) a également préconisé l'importance des taux d'inflation pendant la crise. Selon lui les taux d'inflation officiels sont sous-estimés suite au non ajustement des pondérations de l'IPC.

Dans ce contexte, notre contribution, essayera d'esquisser les effets des politiques de confinement et de restrictions sanitaires sur la trajectoire des taux d'inflation de 19 pays touchés par le virus; avant, pendant et après le confinement. Autrement dit, il s'agit de retracer l'évolution des taux d'inflation de ces économies de janvier 2018 jusqu'à février 2021. Dans cet objectif, nous avons fait appel à l'analyse en composante principale (ACP) afin de tracter les informations élémentaires de la variation des taux d'inflation avant, pendant et après le confinement.

II. DONNEES ET METHODOLOGIES

Dans l'objectif de retracer l'évolution des taux d'inflation avant, pendant et après l'allègement des politiques de santé publique. Nous avons, dans un premier temps, listé les pays touchés par la COVID-19 et dont les données sont disponibles. Notre investigation, se rapporte donc à analyser une base de données de 19 pays, à savoir : Algérie, Tunisie, Maroc, Arabie Saoudite, Qatar, Inde, Russie, Chine, Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Royaume-Uni, Suède, Turquie, Brésil, États-Unis et Mexique.

Dans un deuxième temps, nous avons fait recours aux taux d'inflation annuels de 2018, 2019 et 2020. Ces derniers sont des moyennes mensuelles pour chaque année. Nous avons utilisé, ensuite, le taux d'inflation, moyenne du mois de janvier et février, afin de représenter l'inflation de 2021.

Les données sont extraites de la base de données de la banque mondiale pour les taux annuels de 2018 et 2019. Quant aux taux de 2020 et 2021 nous avons fait recours à la base de données des statistiques de chaque pays considérés dans la présente analyse.

Moyennant une analyse en composante principale (ACP), nous allons, donc, essayer de décerner des explications aux variations des taux d'inflations suite aux restrictions sanitaires imposées par la conjoncture infligée par la COVID-19. La méthode d'analyse adoptée relève des statistiques exploratoires multidimensionnelles. Elle fait, donc, partie de la famille d'*Analyse de Données*. L'ACP opine l'exploration de plusieurs variables quantitatives. Elle permet de remplacer les variables de départ par de nouvelles variables de variance maximale, non corrélées deux à deux. Les composantes principales (nouvelles variables) définissent des plans factoriels.

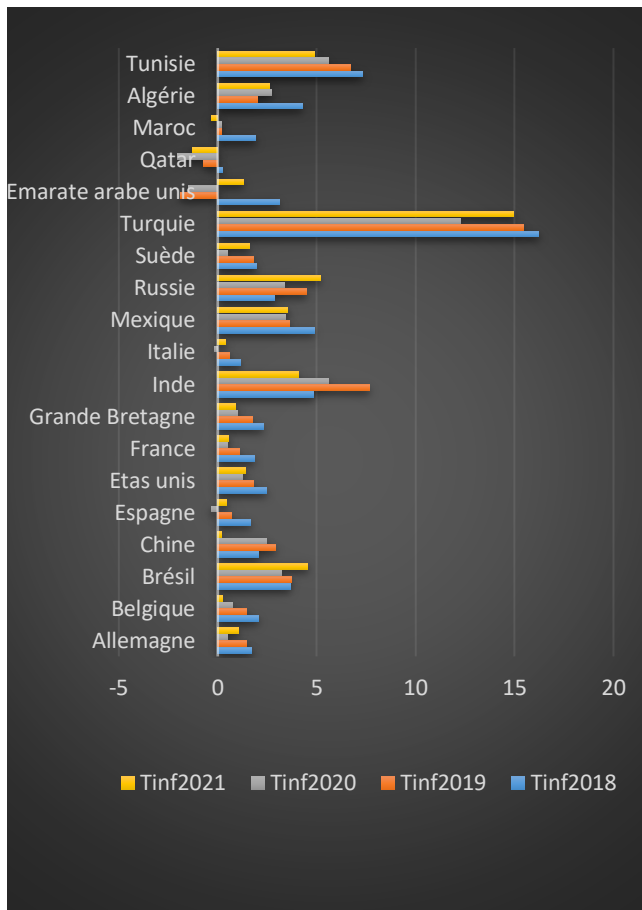


Fig.1 : Taux d'inflation 2018-2021

D'après la figure 01 qui illustre une description de la base de données de départ, nous constatons, à priori, que les taux d'inflation avant l'avènement de la pandémie sont beaucoup plus élevés qu'après et cela pour la majorité des pays. En revanche, le Brésil, l'Inde, la Chine et la Russie ont enregistré des taux d'inflation en accroissement après 2018. A cet effet, pour une meilleure explication de la trajectoire des taux d'inflation, nous avons donc exploité les aboutissements de l'analyse en composante principale dans la section subséquente.

III. FLUCTUATIONS DES TAUX D'INFLATION AVANT, PENDANT ET APRES LES POLITIQUES DE RESTRICTIONS SANITAIRES : UNE ANALYSE EN COMPOSANTE PRINCIPALE

Dans cette section nous allons donc analyser les taux d'inflation des 19 pays en question sur la période : 2018-2021. Le tableau 01 est le premier résultat intéressant à analyser. Le tableau représente, donc, la matrice des corrélations qui donne une visibilité sur toutes les liaisons existantes entre les variables utilisées dans notre analyse. Les coefficients de corrélations proches de 1 signifient une forte relation entre les deux variables en question. Et, les coefficients proches de 0 nous informent sur la non liaison des deux variables. En

revanche, le signe associé au coefficient de corrélation, nous éclaire sur le sens de la liaison entre les deux variables.

Nous constatons une liaison importante et positive entre les taux d'inflation au cours de la période d'analyse. Autrement dit, les taux d'inflation de deux périodes évoluent dans le même sens.

TABLE 01
Matrice de corrélation

Variables	Tinf2018	Tinf2019	Tinf2020	Tinf2021
Tinf2018	1	0,9141	0,9278	0,9517
Tinf2019	0,9141	1	0,9850	0,9310
Tinf2020	0,9278	0,9850	1	0,9354
Tinf2021	0,9517	0,9310	0,9354	1

Le table 02 représente la qualité de la projection lorsque nous passons de 4 dimensions (4 étant le nombre de variables) à un nombre plus faible de dimensions. Les valeurs propres représentent les facteurs. Ces derniers sont une combinaison linéaire des variables de départ.

La première valeur propre vaut 3.822 et représente 95.564% de la variabilité. Cela signifie que le premier axe représente 95.564% de l'information totale contenue dans la base de données de départ. Et la deuxième valeur propre est égale à 0.115. Elle représente 2.892% de la variabilité totale. Subséquemment, l'analyse en composante principale explique près de 98.45% de la base de données de départ. D'où la représentation sur les deux premiers axes factoriels est de bonne qualité.

TABLE 02

	F1	F2	F3	F4
Valeur propre	3,8226	0,1157	0,0476	0,0141
Variabilité (%)	95,5640	2,8923	1,1906	0,3531
% cumulé	95,5640	98,4563	99,6469	100,000

VALEURS PROPRES

L'objectif ultime d'une ACP est la synthèse d'une base de données à travers un graphique. Dans notre cas, ce dernier est représenté, tout d'abord, par le cercle des corrélations (graphe 01) qui représente la projection des variables sur un plan à deux dimensions. Et les tables (3, 4 et 5) sont des aides à l'interprétation du cercle des corrélations.

Les taux d'inflation de 2018, 2019, 2020 et 2021 sont loin du centre du graphe et sont positivement corrélés. Et ils appartiennent à l'axe 1. A cet effet, ce dernier est combinaison linéaire des quatre variables utilisées dans l'analyse.

D'après le positionnement des variables sur les bords du cercle, nous constatons une très forte liaison entre le taux d'inflation de 2019 et celui de 2020. Période caractérisée par une forte contamination du virus et donc le respect impartial des politiques de santé publique (entre autre le confinement) d'où la baisse des taux d'inflation pendant cette période au

sein de la majorité des pays adoptés dans notre investigation. En revanche, les taux d'inflation de 2018 et 2021 sont très proche sur le cercle des corrélations. Ceci dit, les deux périodes en question sont marquées par une hausse des taux d'inflation par rapports aux deux autres périodes d'étude.

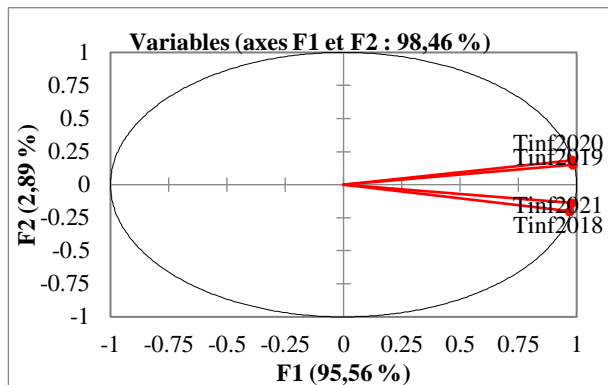


Fig.2 Cercle des corrélations des variables

Le graphique des observations (Fig.4) permet de représenter les individus sur une carte à deux dimensions. Nous discernons, d'abord, la particularité de certains pays par rapports aux autres quant à leur taux d'inflations. Premièrement, la Turquie est à l'écart de tous les autres pays sur le graphe des individus. Elle est caractérisée par un taux d'inflation des plus élevés de l'échantillon étudié avec des taux respectifs 16.22-15.46-12.26 et 14.97. Par contre, l'évolution des taux suit la représentation des taux d'inflation sur le cercle des corrélations. L'année 2018 est marquée par taux plus élevé par rapport à 2019. Et le taux de 2021 est plus élevé à celui de 2020. Quant aux autres pays sont plus au moins proche les uns des autres ce qui est expliqué par la similitude dans l'évolution des taux d'inflation. Clairement, nous constatons sur le graphe des individus que les pays sont répartis en deux groupes :

Groupe01 : l'Algérie, Tunisie, Inde, Mexique, Brésil, et Russie. Ces derniers sont, majoritairement, des pays émergents distingués à travers l'évolution de leurs taux d'inflation.

L'avènement de la pandémie en 2019 a provoqué une baisse des taux d'inflation subséquente en conséquence à une baisse d'offre et de demande dans un certains secteurs. A contrario, les stratégies de politique monétaire adoptées par la majorité des économies du groupe 01, telles que l'interventionsur le marché, aide aux PME en difficulté, pour faire face au COVID-19 ont provoqué une hausse des taux au début de l'année 2021. Certaines banques centrales ont procédé à la baisse du taux directeur, opérations de refinancement à long terme. Ces banques centrales ont donc injecté une part importante du PIB en liquidités. Cette injection de monnaie est confrontée donc à une montée de l'inflation.

Groupe02 : Chine, Belgique, Grande Bretagne, Italie, France, États unis, Allemagne, Espagne, Suède, Qatar, Maroc, Émirat Arabe unis. L'analyse en composante principale a isolé les pays développés sur le graphe des individus. Ces pays

sont caractérisées par un tissu économique concentré sur les services. Subséquemment, la COVID-19 a généré un effet néfaste sur la demande des services. Ce qui a causé une baisse des taux d'inflation en 2019 et 2020. En revanche la hausse des taux en 2021 est la résultante des politiques monétaires en termes de réduction des taux directeurs. La BCE s'est engagée, donc, dans les achats d'actifs, et des financements dits COVID-19 créés afin de réduire les retombées sur les entreprises en difficultés. Néanmoins, les subventions salariales ciblées et les exonérations fiscales sont des objectifs des politiques budgétaires des pays avancés afin d'accommoder la transmission de leur politique monétaire.

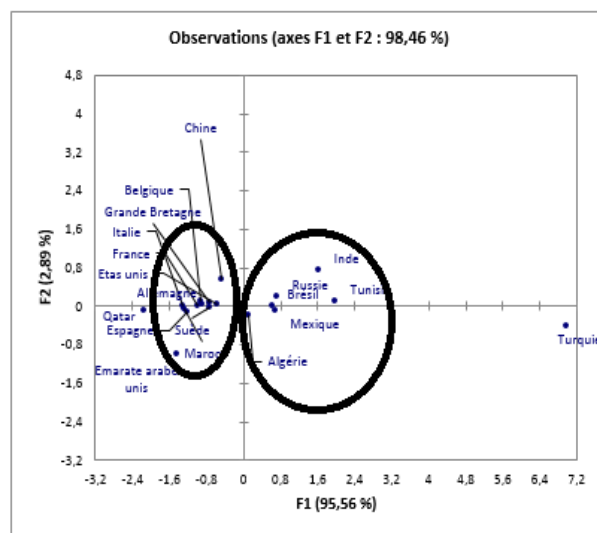


Fig.3 Graphique des observations

IV. CONCLUSION

Notre contribution a pour objectif de retracer l'évolution des taux d'inflation au sein de 19 économies touchées par la COVID-19. Nous avons, donc, fait appel à un outil de statistique exploratoire multidimensionnelle. L'analyse en composante principale nous a permis de tirer l'information pertinente de la base de données de départ. Cette dernière est constituée des taux d'inflation de 19 pays touchés par la pandémie; sélectionnés à l'aide de la disponibilité des données, de 2018 (période avant la crise sanitaire) jusqu'à février 2021 (période après allègement des restrictions sanitaires). à travers notre analyse nous avons pu constaté une baisse des taux d'inflation en 2019 par rapport à 2018 pour la majorité des pays. Effectivement, les politiques de santé publiques; essentiellement le confinement, ont provoqué un déséquilibre sur le marché de l'offre et de la demande des biens et services. Cette situation a généré une baisse de l'offre et de la demande au sein de certains secteurs. Cet état de fait a produit une baisse des taux d'inflation. En revanche l'analyse en composante principale nous a permis de repérer une hausse des taux d'inflation après l'année 2020. Cette période est caractérisée par un allègement des restrictions

sanitaires. Subséquemment, la reprise des habitudes de consommation, les stratégies de politiques monétaires et les aides aux PME ont contribué au rehaussement de l'inflation au sein des pays sélectionnés.

TABLE 6
 COORDONNEES DES OBSERVATIONS

REFERENCES

[1] A.Cavallo, «Inflation with Covid Consumption Baskets», *NBER Working paper N°27352*, July 2020.

[2] A.H.Shapiro, «Monitoring the inflationary Effects of Covid-19», *FRBSF Economic Letter*, August 2020.

[3] E.Apergis and N.Apergis, «Inflation expectations, volatility and Covid-19: Evidence from USA inflation swap rates», *Applied Economics*, 2020.

[4] M.Reinsdorf, «COVID-19 and the CPI: Is Inflation Underestimated?», *IMF Working paper*, WP/20/224, November 2020.

[5] O.Armantier and al, «How Economic Crises Affect Inflation Beliefs: Evidence from the Covid-19 Pandemic», Federal Reserve Bank of New York, Staff Reports N°949, November 2020.

[6] P.Seiler, «Weighting bias and inflation in the time of Covid-19: Evidence from Swiss transaction data», *Swiss Journal of Economics and Statistics*, 2020.

[7] S.Tenreyro, «Monetary policy during pandemics - inflation before, during and after Covid-19». Bank of England, Online webinaire, 2020.

Observation	F1	F2	F3
Allemagne	0,9007	0,0424	0,0925
Belgique	0,9320	0,1096	-0,1515
Brésil	0,6258	0,0107	0,3852
Chine	0,4698	0,5643	-0,2453
Espagne	1,2278	-0,1042	0,0113
Etas unis	0,5814	0,0332	0,0043
France	1,0055	0,0261	-0,0392
Grande Bretagne	0,7217	0,0698	-0,0618
Inde	1,6339	0,7644	-0,0472
Italie	1,2988	0,0084	0,0852
Mexique	0,6777	-0,0741	-0,0781
Russie	0,7289	0,2044	0,6621
Suède	0,7482	-0,0096	0,1698
Turquie	6,9832	-0,4105	-0,0484
Émirats arabes unis	1,4358	-0,9941	-0,0196
Qatar	2,1456	-0,0947	-0,0343
Maroc	1,2876	-0,0583	-0,2260
Algérie	0,1179	-0,1917	-0,1394
Tunisie	1,9875	0,1040	-0,3195

ANNEXE

Table 3
 COORDONNEES DES VARIABLES

	F1	F2	F3
Tinf2018	0,9700	-0,2005	-0,1369
Tinf2019	0,9796	0,1840	0,0022
Tinf2020	0,9842	0,1508	-0,0327
Tinf2021	0,9763	-0,1375	0,1668

TABLE 4
 CORRELATION ENTRE LES VARIABLES ET LES FACTEURS

	F1	F2	F3
Tinf2018	0,9700	-0,2005	-0,1369
Tinf2019	0,9796	0,1840	0,0022
Tinf2020	0,9842	0,1508	-0,0327
Tinf2021	0,9763	-0,1375	0,1668

TABLE 5
 COSINUS CARES DES VARIABLES

	F1	F2	F3
Tinf2018	0,9409	0,0402	0,0187
Tinf2019	0,9597	0,0339	0,0000
Tinf2020	0,9687	0,0227	0,0011
Tinf2021	0,9532	0,0189	0,0278

TABLE 7
COSINUS CARRÉS DES OBSERVATIONS

	F1	F2	F3
Allemagne	0,9827	0,0022	0,0104
Belgique	0,9602	0,0133	0,0254
Brésil	0,7000	0,0002	0,2652
Chine	0,3629	0,5236	0,0990
Espagne	0,9825	0,0071	0,0001
Etas unis	0,9952	0,0032	0,0001
France	0,9974	0,0007	0,0015
Grande Bretagne	0,9824	0,0092	0,0072
Inde	0,8185	0,1791	0,0007
Italie	0,9941	0,0000	0,0043
Mexique	0,9350	0,0112	0,0124
Russie	0,5219	0,0410	0,4306
Suède	0,9263	0,0002	0,0477
Turquie	0,9961	0,0034	0,0000
Émirats arabes unis	0,6755	0,3238	0,0001
Qatar	0,9851	0,0019	0,0003
Maroc	0,9661	0,0020	0,0298
Algérie	0,0924	0,2440	0,1290
Tunisie	0,9719	0,0027	0,0251

La professionnalisation territoriale de l'offre de formation universitaire au Maroc : Quel apport à l'employabilité des jeunes

Aomar Ibourk, Soukaina RAOUI

Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales, l'université Cadi Ayyad, Marrakech, Maroc

amaribourk@gmail.com, soukaina_raoui@hotmail.fr

Résumé :

L'objectif de ce papier est d'analyser le processus de professionnalisation de l'offre des filières universitaires au Maroc. Un processus qui se programme sur trois niveaux : d'abord au niveau global où se dressent les contours politiques. Ensuite, au niveau du territoire où s'applique l'ensemble des programmes puis au niveau des établissements où se modifient les contenus des filières. Notre démarche analytique consiste à

suivre ce processus sur les villes marocaines. D'un côté, nous construisons un taux de professionnalisation de l'offre de formation universitaire par ville. D'un autre côté, nous lions cette offre en fonction des secteurs économiques du marché de travail local en utilisant les méthodes (AFC).

Mots clés : Professionnalisation, employabilité, compétences, développement territoriale.

Introduction :

Au Maroc, la professionnalisation universitaire est devenue inéluctable. Dans le but d'adapter ces structures à une forte demande sociale soit un taux de chômage principalement de jeunes diplômés qui ne cessent jamais de croître. En effet, parmi les causes de cette problématique, une inadéquation quantitative et qualitative entre l'offre de formation universitaire et le besoin du marché du travail A. Ghouati (2016). De ce fait, le système d'éducation au Maroc est demandé aujourd'hui, de préparer une offre de formation en adéquation aux exigences du marché du travail. Il est à souligner que la professionnalisation emprunte deux voies pour la formation initiale, celles des contenus et des parcours. Concernant les contenus, la professionnalisation passe par la création des filières professionnelles, à la frontière de la professionnalisation des contenus et des parcours, on trouve la mise en situation sur le marché du travail, soit l'apprentissage ou les stages. D'autant plus que le nombre de dispositifs, dont l'objectif, est de préparer les jeunes pour le marché du travail (Doray, Tremblay et Groleau, 2015 ; Wittorski, 2012). En revanche le processus de professionnalisation au Maroc est lié à un ensemble des défis à savoir la territorialisation de l'action publique, qui met l'accent sur les spécificités territoriales, à l'ère de la régionalisation avancée chaque territoire doit jouer son rôle en matière de développement économique et social en fonction de ses ressources, dans cette lignée l'université sera appelée aujourd'hui de

répondre à une demande de compétences territoriales en adaptant ses offres de formation aux mutations du marché de travail régional. Notre problématique de départ est d'abord de vérifier à quel point l'offre territoriale de formation universitaire au Maroc est professionnalisante. Ensuite, est-ce que cette offre prend en compte les spécificités territoriales ? D'un point de vue méthodologique, nous proposons un plan de recherche qui passe d'abord par une analyse théorique de la relation entre la professionnalisation territoriale des formations universitaires et l'employabilité des jeunes. Ensuite, le processus de professionnalisation au Maroc. Également, la méthodologie d'analyse. Enfin, les résultats et la discussion.

1-Analyse théorique :

La relation entre la professionnalisation et l'employabilité des jeunes a suscité l'intérêt de plusieurs auteurs. D'abord, Giret et Lopez (2005) présentent au moins deux points pour analyser cette relation : la professionnalisation constitue, d'une part, un espoir pour les jeunes et leurs familles d'une ascension sociale intergénérationnelle. D'autre part, le développement de l'offre de formation professionnelle permet aux employeurs de disposer d'une main-d'œuvre de plus en plus qualifiée. Ensuite, s'inspirant des théories du capital humain approfondi par Becker (1964), complété par les deux théories du filtre (Arrow, 1973) et celle du signal (Spence, 1973), la professionnalisation constitue un signal en direction des employeurs ; un signal suffisamment fort pour influencer leur

choix en matière de recrutement des diplômés de l'université. Dans ce sens, les étudiants doivent s'orienter donc vers les filières, lesquelles deviennent du coup de plus en plus sélectif (Lemistre, 2015). Enfin, afin d'analyser cette relation à l'échelle du territoire. Nous sommes amenés à considérer la professionnalisation comme un « facteur d'attractivité territoriale et un gage de modernité » (Gayraud et alii, 2009, p. 22). De ce fait, selon Amartya Sen (2000) : Un territoire, comme une ville par exemple, sera d'autant plus attractif pour les individus s'il permet à ces derniers de bénéficier de plus fortes capacités (ou capacités). Dans notre contexte, une ville sera plus attractive si elle permet d'un côté aux étudiants d'augmenter leurs capacités (accès à l'éducation, au service de santé et à l'emploi). D'un autre côté, pour les entreprises une ville sera plus attractive par les compétences professionnelles dont elle dispose. Par conséquent, le défi de l'inscription territoriale de la formation en général et professionnelle en particulier est devenu une question récurrente. L'offre de formation professionnalisante doit être distribuée de manières spécifiques par logiques sectorielles, par types d'institutions (État, collectivités territoriales) et niveaux de répartition géographique (régions, villes...). De ce fait, la professionnalisation de l'offre universitaire provoque une transformation des modes de construction des formations. Il englobe la répartition spatiale de l'offre et ses déterminants, la diversification à différents niveaux, selon les universités, les facultés et les disciplines.

Le processus de professionnalisation universitaire :

Dans cette partie, nous proposons d'appréhender la "professionnalisation" comme une catégorie ; nous allons analyser comment elle émerge puis se réalise, et quels acceptions et contenus lui ont été associés. D'abord, au niveau global ou national qui joue un rôle d'impulsion dans la construction de cette idée comme catégorie d'action ; ensuite, au niveau des établissements universitaires qui se sont approprié l'idée et les contenus pédagogiques. Enfin, au niveau local ou territorial où se dressent des contenus envisagés plus spécifiquement sous l'angle d'un besoin local. L'idée de "professionnalisation" lorsqu'elle s'applique à l'université. Chacun de ces niveaux a fait l'objet d'une démarche spécifique. Le processus se fait selon quatre étapes essentielles : d'abord, ce processus passe par la détection d'un besoin réel du marché de travail. Qui sera formulé par les

entreprises. Ensuite, ce besoin analysé par les ingénieurs de formation ; qui sera finalement traduit en contenu pédagogique. Par conséquent, ce processus cherche d'approcher le besoin réel en termes de compétences et d'opportunités avec les compétences délivrées par l'université tout en réduisant les compétences obsolètes qui mène au chômage

Méthodologie d'analyse :

La question posée dans cette recherche est celle de l'existence d'une ou de plusieurs stratégies dans la construction de l'offre de formation professionnalisante dans les universités marocaines de plus que le degré de professionnalisation territoriale de l'offre universitaire en fonction des exigences du marché de travail local. La focale est placée sur les universités à accès ouvert nous parlons des FSJES (facultés des sciences juridiques, économiques et sociales), FLSH (facultés des lettres et sciences humaines), FS (facultés des sciences). Nous avons choisi ces établissements puisque les lauréats de ces universités sont les plus touchés par la question de l'insertion professionnelle. Or, la question du chômage des jeunes acquit un aspect inégalitaire sur le territoire marocain. De ce fait, la construction de l'offre de formation y est abordée comme le résultat de coordinations entre les universités, les entreprises, l'État et les collectivités territoriales. La méthodologie de cette recherche repose sur une base des données territoriales par villes. Ces données ont été demandées depuis le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Formation professionnelle et de la Recherche scientifique.

Tableau1 : Calcul des indicateurs

Indicateurs	Calcul	Objectif
Offre de formation (2014_2018)	Nombre de filières en co-construction /Etablissements	Mesure la diversification des filières en réponse aux besoins socio-économiques (En quantité et en qualité).
Offre de formation Professionnalisante -Taux de professionnalisation- (2014_2018)	TP= Nombre de filières professionnalisantes (LP) e (MS)/ Total des filières	Evalue l'adéquation de l'offre de formation avec les exigences du marché du Travail.
Pourcentage des étudiants inscrits à tous les niveaux (2014 2018)	Pourcentage des étudiants inscrits /genre/ filière	Permet une visibilité sur l'offre de formation, la professionnalisation, et la capacité d'accueil

Source : MMinistère de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

D'abord, afin de suivre le processus de professionnalisation au Maroc nous allons élaborer un indicateur de professionnalisation au Maroc par établissements, puisque l'offre universitaire au Maroc se compose de 12 universités publiques, au niveau de chaque université se compose un ensemble d'établissements presque 131, chaque établissement se situe dans une ville déterminée. Nous allons agréger ces données vers des données territoriales par ville. Ensuite, notre deuxième objectif est d'évaluer l'offre professionnelle des établissements au Maroc cet indicateur permet d'évaluer à quel point l'offre de formation prend en compte des exigences du marché du travail et

comment il s'appuie sur la collaboration avec le monde industriel et sur la formation par la recherche surtout pour le niveau Master. De ce fait, dans le but d'analyser le contenu des formations et la formulation de l'offre territoriale, nous mobilisons une analyse factorielle en composante (AFC). Cette méthode permet d'analyser et de hiérarchiser les informations des contenues dans un tableau rectangulaire de données et qui est utilisée pour étudier le lien entre nos variables qualitatives (ou catégorielles) du niveau de formation et des groupes disciplinaires (options des formations) et leurs répartitions spatiales sur le territoire marocain.

Résultats :

1-Analyse de l'évolution du taux de professionnalisation Au Maroc :

D'après notre analyse, il s'est avéré que la professionnalisation de l'offre universitaire au Maroc a connu une amélioration notable dans la plupart des établissements et notamment dans la plupart des villes marocaines, le nombre des filières professionnalisantes au Maroc a connu une amélioration remarquable : il est passé de 365 filières en 2014 vers 446 en 2018. Au niveau des établissements nous remarquons une professionnalisation significative des offres de

formation en Sciences, Lettres et SHS, Économie et gestion, etc., particulièrement dans les universités (établissements à accès ouvert) : 37% des filières en licence accréditées sont des Licences professionnelles (LP), et 40% des filières accréditées sont des Masters spécialisés (MS) ou appliqués. Le processus de professionnalisation s'est poursuivi de façon soutenue : la division de l'information et de l'orientation fait état pour l'année universitaire 2017 /2018 est de 2400 offres de formation, toutes filières confondues, dont 57% sont professionnalisantes. De ce fait, le taux de

professionnalisation des universités à accès ouvert est passé de 25% en 2014 vers 29% en 2018.

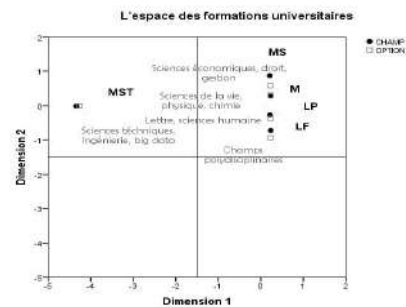


Figure 1 : L'évolution des filières professionnalisantes et le taux de professionnalisation (2014/2018)

Premièrement, il ressort de l'analyse par université que le taux de professionnalisation de l'université Mohamed 5 de rabat est passé de 24% en 2014 vers 29 % en 2018. Ensuite, pour l'université Cadi Ayyad ce taux est passé de 20 % vers 22%. Ensuite, l'université Ibn Tofail le taux de professionnalisation est passé de 17% en 2014 vers 25% en 2018. Deuxièmement, concernant l'analyse par établissement, ce sont les FP qui ont connu le taux de professionnalisation le plus important d'Ouarzazate et de Taroudannt, suivi par la FSJES d'El-Jadida et la faculté de science FS de Casablanca. Troisièmement, l'analyse par villes stipule une augmentation du taux de professionnalisation ces dernières années nous citons d'abord Al Hoceima le taux de professionnalisation est passé de 0% vers 25%/. Ensuite, Errachidia le taux de professionnalisation a augmenté pour la faculté polydisciplinaire de 25% vers 35% et la faculté de science ce taux a augmenté de 0% vers 30%. Pour les villes de Kénitra et de Larache le taux de professionnalisation est passé de 33% vers 35% en 2018. Ensuite pour la ville d'Oujda le taux de professionnalisation est passé pour la FSJES de 0% en 2014 vers 19% en 2018 et pour la FLSH, il est passé de 11 % en 2014 vers 13% en 2018. Pour Rabat, une augmentation dans la FLSH de 4% vers 30% et pour la FS le taux a augmenté de 25 % vers 31%. Pour la ville de salé, le taux a augmenté de 18% en 2014 vers 28% en 2018. La ville de Tanger a également connu une amélioration de 26% vers 33% pour la FSJES et de 32% vers 52% pour la FS. Finalement, pour la ville de Taza, le taux de professionnalisation est passé de 6 % en 2014 vers 13% en 2018.

2-L'offre de formation professionnalisante au Maroc et exigences du marché de travail local :

L'analyse débute par la mise en relation des données disponibles sur les secteurs de l'emploi régional et celles sur l'offre professionnalisante des formations universitaires. Cette mise en relation s'effectue par la production ou l'actualisation du tableau factorielle de correspondance entre le niveau et le type de formation offerte et les groupes disciplinaires. Celle-ci conduit essentiellement à rassembler toutes les informations disponibles concernant le besoin territorial des compétences de main-d'œuvre autant sur le plan qualitatif que quantitatif de plus de l'offre de formation et la demande provenant du marché du travail local. Concernant le marché du travail, on cherchera à comprendre les aspects stratégiques de certains emplois, à bien identifier les métiers qui sont dissimulés derrière les activités économiques ou sociales et à identifier certaines tendances en lien avec l'évolution technologique des métiers ciblés. La priorité accordée par le



gouvernement à certains volets du développement économique et les pressions exercées par la compétition internationale devront notamment être identifiées.

Figure 2 :Analyse factorielle dans l'espace défini par les formations universitaires, on a projeté cinq principaux groupes disciplinaires.

Dans un système de formation piloté par la demande, l'une des composantes fondamentales porte sur la connaissance de la situation de l'emploi. Souvent difficile à cerner, cette composante peut être abordée selon différents niveaux, en fonction de l'emploi global et plus particulièrement des spécificités des secteurs d'activités régionales.

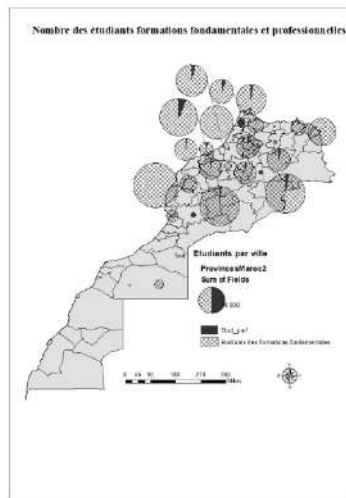


Figure 3 : Carte des étudiants de formations FF et FP

La géographie Marocaine se caractérise par une diversité des secteurs d'activités. D'abord, les régions de Casablanca Settat, Rabat salés Kénitra et Tanger Tétouan : leurs activités économiques sont tournées principalement vers le secteur industriel, les nouvelles technologies et la recherche-développement. Elles profitent également d'un patrimoine historique et balnéaire et d'une infrastructure permettant le développement et la diversification de son offre touristique Concernant l'offre de formation professionnalisantes, il est caractérisé par une diversité accrue et cela est lié à la demande importante sur les trois universités des établissements à accès ouvert. D'abord, l'UH2 de Casablanca qui connaît un effectif des étudiants pour les formations fondamentales de 81255 et 4361 pour les formations professionnalisantes. Ensuite, l'UAE de Tétouan qui connaisse un effectif pour les formations fondamentale de 71374 et de 2775 pour les formations professionnalisantes. Finalement, L'UM5 de Rabat, cette université comprend 55127 des étudiants des formations fondamentales et 1844 des étudiants des formations professionnalisantes. L'offre de formation universitaire de ces régions se caractérise par une diversité selon les différentes disciplines par exemple pour la FSJES les filières sont généralement de l'économie de concurrence et

de gestion comprennent le : (management portuaire et international, management hôtelier et touristique) et pour les filières juridiques : (Juriste en droit maritime, juriste d'affaires...). Ensuite, pour les filières de la FS ces facultés comprennent à titre d'exemple : (Electronic and Optic for Embedded Systems, Environnement marin/ Exploitation des ressources aquacoles marines...), pour les FLSH (Audiovisuel, Métiers du Livre, Métiers de la communication digitale) .

Ensuite, concernant la région de Marrakech-Safi qui se distingue par ses attributs historiques, culturels et naturels qui en font une domination du secteur touristique de premier rang. Concernant l'offre de formation universitaire, il est caractérisé par une diversité dans son offre de formation, la demande de l'UCA de Marrakech comprend un nombre de 73338 étudiants pour les formations fondamentales et de 1110 pour les formations professionnalisantes , Concernant l'offre de formation de la FLSH (Culture, Patrimoine et Tourisme durable , dynamique des Milieux et Gestion des Ressources naturelles au Maroc , Gouvernance des projets solidaires dans les territoires fragiles au Maroc et en Afrique subsaharienne, pour la FSJES (Management public et Développement territorial , Droit du Travail et Protection sociale, technique des Assurances), Concernant la FS (Analyse chimique et Qualité, Science. Tech. Assi Déchets, Technologie et Coordination dans le Bâtiment et les Travaux publics),

Ensuite, nous analysons les régions de Drâa-Tafilalet, Souss-Massa-Drâa, Meknès-Fès et Béné-Mellal-Khénifra. Il est évident que les spécificités intrinsèques de ces régions leur confèrent des potentialités de développement socioéconomique essentiellement dans les secteurs primaire et tertiaire. Ces régions sont distinguées par la diversité des secteurs contributifs à la croissance. En effet, l'agriculture constitue un vecteur d'intégration de la population locale, le programme national de l'Économie de l'Eau d'Irrigation, la valorisation et la labellisation des produits de terroirs. L'offre de formation professionnalisante des quatre universités (UIZ, UMI, USMBA, USMS) est également en corrélation avec les besoins de la demande. D'abord, pour l'UIZ d'Agadir les étudiants des formations fondamentales sont de 93651 alors que pour les formations professionnalisantes nous avons 4439 étudiants. Pour l'UMI de Meknès les étudiants des formations fondamentales sont de 40693, alors que les étudiants des formations

professionnalisantes sont de 854, pour l'USMBA de Fès les étudiants des formations fondamentales sont de 76167, pour les formations professionnalisante le nombre est de 2031. Pour l'USMS de Béni Mellal, les étudiants des formations fondamentales de ces universités sont de 26599 alors que pour les formations professionnalisantes sont de 564. Concernant l'offre de formation, nous prenons d'abord la ville d'Ouarzazate de l'UIZ qui connait un essor sur les plans touristique et cinématographique le projet de la centrale solaire Noor a créé une nouvelle dynamique économique pour la ville qui connaît un taux de professionnalisation le plus élevé l'offre de professionnalisation de la FP (Techniques cinématographiques et audiovisuelles, Gestion de la Production cinématographique et audiovisuelle technique d'Exploitation des Énergies renouvelables). Ensuite, concernant la FSJES des autres régions (Énergie renouvelable, Gestion, management), FS (Management de la Qualité dans les Industries agroalimentaires, Matériaux inorganiques : Physico-chimie et analyse, Master Géomatique environnementale, Génie industriel, Patrimoine Naturel et Développement Durable) Pour les FLSH (Villes patrimoniales et développement, Ingénierie des projets écotouristiques et paysage, Animation socioculturelle).

Discussion :

Il est clair que le marché du travail des diplômés des universités à accès ouvert au Maroc souffre d'une crise aiguë. Cependant, loin d'être due à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, quantitative ou qualitative, cette crise résulte bien au contraire d'un surnombre croissant de diplômés arrivant chaque année sur le marché du travail. En revache, il est évident que le marché de travail au Maroc envoie des signes de plus en plus croissants vers la demande des formations professionnalisées. L'université marocaine a essayé de répondre ces dernières années comme nous avons montré par la professionnalisation de ses offres de formation à travers les licences professionnelles et les masters spécialisés, or, la question qui nous interpellait pour écrire cet article est à quel cette offre de formation est professionnalisante à l'échelle territoriale et est-ce que cette offre tente à créer une adéquation entre les exigences du marché du travail régional et local et l'offre de formation professionnalisante via les contenus des filières des formations professionnalisées.

D'après l'ensemble des résultats que nous avons explicités, il s'est avéré que l'université Marocaine

tend à convergé ses choix de l'offre de formation en corrélation avec la demande du marché de travail, les postes de création chaque année ont une tendance vers des formations de petite durée. De ce fait, l'avenir de l'université se trouve directement lié à la question de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés. Certes, il existe encore un décalage entre les taux de professionnalisation entre les villes marocaines pour deux raisons principales. D'abord, la massification ou la démocratisation de l'enseignement qui exige d'augmenter l'offre générale de la formation universitaire il est clair que la demande des étudiants a connu une augmentation notable ces dernières années. En parallèle la demande des marchés locale connaît une divergence quantitative et qualitative de la demande des compétences selon les villes marocaines. De ce fait, l'université marocaine doit encore réviser ses choix de créations des formations quantitatives, uniquement 25 villes qui ont bénéficié de la professionnalisation des établissements à accès ouvert avec une inégalité de répartition de ces taux sur le territoire marocain. En effet, il est évident que sur le plan qualitatif une masse importante des formations professionnalisante ne répond pas à la demande du marché sur le plan des contenus et de l'architecture pédagogiques. Il est donc recommandé à ce que l'université marocaine veille à améliorer encore sa formation en fonction des exigences du marché de travail cette fois-ci sur le plan territorial puisque l'université d'aujourd'hui est devenue un acteur indispensable dans la chaîne de développement territoriale.

Conclusion :

Cet article avait comme souci de suivre le processus de professionnalisation de l'offre des formations universitaires au Maroc. Ce chantier a été avancé au Maroc depuis plusieurs années. Le déploiement de ce dispositif est destiné à favoriser l'insertion des jeunes diplômés au Maroc. D'une part, nous avons montré l'engagement des universités marocaines à travers la répartition de l'offre de formation selon les universités, les établissements et plus particulièrement selon les villes marocaines. Généralement, sur le plan quantitatif les indicateurs du taux de professionnalisation ont connu une augmentation notable pour l'ensemble des universités marocaines du Maroc cela signifie une forte volonté de l'université de s'ouvrir sur le marché du travail. En effet, sur le plan qualitatif, afin d'améliorer une offre qui favorise les compétences transversales de ses lauréats, l'université marocaine doit en conséquence suivre ce processus

à travers un système d'information et de partenariat avec les parties prenantes concernés (L'État, les Entreprises, les collectivités territoriales...). Or, afin de réussir la continuité de ce processus nous recommandons :

- Assurer un ciblage permanent des besoins ;
- Assurer l'équité pour les territoires en retard ;
- Favoriser le suivi et l'employabilité durable des jeunes ;

Bibliographie ;

- A. Kenneth, 1973, "The Theory of Discrimination", in O. Ashenfelter, A. Rees (eds), *Discrimination in Labor Markets*, Princeton University Press, pp. 3-33.
- A. GHOUATI (2016), L'insertion professionnelle des diplômés au Maghreb. Quel(s) effet(s) de la professionnalisation des formations ? Communication au colloque international Professionnalisation des formations, employabilité et insertion des diplômés, 30/6 et 01/07/2016 à Clermont-Ferrand, Ecole Universitaire de Management, Université d'Auvergne.
- B. Von Rosenblatt. (2010), « Adult education and training in comparative perspective _ Indicators of participation and country profiles », *Statistics in transition*-New edition, vol. 11, n° 3, pp. 465-502.
- G.Becker, 1957, *The Economics of Discrimination*, Second Edition, The University of Chicago Press Economics.
- J-P. Durand. (2000), « Les enjeux de la logique compétence », *Annales des mines*, 62, pp. 16-24
- L.Barthe & L. Trognon, 2011. "Ingénierieterritoriale : des compétences construites au service du développement des territoires," Post-Print hal-00976778, HAL.
- J.Vincens, & S. Chirache,. (1992). Professionnalisation des études universitaires. Note pour le Haut Comité Education-Economie-Emploi.
- M. Crespo. (2013), *L'université se professionnalise-t-elle au Canada ? Une analyse longitudinale des choix de programmes de formation*, Montréal, CIRANO.
- M .Wolff. (2007). Analyse exploratoire de « points de vue » : une contribution pour outiller les processus de conception. *Travail humain*, 68, 253-286.
- N. Beaupère ,N. Bosse & P. Lemistre (2014), « Expérimenter pour généraliser le Portefeuille d'Expériences et de Compétences à l'université : le sens de l'évaluation », *Formation Emploi*, n° 126, pp. 99-117
- R. Wittorsky(2012), « La professionnalisation de l'offre de formation universitaire : quelques spécificités », *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur*.

La Construction des Compétences Collectives : Un DéfiStructurant pour l'Ingénierie Territoriale

Fatine BARBOUCHA, Khadija DOUAYRI

Ecole Supérieure de Technologie, Université

Mohammed IOujda Maroc

fatine.barboucha1@gmail.com

douirikhadija@yahoo.fr

Résumé : *L'ingénierie publique est l'une des conditions essentielles qui a permis un développement de projets par différentes collectivités territoriales. Elle connaît un tournant important après la dynamique sur larégionalisation avancée. En effet, l'État – qui jouait depuis longtemps un rôle central – s'est progressivement désengagé du niveau local, et les enjeux d'aménagement et de développement sont décisifs et se renouvellent davantage. Conscientes de ces changements, les collectivités innovent et s'organisent depuis plusieurs années pour répondre à leurs besoins techniques. C'est pourquoi nous avons choisi dans cet article, de porter l'éclairage sur les articulations et les dynamiques prospectives plutôt que sur les manques, retraits ou concurrences. En définitive, l'ingénierie doit bien servir à une responsabilisation des acteurs et une montée en gamme des projets politiques sur un territoire, et non pas l'institutionnalisation des aides diffuses, sans vision de long terme.*

Mots clés : *Compétences- ingénierie – territoriale- projet- acteurs- élu-instrument- approche*

I. INTRODUCTION

Les projets de développement territorial, ont connu, ces dix dernières années, des changements importants en termes de lois, de moyens et de pratiques. Ces mutations s'expliquent par plusieurs facteurs. Tout d'abord, ces projets sont marqués par l'évolution des politiques territoriales depuis la décentralisation et par un référentiel de développement conjuguant désormais développement durable, compétitivité et société de l'information. Ensuite, la multiplication des acteurs impliqués dans le développement territorial a fait émerger le concept de gouvernance ainsi qu'une interrogation sur les formes de coordination entre acteurs. Enfin, les problématiques à traiter par les acteurs dans les territoires se sont diversifiées du fait des différents problèmes (socio-économiques, environnementaux et culturels...) à traiter et à résoudre à l'échelle locale.

Dans ce sens, l'ingénierie territoriale est considérée comme un moyen d'accompagnement de la gouvernance territoriale. Nous avons décidé de travailler sur l'approche par compétences comme

outil de prospective qui nous permettra de questionner la place de l'ingénierie territoriale, d'analyser comment les savoirs se structurent dans le cadre de la décentralisation et de systèmes d'acteurs territorialisés.

L'objectif de cet article est de s'interroger sur l'évolution de l'ingénierie territoriale à travers la mise en œuvre des instruments de prospective. Nous avons choisi pour cela de l'interroger à partir de deux entrées : l'ingénierie territoriale et son évolution, et l'approche par compétences dans la construction du projet territorial comme outil d'ingénierie pour un développement durable au niveau de la Région de l'Oriental.

II. L'IT AU CŒUR DU PROJET DU TERRITOIRE :

A. *L'ingénierie territoriale au Maroc, l'évolution du concept pour une politique de développement durable.*

Après son indépendance, le Maroc a procédé à la mise en place de la stratégie de la décentralisation en 1959 qui attribue plus de compétences aux collectivités locales qui s'est renforcée par l'évolution des droits des collectivités locales.

En 1960, le Maroc a mis en place le dahir relatif à l'organisation communale, d'où l'organisation des premières élections communales et la mise en place de la première charte communale. La constitution de 1962 a consolidé ce processus en définissant les préfectures, les provinces et les collectivités urbaines et rurales comme étant des collectivités territoriales de droit public dotées de la personnalité morale. Ensuite le dahir de 1971 a fait l'apparition de la notion de la région, et suite à ce texte le royaume a été divisé en sept régions dont le rôle était la réalisation du développement économique. La charte communale de 1976 est considérée comme une grande avancée du processus de la décentralisation au Maroc. Elle a porté sur l'organisation des ressources des collectivités locales et leur diversification ainsi que l'élargissement des compétences des conseils communaux. La région a revêtu le statut officiel de collectivité locale chose qui a été consacrée par la constitution de 1992, suivi par l'adoption de la première loi sur les régions en 1996, qui précise l'organisation et les compétences des régions ainsi que l'encadrement du

découpage en 16 régions. La constitution de 1996 a prévu l'organisation des élections des conseils régionaux mais le repositionnement de la région comme base de développement économique n'est affirmé qu'avec la révision du code juridique des collectivités locales ainsi que la réduction de la tutelle de l'État en 2002 et l'allocation d'une ligne budgétaire spécifique aux régions via la loi de finance en 2006.

En 2010, le pays a connu le lancement de la dynamique de la régionalisation avancée par la nomination de la commission consultative de la régionalisation chargée de l'élaboration d'un modèle marocain de régionalisation avancée. Un processus qui a abouti à doter la région du statut de collectivité locale autonome. La constitutionnalisation de la régionalisation dans la constitution de 2011 et aussi le passage en 2015 de 16 à 12 régions et l'adoption de la loi 111.14 relative à la région en 2015 a permis de renforcer le processus démocratique à travers l'instauration d'une démocratie locale et l'assurance de la gestion de proximité en incluant les acteurs locaux dans la gestion autonome de leurs affaires adaptées à leurs spécificités et aux potentialités de leurs régions à fin de réaliser un développement endogène.

Ainsi pour répondre aux défis de la mondialisation et de l'ouverture économique imposés par le nouveau contexte international, le Maroc doit adopter une stratégie d'ouverture et d'intelligence territoriale qui vise la maîtrise de l'environnement concurrentiel pour cela il mise sur la région comme lieu de l'émergence des stratégies de différenciation à travers la mise en avant des avantages concurrentiels locaux et la valorisation des potentialités de chaque région chose qui lui permettra d'assurer son développement régional. La régionalisation est considérée aussi comme un instrument de renforcement du processus démocratique à travers une réelle décentralisation du pouvoir. Ceci nécessite la réforme des structures de l'État, et cela à travers la modernisation des institutions et la mise en place d'une nouvelle répartition des pouvoirs qui ferait de la région un cadre de la démocratie et de pluralisme.

La réussite de ce processus est tributaire de l'inscription des politiques régionales dans un cadre de cohérence et de convergence avec les orientations et les stratégies globales du royaume en consolidant les acquis des politiques précédentes dans le but de sortir du cercle fermé des politiques sectorielles vers des politiques publiques transversales.

Il faut avouer que le Maroc est sur la bonne voie dans son processus de développement mais il est nécessaire de faire une révision de certains mécanismes de la mise en œuvre du processus de la régionalisation qui ont été susmentionnés. Également la politique régionale s'inscrit dans le cadre d'une vision de l'aménagement du territoire qui a un caractère prospectif ce qui met le Maroc dans un état délicat entre l'obligation de gérer les problèmes du court terme et de réaliser des projets visant des objectifs qui s'inscrivent dans le long terme ce qui pèse lourd sur les finances du pays, des points auxquels il est nécessaire de faire très attention pour éviter l'échec d'un tel processus innovant.

Malheureusement la majorité des élus, particulièrement ceux communaux, ne disposent pas de capacités nécessaires pour assimiler les nouvelles techniques de gouvernance locale. Le défaut de compétence des élus entrave largement la mise en œuvre du processus de décentralisation qui se fonde essentiellement sur l'amorçage d'un programme de développement territorial intégré, que les élus se trouvent incapables d'élaborer. L'inexistence de dirigeants politiques ayant la capacité de mettre en place des stratégies bien définies engageant les changements

nécessaires affaiblit les collectivités locales. Cette inaptitude est due aux difficultés rencontrées par les élus à assimiler les nouveaux outils de gouvernance locale notamment la planification stratégique participative, la communication, la concertation et la coordination, ainsi que les techniques de gestion innovantes comme l'animation socioculturelle, le marketing territorial et le partenariat.

Cette carence est empirée encore plus par l'absence ou l'insuffisance des ressources humaines qualifiées. En effet, les collectivités locales souffrent d'un manque de techniciens spécialisés et de cadres supérieurs capables d'appuyer et d'assister les élus dans l'accomplissement de leurs missions. De surcroît, dans l'absence d'un système de contrôle et d'évaluation basée sur les critères de performance et de rendement, les collectivités locales se cantonnent alors dans la gestion du quotidien sans pouvoir envisager une politique pertinente de développement socio-économique à long terme.

Les élus locaux se trouvent ainsi privés de l'assistance et l'accompagnement d'une équipe d'experts locaux pour la mise en place d'un projet de développement local homogène et intégré. Afin de résoudre ce problème, des cycles de formation ont été organisés au profit des élus et cadres des collectivités locales dans les domaines de la gouvernance et la démocratie locale.¹

Cependant, rares sont les élus qui ont su tirer profit de ces formations. En l'absence d'une prise de conscience politique et d'une réelle volonté de changement chez les élus, la formation n'aura pas l'impact requis sur la consécration de la démocratie et de la bonne gouvernance locale, surtout que ces efforts ne sont pas accompagnés de réformes juridiques et institutionnelles profondes favorisant la performance des ressources humaines et l'honnêteté des élus.

L'ingénierie territoriale évolue ainsi en même temps que le développement territorial vers une approche durable, c'est-à-dire autour de nouvelles valeurs et de nouvelles méthodes de travail. Les acteurs du développement territorial sont amenés à agir de manière collaborative et à encourager les actions multi partenariales et les coordinations d'acteurs publics et privés. Le caractère durable leur apporte aussi une responsabilité dans l'usage et le recours aux hommes, aux ressources et aux territoires. Enfin, il y a une volonté d'anticiper les changements par une prise en compte plus sérieuse des effets générés par les politiques en place. Le développement territorial durable permet à de nouvelles politiques territoriales d'émerger et de s'orienter autour de l'innovation et de la compétitivité des territoires.

Le processus de régionalisation avancée au Maroc, voulu comme une réforme globale et structurelle, s'adresse à l'ensemble des acteurs territoriaux appelés à innover, en mettant en place les nouveaux mécanismes de la gouvernance du développement territorial afin de porter à maturité la dynamique de changement engagée.

La Région se doit ainsi de réaliser un Programme de Développement Régional (PDR), décrivant sa nouvelle stratégie de développement territorial.

Dans la région de l'Oriental, le conseil régional a fait appel à un bureau d'études afin d'élaborer à travers une démarche participative impliquant les différents acteurs de la région, un

plan de développement qui permettrait la mobilisation des potentialités de la région de l'Oriental, une région à potentialités multiples non encore exploités.

Ainsi pour assurer la réussite de la mise en œuvre du PDR deux facteurs ont été mis en lumière pour une mobilisation des acteurs clés pour assurer une ingénierie durable, on cite :

- La syndication de l'ensemble des partenaires potentiels
- La contractualisation : mobilisation du financement nécessaire auprès de chacun des acteurs concernés suite à la signature des conventions /contrats-programmes.

Une démarche interactive et participative conçue comme une démarche d'appropriation collective configure plutôt un système d'exercice que d'étude. Il s'agit de mobiliser une multitude d'acteurs et de les mettre en situation d'écoute et de participation décloisonnée pour les faire travailler ensemble, et ne pas se limiter à des interventions sporadiques.

B. Le rôle de l'ingénierie territoriale dans l'amélioration de l'action publique

Nous souhaitons montrer ici le passage d'un État centralisé avec ses outils et méthodes de conduite de l'action publique à un État décentralisé et ses conséquences sur les formes et enjeux de l'action publique territoriale. La surreprésentation actuelle des territoires à la fois dans les discours et dans les politiques publiques n'a pas toujours existé. Dans les années 50 et 60, le territoire par excellence est celui de l'État centralisé. Avec la régionalisation et la décentralisation, les territoires se multiplient (Frémont A., 2008).

Pour Albaladejo et Bustos Cara (2010), l'action publique ne se résume pas à l'application au niveau local de politiques publiques définies au niveau national. C'est une « réinvention locale » de ces politiques publiques. Il s'agit d'une « tension », d'une co-production de principes d'action entre acteurs étatiques et acteurs locaux (Albaladejo C., Bustos Cara R., 2010). L'efficacité de l'action publique pose cependant question dans le contexte actuel de production de ces politiques : mondialisation, développement des pouvoirs régionaux, transformation de l'État-providence. Nous sommes passés dans l'aménagement du territoire d'une politique principalement issue de l'État à des politiques publiques multi-niveaux.

L'implication d'une pluralité d'acteurs publics (État, collectivités et structures associées) et privés (associations, entreprises, société civile...) a modifié l'action publique territoriale dans ses objectifs mais aussi dans ses moyens, faisant apparaître le concept de gouvernance. En effet, le concept de gouvernance prend en compte la

« perte de centralité de l'État, de mettre en avant le caractère pluriel des intervenants » (Hassenteufel P., Rasmussen J., 2000). Pour certains auteurs, la gouvernance conduirait à une redéfinition de l'action publique (Simoulin V., 2003). Cette redéfinition nécessite, pour nous, une ingénierie territoriale capable d'organiser la coordination entre acteurs.

Alors que l'action collective peut être définie comme le mode d'organisation d'individus engagés dans un mouvement collectif et orientés vers un objectif commun, pour Albaladejo et Bustos Cara (2010), il faut parler d'action de l'État, et non d'action publique, et d'action commune, et non d'action collective si le niveau circonstanciel de l'action n'est pas un lieu de conception de l'action mais simplement celui de l'application ou de l'adaptation

d'actions conçues au niveau national.

Pour ces auteurs, la « conception locale des actions » et le « besoin de capitalisation des savoirs » sont les moteurs de l'action collective et de l'action publique (Livet P., Thévenot L., 1994). Donc l'action commune, selon la définition de Livet et Thévenot (1994), dépasse l'action, dans laquelle la routine prend le dessus sur le dialogue. « L'action commune émerge à partir du moment où une action est rendue manifeste pour autrui et donne lieu à des ajustements intersubjectifs, notamment via le langage. Ce sont les agents de développement qui sont en charge d'accompagner ce processus d'ajustement de l'action » (Albaladejo C., Bustos Cara R., 2010, p. 229).

Enfin, dans l'action ensemble, l'histoire préalable n'existe pas et pourtant la coordination est maintenue grâce à l'interprétation des actions. La différence entre action commune et action ensemble est la suivante : « L'action commune permet un apprentissage en continu, qui doit cependant être alimenté par les fluctuations de l'environnement (sinon, on en demeure à une routine). Dans l'action ensemble, l'épreuve de qualification peut être couteuse et elle implique au moins l'interruption de l'action en cours pour revenir sur ce qui s'est passé. C'est dans ces moments d'épreuve que s'effectue l'apprentissage » (Livet P., Thévenot L., 1994, p. 186).

Pour ce faire, les acteurs locaux doivent avoir une connaissance territoriale qui est pensée comme une succession de productions alimentant elles-mêmes un cycle de connaissance se renouvelant à travers une évaluation des programmes d'actions et des schémas stratégiques, et par l'apport de données actualisées. Cette approche cyclique de la connaissance territoriale n'est pas exhaustive mais sous-entend une approche globale des acteurs de l'ingénierie.

La connaissance est de plus en plus pensée comme une activité collective. Elle se constitue par des interactions entre différents acteurs autour de problématiques communes et/ou au sein de territoires communs. La connaissance territoriale devient d'une manière, interactive et évolutive selon les territoires et les acteurs qu'ils concernent.

Enfin, l'ingénierie territoriale ne peut contribuer à l'amélioration de l'action publique que si elle procède à la mise en place d'une stratégie qui rassemble les acteurs locaux dans un projet régional commun, plusieurs outils de gouvernance devront ainsi contribuer à la réussite de cette dernière. Au Maroc, différents organismes et institutions ont été créés, qui assurent la coordination et le partage des compétences pour une réalisation effective des projets de territoire. Parmi ces outils, on cite huit qui deviennent une évidence pour une stratégie réussie sur le long terme :

- L'AREP « l'Agence Régionale de l'Exécution des Projets »
- La SDR « la Société de Développement Régional »
- L'Établissement de Coopération Locale
- Les groupements des collectivités territoriales
- Les groupements des régions
- La contractualisation État- CT
- Les conventions de partenariat CT organismes publics et privés.
- Les instances consultatives

C. Comment l'ingénierie territoriale contribue-t-elle à la coordination des acteurs locaux ?

L'ingénierie territoriale est un concept qui a évolué au fil des temps et ceci après avoir compris que sans ingénierie de projet, on ne peut parler de durabilité de l'action. Plusieurs auteurs ont ainsi défini le concept, parmi eux Piveteau qui a effectué en 2010 un recensement des différents points de vue scientifiques sur cette notion dont nous retenons deux concepts :

□ Sylvie Lardon en 2007 qui définit l'ingénierie territoriale comme « l'ensemble des concepts, méthodes et outils mis à disposition des acteurs des territoires pour accompagner la conception, la réalisation et l'évaluation des projets de territoire » (Lardon S., Pin J.-F., 2007, p. 11). Cette définition exprime le champ d'application de l'ingénierie territoriale qui repose sur l'appui au développement territorial. L'objectif étant de donner la main aux acteurs locaux afin qu'ils puissent construire leur projet de développement.

□ Albaladejo en 2009, définit l'ingénierie territoriale comme un ensemble de compétences, de « savoirs, savoir-faire, savoir-agir ».

L'approche par les compétences insiste sur « l'idée de systèmes de compétences au service du projet de territoire et permet d'intégrer implicitement les notions de complexité, de dynamique, d'interactivité ou encore de coordination qui caractérisent l'ingénierie territoriale » (Barthe L., Trognon L., 2011, p. 170).

Globalement, les fonctions de l'ingénierie territoriale, à savoir les rôles qu'elle remplit pour le développement territorial, sont des fonctions transversales. Participant à la production de connaissances sur le territoire, l'ingénierie territoriale contribue à l'aide à la prise de décisions et constitue un appui cognitif et technique aux élus. Sans utiliser le terme d'ingénierie territoriale, Clement (1977) décrivait déjà trois fonctions de base remplies par les institutions participant au développement rural : une fonction d'expression des aspirations des groupes sociaux, une fonction d'arbitrage entre besoins exprimés et choix entre les projets et une fonction de réalisation des projets et des transformations sociales nécessaires.

Ces trois grandes fonctions correspondent, peu ou prou, aux fonctions des agents de développement identifiées par Barthe et Trognon (2011) et qui sont l'animation, l'administration et l'aide à la décision. L'ingénierie territoriale étant en partie issue d'initiatives locales, sa fonction principale est une animation, généraliste et spécifique, des différents acteurs du territoire (institutions et individus) afin de leur faire construire à plusieurs leur projet de développement. Suite à l'institutionnalisation de cette ingénierie et à la création de cadres, sa deuxième fonction est administrative.

Quelle qu'en soit sa définition, l'ingénierie territoriale est toujours à replacer au regard des processus de développement territorial. En effet, la structuration de territoires de projets, l'accompagnement d'une dynamique locale et la territorialisation de l'action publique sont des enjeux de démocratie que l'ingénierie territoriale actuelle ne semble relever qu'imparfaitement (RCT, 2007).

En tout lieu, il s'agit désormais presque autant de développer les possibilités d'adaptation au changement des territoires, que de définir ce que doit être le changement du territoire. Qu'on comprenne bien : l'ingénierie publique classique, l'ingénierie d'avant, déployait des programmes d'équipements, mettait en place des solutions. L'ingénierie territoriale, elle, sert à combiner des projets. La rupture implicite tient à l'émergence de la notion de gouvernance territoriale, dont l'ingénierie territoriale est en fait le double, le complément. Gouvernance et ingénierie sont les deux

faces d'une même pièce. Multiplication et articulation des échelles de légitimité, démarches de projets impliquant élus et société civile : l'ingénierie territoriale prospère là où le gouvernement glisse vers la gouvernance.

L'ingénierie territoriale joue sur différents registres sémantiques, qui sont aussi les ressorts de son fonctionnement. On se propose de les décrire ici à travers trois couples de termes.

Le premier couple, c'est celui d'instrumentation et de projet. L'ingénierie territoriale, c'est la boîte à outils au service du projet territorial. Sylvie Lardon (Lardon 2007) définit l'ingénierie territoriale comme « l'ensemble des concepts, méthodes, outils et dispositifs mis à la disposition des acteurs des territoires pour accompagner la conception, la réalisation et l'évaluation de leur projet ». L'ingénierie territoriale participe ainsi de ce que Jean-Pierre Boutinet (Boutinet 2004) appelle une « culture à projets » – culture marquée par l'importance que prennent dans toute activité la conception, la créativité, l'innovation et le changement.

Le deuxième couple de termes, c'est celui de système d'acteurs et de gouvernance. Disposer d'une ingénierie territoriale, c'est être en présence d'un collectif d'acteurs organisés, coordonnés (avec des relations de natures diverses, sous forme d'un réseau plus ou moins hiérarchisé) qui ont su mettre en place un régime de production, de capitalisation ou de transaction de compétences (c'est l'ingénierie d'un Pays ou d'une agglomération, qui ne se limite pas à l'équipe technique du syndicat mixte, mais qui associe des relais associatifs, des relais privés comme des bureaux d'études et des partenaires publics à la construction technique du projet). L'ingénierie comme système d'acteurs, adaptable, réactif, communiquant, va de pair avec l'émergence de la gouvernance de l'action publique (notion qui à l'opposé de gouvernement renvoie notamment à « des situations de coopération non ordonnées par la hiérarchie » (Pasquier 2004). L'ingénierie territoriale, comme système d'acteurs, est l'une des composantes de la gouvernance territoriale.

Le couple de termes, c'est celui d'intelligence et d'institution. L'ingénierie territoriale est plus qu'un système technique informationnel au service du projet territorial ; plus qu'un système d'acteurs organisé au service de la gouvernance d'un territoire. Elle devient une institution, c'est-à-dire « un modèle de nature morale ou culturelle, qui définit des cadres de signification guidant l'action humaine » (Hall 1997). L'instrument (qu'est l'ingénierie territoriale), parce qu'il définit la manière de poser le problème, de se représenter les enjeux, devient une institution (Lascoume, Le Gallès 2004). En regard du mot institution, il faut mettre le mot intelligence au sens que Janin (Janin 2009) donne à ce terme, synonyme de « culture » et « d'imprégnation profonde des acteurs ».

Du coup, ces trois couples de notions, permettent d'appréhender les défis auxquels l'ingénierie territoriale est soumise. Ces défis posés à l'ingénierie territoriale sont aussi ceux qui fondent son importance. Les transitions écologique, sociale et économique précédemment évoquées sont d'une amplitude inconnue jusqu'à présent. Nous quittons les systèmes stables, et nous quittons donc une organisation des savoirs développés autour des systèmes stables. Nous allons avoir besoin de savoirs adaptés au pilotage du changement. Il va falloir observer, comprendre, réfuter, revoir, réajuster les itinéraires méthodologiques qui conduisent à la décision. C'est précisément là le rôle de l'ingénierie territoriale.

II) LA COMPÉTENCE, UN SAVOIR AGIR COMPLEXE POUR

UNE CONSTRUCTION DURABLE DU TERRITOIRE

A. L'approche par les compétences, mesure indispensable pour une véritable construction territoriale

Les nouveaux dispositifs mis en œuvre par les politiques territoriales font de la connaissance des territoires un enjeu stratégique pour prendre des décisions adaptées aux contextes locaux. On se retrouve devant une multitude d'instruments de l'action publique territoriale qui font face aux injonctions des politiques territoriales ce qui nous laisse poser la question sur leur construction et sur leur articulation. Ces projets ont, pour la plupart, du mal à se concrétiser. Plusieurs raisons peuvent être évoquées : un manque de personnel et, par conséquent, un manque de temps pour construire l'instrument ; un manque de compétence informatique qui nécessite de faire appel à un professionnel ; un manque de portage politique du projet ; une concurrence entre acteurs institutionnels. Notre recherche met l'accent sur la mise en réseau des différents acteurs institutionnels dans la région de l'Oriental.

L'approche par compétences comme instrument de construction territoriale interroge le lien entre les individus et le collectif et s'inscrit dans une problématique de coordination et d'articulation d'acteurs. Cette conception assure donc la prise en compte des problèmes de coordination entre acteurs territoriaux. Il ne s'agit donc pas de choisir entre les niveaux institutionnel et individuel de l'ingénierie territoriale mais bien de questionner leur articulation. L'approche par compétences permet de faire cette articulation puisque, si l'on écarte dorénavant les compétences des structures de développement qui leur sont conférées notamment par la décentralisation, et que l'on peut dénommer compétences réglementaires, nous envisagerons la compétence à l'échelle à la fois de l'individu, et nous emploierons pour cela le terme de compétence professionnelle, et de l'institution, indiquée comme compétence institutionnelle.

La variété des situations et des définitions de l'ingénierie territoriale témoigne de sa complexité. Même si l'ingénierie territoriale n'est pas l'apanage de la sphère technique (Janin C. et al., 2011, Dayan et al., 2011), nous choisissons de nous restreindre dans cet article à cette sphère technique qui, selon nous, révèle déjà un certain nombre d'enjeux caractéristiques des transformations de l'action publique territoriale. Nous ne nions cependant pas l'intérêt d'inclure dans l'analyse l'ensemble des acteurs territoriaux.

Les deux axes suivants sont interdépendants. A travers eux sont saisies les différentes formes de compétences mises en jeu dans les projets de développement régional:

□□ La construction de compétences collectives entre acteurs, qu'ils soient institutionnels ou individuels, renvoie à la fois aux capacités de décider et d'agir d'une organisation porteuse d'un projet et à la synergie des compétences individuelles des professionnels et élus impliqués dans le projet.

□□ La construction de compétences collectives interroge l'évolution des compétences individuelles des professionnels. Ceci nous amène à étudier les résistances de certains acteurs au processus de conception de l'instrument et leurs moyens d'accéder, malgré tout, à ses productions.

Nous avons mis en œuvre cette démarche à travers l'étude de cas empiriques dans des territoires de la région de l'Oriental, particulièrement les collectivités qui sont révélatrices des enjeux

actuels de l'ingénierie territoriale.

La région est en pleine expansion et elle connaît l'élaboration du SRAT, ce grand chantier interpelle l'intelligence collective des différents acteurs locaux et c'est une occasion pour mettre en œuvre les outils de l'IT.

Dans notre cas, on s'est focalisé sur la région de l'Oriental qui comprend : 133 collectivités dont 1 ; La région de l'Oriental, 8 unités territoriales dont 1 Préfecture Oujda Angad et 7 Provinces et 124 collectivités dont nous allons cibler 62 d'entre elles (oujda : 8, berkane : 8, Nador : 8, Taourirt : 8, Driouch : 8, Guercif : 8, figuig : 8, Jerada : 8). Le total étant de 73 collectivités sur lesquelles nous sommes basés pour réaliser la présente étude.

Cette étude nous a permis de savoir qu'il y a en place un dispositif de pilotage et de suivi de la mise en œuvre des programmes territoriaux. Ce dispositif permet la mise en place d'outils de planification et de pilotage des projets du PDR, PDP ou PAC et la mise en place d'indicateurs de suivi et de performance. Ces outils permettront ainsi de renforcer la capacité d'exécution de la Région en matière de :

- Renforcement des compétences de la région
- Création des SDR en charge de définir et de suivre la mise en œuvre des programmes d'accompagnement, d'animation et de promotion dans les secteurs de l'économie, du tourisme, de la culture et du sport
- Renforcement du FIRO « Fonds d'Investissement de la Région de l'Oriental » et révision de ses objectifs.

Cela dit, la participation des individus (élus, techniciens, citoyens) reste la garante d'une meilleure appropriation des projets de territoire. Cette affirmation est communément admise. Différentes échelles de mesure de la participation citoyenne (Kouzmine Y., 2007) existent mais ce n'est pas l'objet. Ce qui nous intéresse, c'est son application aux politiques d'aménagement du territoire et ses implications en termes d'ingénierie. En effet, avec la décentralisation du pouvoir, l'émergence du territoire et les pratiques de coopérations, les projets de territoire sont tous concernés par la problématique de la participation des acteurs locaux.

La mobilisation des citoyens est de plus en plus sollicitée dans l'étape du diagnostic de territoire, mais aussi dans la mise en œuvre concrète des actions. La question qui reste ouverte est celle des moyens ou, autrement dit, du « comment ». « Comment gérer la participation des acteurs ? » (Lardon S., Piveteau V., Lelli L., 2005). Les démarches actuelles, notamment dans les territoires de projet comme les pays, sont encore expérimentales. S'agissant de la participation dans les processus d'action territoriale, Joerin et al. (2001) constatent qu'une participation plus ouverte des acteurs concernés par le territoire au sein des processus de décision, constitue une condition « à la construction d'un consensus ». En termes d'instruments de l'action publique, la participation de l'ensemble des acteurs (institutions et individus) concernés par un problème territorial à la construction d'un outil d'aide à la décision garantit ensuite son usage et sa pertinence. Cependant, certains auteurs (Roche S., 2003) ont d'ores et déjà montré que, malgré l'engouement qu'elles peuvent susciter, l'utilisation des technologies de l'information géographique dans le processus

de participation cache de fortes disparités, en termes d'adoption et d'usage par les individus.

Et afin d'assurer la conduite du changement et de la communication autour du PDR, deux plans ont été élaborés dont :

- L'élaboration d'un plan de conduite du changement afin d'impliquer et d'obtenir l'adhésion de chaque acteur dans les actions engagées dans le cadre du PDR, et de faciliter l'acceptation des changements induits par la mise en œuvre du programme
- L'élaboration d'un plan de communication afin de communiquer autour du PDR et du lancement de sa mise en œuvre, et de communiquer autour des réalisations et de l'état d'avancement des projets.

A. Les compétences collectives et leur participation stratégique dans la construction des compétences individuelles

Il est important en préalable de s'interroger sur l'intérêt pour la géographie d'appréhender la notion de compétence. En effet, comme Bessin et Roulleau-Berger le rappellent : « La notion de "compétence" n'est-elle pas réservée à un domaine, celui du management, soumis aux lois de l'économie néolibérale, dont les sciences sociales doivent s'écarter, à fortiori lorsqu'elles inscrivent la critique au cœur de leur projet ? » (Bessin M., Roulleau-Berger L., 2002, p. 3). Il existe une littérature assez dense sur la notion de compétence (Albaladejo C., BustosCara R., 2010), notion polysémique et interdisciplinaire, qui définit les compétences comme une réinvention locale de l'action qui convient et une intelligence des situations d'action. Simultanément, elles conduisent à des apprentissages individuels et collectifs et à des processus de décapitalisation/reconnaissance des qualités engagées dans l'action » (Albaladejo C., BustosCara R., 2010, p. 231).

L'intérêt de cette notion est de privilégier les dimensions sociale et politique des connaissances et non leurs dimensions fonctionnelle et instrumentale (Albaladejo C., BustosCara R., 2010). Cette posture fait de la notion de compétence un intermédiaire entre connaissance et action. De Terssac (1998) donne trois raisons de s'intéresser à la compétence :

- Tout d'abord parce qu'elle caractérise toutes les qualités mobilisées dans l'action et pas seulement les savoirs formels, qui sont identifiés et transmis par la formation;
- Ensuite elle explique ce qui fait le succès et la performance des actions dans un contexte organisé;
- Et enfin elle évalue la performance professionnelle...» (Albaladejo C., BustosCara R., 2010, p. 239).

L'hypothèse fondamentale sous-jacente aux différentes conceptions du territoire est que le territoire est un construit social résultant de la combinaison d'une coordination d'acteurs et de ressources territoriales activées dans la construction de ce territoire. Différentes ressources peuvent en effet être mobilisées pour « faire territoire », au-delà des ressources naturelles et économiques, ce sont l'ensemble des savoirs, savoir-faire et savoir-être, autrement dit les compétences, des individus et des institutions présentes sur le territoire.

C'est par l'alternance entre les idées et les réalisations, par la

confrontation des représentations et par leur formalisation que vont se développer les compétences des individus participant au projet. Il pourra s'agir de compétences au niveau de chaque agent, de par l'expérimentation de nouvelles activités, mais aussi de compétences au niveau du collectif d'agents, qui seuls n'auraient pu les faire émerger. On peut alors parler de compétences collectives.

Les situations de travail, toujours plus complexes, sont une des raisons de l'intérêt porté à la notion de compétence collective (Le Boterf G., 2006). Savoir traiter un grand nombre d'informations est de plus en plus difficile pour un seul individu. Pour Le Boterf, la compétence collective dépend beaucoup de l'organisation dans laquelle elle se met en place et « résulte de la qualité de la coopération entre les compétences individuelles » (Le Boterf G., 2006, p. 176). La question qui se pose alors est la suivante : « comment se "fabriquent" et se développent les compétences collectives ? » (Richebé N., 2007, p. 47).

Les compétences collectives se construisent à partir des ressources et des propriétés du collectif, à savoir son organisation, sa structure, ses ressources ou encore ses règles. Elles dépendent à la fois de l'agencement des compétences individuelles, des situations de travail et des ressources organisationnelles (Richebé N., 2007). On peut cependant se demander « dans quelle mesure les compétences individuelles (ou certaines d'entre elles) peuvent-elles contribuer à l'émergence et au développement de compétences collectives » (Richebé N., 2007, p. 48) mais aussi en quoi la compétence collective influence-t-elle les compétences individuelles en retour ?

Nous avons vu que dans le champ du développement territorial, l'usage de la notion de compétences est lié à l'essor de la méthodologie de projet ; c'est donc la dimension pratique et instrumentale de la notion de compétence. La compétence, des individus et des institutions, est également envisagée comme une des ressources du développement territorial. L'acteur compétent est alors un « acteur en situation de mobilisation, d'utilisation et de production de connaissances, outils, savoirs, savoir-faire, construits par son expérience sociale et sa formation, afin de réaliser une action définie dans une situation et un contexte spécifiques » (Barthe L., 2006). L'accompagnement du développement territorial nécessite une co-construction de connaissances entre l'ensemble de ces acteurs et fait appel à une synergie de leurs compétences (Lardon S., 2011). L'entrée par les compétences interroge l'intégration des personnes et des objets dans des modes de coordination. Il y a donc, selon nous, un véritable enjeu d'identification de ces compétences, à la fois au niveau des professionnels du développement mais aussi des institutions auxquelles ils sont rattachés (au sens des compétences réellement mises en œuvre et non des compétences du point de vue légal) : « la compétence étant la matière première du développement, comment alors la repérer, la faire émerger, puis la mettre à disposition des acteurs locaux ? » (Barthe L., Trognon L., 2011, p. 176).

Afin d'assurer la coordination des acteurs impliqués dans des projets de territoire, la région de l'Oriental a pu définir des vecteurs de synergie, qui sont les catalyseurs du développement, on cite :

1. La mobilité, un vecteur d'intégration spatiale
2. L'identité territoriale, un vecteur de cohésion et de

rayonnement

3. La gouvernance, une condition de succès de la mise en œuvre du PDR
4. L'innovation, au cœur du développement de la Région.

Dans ce contexte, le rôle d'ensemblier est capital et une ingénierie territoriale de bon niveau devient indispensable à la conduite et à la réussite des projets. Elle est désormais partie intégrante du développement territorial et de la mise en capacité des territoires, condition de l'égalité territoriale.

CONCLUSION

Les projets territoriaux au Maroc sont considérés comme une expérience novatrice qui met le pays sur les rails du développement. Un Maroc en mouvement avec des régions responsables répondant à un modèle de développement durable et équitable, et plaçant le citoyen au cœur des préoccupations. Des régions intelligentes qui se retrouvent dans l'évidence d'innover et sont considérées comme vecteur de la mise en œuvre de la régionalisation avancée. La création des synergies entre un territoire et ses parties prenantes favorise la consolidation du leadership national et concrétise l'ambition du rayonnement mondial.

REFERENCES

- [1] C. ALBALADEJO et R. BUSTOS CARA, "Compétences, action collective et action publique dans le développement agricole localisé en Argentine", pp. 227-244, in MUCHNIK J. et DE SAINTE MARIE C., *Le temps des Syal, Techniques, vivres et territoires*, Quae éditions, Versailles, 314 p, 2010
- [2] L. BARTHE, *Evolution des compétences dans les métiers du développement*, cours du DAA SPET, INPT-ENSAT, Toulouse, 2006.
- [3] L. BARTHE, L. TROGNON, "Ingénierie territoriale : des compétences construites au service du développement des territoires", pp. 165-180, in DAYAN L., JOYAL A., et LARDON S., *L'ingénierie de territoire à l'épreuve du développement durable*, L'Harmattan, Paris, 282 p, 2011.
- [4] M. BESSIN, L. ROULLEAU-BERGER, "Les armes du faible sont-elles de faibles armes ?", *L'Homme et la société*, n°143-144, pp. 3-11, 2002.
- [5] E. HEURGON ET J. LANDRIEU, *Un nouvel âge des territoires-Un nouvel âge de la prospective, contribution aux travaux du groupe de prospective DATAR « Prospective et action publique »*.
- [6] G. LOINGER ET C. SPOHR, « Prospective et planification territoriale », *Travaux de recherche de prospective*, n 24, Paris, p 27, 2005.
- [7] Y. KOUZMINE, *Dynamiques et mutations territoriales du Sahara algérien vers de nouvelles approches fondées sur l'observation*, Thèse de doctorat, Université de Franche-Comté, 425 p, 2007.
- [8] S. LARDON, V. PIVETEAU, L. LELLI, "Le diagnostic des territoires", *Géocarrefour*, vol. 80, n°2, pp. 71-74, 2005
- [9] G. LE BOTERF, *Ingénierie et évaluation des compétences*, Editions d'Organisation, Paris, 606 p, 2006.

- [10] N. RICHEBE, "La fabrique des compétences collectives", pp. 47-60, in CAVESTRO W., DURIEU C. et MONTCHATRE S., *Le travail et la reconnaissance des compétences*, Economica, Paris, 224 p, 2007.
- [11] A. FRÉMONT, 2008, "Le temps, les territoires, les citoyens", pp. 7-14, in A. FRÉMONT, S. ALLEMAND, et E. HEURFON, *Aménagement du territoire. Changement de temps, changement d'espace*, Presses Universitaires de Caen, Caen, 382 p.
- [12] S. LARDON, J-F. PIN, 2007, "Itinéraires de territoires", pp. 7-12, in S. LARDON, P. MOQUAY et Y. POSS, *Développement territorial et diagnostic prospectif. Réflexions autour du viaduc de Millau*, Editions de l'Aube, La Tour d'Aigues, 376 p.
- [13] C. ALBALADEJO, B. HUBERT, B. ROCHE, 2009, "Chercheur en situation de partenariat, prescrire la subjectivité", pp. 131-154, in P. BEGUIN et M. CERF, *Dynamique des savoirs, dynamique des changements*, Octares, Toulouse, 324 p.
- [14] C. JANIN, E. GRASSET, D. LAPOSTOLLE, E. TURQUIN, 2011, *L'ingénierie, signe d'intelligence territoriale ?*, Economica, Anthropos, Paris, 142 p.
- [15] S. LARDON, V. PIVETEAU, L. LELLI, 2005, "Le diagnostic des territoires", *Géocarrefour*, vol. 80, n°2, pp. 71-74.
- [16] S. ROCHE, 2003, "Usages sociaux des technologies de l'information géographique et participation territoriale", pp. 61-82, in DEBARBIEUX B. et LARDON S., *Les figures du projet territorial*, Editions de l'Aube, La Tour d'Aigues, 272 p.
- [17] P. HASSENTEUFEL, 2010, "Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics", *Informations sociales*, vol. 1, n°157, pp. 50-58.
- [18] V. SIMOULIN, 2003, "La gouvernance et l'action publique: le succès d'une forme simmélienne", *Droit et Société*, vol. 54, pp. 307-328.
- [19] S. ZERGOUT, « Les démarches stratégiques des collectivités territoriales : une vue d'ensemble », p. 6, disponible sur : <http://www.medeu.org/proceedings/MED1/Zergout.pdf>
- [20] Ministère de l'intérieur-DFCAT, « Plan stratégique 2011-2015 », disponible en ligne sur le Portail National des Collectivités Locales : <http://www.pncl.gov.ma>
- [21] A. FRÉMONT, 2008, "Le temps, les territoires, les citoyens", pp. 7-14, in A. FRÉMONT, S. ALLEMAND, et E. HEURFON, *Aménagement du territoire. Changement de temps, changement d'espace*, Presses Universitaires de Caen, Caen, 382 p.

ZAKAT PILIER D'UN NOUVEAU MODELE DE DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE AU MAROC : ETAT DE L'ART

MENNANI MAHA

Doctorante - ENCG Marrakech\ MAROC

mennani.maha@gmail.com

Pr. ATTAK EI HOUSSAIN

ENCG Marrakech\ MAROC

attak.elhoussain@gmail.com

Abstract— The current pandemic, COVID-19 has accentuated the socio-economic problems in Morocco such as unemployment, poverty and social inequalities, etc. Public finances are under pressure to respond effectively to these socio-economic challenges, due to the growing budget deficit and external indebtedness. Faced to this situation, the implementation of public recovery policies becomes a necessity. From this perspective, it is necessary to search for a new public resources.

By its nature, zakat constitutes a strategic resource for alleviating chronic deficits in various social programs. This role was fully assumed by zakat during the period of the Prophet (Peace and salvation be upon him), the four Caliphs and subsequently during the commandment of Omar Ibn Abdelaziz, and then regenerated nowadays by several zakat funds in Malaysia, Indonesia, Kuwait, etc.

Zakat occupies a central place in the Islamic economic system. The payment of zakat constitutes a religious obligation for every Muslim who has fulfilled the eligibility conditions decreed by Islamic law, because of its positive contribution in limiting the effects of poverty, protecting poor rights and the needy, and thus the consolidation of the bases of a balanced development on the economic and social plan. Despite, its effective potential for promoting socio-economic development, Morocco does not have an institutional framework for managing zakat.

Keywords: zakat, socio-economic development, efficiency of zakat institution, governance.

I. INTRODUCTION

La zakat occupe une place cruciale dans la société musulmane. Le paiement de la zakat constitue une obligation religieuse pour chaque musulman ayant rempli les conditions d'exigibilité édictées par la loi islamique. L'utilité de l'accomplissement de cette charité islamique remonte essentiellement à sa contribution positive dans la limitation des effets de la pauvreté, la protection de droits des pauvres et des nécessiteux, et ce dans le but de consolider les bases d'un développement équilibré sur le plan économique et social (Nadzri et al 2012, Hayeeharasah et al 2012, Zulfikar 2012, Razimi et al 2016, Ali et al 2017). Dans ce cadre d'analyse, le Coran a incité à plusieurs reprises sur l'utilité de l'alignement de la zakat au même titre que la prière afin de diminuer significativement l'écart entre les riches et les personnes démunies, et donc renforcer le comportement à caractère social au sein de la communauté musulmane. En étant le troisième pilier de l'Islam, La zakat reflète le principal outil financier du système économique islamique. Il s'agit bel et bien d'un acte d'adoration et de pitié de Dieu, une voie de solidarité et de fraternité pour établir une justice sociale entre les croyants ainsi qu'une augmentation du bien-être moral et social d'une société.

En effet, l'analyse de la conception de ce devoir religieux doit être considérée dans une dimension plus large regroupant à la fois le processus de collecte et de répartition de la zakat (Razimi et al 2016), aussi bien que sa contribution positive dans le maintien de l'ordre économique et social. La reconsidération des concepts islamiques stipule l'obtention d'avantages potentiels de la finance islamique, dont la fonction support est la zakat,

afin de répondre correctement à des exigences spirituelles et religieuses en termes de la gestion des procédés de cet acte culturel. La Malaisie, à titre d'illustration est dotée d'un cadre institutionnel et réglementaire spécialisé dans le traitement des fonds zakataires au niveau de collecte ainsi que celui d'affectation juste et efficace de la zakat (Mohd Sharil et al 2016). L'obligation de payer la zakat constitue une particularité du système économique islamique à la différence de l'impôt conventionnel : elle reflète un moyen de purification susceptible de limiter la cupidité et d'encourager la cohésion sociale.

De ce fait, la zakat est managée en tant qu'une dynamique puissante pour renforcer la justice socio-économique d'une part, et d'autre part veiller à l'efficacité de l'institution de la zakat, et ce via la proposition d'un cadre de bonne gouvernance du potentiel de la collecte et la distribution de la zakat afin d'améliorer le système opérationnel de gestion de ce vecteur financier islamique. Cette perspective vise particulièrement la consolidation à long terme des principes de durabilité, de responsabilité et de transparence (Mohd et Adnane 2011). Dans ce sens, l'analyse de cette dimension a pour but d'optimiser les objectifs institutionnels par le biais d'un processus de pratiques stratégiques visant l'instauration d'une performance équitable et efficace respectant ainsi les paradigmes d'Éthique, et ce dans le but de prétendre, au mieux, aux besoins du public.

Cependant, face à la situation sanitaire actuelle de Covid-19, des souffrances incommensurables ont déclenché une action globale de récession économique et sociale impactant négativement la durabilité à long terme de l'équilibre socio-économique. L'appel à la dynamique de solidarité s'attaque efficacement au relèvement multidimensionnel sous ses différents aspects. La finance islamique est donc jugée capable de restaurer, avec rigueur, les instruments de financement conçus pour répondre en urgence aux besoins de vulnérables au sens général. Dans cette perspective, la zakat est le reflet immédiat d'une assistance à court terme des programmes de soutien nationaux, gouvernementaux et non gouvernementaux, et ce dans l'intention de rétablir les principes de base d'une sécurité dans le domaine économique et social. La pratique philanthropique est donc un outil potentiel énorme pour s'aligner d'une manière efficace avec les objectifs de développement durable (ODD) au niveau national aussi bien qu'international. Ainsi, se doter d'un cadre légal de gestion de la zakat s'avère très pertinent afin de consolider la théorie par rapport à la réalité de la société.

DANS QUELLE MESURE, LA ZAKAT CONSTITUERAIT UN PILIER D'UN NOUVEAU MODELE DE DEVELOPPEMENT SOCIO- ECONOMIQUE AU MAROC ?

Pour répondre à cette problématique, nous allons dans une première section analyser la place de la zakat dans l'économie islamique, pour aborder en deuxième section les mécanismes de développement économique et social de la zakat afin d'analyser le rôle effectif de la zakat dans la limitation de la pauvreté. Et partant traiter en dernier lieu un aperçu de la zakat en tant qu'un segment de la finance islamique facilitant ainsi l'atténuation des conséquences sociales de la crise Covid-19, tout en passant en revue des différents défis survenus quant au processus d'institutionnalisation de la zakat.

II. ZAKAT: FONDEMENT DE BASE DE L'ECONOMIE ISLAMIQUE

La zakat jouit une importance notable dans les règles de la charia. Il s'agit de la responsabilité de tout musulman pour obtenir une récompense dans l'au-delà, tout en renforçant les relations entre les différentes parties de la communauté et en réduisant significativement la pauvreté d'un pays donné. Dans une perception religieuse, l'explication de la zakat renvoie essentiellement à l'exécution d'un acte divin obligatoire afin d'obtenir la bénédiction d'Allah. C'est une pratique de purification de l'âme et de la richesse des attitudes négatives telles que l'égoïsme et la cupidité. Le descriptif des lois islamiques incite sur le caractère obligatoire et invariable de cet impôt religieux, en raison de la spécificité des bénéficiaires éligibles (moustahiq) et des portions à prélever dans le but de contribuer à l'amélioration de la situation économique et sociale de la communauté musulmane. De ce fait, ce devoir religieux désigne un acte de prélèvement annuel obligatoire sur toute personne musulmane ayant rempli les conditions d'exigibilité. Deux types de zakat sont à distinguer : Zakat al fitr et Zakat al mal. Chacun a ses propres exigences pour atténuer efficacement l'équilibre socio-économique d'une façon générale.

En effet, en se conformant aux perspectives de la charia, les fondements de base de l'économie islamique sont différents de ceux de l'économie conventionnelle en matière de principes, de structures d'activité et de redistribution des richesses, ce qui facilite l'induction implicite des facteurs de croissance dans un cadre purement islamique. En étant le troisième pilier de l'Islam, la zakat est donc un paradigme de base de l'économie islamique. Comme une taxe religieuse, elle permet de justifier une position unique, eu égard à ses effets significatifs sur la croissance économique aussi bien que sociale (Abdullah et Souhaib 2011, Iqbal 2015). Cette « aumône obligatoire » est le reflet d'un mécanisme efficace de redistribution équitable de la richesse, susceptible de soutenir la perception d'harmonie et de sécurité sociale, afin de limiter les écarts observables entre les nécessiteux et les personnes favorisées de la société. Dans ce sens, l'application rigoureuse de cet outil islamique incite systématiquement sur la promotion d'une croissance économique inclusive au niveau interne aussi

bien qu'externe, afin d'encadrer à nouveau les bases solides d'une économie islamique sociale (Khasandy et Badrudin 2019).

Par ailleurs, l'analyse de la conception islamique s'inscrit bel et bien dans le processus de développement littéraire du domaine des sciences islamiques sociales, faisant de la zakat un levier florissant et un catalyseur puissant des dynamiques de croissance économique, affectant systématiquement les composantes économiques et sociales globales (Yussof et coll 2020). En se basant sur la perception obligatoire de la zakat, elle remplit les fonctionnalités d'un moyen efficace pour atteindre une justice socio-économique durable. En outre, le renforcement du canal des transactions zakataires est capable, au fil de l'histoire de l'Islam, de stimuler les fondements de la politique monétaire pour surmonter les contraintes de liquidité relevées dans le contexte des transitions économiques, et ce dans l'intention de parvenir à l'examen effectif des recettes et des dépenses budgétaires publiques dans une optique islamique. L'identification du cadre légal de la zakat a pour vocation de modéliser les facteurs d'ordre économique et social afin d'offrir un panel dynamique analysant la variabilité de la puissance des vecteurs de la finance islamique dans la consolidation des normes d'esprit communautaire au sein des sociétés dites musulmanes.

Dans cet état de cause, l'alignement de la zakat avec les plans gouvernementaux de développement économique et social reflète une approche structurelle de charité islamique supervisée dans le cadre d'amélioration du capital humain et social. La zakat est déclarée, à cet égard, comme un pilier essentiel pour subvenir à l'accomplissement des rituels majeurs de la religion islamique. Il s'agit d'une institution historique de protection sociale ayant pour principale ambition de parvenir à l'équilibre communautaire économique et social, et ce au moyen d'une approche intégrée des instruments de l'économie islamique sociale. Cependant, tout au long de l'histoire de l'Islam, la mise en place des programmes humanitaires d'harmonie sociale constituait une préoccupation majeure de l'état musulman permettant ainsi de reconnaître l'importance cruciale des liens sociaux dans la définition du processus idéologique de fraternité humaine, de solidarité sociale et du bien-être moral et social (Tobert 2017). A ce titre, le système islamique veille à l'encouragement de la mise en place de procédures appropriées pour assurer une redistribution plus équitable de ressources, et par conséquent limiter significativement les écarts sociaux entre les agents excédentaires (muzzaki) et les agents déficitaires (mustahiq).

D'ailleurs, la conceptualisation de la doctrine économique islamique cherche à veiller à la promotion et l'identification d'un ordre économique et social en conformité avec les percepts de la loi islamique. Cette littérature vise à rétablir les normes d'un équilibre socio-

économique soutenable dérivé essentiellement du Coran et de la Sunna. La zakat, en tant qu'une base de la politique fiscale islamique, s'engage efficacement dans la simulation effective des interactions sociales harmonieuses entre les différents segments de la communauté. Dans une optique réglementaire, la zakat est considérée le plus souvent comme un élément fondamental de la politique opérationnelle budgétaire dans le sens où sa préoccupation de base consiste à aboutir à l'équilibre de l'économie nationale, et ce grâce à une répartition équitable des ressources entre les unités excédentaires (les riches) et les unités déficitaires (les pauvres et les nécessiteux). De même, les principes de l'économie islamique sociale se fondent, en particulier, sur la sécularisation de l'économie socialiste, et ce dans le but de parvenir à un état d'équité et de justice sociale depuis l'âge d'or de l'histoire islamique.

III. ZAKAT ET LA CROISSANCE ECONOMIQUE :

La perception de l'économie islamique reflète bel et bien une force motrice des pratiques caritatives dans les pays musulmans (Opoku 2013). La zakat est de ce fait, un cadre de purification de l'âme et de la richesse au sens général. C'est une forme d'imposition religieuse susceptible d'engendrer des effets socio-économiques majeurs. En se référant à la dimension de la charia, la zakat est qualifiée comme une aumône obligatoire pour les personnes éligibles envers son paiement aux catégories des bénéficiaires, afin de bien saisir le qualificatif de performance socio-économique. Au niveau de la micro-économie, la zakat joue un rôle fondamental dans l'allocation et la distribution équitable de ressources, tandis qu'au niveau macroéconomique, l'utilité de la zakat se résume en ses effets potentiels et significatifs sur la croissance économique, la répartition de richesse, l'éradication de la pauvreté et la sécurité sociale (Haq 2013), d'une part, et d'autre part son impact observé sur les agrégats de la demande globale, notamment ceux relatifs à la consommation, l'investissement et les dépenses publiques. La concrétisation de la pratique de la zakat au sein des sociétés musulmanes a pour but de favoriser le développement économique dans des régimes dynamiques et puissants, et ce dans le but de maintenir l'équilibre de l'ordre socio-économique (Bunyamin 2019).

1. Le rôle de la zakat dans la répartition de revenus :

La zakat renvoie d'une manière systémique à un instrument fiscal à vocation religieuse visant la réalisation d'une répartition équitable de revenus, et ce au moyen d'une redistribution des richesses des unités excédentaires vers celles déficitaires afin de réduire les inégalités de revenus au sein de la communauté musulmane. De plus, l'examen de cette approche veille à combler le fossé entre les riches et les pauvres au sein de la société, et par conséquent assurer une égalité perceptible entre les

différentes parties de la société dans un esprit communautaire social. L'impôt religieux servira donc à promouvoir les bases d'une croissance économique soutenable au niveau interne aussi bien qu'externe. Or, cette perspective économique est influencée par le mode de distribution de la zakat poursuivi, matériel ou monétaire, prompt au suivi du soutien financier des pauvres et des nécessiteux, et ce dans le but de parvenir à l'accomplissement de leurs besoins de base, dans une démarche inclusive des personnes défavorisées dans le processus de production conçu sur le moyen et le long terme (Ahmed et al 2017). La conception à court terme se manifeste en un adossement annuel des besoins ; alors que l'appui long-termiste est relatif à l'exercice d'une amélioration continue du niveau de vie des personnes éligibles de la réception des fonds zakataires, et ce dans l'intention de renforcer leur autonomie financière, économique et sociale pointue sur l'encouragement des perspectives d'investissement au niveau global. De ce fait, la zakat est considérée comme un élément fondamental de l'approche économique permettant d'accumuler les avantages de la limitation des effets de la pauvreté, de l'augmentation de la productivité et de l'employabilité grâce à un environnement économique prospère.

2. Le rôle de la zakat dans l'augmentation de la demande globale :

En plus de ses potentialités effectives sur la limitation des inégalités socio-économiques, l'approche zakataire est orientée systématiquement envers le maintien de l'ordre de la demande globale en particulier, et de la croissance économique en général, tout en ayant un impact tangible sur les différentes compositions de la demande globale, à savoir la consommation, l'investissement et les dépenses publiques.

2.1. Effets sur la consommation :

La zakat engendre une réaction positive envers la demande globale dans un pays donné, en raison de sa capacité significative à stimuler l'ordre de la consommation globale. A cet effet, l'augmentation de la zakat suscite une levée puissante du pouvoir d'achat des personnes défavorisées en les aidant à satisfaire leurs besoins de base, ce qui affecte par voie de conséquence le niveau de dépenses de production et de croissance économique en général. Le modèle islamique permet, à cet égard, de mettre en évidence le principe de rationalité des agents vis-à-vis à la conduite de consommation, ce qui favorise l'essor du comportement de l'homo islamicus en tant qu'unité intégrante de la société visant à offrir un atout marginal supplémentaire dédié à examiner des approches rationnelles lors d'un processus de consommation.

2.2. Effets sur l'investissement :

En se basant sur les fondements islamiques, la zakat a pour vocation de fournir des explications incitatives de l'investissement, et ce dans le but de limiter la concentration de la richesse par une minorité de la société. Les activités d'investissement sont considérées le plus souvent comme une mobilisation de formes participatives capables de réduire significativement les écarts observés en termes de niveau de vie et de niveau de consommation. L'approche productive de la zakat incite sur le maintien des actions économiques afin d'orienter l'assistance des personnes défavorisées vers des fins productives en matière d'autonomisation des différentes parties prenantes de la société. La zakat est donc un multiplicateur puissant d'une croissance économique productive.

2.3. Effets sur les dépenses publiques :

En tant qu'un impôt religieux, la zakat contribue efficacement au renforcement des politiques de dépenses publiques. Les fonctionnalités de cet instrument islamique et financier dépendent parfaitement de son utilité cruciale dans la participation effective à la consolidation des dépenses budgétaires pour augmenter les potentialités du soutien islamique des ressources publiques. Dans ce sens, le recours à la zakat comme complément de recettes publiques affecte positivement l'ordre de développement national. La réflexion sur le cadre budgétaire publique permet d'appréhender un constat historique analysant l'apport majeur de la zakat dans la préservation de l'efficacité des politiques conjoncturelles et structurelles. La description de cet angle économique permet de proposer un nouvel ancrage de la perspective islamique dans l'illustration des réformes publiques susceptibles d'aménager à nouveau l'équilibre économique et budgétaire de la communauté tout en misant sur le respect des prescriptions spirituelles. Il s'agit bel et bien d'un produit puissant de l'économie politique publique ayant un impact significatif sur la gestion des déséquilibres économiques, budgétaires aussi bien que sociaux.

3. La zakat et la croissance :

L'analyse du cadre relationnel entre la zakat et la croissance est tirée d'un point de vue causal, dans le sens où la linéarité de cette liaison peut être canalisée par un mouvement d'inclusion financière et sociale. Le traitement de cet axe s'inscrit bel et bien dans le développement de nouvelles solutions adéquates avec l'éthique de l'économie réelle. L'interconnexion des effets de la zakat sur la croissance économique et sociale permet de vérifier l'efficacité de la collecte et la distribution de cet impôt religieux sur la détermination objective des alternatives puissantes liées à la possibilité d'examen des preuves de corrélation entre la zakat et la croissance économique. D'ailleurs, dans l'analyse de la conception de l'économie islamique, la zakat constitue le reflet de grandes adaptations potentielles vis-à-vis à la compréhension formelle et simplifiée des aspects accélérateurs de

l'investissement et par conséquent de la croissance économique, et ce dans l'intention de veiller au maintien des grands équilibres macro-économiques. La stabilité économique est donc tributaire de l'examen effectif des différentes politiques de redistribution de ressources afin de parvenir à la réduction des inégalités sociales. A ce niveau, la zakat est conçue comme un modèle fiscal de mise en application solidaire pour l'obtention d'une décroissance optimale des problèmes économiques aussi bien que sociaux.

IV. ZAKAT ET LE DEVELOPPEMENT SOCIAL

1. La Zakat : Outil de développement social

Il est à noter que l'approche de développement social est systématiquement liée à l'amélioration du bien-être moral et social de la communauté. En effet, le développement social renseigne sur la progression effective de la voie de l'autosuffisance et l'autonomie économique et sociale des différentes parties prenantes. Les possibilités de croissance significative sont conditionnées par une formalisation de l'esprit communautaire pour subvenir à la réussite de la démarche de prospérité socio-économique de la société dans son ensemble et vis-à-vis de l'individu en particulier. La prévention sociale et la limitation de la pauvreté sont devenues les principales préoccupations des pays afin d'exploiter, avec rigueur, le processus de mise en place de politiques correctives au niveau économique, financier et social, et de ce fait répondre aux objectifs et aux ambitions de développement soutenable sur le moyen et le long terme. Dans ce cadre d'analyse, la banque mondiale veille à la mise en application des fonctionnalités significatives capables de favoriser l'appui du développement social à l'échelle internationale.

Les synonymes de vulnérabilité, d'exclusion et d'irresponsabilité institutionnelles sont donc à battre pour réussir la transition linéaire entre la société et l'Etat dans une approche de transformation organisationnelle, et par conséquent cibler le volet d'amélioration continue de la croissance à la fois économique et sociale. En se référant aux fondements de base de l'économie islamique, la zakat représente une alternative morale, éthique, économique et sociale pour redresser à nouveau la sphère de développement économique et social des sociétés dites musulmanes. A l'heure actuelle, les abstractions de développement social sont considérées constamment comme un défi majeur pour contribuer à la mise en place d'un nouveau modèle de développement. L'orientation des aléas de l'interface reflète bel et bien un ajustement impératif aux instruments soutenant la recherche de l'équilibre social. La constitution islamique est fondée sur une vision optimale du comportement de rationalité sociale, dans la mesure où l'explication des réactions sociales est prescrite par les principes de base de la loi islamique. A cet égard, la pratique de la charité religieuse

constitue un levier puissant capable d'altérer les modalités de développement économique et humain. Il s'agit d'une source islamique à caractère financier visant à combler les différences entre les différentes couches sociales, afin d'encourager l'esprit d'harmonie et de sécurité sociale.

En marge de politiques économiques et financières, la zakat occupe une place cruciale pour répondre aux objectifs de limitation de la pauvreté et du chômage au moyen d'une conduite socialement inclusive. La détermination de stratégies de gestion et d'investissement s'avère primordiale afin de valoriser les compétences effectives nécessaires pour soutenir les œuvres de charité et de bienfaisance. En outre, la zakat est aussi un instrument vital pour l'économie islamique permettant en particulier de consolider les bases de soutenabilité du bien-être moral et social, et ce dans le but de renforcer les structures d'aide sociale. Par ailleurs, la déclaration de la zakat remonte à une pratique philanthropique historiquement religieuse, préconisant des actions caritatives pour veiller au mieux à l'amélioration du bien-être social au sens large. La contextualisation de la zakat revêt, d'un point de vue légal, une forme d'imposition religieuse perceptible pour restructurer l'écosystème de la société sous ses différents aspects. On assiste donc à une approche de recentrage des démarches discursives pour modérer, d'une manière progressive, le développement à l'ère d'un modèle islamique moral.

A cet effet, la zakat se veut être un cadrage potentiel facilitant ainsi l'exécution et l'accomplissement des finalités spirituelles dans un relatif de purification susceptible de renforcer les perceptions de solidarité et d'équilibre social entre l'ensemble des vecteurs conçus au niveau micro, méso et macro-économique. La particularité de l'action zakataire se manifeste à l'horizon de son efficience sociale afin d'engager des axes de collaboration et des perspectives objectives en matière de l'analyse de la contribution islamique de la politique fiscale dans le maintien de l'ordre économique aussi bien que social. Dans ce sillage, la recherche d'une voie islamique s'avère nécessaire afin de limiter les effets des inégalités sociales dévalorisant l'être humain et social. L'économie islamique est fondée initialement sur une optique intégrée de la politique sociale à l'égard des différentes organisations de la société, et ce dans le but d'apporter un nouvel éclairage permettant de reconsidérer l'ordre économique et social dans son ensemble. La dynamique socio-économique de la zakat est représentée, tout au long de l'histoire de l'Islam, comme un instrument vital pour éradiquer les problèmes socio-économiques au service de la communauté musulmane, au moyen de la mise en application d'une allocation équitable des revenus à redistribuer.

Sous cet angle, la zakat est caractérisée par un véritable système fiscal sur les plans positifs et normatifs en raison de son efficacité en matière du renforcement du rapport matériel entre la société et l'individu d'une part, et

d'autre part renforcer le rapport spirituel dans l'intention d'accomplir les deux dimensions de la zakat sur l'horizon horizontal aussi bien que vertical. Dans cet état des lieux, le système fiscal zakataire de collecte et de distribution des ressources est affecté par une finalité sociale, capable d'ajuster d'une manière systémique l'ordre socio-économique global. La zakat se représente donc comme une franchise fiscale utilisée pour consolider l'originalité de la coloration islamique susceptible de rechercher des voies alternatives pour améliorer le capital humain et social. Dans cette veine, la lutte contre la pauvreté a pour vocation de créer un mouvement sur la sphère économique et sociale pour favoriser la simulation des agrégats de la demande globale dont initialement la consommation, l'épargne, et l'investissement ; ce qui garantit la viabilité économique et sociale sur le moyen et le long terme. La zakat contribue donc efficacement au déploiement de nouvelles opportunités d'investissement pour réduire significativement les différences d'inégalités socio-économiques relevées au niveau interne aussi bien qu'externe.

2. La zakat et la limitation de la pauvreté :

Le mouvement d'intégration de la microfinance islamique décrit une considération processuelle importante pour réduire significativement les effets des inégalités socio-économiques au sein des pays musulmans, et ce dans le but de redynamiser les voies envers un développement économique global sur le moyen et le long terme (Ali 2014). La zakat, de par son fondement culturel, est le reflet d'un outil performant pour renforcer les mécanismes de stabilité économique au moyen d'une distribution correcte et équitable des fonds aux profit des personnes démunies (les pauvres). En se référant aux principes islamiques, la viabilité de la microfinance est tributaire de la couverture des aspects à la fois économiques et sociaux susceptibles de fournir des instruments puissants limitant effectivement l'écart entre les personnes pauvres et riches. Le recours à une implication potentielle de la zakat a pour but d'analyser, avec rigueur, son impact économique sur le bien être moral et social à l'égard de la mise en œuvre des programmes d'amélioration performants en matière de distribution juste des ressources zakataires.

En effet, l'essor de la zakat fut initialement géré depuis l'époque du Prophète et ses Compagnons afin de canaliser les pratiques de protection sociale au sein de la communauté musulmane. Le processus de gestion de la zakat a été effectué d'une manière individuelle pour être orienter par la suite pour les comptes des mosquées afin de veiller à la formalisation du canal de collecte et de distribution de la zakat de la communauté locale. Ce mode de gestion a été finalisé par une organisation structurelle auprès de Bait al Mal afin d'encadrer efficacement les fonds de la zakat et donc assurer une justice socio-

économique durable au niveau local, régional aussi bien que national. De ce fait, l'initiative de gestion de la zakat se base essentiellement sur la structuration de l'approche processuelle de collecte et de distribution de ce devoir religieux, et ce dans l'intention de canaliser directement les fonds, émanant de cette charité islamique, vers les bénéficiaires éligibles (Jaelani 2015). Les institutions de la zakat jouent donc un rôle fondamental dans la coordination et la planification des pratiques de gestion efficace et efficiente de la zakat afin d'augmenter, d'une manière significative, les avantages encourus en matière d'amélioration du bien-être public tout en limitant effectivement les effets de la pauvreté. L'organisation socio-religieuse est tenue, en général, de remplir le rôle opérationnel de la zakat dans le maintien de l'équilibre à la fois économique et social au sein des groupes communautaires pris au niveau interne aussi bien qu'externe.

L'expérience historique a prouvé que la dimension de gestion de la zakat émane de l'autorité du gouvernement islamique en tant qu'un gestionnaire formel du processus de collecte et de distribution des ressources zakataires. La nomination du rôle d'un cadre institutionnel de gestion de la zakat s'avère nécessaire afin d'ordonner systématiquement la réalisation du bien-être public à travers une diminution significative de la pauvreté. A cet effet, les institutions zakataires sont tenues à remplir respectivement des fonctionnalités en termes de l'exercice des lignes de gestion notamment à travers l'attestation de la confiance, la transparence, l'évaluation et le suivi des programmes de la zakat afin de veiller au respect de la tenue des comptes d'une manière efficace et efficiente capable d'avancer un système de gestion de plus en plus solide (Nadzri et al 2012). Cependant, l'analyse des capacités organisationnelles a pour but de renforcer l'effectif d'assistance sociale au sein de la communauté musulmane. La redistribution équitable des actifs constitue un pilier essentiel envers le renforcement des potentialités effectives pour soutenir les personnes dites vulnérables dans la satisfaction de leur besoin de base, et donc contribuer efficacement à l'amélioration de leur niveau de vie.

Dans ce cadre d'analyse, l'Indonésie, en tant qu'un pays à majorité musulmane mondiale, a réussi à inclure formellement la zakat dans le processus de la réforme de l'administration fiscale dans les différentes régions du pays, et ce dans le but d'aviser sur la relativité de la promotion des aspects sociaux, économiques et culturels au niveau local, régional ainsi que national (Wahab et 2016). L'encadrement de l'intensité des programmes de la zakat a pour but d'améliorer les préjudices économiques et sociaux pour superviser l'organisation des compétences de la zakat dans l'augmentation de la prospérité du bien-être des personnes défavorisées. Ce devoir religieux est perçu à l'égard de son potentiel en tant qu'un moyen efficace susceptible d'autonomiser l'économie populaire, et

contribuer à la limitation effective de la pauvreté grâce au recours à une sécurité juridique puissante sur le plan économique et social (Mujiatun 2018). D'ailleurs, les mécanismes de gestion de la zakat sont axés sur la combinaison des principes de responsabilité et de justice sociales afin de maximiser le rôle de cette aumône islamique dans l'autonomisation économique de la communauté musulmane dans son ensemble.

De ce fait, la mise en application des programmes de gestion efficace de la zakat s'est avérée un bon instrument pour autonomiser l'impact réel de celle-ci sur la réduction de la pauvreté d'une part, et d'autre part améliorer considérablement le bien être des pauvres au sein de la société indonésienne. Le déploiement des efforts pour développer les fonctionnalités de la zakat est utile pour veiller à la conduite des programmes puissants visant à augmenter le bien être moral, financier et social, et par conséquent limiter les effets de la pauvreté et devenir payeurs potentiels de la zakat grâce à une manipulation juste et correcte des ressources provenant du paiement de la zakat (Adachi 2018). L'exécution de la séquence des programmes relatifs à la gestion de la zakat contribue significativement à la diminution du taux de la pauvreté, et par conséquent montrer une amélioration continue en termes du niveau de vie. Le tableau suivant permet d'illustrer l'effet significatif de l'intégration des programmes de la zakat dans la limitation de la pauvreté au sein des différentes provinces de l'Indonésie.

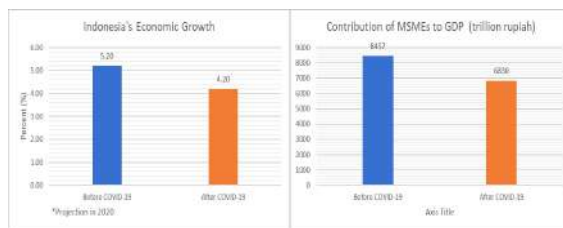
No	Name of Province	Before Program	After Program	Δ	Poverty index
1	Aceh	0.250	0.110	-0.137	↓
2	Bali	0.400	0.280	-0.115	↓
3	Bangka Belitung	0.550	0.530	-0.022	↓
4	Banten	0.410	0.200	-0.211	↓
5	Bengkulu	0.220	0.040	-0.173	↓
6	DIY	0.370	0.280	-0.092	↓
7	Gorontalo	0.670	0.430	-0.235	↓
8	Jambi	0.180	0.050	-0.129	↓
9	Jawa Barat	0.200	0.160	-0.039	↓
10	Jawa Tengah	0.180	0.050	-0.129	↓
11	Jawa Timur	0.240	0.240	-0.001	↓
12	Kalimantan Barat	0.190	0.140	-0.050	↓
13	Kalimantan Selatan	0.070	0.040	-0.037	↓
14	Kalimantan Tengah	0.120	0.070	-0.056	↓
15	Kalimantan Timur	0.150	0.060	-0.090	↓
16	Kalimantan Utara	0.060	0.030	-0.026	↓
17	Kepulauan Riau	0.120	0.060	-0.062	↓
18	NTB	0.250	0.260	+0.013	↑
19	NTT	0.270	0.130	-0.148	↓
20	Papua Barat	0.090	0.010	-0.073	↓
21	Riau	0.120	0.030	-0.087	↓
22	Sulawesi Tengah	0.210	0.170	-0.034	↓
23	Sulawesi Tenggara	0.400	0.280	-0.115	↓
24	Sumatera Barat	0.210	0.070	-0.146	↓
25	Sumatera Selatan	0.210	0.020	-0.197	↓
26	Sumatera Utara	0.200	0.080	-0.115	↓
	National	0.240	0.190	-0.054	↓

Source : BAZNAS Strategic Study Center of the Republic of Indonesia (November 21, 2018)

V. EFFET DE LA CRISE DE COVID-19 SUR LA PROMOTION DE LA ZAKAT :

La crise sanitaire du Covid-19 a entraîné une récession économique et financière majeure, ce qui a affecté négativement l'ère de développement économique et social au niveau national aussi bien que mondial. De ce fait, des politiques de différents ordres ont été émergées afin de redresser à nouveau les potentialités de croissance économique et sociale dans son ensemble, et donc porter un appui des effets multiplicateurs des horizons de développement afin de limiter la prolongation des implications de la menace d'une crise à l'échelle internationale. Dans ce sens, l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) avait analysé les répercussions néfastes de cette pandémie sur la sphère de développement économique et sociale (OCDE 2020). L'analyse de la performance économique au niveau mondial est tributaire de l'amélioration des mécanismes de croissance des petites et moyennes entreprises (PME) constituant ainsi l'épine dorsale de l'économie nationale prises à part entière. La recherche d'instruments viables pour soutenir le cycle de financement de ces entités, s'avère utile afin de supporter les dépenses de fonctionnement et d'investissement nécessaires pour consolider les leviers de puissance économique, et par conséquent contribuer positivement à la promotion des objectifs économiques et sociaux sur le moyen et le long terme (Haidar et Khan 2020).

Dans cette perspective, l'optimisation du potentiel de la technologie islamique reflète bel et bien une alternative complémentaire efficace pour répondre à la problématique du soutien financier des petites et moyen entreprises. La zakat se manifeste dans cette dimension comme un moyen solide pour renforcer les modalités de développement à la fois économique et social. La mise en application des sources financières islamiques a pour principale vocation de modéliser une acceptation de la zakat en tant qu'une pratique fondamentale en matière du maintien de l'ordre économique et social, en raison de la réussite de son application à travers l'histoire de l'Islam. En outre, le privilège de la modélisation de cette nouvelle formalité incite sur la formulation d'une approche d'analyse puissante à l'égard de l'amélioration continue du bien-être économique et social au sein de la communauté musulmane.



Source: Puskas Baznas (2020)

A l'instar de cet axe, la zakat aide d'une manière systématique à l'autonomisation financière et sociale des différentes parties prenantes de la société. L'Indonésie à titre d'illustration, et en tant que population musulmane la plus large, bénéficie du potentiel islamique et financier effectif de la zakat en termes de la promotion et de la prospérité économique et sociale sur le moyen et le long terme. Le rôle de la zakat est devenu donc ultime pour renforcer les recettes de l'Etat pour subvenir aux besoins croissants des populations touchées par la crise sanitaire de Covid-19, et ce par le biais d'une redistribution équitable des fonds émanant de la zakat. Le graphique ci-dessus décrit, d'une manière significative, le potentiel de la zakat dans le financement des actions à caractère social, ce qui explique l'augmentation des revenus provenant de la collecte de la zakat pendant l'ère de cette pandémie mondiale.

VI. CONTEXTE MACROECONOMIQUE DE LA ZAKAT AU MAROC :

1. Aperçu du contexte macroéconomique de la zakat au Maroc :

Dans le cadre d'un examen multidimensionnel, le Maroc s'est engagé depuis les années 1990 dans un processus de développement à la fois économique et social, au moyen de la mise en place de politiques publiques appropriées visant la limitation des effets de la pauvreté et par conséquent accroître le développement humain. Or, les dynamiques de développement instaurées demeurent insuffisantes face aux ambitions de convergence à long terme à des niveaux de pays émergents voire même avancés. En effet, le poids bâti sur un nouveau modèle de développement propre constitue une caractéristique majeure pour orienter à terme l'investissement, la stabilité économique et sociale, grâce à une articulation des politiques sociales en faveur des groupes vulnérables ; et ce dans le but de faire preuve de la compétitivité de l'action publique. Plusieurs stratégies ont été revisitées pour soutenir le pouvoir d'achat de la demande intérieure dans un contexte de sauvegarde de l'équilibre budgétaire d'une part, et d'autres part remplir les fonctionnalités de performance macro et micro économiques au niveau interne et externe.

Dans cet état des lieux, la mise en application des approches d'examen multidimensionnel a pour principale

vocation de renforcer l'appui du processus de développement socio-économique durable et inclusif tout en veillant à l'accroissement du bien-être économique et social dans son ensemble. L'identification des levées politiques à mettre en place facilite la consolidation des capacités économiques, sociales et institutionnelles. La particularité de cette pratique se fonde explicitement sur l'analyse de la complémentarité et l'arbitrage entre les politiques publiques et l'Etat en général, et avec l'individu en particulier. Dans ce sens, l'évaluation des performances est tributaire de la formulation des plans cohérents permettant d'accélérer les perspectives de développement sur le moyen et le long terme. Cette perception vise essentiellement d'appréhender l'économie politique tout en spécifiant les outils prioritaires pour maximiser la cohérence de politiques sectorielles déclinées pour répondre d'une manière efficace et efficiente aux contraintes de développement soulignées sur la sphère économique et sociale.

En dépit de la crise sanitaire de Covid-19, le rythme de croissance économique est freiné par la sévérité du contexte international actuel, et ce à cause d'une menace observée en terme de stabilité économique, financière et sociale. Le cadre dynamique de transformation structurelle est confronté à de nombreux défis de l'économie marocaine. L'amélioration du bilan des performances de développement au niveau individuel constitue l'un des problèmes majeurs auxquels les stratégies publiques tendent à mesurer dans l'intention de déterminer la qualité des liens sociaux en fonction du degré de vulnérabilité des individus. De ce fait, la consolidation à terme de politiques gouvernementales puissantes est tenue à concrétiser les voies de développement du pays, tout en passant en revue par une amélioration continue de la qualité du réseau social, afin d'incliner des initiatives performantes en matière d'augmentation potentielle du bien-être moral et social. La présente dimension incite, d'une manière systématique, sur l'engagement dans un cadre de réformes diverses visant à limiter les effets des inégalités socio-économiques, et ce au moyen de la création d'un domaine institutionnel intégral indépendant et performant pour dénoncer à l'insuffisance de l'efficacité des instances nationales mises en place.

Cependant, le Maroc, en tant qu'un pays musulman opte pour une gestion informelle et volontaire de la zakat, en raison de l'absence d'une structure organisationnelle et institutionnelle spécialisée dans le management des vecteurs de l'économie islamique sociale. La zakat est un acte cultuel ayant pour principale mission de concourir à l'établissement d'une justice et équité sociale admise au sein de la communauté musulmane, et donc participer significativement à une augmentation significative des effets de la pauvreté pour être en mesure de répondre aux objectifs de bien-être collectif tout en misant sur le renforcement des valeurs communes. La pratique de la zakat au Maroc jouit d'un caractère volontaire en

comparaison avec d'autres sociétés musulmanes, telles que les pays de l'Asie de l'Est (la Malaisie et l'Indonésie), les pays du Golf (l'Arabie Saoudite, Qatar, Bahreïn, Koweït...) ou même les pays de la région de la MENA (l'Algérie et la Tunisie), où la zakat est le reflet d'un instrument vital pour assurer l'équilibre socio-économique de la société au sens global. L'efficacité institutionnelle est à ce niveau une épine dorsale pour prévenir le renforcement de stratégies de compétitivité, à travers l'amélioration du positionnement d'outils informels et leurs intégrations effectives dans le cycle de la promotion des aléas de croissance sur le plan économique et social.

Par ailleurs, la crise sanitaire de Covid-19 a impliqué une récession économique globale sans précédent, marquée par l'accumulation du déficit budgétaire et l'endettement, ce qui a engendré un mouvement de s'envoler à des niveaux historiques purement différents. A l'instar de ce constat, le Maroc a besoin de recourir à des fonds complémentaires pour minimiser les effets de la pandémie, et par conséquent veiller à une relance et un redémarrage potentiel de l'économie sous ses différents aspects. Le recours à la mobilisation de ressources financières à vocation islamique s'avère significative, en raison de ses considérations positives en matière de la préservation de l'ordre économique et social. Dans cette veine, l'argent effectif de la zakat est appelé à la rescousse afin de conduire un scénario optimiste soutenant les axes de développement à la fois économique et social. La zakat est basée essentiellement sur le principe de redistribution équitable de la richesse.

En effet, l'objectif ultime de cette pratique islamique consiste à opérationnaliser l'environnement socio-culturel dans le cycle de conceptualisation de politiques d'ordre gouvernemental visant l'éradication des problèmes d'inégalités socio-économiques, et ce à travers des manipulations caritatives capables d'encadrer les affectations et les allocations de ressources au sein d'une communauté. La zakat remplit une dimension culturelle dans le sens où elle est systématiquement liée aux fondements de l'économie islamique. Sa mobilisation tend à prétendre la dynamique de justice sociale entre les différents membres de la société. Son application correcte permet de promouvoir la création de mécanismes efficaces pour consolider les agrégats de la croissance socio-économique. De plus, il est important de noter que l'accomplissement de ce devoir religieux est dérivé de l'aspect d'une prospérité socio-économique, et ce dans le but d'aviser un soutien significatif du pouvoir d'achat des personnes défavorisées de la société, et donc contribuer d'une manière puissante, à l'amélioration de l'étendue d'une vision déterminée de cet impôt de solidarité. Ceci permet donc de porter un jugement solide de la place cruciale de l'assiette de la zakat dans la généralisation des bases d'un développement durable et inclusif sur le moyen et le long terme.

2. Défi institutionnel de la zakat au Maroc :

L'examen de ce volet est le résultat d'un ensemble de paramètres pris théoriquement et empiriquement pour tester l'efficacité de la mise en place d'une gestion institutionnelle de la zakat. En se basant sur les interprétations jurisprudentielles de la loi islamique, le processus de collecte et de distribution des fonds zakataires est à l'origine de la discrétion d'une répartition équitable de la richesse, et ce dans le but de renforcer le lien social entre les entités excédentaires et celles déficitaires (les pauvres et les nécessiteux). Or, l'ambiguïté de décaissement de la zakat s'écarte effectivement de sa vision socio-économique, dans le sens où elle affecte négativement le cadre de couverture des particularités de gouvernance économique et sociale. Cet effet limitatif émane essentiellement de la contribution volontaire et informelle de la zakat dans la concrétisation de la transition communautaire quant aux politiques publiques de justice sociale. De plus, le manque d'engagement permet, pour sa part, d'éprouver une faible connexion de la zakat par rapport à l'opérationnalisation des activités ayant pour but d'aboutir à une croissance optimale sur le plan économique et social.

A ce niveau, il s'avère utile d'opter pour une pratique contemporaine de gestion de la zakat afin d'être en mesure de relever les fondements de base d'une économie islamique sociale. Le Maroc, en tant que pays musulman, est axé sur un système à la fois volontaire et informel de la zakat, ce qui fait de celle-ci un outil horizontal facilitant la réponse aux obligations divines dans une perception universelle. Cependant, la réorientation du système de la zakat doit se convertir vers une flexibilité assez suffisante pour répondre efficacement aux besoins sociaux dans différentes communautés. Le succès des institutions de la zakat est tributaire d'une définition claire des perspectives d'amélioration continue des approches gouvernementales. A cet égard, le caractère volontaire de la collecte de la zakat doit être modéré afin de contribuer significativement à la modernisation du modèle traditionnel de l'administration de la zakat, et ce au moyen de la mobilisation d'une coordination rationnelle entre l'Etat et les différentes parties prenantes de la société, grâce à une gestion efficace des mécanismes de transparence et de confiance institutionnelles et managériales.

L'évaluation des motivations joue un rôle fondamental dans la détermination des leviers de performance du domaine social, en réponse aux changements survenus au sein de l'environnement interne et externe de la communauté musulmane. La mesure de l'identification des créneaux générateurs de valeur ajoutée, s'inscrit bel et bien dans un contexte de compétitivité à l'échelle mondiale. Cependant, la pertinence et l'efficacité institutionnelles dépendent parfaitement de la viabilité des initiatives de planification stratégique dans le sens où l'amélioration du modèle d'évaluation institutionnelle

affectera positivement les fonctionnalités d'efficience préconisant une prospective intégrée, axée systématiquement sur la structure sous-jacente des capacités organisationnelles. A l'heure actuelle, la zakat évoque une représentation linéaire d'un modèle socialement responsable pour fonder un système économique islamique solide, accentué sur la promotion des lignes directrices d'équité sociale, économique voire même institutionnelle. Le système zakataire décrit donc un instrument vital garantissant à la foi l'accomplissement des obligations divines, et l'atteinte d'une finalité socio-économique en adéquation avec les concepts de la religion de l'Islam. Un bon système de zakat promeut une démarche de soutien au développement économique et spirituel de la communauté musulmane.

A cet effet, la gestion de la zakat revêt une responsabilité à part entière pour administrer efficacement le processus de collecte et de distribution de la zakat. Dans la région de la MENA et en concertation avec les perspectives de développement des pays musulmans, le Maroc, en tant que pays islamique en voie de développement ou émergent, n'est pas doté d'un cadre institutionnel de la zakat, ce qui fait de cette pratique un acte à caractère volontaire et une obligation morale pour les musulmans soucieux de l'accomplissement de ce devoir religieux. Dans ce cadre d'analyse, plusieurs pays islamiques ont veillé à l'exercice d'une gestion institutionnelle de la zakat afin d'explorer d'avantage les différentes approches systématiques à mettre en place dans le but d'identifier les différences significatives et celles d'harmonisation et d'unification du système de la zakat, menées en Arabie Saoudite, au Koweït, au Bahreïn, en Emirats Arabes unies aussi bien que dans les pays asiatiques à savoir l'Indonésie, la Malaisie et le Pakistan. Néanmoins, l'incohérence et le manque de transparence constituent l'un des principaux problèmes de gouvernance institutionnelle auxquels la majorité des pays islamiques est confrontée.

Il s'avère donc primordial de miser sur la construction d'une dynamique islamique puissante afin de promouvoir les bases d'un système zakataire efficace et efficient sur les différents aspects. La fonctionnalité institutionnelle de la zakat couvre un ensemble homogène de variables explicatives en termes de coordination, d'efficacité, de transparence et de mise en œuvre. Dans les discours économiques modernes, la zakat reflète bel et bien une pratique religieuse et une dimension socio-économique à part entière, capable de parvenir à la prospérité économique et sociale (Bin-Nashwan 2020). Un tel scénario est le produit d'une réflexion concentrée sur l'augmentation de la résistance et le respect de la zakat afin de parvenir à une communauté islamique riche en bien-être socio-économique et spirituel. En tant qu'acte culturel, la zakat est conçue pour définir une alternative éthique susceptible d'augmenter la performance du système économique islamique dans les pays à majorité

musulmane comme le Yémen (Bin-Nashwan et al 2020), la Malaisie (Abashah et al 2018), l'Arabie Saoudite (Alosaimi et al 2017), l'Indonésie (Heikal et al 2014), Nigéria (Ammani et al 2014), aussi bien que les pays à minorité musulmane comme les Philippines (Andam et Osman 2019).

Or, l'ancrage du cadre institutionnel de la zakat est axé sur l'appréhension orientée de l'actualité des performances mises en amont au niveau interne aussi bien qu'externe. La spécificité du paiement de la zakat a pour principale vocation de consolider les bases de réalisation d'une justice socio-économique optimale. Les institutions de la zakat ont tendance à assurer une gestion efficace et productive des fonds de la zakat, et ce dans l'intention de les réintégrer à nouveau dans le processus d'allocation et d'affectation équitable des ressources, afin de réussir le dressage de politiques significatives en matière de mesure de l'impact effectif de la zakat sur l'ordre économique et social. D'ailleurs, la gestion de la zakat en tant qu'un cadre institutionnel du système économique et financier islamique revêt un symbole de justice socio-économique islamique garantissant les bases d'une répartition égale et fiable de la richesse. L'efficacité institutionnelle de la zakat se manifeste en sa capacité à contribuer efficacement à l'amélioration, à terme, du niveau de développement à la fois économique et social. Ce nouveau domaine institutionnel et organisationnel apporte un nouvel élan de solidarité sociale, et ce dans le but de réglementer, avec rigueur, les mesures appropriées à la gestion et au contrôle de l'applicabilité des normes religieuses au sein des sociétés modernes.

De plus, les perspectives d'amélioration continue de développement optimal sont étroitement liées à une évaluation superficielle de l'exploration systémique des questions d'efficacité et d'efficience pour gagner la confiance des différentes parties prenantes de la communauté dans son ensemble. Le déploiement des pratiques institutionnelles s'avère nécessaire afin d'étendre les opportunités de développement requises au niveau interne et externe. A cet effet, la rationalisation des capacités organisationnelles permet de mettre l'accent sur un processus de formalisation des réformes généralisées pour assurer une stabilité macro et micro économique marquée par la conceptualisation des scénarios de croissance durable et inclusive. La dynamique institutionnelle, dans le monde islamique, est caractérisée par la rigidité du système religieux. L'hypothèse sous-jacente de la performance est tributaire de l'émergence incitative et propice au changement de l'orientation individuelle en particulier, et des anticipations collectives en général.

En effet, la conciliation de la théorie économique avec les pratiques de la religion islamique tente à analyser le statut ambivalent de la mise en place d'approches institutionnelles susceptibles de justifier l'interprétation

des fondements de la politique publique dans un univers islamique indépendamment des réalités empiriques. La configuration des rapports communautaires renvoie à un mode de coordination horizontale et verticale dans la réorganisation des mouvements entretenus dans un cadre de réajustement de l'ordre économique aussi bien que social. Dans cet état des lieux, l'exploration des avantages de développement islamique incite sur le dressage d'un panorama de leviers de performance mis en évidence pour veiller au partage de la prospérité économique et social. En raison de la forte connexion des principes de l'économie islamique avec le domaine économique réel, l'intégration des normes formelles du système financier islamique a pour principale vocation d'encadrer les piliers fondamentaux d'homologation réglementaire des produits issus des transactions des institutions islamiques et financières. Pour autant, les recommandations d'institutionnalisation de la zakat s'inscrivent bel et bien dans une approche de développement, en priorité, des agrégats du marché financier islamique en mesure de favoriser les principes de transparence et d'efficacité dans la formulation des instruments de la finance sociale islamique, enracinés dans un contexte caritatif de promotion des bases solides d'une gouvernance financière solidaire, et un filet de sécurité réglementaire indispensable pour renforcer le capital humain et social au sein des populations musulmanes.

VII. CONCLUSION

En guise de conclusion, en l'absence d'une institution de gestion de la zakat, le Maroc est appelé à consolider ses efforts pour atteindre la solidarité sociale et donc contribuer efficacement au système de protection sociale en diminuant la pauvreté, et en créant plus d'emplois afin de favoriser le bien-être économique et social. Or, le caractère partiellement informel de l'économie marocaine entrave l'avantage des ressources potentielles de la zakat, ce qui comble des défis du système de protection sociale existant. La coordination entre l'institution de la zakat et les programmes de protection sociale constitue une solution optimale pour veiller à une intégration légale et institutionnalisée de la zakat dans le cadre de la réforme du modèle de la protection sociale mis en place. Par ailleurs, en matière de succession des réformes de modernisation et de simplification du système fiscal classique, le recours à la zakat constituerait un pas significatif vers l'avancement de l'efficacité et la clarté du potentiel fiscal du pays ; et par conséquent de sa politique budgétaire en réponse aux difficultés relatives au manque de cohérence et de visibilité.

L'édification d'un nouveau modèle de développement s'inscrit bel et bien dans un appel effectif au changement de la politique et la conception fiscale afin

de contribuer efficacement à l'amélioration de la performance des politiques publiques encourues. A cet effet, la mobilisation d'une gestion légale et institutionnalisée de la zakat a pour but de consolider les ressources du budget de l'état en termes de traitement du processus de dépenses aussi bien que le cycle de leurs affectations. Dans ce cadre d'analyse, l'orientation du système islamique financier et social vers un rôle stratégique reflète un appui et un élargissement solide des bases de réduction des inégalités et de promotion des principes d'un développement communautaire de cohésion sociale, et ce tout en mettant en évidence une convergence favorable envers le maintien de l'équilibre socio-économique au niveau local aussi bien que national.

Dans le système économique islamique, la zakat constitue un outil efficace pour établir une justice sociale au sein de la communauté musulmane. En étant le troisième pilier de l'Islam, cet instrument de la finance islamique occupe une place cruciale dans le maintien de l'équilibre socioéconomique. Il traduit un acte d'adoration envers Dieu en remplissant une dimension spirituelle relative à la purification de l'âme et de la richesse. La zakat renvoie systématiquement à une obligation religieuse ayant pour vocation de limiter les effets des inégalités socioéconomiques, et ce à travers la formalisation du cadre de collecte et de distribution des fonds zakataires. La concrétisation de cette évidence organisationnelle est tributaire de la mise en place d'une institution de la zakat au Maroc mandatant une structure de confiance pour assurer une gestion efficace et efficiente du processus de la zakat.

Par ailleurs, la répartition équitable de la richesse occupe une place centrale en Islam. Il s'agit d'une perception ayant un impact direct sur la justice et l'équité socio-économique, tout en portant une modification de la composition des agrégats à la fois micro et macroéconomiques dans le sens où on assiste le plus souvent, après avoir bénéficié de la zakat, à une augmentation de la production et donc une amélioration nette du niveau de consommation aussi bien que celui d'emploi suivie d'une diminution de la pression du chômage. La prise en considération de la valeur ajoutée potentielle de la zakat constitue un vecteur puissant d'une croissance socio-économique soutenable, s'inscrivant dans une optique stratégique gagnant-gagnant, et ce dans le but d'augmenter les rendements et d'encourager les personnes à satisfaire leurs besoins fondamentaux sous le respect des paramètres d'efficacité d'une approche islamique.

A cet égard, il s'avère judicieux de miser sur l'adoption d'un nouveau cadre institutionnel consacré à la gestion des potentialités religieuses en matière de préservation d'un ordre socio-économique intégré. La dynamique d'orientation de la zakat s'opère dans un contexte fondamental de gestion des affaires publiques, en raison de la place cruciale de cet instrument vital de la

finance islamique. L'institutionnalisation de la zakat incite sur l'aménagement du territoire marocain dans son ensemble, et ce dans le but de répondre d'une manière rigoureuse aux défis économiques et sociaux; et donc explorer efficacement les outils performants en termes de prévisibilités des mutations structurelles et conjoncturelles des rubriques émanant de la gestion des recettes et des dépenses publiques.

REMERCIEMENT

On tient à remercier en tant qu'Auteur le soutien financier du CNRST MAROC (Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique).

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] Migdad, A. Managing Zakat through Institutions: Case of Malaysia. *Uluslararası İslam Ekonomisi ve Finansı Araştırmaları Dergisi*, 5(3), 28-44.
- [2] Wahyuni, I. S. (2017). Determinants of The Adoption of Good Governance: Evidences From Zakat Institutions In Padang, Indonesia. *Share: Jurnal Ekonomi dan Keuangan Islam*, 6(2).
- [3] - Atah, U. I., Nasr, W. M. A., & Mohammed, M. O. The Role of Zakat as an Islamic Social Finance towards Achieving Sustainable Development Goals: A Case Study of Northern Nigeria.
- [4] - Ab Rahman, A. (2012). The Role of Zakat In Islamic Banking Institutions In Developing The Economyof The Poorand Needy In Malaysia. *Tazkia Islamic Finance and Business Review*, 7(2).
- [5] - Nadzri, F. A. A., AbdRahman, R., & Omar, N. (2012). Zakat and poverty alleviation: Roles of zakat institutions in Malaysia. *International Journal of Arts and Commerce*, 1(7), 61-72.
- [6] ROUIJEL, R., & EL MARZOUKI, A. (2019). The perception of Moroccan about a potential Zakat institution: An exploratory study. *The International Revue of Entrepreneurial Finance*, 2(1).
- [7] Hambari, H., Arif, A. A., & Zaim, M. A. (2020, October). The Role of Zakat Institution in Facing Covid-19. In *International Conference of Zakat* (pp. 119-126).
- [8] Gerard, F., Imbert, C., & Orkin, K. (2020). Social protection response to the COVID-19 crisis: options for developing countries. *Oxford Review of Economic Policy*, 36(Supplement_1), S281-S296
- [9] Ab Rahman, A. (2012). The Role of Zakat In Islamic Banking Institutions In Developing The Economyof The Poorand Needy In Malaysia. *Tazkia Islamic Finance and Business Review*, 7(2).
- [10] Abd Samad, K., Said, R., Kamarulzaman, M. H., Mahshar, M., & Normaya, I. (2015). Exploring the Zakat Payment and Firm's Performance of Islamic Banks in Malaysia. In *The 6th International Conference on Governance, Fraud, Ethics and Social Responsibility*.
- [11] Ridwan, M., Asnawi, N., & Sutikno, S. (2019). Zakat collection and distribution system and its impact on the economy of Indonesia. *Uncertain Supply Chain Management*, 7(4), 589-598.
- [12] Ghani, E. K., Aziz, A. A., Tajularifin, S. M., & Samargandi, N. (2018). Effect of board management and governmental model on zakat payers' trust on zakat institutions. *Global Journal Al-Thaqafah*, 1, 73-86.

Décentralisation, Participation Publique et Développement Local : Quelles Relations ? Validation Empirique dans le Contexte Tunisien

Olfa Bouzaiene Fridhi

olfabouzaienefridhi@gmail.com

Résumé— Dans le cadre de ce travail, nous analysons la relation entre décentralisation, implication des citoyens dans la gestion des affaires locales et le développement à l'aide d'un modèle à équations structurelles estimé par l'approche PLS particulièrement adoptée dans les recherches de type exploratoire. Cette modélisation a permis de mettre en évidence le caractère hétérogène de la décentralisation puisqu'elle mobilise une estimation simultanée de plusieurs relations de causalité. Le résultat majeur de notre analyse est qu'il existe une relation de symbiose entre décentralisation, développement local et participation. Les résultats des estimations effectuées sur l'échantillon des délégations tunisiennes ont permis de dégager trois résultats. Premièrement, la faible autonomie financière des régions freine l'intervention effective des collectivités locales. Deuxièmement, la décentralisation peut être un moyen de renforcer l'implication des citoyens à la vie locale. Troisièmement, la participation des citoyens est considérée comme un axe important pour la réussite de la politique de décentralisation.

Mots clés- décentralisation- développement local - participation publique- Modèle d'équations structurelles

I. INTRODUCTION

Les fortes disparités régionales ont mené à reconsidérer la conception du développement. Dans ce cadre, des réformes institutionnelles et politiques étaient entamées en 2011 afin d'atténuer les déséquilibres géographiques et socio-économiques.

La constitution de 2014 pose la décentralisation au-devant des stratégies de développement et de restructuration de l'Etat. Les nouvelles lois mettent en place les fondations d'un nouvel édifice social où la vraie révolution peut être décentralisatrice tout en gardant la Tunisie unie et indivisible. Dans ce nouveau contexte, les collectivités locales sont placées au centre du processus de développement avec des pouvoirs de décision délégués, les citoyens et les différents acteurs de la société seront également associés à la planification, à la gestion des affaires locales et à la fourniture des services publics. Cette nouvelle vision du processus décisionnel et de démocratie participative permettra à un grand nombre de citoyens de passer d'une situation de précarité et de vulnérabilité à une situation de bien-être supérieur.

Le but de cet article est de contribuer à une telle analyse à travers une étude de la relation entre la décentralisation et le développement socio-économique des régions. Pour cerner notre problématique, plusieurs questions auxiliaires sont soulevées et interpellent des réponses précises : jusqu'à quel point la décentralisation pourrait-elle améliorer l'efficacité des services publics ? Quel est l'effet de la proximité sur l'offre des services publics ? Est-ce que la participation des citoyens à la gestion des affaires locales a un impact sur leur bien être ? existe-t-il d'autres facteurs qui agissent sur le développement local ?

II. LA DECENTRALISATION : LEVIER POUR LE DEVELOPPEMENT REGIONAL ?

Le concept de développement local est né depuis les années 80 suite à la prise de conscience du fait que les politiques d'aménagement du territoire, mises en œuvre pour réduire les grands déséquilibres géographiques et socio-économiques, ne peuvent trouver leur pleine efficacité qu'en s'appuyant sur une organisation des volontés des acteurs locaux.

En conséquence, la décentralisation est retenue comme un des axes de réforme pour restructurer l'Etat, ce choix est motivé par la reconnaissance des limites de l'administration centrale et par le besoin d'améliorer la fourniture des services fournis aux populations locales.

A ce propos, une interrogation majeure se pose : La décentralisation peut-elle offrir un cadre de concertation représenté par la collectivité locale et reconnu par l'autorité administrative ? Et pourrait-elle mener un développement enraciné localement ?

A. Processus de décentralisation et champ d'action des collectivités locales

L'intérêt du débat sur le développement local et la décentralisation consiste à valoriser l'action des collectivités territoriales. En effet, la décentralisation donne un cadre juridique intéressant pour légitimer l'action des collectivités locales. En Tunisie, le cadre constitutionnel des collectivités locales s'est largement développé en passant d'un seul article dans la constitution de 1959 (article 71) à un chapitre entier

consacré au pouvoir local dans la constitution de 2014 (chapitre 7) et finalement à un code de collectivités locales promulgué en 2018 et composé de 400 articles qui a pour objet de déterminer les règles relatives à l'organisation des structures du pouvoir local, à leurs compétences et à leurs modalités de fonctionnement en vue de réaliser, dans le cadre de l'unité de l'Etat, la décentralisation et le développement global, juste et durable.

Il est souvent rappelé que les initiatives locales et régionales de développement sont conduites en principe au nom de l'intérêt général et s'inscrivent dans un projet territorial (au service de l'entreprise et du territoire). Pour obtenir les moyens financiers nécessaires à leurs actions et pour justifier leur choix, les collectivités locales élaborent un argumentaire visant à légitimer leurs initiatives : la défaillance de l'initiative privée, l'élaboration d'un développement fondé sur l'identité territoriale, le manque d'efficacité de l'action macroéconomique gouvernementale et la nécessité pour les territoires de se prendre en charge, etc.

Le champ d'intervention des collectivités locales ne se limite plus à ce qu'on peut appeler l'environnement général du développement (équipement public, infrastructure, etc.), mais elles doivent œuvrer directement dans les projets économiques et sociaux du développement. Par conséquent, les administrations centrales doivent céder des compétences aux collectivités locales, y compris des compétences en matière de gestion budgétaire et impliquer les citoyens dans la gestion des affaires locales.

B. *Les types de décentralisation*

Pour répondre aux exigences du développement local, la décentralisation doit engager trois niveaux de décentralisation : la décentralisation politique, la décentralisation administrative et la décentralisation des finances [1].

La décentralisation politique permet de conférer aux citoyens ou à leurs élus plus de pouvoirs de décision. Elle vise à soutenir la démocratie en donnant aux citoyens plus d'influence dans la formulation et l'exécution des actions et des politiques publiques [2]. La décentralisation politique nécessite souvent des réformes constitutionnelles ou statutaires, la création d'un système politique pluraliste et l'implication des citoyens dans la vie locale.

Quant à la décentralisation administrative, elle correspond plutôt à un transfert des compétences, des responsabilités et des ressources financières à différents échelons des pouvoirs publics. La planification, le financement et la gestion sont confiés à des unités d'administration locale, à des autorités publiques semi-autonomes ou à des municipalités.

Pour que les collectivités locales puissent exercer de manière efficace les fonctions administratives décentralisées, elles doivent disposer de revenus adéquats provenant soit de source locale, soit d'un transfert du gouvernement central. De même, qu'elles doivent avoir le pouvoir de décision concernant les dépenses.

La décentralisation des finances implique qu'on attribue aux niveaux inférieurs du gouvernement des pouvoirs relatifs aux

dépenses et à la collecte de revenus. Le degré d'autonomie accordé aux collectivités locales est un facteur important pour déterminer quel type de décentralisation sera mis en œuvre [3].

C. *Implication des citoyens et participation publique*

La place du citoyen dans la vie locale est au cœur des débats actuels menés sur la décentralisation. Ceci renvoie à un rapport symbiotique entre la participation et la décentralisation. D'une part, pour exécuter un projet de décentralisation, il faut qu'il y ait des initiatives de participation locale. D'autre part, le processus de décentralisation en soi peut améliorer la participation des citoyens dans la gestion des affaires publiques en pratiquant une politique de proximité [1].

Le principe de la décentralisation suggère de donner au citoyen l'occasion de participer directement à la dynamique territoriale, ce qui signifie en matière économique de prendre des initiatives, d'assumer davantage un rôle d'acteur économique et social. La décentralisation implique désormais qu'une citoyenneté se mobilise à l'échelle du territoire, où se pose les problèmes d'aménagement, de transport, de sécurité, etc. Elle devrait reposer sur une véritable participation des citoyens à toutes les étapes de la mise en place d'un projet local. Ces étapes sont le diagnostic, la formulation des demandes, l'élaboration d'une stratégie, la définition des objectifs, les moyens affectés, la mise en œuvre du projet et son évaluation. Il s'agit d'aller au-delà de la simple information et consultation de la population et de parvenir à établir une véritable relation de partenariat avec les habitants afin de rapprocher la prise de décision au citoyen [4].

Concernant les élections locales, elles constituent un outil opérationnel permettant de mettre en œuvre une démocratie de proximité. Le principe de l'élection locale, était complètement absent dans la constitution de 1959 avant de devenir une condition primordiale de la décentralisation dans le nouveau système administratif. L'article 133 de la constitution de 2014 montre que toutes les collectivités locales sont concernées par les élections (les conseils municipaux, régionaux et conseils des districts).

Les pouvoirs publics mobilisent différents moyens pour associer les parties prenantes au processus d'élaboration des politiques. Dans ce contexte, la publication des budgets citoyens et participatifs constitue une mesure qui encourage la participation des citoyens et la transparence. D'autres moyens comme le portail gouvernemental de consultations en ligne (consultations-publiques.tn) et les conférences sur des réformes particulières permettent aux citoyens de participer à ces activités. Toutefois, de nombreuses initiatives restent ponctuelles et se placent particulièrement au niveau national. Il est recommandé d'élargir ces efforts en y incluant les groupes marginalisés, en particulier dans les régions rurales, et prendre des mesures pour sensibiliser les citoyens et les encourager à jouer un rôle actif [5].

D. *Infrastructure de base et développement local*

On considère que les routes, les télécommunications, l'électricité, l'assainissement sont indispensables au système économique. Une infrastructure adéquate et efficace est la

condition nécessaire pour le développement de toute économie car elle est essentielle en raison de son impact sur l'efficacité et la croissance des autres activités économiques, sur la qualité de vie et sur le bien-être de la population. En Tunisie, il existe une forte disparité régionale entre les zones rurales et les zones urbaines que l'Etat cherche à réduire à travers une nouvelle politique de répartition adéquate des investissements publics. Les principales régions défavorisées sont les régions de l'ouest à prédominance rurale ou les jeunes chômeurs, ne disposant d'aucun moyen d'améliorer leurs conditions de vie, sont amenés à migrer vers les villes pour chercher du travail.

Pour cette raison, la recherche qui traite les questions du développement local accorde une importance particulière à la répartition spatiale des services et des infrastructures publiques. Plusieurs études ont montré que l'infrastructure de base a un impact sur l'activité économique. Dans leur modèle d'équilibre général, Hirschman et al. [6] montrent que les routes facilitent l'accès à la santé, l'éducation et l'emploi en Zambie. Mu et Van de Wall. [7] ont montré que l'amélioration des routes rurales au Vietnam permet d'augmenter l'opportunité d'avoir un emploi de 11% dans le cas des travailleurs non qualifiés. Khanam [8] montre que le développement du réseau des routes rurales dans différentes régions du Bangladesh permet, d'augmenter la scolarisation de 20% des garçons et de 14% des filles. Les routes rurales peuvent contribuer aussi à la réduction de la pauvreté (Fan et al.[9]. Ces études établissent, dans une certaine mesure, la relation entre l'infrastructure physique et le développement économique et social.

III. MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

En se référant aux éléments discutés tout au long de ce travail, nous avons tenté de resituer l'approche décentralisatrice de la conduite publique à la lumière des nouvelles exigences du développement. Nous mettons en évidence le caractère hétérogène de la décentralisation tout en se référant à l'environnement où elle est adoptée et mise en œuvre.

A. Revue de la littérature empirique

La plupart des travaux empiriques soulignent un impact positif de la décentralisation sur l'offre des services publics. Bird et Rodriguez [10] concluent quant à l'effet favorable de la décentralisation sur l'éducation primaire, l'accès à la santé, le logement et l'infrastructures aux Philippines. Galiani et al. [11] quant à eux, prouvent que la décentralisation a des effets favorables en matière d'éducation en Argentine. Enikolopov et Zhuravskaya [12] soulignent l'impact positif de la décentralisation sur les indicateurs de santé et de l'éducation (mortalité infantile, taux d'alphabétisation et nombre d'élèves par enseignant). Par contre, Robalino et al. [13] trouvent une corrélation négative entre le degré de décentralisation et le taux de mortalité. D'autres analyses empiriques fournissent néanmoins des résultats plus mitigés [14].

B. Résultats et interprétations

Pour évaluer l'impact de la décentralisation sur le niveau de développement d'une région, nous avons réalisé une modélisation en équations structurelles selon une approche PLS en utilisant le logiciel SMART PLS. Le test empirique est réalisé sur les données de l'INS et les données du Programme de Développement Urbain et de Gouvernance Locale (PDUGL) lancé en 2016 couvrant 212 délégations¹ appartenant aux 24 gouvernorats.

Un modèle SEM a été mis en place pour tester les relations entre les différents construits. Les liens entre l'infrastructure et équipement de base, le développement social, la participation et la décentralisation retenus est représenté dans la figure ci-dessus. La procédure de rééchantillonnage bootstrap nous a permis de s'assurer de la significativité statistique des coefficients du modèle.

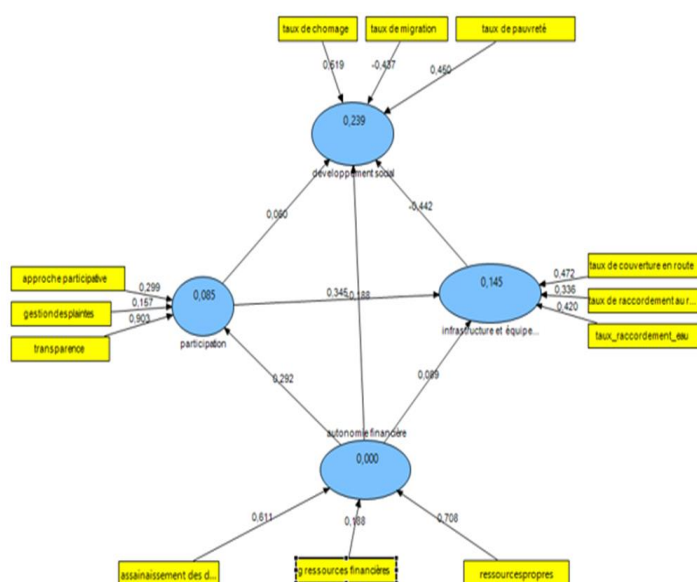


Fig. 1 Le modèle structurel ajusté (en utilisant le Logiciel Smart PLS)

Ce modèle appelle plusieurs commentaires : la décentralisation (appréhendé par le degré d'autonomie financière) a une action structurelle significative sur la participation, ce qui confirme la théorie. En effet, la décentralisation est avant tout un facteur de renforcement du pouvoir des populations. Dans cette optique, la décentralisation permet de partager le pouvoir, les ressources et les responsabilités, de rapprocher géographiquement l'administration des administrés et d'impliquer les populations locales dans le processus de décision. La décentralisation est alors indissociable d'une approche participative de la gestion des affaires publiques.

Les résultats montrent que la participation affecte positivement la fourniture des infrastructures de base. En effet, une gestion

¹ Certaines délégations ont été retirées fautes de disponibilité de données relatives à la participation et à l'autonomie financière.

publique participative, responsable et efficace, permet de mettre les activités de l'Etat et des citoyens au service de la réalisation des objectifs du développement social et économique de la région.

En ce qui concerne l'effet de l'autonomie financière sur l'offre de l'infrastructure de base, nous n'avons pas pu le mettre en évidence puisque le degré d'autonomie financière est très faible. Le degré de décentralisation évalué par les recettes fiscales de l'ensemble des communes, ne représente qu'environ 2,4% des recettes fiscales de l'Etat, ce rapport est négligeable par rapport à celui du Maroc (4,8%), France (15,2%), Angleterre (12%), Allemagne (48%) et Etats-Unis d'Amérique (43%). Ces statistiques montrent la faiblesse des ressources fiscales locales en Tunisie par rapport aux autres pays. A partir de ce constat, nous déduisons que la dépendance envers le pouvoir central constitue un obstacle à l'autonomie financière. L'origine locale des ressources est extrêmement faible et les collectivités locales ne bénéficient en matière de gestion de leurs ressources que d'une compétence extrêmement marginale. Nos résultats montrent qu'on ne peut pas parler d'autonomie financière qui aura un réel impact sur la qualité de services publics et sur le développement local. Bien que l'autonomie financière n'exerce pas un effet direct sur l'infrastructure et l'équipement de base, il existe un effet de médiation exercé entre l'autonomie financière et la fourniture d'infrastructure de base. Le rôle médiateur de la participation locale confirme l'intérêt de cette notion lorsqu'on étudie l'impact de la décentralisation financière sur le développement. Concrètement, il s'agit de confier aux échelons décentralisés le pouvoir de gestion, à la fois, d'un certain nombre de biens publics et la recette destinée à les financer. En effet, la proximité avec les administrés favorise la transparence de cette gestion ce qui permet d'améliorer l'efficacité et l'efficience de l'administration locale. Par conséquent, la décentralisation permet de rapprocher les institutions publiques des populations et de les rendre ainsi plus impliquées dans la gestion des affaires locales.

Dans le domaine de l'évaluation des actions publiques, les liens établis entre décentralisation et qualité des services publics sont généralement limités et les bilans sont mitigés. L'impact de la décentralisation et de la participation sur le développement socioéconomique des régions n'a pas été validé directement dans notre modèle. Par contre, nous avons pu mettre en évidence une relation entre la décentralisation financière et le développement en utilisant des variables intermédiaires.

Le modèle montre que la participation constitue un mécanisme génératif à travers lequel la décentralisation est capable d'améliorer l'offre de l'infrastructure et des équipements de base. Cette relation est complétée par le rôle de l'infrastructure de base dans la relation entre décentralisation et développement. En effet, nous avons pu démontrer que le développement de l'infrastructure et des équipements est un déterminant important du développement social. C'est la qualité de l'infrastructure qui incite les entreprises à s'installer dans une région donnée et agit donc

positivement sur la création d'emplois et sur les conditions de vie des populations.

IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Pour tenter de mettre en évidence les impacts directs et indirects de la décentralisation sur le développement socio-économique, nous nous sommes basés sur les méthodes d'équations structurelles (MES). Le recours à ce genre de modèle se justifie du fait qu'ils sont aujourd'hui largement employés lorsqu'il s'agit de tester des modèles de causalité complexes, incorporant plusieurs variables latentes.

Nous avons pu démontrer qu'il existe une relation entre la décentralisation et le développement, les variables participation et infrastructure de base sont des variables médiatrices qui représentent des mécanismes générateurs permettant de transférer l'effet de la décentralisation sur le développement.

Nous avons également dégagé la faible autonomie des régions qui empêchera d'atteindre les objectifs visés, ce qui suscite des interrogations majeures : comment pourra-t-on surmonter les problèmes de financement qui ont toujours existé au niveau des régions ? La finance locale trouvera-elle dans le nouveau cadre administratif et politique la garantie budgétaire pour financer convenablement les actions de développement local ? Les compétences locales sont-elles préparées aux instruments de la décentralisation ?

REFERENCES

- [1] Faguet, Jean-Paul. "Decentralization and governance." *World Development* 53 (2014): 2-13..
- [2] Rodriguez-Acosta, Cristina A., and Allan Rosenbaum. "Local government and the governance of metropolitan areas in Latin America." *Public Administration and Development: The International Journal of Management Research and Practice* 25, no. 4 (2005): 295-306..
- [3] Bird, Richard, and François Vaillancourt. "Décentralisation financière et pays en développement : concepts, mesure et évaluation." *L'Actualité économique* 74, no. 3 (1998): 343-362...
- [4] Marcou, Gérard. "L'Etat, la décentralisation et les régions." *Revue française d'administration publique* 4 (2015): 887-906..
- [5] OCDE. Ensemble pour améliorer les services publics: Partenariat avec les citoyens et la société civile, Examens de l'OCDE sur la gouvernance publique, Éditions OCDE (2014).
- [6] Hirschman, Albert O. *The strategy of economic development*. No. 04; HD82, H5. 1985.
- [7] Mu, Ren, and Dominique Van de Walle. *Rural roads and poor area development in Vietnam*. The World Bank, 2007.
- [8] Khanam, Bilkis R. "Contributions of highway capital to output, cost, and productivity growth: Evidence from the Canadian goods-producing sector." (2001): 4866-4866.
- [9] Fan, S., Zhang L. X., et Zhang, X. B. "Growth, Inequality, and Poverty in Rural China: The Role of Public Investments" *Research Report 125, International Food Policy Research Institute, Washington, D.C. 11.* (2002).
- [10] Bird, Richard, and Edgard R. Rodriguez. "Decentralization and poverty alleviation. International experience and the case of the Philippines." *Public Administration and Development: The International Journal of Management Research and Practice* 19, no. 3 (1999): 299-319. A. Karnik, "Performance of TCP congestion control with rate feedback: TCP/ABR and rate adaptive TCP/IP," M. Eng. thesis, Indian Institute of Science, Bangalore, India, Jan. 1999.

- [11] Galiani, Sebastian, Paul Gertler, and Ernesto Schargrodsky. "School decentralization: Helping the good get better, but leaving the poor behind." *Journal of public economics* 92, no. 10-11 (2008): 2106-2120.
- [12] Enikolopov, Ruben, and Ekaterina Zhuravskaya. "Decentralization and political institutions." *Journal of public economics* 91, no. 11-12 (2007): 2261-2290..
- [13] Robalino, David A., Oscar F. Picazo, and Albertus Voetberg. *Does fiscal decentralization improve health outcomes? Evidence from a cross-country analysis*. The World Bank, 2001.
- [14] Livingston, Jeffrey A., and Omar Azfar. "Federalist Disciplines or Local Capture? An Empirical Analysis of Decentralization in Uganda"(2010).

La Gouvernance Collaborative : une Nouvelle Approche du Management Public par la Valeur Publique Modèle Conceptuel et Validation Empirique

Olfa Bouzaiene Fridhi

olfabouzaienefridhi@gmail.com

Résumé : L'objectif de cet article est de proposer un modèle conceptuel de la gouvernance collaborative pour expliquer les processus complexes d'interaction qu'elle mobilise pour la création de la valeur publique. Notre démarche consiste à conduire une modélisation à équations structurelles en utilisant l'approche PLS particulièrement adoptée dans les recherches de type exploratoire. L'étude empirique repose sur des données relatives à 143 pays de l'Institutionnal Profiles Database (IPD). Cette investigation aboutit à la proposition des échelles de mesure des dimensions de la gouvernance collaborative : la transparence, la participation, la collaboration ainsi que la valeur publique. Cette modélisation permet également de tester simultanément les relations causales entre les pratiques participatives et d'évaluer leur articulation dans le processus de création de valeur. Nos investigations nous ont amenés à conclure que la transparence, la participation et la collaboration sont des mécanismes générateurs de valeurs publiques.

Mots clés- Valeur Publique- Gouvernance Collaborative - Transparence- Participation- Collaboration- Approche PLS.

INTRODUCTION

Les recherches récentes concernant la gestion publique ont renouvelé les discussions sur l'action publique en identifiant de nouvelles approches. Une valorisation de la valeur publique s'est alors imposée avec une nouvelle approche d'un management public plus ouvert et plus participatif. Le paradigme de la valeur publique propose un modèle de gestion qui repose essentiellement sur l'ouverture des processus décisionnels aux acteurs de la société pour la réalisation de l'utilité publique [1 ; 2]. Cette nouvelle approche de la gestion publique fait appel aux différentes pratiques participatives qui permettent d'intégrer les aspirations des citoyens dans le processus décisionnel et dans le choix des politiques publiques tel que la transparence, la concertation, la consultation et la collaboration [3]

Plusieurs auteurs tels que Stoker [1], Benington et Moore [2] ou encore Levesque [4] se sont inspirés des travaux pionniers de Moore [1] pour proposer le paradigme de gestion de la valeur publique comme le modèle de management public qui favorise l'émergence d'une gouvernance en réseau. Cette nouvelle forme de management public peut porter plusieurs appellations : *Citizen Centered Collaborative Public Management*, *Partnership Collaboration*, *Inclusive Management* ou encore *Gouvernance Collaborative*. Outre sa nouvelle approche du management participatif, la valeur publique fait référence à de

nouvelles conceptions de la performance publique, elle repose sur la diversité des retombées de l'action publique pour donner un caractère pluridimensionnel. Dans ce contexte, l'évaluation de la performance consiste à combiner les multiples facettes de la valeur publique déterminées en fonction des attentes et des besoins des citoyens [5].

L'objectif de cet article est de développer et valider un cadre conceptuel pour évaluer la valeur publique de la gouvernance collaborative. Pour ce faire, nous combinons deux postures de recherche, l'une orientée vers la valeur publique entant que mesure de la performance publique et l'autre orientée vers la valeur publique entant que résultat de l'articulation des pratiques participatives (transparence, participation et collaboration).

I. L'APPROCHE PAR LA VALEUR PUBLIQUE : UN NOUVEAU REFERENTIEL POUR L'EVALUATION DE LA PERFORMANCE PUBLIQUE

Les concepteurs de la nouvelle gestion publique, à la fin des années quatre-vingts, ont instauré dans l'administration une gestion axée sur les résultats. Cette approche s'est avérée une méthode efficace de contrôle des budgets et de responsabilisation des gestionnaires publics. Néanmoins, la focalisation sur un seul aspect de l'administration produit une déformation de la notion de la performance, puisqu'il y aura une déviation des objectifs afin d'obtenir des résultats mesurables et contrôlables [6]. Etant donné que la production constitue la base de la gestion du secteur public, elle permet d'assurer un seuil minimum de performance. Les finalités ajoutent une dimension supplémentaire à la performance ; elles permettront de redéfinir la notion de valeur publique en y intégrant les attentes des citoyens [7].

Dans ses recherches sur la valeur publique, Moore [1] avance que les organismes publics génèrent de la « valeur publique » au bénéfice des citoyens et des parties prenantes, mais il ne l'approche pas en fonction des indicateurs de rentabilité et de productivité, vu que ces derniers ne s'appliquent pas pleinement dans le cadre de cette nouvelle approche. Pour cette raison, il faut faire appel à d'autres méthodes pour l'analyse de la valeur publique.

Sur ce point, lors de la conception des systèmes d'évaluation des performances des organisations publiques, il faut tenir compte à la fois de la production et la finalité en tant que deux

déterminants essentiels de la valeur publique. Mettre l'accent uniquement sur la production ou bien sur les finalités risque de déclencher l'échec lors de la réforme de l'administration publique [8].

Par ailleurs, pour évaluer et mesurer les valeurs publiques, on se réfère aux préférences des citoyens qui sont rassemblées et mesurées en utilisant les sondages d'opinion publique. Ces derniers fourniront de nombreux renseignements sur des sujets tels que la confiance dans le gouvernement, l'implication des fonctionnaires, l'idéologie politique et la capacité réactive du gouvernement [8].

Dans ce contexte, certains chercheurs ont essayé de développer une typologie de la valeur publique que ce soit à partir des concepts théoriques ou des études empiriques. Plusieurs types de valeurs ont été dégagés : valeurs financières, valeurs politiques, valeurs sociales, valeurs administratives, valeurs stratégiques, valeurs idéologiques et valeurs administratives [3].

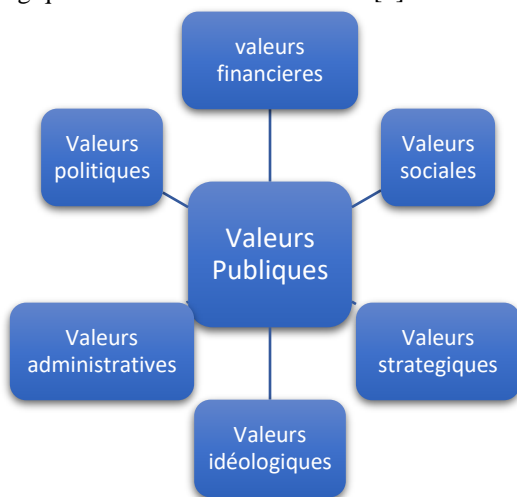


Fig1. Cartographie des valeurs publiques selon Harrison et al. (2012)

II. LES PRATIQUES PARTICIPATIVES : MECANISMES GENERATEURS DE LA VALEUR PUBLIQUE

La valeur publique est construite collectivement par la délibération, impliquant les fonctionnaires et les principaux intervenants. En d'autres termes, la création de la valeur publique repose sur des processus permettant de concevoir et de délivrer des services qui reflètent les préférences des usagers, des institutions et d'autres parties prenantes [9]. Stocker [3] avance qu'il existe des résultats en termes de valeur publique qui ne peuvent être réalisés autrement que par l'approche collaborative.

Dans cette perspective, les différents acteurs de la société et les institutions publiques s'associent pour rassembler leurs ressources, leurs expertises et leurs compétences. Cette attitude leur permet de construire et développer ensemble une politique publique locale. De ce fait, les usagers participent à l'élaboration de la décision publique et à son évaluation, ce qui permet d'une part, de mieux identifier leurs besoins et d'autre part, de légitimer les choix publics [10]. Cette approche renvoie à ce que la décision publique est le résultat de la superposition de plusieurs pratiques participatives mises en place tout au long du processus de décision publique.

Les pratiques participatives sont composées de dispositifs qui assurent l'accès à l'information et de dispositifs qui permettent aux citoyens d'assister et de coopérer pour la mise en place des actions publiques. Le gouvernement mobilise ces instruments pour définir un nouveau cadre d'action pour les acteurs qui cherchent à participer dans le processus décisionnel.

En d'autres termes, les actions participatives facilitent la prise de la décision publique [11].

IV. DEMARCHE ET CADRE CONCEPTUEL

La démarche que nous avons entreprise met l'accent sur les pratiques participatives comme étant des mécanismes dont dispose le gouvernement pour générer plus de valeurs publiques, puisqu'elles permettent de tenir compte des préférences des citoyens lors de la mise en œuvre d'une décision ou une politique publique. Notre modèle est structuré autour de deux axes :

- Pour intégrer les aspirations des citoyens dans le processus décisionnel et dans le choix des politiques publiques, des dispositifs participatifs doivent être mis en place en incitant à la construction d'une coalition des parties prenantes (usagers, sociétés civiles, secteurs privé). Ainsi, la gestion de la valeur publique fournit un cadre d'échange plus étendu entre les gouvernants et les gouvernés ce qui permet de dégager un rendement supérieur des politiques publiques.

Selon Zetlaoui-Léger et Dimeglio [12], les pratiques participatives se répartissent sur quatre échelons : information, consultation, concertation et codécision. De notre part, nous retenons la classification de Cresswell et al. [13] qui se réfère aux piliers de la démocratie ouverte : Transparence, Participation et Collaboration.

- La valeur publique fait référence à de nouvelles conceptions de la performance publique. Elle repose sur la diversité des retombées de l'action publique pour donner un caractère pluridimensionnel. Dans ce contexte, l'évaluation de la performance consiste à combiner les multiples facettes de la valeur publique déterminées en fonction des attentes et des besoins des citoyens.

➔ Notre modèle conceptuel relie la transparence, la participation et la collaboration, aux valeurs suivantes : financières, politiques, sociales, stratégiques, idéologiques et administratives.

III. METHODOLOGIE DE RECHERCHE

Pour répondre à notre problématique nous allons mettre en place un modèle en équations structurelles qui se compose de deux parties : Le modèle de mesure qui permet d'élaborer des construits et le modèle structurel qui permet une estimation simultanée de plusieurs relations de causalité [14].

Pour notre analyse, plusieurs facteurs plaident pour l'emploi de l'approche PLS : nous nous situons dans une optique exploratoire puisque les résultats de la littérature empirique et théorique sont divergents, le modèle à tester peut comporter des construits formatifs et réflexifs; notre échantillon n'est pas très important. Il est à signaler également que notre modèle est partiel : Il ne traite qu'une partie d'un réseau d'interactions beaucoup plus complexe où plusieurs autres variables doivent être insérées. Autrement dit, notre modèle conceptuel ne prétend pas rendre compte de la complexité du processus de création de valeur, mais il se limite plutôt à la description de la valeur dégagée par une interaction gouvernement-citoyen fondée sur la transparence, la participation et la collaboration.

A. Conceptualisation du modèle de mesure

En l'absence d'échelles communément utilisées, nous allons dans ce qui suit, proposer des construits solides et fiables pour pouvoir mesurer les différents concepts traités dans le cadre de notre étude. Les variables retenues sont mesurées par des indicateurs issus de recherches antérieures et adaptés à la

présente étude. Les échelles de mesure des variables du modèle varient sur une échelle de Likert de 0 à 4. Des analyses multidimensionnelles seront réalisées afin de proposer des construits relatifs aux concepts étudiés : la valeur publique, la transparence, la participation et la collaboration. Cette démarche représente la phase de la conceptualisation du modèle de mesure.

1) *Base de données et échantillon*

La base IPD¹, support empirique de notre étude, fournit une mesure originale des caractéristiques institutionnelles des pays. Elle couvre 143 pays soit près de 98% de la population et du PIB mondial (en 2013) et contient 130 indicateurs construits à partir de 330 variables élémentaires, décrivant un large champ de caractéristiques institutionnelles. Ces variables sont évaluées grâce à des échelles d'intervalle de type Likert de 0 à 4. Cette base de données s'intéresse particulièrement à la croissance à long terme, et elle est tournée vers les questions de la cohésion et de la mobilité sociale, de l'économie politique, de la transparence et de la participation et des stratégies des acteurs et des organisations, etc [15].

2) *Spécification du modèle de mesure de la valeur publique (second ordre), la transparence, la participation et la collaboration*

Pour procéder à la vérification empirique du modèle de second ordre de la valeur publique, nous avons utilisé les variables latentes dégagées de la première phase de l'analyse confirmatoire.

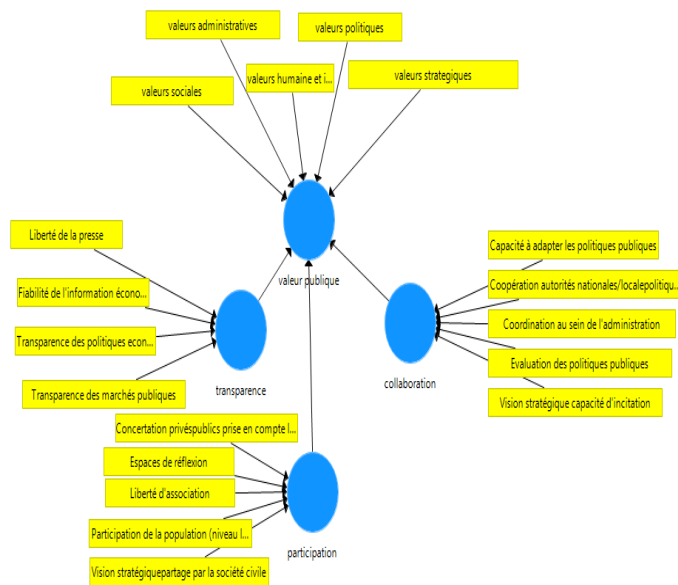


Fig2. Modèle retenu pour valider la nature du construit de valeur publique de second ordre (Test de tétrade)

Nous avons utilisé le test des tétrades qui démontre clairement que le construit de second ordre de la valeur publique est formatif, vu qu'il existe une tétrade significativement différente de 0. Les construits de la transparence, la participation et la collaboration présentent eux aussi, de leur part, une tétrade différente de 0, ce qui permet de retenir le modèle de mesure formatif. Il en ressort que notre

¹Le projet IPD « Institutionnal Profiles Database» s'inscrit dans un programme de recherche de l'AFD en partenariat avec l'université de MAASTRICHT sur

modèle comporte des construits formatifs (transparence, participation, collaboration) et un construit de second ordre réflectif-formatif (la valeur publique).

3) *Evaluation du modèle de mesure*

Nous proposons une méthodologie pour déterminer les dimensions de la valeur publique. Pour répondre à cette fin, plusieurs instruments ont été mis en place : les analyses factorielles confirmatoires, l'indicateur HTMT (Heterotrait-Monotrait Ratio), proposé par Henseler et al. (2015) pour évaluer la validité discriminante, et finalement le test des tétrades selon une approche avancée par Ringle et al. (2008) et mis en place sur le logiciel SMART PLS 3.0.

Les résultats ont permis de dégager un construit de la valeur publique de second ordre réflectif-formatif qui rassemble non seulement les cinq facteurs de premier ordre selon une démarche statistique, mais aussi il met en exergue la relation entre les différentes dimensions de la valeur publique.

Les analyses factorielles confirmatoires de second ordre offrent la possibilité de tester la multidimensionnalité de la valeur publique. Le facteur de second ordre permet de hiérarchiser les valeurs publiques entre elles selon l'intensité contributive des valeurs. L'évaluation de l'intensité contributive des valeurs a été réalisée à l'aide des contributions factorielles. Elle montre le poids et l'importance de chaque dimension dans la relation avec le construit de second ordre : le premier niveau de valeurs publiques est social qui s'organise autour de l'équité, l'égalité et la solidarité, etc., sa part de contribution est de (0.295). Le deuxième niveau des valeurs contributives est administratif avec une contribution de 0.241 dans le construit de second ordre, il comprend les valeurs d'efficacité, de justice de lutte contre la corruption et la capacité à mettre en œuvre les réformes, etc. Le troisième niveau de valeurs contributives relève du processus politique avec une contribution de 0.213. Il s'agit de la liberté des élections, la légitimité et le respect des règles d'accession au pouvoir, etc. Le quatrième niveau comprend les valeurs stratégiques qui expliquent la vision du gouvernement, ces valeurs contribuent avec 0.211. Enfin, le cinquième niveau de valeurs est composé des valeurs les moins contributives (0.155), elles sont relatives aux valeurs humaines et idéologiques.

En d'autres termes, dans la recherche de solutions pour combler les besoins et les aspirations de la population, les organismes publics dégagent de la valeur. Cette valeur qu'elle soit politique, administrative, sociale ou stratégique touche les acteurs de la société, d'où cette interrelation entre les différentes dimensions de la valeur publique. En plus du développement des mesures de la valeur publique, la théorie est nécessaire pour expliquer l'interdépendance entre les facteurs de premier ordre et leurs relations avec le construit de second ordre.

B. *Démarche d'analyse pour la conception du modèle structurel*

En pratique, pour mieux comprendre comment fonctionne la gouvernance collaborative, il faut adopter une démarche qui consiste à isoler et sélectionner les variables jouant un rôle intermédiaire entre les pratiques démocratiques et la valeur publique. Nous avons, donc, été amenés à proposer un modèle en se basant sur la notion des variables intermédiaires visant à

« institutions, Gouvernance et Croissance à long terme» ainsi que le CEPPII. Pour plus de détails voir le document de présentation de la base de données élaboré par BERTHON Fabien en 2013 «Institutional Profiles Database 2012».

approfondir l'étude du lien entre la transparence, la participation et la collaboration.

Dans le cadre de cette recherche, nous avons fait le choix de considérer certaines variables comme étant médiatrices en se basant sur la pertinence des arguments conceptuels et la rigueur des cadres théoriques. En effet, la variable médiatrice spécifique comment et selon quel mécanisme une variable influence une variable dépendante, Ce qui constitue l'élément central de notre raisonnement, dans cette section. Un effet médiateur représente une séquence causale hypothétique dans laquelle une première variable influe sur une seconde variable intermédiaire qui agit à son tour sur une variable dépendante. Nous essayerons de valider ce type de relation entre nos pratiques démocratiques. En d'autres termes, nous cherchons à déterminer lesquels de ces variables : transparence, participation et collaboration peuvent jouer le rôle de variable de processus qui transmet, complètement ou partiellement l'impact d'une variable initiale sur une variable dépendante.

1) Hypothèses de recherche

Nous analysons l'interaction gouvernement-citoyen fondée sur la transparence, la participation et la collaboration, en soutenant qu'elle contribue au processus décisionnel et à l'action administrative. Nous essayons de déterminer jusqu'à quel point ces interactions démocratiques peuvent-elles générer de la valeur publique.

Nous proposons, dès lors, de schématiser le rôle de la participation et de la collaboration dans la relation entre transparence et création de valeur comme présenté dans l'illustration suivante :

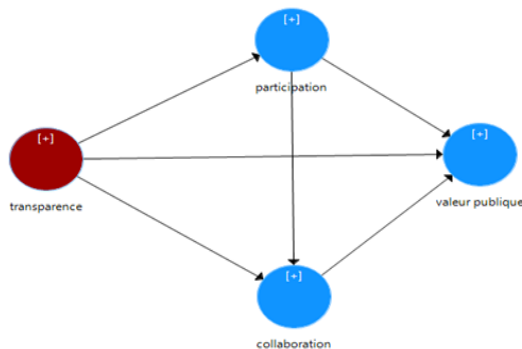


Fig3. Modèle conceptuel de la gouvernance collaborative

Pour valider les hypothèses, il faut estimer un modèle structurel qui reproduit les relations postulées entre les construits latents. L'importance et la significativité des relations structurelles obtenues permettront de valider les hypothèses posées. En ce qui concerne le rôle de la participation dans la relation entre transparence et collaboration, le modèle indique que la participation constitue un mécanisme génératif à travers lequel la transparence est capable d'influencer la collaboration :

H1 : La participation joue un rôle médiateur important dans la relation entre la transparence et la collaboration.

En ce qui concerne le rôle de la collaboration, le modèle indique que la collaboration est une variable de processus qui influence la relation entre participation et valeur publique. Nous avançons l'hypothèse suivante concernant le rôle de la collaboration :

H2 : La collaboration joue un rôle médiateur important dans la relation entre participation et création de valeur.

2) Validation des hypothèses

Les résultats de l'analyse des relations entre les variables pertinentes indiquent qu'elles sont significativement corrélées. Afin de vérifier si le rôle des médiateurs est significatif ou non, un test de Sobel a été effectué. Les résultats des tests sont respectivement indiqués dans le tableau suivant :

TAB 1: RÉSULTATS DES TESTS MÉDIATEURS

Relations	Médiateur	Effet direct	P Values	Effet indirect	Test de sorbel	P Values	effet médiateur
Transp → valeur	particip	0.2333	0.002	0.148	2.064	0.019	0.63449
Partici → valeur	collab	0.1815	0.035	0.3108	5.019	0	1.71203
Transp → collab	particip	0.2452	0.014	0.491	6.4	0	2.00207
Transp → valeur	collab	0.2333	0.002	0.127	2.355	0.009	0.54446

Les résultats révèlent que la transparence est à l'origine du déclenchement de l'action de la participation et de son intensité, qui elle-même a une influence sur la collaboration : La participation joue un rôle médiateur important dans la relation entre transparence et collaboration. Bien que la médiation soit partielle vu que la relation entre transparence et collaboration est significative, il est important de montrer que l'effet indirect (0.491) de la transparence sur la collaboration est beaucoup plus élevé que l'effet direct (0.245) ; la participation est dans ce cas une variable de processus qui transmet l'impact de la transparence sur la collaboration d'une manière importante : *l'hypothèse 1 est validée.*

Les calculs montrent que, bien que la participation ait un impact sur la valeur publique (0.182), son effet indirect (0.310) via la collaboration est beaucoup plus important : *l'hypothèse 2 est validée.*

Ce modèle appelle plusieurs commentaires : la divulgation de l'information régulière et volontaire sur l'action du gouvernement et sur les politiques publiques permet au citoyen d'évaluer l'efficacité de l'action administrative et exercer leur droit de parole dans le cadre du processus décisionnel. La participation est considérée, selon ce contexte, comme un moyen dont disposent les citoyens pour s'assurer que les politiques publiques reflètent concrètement leurs contributions, leurs préoccupations et leurs besoins. En revanche, il ne faut pas se tarder sur la participation en soi, mais mobiliser plutôt les efforts nécessaires pour la co-élaboration ou la co-construction des politiques publiques.

Cependant, cette hypothèse n'exclue pas que la transparence et la participation puissent avoir un impact direct sur la valeur publique, grâce à leurs pouvoirs de cultiver l'imputabilité et à résoudre les problèmes de légitimité de l'administration. La transparence peut renforcer la volonté de la population à accepter les structures institutionnelles. Selon Holzner et Holzner [16] la transparence est liée aux valeurs de l'imputabilité puisqu'elle permet aux citoyens de surveiller la qualité des services publics et elle encourage les agents de l'État à satisfaire les citoyens. Ainsi, la transparence a une influence positive sur la confiance et l'imputabilité [17]. Pour cette raison, les chercheurs recommandent constamment aux

organisations de faire preuve de transparence afin d'augmenter le niveau de confiance.

La transparence a également un effet dissuasif sur les comportements corrompus. En favorisant la vigilance des citoyens, les agents de l'État vont cesser d'utiliser la fonction publique de manière abusive à des fins personnelles [18].

CONCLUSION

Dans cet article, nous avons présenté la valeur publique comme un nouveau modèle de gestion publique qui repose sur un système de dialogue et d'échange et qui permet en conséquence d'espérer un rendement supérieur des politiques publiques. L'approche par la valeur publique propose également un nouveau référentiel pour l'évaluation de la performance publique qui repose sur une typologie de valeurs publiques.

Cette nouvelle approche du management public met l'accent sur les pratiques participatives comme étant des mécanismes dont dispose le gouvernement pour générer plus de valeurs publiques. Nous avons donc proposé un modèle conceptuel de la gouvernance collaborative pour expliquer les processus complexes d'interaction qu'elle mobilise pour la création de la valeur publique.

Cependant, nous ne prétendons pas rendre compte de la complexité du processus de création de valeurs. Le modèle proposé dans ce travail n'est qu'un modèle partiel qui ne traite qu'une partie d'un réseau d'interactions beaucoup plus complexe. Notre approche se limite à la description de la valeur publique dégagée par une interaction gouvernement-citoyen fondée sur la transparence, la participation et la collaboration. Nous proposons, une modélisation de cette interaction entre les pratiques démocratiques essentielles à la mise en œuvre de la gouvernance collaborative. Le modèle retenu suggère que la participation et la collaboration sont les mécanismes à travers lesquels la transparence est capable de générer de la valeur. Notre approche présente également une mesure de la performance publique, elle tient compte du caractère multidimensionnel de la valeur publique, de sa dimension administrative aussi bien que sociale, stratégique, idéologique et politique. Cette nouvelle approche ne signifie pas forcément l'abandon des objectifs mesurables de production de service, mais appelle plutôt à un examen étendu des finalités du service public.

REFERENCES

- [1] Stoker, G. Public value management: A new narrative for networked governance?. *The American review of public administration*, 36(1) (2006), 41-57..
- [2] Benington, J. & Moore, M. H. *Public Value. Theory and Practice*. New York: Palgrave Macmillan.(2011).
- [3] Harrison, T. M., Guerrero, S., Burke, G. B., Cook, M., Cresswell, A., Helbig, N., & Pardo, T. La transparence gouvernementale et le cybergouvernement: les enjeux démocratiques selon une perspective publique. *Télescope: Revue d'analyse comparée en administration publique*, 18(1-2), (2012), 1-20
- [4] Marcou, Gérard. "L'État, la décentralisation et les régions." *Revue française d'administration publique* 4 (2015): 887-906..
- [5] Kelly, G., Mulgan, G., and Muers, S.. "Creating Public Value: An Analytical Framework for Public Service Reform," Cabinet Office, UK, 2002. Retrieved 15 October 2008, from www.cabinetoffice.gov.uk
- [6] Kaufman, H. Emerging Conflicts in the Doctrines of Public Administration. *American Political Science Review*, 50,(1956). 1057-1073.
- [7] Salais, R. Introduction : a la recherche de principes novateurs pour l'action publique. *Formation emploi. Revue française de sciences sociales*, (98), (2007). 5-8.

Parallèlement, la transparence peut avoir un impact direct sur la collaboration puisque l'accès à l'information sur les activités gouvernementales est crucial pour permettre à la population la co-construction des politiques publiques.

- [8] Bozeman, B. La publicitude normative : comment concilier valeurs publiques et valeurs du marché. *Politiques et management public*, 25(4), (2007), 179-211
- [9] Moore, M. H. *Creating public value : Strategic management in government*. Harvard university press. (1995).
- [10] Chappoz, Y., & Pupion, P. C. Une nouvelle gouvernance et de nouvelles politiques publiques territoriales. *Gestion et management public*, 2(4). (2013),1-4.
- [11] Howlett M. *Designing Public Policies: Principles and Instruments*. Londres, Routledge.(2011).
- [12] Diméglio, P., & Zetlaoui-Léger, J. Les rapports ambigus entre politiques et citoyens. *French Politics, Culture & Society*,25(2) (2007), 115-140...
- [13] Cresswell, A. M., & Sayogo, D. S. Developing public value metrics for returns to government ICT investments. *The Research Foundation of State University of New York (SUNY)*, (2012), New York, 61268.
- [14] Roussel, P., Durrieu, F., & Campoy, E. Méthodes d'équations structurelles : recherche et applications en gestion. *Economica*. (2002).
- [15] Bertho, F. Presentation of the Institutional Profiles Database 2012 (IPD 2012). *Les Cahiers de la DG Trésor*, (2013).
- [16] Holzner, B., & Holzner, L. Transparency in global change: The vanguard of the open society. Pittsburgh. (2006).
- [17] Heald, D. A. Varieties of transparency. In *Transparency: The Key to Better Governance?: Proceedings of the British Academy 135*. Oxford University Press. (2006).
- [18] Florini, A. *The right to know: transparency for an open world*. Columbia University Press. (2007).

LES JEUX TELEVISES : REFLET D'UNE METAMORPHOSE SOCIALE

Héla H'MEM DRIDI

Design, Département Communication Multimédia, ISAMM

La Manouba. Tunisie

helahmem@yahoo.fr

Résumé-- A travers cet article, qui s'inscrit dans la catégorie de la communication de masse, le jeu télévisé capte de plus en plus l'attention des chercheurs et des professionnels puisqu'il se révèle à fort potentiel d'émotions, d'interaction, etc. Et qu'il s'affiche comme étant la traduction d'une métamorphose sociale, de plus en plus tournée vers le divertissement et le loisir. Occupant une place importante dans la vie des téléspectateurs, ce genre suscite de plus en plus d'intérêts. Cependant, cet article s'appuie sur une étude théorique et explicative, qui découlera d'éléments concourant à la fabrication d'une nouvelle culture du monde et à une mutation télévisuelle via les programmes des jeux télévisés.

Keywords— Jeu - Télévision / Influence / Métamorphose / Société / Tunisie

I. LA COMMUNICATION DE MASSE : INFLUENCE DES OPINIONS

La culture et la civilisation de l'individu se mesurent par sa conformité au « modèle type », à l'intermédiaire de nombre de programmes diffusés. Dans ce sens, certains sociologues considèrent que le jeu télévisé apparaît comme une extraordinaire force d'intégration sociale, d'unification ethnique, car il propose des modèles de comportement. Ainsi, le programme de jeu devient de plus en plus une figure de la « communication de masse » qui englobe les relations entre l'émetteur et le récepteur, l'aspect psychologique, culturel et sociologique de l'individu. Pour cela, le concepteur de ce

genre forge un lien émotionnel entre le produit et le consommateur en suivant une logique du préférable et non du réel.

Pour cela et afin d'atteindre sa valeur, le jeu se présente pour son récepteur sous plusieurs formes. Bien évidemment, cette forme nécessite un média pour se diffuser afin d'atteindre un très grand nombre de récepteurs. La télévision semble être le média le plus important dans les stratégies de programmation qui n'a pas perdu son degré d'impact sur les téléspectateurs malgré la naissance de nouveaux médias grâce à l'expansion des technologies de la communication et de l'information.

Toutefois, le jeu télévisé s'inclut dans une stratégie télévisuelle qui vise la communication des masses où il fait partie intégrante d'un ensemble de procédés et de supports télévisuels mis en corrélation pour forger l'univers visuel et émotionnel d'un produit (programme). Pour être efficace, le jeu télévisé se présente comme une forme de communication s'intégrant, d'abord, dans un processus de création de signification puis, dans un autre processus qui est celui de l'émission/réception de cette signification, où il établit diverses formes de persuasion. En effet, il est une situation de communication dans laquelle le concepteur construit un sens à l'intermédiaire de plusieurs éléments que ce soit socioculturel, techniques, psychologique... et ceci pour

aboutir à un but final : faire face à la concurrence, se différencier sur le marché, augmenter la diffusion, gagner en audimat et donc gagner de l'argent.

Une des caractéristiques majeures de ce genre est qu'il favorise une communication de masse. Il peut être considéré comme un fait de civilisation, à la fois produit et reflet de notre société. C'est un secteur où s'expriment les tendances profondes d'une époque, les angoisses et la sensibilité modernes. De ce fait, le jeu télévisé (d'argent) devient alors un phénomène qui influence « l'opinion » du peuple. De cette notion, se relève le concept de « masse » dans lequel le jeu télévisé vient s'inscrire, puisque le but de ce dernier se résume dans le fait de se diffuser au plus grand nombre de récepteurs et de téléspectateurs. Ainsi, le jeu télévisé se présente comme une culture de masse puisque les attitudes sociales, les relations, les modes de vies sont en causes.

A. *La Télévision : Media D'influence, Programme De Jeux*

Nous avons tout le temps attribué à la télévision un pouvoir. Cela est dû à sa fréquence (omniprésente dans la majorité des foyers) et à la facilité de son utilisation contrairement à d'autres médias (aucun effort n'est nécessaire pour regarder la télévision). Situer au cœur des sociétés hypermodernes, la télévision s'inscrit dans le cadre d'un système communicationnel. L'un des spécificités majeures de la télévision est la communication visuelle, c'est un média de masse qui s'adresse à un large public de différents âges et de diverses catégories sociales et intellectuelles. Affichant un grand pouvoir social, beaucoup d'écrivains ont interrogé son influence sur la perception de l'individu de la réalité et de sa représentation du monde. Ainsi, dans sa critique de la télévision, Pierre Bourdieu (1996) articule que « *La télévision a une sorte de monopole de fait sur des cerveaux d'une partie très importante de la population* »^[1]. La télévision selon lui est loin d'être un moyen d'information, elle « *devient instrument de création de la réalité* » résultant une notion de « conformisme ».

La télévision a connu en outre un essor considérable à cet ère du numérique. Ce développement technologique n'a pas touché uniquement sa qualité de diffusion mais a permis aussi la multiplication des satellites ce qui a engendré la multiplication considérable des chaînes télévisées et leurs diffusions massives. Ce fait a engendré une concurrence entre ces chaînes et a créé une course à l'audience et à la recherche du « scoop ». L'un des buts principaux des chaînes est de faire de l'audimat, c'est-à-dire, attirer un nombre considérable de téléspectateur. Pierre Bourdieu articule dans ce sens : « *l'audimat est le dieu caché de l'univers des médias* »^[2].

Toutefois, le jeu télévisé est fortement présent au cœur de cet « audimat », offrant des enjeux économiques importants. Beaucoup d'études au sein du marketing et des sciences de la communication ont mis l'accent sur l'utilisation de la télévision comme un moyen de diffusion de ce genre de programme et sur les conséquences de cette utilisation sur le téléspectateur du point de vue comportemental et visuel. Ces études marquent le degré d'influence sur le récepteur qu'assume ce média dans son rapport avec le jeu télévisé. Ce média éveille les sens du téléspectateur pour agir sur ses comportements vis-à-vis à un produit, à un programme. De ce fait, pour développer une idée et faire passer un message, ce genre de programme met en corrélation plusieurs composantes et techniques afin d'établir un effet d'impact auprès du téléspectateur.

B. *Le Jeu Télévisé et La Télévision : Fiction et Affects Augmentés*

L'instinct et le désir de jeu sont indissociables chez l'homme, plusieurs chercheurs en sociologie, en histoire et en philosophie, et qui se sont attardés sur la question des jeux d'argent sont en concordance avec ce constat. Pour eux l'homme a dans sa nature un besoin de jouer.

Les technologies de l'information et de la communication ont amplement influencé les jeux et notamment le jeu d'argent en offrant des opportunités larges à sa diffusion massive. De nos jours, cette pratique des jeux a encore évolué et sont de plus en plus accessible notamment avec l'arrivée du numérique : les satellites multiples, l'internet et les nouveaux supports (l'ordinateur, la tablette, les smart phones, etc.) et la naissance du jeu en ligne, on parle désormais de jeux d'argent numérisés. Cela, offre de grandes opportunités marketing pour les entreprises ainsi que pour leurs produits. Aujourd'hui, ils deviennent un canal de communication importante où les entreprises y commencent à créer des sites de jeux en ligne et où y trouvent une large présence de leurs clients.

Par ailleurs, les jeux d'argent ont connu une sorte de renaissance. Une renaissance ludique qui est la conséquence directe de la banalisation de ces jeux et de leur acceptation comme forme de divertissement. Depuis l'apparition de ce genre à la télévision, il a été commercialisé dans plusieurs pays s en programmes télévisuels, en produits et bien entendu en ligne : « *Grâce à la technologisation, l'offre des jeux est en continuel développement et les joueurs ne sont plus dépendants du temps ni de l'espace* »^[3].

Les nouvelles technologies ont donc considérablement transformé le monde des jeux. Le jeu a fait évoluer les représentations de la société, mais aussi les pratiques des joueurs. Avant, les premiers jeux télévisés ont été des jeux de culture générale, inspirés de jeux radiophoniques^[5]. En fait, les types des jeux ne s'arrêtent pas seulement à ce genre mais le dépasse pour toucher les compétitions d'ordre physique. Cette compétition peut être intellectuelle ou culturelle, verbale, matérielle ou physique ou même les deux à la fois.

Dans la société hypermoderne, la technologie est insérée dans les pratiques quotidiennes. Elle a fait émerger des systèmes et des objets techniques que nous ne pouvons plus y

échapper. C'est ce qui a imposé dans les sociétés actuelles une « culture technique » où l'homme doit avoir une culture relative à ses systèmes et objets techniques. Il doit savoir les utiliser pour qu'elles ne le dépassent pas. Cette diffusion massive de la logique de la technologie dans la vie quotidienne dans toutes ses formes : sociale, mais aussi privée et familiale ; a soulevé de nombreux débats de sociologues et de philosophes sur la relation de ces nouvelles technologies avec la culture et le développement de la société.

La technique ne cesse pas d'étendre son empire dans la vie quotidienne. En effet, les nouvelles sociétés sont caractérisées par la diffusion massive des technologies de l'information et de la communication (TIC) et de divertissement, qui imposent une nouvelle forme à la communication et à l'échange interpersonnelle et donc à l'interactivité. Et c'est ce qui a fait naître le concept de la mondialisation.

II. UN CHANGEMENT DANS LA SOCIETE, VISIBLE DANS LES JEUX TELEVISES

Pour satisfaire la demande grandissante d'images et répondre aux différentes attentes, aussi bien les industriels des programmes que les diffuseurs ont dû s'adapter. Diversification de l'offre, invention et conception de nouveaux concepts et programmes (émissions de jeux, de télé-réalité,...) de la part des producteurs, allongement du temps d'antenne, acquisition de nouveaux concepts, coproduction de films, recherche de nouveaux modes de financement telle la publicité, les SMS ..., de la part des diffuseurs. Tout est fait pour satisfaire des téléspectateurs de plus en plus avides d'images.

Exposer le problème de la programmation, insiste sur l'importance des jours et heures de diffusion, du rapport entre les chaînes et de la construction des grilles de programmes demeurent un rôle primordial. A cela, s'ajoute la difficulté d'exposer les différents problèmes liés à l'organisation des

émissions sur les chaînes et la nécessité de s'adapter aux habitudes des téléspectateurs.

A. *Une Société Et Des Jeux Télévisés Complices De La Consommation:*

Le téléspectateur étant ouvert à la communication instantanée de l'information et aux moyens de la communication audiovisuelle modernes comme la télévision, n'échappe pas à son tour à cette nouvelle culture du monde et à cette métamorphose télévisuelle. De ce fait, le concepteur des émissions de jeux télévisés demeure en outre ouvert sur les différentes évolutions qu'elles peuvent engendrer sur la programmation télévisuelle.

Le récepteur aussi, un individu hypermoderne, est incéré au cœur d'une société influencée par la création audiovisuelle internationale à travers les différentes chaînes de télévision et les différents programmes diffusés par satellites, ce qui opère une fonction déterminante dans l'influence de ses opinions et de ses habitudes d'actions.

Par ailleurs, la multiplication des chaînes satellitaires a permis de diversifier l'offre télévisuelle dans l'ensemble des pays, elle a aussi permis d'ouvrir une brèche importante dans le monopole des différents états sur leurs paysages audiovisuels respectifs.

C'est en effet entre autres, grâce à l'abondance de l'offre télévisuelle satellitaire que les états se sont résolus à alléger le poids de la main mise sur le secteur des médias. L'initiative privée s'est ainsi engouffrée dans la brèche pour s'imposer comme une alternative indispensable, pour un public aspirant à plus de liberté, de concurrence et de variété dans l'offre. A préciser tout de même, qu'il s'agit plutôt d'un mouvement subi, d'une contrainte plus qu'un véritable choix. Les autorités publiques se sont en effet retrouvées « *obligées de céder à l'ouverture du paysage médiatique qui s'inscrit dans un mouvement qui s'amplifie et se renforce d'un jour à*

l'autre, celui de la libération de l'environnement audiovisuel international »^[4].

La télévision applique désormais une logique commerciale renforcée par l'arrivée des chaînes privées. Qu'elles soient, thématiques, étatiques ou privées, les chaînes de télévision « meublent » une grande partie du temps que nous consacrons aux loisirs. La télévision est une activité dévorante aussi bien pour les enfants, les jeunes ou les personnes âgées.

Désormais, le téléspectateur préfère assister à des moments « alléchants » où l'on gagne l'argent et vu que les jeux télévisés ont été parmi les premières émissions à succès, toutes les chaînes ont eu leurs jeux. Prenons l'exemple de l'émission « Qui veut gagner des millions ? », il offre au candidat la possibilité de devenir millionnaire. Créée en 1998 par l'anglais Paul Smith « Who wants to be a millionaire ? », et éditée par Celador International, société de production anglaise, il a été ensuite achetée par 25 chaînes de 25 pays différents. On trouve aussi d'autres jeux là où le hasard intervient^[6] comme « Apprendre ou à laisser », une émission basée fondamentalement sur la chance et non sur le niveau culturel et intellectuel du candidat. C'était le cas de la Tunisie qui a tenté cette expérience, mais de manière un peu tardive par rapport à d'autres chaînes arabes telles que : MBC, LBC, etc.

Ceci dit, tous ces jeux ont pu, non seulement, fidéliser les téléspectateurs occidentaux mais aussi arabes. Cependant, l'écart de la langue reste soucieux d'une certaine frange de téléspectateur qui penche vers les programmes nationaux, ce qui a conduit à l'achat de ces concepts de programme par les chaînes arabes.

III. LA TELEVISION ET LE JEU EN TUNISIE : UN MARIAGE DE RAISON

La télévision touche de nos jours la majorité des foyers tunisiens en s'adressant à un public très large, de différents

âges et de niveaux sociaux divers. Ce support devient peu à peu le média de divertissement le plus important en Tunisie, en raison de son impact sur la masse. Toutefois, la télévision prend de plus en plus la forme d'une culture quotidienne chez le tunisien.

Bien qu'elle soit susceptible aux changements sociaux et économiques que subit le pays depuis l'année 2011, les émissions des jeux télévisés semblent occuper une place importante dans le contexte médiatique tunisien. Les études de Sigma Conseil prouvent qu'en 2017, les audiences dans le cadre de la télévision sont les plus élevées. Ainsi, la production de ce genre est en constante évolution visant l'atteinte d'une cible large et variée.

Par ailleurs, le secteur des jeux télévisés, reste encore jeune en Tunisie. Il enregistre un accroissement incessant mais, il est aussi appelé à s'adapter aux changements politiques et économiques que connaît le pays depuis quelques temps, surtout avec l'augmentation du nombre des chaînes nationales et internationales, publics et privées. Et suite aux arnaques liées au secteur des jeux d'argent engendrés par l'ancien régime.

A. La télévision en Tunisie : Adaptation des nouvelles technologies

La télévision en Tunisie est apparue le 31 Mai 1966, date de la diffusion de la première chaîne locale, la Radio Télévision Tunisienne (RTT). Ce n'est qu'en Septembre 2015 que la Tunisie marque définitivement sa transition de la télévision analogique à la télévision numérique. En revanche, un investissement important a été consacré pour développer l'infrastructure et le réseau de la télévision numérique terrestre (TNT) en Tunisie. Pendant le règne de Ben Ali, seules les chaînes de télévision publiques sont autorisées de diffuser sur la plate-forme TNT. Entre autre, en passant de la diffusion sur le réseau analogique terrestre vers la diffusion par satellite (principalement la plateforme Nilesat),

l'audience de la télévision nationale a augmenté pour captiver un nombre élevée de téléspectateurs qui sont à la quête d'une diversité des actualités et des opinions, d'une part, et d'un large choix au niveau de programmes de divertissement et de feuilletons.

B. La télévision en Tunisie : Du monopole à la diversification

Les médias étatiques ont dominé en Tunisie depuis l'indépendance. Pendant la période de gouvernement de Ben Ali (23 ans), le secteur médiatique public et privé a souffert d'un système de contrôle ferme et de la censure dans tous les moyens de communication qu'ils soient écrits ou audiovisuels. La politique de monopole de la diffusion de la télévision tunisienne était remarquable avant Janvier 2011. Bien que, à cette époque, il y avait une diffusion conditionnée d'un nombre limitée de chaînes télévisées privées, qui appartiennent aux proches du pouvoir qui sont Hannibal TV (février 2005) et Nessma TV (Mars 2009).

Après Janvier 2001, la Tunisie s'est plongée dans un processus de réforme et de transition démocratique. Le pluralisme, l'indépendance et la diversité des médias est l'un des objectifs les plus importants dans cette phase de transition vers la démocratie.

En conséquence, le secteur de l'audiovisuel a connu des mutations diverse d'un point de vue quantitatif et qualitatif. En effet, l'ouverture qu'a connue le pays vers une nouvelle politique de liberté de l'expression a fait naître de nouvelles chaînes télévisées privées se précipitant vers l'acquisition du taux d'audience le plus élevé. A côté des deux chaînes télévisées étatiques : la nationale 1 et la nationale 2, le nombre de chaînes télévisées privées a augmenté. On site des chaînes de télévision privées nouvellement autorisées : El Hiwar Ettounsi, Attesiaa, Zitouna TV, etc...

Mais le secteur médiatique audiovisuel en Tunisie, restait fragile puisqu'il s'est doté d'un flou et d'un vide au niveau du

cadre juridique et réglementaire qui l'organise, ce qui a provoqué des transgressions et des piratages de la part des chaînes télévisées non autorisées. A cet égard, la fondation d'une instance chargée de l'organisation du domaine audiovisuel est mise en œuvre le 3 Mai 2013 par le décret-loi n°116 du 2 Novembre 2011. «La Haute Autorité Indépendante de la Communication Audiovisuelle (HAICA)» qui est chargée de veiller sur le paysage audiovisuel et de garantir par son pouvoir ; la transparence, la liberté, l'indépendance et la diversité d'opinions dans les différents médias audiovisuels.

C. *Tunisien et télévision : La réconciliation*

Contrairement à d'autres médias qui exigent un certain niveau intellectuel, la télévision, en Tunisie, reste aujourd'hui le média le plus populaire. Elle est présente dans la plus part des foyers. Depuis Janvier 2011, le pays a vécu des mutations politiques et sociales importantes accompagnées par la mise en œuvre de nouvelles chaînes télévisées. S'incluant dans un système de réforme médiatique, ces chaînes s'alignent sur la volonté de la mise en place de la liberté de l'expression, de la transparence et de l'innovation.

D'après une étude menée par Sigma conseil sur le classement des chaînes de télévision les plus regardées en Tunisie pour l'année 2014, nous déduisons que les tunisiens regardent de plus en plus les chaînes *made in Tunisia*. Nous remarquons que le téléspectateur tunisien tend plus à regarder les chaînes nationales qui remportent le taux d'audience par rapport aux autres chaînes satellitaires arabes et étrangères. Ceci est dû, d'une part, à la libération du discours médiatique et à son ouverture sur les affaires nationales sociales et politiques qui ont permis l'émergence de vrais plateaux de débats. D'autre part, la présence perpétuelle des feuilletons récents et des programmes de divertissement et des jeux télévisés sur les chaînes tunisiennes, a invité les téléspectateurs à les suivre sur une chaîne locale au lieu d'aller les chercher dans d'autres chaînes. En effet, en 2014,

les cinq premières chaînes les plus regardées en Tunisie sont locales ^[7].

IV. JEU ET TELEVISION EN TUNISIE : UN SECTEUR EN MUTATION

En effet, l'introduction des jeux télévisuels à la télévision ne date pas d'aujourd'hui. Pour la Tunisie, les productions et surtout le concept de jeux télévisés ont commencé, depuis les années 90, avec Néjib Khattab, pionnier de la variété tunisienne. Pendant la saison 1992-1993, l'expérience des jeux télévisés a connu son apogée avec le jeu incontournable « Khamisa Ala Khamisa » ^[8] toujours avec Néjib Khattab, ces jeux télévisés ont été des jeux de culture générale, inspirés de jeux radiophoniques et qui les dépassent pour toucher les compétitions qui peuvent être d'ordre intellectuel ou culturel, verbal, matériel ou physique ou même les deux à la fois. Les productions évoluaient avec des variétés comportant de temps à autre des jeux avec la participation en direct du téléspectateur via le téléphone et après un tirage au sort. Bien d'autres recettes pour gagner quelques cadeaux d'une valeur parfois presque insignifiante faisant beaucoup plaisir aux participants. Plus tard, on a vu apparaître de véritables émissions de jeux avec des manches selon des règles de jeux, tel le cas de l'émission « Ekher Karar » diffusée en 2004. Une émission de jeu créée et animée par Sami El Fehri et produite par cactus Production.

À l'instar des autres programmes de télévision, les jeux ont connu une évolution sensible. Éric Macé (1993) distingue deux types de jeux télévisés : les jeux « vitrine » qui ressemblent à des fictions ou à des examens scolaires et les jeux « miroir » fondés sur la participation du public qui s'identifie aux candidats qui lui ressemblent ^[9]. On observe, aujourd'hui, la montée en force du jeu relationnel où le lien affectif avec l'animateur compte plus que la performance

Des professionnels de la télévision ont pu montrer que pour le bon déroulement d'un jeu télévisé, le candidat représente la clé majeure. Son apparition à la télé est marquante que ce soit

pour lui ou pour celui qui reçoit son image. D'ailleurs, l'opinion que porte le téléspectateur arabe sur les apparitions dans les émissions télévisées a particulièrement changé, d'après les spécialistes de la production. De ce fait, nul ne peut nier l'originalité et la diversité des jeux, ni les performances réalisées par les producteurs du monde entier pour diffuser de telles émissions.

Ces émissions invitent le téléspectateur à participer au jeu virtuellement, et mettent ainsi à sa disposition des informations identiques à celles que possèdent les candidats présents sur le plateau, afin qu'il puisse jouer dans des conditions similaires, si l'on excepte bien évidemment les conditions de la performance télévisuelle. Pour cela, ces programmes emploient fréquemment différents effets de surcadrage ou de surlignage qui transforment le récepteur de télévision en un véritable support ludique.

Ceci dit, une rupture constatée au niveau des générations de jeux suite au changement social qui a conduit à la corruption de la culture par l'argent. Aujourd'hui, les raisons de participation à ce genre sont diverses : le goût de l'aventure pour certains, l'occasion de se valoriser pour d'autres et le rêve de s'enrichir pour plusieurs d'entre eux. Parallèlement à ce fait, on assiste aussi à une transformation et à un déclin des compétences exigées ; avant le candidat était en général supérieur, en termes de compétences au spectateur. Cet écart entre le candidat et le spectateur a ensuite tendance à se réduire peu à peu jusqu'à ce que le candidat devienne équivalent voire inférieur au spectateur. Le spectateur n'est alors plus dans la situation d'admiration vis à vis d'un « demi-dieu » mais dans la situation d'envie (« Si lui, le fait, je peux en faire autant ») ou de moquerie. Cela n'apparaît peut être pas immédiatement, mais il y a là une manifestation de la tendance à la recherche d'égalité dans les sociétés modernes, égalité quel qu'en soit le prix.

Aujourd'hui, plusieurs catégories participent à ce genre d'émissions. Les raisons sont diverses : le goût de l'aventure

pour certains, l'occasion de se valoriser pour d'autres et le rêve de s'enrichir pour plusieurs d'entre eux.

Comme partout dans le monde, le public fera tout pour participer à ces programmes de jeux pour gagner de l'argent dans le minimum de temps possible et avec le moindre effort. Incontestablement, les jeux de hasard et d'argent deviennent un « divertissement » qui captive l'imagination populaire. Qui ne s'est jamais retrouvé au centre d'une conversation entre amis portant sur ce qu'il ou elle ferait advenant le gain du « gros lot »? Se procurer une grosse cagnotte nous donne le droit de rêver. Il y en a qui jouent peu ou pas du tout, d'autres s'y adonnent occasionnellement, mais chez certains, le jeu devient progressivement le centre de leur univers, surtout qu'on constate que l'offre de jeu a augmenté depuis deux décennies.

En effet, et grâce à la floraison des chaînes paraboliques, les producteurs ont vu dans la naissance d'un nouveau jeu rivalisant avec les autres programmes de jeux suivis par le téléspectateur sur d'autres chaînes, une volonté de donner un nouveau souffle à l'espace audiovisuel arabe. Ils ont été ainsi les premiers à tenter l'expérience de commercialisation de jeux télévisés en achetant à la société « Endemol » les droits de diffusion, le cas de MBC pour les émissions ; « Man Seyarbeh Al Malyoun ? » et « El Holem » et le cas d'El Hiwar Ettounsi pour ; « Dlilek Mlek ».

Lorsque « Endemol » vend une émission, elle en vend non seulement le concept mais également le savoir faire : décor, éclairage, système d'information, etc. En d'autres termes, ces émissions de jeux télévisés arabes sont une adaptation d'un format original, signé « Endemol ». Elles diffusées aux Etats Unis, Grande Bretagne, Allemagne, Pays Bas, France, etc., ont eu un large succès auprès des téléspectateurs du monde.

Tous ces jeux ont pu, non seulement fidéliser les téléspectateurs occidentaux mais aussi arabes et notamment les tunisiens, ce qui a conduit à l'achat de ces concepts de

programme afin d'être adapté à cette universalisation du concept du jeu, de garantir un divertissement culturel en vue de cette propagation économique et de cette tendance à la standardisation des jeux particulièrement sous l'effet de « multinationales » avec l'apparition des investisseurs et des boîtes de production spécialisés dans ce genre.

Pour ce genre de programme, une stratégie différente est mise en place pour captiver au mieux l'attention du téléspectateur. En effet ces programmes de jeux semblent sélectionner désormais les candidats plus pour leur profil et leur potentiel d'identification que pour leur niveau de culture, le choix des candidats est au cœur de la stratégie. L'idée est d'intégrer au programme uniquement des gens dits « ordinaires » qui répondent au conformisme actuel du genre. De simples citoyens sans référence particulière, ni en termes de savoir ni en termes de compétence, se muent en protagonistes actifs des émissions. Les critères de sélection obéissent nécessairement à ce souci majeur des producteurs : que cet échantillon reflète la société dans sa diversité afin qu'un public large et varié puisse s'y reconnaître. Ces « hommes moyens », ces « Monsieur tout le monde » sont « *choisis en fonction de leur capacité à renvoyer au téléspectateur sa propre image. Ici, c'est moins l'expertise du jeu que la maîtrise des normes imposées par le biais télévisé qui conditionne le recrutement des joueurs* »^[10]. Ceci, pour mieux assurer l'identification du téléspectateur au candidat.

Ce genre étudié est ainsi devenu un terrain d'expérimentation privilégié et souvent sous-estimé des processus d'interactivité mis-en place par la communication télévisuelle, notamment à travers l'utilisation de « procédés langagiers et scopiques singuliers »^[11] (SOULAGES, 2007) propres au médium.

Ceci dit, plusieurs facteurs à caractère économique entrent en jeu dans la production de ce genre. Dans le cas de notre recherche, le financement se fait grâce aux : sponsoring,

l'investissement des hommes d'affaires et le placement d'interruptions publicitaires mais aussi aux opérateurs téléphoniques (appels et envoi des SMS), mode de participation des candidats. D'ailleurs, ce sont les sommes récoltées par ce mode qui financent ce jeu et offrent à la chaîne l'essentiel de son budget de publicité ou de sponsoring.

Aujourd'hui, le jeu télévisé constitue une source de financement indispensable pour le développement mais aussi pour la survie des chaînes étatiques ou privées, qui se précipitent à marquer le taux d'audience le plus élevé.

A. *Le jeu d'argent télévisé en Tunisie : Des réalités diverses*

Les interrogations autour de la relation des programmes télévisés tunisiens avec les jeux d'argent, font naître plusieurs interrogations sur les contraintes qui régissent la programmation télévisuelle en Tunisie. Partant du fait que le jeu d'argent se situe entre un univers de rêve, une procédure de séduction et un monde réel vers lequel il s'adresse et dans le quel il doit s'ancrer, ce fait nous pousse vers réfléchir sur une importance capitale de la réalité du jeu d'argent.

Fort de succès, ce moyen de communication, s'implante dans une réalité économique inévitable. Cette réalité qui s'impose, s'interroge sur les capacités d'investissement et de financement des productions dans ce secteur. Ce genre de programme, tel le cas de *Dilek Mlak*, n'est pas prêt de quitter les grilles des chaînes de la télévision tunisienne. Peu cher à produire, il est très suivi et rapporte gros en recettes publicitaires.

B. *Dilek Mlak : L'Exemple D'Une Réalité Télévisuelle*

Cette émission est une adaptation d'un format original universel diffusé dans le monde entier et qui a eu un large succès auprès des téléspectateurs du monde. Chaque programme procuré, est essentiellement ajusté à son

environnement ; social, culturel, idéologique, etc. Il s'agit bien d'une multinationale, et c'est grâce à Sami El Fehri, en tant que producteur télé et propriétaire de la chaîne, que ce premier créneau s'est lancé le dans le paysage audiovisuel tunisien.



Fig. 1 Version française et version tunisienne du même concept de jeu télévisé :A prendre ou à laisser avec Arthur – Dilek Mlak avec Sami el Fehri

On parle ici, d'innovation mais aussi de transgression en matière de programmes télévisés. La transgression s'entend ici par le fait que cette émission brise les mœurs et les tabous de la société arabe. Justement, le fait, de mettre en scène des sommes d'argent considérables, est perçu comme l'un des sujets les plus tabous qui existent pour les pays arabes. Il s'annonce comme le jeu qui a offert le plus d'argent dans l'histoire de la télévision tunisienne, (Le plus grand gagnant de l'histoire du jeu, une candidate de la région de Ben Arous, « Aychoucha », elle a remporté 2.000.000.000dt, en cette nuit ramadanesque du 13 Juin 2017).



Fig. 2 Aychoucha, la grande gagnante de la saison 2017 : 2.000.000.000dt

Ce genre se présente comme un médium privilégié pour observer la télévision du divertissement, elle-même étant la traduction d'une société de plus en plus tournée vers le loisir, il s'agit d'un effet miroir sociétal du jeu télévisé. Ce jeu se caractérise par son originalité. Il ne ressemble pas du tout aux jeux classiques et traditionnels que le téléspectateur avait l'habitude de suivre. C'est sur le hasard qu'il se fonde.

Cependant, une tendance forte apparaît nettement pour les jeux développés depuis une décennie, c'est la montée du hasard, de l'émotion et du jeu de rôles.

Dans ce contexte, Roger Caillois (1967) ^[12] avait dégagé quatre principes fondamentaux du jeu : l'Agon (le conflit, la concurrence), l'Alea (le hasard), l'Ilinx (le vertige, l'émotion,...) et la Mimicry (le jeu de rôles), chacun de ces principes pouvant se combiner avec un ou plusieurs autres dans le cadre d'un même jeu. Cependant, il considérait que le couple « Ilinx – Mimicry » était caractéristique des sociétés traditionnelles alors que le couple « Agon-Alea » traduisait bien les valeurs des sociétés modernes fondée sur la concurrence (Agon) et l'égalité formelle (Alea).

Ainsi, la montée de « l'émotion » est absolument frappante dans ce programme. Cela peut être des émotions « négatives » fondées sur le dégoût, mais c'est surtout le recours aux pleurs. C'est fou ce qu'on pleure dans les jeux télévisés modernes : on pleure parce qu'un « ami » est sorti du jeu, parce qu'on a perdu, parce qu'on a gagné, parce qu'au moment crucial, l'émotion est si forte qu'on pleure. La société est désormais devenue « lacrymale », comme cela

peut être des émotions « positives » basées sur la gaieté, la bonne humeur, les rires. Elle a en tout cas fait tomber la frontière entre expression publique et sentiment privé, entre le spectacle et l'intime.



Fig. 3 Public présent sur le plateau de Dilek Mlak :affecté par la perte du candidat

En fait, il s'agit d'un véritable jeu avec le « je », l'émission allie implication psychodramatique et désimplification ludique. Aussi bien chez les candidats que du côté des téléspectateurs quand la tension monte, que les larmes affluent, que l'agressivité éclate, que le drame pointe, le rappel des règles du jeu réintroduit de la distance.

Cette émission en est également le reflet culturel. Les joueurs affichent, en effet, tous les attributs de leurs origines : leurs anecdotes, leur langage et mode d'expression, leurs styles, traits et tics verbaux à travers le chant et la danse. Leur attention portée à l'apparence, renforcée, certes, par le fait qu'ils sont sous le feu des projecteurs, mais qu'ils assument avec le plus grand naturel.

Toutefois, le récepteur se met dans la peau du candidat durant le jeu, il ressent son angoisse, sa faiblesse, sa joie, sa force, etc., il partage son expérience. « *Une nouvelle communauté de sentir qui devient ainsi une forme de vie où seront produits conjointement l'objet, les relations sociales et sa production comme les contingences de sa réception, tous fortement axés sur la pensée d'un nouveau partage du sensible et d'un tissu vivant d'expérience* », (Jacques RANCIERE, 2004).

Les candidats correspondent très nettement à certains stéréotypes sociaux et physiques - donc identitaires - Les participants deviennent ainsi l'image des téléspectateurs, un échange virtuel qui prend place entre eux ; chaque récepteur pourrait s'identifier à un joueur ; par le physique, le mental, la personnalité, etc., il s'agit donc de la personnalisation du genre ; usagers au centre de l'expérience, services qui collent à leurs attentes, à leur personnalité.

C'est bien une image, une projection du public que Dilek Mlak met en scène pour animer ses écrans. Et cet « échantillon » de la société ordinaire est investi du premier rôle, à travers le ludique : le spectacle est omniprésent dans le programme. Le candidat se trouve mené par le jeu d'orientation de sa propre image, il nous communique une image concernant les rapports humains qu'il entretient au cours de cette expérience.

De ce fait, Dilek Mlak, s'annonce comme le jeu qui a offert le plus d'argent dans l'histoire de la télévision tunisienne. Cette émission de jeux au gain facile sans effort d'aucune sorte et dont le seul atout est le spectacle accompagné du hasard ou la chance bénéficie d'une audience record. D'après Sigma Conseil ^[15], Plus de 4 millions de tunisiens ont regardé ce programme pendant le 18^{ème} jour de ramadan relatif au 13 Juin 2017. La chaîne El Hiwar Ettounsi arrive à la première place avec 65,7% de taux d'audience.

V. CONCLUSION

La télévision se présente dans cette nouvelle société comme une réalité et une stratégie de déduction et de persuasion qui s'adresse essentiellement aux émotions de ses récepteurs à travers ce genre de programme télévisé. Le numérique aussi a joué un rôle très important dans la production et la diffusion des jeux d'argent dans cette société. D'une part, il fait naître de nouvelles formes et de nouveaux supports de jeux participant à la diffusion massive de cette forme de communication et de divertissement, et d'autre part, les nouvelles technologies ont permis aux jeux et essentiellement

aux jeux d'argent de s'aligner au paradigme de cette nouvelle société en développant une nouvelle culture de jeu, se basant sur l'échange et l'interactivité, qui efface toutes frontières physiques et qui donne naissance à des nouvelles activités qui caractérisent cette nouvelle société métamorphosée. Outre la métamorphose télévisuelle, et les nouvelles tendances qui se sont installées dans le secteur de la programmation et qui se sont côtoyées avec la production des jeux télévisés d'argent et de divertissement et avec la réception massive de la télévision à travers les quelles, une nouvelle culture du monde a pris naissance.

La télévision et le jeu télévisé dans le contexte social tunisien aujourd'hui, se présentent désormais comme les supports les plus importants en termes d'attraction et de divertissement, mais aussi pour influencer les comportements du téléspectateur et ses habitudes d'actions. Les jeux télévisés d'argent nous partagent un message véhiculé par cette nouvelle société, tant que la programmation de la télévision s'adapte aux préférences du public ciblé, sans pour autant négliger les impératifs de la chaîne qui diffuse ce genre de programme.

De ce fait, le principe de ce genre de jeux télévisés devient très passionnants aussi bien pour les téléspectateurs que pour les personnes qui jouent et espèrent gagner d'une part, et d'autre part, ces jeux d'argent servent donc d'outil pour imbriquer les téléspectateurs dans l'ivresse d'une économie de divertissement. Cette économie qui essaie d'influer sur la société elle-même. Nous parlons désormais d'une culture du risque permanente et une consommation pour assouvir des désirs et non plus des besoins. Les jeux d'argent affectent donc la société par le biais des médias et la société demande aux médias ce que ces derniers ont voulu leur donner en premier lieu. Cette affectation crée alors un impact social et culturel sur la communauté en adoptant ce canal.

- [1] BOURDIEU Pierre (1996), *Sur la télévision*, Editions Raisons D'agir, Paris, P.18.
- [2] BOURDIEU Pierre (1996), *Sur la télévision*, Editions Raisons D'agir, Paris, P.77.
- [3] JÄRVINEN-TASSOPOULOS Johanna (2010), *Les Jeux D'argent : Un Nouvel Enjeu Social ?*, Article « *Pensée plurielle* » 1 (n°23). P.P.65-76. En ligne : <https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2010-1-page-65.htm?contenu=article>.
- [4] BOURGES Hervé (1993), *La Télévision du public*, Ed, Flammarion.
- [5] <http://fr.wikipedia.org/wiki/jeu>.
- [6] http://fr.wikipedia.org/wiki/qui_veut_gagner_des_millions?
- [7] Sigma Conseil (Janvier 2015), Classement des chaînes TV les plus regardées en Tunisie pour 2014. En ligne : <http://www.tekiano.com/2015/01/26/classement-des-chaines-tv-les-plus-regardees-en-tunisie-pour-2014/>
- [8] Signifiant : 5sur 5
- [9] MACE Éric (1993), *La télévision du pauvre. Sociologie du « public participant » : une relation « enchantée » à la télévision*, Hermès, nos 11-12.
- [10] LEVENEUR Laurence (2007), *Les travestissements des jeux télévisés, histoire et analyse d'un genre protéiforme*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p.p.22-118.
- [11] SOULAGES Jean-Claude (2007), *Les rhétoriques télévisuelles. Le formatage du regard*, Paris, Ina/De Boeck, p.7.
- [12] CAILLOIS Roger (1967), *Les jeux et les hommes : Le masque et le vertige*, Paris, Gallimard.
- [13] LEVENEUR Laurence (2007), *Les travestissements des jeux télévisés, histoire et analyse d'un genre protéiforme*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p.p.22-118.
- [14] SOULAGES Jean-Claude (2007), *Les rhétoriques télévisuelles. Le formatage du regard*, Paris, Ina/De Boeck, p.7.
- [15] <https://www.mosaiquefm.net/fr/tv-ramadan-tunisie/156298/sigma-conseil-plus-de-4-millions-de-tunisiens-ont-regarde-dlilek-mlak>

REFERENCES

Influence des pratiques informationnelles numériques des étudiants sur le management de la communication des institutions universitaires

HYPOLITE MARTIN Axelle
Laboratoire LERASS-CERIC EA 827
Université Paul-Valéry, Montpellier III
Route de Mende – 34090 Montpellier, France
Axelle.hmartin@gmail.com

Résumé

L'arrivée d'internet et de ses applications numériques a transformé les façons de communiquer dans les établissements universitaires. Ces changements sont d'ordre tant organisationnel, culturel, managérial que communicationnel. Ils sont liés également aux nouvelles pratiques infocommunicationnelles des étudiants qui plébiscitent le web 2.0 et ses outils collaboratifs. Les établissements qui ne peuvent pas ignorer ce moyen de communication apprécié des étudiants, doivent l'intégrer dans leurs stratégies de communication et s'adapter à ce nouvel environnement communicationnel. Ainsi, nous nous intéressons ici aux pratiques informationnelles numériques des étudiants. Notre analyse s'appuie sur une enquête qualitative par questionnaire menée sur Facebook auprès des étudiants dont les pratiques numériques influencent les stratégies de communication des institutions universitaires.

Mots clés : pratiques numériques, étudiants, communication organisationnelle

Abstract

The arrival of the internet and its digital applications is transforming the ways in which academic institutions communicate. These changes are organizational, cultural, managerial and communicational. They are also linked to the new infocommunication practices of students who favor web 2.0 and its collaborative tools. Institutions that can't ignore this means of communication appreciated by students, must integrate it into their communication strategies and adapt to this new communication environment. Thus, we are interested here in the digital information practices of students. Our analysis is based on a qualitative questionnaire survey conducted on Facebook among students whose digital practices influence the communication strategy of university institutions.

Keywords : digital practices, students, organizational communication

Au cours de ces dernières années, les technologies numériques et leurs applications ont fait leur apparition dans le milieu étudiant. Cette entrée s'est traduite par l'évolution des institutions universitaires dans leur organisation, dans la diffusion de l'information aux étudiants, et les outils utilisés pour la diffusion de cette dernière. Cette nouvelle façon de communiquer interroge sur les pratiques informationnelles des étudiants à l'ère du numérique et sur les rapports qu'ils entretiennent avec ces technologies numériques qui font partie de leur quotidien (Environnement numérique de travail (ENT) qui favorise le travail collaboratif, pédagogie, loisirs, ...). Mais avant de nous pencher sur leurs pratiques et leurs usages au quotidien du numérique, il convient de présenter les étudiants. Car l'étude de la communication des étudiants à l'ère numérique nécessite de comprendre une situation socio-culturelle, de les connaître, de savoir qui ils sont, où ils vivent et ce qui les motive. Toutefois, nous avons limité ces éléments d'observation à leurs pratiques privées, médiatiques ou administratives. Ainsi, nous n'évoquerons pas dans notre étude, l'utilisation des technologies numériques à des fins pédagogiques. Les résultats de notre étude qualitative nous donnent des éléments contextuels sur les évolutions à envisager dans la diffusion de contenus s'adressant aux étudiants qui plébiscitent les réseaux sociaux aux dépens des médias traditionnels.

I. DE LA GÉNÉRATION Y À LA GÉNÉRATION C : DES ÉTUDIANTS TRÈS CONNECTÉS

En 2001, Marc Prensky introduisait, pour la première fois, la notion de Digital Natives dans son article « Digital natives, Digital immigrants » pour parler d'individus nés entre 1980 et 2000 et qui ont grandi dans un environnement numérique. De nos jours, cette expression anglo-saxonne continue de désigner des jeunes âgés entre 18 et 25 ans, « qui ont une relation fusionnelle voire addictive avec Internet » (Stenger, 2015)[1], tranche d'âge dans laquelle nous retrouvons les étudiants. Nous notons que le terme Digital Native et surtout « ce que l'on cherche à lui faire dire », est nuancé par Louise Merzeau qui le désigne comme étant la « dernière imposture en date »[2]. Si Merzeau reconnaît les apports de ces nouvelles pratiques et les facilités d'utilisation qui témoignent d'une évolution générationnelle, l'autrice reste mesurée quant au fait que « ces aptitudes nouvelles soient d'ores et déjà intégrées en un système réflexif, vecteur de connaissance et de socialisation ». En 2005, les étudiants sont la Net Generation[3]. La technologie fait partie de leur monde et « tant qu'ils seront en vie, le monde restera un endroit connecté et plus que n'importe quelle génération précédente ils ont saisi le potentiel de médias en réseau »[3]. En effet,

la Net Generation est rapide, car elle est habituée à recevoir des informations de façon instantanée. Elle est multitâche, elle passe rapidement d'une activité à une autre, les exécutant parfois simultanément sur plusieurs écrans car elle a la culture de l'écranque Jouët et Pasquier définissent comme des pratiques de communication diversifiées qui empruntent la médiation d'écrans comme terminaux de visualisation[4]. Parmi ces terminaux nous pouvons citer la télévision, l'ordinateur fixe, l'ordinateur portable, le smartphone, la tablette ainsi que tous les objets disposant d'un écran comme les montres et autres bracelets connectés. Cette Net Generation utilise ces terminaux pour publier, partager et commenter de nombreuses discussions autour des organisations, des marques, ... La majorité des étudiants aujourd'hui appartient à la génération C. Comme la génération Y, ils sont nés avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication, et avec tous les « quelque chose » – iPod, iTunes, iPhone... »[5]. Ils n'ont pas connu un monde sans ordinateurs et sans internet, et vivent dans un espace public fortement numérisé. Appelés « la "génération C" – C comme connectée, communicante, centrée sur les contenus, "computérisée", communautaire, cliquant tout le temps »[5], ils manient aisément les outils numériques et « beaucoup de leurs interactions sociales passent par la Toile, où ils se sentent libres de leurs opinions et attitudes »[5]. Pour Frédéric Dimanche, c'est aussi « la génération Google, qui recherche dès que possible du contenu sur Internet »[6]. Cette génération C utilise le numérique comme outil de recherche d'informations et de collaboration. *Génération Y, Digital natives, Net Generation, Génération Google, Génération C...* Cet ensemble de termes désigne les jeunes nés avec le numérique. Ce que nous retenons c'est leur relation à l'information a changé et leurs pratiques informationnelles ont évolué. Nous assistons ainsi à la naissance de nouveaux usagers, qualifiés de « pronétaires » par DeRosnay qui « ne sont plus des usagers passifs mais des producteurs et consommateurs de contenu » [7] dont le partage de contenus et les commentaires de ces derniers sont une source de viralité.

II. LES PRATIQUES INFORMATIONNELLES : PRÉCISIONS TERMINOLOGIQUES

Le terme « pratiques informationnelles » désigne « la manière dont un ensemble de dispositifs, de sources formelles ou non, d'outils, de compétences cognitives sont effectivement mobilisés, par un individu ou un groupe d'individus, dans les différentes situations de production, de recherche, d'organisation, de traitement, d'usage, de partage et de communication de l'information »[8]. Dans le cas de notre étude, le dispositif dont il est question est Facebook. Chaudiron et Ihadjadene y incluent «

les comportements, les représentations [ainsi] que les attitudes informationnelles de l'humain (individuel ou collectif) associés à ces situations ». Pour Gardiès, Fabre et Couzinet, elles représentent « une manière concrète d'exercer une activité d'information visant des résultats concrets sans intention d'expliquer comment le résultat a été atteint »[9]. Pour ces autrices, « ce sont des procédures, des manières de faire sur et avec l'information (recherche, évaluation, exploitation, traitement, stockage, diffusion) permettant à une activité, par exemple professionnelle, de se dérouler ». Ainsi, pour Sarméjeanne cité par Georges, « selon le paradigme orienté usages, la pratique informationnelle peut être considérée comme l'ensemble des actions et des choix de l'individu lors d'une phase de recherche d'information provoquée par un besoin d'information »[10].

III. LES ÉTUDIANTS ET LES RÉSEAUX SOCIAUX : UNE UTILISATION QUOTIDIENNE

Les réseaux sociaux rythment la vie quotidienne des étudiants. Par vie quotidienne, nous entendons, les activités accomplies régulièrement, activités sociales mais personnellement réalisées du fait que le quotidien est éminemment structuré ou influencé par les symboles, mais aussi les tensions, les conflits sociaux, les idéologies, les changements, les crises et qu'il articule finalement le vécu et l'institué[11]. La vie quotidienne c'est également « [...] le champ des usages ordinaires et de ce qui les oriente ou détermine directement »[12]. Nous partons du constat qu'en France, 93% des étudiants qui possèdent au moins un appareil numérique sont connectés à Internet et sont inscrits sur un réseau social (Facebook particulièrement)[13]. L'étude de Diplomeo, sur laquelle nous nous appuyons, révèle également la fréquence d'utilisation quotidienne des réseaux sociaux par les étudiants :

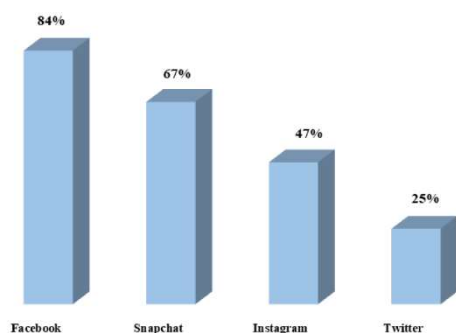


Fig. 1 : Réseaux sociaux sur lesquels sont inscrits les étudiants – Source Diplomeo.com

Ce graphique nous indique que 84% des étudiants se connectent au moins une fois par jour à Facebook afin de se tenir informés des activités de leur réseau privé notamment, puisqu'en règle générale, tous utilisent Facebook avec les mêmes objectifs c'est-à-dire pour entretenir des liens et relations avec leurs amis, leurs familles et leurs proches, organiser leurs activités sociales et s'informer. Ils y échangent également toutes formes d'informations via des groupes créés au sein du réseau social. Ce sont soit des groupes liés à leur université ou école, soit des groupes liés à la formation suivie, soit en fonction de leurs centres d'intérêts (marque, culture, artiste, sportif, etc.). Les étudiants contournent les médias traditionnels de masse dits historiques leur préférant une communication sur les réseaux sociaux. Ainsi, au regard des nouvelles pratiques informationnelles et de l'utilisation des nouveaux outils de communication on-line, les établissements ont dû s'adapter et s'approprier ces outils pour pouvoir atteindre et rester au contact et créer du lien social avec leur cible étudiante. En lien avec ces deux derniers points et les exigences des étudiants en matière de diffusion et de consommation de l'information, les établissements voient leur communication largement évoluer par l'utilisation de nouveaux outils de diffusion de l'information. La prise en compte de la mobilité numérique des étudiants s'inscrit dans cette évolution.

IV. LA MOBILITÉ NUMÉRIQUE DES ÉTUDIANTS

Les questions de mobilité numérique individuelle et collective des étudiants sont aujourd'hui au centre des enjeux de l'évolution des pratiques communicationnelles dans les institutions universitaires. Nous l'avons vu précédemment, les étudiants d'aujourd'hui grandissent dans un environnement fortement digitalisé et cette génération C, est habituée à recevoir l'information rapidement, est mobile tout comme les différents supports en mobilité (ordinateur portable, tablette, smartphone ou téléphone portable,...) connectés à internet et qui lui facilitent un accès à l'information où elle veut, quand elle le veut et qui lui permettent de partager cette même information avec d'autres personnes connectées comme elle. En 1999, Edgar Morin évoquait l'évolution spatio-temporelle de cette surmodernité de la façon suivante : « La planète s'est rétrécie. Il fallut trois ans à Magellan pour faire le tour du monde par mer (1519-1522). Il fallait encore 80 jours pour un hardi voyageur du XIX^e siècle utilisant routes, chemin de fer et navigation à vapeur pour faire le tour de la Terre. À la fin du XX^e siècle, le jet accomplit la boucle en 24 heures. Mais, surtout, tout est instantanément présent d'un point de la planète à l'autre par télévision, téléphone, fax, Internet... »[14]. Au XXI^{ème} siècle, c'est par le concept ATAWAD

(AnyTime, AnyWhere, AnyDevice) que cette évolution des repères spatio-temporels est désignée par Xavier Dalloz[15]. Ainsi, les étudiants peuvent être en même temps mobiles et sédentaires, faisant ainsi preuve d'un don de mobilité et tous goûtent à l'ivresse de la communication due aux nouveaux outils technologiques et à la sociabilité qui caractérise le mode de vie de tous les campus du monde[16]. Mais ce désir d'être à plusieurs endroits à la fois n'est pas récent. Selon Jauréguiberry, « l'homme a toujours rêvé d'être ici et ailleurs à la fois » et qu'autrefois considéré comme irréalisable, ce rêve est en passe de devenir réalité avec les téléphones portables puisqu'ils « permettent d'expérimenter une ubiquité non plus seulement mentale, comme cela a toujours été possible avec le rêve ou la construction intellectuelle, mais aussi sensitive et verbale, par le prolongement artificiel de l'ouïe et de la voix »[17]. Pour Jauréguiberry, « la différence essentielle entre les portables et toutes les technologies de communication l'ayant précédé, et en particulier le téléphone fixe, réside en ce que, pour la première fois, la localisation physique des interlocuteurs importe peu au moment d'établir une communication ». En effet, Internet réduit les frontières, rétrécit le monde, ce qui entraîne une autre perception du monde par l'étudiant. De nos jours, la présence d'internet sur les téléphones portables contribue à accentuer cette différence. Car selon Marzloff cité par Pasquienéguy, « Avec le numérique la mobilité change d'échelle. La mobilité des individus et des contenus numériques participe de la construction du contexte sociosymbolique des actes d'information et de communication, elle marque les usages, qui ne sont pas des usages en mobilité mais des usages de la mobilité dont le premier enjeu est la maîtrise personnelle et individuelle des espace-temps, la réalité de l'un d'eux permettant de gérer les autres et d'y accéder [réalité augmentée]»[18].

V. LE TÉLÉPHONE PORTABLE OUTIL PRÉFÉRÉ DES ÉTUDIANTS POUR SE CONNECTER À FACEBOOK

Facebook a été choisi pour notre étude car il est le réseau social préféré des étudiants français (93% des étudiants interrogés) d'une part et d'autre part car ses fonctionnalités donnent des opportunités (diffusion de contenus, partage de ces contenus par les fans de la page). Acquisti et Grossexpliquent, par exemple, aux chercheurs en quoi Facebook est intéressant pour leurs recherches. Selon les auteurs, premièrement Facebook est un phénomène de société de masse, ensuite parce que ce réseau social est comme une fenêtre unique d'observation sur les attitudes de vie privée et les processus de partage de l'information chez les jeunes [19].

À travers notre enquête menée en janvier 2017, nous avons interrogé 3268 étudiants sur les moyens qu'ils privilégient pour se connecter à Facebook. Parmi les quatre propositions qu'ils pouvaient retenir, leur téléphone portable est largement plébiscité. En effet, leur téléphone portable est l'outil préféré pour 79,71 % des étudiants interrogés pour se connecter au réseau social numérique (fig. 2), confirmant ainsi le caractère mobile des étudiants. Nous employons volontairement l'adjectif possessif « leur » pour souligner que le téléphone portable est un objet personnel et que cette particularité est tout aussi importante que les effets liés à la mobilité de ce dispositif de communication (utilisable partout et facile à transporter). Considéré comme « un véritable prolongement de soi » [17] ou encore comme « une prothèse de communication »[20], le téléphone portable reste un outil qui, bien souvent, est toujours à portée de main de son propriétaire dans la mesure où il constitue également une partie de lui. Le téléphone portable est un objet personnel, intime qui appartient à la rubrique des objets indispensables dans la vie quotidienne. Le téléphone portable, c'est également la communication inscrite dans l'intimité[21].

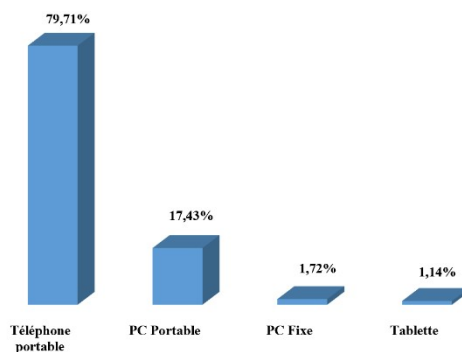


Fig.2 : Moyens utilisés par les étudiants pour se connecter à Facebook. 3268 répondants. Janvier-Mars 2017.
Graphique réalisé par l'auteur.

Notre graphique indique un usage assez faible de la tablette bien que facilement transportable. Elle n'est utilisée que par 1,14 % des étudiants interrogés. L'usage du PC fixe reste très modeste avec 1,72 % d'utilisateurs. Ce qui a d'emblée retenu notre attention, c'est que sur les quatre dispositifs présentés, trois sont liés à la mobilité, mais contrairement au PC portable et à la tablette, le téléphone portable qui s'est transformé en smartphone et qui permet la navigation sur internet est plébiscité par les étudiants. Ceci peut s'expliquer par le fait que le smartphone est comme un prolongement de soi, de son corps, pour l'étudiant. Il l'accompagne au quotidien, il est multifonctionnel, ce qui lui a valu d'être qualifié de couteau suisse numérique[22]. Ainsi, à la différence des deux autres outils, le téléphone permet de

téléphoner, d'envoyer des SMS ou encore de surfer sur internet, de se connecter à Facebook. Le téléphone portable intègre aussi l'appareil photo numérique ce qui facilite la production et la diffusion d'images. Il permet aussi aux étudiants qui en possèdent un « [...] de déployer leur sociabilité et d'entretenir leur réseau d'amitié, en même temps que de bénéficier d'ouverture, avec le fait que l'usage du portable correspond à une culture de situation qui accompagne la mobilité, la flexibilité, la curiosité, la recherche d'opportunités... »[21]. En dehors de ce rôle de socialisation que lui prête Castelain-Meunier, le téléphone portable redynamise la communication et le partage de l'information. Cependant, sa transformation en smartphone n'est pas la seule évolution significative qu'a connu le téléphone portable : son évolution ergonomique en facilite l'utilisation. Ainsi comme le souligne Benhamou, « les écrans tactiles ont favorisé la diffusion d'une "grammaire gestuelle" permettant d'accéder plus simplement aux informations »[23]. Le téléphone portable s'est ainsi imposé comme outil de communication nécessaire à la socialisation qui présente une praticité, comme par exemple la rapidité, que ne possède pas un téléphone fixe. Pour reprendre les propos de Jauréguiberry, « le portable est spontanément associé à la rapidité »[17]. Les réseaux sociaux occupent une place importante dans le quotidien des étudiants. Ces générations, qualifiées de « génération multimédia » par Hersent semblent envoutées par l'image et « vivent désormais dans un contexte où les écrans tiennent une place considérable dans leurs pratiques de loisir, leurs discussions et, de manière générale, dans leur environnement familial, amical ou scolaire »[24].

VI. LES RÉSEAUX SOCIAUX ET LE MARKETING VIRAL

Bernard et Jallat définissent le marketing viral comme « une technique développée sur internet et destinée à favoriser la circulation d'un message vers des sites ou des utilisateurs afin d'en accroître de manière exponentielle la visibilité et l'efficacité »[25]. Les internautes, par leurs activités en ligne sont des éléments importants dans le processus de viralité. Le marketing viral est le potentiel de propagation d'un contenu ou d'un message par le biais du bouche-à-oreille et de diffusion entre personnes. Il désigne donc les actions marketing qui visent à générer du bouche-à-oreille sur Internet. Cet échange interpersonnel d'informations a un impact sur leur processus décisionnel, ce qui fait dire à Mellet que « le marketing viral pourrait être considéré comme une manifestation de cette prise de pouvoir des foules, les internautes et les blogueurs organisés en réseau étant susceptibles de faire et de défaire les marques et les produits en un rien de temps »[26]. Le marketing viral sur les

réseaux sociaux en ligne représente un enjeu stratégique pour les organisations. En effet, en utilisant les réseaux sociaux en ligne pour partager leurs opinions et par le système de recommandation, les internautes contribuent à la diffusion virale de contenus et permettent une mise en visibilité des organisations et de leurs services. En effet, l'essor qu'ont connu et que connaissent actuellement les technologies n'est pas sans conséquence sur le fonctionnement des organisations. Les médias traditionnels perdent leur monopole en raison du déploiement d'autres outils de « mise en public » de l'information et de leurs spécificités. Le traitement de l'information n'est plus réservé aux seules organisations, les internautes étant devenus à la fois consommateurs et producteurs d'informations et de contenus.

VII. CONCLUSION

Nous l'avons vu, Facebook est le réseau social préféré des étudiants et en met un grand nombre en interaction par leurs activités de partage rapide d'informations sur des produits et services. Cet échange interpersonnel d'information offre des nouvelles opportunités dans la mise en place de campagnes de communication promotionnelle à travers le marketing viral, le bouche-à-oreille ou encore le buzz (bon ou mauvais), à moindre coût. En effet, l'une des caractéristiques de la communication promotionnelle en ligne est que, contrairement à la communication promotionnelle traditionnelle, la portée des contenus numériques diffusés est plus large, sans limite de temps et d'espace, ce qui constitue un apport indéniable pour une mise en visibilité. Ainsi, la fréquence d'utilisation des réseaux sociaux et les nouvelles pratiques informationnelles numériques des étudiants, incitent les établissements universitaires à intégrer les réseaux sociaux dans leur stratégie de communication afin de rester en contact et de discuter avec leur cible en évolution, ce qui ouvre la voie à une nouvelle façon de communiquer : le Web social impliquant un changement radical de la culture du leadership des organisations qui doivent suivre et s'adapter à l'évolution des pratiques informationnelles numériques des étudiants.

RÉFÉRENCES

- [1] T. STENGER, Digital natives. Culture, génération et consommation., Cormelles-le-Royal: Édition EMS, 2015.
- [2] L. MERZEAU, *L'intelligence de l'utilisateur. INRIA. L'utilisateur numérique*, ADBS éditions, 2010.
- [3] O. J. OBLINGER Diana, «Educating the Net Generation, Is It Age or IT: First Steps Toward Understanding the Net Generation,» *Educause*, , 2005.
- [4] P. D. JOUËT Josiane, «Les jeunes et la culture de l'écran. Enquête nationale auprès des 6-17 ans,» *Réseaux*, vol. Vol.17, n° %1n° 92-93, pp. 25-102, 1999.
- [5] P. M. K. A. FRIEDRICH Roman, «Notre avenir dans les mains de la génération C,» *L'Expansion Management Review*, vol. vol. 142, n° %1n° 3, pp. 62-70, 2011.
- [6] F. DIMANCHE, «En quête de la « génération C »,» *Mondes du Tourisme*, vol. 1, pp. 30-38, 2010.
- [7] J. DE ROSNAY, *La révolte du pronétariat*, Paris: Fayard, 2006.
- [8] I. M. CHAUDIRON Stéphane, « De la recherche de l'information aux pratiques informationnelles,» *Études de communication*, vol. Vol. 35, pp. 13-30, 2010.
- [9] F. I. e. C. V. GARDIÈS Cécile, « Re-questionner les pratiques informationnelles,» *Études de communication*, n° %1n°35, pp. 121-132, 2010.
- [10] F. GEORGES, «Pratiques informationnelles et identités numériques,» *Études de communication*, n° %135, p. 2010.
- [11] S. JUAN, «Le concept de routine dans la socio-anthropologie de la vie quotidienne,» *Espace populations sociétés*, pp. 1-2, 2015.
- [12] Y. DUPONT, *Dictionnaire des risques. Vie quotidienne et ses risques*, Paris: Armand Colin, 2007.
- [13] Diplomeo, «Diplomeo,» 2017. [En ligne]. Available: https://diplomeo.com/actualite-sondage_les_jeunes_et_le_digital. [Accès le 2017].
- [14] E. MORIN, *Les sept savoirs nécessaires à l'Éducation du futur*, Paris: Éditions du Seuil, 1999.
- [15] R. D. BADILLO Patrick-Yves, *Les 100 mots des télécommunications*, Paris: Presses Universitaires de France, 2009.
- [16] M. DAGNAUD, *Génération Y, Les jeunes et les réseaux sociaux, de la dérision à la subversion*, Paris: Presses de Sciences Po, 2013.
- [17] F. JAURÉGUIBERRY, *Les branchés du portable*, Paris: Presses Universitaires de France, 2003.
- [18] F. PASQUIENSÉGUY, «L'étude des usages en sic aujourd'hui : bilan et perspectives,» chez *CEMTI*, Université Vincennes à Saint-Denis, Paris 8, 2003.
- [19] G. R. ACQUISTI Alessandro, «Imagined communities: Awareness, information sharing, and privacy on the Facebook,» *Privacy enhancing technologies*, pp. p. 36-58., 2006.
- [20] M. GUILLAUME, «Le téléphone mobile,» *Réseaux*, vol. volume 12, n° %1n°65, La communication itinérante, pp. 27-33, 1994.
- [21] C. CASTELAIN-MEUNIER, «Le téléphone portable des étudiants. Un outil d'intimité paradoxale,» *Réseaux*, vol. vol.116, n° %1n°6, pp. p. 229-255, 2002.
- [22] S. ROUQUETTE, «La presse (mobile) en ligne. Nouveaux usages, nouveaux enjeux médiatiques et sociaux,» *Les Cahiers du numérique*, vol. Vol. 6, n° %12, pp. p. 63-82, 2010.
- [23] B. Bernard, «Documentaliste,» *Sciences de l'information, Expériences et perspectives*, vol. vol. 49, n° %1n°3, p. p. 43, 2012.
- [24] J.-F. HERSENT, «Les Pratiques culturelles adolescentes,» *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° %1n° 3, pp. p. 12-21., 2003.
- [25] J. F. BERNARD Guillaume, «Blair Witch, Hotmail et le marketing viral,» *L'Expansion Management Review*, 100. En ligne : www.lexpansion.com/EMR/1448.34.57704.html.
- [26] K. MELLETT, «Aux sources du marketing viral,» *Réseaux*, pp. p. 267-292., 2009.

L'innovation technologique pour un meilleur usage de services : Le cas de l'objet connecté

Imen Bouziri

*Designer, Maitre Assistante à Institut Supérieur des
Arts de Multimédia de la Manouba , Université de la
Manoub, Tunis.*

Résumé

Le monde de l'objet s'inscrit dans l'espace social. Il est le miroir de la société, produit par une logique relative à un besoin de consommation. Il est un ancrage de sens, aboutissement d'une volonté de signification (signe social, objet désigné). L'objet est prescrit dans sa fonctionnalité, dans son usage, c'est ce qui lui donne son identité. Cette identité est éventuellement dans le discours social tel que nous l'a proposée Jean Baudrillard : « Les objets sont des preuves car ils sont l'effet d'un travail symbolique, ils restituent des disparités sociales dans une même catégorie d'objets (fauteuils, rangements, voitures...) et sont à analyser comme une syntaxe en dégagant des constantes d'organisation en fonction du type d'habitat ou de la catégorie sociale, ils sont le support d'une structure globale de l'environnement qui est en même temps une structure du comportement. »¹. Par cette définition, Baudrillard affirme que l'objet porte des sens. Il ajoute aussi que « Par la logique du signe, tout est design et rien ne lui échappe. » L'objet sera donc le résultat de la combinaison entre formes et signes. Il sera le manipulateur privilégié de ces signes. Ainsi, dans l'adoption des objets techniques contemporains, les significations d'usage et principalement des technologies de l'information et de la communication (TIC) comme le Smartphone, ont couramment été soulignées par divers travaux en sociologie. Philippe Mallein et Yves Toussaint défendent l'idée que l'insertion sociale d'une TIC,

et « son intégration à la quotidienneté des usagers, dépendent moins de ses qualités techniques intrinsèques, de ses performances et de sa sophistication, que des significations d'usage projetées et construites par les usagers sur le dispositif technique qui leur est proposé »². De ce fait, la relation qui se noue entre un usager potentiel d'un objet technique et ce même objet ne se limite pas à un simple rapport instrumental. Une relation particulière se crée entre l'objet et son usager, ceci nous laisse présager que nos relations aux objets techniques contemporains s'ancrent aussi sur certaines valeurs. Par conséquent, avant de poursuivre notre recherche, il faut clarifier davantage les différentes terminologies qui tournent autour du concept d'usage. Ceci va de soi vu que cette notion est souvent interprétée différemment.

Mots clefs : Design, usage, objet connecté, technologie.

Introduction

Les années 2000 ont connu une nouvelle manière d'approcher les objets design. Nous essayons de présenter et d'examiner des exemples de produits issus de nouvelles technologies.

« Peu d'objets sont aujourd'hui offerts *seuls*, sans un contexte d'objets qui les parlent. Et la relation du consommateur à l'objet en est changée : il ne se réfère plus à tel objet dans son utilité spécifique, mais à un ensemble d'objets dans sa signification »³. En effet, le choix de l'objet n'est plus basé uniquement sur la fonctionnalité et l'esthétique mais aussi prend en considération la performance et la pratique de son usage.

¹ Baudrillard J., « Pour une critique de l'économie politique du signe », Gallimard, Paris, 1977.P 25

² Mallein Philippe et Toussaint Yves. (1994) « L'intégration sociale des technologies d'information et de communication : une sociologie des usages », Technologies et Société, vol. 6, n° 4, p 315.

³ Baudrillard J., « La société de consommation », Denoël, Paris, 1970

I. L'OBJET VECTEUR SOCIAL

L'objet est défini selon le petit Larousse comme suit : n.m.(lat. objectum, chose placée devant) chose définie par sa matière, sa forme, sa couleur.

⁴ Cette définition considère l'objet comme indépendant de l'homme. Il est défini par les caractéristiques de sa matière et de son apparence. Pour Dagognet, l'objet répond à deux définitions. Il est dans un premier temps défini par sa relation de complémentarité avec l'homme : « L'appellation « objet » renvoie en effet, d'elle même, au sujet: l'objet est posé, en face du sujet, par et pour lui, comme un adjuvant ou un secours.» ⁵ L'objet est ainsi ce qui se distingue du « sujet », mais en même temps le complète.

Dans une deuxième définition, Dagognet identifie l'objet par rapport à la « chose ». Cette dernière devient objet, dès qu'elle subit une action humaine qui la transforme et lui donne une fonction précise. « Distinguons ces deux catégories, celle des choses et celle des objets. La pierre, par exemple, appartient à la première - celle de la chose -, tandis que, si elle est sciée, polie ou simplement « marquée » et gravée, elle devient un « presse-papier » éventuellement, mais relève alors du monde des produits ou des objets ».⁶

La chose en étant modifiée par une intervention manuelle ou industrielle répond à un besoin de l'homme, elle est « objet » ou « produit ». L'objet est donc selon Dagognet « ce qui n'est pas le sujet et ce que celui-ci distingue dans l'univers indifférencié des choses. »⁷.

Tisseron, à son tour, définit l'objet comme une concrétisation du psychique humain. Il est considéré comme une entité à part entière et différente de l'homme. C'est ce qu'il a appelé « la condition *d'altérité absolue* ». L'objet n'est pas

seulement ce qui se distingue de l'homme, c'est ce qui s'en *distingue absolument* comme constituant un « être » différent, et qui reflète ses « rêves », ses « émotions »... « naît du partage qui oppose le soi au non-soi. Pour que l'objet existe en tant que tel, il faut que l'homme reconnaisse qu'ils font deux et que, l'ayant posé comme distinct de lui, il le pose également *dans une altérité absolue*. L'objet est le pôle opposé au soi de telle façon qu'entre le premier (identifié au non-humain) et le second (identifié à l'humain) nous puissions établir une hiérarchie de l'ensemble des êtres peuplant le monde, animés et inanimés, vivants et morts.» ⁸ . Ensemble, l'homme et l'objet représentent le monde! Si nous essayons de combiner les définitions de Dagognet et de Tisseron, l'objet sera défini comme suit : l'objet est une chose (matière première) transformée et modifiée, c'est ce qui le distingue absolument de l'homme et qui le complète pour construire le monde.

Reland Barthes à son tour complète cette définition en rajoutant l'élément symbolique et significatif de l'objet. Pour lui, « la définition de l'objet comme étant quelque chose est une définition primaire et qui ne nous ajoute rien à moins que nous essayons de voir quelles sont les connotations du mot objet. »⁹

Barthes subdivise la connotation des objets en deux types :

Le premier c'est ce qu'il appelle *la connotation existentielle* ; un objet prend très vite son existence et son apparence, c'est une chose inhumaine, qui s'arrête d'exister dès qu'elle n'est plus perçue par l'homme. Dans cette première perspective, la perception de l'objet est infiniment subjective.

Le deuxième type est *la connotation technologique* ; l'objet se définit comme étant ce qui est fabriqué, formé et normalisé, il est considéré comme un élément de consommation qui répond à un besoin. Dans cette deuxième perspective, la perception de l'objet est infiniment sociale.

« L'objet ne s'échappe plus vers l'infiniment subjectif mais vers l'infiniment social »¹⁰. C'est ce

⁴Dictionnaire petit Larousse illustré 1984 Chose quelconque de peu de volume, destinée à un usage défini. But d'une action, d'une activité : l'objet d'une démarche. Cause, motif d'un sentiment, d'une action: être l'objet d'une violente discussion. Dr. Ce sur quoi porte un droit, une obligation, un contrat, une demande en justice. Philo. Ce qui est perçu ou pensé et s'oppose à l'être pensant, ou sujet. Psychanal. Moyen par lequel la pulsion cherche à atteindre son but.

⁵ Dagognet F, 1989, « Eloge de l'objet », in « la construction du sociale par les objets », Blandin B, PUF, Vendôme 2002. P36

⁶ Dagognet F, 1989, « Eloge de l'objet », in « la construction du sociale par les objets », Blandin B, PUF, Vendôme 2002.

⁷ Blandin B., "La construction du sociale par les objets", PUF, Vendôme, 2002.

⁸ Tisseron S., « Comment l'esprit vient aux objets », Aubier, Paris, 1999.

⁹ Barthes R., « L'aventure sémiologique », Seuil, Paris, 1985

¹⁰ Barthes R., « L'aventure sémiologique », Seuil, Paris, 1985

qui nous permettra de présenter la définition de l'objet selon Barthes « l'objet est par conséquent, à première vue, entièrement absorbé dans une finalité d'usage, dans ce qu'on appelle une fonction. Et, par la même, il y a, spontanément sentie par nous, une sorte de transitivité de l'objet : l'objet sert à l'homme à agir sur le monde, à être dans le monde d'une façon active ; l'objet est une sorte de médiateur entre l'action et l'homme.»¹¹

Cette définition est en contradiction avec les objets qui ne répondent pas à une finalité d'usage, et par conséquent n'ont pas une fonction préalable comme les objets de décoration et les bibelots, qui ont toujours une finalité d'esthétique plutôt que celle d'usage, en fait ces objets véhiculent du sens.

« Il y a toujours un sens qui déborde l'usage de l'objet »¹² par exemple un téléphone peut avoir plusieurs sens : un téléphone blanc transmet une idée de luxe, de féminité, il y a des téléphones démodés, d'autres prestigieux..... Tout objet est chargé d'une signification, il est porteur de signes et inscrit dans un système de signification.

Barthes subdivise la définition de l'objet en deux coordonnées : la première c'est ce qu'il appelle *la coordonnée symbolique* : tout objet a si l'on peut dire, une profondeur métaphorique, il renvoie à un signifié. Par exemple le triplet de couleurs vert, jaune et rouge, est un signe d'une certaine appartenance italienne. Chaque objet a au moins un signifiant d'un signifié. Nous citons à ce propos « les objets culturels » comme les bijoux, les habits traditionnels, les tapis .etc

La deuxième coordonnée est ce qu'il appelle *coordonnée de classement* ou *coordonnée taxinomique* (la taxinomie est la science des classifications). Notre société propose un classement selon différentes catégories, ces classements suggèrent une certaine classification des objets, se procurer un tel objet c'est afficher son appartenance sociale.

Cette étude des définitions de l'objet nous a permis d'assimiler leur évolution d'un auteur à l'autre, nous résumons les principales caractéristiques de l'objet dans les points suivants :

L'objet une chose transformée.

¹¹ Idem

¹² Idem

L'objet absolument différent de l'homme.

L'objet complète l'homme dans la construction du monde.

L'objet est créé par l'homme pour répondre à une fonction d'usage, à une utilité.

L'objet est porteur de sens et de significations, il est un signe qui réfère à un signifié.

L'objet permet une certaine classification sociale.

II. LA NOTION D'USAGE ET LA PRATIQUE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

« Née au début des années 1980, la sociologie des usages s'est forgée autour des études d'usage des nouvelles technologies de l'époque. Ces recherches empiriques, soutenues par l'industrie des télécommunications, ont permis l'émergence d'un nouvel usager actif, loin du récepteur soumis aux messages des médias de masse. »¹³

Ainsi, dans l'adoption des objets techniques contemporains, les significations d'usage et principalement usage des technologies de l'information et de la communication (TIC), ont couramment été soulignées par divers travaux en sociologie. Philippe Mallein et Yves Toussaint défendent l'idée que l'insertion sociale d'une TIC, et « son intégration à la quotidienneté des usagers, dépendent moins de ses qualités techniques intrinsèques, de ses performances et de sa sophistication, que des significations d'usage projetées et construites par les usagers sur le dispositif technique qui leur est proposé »¹⁴. Les écrits de Jouet nous permettent aussi de clarifier cette notion notion d'usage, selon laquelle « l'usage renvoie à la simple utilisation et fait le plus souvent référence aux comportements actifs du public dans l'utilisation des outils. Les usages se constituent sur un temps plus ou moins long, allant de l'apprentissage à l'appropriation puis à la banalisation »¹⁵. Ceci rejoint également l'idée de Perriault à travers laquelle il a démontré que « les usagers ne sont pas passifs face à l'offre technique, ces derniers bricolent, ruse, contournent, détournent les usages prescrits et ils

¹³ <https://communication.revues.org/4604#text>

¹⁴ Mallein Philippe et Toussaint Yves. (1994) « L'intégration sociale des technologies d'information et de communication : une sociologie des usages », Technologies et Société, vol. 6, n° 4, p 315.

¹⁵ JOUET Josiane. (1994) « Usages des technologies de l'information et de la communication : évolution des problématiques », Technologies et Société, vol. 6, n° 3, p 26.

s'approprient l'objet en le rendant manipulable suivant leurs volontés»¹⁶.

Nous comprenons par là qu'il existe une disparité d'usage pour un même objet. Nous nous interrogeons, à la suite de ces écrits, sur les facteurs qui s'associent à cette niche d'usages relative à un même objet. En effet, Perriault nous éclaire sur les raisons qui se rapportent à cette grande diversité d'attitudes et de comportements face à l'usage d'un même objet, dans le sens où il associe ces usages disparates à une logique d'usage qui est subjective et indissociable à l'utilisateur de cet objet dans son unité. C'est ainsi que Perriault a défini la logique de l'usage en l'associant à « la construction par l'individu du choix d'un instrument et d'un type d'emploi pour accomplir un projet et les critères des choix possibles revêtent des valeurs différentes en fonction de multiples facteurs liés à la personne et aux contextes : affectifs, psychologiques, cognitifs, culturels, sociaux »¹⁷.

A travers ces propos, nous pouvons déduire que l'usager éprouve le besoin permanent d'intervenir sur l'objet qu'il utilise et de choisir le type d'usage qui correspond le mieux à sa personne, que ce soit en le détournant c'est-à-dire en faisant abstraction de la fonction première de ce dernier ou en lui infligeant d'autres fonctionnalités initialement absentes, ce qui permet de s'approprier cet objet. Ainsi « l'usager se trouve au nœud d'interactions complexes entre son projet, son désir profond, et le modèle d'utilisation prescrit. Porteur de tout cela, il exerce une logique »¹⁸.

A l'instar de ces écrits, nous pouvons déduire que l'usager est perçu comme étant un acteur actif dans le processus de l'appropriation des différents objets dont il fait usage. Par ailleurs, dans le contexte de notre problématique qui concerne la consommation des objets design nous avons été amenées à saisir davantage l'étiologie des comportements divergents des usagers les produits issus des TIC « à des sortes de caméléons

qui reflètent, à l'instar de ces animaux changeants, la texture du contexte dans lequel ils se trouvent »¹⁹. En effet, les usages, étant comme « des utilisations ou des emplois d'une technique par un groupe social, ils ont une portée bien large puisqu'ils sont liés aux appréciations, envies, intérêts, goûts et sens pratiques de ceux qui les mobilisent. »²⁰

Il s'agit ici de la personnalité de l'utilisateur lui-même, dans ses multiples dimensions, dans son contexte et dans sa profondeur qui influence le type d'usage. Partant de ce constat, il s'avère que l'âge de l'utilisateur, sa culture, son sexe, et son statut socio-économique sont tous des paramètres déterminants dans la disparité de l'usage. Nous affirmons, à cet égard, que même si nous faisons usage l'un et l'autre d'un même appareil de communication à savoir le Smartphone par exemple, nos logiques d'usage restent distinctes et subjectives. Et cette subjectivité est associée à des valeurs différentes qui varient en fonction des divers facteurs liés à la personnalité de l'usager.

III. ÉMERGENCE DE NOUVELLES FORMES D'OBJETS

Ces dernières années, de nombreux changements environnementaux, technologiques, économiques entraînent des réponses de la part des designers. « Les objets racontent beaucoup de choses sur notre mode de vie, ils en sont les témoins. Leurs formes, leur décor ou leur absence de décor, leurs couleurs sont des éléments importants. Ils reflètent la manière dont les goûts d'une société changent progressivement. Les objets sont une part de notre histoire. »²¹

Les designers s'interrogent sur la façon de fabriquer des objets différemment, sur la manière dont nous consommons. « L'objet n'existant que dans un rapport de signification avec l'usager doit nécessairement être investi de valeurs qui dépassent sa seule fonction. Le rôle du designer est alors de « ré-enchaîner » la quotidienne en redonnant du sens, c'est-à-dire un projet aux objets de notre environnement même du design. »²²

¹⁶ Perriault Jacques, (1989), La logique de l'usage : essai sur les machines à communiquer, Paris : Flammarion, p 253.

¹⁷ Perriault Jacques, (1989), La logique de l'usage : essai sur les machines à communiquer, Paris : Flammarion, p14.

¹⁸ Perriault J., « La logique de l'usage : essai sur les machines à communiquer », Flammarion. Paris, 1989, p213

¹⁹ Perriault J., « La logique de l'usage : essai sur les machines à communiquer », Flammarion. Paris, 1989, p204

²⁰ Denouël, J. et Ganjon, F. Communiquer à l'ère numérique, Regards croisés sur la sociologie des usages, Presses des Mines, Collection sciences sociales, Paris, 2011. p.7.

²¹ Fayolle C. « C'est quoi le design ? », Sceren, Paris, 2002, P42

²² Guillaume V., « L'ABCdaire du design », Flammarion, Paris,

De plus en plus, les créateurs travaillent sur des objets issus de nouvelles technologies, réfléchissent globalement aux interactions entre les objets, les interfaces numériques, les services. L'ère numérique donne naissance à de nouveaux produits, de nouveaux usages, elle entraîne également une autre façon de travailler : les designers s'emparent d'outils qu'ils leur permettent de concevoir des objets par eux-mêmes.

A. L'objet interactif

Un objet interactif s'apprête à une réponse pour une action effectuée de la part de son utilisateur. Ce dernier offre un ou des scénarii afin de mener l'expérience interactive. Les utilisateurs semblent faire ce qu'ils veulent et être libre dans la manipulation de l'objet, mais réellement cette liberté est cernée par le scénario qui dispose de plusieurs itinéraires où l'expérience interactive pourra s'effectuer.

Ce critère interactif est déterminant dans la motivation de l'usage. Ce constat a trouvé écho dans le livre de Frédéric Kaplan²³ « *La métamorphose de l'objet* », à travers lequel il incarne le produit interactif dans un objet de convoitise, désirable de la société de consommation. Ainsi, pour lui « l'interactivité va présenter un argument déterminant en faveur des nouvelles technologies. Elle deviendra un outil de médiation et de communication entre la sphère technologique et la sphère sociale, d'où l'importance qu'elle va acquérir au fil des années »²⁴.



Figure 1 : Wapix

Le cadre photo interactif que montre la figure 1 est une migration d'un cadre à un autre. Autrement dit, une photo « n'écrase pas » une autre photo mais coexiste latéralement et se déplace. Cette présentation des photos rend compte à la fois de l'allègement de l'acte photographique, qui ponctue aujourd'hui nos

activités personnelles et familiales, et traduit cette légèreté dans une diffusion transitoire.

WaSnake : ce concept d'étagère modulable imaginé par le designer Jean Louis Frechin ne se contente pas d'être un réceptacle pour livres et bibelots décoratifs, l'objet sait également afficher des flux RSS et des SMS. C'est un dispositif de diffusion de l'information.

Elle offre une représentation qui repose à la fois sur une information précise et sur une transformation de ces informations en signes complexes, polysémiques, ouverts à l'interprétation.

Le design interactif touche plusieurs domaines de la vie quotidienne. Il s'incarne de plus en plus dans les pratiques sociales.

B. L'objet connecté

Les objets connectés sont les objets révolutionnaires de notre époque. Un objet connecté est un matériel électronique qui peut communiquer avec un autre : un smartphone, une tablette tactile et/ou un ordinateur. Cette communication consiste à envoyer et à recevoir des informations, ceci par le biais d'une liaison sans fil, Bluetooth ou Wifi.

L'intérêt principal de cette communication est de récupérer des informations, ou d'envoyer des statistiques, de créer des règles, etc. Mais l'avènement des smartphones et autres tablettes, qui font désormais partie de notre quotidien, a donné un élan au développement de l'interactivité, de la créativité des fabricants et a ouvert le champ des applications.



Figure 3 : Nabaztag

En 2005, Violet lance le Nabaztag, qui deviendra l'icône des objets connectés. Le lapin connecté en Wi-Fi peut déjà lire des mails à haute voix, émettre des signaux visuels et diffuser de la musique.



Figure 4 Application Somfy

Un autre service aussi qui trouve son succès dans la domotique et les maisons intelligentes. Somfy, une application qui permet de gérer tout ce

2003, P9



Figure 2 : WaSnake

« objet », FYP, 2009 p 85

« objet » Editions, FYP 2009 p

qui se passe dans votre maison à partir du téléphone portable, elle permet le contrôle de l'allumage et l'extinction de lumières, l'ouverture ou la fermeture des volets et de la porte de garage, le portail d'entrée, etc. En outre, la maison peut être ainsi sous contrôle permanent à distance et de façon automatisée.

Ces nouvelles formes d'objets et produits offerts sur le marché intègrent plusieurs disciplines dans phase de conception des produits. L'interaction de domaines divers dans la conception donne naissance de nouvelles stratégies et processus de conception créatifs et innovants.

C. Objet connecté au service de la collectivité

1) Poubelle nouvelle génération R3D3



Figure 6 : Poubelle R3D3

L'entreprise française Green Créative a créé R3D3, une poubelle connectée trie et compacte automatiquement les déchets : canettes, gobelets et PET, et ainsi permet d'optimiser le recyclage de ces derniers.

Ce Robot design est dédié aux espaces de consommation de boissons, dans les espaces publics, sur le lieu de travail, R3D3 est une initiative qui invite et inscrit ces utilisateurs à participer activement au tri des déchets, elle aide ainsi à faciliter l'opération de **recyclage** de ces déchets en plastique et en aluminium et de l'optimisation de son transport. Les gobelets de café, les bouteilles et canettes sont séparées, compactées et rangées dans des boîtes distinctes. Cela permet de faciliter la collecte et surtout le tri. Une manière simplifiée et efficace d'aborder la gestion des déchets.

R3D3 envoie des données aux opérateurs pour informer sur son remplissage, la poubelle a une capacité de contenir l'équivalent de deux cent bouteilles, cinq cent gobelets et sept cent canettes, ce qui est équivalent à **dix fois** la capacité des poubelles classiques. Cette capacité de contenir les déchets permet d'optimiser la collecte des déchets, et influe sur une économie non négligeable sur le long terme. Aujourd'hui,

plus de **100** modèles ont déjà été vendus pour des sociétés de nettoyage, des managers, des sites produisant des importantes quantités de déchets tels que les aéroports, les parcs...

2) Abribus nouvelle génération



Figure 5 : Abribus Bus

Le groupe français JCDecaux, spécialisé dans la conception du mobilier urbain, a installé à Paris des abribus connectés nouvelle génération. Une structure équipée d'un écran tactile et interactif qui œuvre à faire entrer Paris dans l'ère de la ville intelligente.

Le groupe français JCDecaux, installé en 2015 son premier abribus nouvelle génération à Paris, place de la Bastille (XI^{ème} arrondissement). Des structures intelligentes, munies et équipées d'un écran tactile de 32 pouces, présentant plusieurs fonctionnalités : possible de rechercher un itinéraire, de se renseigner sur les activités ou lieux à voir dans les environs et de consulter les petites annonces locales.

Ces abribus présentent diverses fonctionnalités : connexion Wifi gratuite, recharge de smartphone, découverte du quartier ou de tout Paris.

3) Mobilier urbain Blocparc 3.0



Figure 7 : Blocparc

Blocparc 3.0 est un mobilier urbain, il a intégré la technologie pour répondre aux besoins des utilisateurs et leur

présenter un meilleur service. Le mobilier urbain design devient un objet connecté modulable et solide. Un concept qui devient très vite un incontournable pour toutes les villes en quête du statut tant recherché de Smartcity.

Au cœur d'une balade, sur son trajet, ou en faisant les courses, à un moment donné ou à un autre, on souhaite tous de pouvoir se poser un peu sur un banc pour reprendre le souffle, papoter, lire, déjeuner, le mobilier Blocparc 3.0 va au-delà de

ces usages traditionnels en proposant plus que de fonctionnalités. En effet, cette start-up affiliée à Récréation Urbaine²⁵ (spécialisée dans l'univers des jeux urbains en extérieur) a mis au point un mobilier urbain intelligent, doté de puces et de QR codes coulés dans le béton et qui n'ont besoin d'aucune connexion filaire. « *C'est bien mieux et plus économique qu'une borne interactive, car ce système qui fonctionne par induction avec la batterie des portables, ne nécessite aucun branchement. De plus, hormis les puces tout est fabriqué en France* », confirme Jean Fouriscot, directeur marketing et commercial de Blocparc 3.0.

Le mobilier Urbain connecté vise l'amélioration de la qualité de vie, de la gouvernance, du développement de la politique urbaine, etc. Les citoyens sont plus « intelligents » et adopteront des comportements plus intelligents et plus respectueux. À travers cette conception intelligente du mobilier urbain on peut progressivement arriver à corriger beaucoup d'erreurs de gouvernance, agir sur l'amélioration des comportements humains, et réfléchir sur un comportement plus responsable pour une ville durable. Ces exemples illustrent des utilisations d'objet connecté qui vont continuer à bâtir et dessiner notre futur dans le but d'amélioration de la qualité de vie. Qu'ils soient environnementaux, utilitaires, économiques, urbains ou simplement pour améliorer le confort, les bénéfices sont indiscutables et révolutionnent nos codes et usages.

Conclusion

Dans cette contribution, nous avons présenté l'objet connecté selon différentes facettes en mettant l'accent sur plusieurs formes d'usages. Une nouvelle relation se noue entre l'objet et l'homme, lui attribuant une dimension communicante et interactive. Le rôle du design est de concevoir un objet avec une interface facile à manipuler et permettant d'établir une communication avec l'homme à travers un langage graphique approprié. Cette interface

²⁵ *Récréations Urbaines est une association de loi 1901 qui a pour ambition de participer à l'émergence de projets urbains, architecturaux et paysagers propices au développement de l'enfant en questionnant la place de l'enfant dans la ville et en impliquant le jeune public dans des projets d'aménagement et de restructuration le concernant (espace public, école, centre social, pied d'immeuble, ...).*

présente la structure des informations dédiées aux interactions. En revanche, l'intelligence de l'objet et sa connectivité créent un lien humain avec les utilisateurs, ces derniers sont généralement confrontés à des nouveaux services plus faciles et plus pratiques pour la gestion de leur vie quotidienne. La manipulation des objets connectés appelle naturellement les utilisateurs à une ergonomie spécifique qui touche l'objet dans sa forme et dans sa fonction.

Dans cet écosystème des objets connectés, nous pouvons conclure que le design ne s'attache plus seulement à la mise en forme de la fonctionnalité de l'objet, mais encore à son intelligence qui participe à forger sa nouvelle perception. En effet l'objet communique à travers son interface et interagit avec les utilisateurs. Le design connecté est à la recherche de la perfection est plus ouvert, il offre à l'utilisateur de nouvelles pratiques Interactives et multifonctionnelles. L'objet connecté intègre en permanence des nouveaux services et des nouvelles fonctionnalités. Il s'agit d'un processus de conception itératif qui s'appuie sur des réflexions collaboratives et participatives pour affiner et apporter un meilleur service aux utilisateurs.

A l'issue de ce travail, plusieurs perspectives de recherche peuvent être envisagées sur le terrain tunisien, il serait intéressant de mesurer l'ampleur de l'intégration de l'usage des objets connectés dans la société tunisienne, à travers une étude quantitative ou qualitative destinée aux usagers tunisiens, il serait intéressant de voir comment cet objet pourra avoir une configuration qui relève des pratiques quotidiennes de l'utilisateur tunisien.

Bibliographie

- Dagognet F., 1989, « Eloge de l'objet », in « la construction du sociale par les objets », Blandin B, PUF, Vendôme 2002.
- Barthes R., « L'aventure sémiologique », Seuil, Paris, 1985
- Baudrillard J., « La société de consommation », Denoël, Paris, 1970
- Baudrillard J., « Pour une critique de l'économie politique du signe », Gallimard, Paris, 1977
- Blandin B., "La construction du sociale par les objets", PUF, Vendôme, 2002.

- Dagognet F., 1989, « Eloge de l'objet », in « la construction du sociale par les objets », Blandin B, PUF, Vendôme 2002.
- Denouël, J. et Ganjon, F. Communiquer à l'ère numérique, Regards croisés sur la sociologie des usages, Presses des Mines, Collection sciences sociales, Paris, 201
- Fayolle C. « C'est quoi le design ? », Sceren, Paris, 2002
- Guillaume V., « L'ABCdaire du design », Flammarion, Paris, 2003
- Jouet Josiane. (1994) « Usages des technologies de l'information et de la communication : évolution des problématiques », Technologies et Société, vol. 6, n° 3
- Kaplan F., « La métamorphose de l'objet », FYP, 2009
- Kaplan, F « La métamorphose de l'objet » Editions, FYP 2009
- Mallein Philippe et Toussaint Yves. (1994) « L'intégration sociale des technologies d'information et de communication : une sociologie des usages », Technologies et Société, vol. 6, n° 4
- Mallein Philippe et Toussaint Yves. (1994) « L'intégration sociale des technologies d'information et de communication : une sociologie des usages », Technologies et Société, vol. 6, n° 4
- Perriault J., « La logique de l'usage : essai sur les machines à communiquer », Flammarion. Paris, 1989
- Perriault J., « La logique de l'usage : essai sur les machines à communiquer », Flammarion. Paris, 1989
- Tisseron S., « Comment l'esprit vient aux objets », Aubier, Paris, 1999.

Biographie

Imen Bouziri est docteure en sciences et techniques des arts depuis 2017 à l'institut supérieur des beaux-arts de Tunis (ISBAT), avec un sujet de thèse intitulé « Le statut du design dans la société tunisienne entre conception et diffusion ». Titulaire d'un Diplôme en design industriel et d'un diplôme des études approfondies dont le sujet traite de la question de « l'intégration de la contrainte environnementale dans la conception des produits ».

Je suis Maitre Assistante à l'institut supérieur des arts de multimédia de la Manouba, que j'ai intégré depuis 2002. Durant la période 2006-2011 et dans le cadre de la mise en place du régime LMD, j'ai assuré et coordonné plusieurs modules destinés aux étudiants de la licence appliquée en « Communication et MultiMedia » et ceux de la licence fondamentale en « Informatique et Multimédia » et au master professionnel en « Ingénierie des médias », j'ai aussi contribué à la mise en place de la formation ingénieur web et réalité virtuelle à l'ISAMM. Dans le cadre de la convention cadre établie entre le CNCI et l'ISAMM, j'ai intégré en octobre 2017 l'équipe de communication et d'organisation des premières journées sur les industries digitales créatives JIDC'2017, puis en 2018 et en 2019. Aussi, et dans le même cadre j'ai été sollicité pour faire partie de l'équipe de la communication lors de l'inauguration de la cinémathèque tunisienne dont la création a été annoncée aux journées cinématographique de Carthage JCC 2017.

Je suis aussi membre de l'Association du Multimédia et de l'Audiovisuel (AMAVI) depuis 2007, et membre du bureau exécutif depuis 2016. J'ai participé activement, dans l'organisation de nombreux événements impliquant également les étudiants (l'UIM 2008, le Web Camp de 2012 à 2018, In design ...).

Impact de la Performance Sociale des Entreprises sur le coût du capital: Cas des sociétés marocaines cotées en bourse

FOUKAL Soumia^{*1}, HARABIDA Mouncif^{*2}, RADI Bouchra^{*3}

Laboratoire LAREFA, ENCG d'Agadir, Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc

¹ soumia.foukal@gmail.com

² harabidamouncif@gmail.com

³ radi.bouchra@gmail.com

Résumé— L'étude a pour objet d'évaluer l'impact de la responsabilité sociale des entreprises sur le coût du capital des entreprises marocaines, tout en se basant sur des arguments théoriques ayant discuté les avantages de la Responsabilité Sociale des Entreprises en ce qui concerne l'accès au financement. Théoriquement, l'impact de la RSE sur le risque, l'asymétrie de l'information et les préférences des investisseurs, peut agir sur le coût du capital. La littérature démontre que les entreprises socialement responsables obtiennent des coûts de capital réduits,

Mots-clés— Performance Sociale des Entreprises, Financement bancaire, Coût du capital.

Abstract— The purpose of this study is to assess the impact of corporate social responsibility on the cost of capital of Moroccan firms, through the theoretical arguments that have discussed the benefits of Corporate Social Responsibility in terms of access to finance. The impact of CSR on risk, information asymmetry and investor preferences can affect the cost of capital. The literature shows that socially

également, les banques leurs octroient les crédits à des conditions favorisés.

Sur le plan empirique, notre échantillon contient des entreprises marocaines cotées dans la BVC, ainsi que d'autres entreprises dont les informations financières et non financières sont divulguées. Cette étude inclut le coût des fonds propres et le coût de la dette, ainsi que le coût moyen pondéré du capital en tant que variables à expliquer. Nos résultats montrent l'existence d'une influence négative mais statistiquement non significative, d'où l'absence de l'impact de la RSE sur le coût du capital.

responsible companies obtain lower equity costs, and banks grant them credits for more favorable terms.

Empirically, our sample contains Moroccan firms listed in the BVC, as well as other firms with financial and non-financial disclosures. This study includes the cost of equity and the cost of debt, as well as the weighted average cost of capital as variables to be explained. Our results show the existence of a negative but statistically insignificant influence, hence the absence of the impact of CSR on the cost of capital.

Keywords— CSR, bank financing, cost of capital.

I. INTRODUCTION

Au cours des dernières années, l'intérêt particulier porté au concept de la RSE a fortement évolué. Le nombre très grand des travaux de recherche, des événements, des conférences, et des institutions qui

sont consacrés, traduit l'importance de ce concept dans l'explication de la relation entre la société et l'entreprise, celle-ci devient un acteur responsable devant les conséquences de ses activités sur la vie sociale, la communauté et l'environnement. La RSE

est ainsi une contribution de l'entreprise aux enjeux du développement durable.

La RSE représente communément un modèle de gestion qui traduit l'adoption des attentes sociales de l'ensemble des parties prenantes en addition des attentes économiques des actionnaires, comme l'a défini Carrol [1] « la responsabilité sociale de l'entreprise englobe les attentes économiques, légales, éthiques et discrétionnaires que la société aura des organisations à un moment donné ». La RSE est notamment déployée par l'entreprise afin de gérer les risques liés à ses activités, et d'améliorer sa réputation et image de marque (Binninger et Robert [2]). Également, les entreprises cherchent à attirer et de retenir des employés de qualité, et permettre une meilleure commercialisation de leurs produits et services (Lombardi et al [3]).

À cet égard, plusieurs courants théoriques démontrent qu'elle a un impact plus affirmé sur les performances globales de l'entreprise. Comme la littérature l'a démontré, les entreprises socialement responsables affichent des meilleures performances financières. Ainsi, la partie la plus importante de cette littérature se concentre sur la nature, l'ampleur et la signification de la relation de la RSE avec la performance financière des entreprises (Margolis et Walsh, [4]); Allouche et Laroche, [5]). Néanmoins, aucun consensus n'a été atteint en ce qui concerne la relation empirique entre la performance sociale des entreprises et leur performance financière, soit au niveau de l'entreprise ou au niveau des portefeuilles.

En revanche, les investisseurs sur les marchés financiers posent de plus en plus des restrictions sociales, environnementales et de bonne gouvernance sur les entreprises et les actifs qu'ils souhaitent financer. Certains courants de recherche traitent l'impact de la RSE sur les imperfections des

marchés financiers et bancaires notamment pour atténuer les risques économiques, les asymétries d'information et les coûts d'agence (Spicer [6]; McGuire et al [7]; Lopatta, et al [8]).

Dans cette perspective, certains chercheurs ont avancé qu'en investissant dans les activités de la RSE, les entreprises peuvent accroître leur accès aux ressources de financement externe et atténuer leurs contraintes de financement, ils présentent plusieurs arguments issus des études empiriques, que la RSE influence positivement le risque perçu de l'entreprise et le coût des financements bancaires ou par actions (Cheng, Ioannou et Serafeim [9]; Ajward et Takehara [10]; Goss et Roberts [11]; El Ghoul [12]).

Au Maroc, la création du Label RSE a été accompagnée par un ensemble d'avantages économiques, déployés par la CGEM et la Charte de la RSE, notamment des facilités et des réductions des coûts de certains crédits bancaires. Dans ce travail, nous essayons de compléter les recherches sur le lien entre la RSE et la performance des entreprises, en vérifiant l'effet du Label RSE le coût du capital des entreprises labellisées, tout en s'appuyant sur différents arguments théoriques selon lesquels cet impact existe, ceci sur un panel de 26 sociétés cotées à la BVC, couvrant la période entre 2012 et 2018.

Dans la première partie de ce travail, nous présentons une définition théorique des différents concepts liés à notre problématique, par la suite, le modèle et les résultats de l'étude empirique.

II. FONDEMENTS THÉORIQUES ET REVUE DE LITTÉRATURE :

Avant d'entamer l'étude de notre problématique, nous essayons de présenter une brève définition théorique du concept de la PSE, et ses modèles de mesure, ainsi qu'une discussion théorique autour de l'influence de la RSE sur le coût du financement.

A. *Les fondements théoriques de la PSE :*

Bowen a initié le débat sur la Responsabilité Sociale des Entreprises en 1953 dans son ouvrage intitulé « Social Responsibilities of the Businessman » (Acquier et Gond [14]), selon lui, les dirigeants ont l'obligation d'adopter des stratégies, de prendre des décisions, et de garantir des pratiques qui soient compatibles avec les objectifs et les valeurs de la communauté. Durant les années

50, le débat autour de la RSE a augmenté, sa définition a évolué parallèlement avec l'adoption des nouvelles théories des organisations, et surtout avec l'évolution de la normalisation et la réglementation aux états unis (Pasquero [15]).

Ainsi, à partir de l'étude de Gond et Igalens [16], il est possible de distinguer trois grandes phases de la conception théorique de la RSE :

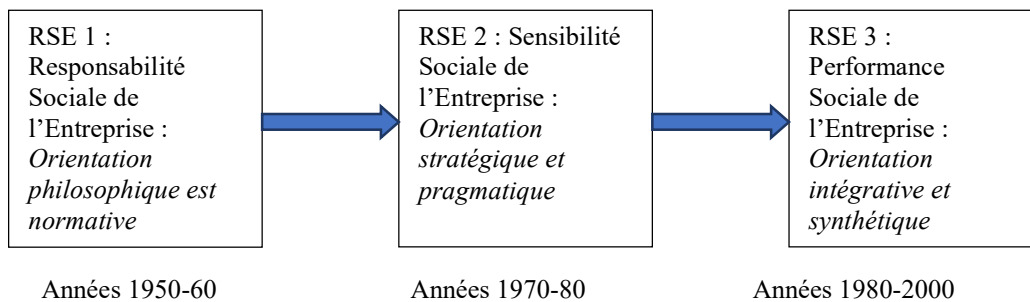


Fig. 1 L'évolution de la conception de la RSE

Source : Adaptée de Gond et Igalens [16].

Pendant les années 1980 – 90, a émergé la notion de la Performance Sociétale de l'Entreprise (Corporate Social Performance) ou la PSE, qui a intégré le niveau d'analyse de la mesure d'impact de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (Carroll, [13]). Les chercheurs ont essayé de cerner les différentes dimensions de la PSE, permettant de

définir les orientations sociales et environnementales de l'entreprise, et de mesurer le degré de son engagement (Acquier et Aggeri, [17]). Ci-après une présentation des trois principales modélisations les plus utilisées, à savoir le modèle de Carroll, le modèle de Wood, et le modèle de Clarkson :

TABLE I
 LES MODELES DE LA PSE

Auteurs	Définition de la PSE	Dimensions de la PSE
Carroll (1979)	« L'articulation et l'interaction entre les différentes catégories de responsabilités sociales, des problèmes spécifiques liés à ces responsabilités et des philosophies de réponse à ces problèmes ».	Classification des niveaux de la Responsabilité Sociale : économique, légal, éthique, discrétionnaire. Philosophie de réponse : Posture de l'entreprise soit réactive, défensive, d'accommodation, proactive. Domaines sociaux ou se posent des problèmes. Exemple : le consumérisme, l'environnement, la discrimination, la sécurité des produits, la sécurité du travail, l'actionnariat.
Wood [18]	« Une configuration organisationnelle de principes de responsabilité sociale, de processus de sensibilité sociale et de programmes, de politiques et de résultats observables qui sont liés aux relations sociales de l'entreprise » (p.693)	Niveaux de responsabilité sociale: institutionnel, organisationnel et individuel. Processus de sensibilité sociale intègre : l'évaluation et l'analyse de l'environnement, la gestion des parties prenantes et la gestion des problèmes sociaux. Résultats du comportement social de l'entreprise regroupe : les impacts sociétaux, les programmes sociétaux et les politiques sociétales.

Clarkson [19]	« La capacité de l'entreprise satisfaire ses parties prenantes et à les gérer de manière proactive »	Le modèle identifie des problèmes spécifiques pour chacune des catégories des Parties Prenantes qu'il distingue : employés, propriétaire/actionnaires, consommateurs, fournisseurs, pouvoirs publics et concurrents.
---------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Source : Adapté de Gond et Mullenbach [20]

B. Les soubassements théoriques du lien entre la PSE et les conditions de financement des entreprises :

Pour étudier la notion de la PSE et la positionner dans le contexte de l'entreprise, les théoriciens ont adopté plusieurs théories surtout avec l'engouement du débat autour de son effet sur la performance globale de l'entreprise, et avec l'évolution des préoccupations des investisseurs socialement responsables.

Des recherches basées sur la Théorie d'Agence montrent que les rapports de la RSE fournissent des informations importantes sur la stratégie de l'entreprise, et améliore sa transparence, ce qui réduit les coûts de surveillance déployés par les actionnaires et les investisseurs (Plumlee et al., [21]; Clarkson et al. [19]). Également, la divulgation volontaire et accrue des informations permet de mieux comprendre le risque économique des investissements engagés, ce qui diminue les asymétries d'informations, et réduit ainsi le coût de financement pour l'entreprise (Martínez-Ferrero et García-Sánchez [22] ; Dhaliwal et al [23]).

La Théorie des Parties Prenantes est la base de nombreuses recherches autour de la RSE, elles montrent que les entreprises mettent en place les stratégies de la RSE afin d'assurer la bonne interaction entre les parties prenantes, maximiser la valeur actionnariale et renforcer la confiance des investisseurs (Friedman & Miles, [24]). Ainsi, les entreprises s'occupent de leur image et leur crédibilité vis-à-vis de leurs partenaires et collaborateurs. Ces recherches concluent que

l'engagement à la RSE permet à l'entreprise d'élargir sa base de ses actionnaires, et facilite l'accès aux financements externe (Ansong [25] ; Cheng et al [9]).

En plus, La théorie du signal suggère que la divulgation de la RSE profite aux entreprises en leur permettant d'envoyer un signal positif aux investisseurs (Plumlee et al [21]; Martin & Moser, [26] ; Rokhayati [27], et aux analystes financiers qui développent des recommandations plus favorables (Ioannou et Serafeim [9]) ; Cellier, Chollet et Gajewski, [28]). Également, la RSE permet à l'entreprise de développer une meilleure réputation (Perez, [29]). Ce qui améliore leur capacité d'attirer plus d'investisseurs (Kim, [30]).

En outre, les recherches démontrent que l'implémentation de la RSE permet d'atténuer le risque perçu de l'entreprise, et donc le coût de son financement. Les partisans de la théorie de la prime de risque extra-financier affirment que les rendements attendus pour les entreprises ayant une faible performance extra-financière devraient être plus élevés afin de compenser une prime de risque de non-durabilité liée au risque environnemental, le risque de réputation, le risque judiciaire..etc(El Ghoul et al [12] ; Dhaliwal et al [32] ; Menz, [33] ; Hong et Kacperczyk, [34] ; Boubaker et al [35]).

Ces principaux arguments se résument comme suit :

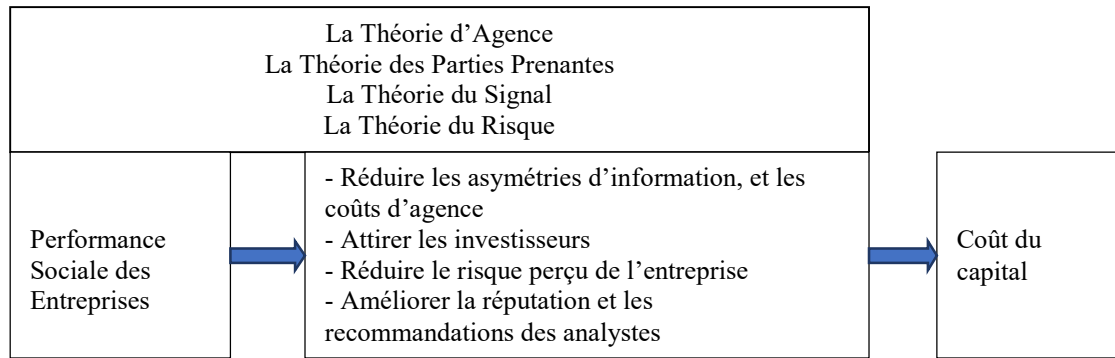


Fig. 2 L'impact de la PSE sur le coût du capital

Source : Élaboré par les auteurs.

C. Revue de littérature et développement des hypothèses :

En effet, de nombreuses théories ont mis en relief les déterminants du comportement financier des entreprises. Deux modèles d'évaluation du coût du capital sont les plus dominants : le MEDAF, et le Modèle d'Évaluation par Arbitrage (Fama, E. F., & French, K. R [42] ; Brusov, P et al [43]). Des recherches ultérieures ont proposé plusieurs approches d'évaluation du coût du capital, tenant compte des spécificités du marché.

Ainsi, les déterminants des coûts de financement les plus récurrents dans la littérature : la taille de l'entreprise, l'âge, l'endettement, la composition de l'actif, le risque perçu de l'entreprise (Rajan et Zingales, [31]), etc. Ainsi, Sur la base des arguments théoriques précédents, la littérature suggère que la performance sociale des entreprises soit un déterminant potentiel de leurs coûts de financement.

Concernant le financement par capital, El Ghouli et al [12] constatent que les entreprises affichant de meilleurs résultats en matière de RSE subissent un coût des capitaux propres moins élevé, ce résultat est confirmé par Sharfman et Fernando [36] qui ont constaté que les entreprises qui sont moins polluantes, et qui présentent moins de risques environnementaux ont davantage accès au financement par actions moins cher. Richardson et

Welker [37] n'ont pas trouvé aucun résultat positif pour la relation entre la RSE et l'accès au financement externe. Cependant, Girerd-Potin et al. [38], ont développé et testé un modèle théorique selon lequel, l'entreprise responsable est susceptible de se financer plus par émission d'action car elle en gagne une prime, contre une pénalité pour les entreprises irresponsables. Cette relation a été également testé au niveau des marchés émergents asiatiques (Ahmed et al., [39] ; Ellili, [40] ; Neungvanna et al [41]). Ces conclusions conduisent à la deuxième hypothèse de ce travail :

H₁ : La performance sociale de l'entreprise est négativement corrélée avec le coût des capitaux propres.

Les études prouvent également que l'engagement à la RSE favorise l'accès à un financement bancaire à coût réduit, malgré que plusieurs recherches ont associé la RSE à une perte de ressources qui peut impacté négativement la performance financière de l'entreprise (Izzo et Magnanelli, [44] ; Richardson et Welker, [37]). Sharfman et Fernando [36], a constaté que les entreprises ayant une meilleure notation de la RSE, notamment dans les domaines de la diversité et de l'environnement, ont davantage recours au financement par emprunt, le coût requis est inférieur à celui des entreprises dont la notation RSE est faible. Goss et Roberts [11] constatent que les entreprises affichant les pires scores en matière

de RSE paient des intérêts plus chers sur leurs emprunts bancaires, et obtiennent des emprunts à plus courtes échéances. Mais ils ont conclu que l'effet de la RSE est économiquement faible. Menz [33] a étudié les obligations de sociétés européennes et a constaté une relation positive faible entre la RSE et les spreads obligataires. Mais, il est important d'étudier cette relation par rapport aux autres caractéristiques de l'entreprise, comme la taille de l'entreprise ou sa gouvernance (Ye and Zhang [45]). Ainsi, ces conclusions sont également tirées par des études sur les marchés émergents (Hamrouni et al [46]).

Ainsi, la littérature révèle que les activités RSE conduisent à une réduction du profil de risque de l'entreprise, et soutient que les banques, qui ne peuvent plus être neutres, octroient des conditions de crédit plus attractives pour les entreprises socialement responsables. Cela conduit à notre deuxième hypothèse de recherche :

H₂ : La performance sociale de l'entreprise est négativement corrélée avec le coût de la dette.

La troisième hypothèse se base sur les différents arguments précédents, en essayant de mesurer l'effet de la PSE sur le coût moyen pondéré du capital (Suto and Takehara, [47] ; Bhuiyan, [48]) :

H₃ : La performance sociale de l'entreprise est négativement corrélée avec le coût moyen pondéré du capital.

Pour tester ces hypothèses, nous développons un modèle de régression linéaire, qui sera expliqué dans la section suivante.

III. L'ÉTUDE EMPIRIQUE :

Dans cette partie, nous présentons le modèle d'analyse employé pour tester les hypothèses de recherche, ainsi que les résultats de l'analyse empirique.

A. La méthodologie de recherche et l'échantillon de l'étude :

Cette recherche vise à analyser la liaison entre deux variables principales : la PSE et le coût du capital.

De nombreuses approches sont utilisées pour évaluer la PSE, telles que les indices de réputation et de pollution, l'étude du contenu des rapports annuels, les enquêtes par questionnaires et les notations publiées par les organismes spécialisés (Igalens et Gond [16]). Au Maroc, les études effectuées sur la RSE font recours à ces différentes méthodes (Elmalki [49]). Pourtant, la majorité se base sur le label de la RSE, mis en place par la CGEM, en 2007, en partenariat avec l'agence de notation Vigéo. Ce label atteste la conformité des pratiques de gestion des entreprises, au contenu de la Charte RSE élaborée par la CGEM, matérialisée par neuf axes d'évaluation, à savoir : le respect des droits humains, l'amélioration en continu des conditions d'emploi et de travail et des relations professionnelles, la préservation de l'environnement, la prévention de la corruption, le respect des règles de la saine concurrence, le renforcement de la transparence du gouvernement d'entreprise, le respect des intérêts des clients et des consommateurs, la promotion de la responsabilité sociétale des fournisseurs et sous-traitants, et le développement de l'engagement envers la communauté. L'utilisation de ce label permet d'éviter les problèmes de subjectivité et de fiabilité liés à la collecte des données.

Ce travail étudie l'impact de la PSE sur 3 variables dépendantes représentant le coût du capital :

- Le coût des capitaux propres CCP, illustré par le MEDAF ajusté avec une prime d'illiquidité (A. Bouri et T. Bouchaddekh, [50] ; Nabouk, [51]), représenté par la formule :

$$CCP_{it} = R_f + \beta (R_m - R_f) + \beta_1 (R_m - R_I)$$

- Le coût de la dette CD, illustré par le taux d'intérêts, est égal aux charges d'intérêts divisés par le total des dettes portant intérêt (Jabbouri et al [52]) :

$$CD_{it} = \frac{\text{Charges d'intérêts}}{\text{Somme (dettes à MT, dettes à LT)}}$$

- Le coût moyen pondéré du capital CMPC, représenté par la moyenne pondérée du coût du capital et de la dette, en tenant compte de la charge d'impôt.

$$CMPC_{it} = CCP \times (CP/FP) + CD \times (TD/FP) \times (1-T)$$

La variable explicative (PSE) est une variable dichotomique ou binaire, les sociétés qui ont obtenu le Label RSE auront : PSE =1, sinon : PSE = 0.

Nous considérons des variables de contrôle qui impactent le coût du financement des entreprises. En s'inspirant des recherches antérieures (Rajan et Zingales, [53]), nous utilisons:

La taille de l'entreprise (TAILLE) : exprimée par le logarithme du chiffre d'affaires.

Le ratio d'endettement (RATIO) : calculé par le ratio d'endettement à long termes par rapport au total passif.

La rentabilité économique (ROI) : elle s'exprime par le ratio de retour sur investissement.

Le risque opérationnel (RISQUE) : représenté par la volatilité des résultats nets.

La spécificité de l'actif (ACTIF) : mesurée à partir le ratio des actifs immobilisés par rapport au total actif.

Ainsi, les équations de recherches se représentent comme suit:

$$(1) \quad CCP_{it} = \alpha + \beta PSE_{it} + \beta X_{it} + \epsilon_{it}$$

$$(2) \quad CD_{it} = \alpha + \beta PSE_{it} + \beta X_{it} + \epsilon_{it}$$

$$(3) \quad CMPC_{it} = \alpha + \beta PSE_{it} + \beta X_{it} + \epsilon_{it}$$

Où :

- i : représente l'entreprise, et t : représente l'année.
- CCP, CD, CMPC : représente les mesures du coût du capital.
- α : est une constante qui représente l'effet spécifique individuel.
- PSE : est la variable explicative qui illustre la performance sociale de l'entreprise.
- X : la matrice des variables de contrôle prédéterminés.
- ϵ : termes d'erreur

Ainsi, le modèle de l'étude se présente comme suit :

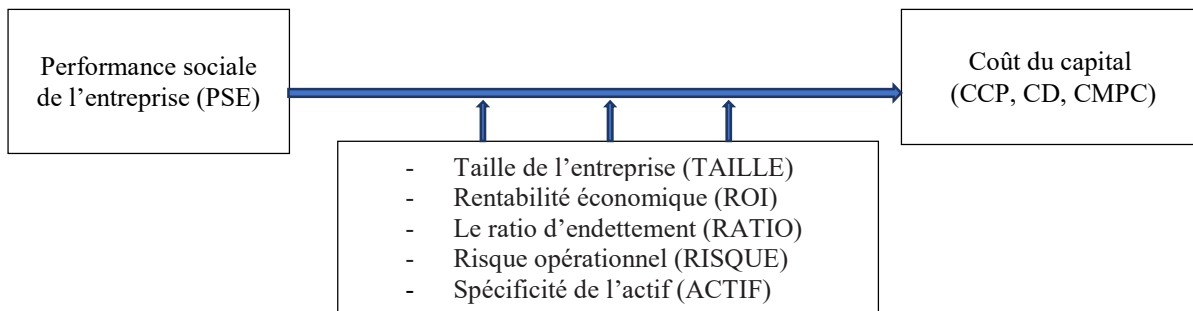


Fig. 3 Le modèle de l'étude empirique

Source : Élaboré par les auteurs

Notre échantillon se compose de 26 sociétés cotées à la BVC sur la période de 2012 à 2018. Elles sont sélectionnées selon la disponibilité des données financières et extra-financières. Nous avons

sélectionné la majorité des entreprises qui ont été labellisées durant cette période d'analyse (2012-2018), et nous avons rajouté d'autres entreprises non labellisées, d'une façon à équilibrer notre

échantillon, afin d'effectuer des comparaisons entre les deux catégories.

Les données sont de type secondaire, la collecte est effectuée sur la base des états financiers publiés sur les sites de la BVC et l'AMMC. Les données concernant la labellisation des entreprises de l'échantillon est extraite des publications annuelles de la CGEM.

Pour entamer de notre étude, nous effectuons, au début, une analyse descriptive des variables. Et par

la suite, nous réalisons une analyse économétrique par la méthode du panel.

B. Les statistiques descriptives :

Nous présentons dans cette section une description des données de notre recherche.

Tout d'abord, le tableau ci-dessous résume les statistiques descriptives des variables explicatives de l'étude, selon que l'entreprise est labélisée RSE (PSE = 1) ou non (PSE = 0) :

TABLEAU 2
 STATISTIQUES DESCRIPTIVES DES VARIABLES DE L'ÉTUDE

Variables	Moyenne		Médiane		Max		Min		Écart type	
	PSE = 1	PSE = 0	PSE = 1	PSE = 0	PSE = 1	PSE = 0	PSE = 1	PSE = 0	PSE = 1	PSE = 0
PSE	PSE = 1	PSE = 0	PSE = 1	PSE = 0	PSE = 1	PSE = 0	PSE = 1	PSE = 0	PSE = 1	PSE = 0
CCP	10%	9%	10%	9%	20%	14%	5%	9%	6%	5%
CD	12%	14%	11%	12%	62%	45%	4%	7%	12%	7%
CMPC	10%	10%	9%	10%	20%	14%	5%	7%	6%	6%
RATIO	15%	13%	11%	9%	47%	54%	0%	0%	12%	14%
TAILLE	9,305	8,009	9,612	8,903	10,348	9,956	7,669	7,580	0,695	0,491
ROI	7%	2,99%	7%	3,03%	30%	17,06%	-19%	-23,05%	8%	4,96%
RISQUE	4,333	3,754	3,751	2,649	16,111	12,463	2,124	2,458	3,951	2,439
ACTIF	53%	36%	56%	36%	85%	98%	11%	1%	21%	22%

SOURCE : ÉLABORÉ PAR LES AUTEURS

Nous constatons qu'en moyenne, le coût de la dette des entreprises labellisées est inférieur à celui des entreprises non labellisées, avec un niveau d'endettement plus élevé. Concernant le coût des financements propres, ainsi que le coût moyen

pondéré du capital, il existe un équilibre entre les entreprises de l'échantillon. Sur la période de 2012 à 2018, les moyennes des mesures des coûts du capital des entreprises de l'échantillon évoluent comme suit :

TABLEAU 3
 ÉVOLUTION DU NIVEAU D'ENDETTEMENT

Année	CCP		CD		CMPC	
	PSE = 1	PSE = 0	PSE = 1	PSE = 0	PSE = 1	PSE = 0
2012	14,39%	9,75%	19,09%	15,04%	14,58%	10,05%
2013	12,02%	9,85%	19,32%	12,91%	12,70%	10,05%
2014	10,74%	7,90%	17,33%	14,65%	11,45%	8,44%
2015	10,57%	8,70%	10,22%	12,16%	10,90%	9,14%
2016	10,46%	9,01%	10,47%	11,72%	10,52%	9,36%
2017	10,68%	9,47%	8,89%	11,36%	10,40%	9,53%
2018	10,78%	9,13%	10,44%	11,96%	10,50%	9,51%

SOURCE : ÉLABORÉ PAR LES AUTEURS

Les valeurs moyennes du coût du capital et de la dette, ainsi que le coût moyen pondéré du capital, sont plus élevées pour les entreprises labélisées, ceci est observé également pour les variables TAILLE, ACTIF et ROI. Par contre, Nous constatons une tendance baissière plus forte des valeurs du coût du capital et de la dette pour ces entreprises par rapport à leurs homologues non labélisées.

Cette simple comparaison des moyennes ne permet pas de conclure sur l'existence du lien entre les variables de l'étude, d'où l'intérêt de procéder à des modélisations économétriques afin de confirmer ou infirmer les hypothèses de recherches.

C. La régression sur les données de panel :

Afin d'opérer et tester le modèle de recherche, nous allons présenter les trois principaux modèles de régression des données de panel, à savoir : le

modèle linéaire estimé par la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO), le modèle à effets fixes et le modèle à effets aléatoires, ceci pour chacune des trois équations :

- Méthode des Moindres Carrées Ordinaires: ce modèle se fonde sur le fait que les individus qui composent l'échantillon sont homogènes, la constante est la même pour tous les individus.

- Méthode à Effet Fixe : nous supposons que les coefficients des différents variables explicatives sont identiques pour toutes les sociétés (individus) de notre panel, tandis que la constante peut différer selon les sociétés.

- Méthodes à Effet Aléatoire : les effets aléatoires de la variable dépendante sont supposés non corrélés avec les variables explicatives.

1) La corrélation des variables :

Le test de corrélation est comme suit :

TABLEAU 4
 RÉSULTATS DU TEST DE CORRÉLATION POUR LA VARIABLE CCP

	CCP	RATIO	RSE	TAILLE	ROI	RISQUE	BETA	ACTIF
CCP	1							
RATIO	-0,160692	1						
RSE	0,309697	-0,300959	1					
TAILLE	0,018146	-0,178717	0,240149	1				
ROI	0,320895	-0,25572	0,314779	0,489858	1			
RISQUE	0,080187	-0,31146	0,321914	0,515333	0,641755	1		
BETA	0,379064	0,071157	0,049746	0,293345	0,351226	0,167937	1	
ACTIF	0,164342	0,078869	0,402046	0,302908	0,178121	0,326894	-0,039067	1

SOURCE : CALCULÉ PAR LES AUTEURS

Selon la matrice de corrélation, les coefficients de corrélation sont majoritairement faibles (inférieurs à 0,04), les variables ne sont pas fortement corrélées, ce qui permet d'apprendre sur l'inexistence d'un problème de multicollinéarité. Nous remarquons également que la corrélation entre les variables est soit positive ou négative. Le

test montre les mêmes résultats pour les deux autres variables dépendantes.

2) Les résultats des modélisations :

Les résultats obtenus des modélisations économétriques effectuées pour les trois équations de recherche, sont regroupés dans le tableau suivant :

TABEAU 5
 RÉSULTATS DE LA RÉGRESSION

	Variables	MCO	Effets Fixes	Effets Aléatoires
CCP	C	0,166038**	0,122278*	0,089949*
		0,0040216	0,083086	0,59961
	PSE	0,012736**	-0,001942	0,000739
		0,005486	0,05013	0,004736
	TAILLE	-0,008896**	-0,001717*	0,000715
		0,004562	0,008673	0,006441
	ROI	0,220957***	0,041929	0,053832*
		0,044602	0,041888	0,037552
	RATIO	-0,009708	0,029233*	0,018806
		0,018765	0,19239	0,017555
	RISQUE	0,001913**	0,002746**	0,001756*
		0,00096	0,001551	0,00128
	ACTIF	0,015677*	-0,005349	0,009968
		0,011495	0,020559	0,015294
R ²	0,214097	0,844278	0,021314	
R ² Ajusté	0,184808	0,811553	-0,015159	
F-Statistic	7,309963	25,79975	0,584377	
Prob (F-Statistic)	0,000001	0,00000	0,74244	
CD	C	-0,768412	0,026896	-0,768412
		3,499345	15,54321	3,617227
	PSE	-0,15457	-0,147392	-0,15457
		0,47734	0,937869	0,49342
	TAILLE	0,054368	0,026035	0,054388
		0,396978	1,622473	0,410351
	ROI	-1,956647	3,355667	-1,956647
		3,880968	7,836157	4,011705
	RATIO	-0,762291	-3,275718**	-0,762291*
		1,632811	3,59917	1,687815
	RISQUE	0,206499***	-0,044033	0,206499***
		0,083542	0,290092	0,086357
	ACTIF	0,563287	1,509361	0,563287
		1,000185	3,846076	1,033878
R ²	0,073591	0,151536	0,073592	
R ² Ajusté	0,0390068	-0,026764	0,039068	
F-Statistic	2,131591	0,849893	2,131591	
Prob (F-Statistic)	0,052493	0,687173	0,052493	

CMPC	C	0,164659**	0,179739***	0,108012**
		0,034888	0,072912	0,052071
	PSE	0,013624**	-0,003569	-0,001162
		0,004565	0,004479	0,004224
	TAILLE	-0,008428**	-0,005684*	0,000234
		0,003985	0,007639	0,005636
	ROI	0,193346***	0,071936**	0,093214***
		0,039002	0,034822	0,031894
	RISQUE	0,002094***	0,003892***	0,002887***
		0,000819	0,001344	0,001124
	ACTIF	0,01442	-0,03067*	-0,002951
		0,00959	0,018382	0,013458
	R ²	0,220233	0,838024	0,064163
	R ² Ajusté	0,196166	0,805396	0,03528
F-Statistic	9,150862	25,68397	2,221431	
Prob (F-Statistic)	0,00000	0,00000	0,054615	
N	182	182	182	

SIGNIFICATIVITE AU NIVEAU DE : *** p< 1%, ** p< 5%, * p<10%

SOURCE : CALCULE PAR EIEWS.

Par la suite, il faut déterminer le modèle de régression qui donne la meilleure estimation à notre équation de recherche, ceci à partir du test de spécification d'Hausman.

3) *Les tests de spécification :*

Le test d'Hausman est utilisé pour détecter la présence d'une corrélation entre les variables

explicatives et les effets individuels, si cette corrélation n'existe pas, le modèle à effets aléatoires serait plus approprié. Par contre, s'il existe une corrélation, le modèle à effets fixes serait choisi. Ceci conduit à choisir entre les modèles à effet fixe et aléatoire, en suivant les hypothèses :

H₀ : Existence des effets aléatoires.

H₁ : Existence des effets fixes.

TABEAU 7

RÉSULTATS DU TEST D'HAUSMAN

	Chi-Sq. Statistic	Chi-Sq. d.f.	Prob.
CCP	12,257806	6	0,0565
CD	3,023046	6	0,8059
CMPC	14,863688	5	0,0110

SOURCE : CALCULÉ PAR EIEWS.

Pour CCP, la probabilité est proche du seuil de significativité de 5 %, nous rejetons l'hypothèse nulle. Le modèle à effets fixe est le plus adéquat entre les deux modèles.

Pour CD, la probabilité est supérieure au seuil de 5%, nous ne rejetons pas l'hypothèse nulle, nous sélectionnons le modèle à effets aléatoires.

Pour CMPC, la probabilité est inférieure du seuil de significativité de 5 %, nous rejetons l'hypothèse nulle pour sélectionner le modèle à effets fixe.

IV. RÉSULTATS ET DISCUSSION :

Pour la première variable (CCP), le modèle est significatif au seuil de 1%, avec une statistique $F = 25,79975$. Le modèle explique 84% de la variabilité du coût des capitaux propres, avec $R^2=0,844278$.

La variable explicative PSE est négative mais non significative pour le modèle à effets fixes, ce qui montre qu'il n'existe pas un effet significatif de la performance sociale des entreprises sur le coût des capitaux pour notre panel.

Les variables TAILLE, RATIO D'ENDETTEMENT et RISQUE influence négativement et significativement le coût des capitaux propres, tandis que la variable ROI, représente un effet non significatif.

Pour le second indicateur (CD), le modèle n'est pas statistiquement significatif. Aucune interprétation fiable ne peut être tirée sur la base de ces estimations.

Pour la dernière variable (CMPC), le modèle est significatif au seuil de 1%, avec une statistique $F = 25,68397$. Le modèle explique 84% de la variabilité du coût des capitaux propres, avec $R^2=0,838024$.

La variable explicative PSE est négative mais non significative. Ce qui montre qu'il n'existe pas un effet significatif de la performance sociale des entreprises sur le coût moyen pondéré du capital des entreprises du panel.

Parmi les variables de contrôle, les variables TAILLE, RISQUE et ACTIF représente une influence négative et significative, ce qui affirme que les grandes entreprises ainsi que celles représentant des résultats moins volatile, obtiennent des financements à moindre coûts. Tandis que la variable ROI influence positivement et

significativement le CMPC ce qui est inattendu par rapport aux résultats des études antérieures.

Les résultats de l'étude empirique montrent une absence de lien de causalité entre la performance sociale des entreprises et leur coût du financement, ce qui annule nos hypothèses de recherche. Malgré qu'on moyenne, la baisse observée des coûts du capital pour les entreprises obtenant le label RSE est supérieure par rapport aux entreprises non labellisée.

Ceci relève des réflexions autour du label RSE et sa place réelle dans la relation entre l'entreprise et ses bailleurs de fonds. En effet, les actions de la RSE des entreprises au Maroc sont souvent adressées aux parties prenantes autres que les bailleurs de fonds, aussi pour améliorer l'image et la réputation et instaurer des mécanismes de compétitivité.

V. CONCLUSION :

Dans ce travail, nous avons analysé l'impact de la performance sociale des entreprises marocaines sur le coût du capital, de la dette et sur leur moyenne pondérée, en se basant sur une régression des données de panel de 26 sociétés cotée à la BVC pendant la période du 2012 – 2018. Notre principale conclusion est qu'il existe un impact négatif mais non significatif, indiquant l'absence de causalité entre ces variables. Malgré la réalisation des tests statistiques qui analysent la validité du modèle.

Ces résultats obtenus ne vérifient pas les conclusions de la littérature ayant été déjà exposées dans la première partie. Mais révèlent d'autres interprétations concernant la position de la RSE dans la stratégie financière, et son impact sur le choix du financement de l'entreprise. Pour les autres variables modératrices, les résultats empiriques confirment leur impact significatif sur le coût du financement.

Néanmoins, il serait important de développer cette étude pour combler à ses limites théoriques et méthodologiques, et aussi, décortiquer dans des recherches empiriques futures, l'impact de la RSE sur le risque spécifique et sur la perception des investisseurs, dans l'objectif d'étudier la relation indirecte entre la PSE et le coût du financement. Il serait aussi pertinent de considérer l'étude du lien de causalité au sein des petites et moyennes entreprises (Gjergji et al [54]).

Finalement, cette relation suscite beaucoup d'intérêt, et la prise en compte des variables sociétales dans la stratégie financière de l'entreprise devient primordiale, l'entreprise gagne de plus en plus la reconnaissance par les marchés financiers via la notation éthique. La littérature autour de l'intégration des dimensions sociétales à la performance de l'entreprise ne cesse pas de se développer, en définissant à chaque fois, des nouveaux chemins de recherche.

BIBLIOGRAPHIE :

- [1] Carroll, A. B. (1979). A three-dimensional conceptual model of corporate performance. *Academy of management review*, 4(4), 497-505.
- [2] Binninger, A. S., & Robert, I. (2011). La perception de la RSE par les clients: quels enjeux pour la «stakeholder marketing theory»? *Management Avenir*, (5), 14-40.
- [3] Lombardi, R., Manfredi, S., Cuzzo, B., & Palmaccio, M. (2020). The profitable relationship among corporate social responsibility and human resource management: A new sustainable key factor. *Corporate Social Responsibility and Environmental Management*.
- [4] Margolis, J. D., Elfenbein, H. A., & Walsh, J. P. (2009). Does it pay to be good... and does it matter? A meta-analysis of the relationship between corporate social and financial performance. *And does it matter*.
- [5] Allouche, J., & Laroche, P. (2005). A meta-analytical investigation of the relationship between corporate social and financial performance. *Revue de gestion des ressources humaines*, (57), 18.
- [6] Spicer, B. H. (1978). Investors, corporate social performance and information disclosure: An empirical study. *Accounting review*, 94-111.
- [7] McGuire, J. B., Sundgren, A., & Schneeweis, T. (1988). Corporate social responsibility and firm financial performance. *Academy of management Journal*, 31(4), 854-872.
- [8] Lopatta, K., Buchholz, F., & Kaspereit, T. (2016). Asymmetric information and corporate social responsibility. *Business & Society*, 55(3), 458-488.
- [9] Cheng, B., Ioannou, I., & Serafeim, G. (2014). Corporate social responsibility and access to finance. *Strategic management journal*, 35(1), 1-23.
- [10] Ajward, A. R., & Takehara, H. (2014). Superior corporate social performance and financial constraints: The case of Japan. *Global Economy and Finance Journal*, 7(2), 42-58.
- [11] Goss, A., & Roberts, G. S. (2011). The impact of corporate social responsibility on the cost of bank loans. *Journal of Banking & Finance*, 35(7), 1794-1810.
- [12] El Ghoul, S., Guedhami, O., Kwok, C. C., & Mishra, D. R. (2011). Does corporate social responsibility affect the cost of capital?. *Journal of Banking & Finance*, 35(9), 2388-2406.
- [13] Carroll, A. B. (1999). Corporate social responsibility: Evolution of a definitional construct. *Business & society*, 38(3), 268-295.
- [14] Acquier, A., & Gond, J. P. (2007). Aux sources de la responsabilité sociale de l'entreprise: à la (re) découverte d'un ouvrage fondateur, *Social Responsibilities of the Businessman d'Howard Bowen*. *Finance contrôle stratégie*, 10(2), 5-35.
- [15] Pasquero, J. (2005). La responsabilité sociale de l'entreprise comme objet des sciences de gestion: un regard historique. *Responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise*, 80-111.
- [16] Gond, J. P., & Igalens, J. (2008). *La responsabilité sociale de l'entreprise*. Presses universitaires de France.
- [17] Acquier, A., & Aggeri, F. (2015). Une généalogie de la pensée managériale sur la RSE. *Revue française de gestion*, 41(253), 387-413.
- [18] Wood, D. J. (1991). Corporate social performance revisited. *Academy of management review*, 16(4), 691-718.
- [19] Clarkson, P. M., Fang, X., Li, Y., & Richardson, G. (2013). The relevance of environmental disclosures: are such disclosures incrementally informative?. *Journal of Accounting and Public Policy*, 32(5), 410-431.
- [20] Gond, J. P., & Mullenbach-Servayre, A. (2004). Les fondements théoriques de la responsabilité sociétale de l'entreprise. *La Revue des Sciences de Gestion: Direction et Gestion*, (205), 93.

- [21] Plumlee, M., Brown, D., Hayes, R. M., & Marshall, R. S. (2015). Voluntary environmental disclosure quality and firm value: Further evidence. *Journal of accounting and public policy*, 34(4), 336-361.
- [22] Martínez-Ferrero, J., & García-Sánchez, I. M. (2017). Sustainability assurance and cost of capital: Does assurance impact on credibility of corporate social responsibility information? *Business Ethics: A European Review*, 26(3), 223-239.
- [23] Dhaliwal, D. S., Li, O. Z., Tsang, A., & Yang, Y. G. (2011). Voluntary nonfinancial disclosure and the cost of equity capital: The initiation of corporate social responsibility reporting. *The accounting review*, 86(1), 59-100.
- [24] Friedman, A. L., & Miles, S. (2006). *Stakeholders: Theory and practice*. Oxford University Press on Demand.
- [25] Ansong, Abraham. "Corporate social responsibility and access to finance among Ghanaian SMEs: The role of stakeholder engagement." *Cogent Business & Management* 4.1 (2017): 1385165.
- [26] Martin, P. R., & Moser, D. V. (2016). Managers' green investment disclosures and investors' reaction. *Journal of Accounting and Economics*, 61(1), 239-254.
- [27] Rokhayati, H., Nahartyo, E., & Haryono, H. (2019). Effect of Financial Information and Corporate Social Responsibility Disclosure on Investment Decision: Evidence from an Experimental Study. *Asian Journal of Business and Accounting*, 12(1), 129-164.
- [28] Cellier, A., Chollet, P., & Gajewski, J. F. (2011). Les annonces de notations extra financières véhiculent-elles une information au marché?. *Finance contrôle stratégie*, 14(3), 5-38.
- [29] Pérez, A. 2015. Corporate reputation and CSR reporting to stakeholders: Gaps in the literature and future lines of research. *Corporate Communications: An International Journal*.
- [30] Kim, Y. 2014. Strategic communication of corporate social responsibility (CSR): Effects of stated motives and corporate reputation on stakeholder responses. *Public Relations Review*, 40(5), 838-840.
- [31] Rajan, R. G., & Zingales, L. (1995). What do we know about capital structure? Some evidence from international data. *The journal of Finance*, 50(5), 1421-1460.
- [32] Dhaliwal, D. S., Li, O. Z., Tsang, A., & Yang, Y. G. (2011). Voluntary nonfinancial disclosure and the cost of equity capital: The initiation of corporate social responsibility reporting. *The accounting review*, 86(1), 59-100.
- [33] Menz, K. M. (2010). Corporate social responsibility: Is it rewarded by the corporate bond market? A critical note. *Journal of Business Ethics*, 96(1), 117-134.
- [34] Hong, H., & Kacperczyk, M. (2009). The price of sin: The effects of social norms on markets. *Journal of financial economics*, 93(1), 15-36.
- [35] Boubaker, S., Cellier, A., Manita, R., & Saeed, A. (2020). Does corporate social responsibility reduce financial distress risk?. *Economic Modelling*, 91, 835-851.
- [36] Sharfman, M. P., & Fernando, C. S. (2008). Environmental risk management and the cost of capital. *Strategic management journal*, 29(6), 569-592.
- [37] Richardson, A. J., & Welker, M. (2001). Social disclosure, financial disclosure and the cost of equity capital. *Accounting, organizations and society*, 26(7-8), 597-616.
- [38] Girerd-Potin, I., Jimenez-Garcés, S., & Louvet, P. (2011). The link between social rating and financial capital structure. *Finance*, 32(2), 9-52.
- [39] Ahmed, A.H., Eliwa, Y. and Power, D.M. (2019), "The impact of corporate social and environmental practices on the cost of equity capital: UK evidence", *International Journal of Accounting & Information Management*, Vol. 27 No. 3, pp. 425-441. <https://doi.org/10.1108/IJAIM-11-2017-0141>
- [40] Ellili, N. O. D. (2020). Environmental, social, and governance disclosure, ownership structure and cost of capital: Evidence from the UAE. *Sustainability*, 12(18), 1-23.
- [41] Neungvanna, U., Pongsupat, T., Sincharoonsak, T., Bosakoranut, S., Shoosanuk, C., & Chuaychoo, M. (2019). The Disclosure of Corporate Social Responsibility Information Influencing Cost of Capital of Companies Listed on the Stock Exchange of Thailand. *PSAKU International Journal of Interdisciplinary Research*, 8(1).
- [42] Fama, E. F., & French, K. R. (2004). The capital asset pricing model: Theory and evidence. *Journal of economic perspectives*, 18(3), 25-46.
- [43] Brusov, P., Filatova, T., Orehova, N., Brusov, P., & Brusova, N. (2011). From Modigliani–Miller to general theory of capital cost and capital structure of the company. *Research Journal of Economics, Business and ICT*, 2.
- [44] Magnanelli, B. S., & Izzo, M. F. (2017). Corporate social performance and cost of debt: the relationship. *Social Responsibility Journal*.
- [45] Ye, K., & Zhang, R. (2011). Do lenders value corporate social responsibility? Evidence from China. *Journal of Business Ethics*, 104(2), 197.
- [46] Hamrouni, A., Boussaada, R., & Toumi, N. B. F. (2019). Corporate social responsibility disclosure and debt financing. *Journal of Applied Accounting Research*.

- [47] Suto, M. and Takehara, H. (2017), "CSR and cost of capital: evidence from Japan", *Social Responsibility Journal*, Vol. 13 No. 4, pp. 798-816. <https://doi.org/10.1108/SRJ-10-2016-0170>;
- [48] Bhuiyan, M.B.U. and Nguyen, T.H.N. (2019), "Impact of CSR on cost of debt and cost of capital: Australian evidence", *Social Responsibility Journal*, Vol. 16 No. 3, pp. 419-430. <https://doi.org/10.1108/SRJ-08-2018-0208>.
- [49] Malki, T. E. (2010). Environnement des entreprises, responsabilité sociale et performance: analyse empirique dans le cas du Maroc (Doctoral dissertation, Aix-Marseille 2).
- [50] Bouchaddekh, T. (2013). MEDAF avec liquidité: Application au marché boursier tunisien. *Journal of Academic Finance*, 4(1).
- [51] NABOUK, M. (2020). Coût et prime" d'illiquidité" du marché boursier marocain. *Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit*, 4(2).
- [52] Jabbouri, I., & Naili, M. (2019). Does ownership concentration affect cost of debt? Evidence from an emerging market. *Review of Behavioral Finance*.
- [53] Rajan, R. G., & Zingales, L. (1995). What do we know about capital structure? Some evidence from international data. *The journal of Finance*, 50(5), 1421-1460.
- [54] Gjergji, R., Vena, L., Sciascia, S., & Cortesi, A. (2021). The effects of environmental, social and governance disclosure on the cost of capital in small and medium enterprises: The role of family business status. *Business strategy and the environment*, 30(1), 683-693.